



**HAL**  
open science

# Vers une approche linguistico-cognitive de la polysémie : Représentation de la signification et construction du sens

Hélène Mazaleyrat

## ► To cite this version:

Hélène Mazaleyrat. Vers une approche linguistico-cognitive de la polysémie : Représentation de la signification et construction du sens. Linguistique. Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II, 2010. Français. NNT : 2010CLF20022 . tel-00545777v2

**HAL Id: tel-00545777**

**<https://theses.hal.science/tel-00545777v2>**

Submitted on 13 Feb 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Université Blaise Pascal – Clermont II*  
*UFR Lettres, langues et sciences humaines*  
*Ecole Doctorale des lettres, sciences humaines et sociales*  
*Laboratoire de Recherche sur le Langage (LRL) – EA 999*

## **THESE DE LINGUISTIQUE**

**présentée pour obtenir le grade de Docteur  
de l'Université Blaise Pascal – Clermont II**

**VERS UNE APPROCHE LINGUISTICO-COGNITIVE DE LA POLYSEMIE  
REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION ET CONSTRUCTION DU SENS**

**Hélène MAZALEYRAT**

**Sous la direction de  
Michel CHAMBREUIL**

Soutenue publiquement le 10 décembre 2010

## **JURY**

**Pr. Pierre CADIOT, UNIVERSITE PARIS VIII (rapporteur)**  
**Pr. Georges KLEIBER, UNIVERSITE DE STRASBOURG (rapporteur)**  
**Pr. Abdeljabbar BEN GHARBA, UNIVERSITE DE PARIS III (examineur)**  
**Pr. Michel CHAMBREUIL, UNIVERSITE BLAISE PASCAL (directeur)**



## RESUME

### *Vers une approche linguistico-cognitive de la polysémie Représentation de la signification et construction du sens*

Tout d'abord perçue comme un phénomène marginal, presque un accident en langue, on considère aujourd'hui que la polysémie fait partie intégrante des systèmes linguistiques.

De nombreuses théories se sont intéressées au phénomène des unités à sens multiples et reliés. La première partie de notre travail en dresse un panorama non exhaustif mais révélateur, montrant comment et pourquoi la polysémie s'est peu à peu imposée comme un phénomène incontournable qui doit nécessairement être au cœur de tout modèle de la signification. Aussi, à partir de la distinction établie par G. Kleiber (1999), nous considérons deux grands courants selon le rapport établi entre signification, référence et polysémie. Le premier décrit la polysémie en termes de sens premier référentiel dont sont dérivés des sens secondaires (courant objectiviste). Le second l'analyse en termes de potentiel sémantique aréférentiel à partir duquel est obtenu l'ensemble des sens du polysème par spécialisation ou enrichissement contextuel(le) (courant constructiviste).

Notre réflexion porte ensuite sur la représentation de la signification des polysèmes – principalement des noms – en Grammaire Cognitive (R.W. Langacker). Nous postulons que toute expression est associée, dans l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs, à une structure conceptuelle d'informations représentant sa signification. Nous proposons une modélisation en réseau structuré autour de valeurs sémantiques plus ou moins schématiques et de sens élaborés. Ainsi, c'est la valeur la plus schématique qui permet de faire le lien en langue entre ses élaborations que sont les sens observables en discours. Sur la base des travaux de D. Tuggy (1993), nous déclinons les représentations de la signification des mots à sens multiples le long d'un continuum homonymie-polysémie-multifacialité-indétermination, selon les degrés d'enracinement, de saillance, et les possibilités d'accessibilité et d'activation des différents composants (valeur schématique et élaborations sémantiques). Et, nous mettons ainsi en avant certaines des régularités organisatrices propres aux représentations sémantico-conceptuelles des polysèmes nominaux, ainsi qu'une typologie des sens polysémiques.

Nous abordons enfin la construction du sens en Grammaire Cognitive, notamment l'influence du contexte dans l'interprétation d'expressions complexes comportant un polysème. Ainsi, nous considérons qu'il s'agit d'un processus non modulaire, compositionnel et dynamique. L'analyse de syntagmes nominaux du type Adj-N et N-Adj révèle en outre certaines régularités dans l'activation des sens polysémiques des unités linguistiques mises en jeu, liées au cotexte (place et fonction de l'adjectif par rapport au substantif recteur) et au contexte extralinguistique.

Mots-clefs : polysémie – représentation de la signification – modélisation conceptuelle – construction du sens – contexte – noms et adjectifs – Grammaire Cognitive.

## SUMMARY

### *Towards a cognitive linguistic approach of polysemy Meaning representation and sense construction*

For a long time, polysemy used to be considered as a marginal or accidental phenomenon in language. Whereas today, it is well known that polysemy is being part of linguistic systems.

The first part of our thesis draws up a panorama of semantic theories dealing with polysemy. Although it is not exhaustive, it reveals how and why that phenomenon has become a problematic of the utmost significance in linguistics. From the distinction established by G. Kleiber (1999), we consider two major trends in accordance with the way they conceive the link between meaning, reference and polysemy. On one hand, polysemy is described in terms of one basic referential sense from which secondary senses derive (objectivism). On the other hand, polysemy is analyzed as an areferential semantic potential from which senses emerge by contextual mechanisms (constructivism).

About the question of the meaning representation of polysems, we postulate that linguistic unities are associated with a structure of pieces of conceptual information into the mind of speakers-hearers, so that it is possible to elaborate of conceptual modeling of it. In the framework of Cognitive Grammar (R.W. Langacker), the structure is a network constituted of semantic values, which are more or less schematic, and of elaborated senses stemmed from them. The most schematic meaning corresponds to the linguistic conceptual link between its instantiations. Some elaborations are the senses which can be constructed in discourse. On the basis of D. Tuggy's works (1993), we propose to organize the conceptual modelings of multiple meanings words along a continuum homonymy-polysemy-multifacility-vagueness, in function of various parameters: entrenchment, cognitive salience, possibility of accessibility and of activation of the network components (schematic or elaborated values). So, we can highlight some organizational regularities specific to the semantic representation of polysems as well as a typology of polysemous senses.

The third and last part of our thesis is dedicated to sense construction. In Cognitive Grammar, it is a non modular, compositional and dynamic process. Focusing especially on the impact of context on the interpretation of complex expressions containing a polysem, the analysis of Adj-N and N-Adj noun phrases puts to the fore some regularities governing the activation of polysemic senses. These regularities are linked to the linguistic context (position and function of the adjective towards the qualified substantive) and to the extra-linguistic context.

Key words: polysemy – meaning representation – conceptual modeling – sense construction – context – nouns and adjectives – Cognitive Grammar.

## REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier en premier lieu mon directeur de thèse, Michel Chambreuil, qui a bien voulu me prendre sous son aile et me soutenir tout au long de ces dernières années.

Je remercie tout spécialement les membres du jury qui ont accepté d'évaluer mon travail de thèse. Merci aux professeurs Georges Kleiber et Pierre Cadiot d'avoir examiné mon mémoire en tant que rapporteurs. Leurs remarques judicieuses et critiques constructives m'ont permis d'affiner ma réflexion et de prendre du recul sur le travail accompli. Merci au professeur Abdeljabbar Ben Gharbia pour sa lecture attentive et ses commentaires pertinents, qui m'ont permis d'améliorer la qualité du présent document.

Je remercie également toute l'équipe du LRL pour son accueil depuis mon inscription en doctorat. Un merci particulier à son (nouveau) directeur, Thierry Chanier, pour m'avoir épaulée et encouragée dans la dernière ligne droite.

Je remercie les nombreux collègues et/ou amis pour leur soutien dans les moments de doute, leur sourire si réconfortant, leur compréhension sans borne malgré les nombreux refus de ma part - combien de fois leur ai-je dit « désolée je ne peux pas venir, faut que je travaille » sans qu'ils ne m'en tiennent rigueur ? ; ainsi que pour leur silence amusé alors qu'ils étaient sur le point de me poser la fameuse question: « Et ta thèse, ça avance ? ». Merci aux filles du 23 Power, Lara, Bertrand, la formidable équipe de l'Agence d'Issoire du journal La Montagne, Laurent, les enseignants de l'IUT SRC de Saint Raphaël mais aussi au personnel administratif, les deux Sophie, Marie-Pierre, et la liste est encore longue.

Je remercie ma famille sans qui je ne serai pas devenue ce que je suis aujourd'hui. J'espère qu'ils sont fiers de moi. Un merci infini à ma maman. Jamais je ne pourrai écrire tout ce que je lui dois. Je remercie aussi ma belle famille qui m'a suivie avec bienveillance dans mon parcours universitaire à rallonge.

Cette page serait incomplètement sans un clin d'œil plus qu'appuyé à Audrey Rudel. Audrey est la plus belle rencontre que j'ai faite au cours de mes études. Sans elle, je n'aurais peut-être pas été « au bout ». Merci pour nos « réunions informelles » autour d'un café, merci pour les deux coups de fil quotidiens pendant la rédaction, merci pour les cachous, merci pour les rappels d'heures et de dates importantes. Merci d'avoir ri, tremblé, espéré, pleuré, dansé, voyagé, soupiré, convoité avec moi ces cinq dernières années. Merci d'être toi.

Enfin, je tiens à remercier du fond de mon cœur celui qui m'accompagne depuis plus de huit ans aujourd'hui. Didier m'a toujours supportée (dans les deux sens du terme... eh oui ! la polysémie est partout) quoique j'entreprenne. Il a été les épaules accueillantes, les bras protecteurs, les poings serrés ou le pouce levé, toujours là quand j'avais besoin de lui. Il est mon tout.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	10
<b>PARTIE 1 REPERES THEORIQUES.....</b>	<b>15</b>
<b>CHAPITRE 1. OBJECTIVISME ET SENS PREMIER VS. CONSTRUCTIVISME ET NOYAU DE SENS.....</b>	<b>16</b>
<b><u>1. Les théories sémantiques objectivistes.....</u></b>	<b>17</b>
<b>1.1. Une référence extralinguistique .....</b>	<b>17</b>
<b>1.2. Un sens qui conditionne la référence.....</b>	<b>17</b>
<b>1.3. Les théories sémantiques objectivistes et la polysémie.....</b>	<b>18</b>
1.3.1. L'hypothèse d'un sens premier.....	19
1.3.2. Exemple : le nom <i>souris</i> .....	20
<b>1.4. Les limites du paradigme objectiviste.....</b>	<b>20</b>
<b><u>2. Les théories sémantiques constructivistes.....</u></b>	<b>21</b>
<b>2.1. Une référence intralinguistique.....</b>	<b>21</b>
<b>2.2. Un sens détaché du monde et de la réalité.....</b>	<b>22</b>
<b>2.3. Les théories sémantiques constructivistes et la polysémie.....</b>	<b>23</b>
2.3.1. L'hypothèse d'un noyau de sens.....	
2.3.2. Exemple : le verbe <i>battre</i> .....	24
<b>2.4. Les limites du paradigme constructiviste.....</b>	<b>25</b>
<b>CHAPITRE 2. THEORIES SEMANTIQUES REFERENTIALISTES ET POLYSEMIE.....</b>	<b>27</b>
<b><u>1. Les sémantiques vériconditionnelles.....</u></b>	<b>27</b>
<b>1.1. La conception aristotélicienne de la signification.....</b>	<b>27</b>
<b>1.2. Référence et vériconditionnalité.....</b>	<b>28</b>
1.2.1. Un modèle de la catégorisation adapté en sémantique.....	28
1.2.2. Un sens référentiel, dénotatif et analytique.....	29
1.2.3. Définition et représentation sémantiques.....	31
1.2.3.1. <i>La monosémie comme norme</i> .....	31
1.2.3.2. <i>Et les polysèmes alors ?</i> .....	32
<b>1.3. Limites des modèles classiques de la signification.....</b>	<b>35</b>
1.3.1. Un certain pouvoir descriptif qui reste limité.....	36
1.3.2. Faiblesse du pouvoir explicatif des sémantiques vériconditionnelles.....	36
1.3.3. Problèmes posés par la polysémie.....	37
<b><u>2. La sémantique du prototype.....</u></b>	<b>39</b>
<b>2.1. A l'origine : les travaux en psychologie d'E. Rosch.....</b>	<b>39</b>
<b>2.2. La version standard de la sémantique du prototype.....</b>	<b>39</b>
2.2.1. Principes.....	40
2.2.2. Conséquences sur la catégorisation.....	41
2.2.3. La seconde version standard : du prototype meilleur exemplaire au prototype abstrait.....	41
2.2.4. Les applications en linguistique.....	42
2.2.5. Limites.....	44

2.3. La version étendue : solution au traitement de la polysémie ?.....	46
2.3.1. Des catégories structurées en ressemblances de famille.....	47
2.3.2. De nouvelles perspectives en sémantique.....	47
2.3.3. Réserves.....	51
<b>CHAPITRE 3. ENTRE OBJECTIVISME ET CONSTRUCTIVISME : AREFERENTIALITE</b>	
<b>ET SENS PREMIER.....</b>	<b>56</b>
<b><u>1. La sémantique structurale et l'analyse sémique.....</u></b>	<b>56</b>
<b>1.1. Principes.....</b>	<b>57</b>
1.1.1. Un sens aréférentiel et relatif.....	57
1.1.2. Sèmes et analyse sémique.....	57
<b>1.2. La polysémie dans le cadre de la sémantique structurale.....</b>	<b>58</b>
1.2.1. La polysémie interne d'acceptions et de sens.....	59
1.2.2. La polysémie externe.....	61
1.2.3. Plus spécifiquement aux verbes : la polysémie sélectionnelle.....	61
1.2.4. Synthèse.....	62
<b>1.3. Quelques critiques à l'encontre de l'analyse sémique.....</b>	<b>62</b>
1.3.1. Un modèle plus subjectif que scientifique ?.....	62
1.3.2. Les résistances du lexique.....	64
<b>1.4. La réponse de F. Rastier : la sémantique interprétative.....</b>	<b>65</b>
1.4.1. Vers une analyse du sens en contexte.....	66
1.4.2. Description statique et description dynamique.....	67
1.4.3. Sémantique interprétative et polysémie.....	69
<b><u>2. L'approche sémantique du signifié de puissance.....</u></b>	<b>71</b>
<b>2.1. A l'origine : la psychomécanique du langage de G. Guillaume.....</b>	<b>72</b>
<b>2.2. Le signifié de puissance.....</b>	<b>74</b>
<b>2.3. Le cinétisme lexical.....</b>	<b>76</b>
<b>2.4. Des représentations sémantiques graphiques.....</b>	<b>77</b>
<b>2.5. Typologie de la polysémie.....</b>	<b>77</b>
2.5.1. Polysémie comportant un mécanisme de subduction.....	78
2.5.2. Polysémie sans mécanisme de subduction.....	82
<b>2.6. Les limites du modèle.....</b>	<b>84</b>
2.6.1. Un modèle aréférentiel ?.....	84
2.6.2. Définitions et représentations sémantiques.....	85
2.6.3. « <i>L'omnipotence d'un signifié de puissance stylisé</i> ».....	86
<b>CHAPITRE 4. THEORIES SEMANTIQUES CONSTRUCTIVISTES ET POLYSEMIE.....</b>	<b>90</b>
<b><u>1. L'approche d'un sens schématico-constructif.....</u></b>	<b>92</b>
<b>1.1. Référence et polysémie.....</b>	<b>92</b>
1.1.1. Une référence intralinguistique.....	92
1.1.2. La place accordée à la polysémie ?.....	93
<b>1.2. Exemple : la théorie des formes schématiques.....</b>	<b>95</b>
1.2.1. Qu'est-ce qu'une forme schématique ?.....	96
1.2.2. Les trois plans de variations.....	97
1.2.3. Déterminer les formes schématiques.....	101
1.2.4. Critiques.....	102
1.2.4.1. La notion de formes schématiques, en tant que « chapeau abstratif » est-elle pertinente ?.....	102
1.2.4.2. Plan de l'interprétation et plan de la structure sémantique.....	103



<b>2. Archétypes sémantiques et schémas conceptuels intégrés (M.L. Honeste)</b> .....	105
<b>2.1. Une approche résolument cognitiviste du sens</b> .....	105
2.1.1. De la linguistique au constructivisme.....	105
2.2.2. Référence intralinguistique et représentations mentales.....	105
<b>2.2. La polysémie selon M.L. Honeste</b> .....	107
2.2.1. Un « <i>mode de catégorisation lexicale</i> ».....	108
2.2.2. Structurants lexicaux et polysèmes référentiels.....	109
2.2.3. Archétypes sémantiques et signifiés élargis.....	112
2.2.4. Les schémas conceptuels intégrés.....	115
 CONCLUSION PARTIE 1.....	 122
 PARTIE 2 POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION.....	 125
 CHAPITRE 1. POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION. HYPOTHESES ET PISTES DE REFLEXION.....	 127
<b><u>1. Langage et cognition</u></b> .....	127
1.1. Le langage, une faculté cognitive.....	127
1.2. Postulat.....	129
1.3. Lexique mental.....	131
<b><u>2. Représentation de la signification</u></b> .....	133
2.1. Représentation en traits.....	133
2.2. Représentation en réseaux sémantiques : l'exemple des graphes conceptuels	134
2.2.1. Définition.....	134
2.2.2. Exemples.....	137
2.2.3. Limites.....	139
2.3. Représentation en frames.....	140
2.3.1. Définition.....	141
2.3.2. Exemples.....	144
2.3.3. Limites.....	145
<b><u>3. Représentations conceptuelles vs. représentations sémantiques</u></b> .....	146
<b><u>4. Représentation de la signification des polysèmes : les hypothèses de la psycholinguistique</u></b> .....	147
4.1. Des représentations séparées.....	151
4.2. Une représentation unique.....	153
 CHAPITRE 2. CADRE THEORIQUE : LA GRAMMAIRE COGNITIVE.....	 156
<b><u>1. La Grammaire Cognitive : les unités symboliques conventionnelles</u></b> .....	156
1.1. Trois structures conceptuelles en interaction.....	157
1.1.1. Structures phonologique et sémantique.....	157
1.1.2. Structure symbolique.....	158
<b><u>2. Grammaire Cognitive et sémantique lexicale</u></b> .....	159
2.1. Le pôle sémantique : le prédicat.....	159
2.1.1. La base conceptuelle.....	159
2.1.2. Informations encyclopédiques.....	160
2.2. Représentation de la signification : le <i>Network Model</i> .....	163

<b><u>3. La polysémie : entre homonymie et indétermination</u></b> .....	171
<b>3.1. Ambiguïté, polysémie, indétermination</b> .....	172
3.1.1. Les tests de l'ambiguïté.....	173
3.1.2. Des résultats contradictoires et soumis à l'influence du contexte.....	175
<b>3.2. Continuum</b> .....	178
3.2.1. Éléments de modélisation pour les items homonymiques et vagues.....	178
3.2.2. Éléments de modélisation pour les items polysémiques.....	181
<b>CHAPITRE 3. LES NOMS <i>TABLE, VERRE, BUREAU, ARBRE</i> ET <i>LIVRE</i> EN GRAMMAIRE COGNITIVE. ANALYSE D'EXEMPLES</b> .....	188
<b><u>1. Les noms en Grammaire Cognitive</u></b> .....	188
<b>1.1. Une définition sémantique et conceptuelle de la catégorie grammaticale nominale</b> .....	188
<b>1.2. Noms comptable vs. nom massif</b> .....	193
1.2.1. Exemple : le nom <i>table</i> (comptable).....	195
1.2.2. Exemple : le nom <i>verre</i> (comptable et massif).....	197
<b><u>2. Noms à sens multiples et reliés : proposition d'une typologie de la polysémie</u></b> .....	199
<b>2.1. Polysémie par métonymie</b> .....	201
2.1.1. Le nom <i>verre</i> .....	205
2.1.2. Le nom <i>bureau</i> .....	207
<b>2.2. Polysémie par métaphore</b> .....	210
2.2.1. Le nom <i>table</i> .....	214
2.2.2. Le nom <i>arbre</i> .....	222
<b>2.3. Polysémie liée aux informations conceptuelles sur la fonctionnalité</b> .....	227
2.3.1. Le nom <i>table</i> .....	228
2.3.2. Le nom <i>bureau</i> .....	230
2.3.3. Le nom <i>verre</i> .....	233
<b>2.4. Multifacialité</b> .....	235
<b>CONCLUSION PARTIE 2</b> .....	241
<b>PARTIE 3 POLYSEMIE ET CONSTRUCTION DU SENS</b> .....	247
<b>CHAPITRE 1. LA CONSTRUCTION DU SENS, UN PROCESSUS DYNAMIQUE</b> .....	249
<b><u>1. La notion de contexte</u></b> .....	249
<b>1.1. Contexte linguistique ou cotexte</b> .....	250
<b>1.2. Contexte extralinguistique</b> .....	251
<b>1.3. Les questions soulevées par la notion de contexte</b> .....	253
<b><u>2. La construction du sens : approche classique</u></b> .....	254
<b>2.1. Compositionnalité et modularisme</b> .....	254
<b>2.2. « Etapisme » ou le rôle du contexte vu comme filtre</b> .....	257
<b>2.3. De la nécessité de prendre en compte le contexte dès le début du processus de construction du sens</b> .....	258
<b><u>3. La construction dynamique du sens : approche cognitive</u></b> .....	262
<b>3.1. Contre le modularisme</b> .....	262
<b>3.2. Un processus qui reste compositionnel mais dynamique</b> .....	263

<b>3.3. Quand il n'est même plus question de désambiguïisation par le contexte.....</b>	<b>268</b>
---	------------

<b>CHAPITRE 2. LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS ADJECTIF-NOM ET NOM-ADJECTIF. IMPACT DE LA POLYSEMIE.....</b>	<b>273</b>
<b><u>1. L'adjectif.....</u></b>	<b>273</b>
<b>1.1. Une catégorie aux frontières floues.....</b>	<b>273</b>
<b>1.2. Vers le prototype de la catégorie adjectivale.....</b>	<b>275</b>
1.2.1. Adjectifs primaires.....	275
1.2.2. Des propriétés prototypiques de l'adjectif.....	276
<b>1.3. Comportement syntaxique de l'adjectif.....</b>	<b>277</b>
1.3.1. L'adjectif épithète.....	277
1.3.2. L'adjectif attribut.....	278
<b>1.4. Le rôle sémantique de l'adjectif.....</b>	<b>279</b>
1.4.1. L'adjectif qualificatif.....	280
1.4.2. L'adjectif relationnel.....	281
<b><u>2. L'adjectif en Grammaire Cognitive.....</u></b>	<b>282</b>
<b>2.1. Une relation atemporelle.....</b>	<b>282</b>
<b>2.2. Exemple.....</b>	<b>286</b>
<b>2.3. Définition sémantico-conceptuelle de la catégorie adjectivale.....</b>	<b>287</b>
<b><u>3. Construction du sens des expressions complexes Adj-N et N-Adj.....</u></b>	<b>287</b>
<b>3.1. Les facteurs à prendre en compte au niveau de l'adjectif.....</b>	<b>288</b>
3.1.1. L'extension de l'adjectif.....	288
3.1.2. La polysémie de l'adjectif.....	289
3.1.3. La place de l'adjectif.....	291
<b>3.2. Les facteurs à prendre en compte au niveau du substantif.....</b>	<b>293</b>
<b><u>4. La combinaison Adj-N et N-Adj en Grammaire Cognitive.....</u></b>	<b>295</b>
<b>4.1. Adj-N et N-Adj : intégration d'unités symboliques.....</b>	<b>295</b>
<b>4.2. Le schéma constructionnel.....</b>	<b>300</b>
<b>4.3. Les relations de valence.....</b>	<b>302</b>

<b>CHAPITRE 3. LES ADJECTIFS <i>CURIEUX</i> ET <i>PAUVRE</i> EN GRAMMAIRE COGNITIVE. A LA RECHERCHE DE REGULARITES DANS LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS <i>CURIEUX-N / N-CURIEUX</i> ET <i>PAUVRE-N / N-PAUVRE</i>.....</b>	<b>309</b>
<b><u>1. L'adjectif <i>curieux</i> en combinaison avec un nom.....</u></b>	<b>309</b>
<b>1.1. La sémantique de l'adjectif <i>curieux</i>.....</b>	<b>310</b>
1.1.1. Curieux : homonymie ou polysémie ? .....	310
1.1.2. Evolution diachronique de l'adjectif <i>curieux</i> .....	311
1.1.3. Panorama des sens de curieux en synchronie.....	312
<b>1.2. Représentation de la signification de l'adjectif <i>curieux</i>.....</b>	<b>314</b>
<b>1.3. La construction du sens des expressions <i>curieux-N</i> et <i>N-curieux</i> : à la recherche de régularités.....</b>	<b>316</b>
1.3.1. Activation sémantique.....	316
1.3.2. Place et fonction de l'adjectif.....	320
1.3.3. Importance de la sémantique du nom.....	321
1.3.4. Régularités.....	323
<b><u>2. L'adjectif <i>pauvre</i> en combinaison avec un nom.....</u></b>	<b>325</b>
<b>2.1. La sémantique de l'adjectif <i>pauvre</i>.....</b>	<b>325</b>
<b>2.2. Représentation de la signification de l'adjectif <i>pauvre</i>.....</b>	<b>327</b>

<b>2.3. La construction du sens des expressions <i>pauvre-N</i> et <i>N-pauvre</i> : à la recherche de régularités.....</b>	<b>329</b>
2.3.1. Activation sémantique.....	330
2.3.2. Place de l'adjectif et sémantisme du nom.....	331
2.3.2. Régularités.....	332
<b>CONCLUSION ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>335</b>
<b>INDEX.....</b>	<b>345</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>349</b>

## INTRODUCTION

**D**érivé du grec *poly* pour ‘plusieurs’ et *sem* pour ‘sens’, le terme *polysémie* désigne un phénomène langagier dont il existe autant de formulations différentes que d’auteurs ayant tenté d’en proposer une définition. M. Bréal (1897 : 314)<sup>1</sup> est le premier à avoir introduit le terme de *polysémie*<sup>2</sup> pour caractériser la capacité des mots à « *prendre un sens nouveau* » – « *Il n’a pas été donné de nom, jusqu’à présent, à la faculté que possèdent les mots de se présenter sous tant de faces ! On pourrait l’appeler polysémie* ». Depuis, il est néanmoins communément admis que la polysémie correspond à l’association de sens différents mais reliés pour une seule et même forme linguistique. P. Cadiot & B. Habert (1997 : 3) par exemple parlent de polysémie lorsqu’il y a « *existence de sens différents pour un même mot, mais de sens perçus<sup>3</sup> comme reliés d’une manière ou d’une autre* ». La notion de perception est importante. Un même mot peut en effet présenter des sens différents, entre lesquels cependant le lien n’est plus vivace pour les membres d’une même communauté linguistique. C’est le cas notamment du célèbre nom *grève* – exemple ô combien privilégié des linguistes – dont les deux sens ‘rive d’un point d’eau’ et ‘arrêt de travail’ sont aujourd’hui appréhendés comme deux unités sémantiques distinctes et sans aucun rapport entre elles, bien qu’elles soient reliées étymologiquement. Pour qu’un item soit qualifié de polysémique, il faut donc que les locuteurs-auditeurs aient conscience du lien entre ses sens.

Dans cette thèse, nous avons retenu la formulation de G. Kleiber (1999 : 55) qui, selon nous, fait particulièrement bien ressortir les deux conditions autour desquelles s’articule la polysémie : « *(i) une pluralité de sens liée à une seule forme, (ii) des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints, mais qui se trouvent unis par tel ou tel rapport* ».

Ces deux conditions définitoires, pluralité de sens et rapport entre ces sens, mettent explicitement en lumière la spécificité de la polysémie, en la distinguant de ses deux complémentaires. Cette notion s’inscrit en effet dans un double système d’opposition : 1) l’opposition entre polysémie et homonymie, correspondant à l’identité phonique ou graphique entre deux unités de la langue qui n’ont pas, par ailleurs, la même signification, et 2) l’opposition entre polysémie et monosémie, correspondant au phénomène qui associe à une

---

<sup>1</sup> Cette citation est extraite d’un article intitulé « L’histoire des mots » réédité dans l’ouvrage de M. Bréal de 1897 mais dont la première publication date de 1887.

<sup>2</sup> En réalité, d’après R.H. Robins (1967), ce sont les Stoïciens qui ont été les premiers, durant l’Antiquité Grecque, à souligner les rapports entre un mot et ses sens. Ils ont mis en lumière deux phénomènes principalement : la synonymie et l’ambiguïté (confondant l’homonymie et la polysémie). Ils en sont cependant restés au stade de la simple observation et il aura fallu attendre la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle pour que naisse un regain d’intérêt pour la polysémie.

<sup>3</sup> Souligné par nous.

forme linguistique un seul sens. D'une part, c'est le caractère non arbitraire de l'ensemble des sens d'un même mot qui permet de différencier la polysémie de l'homonymie. D'autre part, c'est le fait qu'à une seule forme soient associés plusieurs sens permet de la distinguer de la monosémie (avec éventuellement modulation contextuelle).

La polysémie reste un phénomène relativement difficile à définir. Comme le soulignent B. Victorri & C. Fuchs (1996 : 11), « *La polysémie, comme beaucoup d'autres termes linguistiques, est une notion qui se laisse très facilement appréhender de manière intuitive, mais qui se révèle beaucoup plus rétive à une définition rigoureuse* ». Ainsi, les débats autour de la polysémie portent aussi bien sur la notion de sens multiples que sur la caractérisation du rapport les reliant. En effet, il est généralement admis que deux sens sont apparentés s'ils sont à la fois « *génétiquement reliés* » c'est-à-dire issus d'un même étymon, et « *sémantiquement reliés* » c'est-à-dire que les locuteurs-auditeurs soient capables de percevoir des points communs entre eux (F. Récanati, 1997).

Au fil du temps, la polysémie s'est peu à peu imposée comme étant un phénomène incontournable dans les langues naturelles. Elle occupe aujourd'hui une place de choix au cœur même du débat sémantique, comme en témoigne l'abondance de la littérature actuelle dont elle est le sujet principal d'étude. Aussi, si l'on a longtemps pensé que la polysémie représentait l'exception plutôt que la norme, ce n'est plus le cas aujourd'hui et on lui reconnaît un caractère central et massif. Aucune catégorie de mots n'y échappe, sont à la fois touchés les catégories lexicales ouvertes (noms, verbes, adjectifs, adverbes) et les inventaires fermés d'items grammaticaux (déterminants, conjonctions, prépositions...), sans oublier les marques de flexion, les affixes, etc. ... Force est ainsi de reconnaître le caractère régulier de la polysémie, qui n'est plus conçue comme un accident ou un phénomène marginal en langue mais plutôt comme un phénomène constitutif même de la sémantique des langues naturelles. « *La polysémie est un fait linguistique de base – un trait fort répandu et important dans toutes les langues naturelles* » (I. Mel'čuk & A. Polguère, 1995 : 156-157).

Les problématiques liées à la polysémie sont multiples. Comme nous l'avons évoqué, la définition même du phénomène est sujette à discussion. Nous avons quant à nous choisi de nous concentrer dans ce travail de thèse sur 1) la polysémie lexicale et plus précisément sur la représentation de la signification des polysèmes, et 2) la construction du sens des expressions complexes<sup>4</sup> issues de la combinaison d'unités dont l'une au moins est polysémique. Nous aborderons essentiellement des noms communs, et en particulier les substantifs *table*, *bureau*, *verre*, *arbre* et *livre* ainsi que des adjectifs qualificatifs, et plus particulièrement les items *curieux* et *pauvre*. Les unités que nous analyserons ont été sélectionnées en raison de leur important degré de polysémie. Et, si certains ont déjà fait l'objet d'études sur lesquelles nous pourrions nous appuyer – notamment pour les noms *bureau*, *verre* et *livre* ou l'adjectif *curieux*

---

<sup>4</sup> Nous appellerons « expression complexe » toute combinaison lexicale formée d'au moins deux unités et/ou expressions lexicales (elles-mêmes simples ou complexes).

– d’autres comme *table*, *arbre* et *pauvre* n’ont pas encore été le sujet d’analyses linguistiques très approfondies.

**Représentation de la signification.** Relativement à la représentation de la signification, différentes écoles s’affrontent sur la question de l’organisation du contenu sémantique des polysèmes : un sens premier dont dérivent des sens secondaires ou bien un potentiel sémantique dont est issu l’ensemble des sens ? Comme nous pourrions nous en rendre compte dans la première partie de cet ouvrage, cette question est directement tributaire de la manière dont est conçue la relation langue - réel, c’est-à-dire des mots aux entités qu’ils permettent de désigner.

Nous montrerons ainsi que la problématique relative à la représentation de la signification des polysèmes est forcément liée à la question de la référence et du rapport envisagé entre référence et signification/sens. Ainsi, selon que la référence est envisagée comme extralinguistique (objectivisme) conditionnée par la signification même des mots, la polysémie est appréhendée en termes de sens premier à partir duquel sont obtenus les autres sens par dérivation, métaphorique et métonymique essentiellement. Si la référence est envisagée comme intralinguistique, notamment dans les modèles prônant un sens schématico-constructif, la polysémie est alors envisagée en termes de noyau de sens ou de potentiel sémantique duquel sont issus tous les sens suite à l’action de différents mécanismes contextuels.

Il s’agira par conséquent de faire le panorama de différents types de modèles de la signification, en axant notre réflexion sur l’analyse proposée de la polysémie. Nous présenterons principalement les approches classiques basées sur la notion de vériconditionnalité, les théories du prototype, les approches structuralistes et du signifié de puissance, et enfin celles des formes schématiques et des schémas conceptuels. Ce panorama, outre faire l’état des lieux sur la question de la polysémie en sciences du langage, devrait nous permettre de déterminer ce qui s’avère pertinent ou non en matière de représentation de la signification des polysèmes, et par là même de poser les bases de notre propre réflexion.

L’objectif de la seconde partie de ce travail consiste en l’apport d’éléments pour la modélisation de la signification d’items lexicaux polysémiques. Nos travaux ont été menés dans le cadre du projet ElaDyS – Elaboration Dynamique de la Signification – au sein du Laboratoire de Recherche sur le Langage de l’Université Blaise Pascal, Clermont II. L’orientation des hypothèses du projet est résolument cognitiviste. Aussi, les membres d’ElaDyS considèrent que les unités de la langue sont chacune associées à une structure sémantico-conceptuelle, laquelle présente des régularités pouvant faire l’objet d’une théorisation. Dans cette thèse, nous partirons ainsi du postulat que les items linguistiques sont reliés dans l’appareil cognitif des locuteurs-auditeurs d’une langue à une structure organisée d’informations sémantico-conceptuelles. Cette position soulève deux questions : celle de l’architecture des structures représentationnelles de la signification des mots d’une part, et



celle de la nature des éléments constitutifs et des liens qui les unissent au sein de telles structures d'autre part. Nous argumenterons notamment que ces structures doivent nécessairement prendre la polysémie des mots. Nous mènerons nos analyses dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive initiée par R.W. Langacker (1987, 1991, 2008). Nous nous concentrerons notamment sur le modèle des réseaux schématiques (*Schematic Network Model*) pour représenter la signification des items lexicaux à sens multiples et reliés. Dans un souci de concision, nous nous focaliserons sur cinq noms bien précis, en l'occurrence les noms *table*, *verre*, *bureau*, *arbre* et *livre*. Puis, sur la base d'une critique des travaux de D. Tuggy (1993), nous envisagerons la possibilité de représenter le contenu sémantico-conceptuel des items linguistiques à sens multiples le long d'un continuum, allant de l'homonymie à l'indétermination, en passant par la polysémie et le phénomène des facettes, et ce toujours dans une perspective linguistico-cognitive. Chemin faisant, nous ébaucherons une typologie des différents sens que nous aurons rencontrés lors de notre étude des noms *table*, *verre*, *bureau*, *arbre* (polysémie) et *livre* (multifacialité). Cette typologie sera articulée autour des deux formes de polysémie bien connues que sont la polysémie par métonymie et la polysémie par métaphore, ainsi qu'une troisième forme qui serait selon nous liée aux informations sémantico-conceptuelles dites de fonctionnalité, véhiculées par la signification de certains polysèmes et qui permettraient l'émergence de sens bien spécifiques.

**Construction du sens.** Nous traiterons de la construction du sens d'expressions complexes issues de la combinaison d'unités linguistiques dont au moins une est polysémique dans la troisième et dernière partie de ce travail de thèse. Là aussi, la polysémie n'est pas sans poser des difficultés quant à cette question. En effet, si considéré isolément un polysème est associé à plusieurs sens, comment expliquer qu'en emploi il n'en présente plus qu'un qui soit identique pour le locuteur à l'origine de l'énoncé dans lequel le polysème est inséré ainsi que pour l'auditeur qui comprend et interprète ce même énoncé ? Autrement dit, comment l'ambiguïté d'un item en langue est-elle « levée » en discours ?

Afin d'apporter des éléments de réponse, nous ferons l'hypothèse de l'intervention de différents paramètres contextuels au cours de la construction du sens pour lever l'ambiguïté portée par un mot polysémique. Il s'agira par conséquent de s'interroger tout d'abord sur la notion de contexte. Nous distinguerons ainsi entre contexte linguistique et contexte extralinguistique et nous étudierons d'une part comment les unités constitutives d'une expression complexe s'influencent mutuellement lorsqu'elles sont en combinaison et/ou si l'expression complexe résultante influence elle aussi les unités qui la composent, et d'autre part quels éléments extérieurs à la combinatoire et à l'énoncé qui l'intègre participent à la construction du sens de l'expression complexe.

Une fois identifiés certains des divers facteurs contextuels qui peuvent intervenir, nous nous intéresserons au processus même de construction du sens : les différents contextes



agissent-ils simultanément ou bien en plusieurs étapes successives ? Les auditeurs peuvent-ils ne s'appuyer que sur un type de contexte ou bien faut-il qu'ils aient systématiquement recours aux contextes linguistique et extralinguistique pour lever l'ambiguïté potentielle due à la présence d'un polysème ? Deux écoles encore s'opposent sur ces questions. L'une consiste à voir le contexte comme un « filtre » qui sélectionne un sens parmi tous ceux susceptiblement construits. L'autre considère que le contexte participe à la construction du sens de l'énoncé, et ce dès le début du processus, conduisant à l'émergence d'un seul sens parmi tous ceux susceptibles d'être construits. La comparaison critique de ces deux approches devrait nous permettre de déterminer quelle proposition est la plus cohérente au vu des éléments que nous aurons mis en évidence.

Là aussi, nous traiterons cette problématique dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, à partir de la combinatoire entre un adjectif qualificatif et un nom. Aussi, après avoir abordé les noms dans la seconde partie de la thèse, nous évoquerons ensuite les adjectifs, d'abord dans une perspective traditionnelle puis en linguistique cognitive. Nous nous concentrerons enfin sur les expressions N-Adj et Adj-N essentiellement, c'est-à-dire des syntagmes nominaux dans lesquels l'adjectif a la fonction épithète. Deux adjectifs polysémiques ont particulièrement retenu notre attention, *curieux* et *pauvre*. Il s'agira de déterminer au cours de notre analyse de ces items en combinaison avec un substantif, s'il est possible de déceler des régularités dans le processus de construction du sens qui permettent, pour ces polysèmes, de prédire le sens qu'ils prendront systématiquement lors de l'interprétation des expressions dans lesquelles ils seraient intégrés.

**PARTIE 1**  
**REPERES THEORIQUES**

**CHAPITRE 1**  
**OBJECTIVISME ET SENS PREMIER VS CONSTRUCTIVISME ET NOYAU DE SENS**

- 1. Les théories sémantiques objectivistes**
- 2. Les théories sémantiques constructivistes**

**CHAPITRE 2**  
**THEORIES SEMANTIQUES REFERENTIALISTES ET POLYSEMIE**

- 1. Les sémantiques vériconditionnelles**
- 2. La sémantique du prototype**

**CHAPITRE 3**  
**THEORIES SEMANTIQUES ENTRE OBJECTIVISME ET CONSTRUCTIVISME**  
**(AREFERENTIALITE ET SENS PREMIER)**

- 1. La sémantique structurale et l'analyse sémique**
- 2. L'approche sémantique du signifié de puissance (J. Picoche)**

**CHAPITRE 4**  
**THEORIES CONSTRUCTIVISTES ET POLYSEMIE**

- 1. L'approche d'un sens schématico-constructif**
- 2. Archétypes sémantiques et schémas conceptuels intégrés (M.L. Honeste)**

**CONCLUSION**

# CHAPITRE 1

## OBJECTIVISME ET SENS PREMIER VS. CONSTRUCTIVISME ET NOYAU DE SENS

La première partie de notre travail de thèse, intitulée *Repères théoriques*, présente un panorama non exhaustif de différentes théories ayant marqué la recherche en sémantique. Confronté à la multitude foisonnante des approches du sens existantes, nous sommes bien sûr dans l'impossibilité de toutes les exposer. Nous avons donc choisi d'en sélectionner quelques unes, que nous pensons être les plus représentatives.

Les approches que nous allons présenter sont classées en fonction de critères précis. Nous nous appuyons sur la réflexion menée par G. Kleiber (1999 : 15-52) pour les hiérarchiser selon la conception de la signification, de la référence et du rapport envisagé entre ces deux notions, que chacune véhicule. Signification, référence et le rapport signification-référence sont en effet des questions primordiales pour le traitement de la polysémie des langues naturelles dans toute théorie sémantique. Nous pensons notamment que les orientations adoptées à ces sujets sont directement liées avec la manière de traiter ce phénomène langagier. C'est d'ailleurs ce que nous essaierons de montrer tout au long de notre première partie.

Nous étudierons plus particulièrement dans le chapitre suivant le modèle vériconditionnel classique et la théorie du prototype. Le second chapitre sera consacré à la sémantique structuraliste européenne, à la sémantique interprétative qui est l'un de ses prolongements et aux approches basées sur l'idée de signifié de puissance. Enfin, nous évoquerons des modèles élaborés dans une perspective plus cognitive, axés sur les notions de schémas conceptuels intégrés puis de formes schématiques. Nous proposons de distinguer entre les théories sémantiques issues du courant « *objectiviste* » (G. Kleiber, 1999 : 17) – les modèles classiques et prototypiques, et celles relevant du courant « *constructiviste* » (*Ibid.* : 18) – schémas, formes schématiques. Les premières envisagent une référence extralinguistique conditionnée par la signification même des expressions de la langue. La polysémie est alors généralement appréhendée en termes de sens premier à partir duquel sont obtenus les autres sens par dérivation, métaphorique et métonymique essentiellement. A l'opposé, les secondes prônent une référence intralinguistique sans rapport avec la signification des expressions linguistiques. La polysémie est alors conçue en termes de noyau de sens ou de potentiel sémantique duquel sont issus tous les sens observables en emploi suite à l'action de différents mécanismes contextuels d'enrichissement ou de spécialisation.

Bien sûr, cette dichotomie peut paraître simpliste. Il est toujours délicat de vouloir classer des théories de manière cohérente pour éviter d'en faire catalogue. C'est d'autant plus vrai que certaines des approches présentées ici, en l'occurrence les sémantiques structuralistes

et celles axées sur l'idée d'un signifié de puissance, se situent à l'intersection des deux courants que nous avons retenus et s'en inspirent.

En bref, l'objectif du présent chapitre consiste essentiellement à préciser les notions d'objectivisme et de constructivisme, ainsi que les grands principes qui leur sont sous-jacents en matière de référence, de signification et de polysémie. Il s'agit ainsi de justifier dans un premier temps le regroupement des théories que nous allons aborder. A partir d'exemples précis, nous soulignerons plus particulièrement quelles sont les difficultés rencontrées lors du traitement de la polysémie selon que la signification est conçue comme directement liée au non à la référence. Au delà d'un simple « état de l'art », la première partie de notre travail de thèse nous permettra ainsi de poser les bases de notre propre réflexion.

## 1. LES THEORIES SEMANTIQUES OBJECTIVISTES<sup>1</sup>

### 1.1. UNE REFERENCE EXTRALINGUISTIQUE

Les tenants des approches objectivistes placent la notion de *référence*, c'est-à-dire « *la relation qui unit une expression linguistique au "quelque chose" qu'elle exprime* » (G. Kleiber, 1999 : 15), au cœur de toute théorie de la signification. Ils considèrent en effet que les expressions de la langue ont avant tout une fonction référentielle, autrement dit qu'elles permettent aux locuteurs-auditeurs de renvoyer à l'ensemble des entités du monde et de la réalité : objets, personnes, états de faits extérieurs et indépendants du langage (J. Lerot, 1983 : 149-150).

De fait, les théories sémantiques objectivistes sont par conséquent sous-tendues par un engagement ontologique prônant l'existence objective des éléments du monde et de la réalité, auxquels les locuteurs-auditeurs font précisément référence à l'aide des expressions linguistiques. « *Tout ce à quoi on réfère doit exister* » (J.R. Searle, 1972 : 121). Pouvoir parler d'entités fictives qui n'ont, jusqu'à preuve du contraire, aucun référent dans le monde réel (par exemple le père Noël, les centaures, les monstres), n'est cependant pas perçu comme un obstacle à la notion même de référence. Il suffit que l'accès à la référence soit étendu du monde réel à l'ensemble des mondes possibles (réels et imaginaires), c'est-à-dire que la référence soit définie comme la fonction par laquelle « *un signe linguistique [... renvoie] à un objet du monde extralinguistique, réel ou imaginaire* » (J. Dubois et al., 2002 : 404).

### 1.2. UN SENS QUI CONDITIONNE LA REFERENCE

Quel rapport les objectivistes établissent-ils entre sens et référence ? En plus de considérer la référence comme le lien entre le monde (réel ou imaginaire) et la langue qui permet de le désigner, les objectivistes estiment que la référence est conditionnée par le sens même des expressions linguistiques.

---

<sup>1</sup> Dans les sections consacrées aux théories sémantiques objectivistes, signification et sens seront considérés comme des synonymes.

De fait, il s'agit d'un sens conçu comme étant référentiel par nature. Dans la perspective objectiviste, il est ainsi constitué de traits correspondant aux propriétés définitoires, spécifiques au référent de l'expression à laquelle il est associé. « *Le sens référentiel [...] est ainsi un faisceau de traits intrinsèques ou inhérents au référent, ou encore traits objectifs, c'est-à-dire des traits qui sont supposés être possédés par le référent, donc des traits référentiels, en lien avec la réalité* » (G. Kleiber, 1999 : 35). Il correspond alors à la description de la liste finie des conditions<sup>1</sup> devant être remplies pour que la référence puisse s'établir entre l'expression et l'entité qu'elle désigne.

Parce qu'il est référentiel, le sens tel qu'il est appréhendé par les objectivistes est considéré comme stable et donc définissable hors contexte. Ainsi, on estime qu'il est associé conventionnellement par avance aux expressions linguistiques. Les locuteurs-auditeurs ne peuvent pas attribuer n'importe quelle expression aux entités auxquelles ils veulent référer, mais seulement celle dont le sens correspond aux propriétés des entités en question. Tout sens est ainsi un pré-requis connu et partagé par l'ensemble des membres d'une même communauté linguistique.

Dans une terminologie plus récente, J.C. Milner (1978 : 332-333) distingue ainsi la « *référence virtuelle* » pour parler du sens, de la « *référence actuelle* » pour parler de la référence aux éléments extralinguistiques :

« Pour qu'une unité lexicale puisse être employée dans une combinaison ayant pour référence actuelle un objet du monde X, il faut que le sens proprement lexical de l'unité le permette, autrement dit que les propriétés de l'objet X et celles qui caractérisent le sens de l'unité, se conviennent. Réciproquement, le sens d'une unité s'exprime par une définition, énonçant les propriétés qui sont requises d'un objet du monde pour qu'il constitue la référence actuelle d'une combinaison où entre l'unité en cause. Le sens établit les conditions de possibilités générales d'une désignation : on peut le considérer comme une relation référentielle en puissance ou virtuelle ».

Pour résumer, l'approche objectiviste du sens en fait ce qui détermine les entités du monde auxquelles peut s'appliquer (ou non) une expression de la langue. Elle s'appuie sur le fait qu'une unité linguistique, bien que sans rapport direct avec les éléments de la réalité extérieure à la langue, est malgré tout reliée à la référence, grâce aux traits – fonctionnant comme des conditions d'application de la référence – constituant son sens. Notons pour finir que le sens des expressions est généralement défini hors contexte, au niveau de la langue uniquement. De fait, le sens apparaît comme fondamentalement stable. Les variations contextuelles dont il peut faire l'objet ne sont pas ou à peine évoquées.

### 1.3. LES THEORIES SEMANTIQUES OBJECTIVISTES ET LA POLYSEMIE

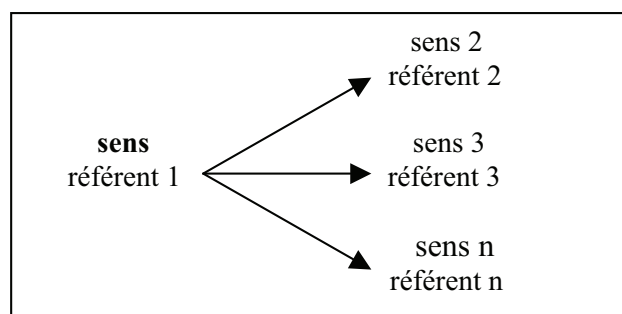
Si le sens conditionne la référence, comment les approches objectivistes vont-elles appréhender la polysémie sachant que ce phénomène langagier associe à une même expression lexicale plusieurs sens – et donc de leur point de vue plusieurs référents ?

---

<sup>1</sup> Parfois appelées « *conditions de vérité* », « *conditions de satisfaction* » ou encore « *conditions d'application* » (voir F. Récanati, 1997).

## 1.3.1. L'HYPOTHESE D'UN SENS PREMIER

Décrire la polysémie d'un item en termes de sens premier et de sens secondaires est un procédé courant en linguistique. Il s'agit d'ailleurs de la méthode généralement choisie dans les dictionnaires de langue pour retranscrire le contenu sémantique des polysèmes. C'est en outre le mode de description qu'adoptent préférentiellement les théories sémantiques relevant de l'objectivisme. Corollaire de leur conception référentielle du sens, elles associent aux polysèmes autant de sens qu'ils ont de référents. L'un d'entre eux est alors considéré comme le sens de base et les autres comme des sens dérivés de ce sens premier. Chaque sens polysémique est donc lié à un contexte particulier, en fonction du référent auquel il est associé.



**Hypothèse du sens premier**  
**pour la structuration de la polysémie lexicale**<sup>1</sup>

Une telle pratique date des premiers sémanticiens (A. Darmesteter, 1887 ; M. Bréal, 1897 ; etc.) qui retraçaient diachroniquement l'évolution des sens d'un mot et montraient comment il avait pu passer d'un sens au suivant. Encore au XX<sup>ème</sup> siècle, J. Picoche, R. Martin, G. Kleiber (version étendue de la sémantique du prototype), etc. pour ne citer qu'eux, ont repris un tel principe de structuration de la polysémie lexicale. Nos différentes lectures ont révélé que le sens premier est généralement considéré comme le sens le plus concret de l'expression lexicale en question, c'est-à-dire celui dont le référent est le plus facilement descriptible par des traits référentiels. Par exemple, quand le verbe polysémique *courir* signifie (en parlant de l'homme ou de certains animaux) 'se déplacer rapidement par un mouvement successif et accéléré des jambes ou des pattes en prenant appui sur le sol', il s'agit d'un sens plus concret que lorsqu'il signifie 'se dérouler de façon continue' en parlant du temps (J. Picoche, 1986). Cependant et comme nous le verrons par la suite, il semble bien qu'aucun consensus n'a jamais été trouvé sur un seul et unique critère formel qui permettrait de déterminer à coup sûr le sens premier d'un item de la langue. Chacun se fie habituellement à son intuition, sachant que beaucoup de linguistes optent pour le sens le plus concret ou bien le sens étymologique, d'autres pour le sens le plus fréquemment exprimé en discours, ou encore pour le sens prototypique, sachant que tous peuvent être confondus.

<sup>1</sup> Schéma proposé à partir de G. Jacquet, F. Venant & B. Victorri (2005 : 108).

Après avoir déterminé, quel qu'il soit, le sens premier d'une expression, il reste à définir comment s'y rattachent les autres sens polysémiques. En général, ils sont analysés comme le résultat d'opérations de dérivation (métaphore, métonymie, analogie...), autorisant diverses extensions et/ou réductions sémantiques à partir du sens premier. Chacun des sens, premier et secondaires, est alors décrit par une liste de traits référentiels et descriptifs.

### 1.3.2. EXEMPLE : LE NOM *SOURIS*

Une analyse, relativement intuitive et non exhaustive, du nom polysémique *souris* à partir de l'article lexicographique proposé par le *TLFi* va nous aider à illustrer ce mode de description sémantique, en termes de sens premier et de sens dérivés.

Les lexicographes ont choisi de noter le sens premier de *souris* : 'petit mammifère rongeur [...] dont l'espèce commune mesure de 8 à 10 cm, possède un pelage gris, une longue queue, de grandes moustaches, un museau pointu, et peut, par ses facultés extrêmes d'adaptation et de reproduction, causer de nombreux dégâts dans les habitations, etc.'. Dans le cadre objectiviste, les autres sens sont obtenus à partir de ce sens premier par diverses opérations de dérivation. Par exemple, le nom *souris* est donné par extension à des espèces non domestiques voisines de la souris commune mais aussi à de petits marsupiaux qui ressemblent à cette dernière, comme en témoignent respectivement les expressions *souris agraire/des champs/épineuse/etc.* ou *souris marsupiale/volante/etc.* Par métaphore, cet item peut également désigner une personne qui par son comportement, son allure, sa petite taille, etc. fait penser à l'animal du même nom, souvent une jeune fille ou une jeune femme. Par analogie de forme ou de couleur avec le rongeur ou l'une de ses particularités, le nom *souris* peut encore dénoter un petit robot électrique ou électronique doté d'une intelligence artificielle et capable de reconnaître un environnement donné (*souris automatique*), un périphérique d'entrée relié à un ordinateur par un cordon, un petit fragment osseux ou cartilagineux flottant librement dans une cavité et fuyant sous les doigts à la palpation (*souris articulaire*), le muscle charnu situé à l'extrémité d'un gigot de mouton, etc.

Cependant, force est de reconnaître que les limites de ce type d'exercice sont rapidement atteintes. En effet, certains des sens considérés comme dérivés se laissent difficilement rattacher au sens donné pour premier. Par exemple pour *souris*, comment expliquer que ce nom puisse désigner à la fois une femme légère ou encore un baiser furtif sur l'œil ? Voici une autre des difficultés majeures rencontrées lorsqu'il s'agit de déterminer comment sont dérivés les sens d'un polysème après avoir réussi à se mettre d'accord sur son sens premier (si tant est qu'on puisse y arriver) : trouver des règles de dérivation systématiques et générales suffisamment précises qui permettraient d'expliquer l'ensemble des sens de l'item en question.

## 1.4. LES LIMITES DU PARADIGME OBJECTIVISTE

Deux principales objections ont été formulées à l'encontre des approches objectivistes du sens. La première concerne le caractère strictement référentiel attribué au sens et la seconde s'attaque à sa prétendue stabilité.

Ainsi, certains<sup>1</sup> ont mis en évidence le fait que les analyses sémantiques menées dans une perspective uniquement référentialiste ne semblaient pertinentes et donc satisfaisantes que pour quelques expressions linguistiques, à savoir préférentiellement les noms à dénoté concret. Aussi on s'est demandé si les définitions sémantiques proposées ne seraient pas davantage que des descriptions des référents que des définitions sémantiques des mots qui permettent de les désigner. Ceci expliquerait que les expressions plus abstraites (dont les référents sont difficilement descriptibles par des traits référentiels, par exemple des noms comme *mensonge*, *passé*, *émotion*) soient généralement délaissées par les analyses objectivistes. De surcroît, nombreux sont ceux à avoir dénoncé la prétendue objectivité de tels traits qui ne seraient pas possédés par l'entité désignée par l'expression linguistique en elle-même mais plutôt des traits subjectifs, dépendants de l'analyste et dont la validité universelle est sujette à caution.

D'autres écoles, qui vont de la logique à l'interactionnisme, se sont interrogées – et s'interrogent encore – sur l'absence de prise en compte du rapport existant entre signification en langue et sens en discours dans l'analyse sémantique. Leur idée est qu'il n'est pas pertinent d'analyser la signification des expressions linguistiques sans retenir la dimension contextuelle indissociable de toute interprétation, et donc qu'elle n'aurait pas le caractère stable et conventionnel que lui attribuent les objectivistes.

## 2. LES THEORIES SEMANTIQUES CONSTRUCTIVISTES

En réaction aux modèles référentiels du sens et sur la base des critiques formulées à leur encontre, se sont développés ces dernières années de nombreux courants rassemblés sous la dénomination « *paradigme constructiviste* » (G. Kleiber, 1999 : 18). Leurs points communs : le rejet d'une référence extralinguistique et d'un sens qui ne serait que descriptif.

### 2.1. UNE REFERENCE INTRALINGUISTIQUE

Contrairement au dogme objectiviste, les constructivistes pensent qu'il est impossible d'avoir une connaissance objective de la réalité. Selon eux, ce que nous croyons être le monde n'est en fait qu'une conceptualisation basée sur notre perception et nos acquis expérimentiels, de sorte que nous n'en appréhenderions qu'une image. « *L'appréhension des objets du monde se fait à partir de leur perception sensible et des expériences pratiques qui y sont liées. La représentation de ces objets demeure donc dépendante des capacités extéroceptives de l'espèce humaine [...]. Ainsi est-il illusoire, en son principe, d'imaginer que l'homme puisse, de quelque façon que ce soit, saisir en sa totalité le réel d'un objet mondain* » (P. Siblot,

---

<sup>1</sup> Notamment de nombreux romanistes européens, dont F. Rastier, mais aussi B. Pottier, E. Coseriu, G. Wotjak, H. Geckeler, A.J. Greimas, K. Baldinger, K. Heger, G. Hilty, P. Schifko, etc.



1995 : 96). Sous cet angle, l'homme n'aurait accès au monde que tel qu'il lui paraît être, en fonction d'un point de vue, qu'il soit quantitatif – étant donné ses limites perceptuelles qui l'empêchent de saisir un objet dans son entièreté ; ou qualitatif – la reconnaissance des objets du monde dépendant à la fois du regard sur et de l'interaction avec l'environnement dans lequel l'homme se trouve. Ainsi, les constructivistes pensent que ce que nous nommons la réalité ne serait qu'une construction de l'esprit, et qui ne préexisterait donc pas au discours.

En conséquence, ils revendiquent une référence intralinguistique, purement interne au langage (voir par exemple J.C. Anscombe, 1996 ; P. Attal, 1994). Dans cette optique, les expressions linguistiques renvoient seulement à des représentations mentales élaborées et qui n'auraient de validité et d'existence que par et dans le discours – et non pas à des référents éléments d'un monde extralinguistique<sup>1</sup>.

## 2.2. UN SENS DETACHE DU MONDE ET DE LA REALITE

Les tenants du constructivisme considèrent que la signification doit être détachée de la référence, telle qu'elle est appréhendée par les objectivistes. De leur point de vue la référence se construit en discours, la signification telle qu'ils la conçoivent devient fondamentalement dynamique (elle perd son caractère stable et conventionnel), autonome, détachée du monde et de la réalité perçus. Deux arguments sont avancés afin d'appuyer cette hypothèse : 1) l'existence de nombreux termes, en particulier d'expressions dont le référent est abstrait comme c'est le cas pour les mots *nature*, *histoire*, etc., dont le sens varie d'un individu à l'autre, et 2) le fait que le « hors-contexte » n'existe pas puisque les expressions de la langue ne sont jamais employées et donc interprétées isolément. Dans cette perspective, le sens de toute unité lexicale serait négocié par les interlocuteurs à chaque emploi, c'est-à-dire construit à chaque fois contextuellement. Autrement dit, les items linguistiques n'auraient pas de sens prédéfinis mais produiraient le sens souhaité en fonction du contexte et des intentions des interlocuteurs.

Concevoir un sens dynamique a pour autre conséquence l'impossibilité de le décrire en termes de traits sémantiques référentiels descriptifs. Les constructivistes leur substituent soit des traits abstraits « adéscriptifs » (J.C. Anscombe, 1996), soit des traits abstraits très généraux.

**Traits adéscriptifs.** De nombreux pragmaticiens, dont J. C. Anscombe & O. Ducrot (1983), L. Fant (1990), D. Wilson & D. Sperber (1990), J. Moeschler (1993), J. Moeschler & A. Reboul (1994), attribuent au sens un statut argumentatif. Dans cette perspective, la signification d'une expression linguistique est conçue comme une instruction (d'où les appellations « *sens argumentatif* », « *sens instructionnel* », « *sens computationnel / procédural* » ou encore « *synthétique* »), qui dépend de l'expression en question et qui fournit des indications permettant de construire l'interprétation adéquate. Ont principalement été

---

<sup>1</sup> Entre autres, c'est la position qu'a développée A. Berrendonner (1994) dans son « *modèle pragmatico-cognitif* » de la référence, ou encore B. Victorri (1997) avec l'hypothèse des « *scènes verbales* » (voir p. 103).

analysés en termes de traits adjectifs les marqueurs grammaticaux comme les connecteurs, les affixes dérivationnels (D. Corbin, 1996) ainsi que certaines expressions référentielles.

**Traits abstraits.** D'autres choisissent de maintenir le caractère descriptif du sens. Cependant, il n'équivaut plus à une description immédiate de l'objet référé puisqu'au lieu d'avoir un correspondant référentiel univoque, il est associé à plusieurs catégories d'objets. L'objectif est d'arriver à dégager un noyau sémantique commun, invariant ou schématique, qui arrive à subsumer les différents sens des expressions auxquelles ce noyau sémantique est associé. Il n'est pas directement accessible : il se situe à un niveau supérieur de celui auquel se situent les emplois des expressions, d'où l'apparition de la distinction entre langue (signification) et discours (sens) qui n'était pas présente dans les modèles du courant objectiviste. Ce sont surtout les morphèmes grammaticaux, les temps verbaux et les prépositions, certains types d'adverbes<sup>1</sup>, etc., qui sont analysés de cette manière. Remarquons néanmoins que ce type de démarche<sup>2</sup> a également été testé sur des unités lexicales plus référentielles comme *arbre, boîte, lit, cendrier*, etc. (P. Cadiot, 1994 ; P. Cadiot & F. Némó, 1997 ; etc.).

### 2.3. LES THEORIES SEMANTIQUES CONSTRUCTIVISTES ET LA POLYSEMIE

Les modèles constructivistes ont initialement été élaborés tout spécialement pour analyser la polysémie des langues naturelles. Contrairement aux théories objectivistes qui se retrouvent dans l'obligation de représenter le sémantisme d'un polysème par autant de listes de traits référentiels descriptifs que cette expression présente de référents, les modèles du constructivisme privilégient l'unité plutôt que l'éclatement.

#### 2.3.1. L'HYPOTHESE D'UN NOYAU DE SENS

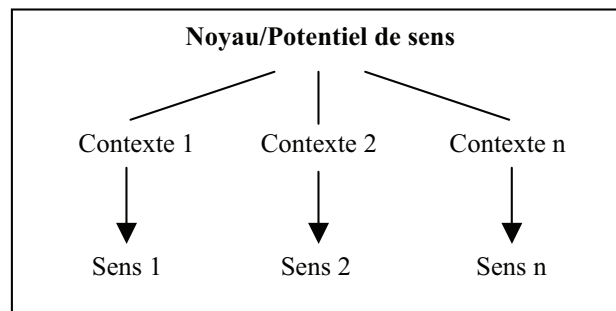
Comme nous venons de l'évoquer, les partisans des théories constructivistes de la signification considèrent que chaque expression – polysémique ou non – possède un noyau ou potentiel sémantique (décrit à l'aide de traits plus ou moins abstraits), à partir duquel sont obtenus le ou les sens suite à l'action de différents mécanismes contextuels de spécialisation et/ou d'enrichissement. L'idée est que le noyau de sens associé à chacune des expressions de la langue leur est unique et spécifique, comme un schéma organisateur, à partir duquel sont construits les différents sens de l'unité en contexte, y compris le sens premier tel qu'il est conçu dans les théories de l'objectivisme.

Pour déterminer le potentiel sémantique d'un item, les constructivistes ont à cœur de se dégager complètement de toute vision référentialiste. Pour ce faire, ils procèdent à l'inverse de la démarche sémasiologique qu'adoptent les objectivistes. Au lieu de partir d'une

<sup>1</sup> Voir B. Victorri & C. Fuchs (1996) mais surtout les linguistes anglicistes, par exemple les articles de W. Rotgé, C. Delmas, P. Larreya, N. Quayle, A. Joly, J.C. Souesme, A. Lancri, etc. dans le numéro XVII/1 (1996) de *Modèles Linguistiques*.

<sup>2</sup> Voir dans la lignée des travaux de A. Culioli les travaux menés par J.J. Franckel, D. Lebaud, D. Paillard, E. Saunier et S. de Vogüé.

description des propriétés de l'un des objets auxquels le mot réfère pour retrouver le sens premier, et ensuite expliquer comment on peut dériver les autres sens du mot, les constructivistes optent pour la méthode onomasiologique pour cerner les propriétés du mot lui-même. Ce sont ces propriétés qui expliquent alors que le mot puisse prendre des sens différents selon les énoncés dans lesquels il est inséré, et en même temps qu'il évoque aussi puissamment, à lui tout seul, la classe d'objets auquel on l'associe spontanément. Ce point de vue peut ainsi expliquer ce que le mot apporte au sens global de l'énoncé dans lequel il apparaît, ce qui lui apportent les autres éléments de ce même énoncé et quels types d'éléments sont nécessaires à la construction de son sens.



**Hypothèse du noyau/potentiel de sens pour la structuration de la polysémie lexicale<sup>1</sup>**

En deux mots, les analyses constructivistes mettent ainsi l'accent sur ce qui fait l'unicité et l'originalité d'un polysème. Fondamentalement dynamiques, elles permettent en outre de souligner ses capacités créatrices, responsables de la production permanente de nouvelles acceptions, ce qui n'était pas le cas pour les approches objectivistes.

2.3.2. EXEMPLE : LE VERBE *BATTRE*

Afin d'illustrer la notion de potentiel de sens, nous esquisserons une analyse sémantique du verbe *battre* à partir de la définition lexicographique du *TLFi*. Posons que le noyau sémantique commun à tous les emplois s'articule autour de l'idée que nous paraphraserons par l'expression 'donner des coups', déclinée et enrichie d'éléments variés dans les expressions *battre un enfant, un tapis, le blé*, etc. Dans ces exemples, le complément d'objet direct précise l'action verbalisée par verbe *battre* : on bat quelqu'un, un tapis, le blé en lui donnant des coups par le biais d'un objet quelconque (les poings, un bâton, un fléau, etc.). Dans les énoncés *la pluie bat les vitres, les cheveux battent sa figure*, etc. il s'agit toujours de coups donnés mais l'idée de répétition est venue se rajouter au potentiel sémantique initial, et dans l'expression *battre un ennemi*, en plus de coups donnés de manière répétitive, il y a l'idée du but visé, à savoir l'anéantissement. D'autres enrichissements ou spécialisations du noyau de sens de départ pourraient ainsi expliquer les emplois du verbe *battre* dans les

<sup>1</sup> Schéma proposé à partir de G. Jacquet, F. Venant & B. Victorri (2005 : 108).

expressions *battre les cartes*, *les œufs*, (le tambour pour donner le signal de) *la retraite*, (le métal pour faire de la) *monnaie*, (sa poitrine pour manifester) *sa culpé*, etc.

Cependant, l'idée de coups donnés est moins évidente, voire absente, dans d'autres emplois comme *battre des cils*, *le pavé*, *les bois*, ainsi que dans la locution figée *battre froid à quelqu'un ou se battre l'œil de quelqu'un ou quelque chose*. Afin de préserver l'unité et l'éclatement du sémantisme de *battre*, il faudrait imaginer un noyau de sens pour qu'il puisse rendre compte de ces derniers emplois. Sinon, le verbe *battre* se retrouverait analysé comme un homonyme présentant plusieurs sens différents non apparentés.

## 2.4. LES LIMITES DU PARADIGME CONSTRUCTIVISTE

Certains, dont G. Kleiber (1999 : 45), refusent d'adhérer aux propositions constructivistes « *radicales* » prônant un sens non descriptif et/ou abstrait quand elles conduisent à l'abandon plus ou moins complet d'un sens référentiel. « *Le langage est tant que système de signes est tourné vers le dehors, vers ce qu'on appelle ou ce qu'on croit être la réalité ou encore le monde, précisément parce qu'un signe n'est signe que s'il représente quelque chose d'autre que lui-même* » (G. Kleiber, 1999 : 25). En conséquence, l'idée est que les items de la langue doivent être traités comme des expressions pour lesquelles le locuteur entend non pas renvoyer à des abstractions ou des constructions mentales, mais bien à des entités appréhendées comme existant en dehors du discours. Que cette entité n'ait pas d'existence objective, que son existence ne soit due qu'à l'interaction homme-monde, n'est alors plus important car elle continue à être appréhendée comme si c'était une portion de la réalité, indépendante du langage.

Il est vrai qu'en s'éloignant du référent, les modèles sémantiques strictement constructivistes peinent à faire le raccord entre le sens non descriptif ou abstrait postulé et le référent finalement désigné, malgré le recours à un contexte qui se chargerait du raccordement référentiel (G. Kleiber, 1999 : 46-47). De plus, les tentatives d'explication du sens de noyaux/schémas invariants détachés des référents courent un double risque : celui d'être d'une certaine manière incontrôlables et celui d'être trop puissantes. Par incontrôlables, nous entendons qu'il est parfois difficile d'interpréter la formule abstraite définitoire proposée et que du coup il est difficile de vérifier sa pertinence applicative sur des données discursives. Par trop puissantes, nous voulons souligner le fait qu'elles peuvent également convenir à des entités qui ne se trouvent effectivement pas désignées par l'expression en question<sup>1</sup>.

## CONCLUSION. OBJECTIVISME VS. CONSTRUCTIVISME

Nous proposons ainsi de considérer grossièrement que les théories du sens se répartissent en deux grands ensembles selon leurs conceptions du sens, de la référence et du rapport entre les deux, dont découle le traitement proposé de la polysémie. Le tableau ci-dessous récapitule les principaux points d'opposition entre objectivisme et constructivisme.

<sup>1</sup> Voir p. 24, 35 et 43 notamment.

	<b>Objectivisme</b>	<b>Constructivisme</b>
<b>Référence</b>	Extralinguistique	Intralinguistique
<b>Rapport sens-référence</b>	Le sens conditionne la référence au monde et à la réalité	Le sens est autonome du monde et de la réalité
<b>Signification</b>	Statique Représenté par un ensemble de traits référentiels (= les propriétés du référent) et descriptifs	Dynamique Représenté par un schéma invariant et abstrait
<b>Polysémie</b>	Sens premier dont sont dérivés les sens secondaires	Noyau sémantique dont sont issus tous les sens polysémiques

**Tableau récapitulatif  
objectivisme vs. constructivisme**

Comme nous l'avons évoqué, aucun des modèles ne semble apporter de réponse donnant unanimement satisfaction lorsqu'il s'agit d'analyser le sens des expressions lexicales – polysémiques ou non. Chacune se heurte à des difficultés qui renforcent la position de leurs détracteurs respectifs. Les constructivistes reprochent aux analyses objectivistes de n'être pertinentes que pour décrire le sens des unités lexicales à dénoté concret ; réciproquement les objectivistes estiment que les analyses constructivistes ne peuvent s'appliquer qu'aux marqueurs grammaticaux. Les constructivistes ne jurent que par le contexte, à l'inverse des objectivistes pour qui il n'a qu'un rôle secondaire. A la critique selon laquelle il est impossible d'avoir objectivement accès à la réalité, les objectivistes rétorquent que même si le monde que nous percevons n'est en fait qu'une conceptualisation basée sur notre perception, il reste que nous croyons bel et bien qu'il s'agit du monde réel et qu'il nous apparaît donc comme objectif. Enfin, les objectivistes critiquent les conceptions constructivistes qui prônent *in fine* un abandon complet du caractère référentiel du sens, et jugées trop puissantes et incontrôlables, donc dans l'incapacité d'expliquer comment les expressions linguistiques peuvent signifier.

Face à une telle profusion de propositions aussi disparates, voire contradictoires, notre objectif au terme de la première partie de notre travail consistera à déterminer comment est effectivement abordée la question de la polysémie selon les grands principes sous-jacents aux modèles issus des paradigmes objectivistes et constructivistes en matière de sens et de référence. Nous allons présenter plus en détails différentes approches sémantiques et nous étudierons plus particulièrement comment chacune d'entre elles prend en compte la polysémie des expressions linguistiques et quelles sont les difficultés rencontrées lorsqu'il s'agit de décrire et d'expliquer leurs sens. Nous nous intéresserons tout d'abord aux modèles sémantiques des conditions nécessaires et suffisantes puis aux approches prototypiques de la signification.

## CHAPITRE 2

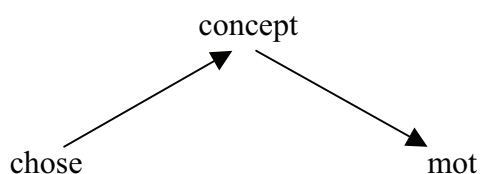
### THEORIES SEMANTIQUES REFERENTIALISTES ET POLYSEMIE

**L**e présent chapitre est consacré aux modèles sémantiques basés sur le concept de vériconditionnalité du sens ainsi qu'aux approches prototypiques de la signification. Nous avons choisi de regrouper ces deux théories car toutes deux s'appuient sur les principes objectivistes d'analyse du sens que nous venons d'évoquer dans le chapitre précédent. Après une brève présentation de chacune des deux approches, nous montrerons quel impact a leur appréhension du rapport entre sens et référence (un sens qui conditionne une référence extralinguistique) sur le traitement qu'elles proposent pour la polysémie.

#### 1. LES SEMANTIQUES VERICONDITIONNELLES

L'appellation générique *sémantique vériconditionnelle*<sup>1</sup> regroupe les théories du sens héritées de la conception aristotélicienne de la signification. Si elles trouvent leur origine en philosophie du langage dès l'Antiquité, elles ont été depuis maintes et maintes fois reprises dans de multiples domaines (anthropologie, psychologie, mathématiques, logique, etc.) et bien sûr en linguistique. On estime depuis R. Montague que les approches classiques du sens ont une pertinence dans l'analyse du langage, plus précisément pour la sémantique des langues naturelles (M. Galmiche, 1991 : 11). Les sémantiques vériconditionnelles restent ainsi d'actualité chez certains grammairiens générativistes s'inscrivant dans la lignée de N. Chomsky (G. Mounin, 1972) ainsi que dans les sémantiques formelles. Elles ont aussi été remis au goût du jour par C. Ruhl (1989) ou encore par l'intermédiaire de *l'approche à deux niveaux* (*two-level approach*) comme proposée par les linguistes M. Bierwisch et E. Lang<sup>2</sup>.

##### 1.1. LA CONCEPTION ARISTOTELICIENNE DE LA SIGNIFICATION



**La triade aristotélicienne**

---

<sup>1</sup> Les sémantiques vériconditionnelles sont aussi appelées « *checklist theories of meaning* » (C. Fillmore, 1975) ou encore « *criterial-attribute models* » (R.W. Langacker, 1987).

<sup>2</sup> Voir pour plus de détails M. Bierwisch (1983, 1987), M. Bierwisch & R. Schreuder (1992), E. Lang (1987, 1991). Pour une critique, voir J. Taylor (1994).

La philosophie du langage se fonde sur la triade d'Aristote<sup>1</sup> selon laquelle : 1) chaque mot<sup>2</sup> du lexique d'une langue est associé dans l'esprit des locuteurs-auditeurs à un certain concept ; 2) un concept détermine ce à quoi le mot réfère, à savoir un objet du monde extralinguistique, réel ou imaginaire. Le langage est réduit à un simple vecteur de la pensée, le sens des items linguistiques dépendant de leur mise en relation avec des réalités non linguistiques. Nous retrouvons là la thèse objectiviste d'une référence fondamentalement extralinguistique.

D'après H. Putnam (1988 : 19), « *Aristote a été le premier à élaborer une théorie systématique du sens et de la référence* ». Comme nous l'évoquions, ce sont les travaux du philosophe qui ont donné naissance à la sémantique vériconditionnelle, laquelle s'inscrit dans le paradigme des théories référentielles et objectivistes de la signification. La sémantique vériconditionnelle a régné quasiment sans partage pendant vingt-cinq siècles grâce aux réflexions de philosophes, notamment G. Frege, dont de nombreux linguistes se sont largement inspirés (par exemple le triangle sémiotique de C. Ogden & I. Richards (1923) dans leur célèbre article « *Thoughts, words and things* »). Le paradigme référentiel s'est d'autant mieux maintenu lorsque C. Morris a fondé sur la triade mot–concept–chose la fameuse partition sémiotique entre syntaxe–sémantique–pragmatique reprise par R. Carnap, N. Chomsky et R. Montague et qui sert de cadre à beaucoup de recherches sur le langage encore aujourd'hui.

## 1.2. REFERENCE ET VERICONDITIONNALITE

### 1.2.1. UN MODELE DE LA CATEGORISATION ADAPTE EN SEMANTIQUE

Il convient de mentionner en premier lieu que les sémantiques vériconditionnelles sont avant tout des modèles de la catégorisation issus de la philosophie et de la logique qui ont ensuite été adaptés en linguistique en tant que modèles du sens. Ainsi, elles ont tout d'abord été élaborées pour expliquer comment l'être humain décide de l'appartenance d'un objet, événement, état, situation, etc. à une catégorie, l'idée étant que la catégorisation s'effectue sur la base de propriétés partagées. Par exemple, l'objet *x* appartient à la catégorie des *chiens* si *x* possèdent l'ensemble des attributs caractéristiques de cette catégorie. Les catégories sont alors représentées par des listes de traits connectés entre eux par des opérateurs logiques, comme la conjonction. Il en découle que :

- chaque catégorie est clairement délimitée,
- la catégorisation repose sur le système du vrai ou du faux,
- les membres d'une même catégorie ont un statut catégoriel égal<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Et plus particulièrement depuis la parution du traité *De l'interprétation* (souvent mentionné sous son titre latin *De Interpretatione* ou grec *Peri Hermeneias*) qui lui est attribué et qui traite de la proposition.

<sup>2</sup> Si la linguistique s'attache au morphème, la philosophie du langage prend pour base de réflexion le mot.

<sup>3</sup> En ce qui concerne le niveau horizontal de la catégorisation uniquement.



Ce modèle transféré en sémantique, l'idée est que l'ensemble des propriétés pour qu'un objet  $x$  soit rangé dans la catégorie  $Y$  correspond au sens de  $Y$ . A chaque unité lexicale est donc associée à une classe de référents possibles. Ainsi, le sens d'un mot équivaut au faisceau de propriétés requises par un objet du monde pour que ce dernier puisse être appelé par ce mot :

- chaque sens est clairement délimité,
- la détermination du sens repose sur le système du vrai et du faux,
- les propriétés constituant les sens sont indépendantes et équidistantes les unes des autres.

En résumé, les sémantiques vériconditionnelles définissent le sens des expressions de la langue comme la conjonction des propriétés auxquelles doit satisfaire un élément de la réalité pour pouvoir être désigné par cette expression. De fait, les analystes n'ont jamais recours au contexte pour élaborer les définitions sémantiques. De plus, en mettant l'accent sur l'aspect référentiel des expressions linguistiques, ils tendent à concevoir idéalement la langue comme une nomenclature du monde, dont on peut nommer les qualités des entités qui le composent.

#### 1.2.2. UN SENS REFERENTIEL, DENOTATIF ET ANALYTIQUE

Puisque c'est par sa nature même que la signification des expressions linguistiques permet de circonscrire les éléments du monde auxquels elles s'appliquent<sup>1</sup>, autrement dit parce que les expressions de la langue reçoivent leur sens à travers leur capacité à correspondre aux choses du monde, la signification apparaît comme inséparable de la référence.

**Un sens référentiel.** Comme nous l'avons évoqué, le sens des expressions linguistiques correspond aux propriétés descriptives, inhérentes à leur référent extralinguistique. De fait, il est représenté par la liste finie des attributs communs à tous les exemplaires des éléments du monde auxquels l'expression associée réfère objectivement, à la manière de cette définition du nom *oiseau* donnée comme typique des définitions sémantiques classiques par J.E. Tyvaert (1992) : '*animal appartenant à la classe des vertébrés tétrapodes à sang chaud, au corps recouvert de plumes, dont les membres antérieurs sont des ailes, les membres supérieurs des pattes, dont la tête est munie d'un bec corné, dépourvu de dents, et qui est en général adapté au vol*'.

**Un sens dénotatif.** Adopter une vision référentialiste du sens implique ne faire apparaître dans les définitions sémantiques que les traits permettant la dénotation, c'est-à-dire les traits stables, objectifs et analysables en dehors de tout contexte. On les appelle *traits essentiels, sémantiques* ou *linguistiques* par opposition aux traits connotatifs dits *accidentels* ou *contingents*, considérés comme instables, subjectifs et variables selon les contextes. Par

---

<sup>1</sup> Toutefois, le rapport existant entre l'unité linguistique et la réalité extralinguistique ne doit pas être confondu avec l'existence même du référent.



exemple, si l'on devait décrire classiquement le sens de l'adjectif de couleur *rouge* (J. Dubois *et al.*, 2002), il ne faudrait tenir compte que de sa dénotation, à savoir une couleur équivalant à une certaine gamme de vibrations lumineuses parmi d'autres. Et, la définition sémantique de *rouge* n'inclurait pas les éléments relatifs à sa connotation, comme le fait qu'il peut évoquer la colère ou le danger.

Les sémantiques vériconditionnelles ne prennent en compte que le sens dénotatif ou littéral des expressions linguistiques car il est celui qui permet l'établissement de la référence. Il correspond au « *sens qui intervient dans le mécanisme référentiel c'est-à-dire l'ensemble des informations que véhicule une unité linguistique et qui lui permettent d'entrer en relation avec un objet extralinguistique, au cours du processus onomasiologique (dénomination) et sémasiologique (extraction du sens et identification du référent)* » (C. Kerbrat-Orrechioni, 1977 : 14). Les sens connotatifs, qui portent sur autre chose que le référent associé au sens littéral (sens métaphorique ou métonymique, sens implicite, etc.) restent secondaires par rapport au contenu dénotatif auquel ils sont subordonnés. Ils sont donc exclus du domaine d'étude de ce type de modèles théoriques, et laissés à la pragmatique. Ils n'entrent dans le champ des préoccupations des analystes que lorsqu'ils prennent le statut de sens attestés en langue (F. Récanati, 1997). Le revers de la médaille réside en ce que les approches classiques peinent à rendre compte du fait que la langue est un objet en constante évolution et que des sens naissent et meurent chaque jour.

**Un sens analytique.** Enfin, les composants sémantiques classiques ont le statut de traits analytiques, c'est-à-dire qu'ils correspondent chacun à une condition nécessaire et suffisante. Ainsi, pour qu'une expression linguistique puisse correctement référer à l'élément du monde auquel l'expression est associée, il faut que la liste de conditions nécessaires et suffisantes qui compose son sens soit remplie. Autrement dit, il est indispensable que chacun des traits sémantiques soit considéré comme vrai quant au référent désigné.

**Exemple.** Dans le cadre de la *Standard Theory* des années soixante de N. Chomsky<sup>1</sup>, la Théorie Sémantique (*Semantic Theory*) développée par J.J. Katz & J. Fodor (1963) affinée ensuite par J.J. Katz (1972), ce dernier s'inspire directement de la conception aristotélicienne du sens<sup>2</sup>, notamment en ce qui concerne le rapport entre sens et référence. Les représentations sémantiques élaborées pour les mots présentent deux types de composants : les « *markers* » (marqueurs) et les « *distinguishers* » (spécifieurs). Les marqueurs sont donnés comme des éléments conceptuels de classification très générale caractérisant le type des entités désignées, par exemple (animate), (male), (object)<sup>3</sup>. Les spécifieurs sont quant à eux des composants

<sup>1</sup> J.J. Katz (2004 : ix) a eu pour objectif de « *try to understand meaning in a natural language using some form of fregean intentionalism to provide a semantic theory for Chomsky's theory of generative grammar, which [...] at the time had no semantic theory* ».

<sup>2</sup> Bien que dans ses travaux les plus récents, J.J. Katz (2004 : 21) se détourne des principes classiques en affirmant que 1) le sens ne détermine pas la référence et que 2) la théorie du sens n'est pas réductible à la théorie de la référence, ce qui est en totale contradiction avec ce qu'il avait affirmé des années auparavant (1972 : 240).

<sup>3</sup> « *We use the term semantic marker to refer to the semantic representation of one or another of the concepts that appear as parts of senses. Semantic markers represent the conceptual constituents of senses [...]. They*

sémantiques strictement référentiels, qui permettent notamment de différencier deux expressions non synonymes. Toute combinaison de marqueurs et de spécifieurs est ainsi propre à une et une seule unité lexicale. Voyons la représentation du sens spécifique au nom *chair* (chaise) de J.J. Katz (1972 : 40) déterminée compositionnellement par l'ensemble fini des traits descriptifs communs à tous les exemplaires des éléments du monde auxquels le mot réfère :

CHAIR (object) (physical) (non-living) (artifact)  
 (furniture) (portable) (something with four legs)  
 (something with a back) (something with a seat)  
 (seat for one)

Les composants (object), (physical), (non-living) et (artifact) sont des marqueurs. Ils permettent de classer les objets chaises dans la catégorie des objets physiques inanimés artefacts. (furniture), (portable), etc. sont des spécifieurs. Ils décrivent les objets nommés chaise, la liste de l'ensemble des spécifieurs retenus n'est alors valable que pour définir ce qu'est une chaise. Ils correspondent indubitablement à une description de l'objet chaise, et sont de nature référentielle, dénotative et analytique dans la mesure où seuls les objets possédant toutes et seulement toutes ces propriétés peuvent être appelés *chair*.

### 1.2.3. DEFINITION ET REPRESENTATION SEMANTIQUES

#### 1.2.3.1. LA MONOSEMIE COMME NORME

L'un des points essentiels à retenir par rapport aux sémantiques vériconditionnelles est l'amalgame entre définition et représentation sémantiques. Toutes deux ont la même forme et les mêmes caractéristiques. Ces termes sont ainsi utilisés indifféremment pour parler des mêmes entités (définition et représentation sémantiques).

Dans les théories du sens d'inspiration classique comme celle élaborée par J.J. Katz & J. Fodor, tout se passe comme si l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs d'une langue comportait une sorte de « *dictionnaire mental* » dans lequel sont enregistrées les représentations sémantiques associées aux expressions linguistiques, ce qui leur permettrait ainsi d'emmagasiner l'information de base des langues naturelles<sup>1</sup>. Le dictionnaire mental serait organisé de la manière suivante : chacun des mots du lexique correspond à une entrée lexicale donnant accès à la représentation sémantique du mot en question, c'est-à-dire sa définition, soit une liste de traits référentiels, dénotatifs et analytiques. Il est donc assimilé à un répertoire des sens enregistrés en langue pour tous les mots qui composent son lexique. Sur la base de la conception d'une langue-nomenclature héritée de la conception aristotélicienne

---

*represent not only the atomic constituents of a sense, that is, the simplest concepts in the sense [...], but also the complex ones* » (J.J. Katz, 1972 : 37).

<sup>1</sup> « *A dictionary consists of a complete list of dictionary entries, one for each lexical item in the lexicon of the syntactic component that represents a meaningful item of the language [...]* » (J.J. Katz, 1972 : 44), sachant que le dictionnaire de J.J. Katz et J. Fodor comporte aussi sous chacune des entrées de multiples règles (syntaxiques, sémantiques, etc.).

de la signification, on considère donc naturellement que le lien entre les objets du monde et la langue doit être unique : à chaque objet sa désignation et inversement. Ainsi, les entrées lexicales ne doivent présenter en théorie qu'une seule et unique définition sémantique. Nous dirons alors que la monosémie est ainsi envisagée comme la norme sémantique dans la tradition classique.

### 1.2.3.2. ET LES POLYSEMES ALORS ?

Corollairement, la polysémie est généralement considérée comme une exception voire un accident en langue dans le cadre des sémantiques vériconditionnelles. L'idée même qu'un mot puisse avoir des sens multiples, et donc qu'il soit susceptible de pouvoir renvoyer à plusieurs référents différents, est en contradiction totale avec le modèle triadique à l'origine des théories classiques du sens. De fait, ces dernières ont généralement tendance à privilégier la monosémie (un seul sens représenté pour chaque expression lexicale, si elle en a d'autres ils sont bonnement ignorés dans la description de son contenu sémantique ou sont laissés aux bons soins de la pragmatique). Toujours est-il que la polysémie est une réalité linguistique que l'on ne peut nier. Des tentatives ont donc été faites pour la traiter en termes classiques. Bien évidemment les analyses proposées en ce sens ne portent que sur les sens jugés conventionnels, attestés en langue (F. Récanati, 1997), c'est-à-dire les sens littéraux dénotatifs. Les sens créatifs et ponctuels liés à des situations de discours particulières et donc essentiellement tributaires du contexte (par exemple les sens figurés connotatifs, qui relèvent de la parole et non de la langue et de ses conventions) sont laissés de côté.

Ceci dit, comment les sémantiques vériconditionnelles choisissent-elles de représenter les différents sens polysémiques conventionnels d'une expression linguistique ? Plusieurs tentatives ont été initiées en ce sens.

**Comme des homonymes.** La démarche homonymique<sup>1</sup> consiste à associer aux mots ambigus (c'est-à-dire à référents – et donc sens – multiples) deux entrées lexicales distinctes chacune étant liée à une représentation qui lui est spécifique<sup>2</sup>. Reprenons le cas du nom polysémique *souris*. Il peut renvoyer (entre autres) à trois référents différents : un rongeur, une jeune femme, et un périphérique informatique. Dans le cadre des modèles ayant opté pour une approche homonymique, le nom *souris* serait associé dans l'esprit des locuteurs-auditeurs à trois entrées lexicales distinctes dans le dictionnaire mental, que nous noterons par exemple SOURIS<sub>1</sub> (rongeur), SOURIS<sub>2</sub> (jeune fille) et SOURIS<sub>3</sub> (périphérique) :

<sup>1</sup> Voir la critique à ce propos de G. Lakoff & M. Johnson (1980) concernant le verbe *digérer*.

<sup>2</sup> C'est notamment ce que U. Weinrich (1966 : 402) a reproché à J.J. Katz & J. Fodor : « *Weinrich contends that the normal form for a dictionary entry on our theory "does not discriminate between fortuitous homonymy and lexicologically interesting polysemy". By this, he means that we provide the same normal form for representing "lexicologically interesting polysemy" such as "land" meaning 'country' and "land" meaning 'real estate' [...] and for representing cases of "fortuitous homonymy" such as "rock" meaning 'back and forth movement' and "rock" meaning 'a concreted mass of stony material'. His criticism is that without different normal forms to distinguish these two types of cases, we cannot exhibit the relations between lexicologically interesting instances of polysemy* » (J.J. Katz, 1972 : 68).

SOURIS <sub>1</sub>	(mammifère) (rongeur) (omnivore) (appartient à la famille des Muridés) (taille de 8 à 10 cm) (pelage gris) (longue queue) (grandes moustaches) (museau pointu)...
SOURIS <sub>2</sub>	(femme) (jeune)...
SOURIS <sub>3</sub>	(périphérique d'entrée) (relié à un ordinateur par un cordon)...

Ainsi, l'idée est que le nom *souris* renvoie à trois concepts distincts sans lien entre eux ; le fait qu'ils soient associés à un même mot est perçu comme un accident, un défaut de langue. Parce que les référents dénotés par le nom sont différents, les définitions-représentations sémantiques – correspondant à la description des référents – ne partagent aucun élément en commun. Autrement dit, la polysémie n'est pas distinguée de l'homonymie, les deux phénomènes se trouvent traités de la même manière. Le principal écueil de ce type de raisonnement est l'impossibilité de rendre compte du lien qui unit les deux sens d'un polysème comme *souris* (analogie entre le rongeur, le comportement ou l'allure d'une jeune femme et la forme de l'appareil informatique), lien qui paraît pourtant évident pour tous les locuteurs de langue française. Et comme le souligne C. Chauviré (2001 : 278), « *le modèle des CNS ne peut rendre compte du fait que certains mots peuvent renvoyer à plusieurs types de référents possibles. Si ces types sont disjoints [...], il y aura autant de mots différents, donc de faisceaux de CNS (homonymie). Mais s'il y a recouvrement partiel des CNS, si les divers types de référents ne sont pas sans lien entre eux [...], on a affaire à une forme de polysémie impossible à expliquer dans le cadre du modèle des CNS* ».

**Des représentations abstraites.** Outre l'impossibilité de différencier l'homonymie de la polysémie, ceux qui choisissent la démarche homonymique s'exposent au risque d'associer une expression à sens multiples (en l'occurrence polysémique) à autant de sens différents que de référents et donc au risque d'une multiplication incontrôlée et incontrôlable des représentations sémantiques. C'est ce qu'a voulu souligner U. Weinrich (1966) lorsqu'il a fait remarquer que le nombre de sens d'un simple mot comme *manger* est susceptible de proliférer à l'infini si l'on se met à considérer que l'action de manger peut s'effectuer de différentes manières : avec un couteau, une fourchette, les doigts, etc. En réponse à cette remarque, J.J. Katz n'a pas manqué de sous-entendre qu'il ne fallait pas se laisser aller à l'exagération. Selon lui, les différences de sens observées dans les emplois du verbe *manger* sont relatives à l'instanciation circonstancielle du concept codé par le verbe *manger* et non pas inhérentes au sens du verbe :

« Various activities that can be correctly called *eating* may differ in the ways they are carried out, as Weinrich suggests. They may be performed with spoons, fingers, chopsticks, knives, shovels or whatever strikes one's fancy, but, nonetheless, they are instances of *eating* in the same sense of this term. The fundamental point is that, insofar as eating applies to each activity with exactly the same sense, they are equivalent activities » (J.J. Katz, 1972 : 69).

J.J. Katz estime qu'il faut non pas chercher à vouloir représenter toutes les nuances de sens mais au contraire s'en tenir aux traits invariants du référent pour élaborer les définitions

sémantiques. Il s'agit par conséquent de pousser la notion d'abstraction ou d'indétermination au maximum :

« Meaning must be an abstraction of the variable features of the things referred to by the term: the meaning of a word must represent only the invariant features by virtue of which something is a thing, situation, activity, event or whatever of a given type » (J.J. Katz, *ibid.*)

Toute la difficulté consiste alors à élaborer des définitions-représentations qui soient à la fois uniques et assez générales pour expliquer les différents emplois des items auxquels elles sont associées, emplois qui sont alors traités comme des réalisations contextuellement déterminées de cette représentation abstraite. « *We must proceed by trial and error, assuming always, to begin with, that there is only one meaning, constructing a tentative definition, checking it against a word's possible range of use, then, if necessary, positing a second meaning and so on* » (A. Wierzbicka, 1996 : 242). C'est le cas notamment des mots comme *souris*, pour lesquels il n'est pas évident d'imaginer une seule et unique représentation qui permettrait de décrire l'ensemble de ses sens, et qui donc en nécessite plusieurs pour la description de son contenu sémantique (cf. approche homonymique ci-dessus). En revanche, chacun des sens de ce nom, que nous avons notés SOURIS<sub>1</sub>, SOURIS<sub>2</sub> et SOURIS<sub>3</sub>, est défini-représenté le plus abstraitement possible, de façon à pouvoir correspondre à l'ensemble des référents que chacun désigne.

Comme nous l'évoquions, nombreux sont ceux à avoir souligné le risque de déterminer des sens si puissants qu'ils prévoient des emplois pour lesquels le mot associé n'est pas approprié. Ainsi, la description sémantique donnée du nom *cell* (G. Nunberg, 1978) renvoie aussi bien à la cellule biologique qu'à la cellule carcérale ou monacale, la cabine pour les passagers d'un paquebot, un rayon de miel, etc. Enfin, des définitions trop abstraites peuvent se retrouver dans l'incapacité de rendre compte de la polysémie des unités dont elles sont censées décrire le sens. Par exemple, F. De Jong, L. Oversteegen & H. Verkuilj (1988) ont poussé très loin la notion de représentation abstraite en suggérant que le sens des termes d'espèces naturelles devait être analysé comme autant de trait sémantique indivisible. Ils représentent ainsi le sens de *pomme* : (pomme). Comment alors différencier la polysémie de l'homonymie pour des mots comme le nom néerlandais *bok* qui désigne à la fois un cheval et une chèvre quand ces deux sens sont représentés à la manière de De Jong *et al.* (bok)<sup>1</sup> ?

**Plusieurs représentations qui se chevauchent.** S'inspirant des deux précédentes démarches représentationnelles, une troisième propose d'associer aux polysèmes une seule et unique entrée lexicale donnant accès à autant de définitions sémantiques qu'ils présentent de référents, et donc de sens. Pour mettre en évidence le lien qui les unit, sont représentées leurs propriétés communes puisque, comme le souligne J. Asprejan (1974)<sup>2</sup> : « *the definition does not require that there be a common part for all the meanings of a polysemantic word ; it's*

---

<sup>1</sup> Sur ce point précis, voir la critique proposée par F. Melka & J. Schrotten (1992 : 39).

<sup>2</sup> Cité dans le paragraphe intitulé « *Polysemy within the classical approach* » (Y. Ravin & C. Leacock, 2000 : 9).

*enough that each of the meanings be linked with at least one other meaning* ». C'est la voie choisie par J.J. Katz suite à la critique que lui avait adressée U. Weinrich (cf. *supra*).

« We can represent the semantic similarity in cases of [lexicologically interesting polysemy] and the dissimilarity in cases of [fortuitous homonymy] in terms of semantic markers. No distinction in types of normal form is required to exhibit the semantic relations involved. The lexical readings for the two senses of "cook" will be virtually the same, except that in the case where "cook" refers to the one who does the preparing the lexical reading will contain the semantic marker '(Human)', whereas in the case where "cook" means the preparation itself the lexical reading will contain the semantic marker '(Process)'. On the other hand, the lexical readings for the two senses of "rock" will have no semantic markers in common » (J.J. Katz, 1972 : 69).

De plus, l'un des sens répertoriés pour un polysème est considéré comme primant sur les autres, lesquels lui sont rattachés par la présence dans leur définition sémantique d'éléments communs. D'autre part, rappelons que ne sont définis – et donc ne sont représentés dans le dictionnaire sous l'entrée lexicale d'un polysème – que les sens déjà attestés par les conventions du langage. Les procédés responsables de leur apparition (métaphore, métonymie, etc.) sont occultés, car considérés comme relevant de la pragmatique et non pas de la sémantique.

Reprenons l'exemple du nom polysémique *souris*. Ses différents sens actuels seraient enregistrés dans le dictionnaire sous une seule entrée lexicale que nous noterons SOURIS. Les listes de traits représentant chacune de ses sens présenteraient alors des éléments communs, traduisant de ce fait le lien existant entre les référents, par exemple<sup>1</sup> :

SOURIS (1) (être vivant) (animal) (mammifère) (rongeur) (omnivore) (appartient à la famille des Muridés) (**petite taille : 8 à 10 cm**) (pelage gris **doux au toucher**) (longue queue) (grandes moustaches) (museau pointu)...  
 (2) (être vivant) (humain) (sexe féminin) (jeune) (peau **douce au toucher**) (**petite taille**) (corpulence menue)...  
 (3) (artefact) (appareil informatique) (périphérique d'entrée) (relié à un ordinateur par un long cordon) (**taille 8 à 10 cm**) (boîtier gris)...

Ce type de représentation est basé sur l'idée que les locuteurs-auditeurs peuvent percevoir des similitudes entre les référents et donc entre les sens. C'est parce qu'une jeune femme présente certaines des caractéristiques du rongeur qu'elle peut être appelée *souris*, notamment par rapport à son aspect physique. Il en est de même pour le périphérique d'entrée informatique : sa forme et sa couleur rappellent celles de l'animal (les boîtiers en plastique des premiers ordinateurs étaient tous de couleur grise), le long cordon qui le relie à l'unité centrale fait penser à la queue du rongeur, etc.

### 1.3. LIMITES DES MODELES CLASSIQUES DE LA SIGNIFICATION

#### 1.3.1. UN CERTAIN POUVOIR DESCRIPTIF QUI RESTE LIMITE

<sup>1</sup> Les traits communs aux trois définitions-représentations sont mis en gras par nos soins.



Les sémantiques vériconditionnelles ont souvent été décriées, notamment parce que les représentations sémantiques proposées dans ce cadre n'apparaissent satisfaisantes que pour décrire le sens de certaines unités linguistiques. De par leur conception du sens, de la référence, et du rapport entre les deux, et parce que elles ont été adaptées à partir d'un modèle psychologique de la catégorisation les sémantiques vériconditionnelles conduisent de fait à séparer les expressions lexicales qui réfèrent à des entités du monde extralinguistique de celles qui n'y réfèrent pas, seules les premières étant analysées par ces modèles<sup>1</sup>. De fait, même si de nombreuses tentatives ont été initiées en ce sens, certains secteurs du vocabulaire restent rétifs à l'application des principes représentationnels classiques à partir des propriétés spécifiques aux référents (voir G. Kleiber, 1990 : chap. 1 et 2). Les classiques se retrouvent dans l'incapacité d'analyser les morphèmes puisque selon eux la référence n'est assignée qu'à partir du palier du mot<sup>2</sup> voire des syntagmes. Pourtant, les morphèmes sont généralement reconnus en linguistique comme les signes minimaux porteurs de sens. Et même pour les unités lexicales de type mot, les explications fournies par les théories des CNS ne semblent pas toujours être les plus adaptées. Par exemple, R. Jackendoff (1983) s'interroge sur quelle propriété autre que (couleur) pourrait correspondre à la définition des adjectifs tels que *bleu*, *rouge*, etc. ? D. Geeraerts (1988) souligne quant à lui la difficulté à élaborer des représentations sémantiques classiques pertinentes pour les termes dits d'espèces naturelles comme *oiseau*, pour lequel il ne semble pas faisable de trouver des propriétés qui caractérisent tous les types d'oiseaux existants, de l'autruche au kiwi en passant par le moineau. J. Lyons (1978) a même montré que l'analyse en termes classiques d'un certain vocabulaire, pourtant favorable à une décomposition en traits nécessaires et suffisants comme l'est celui de la parenté, est contestable. En ce qui concerne le traitement des noms à dénoté abstrait, des verbes, et des unités grammaticales (prépositions, conjonctions, marques d'aspects et de temps...), force est de reconnaître qu'il n'est que rarement envisagé par les sémantiques vériconditionnelles.

### 1.3.2. FAIBLESSE DU POUVOIR EXPLICATIF DES SEMANTIQUES VERICONDITIONNELLES

Quant au pouvoir explicatif des sémantiques vériconditionnelles, force est de reconnaître qu'il présente lui aussi des faiblesses. Tout d'abord, il n'existe pas de critère linguistique qui permettrait de déterminer avec certitude les composantes des représentations sémantiques et d'en délimiter le nombre. Ainsi, B. Pottier (1974 : 98) propose une définition en quatre traits du nom *chaise* et J.J. Katz (1972 : 40) en dix traits. La nature des traits définitionnels correspondant à des propriétés du référent ainsi que leur nombre demeurent tout à fait indéfinis de sorte que toute énumération des composants sémantiques définitionnels

<sup>1</sup> Ce qui a poussé certains linguistes (par exemple F. Rastier) à penser que les sémantiques vériconditionnelles ne pouvaient convenir qu'aux langages formels et non pas aux langues naturelles.

<sup>2</sup> Rappelons que le mot – qui est pris pour base de réflexion pour toute la philosophie du langage – n'est vraisemblablement pas une unité linguistique. La détermination des mots dépend pour l'essentiel des conventions graphiques des sociétés qui les ont édictées.

reste linguistiquement arbitraire voire subjective. On peut aussi regretter la vision minimaliste des classiques qui ne retiennent que les traits dénotatifs alors qu'il serait souhaitable de voir apparaître dans les définitions sémantiques certains des aspects connotatifs des expressions<sup>1</sup>.

D'autre part, beaucoup pensent que l'homogénéité inhérente aux définitions classiques est préjudiciable à l'analyse sémantique des unités lexicales. Les représentations sémantiques proposées sont en effet incapables de rendre compte des cas marginaux puisque les objets, catégorisés au sein de classes aux frontières clairement délimitées, jouissent de fait d'un statut identique. Par exemple, une chaise cassée dont un pied manquerait ne pourrait pas dans l'absolu recevoir le nom de *chaise* puisque la condition (avec quatre pieds) n'est pas remplie. Ce manque de flexibilité constitue un handicap pour les modèles vériconditionnels qui peut les empêcher de rendre compte du « *flou d'acceptabilité référentielle* » (G. Kleiber, 1990) pourtant inhérent à toute expression linguistique en emploi.

### 1.3.3. PROBLEMES POSES PAR LA POLYSEMIE

Bien qu'elle soit aujourd'hui considérée comme un phénomène langagier incontournable car constitutif même des langues naturelles, la polysémie est loin de constituer le principal centre d'intérêt des sémantiques vériconditionnelles. Fortes d'une vision référentialiste du sens selon laquelle les mots du lexique ne peuvent référer qu'à une et une seule entité du monde, les tenants des approches classiques du sens considèrent la polysémie comme un défaut, une exception en langue. De leur point de vue, la monosémie est la norme.

En outre, polysémie et homonymie sont parfois confondues : les polysèmes sont traités comme des homonymes, c'est-à-dire que sont proposées autant de définitions sémantiques différentes et distinctes comme des valeurs distinctes aux contours nettement délimités, sous la forme de listes de traits référentiels, dénotatifs et analytiques, que de sens recensés. Il est alors impossible de représenter le lien qui unit les sens polysémiques. La position homonymiste des modèles vériconditionnels du sens, même si elle est apparue suffisante aux classiques pour atteindre leur but, c'est-à-dire déterminer les conditions de vérité objective des expressions linguistiques qui leur permettent ensuite d'expliquer leur signification littérale, reste donc difficilement acceptable. Les classiques ont parfois tenté de décrire le contenu sémantique des polysèmes à l'aide d'une représentation abstraite subsumant un maximum d'emplois, le risque étant alors de formuler des définitions trop puissantes. Quant à ceux qui optent pour des représentations plus ou moins abstraites regroupées sous une seule et unique entrée lexicale, ils s'en tiennent aux sens établis par les conventions du langage au détriment des effets de sens contextuels, sans d'ailleurs s'interroger plus avant sur le lien qui unit les différents sens polysémiques.

### CONCLUSION. LES SEMANTIQUES VERICONDITIONNELLES

---

<sup>1</sup> Voir p. 173.



Certes, les sémantiques vériconditionnelles ont été – et restent – au cœur de nombreuses controverses, aussi bien au niveau des fondements (objectivistes) qu'à celui des résultats. Comme le résume F. Rastier (1987 : 81) :

« L'approche référentielle ne distingue pas nettement la signification de la désignation. Du moins, dans tous les cas, la sémantique qu'elle inspire est organisée autour du problème de la désignation, considérée comme primordiale, conformément aux traditions de la logique, et de la philosophie du langage. Par exemple, Katz (1972) défend la position que le *sens* d'un mot peut être exhaustivement décomposé en un ensemble fini de conditions qui sont collectivement nécessaires et suffisantes pour déterminer sa *référence*. Si bien que l'analyse du signifié devient un inventaire des qualités attribuées au référent ».

Néanmoins, ce n'est pas pour autant qu'elles doivent être rejetées en bloc notamment parce que de par la conception du sens en vigueur dans de telles approches (référentiel, dénotatif et analytique), elles constituent un véritable système de visée du référent. Et, que serait une langue qui ne permettrait pas de parler du monde et de la réalité qui nous entourent ?

Seulement, il convient de s'interroger face aux nombreuses difficultés que rencontrent de telles approches du sens. Les définitions-représentations sémantiques proposées manquent parfois de souplesse sur de nombreux points. Plutôt que de ne retenir que des traits descriptifs, pourquoi ne pas envisager d'autres types de composants définitionnels qui permettraient alors de traiter d'autres unités lexicales que les noms à dénoté concret mais aussi de ne pas analyser uniquement les sens dénotatifs ? Bien évidemment, cette voie nécessite d'abolir la distinction entre sens littéral et sens figuré pour considérer que l'un aussi bien que l'autre participent au sémantisme des items de la langue. Dans le même ordre d'idées et toujours dans l'optique de saisir au mieux les différents sens qu'est susceptible de présenter une unité linguistique, il sera pertinent d'envisager une meilleure prise en compte de leurs contextes d'emploi lors de l'élaboration des définitions et des représentations sémantiques.

Quant à la prise en compte du phénomène langagier qu'est la polysémie dans la perspective classique, il nous semble qu'en faire une exception ou un accident revient à nier l'un des aspects fondamentaux des langues naturelles. Plutôt que de l'écarter, il serait ainsi plus judicieux de la traiter comme une question centrale lorsqu'on cherche à décrire et représenter le sémantisme des expressions lexicales. Nous verrons d'ailleurs qu'il s'agit de l'option choisie dans les modèles du sens plus récents. C'est le cas notamment pour le modèle que nous allons aborder dans les lignes qui suivent : la sémantique du prototype<sup>1</sup>.

## **2. LA SEMANTIQUE DU PROTOTYPE**

C'est au cours de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle qu'ont commencé à se développer divers mouvements en réaction aux approches classiques du sens, dont celui qui a donné naissance à la sémantique du prototype. Fondée à la fin des années 1960, elle se développe essentiellement dans les années 1970 sous l'impulsion des psychologues américains, et plus particulièrement d'E. Rosch.

---

<sup>1</sup> Du moins en ce qui concerne la version étendue de la sémantique du prototype.

La sémantique du prototype est une formulation novatrice qui a fait l'objet de diverses interprétations parmi les linguistes contemporains. Selon leur sensibilité, certains considèrent l'approche prototypique comme une ouverture inestimable pour la sémantique lexicale. M. Posner (1986), par exemple, va même jusqu'à employer l'expression « *The Roschian revolution* ». D'autres au contraire, comme F. Rastier (1991), considèrent que ce « *nouveau talisman* » est finalement assez inopérant car inadéquat pour la description des langues.

Nous allons maintenant présenter les deux versions dans lesquelles se décline la sémantique du prototype. La version standard, la première chronologiquement, reste la plus connue et la plus populaire. La version étendue demeure plus confidentielle. Quoi qu'il en soit, toutes deux ont eu d'importantes répercussions en sémantique lexicale, plus particulièrement en linguistique d'inspiration cognitive, et notamment quant au traitement de la polysémie (version étendue).

### 2.1. A L'ORIGINE : LES TRAVAUX EN PSYCHOLOGIE DE E. ROSCH

La psychologue américaine E. Rosch a été l'une des premières à remettre en cause le modèle classique de la catégorisation. Elle refuse en effet l'hypothèse que les êtres humains catégorisent les entités du monde sur la base des propriétés communes à chacune d'entre elles. La psychologue présuppose au contraire que la catégorisation est un phénomène psychologique reposant sur un principe d'économie cognitive du fait qu'il « *existe dans la mémoire des sujets humains, des représentations relativement stables et permanentes* »<sup>1</sup>. Elle s'est ainsi fixé pour objectif, à la suite de B. Berlin, de déterminer les représentations mentales qui correspondent aux diverses catégories de référents. Il convient de souligner que même si E. Rosch revendique pour sa théorie une « *certaine pertinence linguistique* », la psychologue s'attache uniquement à décrire les choses nommées et non pas les expressions lexicales qui les induisent, d'où l'apparition d'un certain nombre de difficultés lorsque les travaux roschiens seront transposés en sémantique lexicale.

Au fil du temps, le modèle de E. Rosch ne va cesser d'évoluer. De multiples versions vont voir le jour, chacune cherchant à dépasser et à résoudre les problèmes auxquels étaient confrontées les précédentes. La version dite standard est la première d'entre elles.

### 2.2. LA VERSION STANDARD DE LA SEMANTIQUE DU PROTOTYPE

#### 2.2.1. PRINCIPES

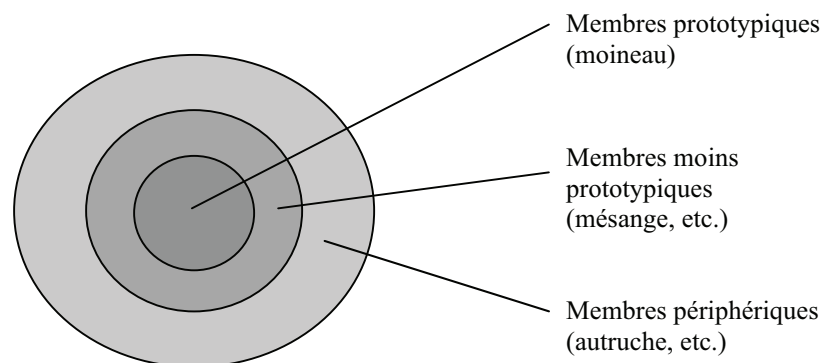
Selon E. Rosch, « *les catégories ne sont pas constituées de membres "équidistants" par rapport à la catégorie qui les subsume, mais [...] comportent des membres qui sont de meilleurs exemplaires que d'autres* » (G. Kleiber, 1990 : 48). On parle alors de typicalité c'est-à-dire du fait « *[...] que, parmi les sous-catégories d'une catégorie, les sujets établissent des préférences cognitives qui font l'objet d'une gradation* » (J.P. Desclès, 1993 : 140). Aussi,

<sup>1</sup> Citation de J.F. Le Ny, reprise ensuite par D. Dubois et G. Kleiber (1990 : 49).

les catégories correspondent à un ensemble d'entités organisé autour d'une entité centrale, appelée *prototype*. Il s'agit de l'exemplaire perçu comme étant le plus typique de sa catégorie par les locuteurs d'une langue.

Véritable « *point de référence cognitif* » (E. Rosch, 1975), le prototype joue un rôle fondamental pour la catégorisation puisque c'est par comparaison avec lui qu'est décidée l'appartenance d'une entité à une catégorie. Une entité doit donc présenter un certain degré de similarité avec le prototype de la catégorie pour en faire partie. Ce n'est plus un processus analytique comme dans les modèles classiques de la catégorisation en termes de conditions nécessaires et suffisantes, mais un procédé global où les entités à catégoriser doivent présenter au moins une des propriétés prototypiques du meilleur exemplaire de la catégorie. On parle ainsi d'*air de famille* entre le prototype et les autres membres de la catégorie.

Le prototype fonde la structure catégorielle. Dans la version standard, la catégorie s'organise selon une structure radiale dont le centre regroupe les membres prototypiques. Les membres non prototypiques, situés en périphérie, s'en écartent plus ou moins selon leur degré de similarité. La catégorie OISEAU est l'exemple le plus souvent utilisé pour illustrer le fonctionnement du modèle prototypique. Les psychologues ont montré que le moineau en est le prototype et que les autres membres, c'est-à-dire les autres oiseaux, gravitent autour de lui selon qu'ils lui ressemblent plus ou moins. Ainsi, si les mésanges et les autruches sont indubitablement des oiseaux, la mésange est considérée comme un meilleur exemplaire qu'une autruche car elle ressemble davantage à un moineau.



**Schéma de l'organisation interne des catégories (ici OISEAU) dans la version standard**

2.2.2. CONSEQUENCES SUR LA CATEGORISATION

**Au niveau horizontal de la catégorisation.** Comme le fait remarquer G. Kleiber (1990), l'idée d'un prototype central servant d'étalon de comparaison pour évaluer le degré d'appartenance des autres membres permet de ne plus envisager les catégories comme des ensembles rigides et homogènes, à la manière des modèles classiques. D'une part, il n'y a plus de frontières intercatégorielles strictes, ce qui permet de rendre compte des cas marginaux. Les pauvres chaises à trois pieds retrouvent enfin droit de cité. La souplesse des principes de catégorisation avancés par un tel modèle lui permet aussi de s'adapter à la réalité

et à ses variations en incorporant de nouveaux référents au sein des catégories existantes sachant que le prototype, de par sa permanence, sert de jalon et garantit la stabilité structurale nécessaire pour une catégorisation efficace et pertinente. D'autre part, les catégories, n'étant plus constituées par des entités jugées équivalentes, perdent ainsi l'homogénéité qui les caractérisait dans les modèles classiques.

**Au niveau vertical de la catégorisation.** En plus de traiter de la dimension horizontale de la catégorisation, la théorie du prototype en psychologie permet également de rendre compte de la hiérarchisation inter-catégorielle. Suivant en cela le modèle taxonomique attesté depuis Aristote, E. Rosch élabore une structure verticale sur trois niveaux représentée usuellement ainsi (G. Kleiber, 1990 : 83) :

NIVEAU SUPERORDONNE	Animal	Fruit	Meuble
NIVEAU DE BASE	Chien	Pomme	Siège
NIVEAU SUBORDONNE	Boxer	Golden	Chaise

Le prototype relève du niveau d'abstraction appelé « *niveau de base* ». E. Rosch le considère comme le niveau le plus saillant cognitivement, celui où s'effectue la dénomination standard des objets et où « *où une simple image mentale (ou schéma) peut refléter toute la catégorie* » (G. Kleiber, 1990 : 84). Relativement au niveau de base, sont définis un niveau d'abstraction subordonné et (au moins) un niveau superordonné. La catégorie dénommée par *meuble* relève par exemple du niveau superordonné à celle de *siège*, et *chaise* de son niveau subordonné (E. Rosch, 1978 : 32).

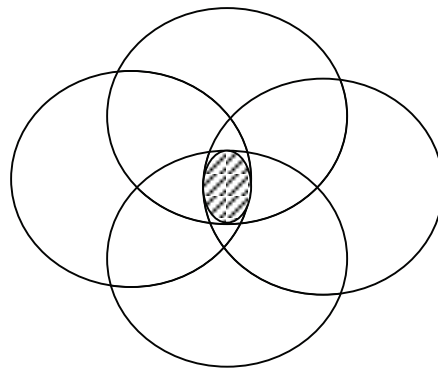
### 2.2.3. LA SECONDE VERSION STANDARD : DU PROTOTYPE MEILLEUR EXEMPLAIRE AU PROTOTYPE ABSTRAIT

Puis, la notion de prototype-meilleur exemplaire a glissé vers celle de prototype-représentation mentale du meilleur exemplaire de la catégorie rassemblant les propriétés caractéristiques de la catégorie (D. Dubois, 1983). Tant est si bien qu'il prend finalement la forme d'une entité abstraite, une construction mentale qui n'a plus besoin d'être vérifiée référentiellement parlant. « *Le prototype peut être formé d'une combinaison jamais rencontrée de valeurs, même si chacune de ces valeurs se trouve le plus fréquemment rencontrée* » (D. Dubois, 1986 : 35). Autrement dit, X est un prototype de la catégorie Y si X possède les propriétés considérées par l'ensemble des locuteurs comme typiques de la catégorie. On entend par propriétés typiques « *tout trait observé sur un exemplaire prototypique* » (G. Kleiber, 1988 : 31). Il ne s'agit pas de propriétés nécessaires (E. Rosch & C. Mervis, 1975 : 580). Ainsi, les traits typiques de la catégorie OISEAU sont les caractéristiques de son prototype, à savoir *moineau* (*ibid.*) :

- a des plumes
- pond des œufs
- peut voler

- pépie
- se trouve dans les arbres
- petit
- gris brun

De fait, le prototype peut être représenté de deux manières dans la seconde version standard de la théorie : 1) par une liste de traits s'il est conçu comme l'instance type de la catégorie – qu'elle corresponde à un référent existant ou non et 2) par une image ou un schéma s'il est assimilé à une abstraction (L. Coleman & P. Kay, 1981). Dans les deux cas, l'organisation interne des catégories n'est plus une structure radiale mais une structure en forme de « fleur » dont le « cœur » est occupé par le prototype :



#### **Représentation de la catégorie dans la seconde version standard<sup>1</sup>**

##### 2.2.4. LES APPLICATIONS EN LINGUISTIQUE

La théorie du prototype, telle qu'elle est utilisée en linguistique, résulte d'une appropriation des travaux sur la catégorisation réalisés en psychologie cognitive<sup>2</sup>. De nombreux chercheurs, dont C. Fillmore, G. Lakoff, D. Geeraerts, etc., se sont en effet emparés du modèle initié par E. Rosch pour le transposer à leur domaine d'étude. La notion de sens lexical a donc logiquement suivi par symétrie l'évolution qu'a connue celle de prototype.

Le sens lexical a d'abord été fondé sur « *la ressemblance avec l'exemplaire typique, le prototype* » (C. Schawrze, 1985 : 78). Ainsi, L. Coleman & P. Kay (1981 : 43), en affirmant comme de nombreux autres linguistes que « *de nombreux mots [...] ont pour sens non pas une liste de conditions nécessaires et suffisantes auxquelles une chose ou un événement doit satisfaire pour compter comme membre de la catégorie dénotée par le mot, mais plutôt un objet ou un procès psychologique que nous avons appelé prototype* », ont pu donner l'impression que le sens d'un mot se résumait au meilleur exemplaire référentiel de ce mot. Par exemple, le sens du nom *oiseau* serait défini par une construction paralinguistique du type : « *Un oiseau ; c'est un moineau* » (J.E. Tyvaert, 1992 : 20). Cette assimilation n'a bien évidemment pas convaincu car sens lexical et prototype ne se situent pas sur le même plan.

<sup>1</sup> Figure élaborée d'après T. Givson (1986 : 79).

<sup>2</sup> Tout comme l'avaient été les travaux sur la catégorisation en logique et philosophie du langage !

Pour éviter l'équivalence incongrue entre sens d'une expression et instance correspondant au meilleur exemplaire de la catégorie correspondant à cette expression, il s'est peu à peu établi une équivalence entre le sens lexical et le prototype en tant que représentation mentale de la meilleure instance de la catégorie. Le sens d'une expression linguistique a alors été conçu comme la représentation mentale de son prototype-objet.

Le prototype ultimement proposé dans la version standard a finalement permis de faire correspondre liste d'attributs typiques et sens lexical. Autrement dit, l'ensemble des traits participant à la définition du prototype concourt maintenant à la définition du sens linguistique. Les théories du prototype reprennent ainsi le principe de componentialité du sens des mots et adhèrent au bien-fondé des analyses sémantiques en traits. Elles restent donc une alternative aux traits nécessaires et suffisants et non pas aux traits sémantiques eux-mêmes. Cependant, et en raison de la souplesse qui caractérise le modèle, les traits sémantiques susceptibles d'apparaître dans les définitions lexicales prototypiques sont en nombre beaucoup plus important car il ne s'agit plus uniquement des traits référentiels dénotatifs mais aussi de traits encyclopédiques. En effet, sont dorénavant acceptées pour définir un terme toutes les informations disponibles à son sujet et partagées par tous les locuteurs. A ce titre, D. Geeraerts (1986 : 79-80) parle de « *densité informationnelle* »<sup>1</sup>.

<b>Prototype</b>	<b>Sens lexical</b>	<b>Exemple :</b> Définition sémantique du nom <i>oiseau</i>
Meilleure instance de la catégorie	Le prototype	Le moineau
Représentation mentale de la meilleure instance de la catégorie	Représentation mentale du prototype	Concept de moineau
Ensemble des traits typiques d'une catégorie	Liste des attributs typiques de la catégorie	(a des plumes) (pond des œufs) (peut voler) (pépie) (se trouve dans les arbres) (petit) (gris brun)

**Evolution de la conception du sens parallèlement à celle de la notion de prototype dans la version standard**

Comme le met en évidence le tableau ci-dessus, la représentation du sens dans la version standard des modèles du prototype n'a cessé d'évoluer au fur et mesure que s'est affinée la notion de prototype. Des constantes se dégagent néanmoins. Notamment, la définition du sens demeure calquée sur celle du référent (voir J. Picoche, 1995). Sens et référence restent en outre étroitement liés dans la mesure où l'appartenance à une catégorie (la référence) se fait par rapport au sens. Comme dans les approches classiques vues précédemment, la relation sens – référence répond ici au même principe de dépendance. La nouveauté : le sens est dorénavant représenté comme une liste de traits typiques – référentiels et encyclopédiques, liste à laquelle répond sur le plan de la référence une catégorie non rigide

<sup>1</sup> Comme le souligne F. Rastier, le modèle sémantique du prototype s'avère de ce fait très peu économique d'un point de vue descriptif.



aux frontières floues dont la structure est prototypique. L'approche prototypique prône donc une signification positiviste qui s'appuie sur le mot comme unité de référence.

### 2.2.5. LIMITES

**Par rapport à la catégorisation.** Dès sa création, la version standard est apparue comme une ouverture salvatrice capable de renouveler la problématique de la catégorisation. Cependant, le principe sur lequel elle s'appuie (le degré de similarité avec le prototype pour décider de l'appartenance catégorielle d'une entité) s'est vite avéré problématique. En effet, il n'explique pas pourquoi certaines des entités qui présentent certaines des propriétés du prototype sont catégorisées sur la base d'une seule propriété commune avec le prototype alors que d'autres ne le sont pas (par exemple un avion peut voler mais n'est pas un oiseau)<sup>1</sup>.

On s'est également interrogé sur la notion de typicalité, et plus particulièrement sur la statistique des attributs définissant ce degré. En effet, le statut des traits dits typiques reste flou. E. Rosch (1977) pensait simplement que ces attributs étaient « *inhérents au monde réel* », les classes lexicales ou du moins leurs prototypes étant fondé(e)s en nature, définis par des contraintes perceptives sur les couleurs et les formes notamment. Cependant, en concédant que « *toutes les catégories n'ont pas un fondement perceptif évident, et [que] beaucoup pourraient être relatives aux cultures* » (E. Rosch, 1977 : 30), elle semble tentée d'admettre des traits d'expérience. A propos du nom *lit*, elle affirme ainsi que « *il est possible que le besoin des humains de dormir dans une position couchée étendue conduit à des universaux dans la catégorie des lits, c'est-à-dire à certains attributs invariants, mouvements moteurs, et formes qui définissent les lits dans toutes les cultures* » (*ibid.* : 59). La psychologue en arrive donc à distinguer des attributs *réalistes* d'une part, et *subjectifs* ou *culturels* d'autre part. Or, nous avons déjà évoqué le fait selon lequel s'appuyer – même partiellement – sur la subjectivité de l'individu pour déterminer une liste d'attributs typiques empêche d'en arrêter la liste et laisse une grande place à l'arbitraire. Sauf bien sûr à soutenir la thèse universaliste, admise par G. Kleiber (1990) notamment, selon laquelle tout le monde perçoit de tout temps et en tous lieux pour un type d'objet les mêmes attributs, dont l'inventaire serait fixé par la nature des choses et la nature humaine. Il s'agit alors de traits « *intersubjectivement admis par tous les membres d'une communauté linguistique* ». Toujours est-il que l'absence de critères pour déterminer formellement la nature et le nombre des attributs catégoriels typiques ont incité certains linguistes, dont F. Rastier (1991), à mettre en doute l'idée que le prototype soit le principe organisateur d'une catégorie.

---

<sup>1</sup> Le besoin de réintroduire des modèles plus souples de la catégorisation s'est vite fait ressentir. Plusieurs voies – que nous ne présenterons pas – ont d'ailleurs été explorées en ce sens (voir R.W. Langacker, 1987 ; G. Lakoff, 1986, 1987 ; etc.).

**Par rapport aux applications du prototype en sémantique lexicale.** Comme le font justement remarquer des auteurs tels que D. Dubois (1991), J.P. Desclès (1993) ou encore F. Rastier (1991), les modèles sémantiques du prototype reposent implicitement sur trois thèses :

2. La structure du lexique est déterminée par la réalité du monde,
3. Les mots sont des étiquettes (*labels*) désignant des choses,
4. Les langues sont des nomenclatures.

La version standard du sens se situe donc dans un cadre étroitement objectiviste, dans la droite ligne des travaux de E. Rosch pour qui les catégories constituent un reflet, une image idéalisée du monde. Soit un ancrage dans un véritable réalisme métaphysique « *puisque la cognition permettrait à l'homme d'accéder à une connaissance objective du monde* » (V. Nyckees, 1998 : 306).

En faisant de la perception un moyen d'accès à la connaissance objective de la réalité, soulignons que la sémantique prototypique tend à assimiler mot et concept, ce qui a pour répercussion immédiate en linguistique d'assimiler sens et concept. Comme l'affirme F. Rastier (1991 : 184) :

« Pour Rosch et ses collègues les mots ne sont que des étiquettes sur des concepts. Et la distinction entre signifiés et concepts leur échappe. Mais, des linguistes qui ne font pas non plus cette distinction ont à leur suite, étendu la notion de prototype, à des noms, des démonstratifs (Fillmore), des verbes (Coleman & Kay), et des prépositions (Vandeloise). »

Effectivement, le domaine d'application de la sémantique du prototype est beaucoup plus vaste que celui des approches classiques. Elle a ainsi servi à la description du sens des termes d'espèces naturelles et d'artefacts (W. Labov, 1973), aux adjectifs en particulier de couleurs (B. Berlin & P. Kay, 1969), aux verbes (L. Coleman & P. Kay, 1971 ; C. Fillmore, 1975 ; S. Schlyter, 1982), aux prépositions (C. Vandeloise, 1986), aux démonstratifs (C. Fillmore, 1982), etc. Elle a aussi été appliquée à d'autres domaines comme la phonologie (Taeger, 1980), la morphologie (J.L. Bybee & C.L. Molder, 1983), la syntaxe (entre autres G. Lakoff, 1987 ; R.W. Langacker, 1987), la grammaire discursive (R. Schank & R.P. Abelson, 1977), etc.

Cependant et bien que de nombreuses tentatives ont été proposées, il semble que la version standard de la sémantique du prototype soit difficilement applicable à tous les secteurs du vocabulaire. Au départ, E. Rosch s'est implicitement inspirée des thèses classiques, son niveau de base correspondant à l'espèce aristotélicienne, le niveau superordonné au genre et le niveau subordonné aux sous-espèces. Or, à l'exception précisément de celui propre à la classification linnéenne que E. Rosch analyse, le lexique en général n'est pas organisé comme une taxonomie. En particulier, ses catégories connaissent bien souvent plus d'une hiérarchie (cf. R.G. Lounsbury, 1966 : 74) et donc toutes les classes de référents ne se prêtent pas à un traitement prototypique<sup>1</sup>. La relation entre sens et référent ne fonctionne véritablement dans la version standard que lorsque la catégorisation lexicale correspond exactement à la

<sup>1</sup> Voir notamment R.S. Jackendoff (1983), H. Cuykens (1984), C. Schwarze (1985), R.W. Langacker (1987), etc.



catégorisation conceptuelle. Le prototype ne paraît alors vraiment adapté qu'à la description d'items ne visant ni des substances premières (individus), ni des substances dernières (classes très générales). D'ailleurs, remarquons qu'E. Rosch ne s'était intéressée qu'aux noms – généralement à dénoté concret – relevant du niveau de base comme *fruit*, *véhicule*, *meuble*, etc. et conçus comme rassemblant des sous-catégories parmi lesquelles se dégageait le prototype. Autrement dit, le prototype fonctionne pour *oiseau* mais pas pour *animal* ou *moineau* (cf. J. Picoche, 1995). La méthode roschienne s'avère enfin plus difficile à appliquer aux noms abstraits, adjectifs, verbes (H. Putnam, 1983 : 108) ainsi qu'aux items grammaticaux.

Pour toutes ces raisons (confusion des plans référentiel, sémantique et conceptuel et impossibilité de s'appliquer à tous les secteurs du vocabulaire), la théorie du prototype telle qu'elle apparaît initialement rencontre des difficultés pour fournir des réponses satisfaisantes en sémantique lexicale, mais aussi en matière de polysémie.

Le prototype étant le pivot d'appariement référentiel et empêchant la catégorie d'éclater en une multitude de sous-catégories, chaque catégorie ne peut logiquement regrouper qu'un seul type de référents. Autrement dit, la sémantique du prototype propose une conception catégorielle « *monoréférentielle* ». Au passage de la psychologie à la linguistique, le sens ne renvoie alors qu'à une seule et unique liste d'attributs. En cas de polysémie si les différents sens ne peuvent pas se rattacher à un seul prototype, ils iront se ranger inévitablement dans des catégories différentes. Les liens entre les sens polysémiques ne pourront pas être traduits dans les représentations de la version standard, ce qui pousse à un traitement homonymique de la polysémie. C'est d'ailleurs ce que conclut G. Kleiber (2004 : 103) :

« La version standard [...] n'a vraiment rien de bien neuf à dire sur le phénomène polysémique, puisqu'elle se contente de conclure qu'il y a autant de catégories prototypiques que de sens polysémiques. Si l'on prend un polysème comme *loup*, il y aura une catégorie prototypique et donc un ou des prototypes-meilleurs exemplaires organisateurs de la catégorie pour chaque sens relevé : loup-*'mammifère carnivore'*, loup-*'masque'*, loup-*'poisson de Méditerranée'*, etc. »

Face aux difficultés à appliquer la version standard en sémantique, certains linguistes ont proposé de réviser le modèle roschien et ont élaboré ce qu'ils nomment la *version étendue* de la sémantique du prototype.

## **2.3. LA VERSION ETENDUE : UNE SOLUTION AU TRAITEMENT DE LA POLYSEMIE EN SEMANTIQUE ?**

### **2.3.1. DES CATEGORIES STRUCTUREES EN RESSEMBLANCES DE FAMILLE**

La version dite étendue de la sémantique du prototype a été pensée (G. Lakoff, T. Givson et surtout G. Kleiber) pour répondre aux besoins spécifiques des linguistes non totalement comblés par l'approche standard, et pour traiter des problèmes n'ayant rien en

commun avec ceux de E. Rosch. Plutôt qu'un prolongement de sa prédécesseur, la version étendue est une véritable rupture avec celle-ci.

La version étendue se fonde en partie sur le concept de ressemblance de famille déjà présent dans la version standard et introduit par L. Wittgenstein en 1953. Dans son article, l'auteur analyse différents emplois du nom *game* et montre qu'il existe des éléments (divertissement, compétition, chance, capacités intellectuelles, règles...) communs à certains jeux et pas à d'autres<sup>1</sup>. Sa conclusion ? C'est le nom *game* qui serait en lui-même une catégorie organisée en ressemblances de famille et non pas des collections de propriétés prototypiques. Son idée est que, comme les membres d'une même famille se ressemblent de plusieurs manières (même trait de forme, couleur de cheveux, d'yeux, même tempérament... sans qu'aucune de ces caractéristiques ne se retrouve chez chacun d'eux), les différents jeux peuvent être considérés comme les membres d'une même famille : échecs et jeu de go (compétition, talent, stratégie), échecs et poker (compétition), poker et réussite (jeux de cartes), etc.

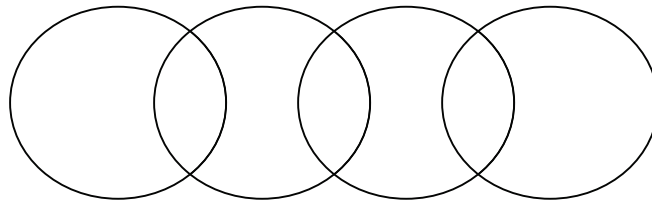
« *La différence décisive avec la théorie du prototype standard est que la théorie de la ressemblance de familles de Wittgenstein n'implique pas l'existence d'une entité centrale, qui 'représente' la catégorie, soit comme meilleur exemplaire, soit comme combinaison de propriétés typiques par rapport à laquelle sont évalués les membres de la catégorie* » (G. Kleiber, 1990 : 158). Il suffit dorénavant que chaque membre possède au moins un trait commun avec l'une des autres entités catégorisées (et non plus avec une entité type leur servant de dénominateur commun). Est donc ôté au prototype le pouvoir de justifier la catégorisation d'une entité. Seule l'idée qu'il est impossible de représenter les catégories au moyen de CNS est conservée, pour éviter un retour aux approches classiques. Le prototype devient, dans la version étendue, un effet de l'organisation interne des catégories.

### 2.3.2. DE NOUVELLES PERSPECTIVES EN SEMANTIQUE

**Quand le polysème devient catégorie, une nouvelle conception de la catégorisation.** Contrairement à la version standard, la version étendue a ainsi une vision « *multiréférentielle* » des catégories. Le prototype ayant disparu, ces dernières peuvent dorénavant regrouper, par ressemblances de famille, différentes entités référentielles voire d'autres catégories. De fait, la représentation de l'organisation interne des catégories évolue. La structure radiale laisse ainsi la place à une structure fuyante : les membres de la catégorie étant maintenant unis deux à deux, le premier peut ne plus rien avoir en commun avec le dernier.

---

<sup>1</sup> Le philosophe J.L. Austin a également travaillé sur le nom *game* et aboutit à des conclusions comparables à celles de L. Wittgenstein. Il étend cette analyse à l'étude des mots eux-mêmes dans un article intitulé « The meaning of a word », écrit en 1940 et publié en 1961, dans lequel il cherche à répondre à la question « *Why do we call different [kinds of] things by the same word ?* ».



**Schéma de l'organisation interne des catégories**  
**dans la version étendue<sup>1</sup>**

Dans la version étendue, c'est l'unité lexicale en elle-même qui constitue l'indicateur de la catégorie, et non plus le prototype. La notion de catégorie glisse donc naturellement vers celle de sens d'une expression. Couplée avec l'idée de multiréférentialité catégorielle, la seconde version est apparue comme la solution miracle pour analyser la polysémie. A partir de l'idée qu'une même unité linguistique peut regrouper plusieurs sens différents, « *la polysémie [est dorénavant conçue] comme un cas spécial de catégorisation à base prototypique où les sens d'un mot sont les membres d'une catégorie* » (G. Kleiber, 1990 : 162). Tant est si bien que G. Kleiber (*ibid.*), citant G. Lakoff, affirme ainsi que « *l'application de la théorie du prototype à l'étude du sens des mots met de l'ordre là où apparemment il n'y avait que chaos* ». Parce qu'elle quitte le champ psychologique de la catégorisation naturelle et mentale, elle devient véritablement « *une théorie de l'organisation sémantique des lexèmes polysémiques* » (*ibid.* : 174). En effet, la version étendue considère que les polysèmes forment des catégories rassemblant des sous-catégories référentielles (ou sens) plus ou moins nombreuses et hétérogènes. Ceux-ci ne pouvaient être représentés dans la première version car aucun prototype meilleur exemplaire ou combinaison de traits typiques ne se dégagait.

Par conséquent, la notion de prototype change de contenu dans la version étendue. De principe organisateur des catégories, elle disparaît au profit de celle d'effets prototypiques et s'applique désormais à la sous-catégorie référentielle jugée basique ou centrale<sup>2</sup>. Le prototype, tel qu'il était conçu dans la version standard, ne sert plus qu'à rendre compte des sens premiers, non dérivés, considérés comme les meilleurs exemplaires des catégories formées par les divers sens polysémiques. La théorie peut alors rendre compte des relations d'ordre pouvant exister entre les divers sens polysémiques en assimilant le sens premier au prototype de la catégorie et en faisant, du coup, des sens dérivés ou seconds des instances non prototypiques. A partir du sens donné comme premier, les changements sémantiques opérés (les liens) entre les sens polysémiques sont ainsi décrits et expliqués au moyen de processus de dérivation, métaphore et métonymie essentiellement (voir l'analyse de *over* par J. Taylor, 1989, 1995) et « *image schemas* » (G. Lakoff, 1987). Par exemple, C. Fillmore (1982) conclut que le sens spatial de l'adjectif *long* est prototypique, et que son sens duratif en serait une extension par métaphore.

<sup>1</sup> Figure élaborée à partir de T. Givson (1986 : 78).

<sup>2</sup> Voir les travaux de D. Geeraerts (1987, 1988) à propos de *vers* (néerlandais) ou ceux de G. Lakoff (1986, 1987) sur *bayi*.

Reconsidérons pour notre part le nom *souris* dans le cadre de la version étendue de la sémantique du prototype cette fois-ci (G. Kleiber, 2004 : 105-106). En raison de sa polysémie, il ne renvoie donc pas à un seul type de référents et les sens souris-‘animal’, souris-‘jeune femme/jeune-fille’ et souris-‘ordinateur’ entre autres sont unis par une relation d’air de famille. Le sens souris-‘animal’ – le plus concret – est considéré comme la sous-catégorie référentielle première et non dérivée. Les sens seconds en sont dérivés par métaphore : souris-‘jeune fille/jeune femme’ parce que le nom *souris* peut désigner par analogie une personne qui par son comportement, son allure, sa petite taille, fait penser à l’animal en question (le trait (petite taille) est la ressemblance de famille entre souris-‘animal’ et souris-‘jeune fille/jeune femme’) ; et souris-ordinateur’ parce que le nom *souris* peut aussi renvoyer par analogie de forme (ou de couleur) à un périphérique relié à un ordinateur (le trait (forme) est alors la ressemblance de famille entre souris-‘animal’ et souris-‘ordinateur’). Ainsi, si le sens souris-‘animal’ se trouve relié aussi bien à souris-‘jeune fille/jeune femme’ qu’à souris-‘ordinateur’, il n’y a aucun trait commun par contre entre souris-‘jeune fille/jeune femme’ et souris-‘ordinateur’.

Est-il toutefois juste de parler de catégorie (prototypique) à propos d’un item polysémique, comme on parle de catégorie pour une unité lexicale non polysémique (ou pour les différents sens des unités lexicales polysémiques) ? Selon G. Kleiber (1990 : 172-183), la réponse est non car elles se situent sur deux plans différents. Les confondre reviendrait à parler de polysémie pour la relation hyponymie / hypéronymie, c’est-à-dire à considérer qu’un hypéronyme comme *oiseau* regroupe des catégories de la même manière qu’un polysème en rassemble.

Aussi, les monosèmes sont des catégories dites référentielles ou conceptuelles : elles rassemblent des référents et sont associées à un seul concept, comme c’est le cas par exemple pour le nom *oiseau*. En revanche, les polysèmes sont « [...] des types de catégories cognitives » (G. Lakoff, 1987 : 57), ou « catégories naturelles de sens » (*Ibid.* : 417). Elles renvoient à plusieurs sous-catégories et sont donc associées à plusieurs concepts. De fait, la notion de prototype (meilleur exemplaire, représentation mentale de ce meilleur exemplaire ou ensemble de propriétés typiques de la catégorie) ne sera pertinente que dans le cas des catégories référentielles ou conceptuelles, mais pas pour les catégories de sens comme le montrent les deux réponses susceptibles d’être données à la question « Pourquoi appelle-t-on X l’entité particulière x ? » selon que X est monosémique ou polysémique :

- Si X est une unité monosémique alors x est un X parce qu’il possède des traits associés à la catégorie X. On peut alors parler d’un prototype standard pour X.
- Si X est une unité polysémique qui regroupe des sens ou des catégories différents, alors x est un X parce qu’il possède des traits associés à la catégorie Y, Y étant une des catégories ou sens de X. Autrement dit, si une entité particulière est classifiée comme *table*, ce n’est pas parce qu’elle a les traits de *table* mais parce qu’elle a, par exemple, les traits

associés à la catégorie *table de cuisine*, laquelle fait partie des catégories regroupées par *table*. On peut alors parler de prototype standard non pour X mais pour chacune des catégories de X.

Ainsi, les catégories référentielles sont ouvertes et permettent de classifier des référents nouveaux. Les catégories de sens sont quant à elles fermées et ne rassemblent que des emplois existants déjà attestés. De plus, elles n'ont aucun pouvoir à classifier des sens (ou des catégories) nouveaux(elles). La raison est que la version étendue se place sur un plan synchronique. Or, les nouvelles catégorisations effectuées dans une catégorie polysémique, c'est-à-dire l'émergence de sens nouveaux, se déroulent dans le temps.

**La représentation du contenu sémantique des polysèmes en ressemblances de famille permet-elle une meilleure analyse de la polysémie ?** Dans la version étendue, il se dessine un mouvement inverse de celui des modèles classiques en raison de la propension à multiplier les analyses polysémiques pour tout phénomène mettant en jeu des sens multiples. La théorie recourt presque systématiquement aux entrées lexicographiques éclatées, sans s'interroger au préalable sur l'existence éventuelle d'un sens unitaire qui expliquerait les différents emplois recensés. Par exemple, c'est ce que pense G. Kleiber des travaux de C. Fillmore<sup>1</sup> (1982). Il estime que les sens des démonstratifs, considérés par ce dernier comme polysémiques, sont en réalité les manifestations d'une valeur plus fondamentale (symbole indexical opaques (G. Kleiber, 1983, 1984, 1986) ou désignateur incomplet (F. Corbin, 1987)).

Ceci dit, il convient également de se demander ce que nous apprend réellement la version étendue ? Elle postule certes l'existence d'un sens premier (en général l'emploi le plus concret, le plus référentiel) auquel seraient reliés les autres sens selon le système des ressemblances de famille. Pour D.A. Zubin & S. Svorou (1984 : 347) :

« Un tel modèle a un pouvoir descriptif, puisqu'il traite notamment des cas de polysémie et de synonymie apparente, mais il manque de pouvoir explicatif, puisque la contrainte qui pèse sur le type de structure qui peut apparaître est faible : la seule contrainte est que le sens lexical ne peut être un éparpillement arbitraire de sens non reliés. Il n'arrive pas à isoler un noyau sémantique commun pour un item lexical, puisque tous les sens ont une valeur égale et il manque de produire un contrôle sur la manière dont les chaînes de sens s'étendent et la direction dans laquelle ils le font, et en particulier il ne fournit pas de contrôle sur un recouvrement partiel de sens entre les items lexicaux ».

Des critiques que G. Kleiber (1999 : 64) juge sévères et injustifiées même s'il reconnaît que le manque de systématisme avec laquelle s'appliquent les processus responsables de l'apparition de sens polysémiques, rendant incapable la version étendue de prédire les extensions opérées et d'en maîtriser les raisons. Pour pallier cette difficulté, a été

---

<sup>1</sup> C. Fillmore (1982) propose une analyse en termes prototypiques des démonstratifs, qui sont à la fois déictiques (emploi de localisation spatiale qui permet de localiser un référent dans la situation d'énonciation extralinguistique) et anaphoriques (usage d'identification textuelle qui reconnaît un référent présent dans le contexte linguistique). C. Fillmore rend compte de ce double emploi et montre que l'usage spatial est premier et que les usages textuels en sont dérivés. Il confirme ainsi l'idée qu'il n'y a plus besoin de trouver un sens unique qui coifferait les deux types d'emplois et que le passage du sens déictique au sens anaphorique se fait par une règle de transfert.

introduite la notion de « *motivation* » (G. Lakoff, 1987 ; G. Lakoff & M. Johnson, 1980 ; E.E. Sweetser, 1990 ; etc.). En quoi consiste-t-elle ? Selon G. Lakoff (1987 : 346), la motivation est un phénomène central de la cognition, situé entre arbitraire et prédictibilité. Il fait à ce titre de la polysémie un *phénomène de convention motivée*. Pour chaque polysème, conçu comme autant de catégories, G. Lakoff considère que les sens non premiers sont motivés si l'on peut expliquer pourquoi ils appartiennent à telle ou telle catégorie de sens, notamment quand ils sont nés de principes cognitifs généraux comme la métaphore et la métonymie. G. Lakoff admet cependant qu'il ne suffit pas de connaître le principe motivant qui explique l'enchaînement en ressemblance de famille, car celui-ci n'est pas efficient à tous les coups ce qui implique d'apprendre chaque extension de sens au cas par cas. Toujours est-il que l'idée de motivation rend inutile la recherche d'un sens unique subsumant les différents emplois. Il suffirait ainsi de postuler un sens premier (le plus prototypique pour la catégorie de sens) à partir duquel pourront être expliqués les autres sens non basiques. Cela suppose bien sûr l'identification du sens basique, ce qui n'est pas sans difficulté comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent.

### 2.3.3. RESERVES

Malgré l'enthousiasme qu'elle a pu soulever, la théorie du prototype doit être appréhendée avec toutes les réserves qui s'imposent. Tout d'abord, seule la version roschienne standard du prototype a été généralement retenue, comme en témoigne le peu d'écho reçu par la version étendue. Certes, cette dernière est un temps apparue comme l'antidote miracle à tous les problèmes antérieurs en « *remodel[ant] le paysage de la hiérarchie lexicale* » (G. Kleiber, 1990 : 189). Cette vision a toutefois été modérée, atténuée, voire contestée par d'autres. « *In fact, 'Prototype theory' was less a theory of knowledge representation than a series of findings that provided startling new insights into human categorisation* » (V. Evans, 2006 : 249). F. Rastier reste l'un de ses plus grands détracteurs. Il s'interroge notamment sur la pertinence à intégrer coûte que coûte la notion de prototype dans la théorie linguistique. Il s'oppose d'ailleurs radicalement à toute exploitation de cette théorie en lexicologie et met en évidence ses faiblesses théoriques :

« Quoi qu'il en soit, en raison de leurs présupposés sur la nature du langage et de la signification, ces expériences ne nous semblent pas de nature à permettre l'étude du lexique, et encore moins de sa formation. Il n'est donc pas souhaitable d'importer en lexicologie la notion roschienne de typicalité, bien que son vague commode permette de la placer un peu partout » (F. Rastier, 1991 : 196).

F. Rastier regrette plus particulièrement que les deux versions de la sémantique du prototype ne tiennent pas plus compte de l'impact du contexte dans l'élaboration des définitions sémantiques, puisque les mots sont analysés et leur contenu de sens décrit en total isolement<sup>1</sup>. Il pense que les facteurs contextuels sont minimisés, considérés comme secondaires, postérieurs ou inessentiels. Certes, E. Rosch admettait l'incidence des cultures sur le système

<sup>1</sup> Voir son plaidoyer pour une « *Sémantique interprétative* ».



des catégories et même sur la définition de certains attributs. Mais elle estimait aussi les « constructions » de celui qui perçoit n'infirmant pas le fait structurel d'un « ordre supérieur » qu'est la co-occurrence des attributs dans le monde réel (E. Rosch, 1978 : 29). Dans le même ordre d'idées, B. Berlin proposait de distinguer entre une capacité humaine générale à catégoriser au niveau de base en raison de facteurs physiologiques et psychologiques généraux et une catégorisation fonctionnelle au niveau de base qui « ajoute des facteurs qui ont à voir avec la culture et l'entraînement spécialisé »<sup>1</sup>. La théorie du prototype a même été présentée comme une « théorie du contexte » (E. Rosch 1978 : 43), par l'intermédiaire du niveau de base qui correspondrait selon eux au « contexte normal » (*ibid.*). Cela intéresse au premier chef, du moins à nos yeux, le contexte linguistique lui-même. Mais il n'est évoqué que pour confirmer le résultat obtenu à partir de mots isolés.

*Quid de la polysémie*<sup>2</sup> ? Certes, la version étendue montre un pouvoir descriptif fort, en expliquant que les différents sens d'un même item lexical ne sont pas rangés ensemble sous la même étiquette dénomminative par hasard et qu'il existe des liens entre les différents sens qui sont tels qu'aucun trait commun n'est exigé. Dans cette perspective, la seule contrainte à l'œuvre concerne l'absence d'arbitraire dans le regroupement des sens : tout sens partage au moins une propriété avec un autre (ressemblance de famille). Cependant, le modèle souffre d'un manque de prédictibilité. Certes, les liens entre les sens sont expliqués au moyen de processus de dérivation. Mais si la théorie donne un sens de départ et décrit ensuite les changements de sens opérés, la notion de ressemblance de famille n'arrive toutefois pas à maîtriser les extensions de sens effectivement réalisées, ni même celle de motivation conventionnelle introduite par G. Lakoff qui ne s'applique pas systématiquement. La voie de la motivation n'apparaît d'ailleurs pas pour G. Kleiber comme un point de vue « novateur [lequel] ne met pas plus d'ordre dans le domaine polysémique que les descriptions et explications classiques antérieures. Car, s'il est un domaine où les relations motivées de sens ont été bien décrites, c'est bien celui de la polysémie. Et à la fois par la sémantique structurale (essentiellement européenne) et par la sémantique des philologues pré-structuraux [...] » (2004 : 114). La version étendue montre donc un pouvoir explicatif faible. Cependant, elle a le mérite de reconnaître enfin à la polysémie son caractère incontournable par rapport aux théories sémantiques antérieures. C'est d'ailleurs l'avis de G. Kleiber lorsqu'il affirme que la sémantique du prototype rejoint « la conclusion à laquelle d'autres, comme J. Picoche, sont arrivés, par une voie différente, celle de ne plus faire de la polysémie un phénomène marginal, un « défaut » de la langue, mais d'y voir un processus de dénomination régulier, économique, naturel, caractéristique des langues humaines » (1990 : 190). Toutefois, force est de reconnaître qu'elle reste ancrée dans une perspective référentialiste, dans la mesure où le sens considéré comme premier est presque toujours l'emploi dénominatif. D'où la difficulté à analyser la polysémie verbale et adjectivale étant donné leur syncatégorématicité

<sup>1</sup> Communication personnelle à G. Lakoff (1987 : 37), citée dans G. Kleiber (1990).

<sup>2</sup> Ce paragraphe concerne bien évidemment la version étendue (comme nous l'avons évoqué, la version standard propose un traitement monoréférentiel des catégories et donc du sens).



constitutionnelle, sans parler de celle qui affecte les unités encore plus grammaticales comme les prépositions (surtout abstraites), les connecteurs, les marqueurs aspectuo-temporels, les indicateurs de modalité, pour lesquels la notion de dénomination n'est pas vraiment pertinente.

#### **CONCLUSION. LA SEMANTIQUE DU PROTOTYPE**

La sémantique du prototype se décline en deux versions : standard et étendue. Concernant leur pertinence en tant que théories du sens, toutes deux apportent deux réponses différentes qui ne se révèlent finalement pas être la solution miracle qu'elles paraissaient être. Certes, le modèle est plus souple que son prédécesseur classique. Les composants définitionnels ne sont plus présentés comme des conditions nécessaires et suffisantes et le rapport entre sens et référence n'est plus envisagé selon un point de vue analytique mais global. La sémantique du prototype permet en outre d'introduire dans les définitions des éléments qui auparavant étaient exclus, en particulier des informations encyclopédiques et/ou non différenciatrices. La sémantique du prototype (versions standard et étendue) reste néanmoins un modèle plus descriptif qu'explicatif, ce qui fait dire à C. Hagège (1987 : 65) : « *Le prototype, apparemment capable de tout expliquer, et en particulier des phénomènes qui se contredisent, perd du même coup une bonne partie de sa force explicative* ».

C'est notamment le cas quand il s'agit d'expliquer la polysémie des langues. La version standard n'accorde finalement à ce phénomène que très peu d'attention. Certes, la version étendue lui donne une place centrale. Elle tente en particulier de mettre en évidence les relations unissant les différents sens d'un polysème (relations métaphoriques et métonymiques essentiellement) et réaffirme leur pertinence pour expliquer par la notion de motivation le sémantisme des unités lexicales à sens multiples reliés. Toutefois quand il s'agit de décrire et expliquer l'organisation du sémantisme interne des polysèmes, la version étendue continue à promouvoir un mode de hiérarchisation très aristotélien.

Tous ces bémols amènent par conséquent à réviser les jugements, souvent enthousiastes, concernant les apports de la théorie du prototype à la sémantique lexicale en général.

#### **CONCLUSION. THEORIES SEMANTIQUES REFERENTIELLES ET POLYSEMIE**

Nous avons retenu deux approches différentes pour illustrer le traitement de la polysémie proposé dans le paradigme référentiel, à savoir les sémantiques vériconditionnelles et prototypiques. Comme nous l'avons montré, toutes deux s'appuient sur des principes fondateurs du courant objectiviste. Le sens des expressions de la langue est donné comme conventionnel, positif, et référentiel c'est-à-dire comme un ensemble de conditions d'applicabilité donnant le référent par description. Notons néanmoins que les traits sémantiques retenus dans les versions du prototype sont beaucoup plus variés que ceux utilisés pour les définitions classiques, d'où la capacité des premières à rendre plus finement compte du sens des expressions de la langue, telles qu'elles l'envisagent bien sûr.

Certes, il peut paraître surprenant de regrouper les sémantiques vériconditionnelles et prototypiques. En effet, les premières montrent des affinités avec la philosophie et la logique et relient le sens aux conditions de vérité. A l'opposé, les secondes sont issues de la psychologie et insistent sur le sens en tant que partie d'un vaste système cognitif et le relient aux représentations mentales. Pourtant, et bien que présentés comme une rupture avec les approches classiques, les modèles du prototype montrent de nombreuses similitudes avec ces derniers. Par exemple, les définitions proposées en sémantique prototypique restent une vérification critériale (l'entité doit posséder au moins un trait en commun avec le prototype pour recevoir l'étiquette de la catégorie, autrement dit pour appartenir à la catégorie dont le prototype est l'intersection de a,b,c et d, une entité doit vérifier la disjonction discursive  $a \vee b \vee c \vee d$ , c'est-à-dire il faut que l'entité possède au moins une des quatre propriétés qui contribuent à tracer les limites catégorielles). Le gain par rapport aux modèles classiques réside dans la capacité à prendre en compte les cas marginaux. Tout ceci a ainsi donné l'impression que les approches prototypiques – en particulier la version standard – ne seraient en réalité que des variantes plus développées des approches classiques (cf. G. Kleiber, 1990).

Quel impact a tout ceci sur la prise en compte et l'analyse de la polysémie ? Nous avons vu que les modèles classiques vériconditionnels avaient fait de la monosémie la norme en langue, entraînant logiquement une analyse de type homonymique de tous les mots à sens multiples. Le même principe est à l'œuvre dans la version standard de la sémantique du prototype. Ceci est vraisemblablement dû au fait que ces deux approches du sens sont, à l'origine, des théories de la catégorisation. Il a fallu attendre la version étendue du modèle prototypique pour que les items à sens multiples et reliés soient analysés en tant que tels. Le lien entre les sens polysémiques est alors appréhendé comme la présence d'éléments communs, l'un des sens du polysème est considéré comme premier et les autres sens comme secondaires littéraux et figurés issus d'opérations de dérivation (métaphore, métonymie, image schemas...). Seulement, et malgré les nouvelles perspectives qu'elle offre comparativement aux approches classiques et à la version standard, la version étendue peine à rendre compte du fait que la langue est un objet en constante évolution. Toutes trois fonctionnent comme des répertoires de sens fixes et attestés en langue, même si les sens éphémères ou créatifs peuvent néanmoins être expliqués sémantiquement parlant dans le cadre prototypiste. Reste l'amalgame entre niveau de langue et niveau du discours, ainsi qu'avec le niveau conceptuel...

Les approches prototypiques du sens n'ont pas été les seules à avoir été proposées en réaction aux modèles sémantiques classiques. C'est également le cas des théories structuralistes que nous allons présenter dans le chapitre suivant.

Il s'agit d'une approche sémantique qui se situe selon nous à l'intersection de l'objectivisme et du constructivisme dans la mesure où, comme nous allons le voir, 1) le sens n'est plus défini par rapport au référent que désigne le mot auquel il est associé mais 2) est

conservé l'hypothèse d'un sens premier comme principe de structuration de la polysémie lexicale.

## CHAPITRE 3

### ENTRE OBJECTIVISME ET CONSTRUCTIVISME : AREFERENTIALITE ET SENS PREMIER

**N**ous allons présenter, dans ce second chapitre, deux autres approches du sens : la sémantique européenne des traits distinctifs et le modèle du signifié de puissance, mis au point par la linguiste française J. Picoche à partir des travaux de G. Guillaume. Nous avons décidé de regrouper ces deux théories pour les raisons suivantes. Tout d'abord, la seconde s'inspire de la première à travers notamment la méthode de l'analyse, même si le cadre choisi est tout autre. De plus, nous les situons à l'intersection des courants objectiviste et constructiviste que nous avons exposés dans le premier chapitre de cette première partie. Nous montrerons en outre que si le modèle des traits distinctifs et celui axé autour de la notion de signifié de puissance prônent tous deux une conception aréférentielle du sens, ils traitent cependant la polysémie en termes de sens premier auquel lui sont reliés des sens secondaires obtenus par dérivation.

#### 1. LA SEMANTIQUE STRUCTURALE ET L'ANALYSE SEMIQUE

La théorie sémantique des traits distinctifs ou sémantique structurale<sup>1</sup> est née en Europe (cf. D. Becks, 1992 : 51). Le premier linguiste à avoir proposé l'emploi de composants minimaux pour définir systématiquement le sens des mots apparentés est le comparatiste danois L. Hjelmslev (1943). La linguistique internationale n'a cependant pleinement eu accès à cette approche qu'en 1953 quand F.J. Whitfield a publié la traduction anglaise de son ouvrage. Dans le reste de l'Europe, il a fallu attendre les romanistes B. Pottier (1963, 1964, 1965), E. Coseriu (1964, 1966) et A.J. Greimas (1966). Leurs travaux ont eu beaucoup de succès, surtout en France et en Allemagne. Par la suite, K. Heger (1964), H. Geckeler (1971), K. Baldinger (1970) et tant d'autres ont continué à promouvoir ce courant européen. La sémantique structurale a dominé durant une vingtaine d'années avant de tomber quelque peu en disgrâce suite à l'essor mondial des linguistiques universelles ainsi qu'au déclin relatif de la linguistique générale et comparée.

En quoi consiste l'approche sémantique des traits distinctifs ? Elle est née de la volonté de décrire scientifiquement la signification des mots, afin de rattraper le retard pris en sémantique par rapport à d'autres secteurs de la linguistique, notamment la phonologie. Les sémanticiens ont alors voulu analyser le sens en termes de structures, c'est-à-dire rechercher la clé des significations dans les relations qu'elles entretiennent entre elles plutôt que dans les

---

<sup>1</sup> Les termes « structural » ou « structuraliste » se sont appliqués et s'appliquent encore aujourd'hui à des écoles linguistiques différentes. Ces expressions sont parfois employées pour désigner l'une d'entre elles, parfois pour en désigner plusieurs, parfois pour les désigner toutes. Elles ont en commun un certain nombre de conceptions et de méthodes qui impliquent la définition de structures en linguistique. Nous les utiliserons quant à nous pour dénommer le modèle sémantique européen des traits distinctifs et de l'analyse sémique, par opposition aux approches structurales distributionnelles, la théorie développée par U. Weinrich, etc.

relations que chacune d'entre elles, considérée isolément, entretient avec le monde. La sémantique des traits distinctifs s'est ainsi posée comme une véritable rupture avec les conceptions sémantiques référentialistes classiques et prototypiques.

## 1.1. PRINCIPES

### 1.1.1. UN SENS AREFERENTIEL ET RELATIF

Comme nous l'avons évoqué, les modèles structuraux européens sont nés du transfert en sémantique des théories phonologiques de R. Jakobson (1932, 1936) et de l'école de Prague. L'objectif ? Dégager des unités minimales de signification qui puissent rendre compte du sens des mots en tant que combinaison de ces unités plus petites. Cette pratique a reçu le nom d'*analyse sémique*. Elle se fonde sur la notion de *valeur* introduite par F. de Saussure (1916 [1972]), selon laquelle la signification d'une unité linguistique – ou « *signe* » dans la terminologie saussurienne – ne se limite pas à la relation entre un signifiant et un signifié, mais doit être également conçue comme résultant de la relation entre ce signe et d'autres signes de la langue dont ils relèvent. Ainsi pour déterminer la signification d'un signe, les structuralistes opposent et comparent les termes d'un même champ sémantique, par exemple celui des sièges (*fauteuil, chaise, tabouret, etc.*) ou des moyens de transport en commun (*autobus, autocar, train, métro, etc.*) (voir B. Pottier, 1974). Ces classes sont constituées en fonction de critères linguistiques : les sens des expressions qui les composent doivent se délimiter réciproquement. Ce sont par exemple les expressions qui peuvent commuter sur l'axe paradigmatique ou co-occure sur l'axe syntagmatique. Les champs sémantiques peuvent résulter en outre de normes sociales, comme celui des légumes du pot-au-feu en français.

### 1.1.2. SEMES ET ANALYSE SEMIQUE

Les éléments minimaux de signification dégagés par comparaison des expressions d'un même champ sémantique sont appelés *sèmes, traits sémantiques* ou *lexicaux*. Ils sont représentés entre // par des paraphrases intralinguistiques elles-mêmes relatives à la langue décrite. L'idée est de ne retenir que les sèmes à caractère distinctif, c'est-à-dire ceux permettant de distinguer les unités lexicales entre elles. Ils ne correspondent donc pas à une vérification première avec le référent, comme l'étaient les conditions des approches classiques et dans une certaine mesure les traits prototypiques. G. Kleiber dit à ce titre qu'ils sont obtenus « *en dehors de toute contamination référentielle* » (1990 : 24). En fait, les sèmes sont de simples marqueurs (même si l'on peut attribuer un référent à certains d'entre eux). Ils ne font que découper le sens des items linguistiques. Les analyses structuralistes restent ainsi autonomes de la référence, laquelle n'est plus qu'un constat *a posteriori*. De plus, les sèmes ne sont pas considérés comme des composants sémantiques préexistants permettant de représenter conceptuellement le sens, par exemple *couteau* = /couvert/ + /pour couper/. Ils

n'apparaissent et ne sont attribués aux expressions de la langue qu'à l'issue de l'analyse<sup>1</sup>. Il n'est donc pas question ici d'une énumération d'éléments de signification que l'on souhaiterait voir apparaître *a priori* dans les définitions sémantiques, comme c'était le cas dans les approches présentées précédemment. Enfin, les sèmes ne doivent pas être compris comme des primitives sémantiques correspondant à des atomes de sens indépendants des langues. Relatifs aux champs sémantiques et donc *a fortiori* aux langues, ils ne peuvent en effet pas être universels<sup>2</sup>, irréductibles et exhaustifs. D'ailleurs, les paraphrases descriptives des sèmes s'ajustent en fonction des champs sémantiques d'analyse et sont ainsi plus ou moins détaillées.

Les sèmes dégagés pour une unité linguistique constituent son *sémème*. Il est souvent noté *sémème* : {/sème<sub>1</sub>/, /sème<sub>2</sub>/, ..., /sème<sub>n</sub>/}, par exemple *femme* : {/personne/, /adulte/, /sexe féminin/, etc.}. Généralement, on distingue trois types de sèmes<sup>3</sup> :

1) les *sèmes génériques* indiquent la classe sémantique dont relève le *sémème* auquel ils appartiennent, par exemple /couleur/ pour l'adjectif *rouge*.

2) les *sèmes spécifiques* différencient les *sémèmes* appartenant à une même classe. Par exemple, *rouge* dénotant une couleur se distingue de *pourpre*, dénotant une nuance de la couleur rouge, au moyen des sèmes spécifiques présents dans son *sémème*.

3) les *sèmes virtuels* sont des éléments de signification variables. Ils dépendent des acquis socioculturels des locuteurs-auditeurs, par exemple /danger/ et /colère/ pour *rouge*.

Sèmes génériques et spécifiques sont des invariants. Ils sont valables hors contexte pour tous les membres d'une communauté linguistique donnée. Il s'agit de traits dénotatifs liés à la nature ou à la fonction des référents désignés par l'item auquel ils sont associés, et sont donc réalisés dans tous ses emplois. Les sèmes virtuels sont quant à eux des traits connotatifs dont l'actualisation est liée aux facteurs variables du contexte d'énonciation.

La méthode d'analyse sémique mise en œuvre par les structuralistes a eu beaucoup d'écho en sciences du langage. Elle a notamment été employée pour traiter la polysémie.

## 1.2. LA POLYSEMIE DANS LE CADRE DE LA SEMANTIQUE STRUCTURALE

La sémantique structurale voit dans la polysémie la propriété pour une unité lexicale d'être associée à plusieurs *sémèmes* possédant au moins un sème en commun, ce qui traduit ainsi le rapport entre les différents sens de l'unité considérée. Parmi les nombreux linguistes qui ont utilisé l'analyse sémique pour étudier la polysémie des unités lexicales, les travaux de R. Martin font partie selon nous des plus élaborés. Il a publié deux articles inspirés des œuvres de B. Pottier, qu'il reprend dans son ouvrage *Pour une logique du sens* (1983 [1992]).

---

<sup>1</sup> A ce titre, le structuralisme européen ne doit pas être confondu avec un type de sémantique componentielle en TAL (par exemple G. Sabah, 2002) qui met l'accent sur la représentation individuelle de chaque mot par un ensemble de sèmes.

<sup>2</sup> A la différence des CNS classiques et de certaines propriétés prototypiques qui devaient être partagées par l'ensemble des définitions d'un mot.

<sup>3</sup> Il s'agit de la distinction établie par B. Pottier (1987 : 69), les sèmes peuvent être différenciés autrement selon les auteurs.

Le premier (1972) s'attache à la polysémie nominale et le second (1979) à la polysémie verbale. Dans ses analyses, il s'appuie sur les définitions proposées par le *Dictionnaire du français contemporain* (J. Dubois *et al.*, 1966) dont il extrait les sèmes des unités lexicales qu'il décrit. R. Martin estime que tout polysème possède un sens premier à partir duquel sont obtenus ses autres emplois par addition et/ou effacement de sèmes. Autrement dit, il décrit comment les sens secondaires d'un polysème sont motivés. Cette hypothèse le conduit à distinguer plusieurs types de polysémie.

### 1.2.1. LA POLYSEMIE INTERNE D'ACCEPTIONS ET DE SENS

R. Martin distingue six types de polysémie dite interne<sup>1</sup> selon la nature de la relation entre les différents emplois polysémiques. Lorsqu'il s'agit d'une relation immédiate (addition **ou** effacement de sèmes), R. Martin considère qu'il s'agit d'*acceptations* d'un même polysème. Elles sont ordonnées, c'est-à-dire qu'il y a toujours un sens secondaire obtenu à partir d'un sens premier. Pour le déterminer, R. Martin s'inscrit dans une perspective diachronique et retient comme sens de base le sens étymologique, c'est-à-dire le sens le plus ancien (V. Nyckees, 1998). Lorsque la relation n'est pas immédiate (addition **et** effacement de sèmes avec maintien d'au moins un sème en commun), R. Martin parle de *polysémie vraie*. Les différents emplois sont alors des *sens* du polysème et il est impossible d'établir lequel est le premier.

**La polysémie interne d'acceptations.** R. Martin relève quatre types de relations immédiates entre les acceptations d'un polysème. Les deux premières (R1) et (R2) sont des relations implicatives. (R1) correspond à une restriction de sens de l'acceptation première, le sémème de la seconde possédant davantage de sèmes spécifiques que celui de la première. R. Martin donne en exemple le nom *femme* :

{/personne/, /sexe féminin/} →R1→ {/personne/, /sexe féminin/, /qui est ou a été mariée/}

Inversement, (R2) caractérise une extension du sens de l'acceptation première, le sémème de la seconde présentant moins de sèmes spécifiques que celui de la première. C'est le cas entre les emplois du verbe *calfeater* :

{rendre étanche au moyen d'étoupe goudronnée} →R2→ {fermer hermétiquement, boucher}

Les relations (R3) et (R4) sont elles de type explicatif. (R3) est une relation métonymique entre deux acceptations dont le sémème tout entier de la première est imbriqué, sous forme de sèmes spécifiques, dans celui de la seconde, par exemple *blaireau* :

<sup>1</sup> La polysémie qualifiée d'interne car elle met uniquement en jeu le sémantisme propre de l'item en question. La polysémie externe en revanche met en jeu des éléments extérieurs, comme les actants, les compléments, etc.



{/mammifère carnivore/, /bas sur pattes/, /plantigrade/, /de pelage clair sur le dos/, etc.}  
 →R3→ {/pinceau/, /fait de poils de blaireau/, etc.}

(R4) est une relation métaphorique entre deux acceptions dont au moins un des sèmes spécifiques de la première réapparaît dans le sémème de la seconde. Il peut s'agir d'une relation analogique entre deux acceptions concrètes, par exemple entre les emplois du nom *bras* qui peut renvoyer à un organe humain ou à une partie de fauteuil, ou entre une acception concrète et une acception abstraite, par exemple pour *impasse* de {rue sans issue} à {situation sans issue favorable}.

**La polysémie interne de sens.** La polysémie dite *étroite* est obtenue par addition et effacement de sèmes. L'archisémème<sup>1</sup> reste identique malgré la substitution de sèmes spécifiques. R. Martin s'appuie sur le nom *rayon* pour l'illustrer, nom pour lequel des sèmes présents dans l'un des sémèmes {/trait/, / ligne qui part d'un centre *lumineux*/} disparaissent dans un autre {/ligne/, /qui relie le centre d'un cercle à un point quelconque de la circonférence/} alors que d'autres apparaissent.

La polysémie dite *lâche* se différencie de la polysémie étroite par la non conservation de l'archisémème. En revanche, il y a toujours substitution de sèmes. R. Martin prend en exemple le nom *plateau* qui peut présenter deux sens selon son contexte d'emploi : {support plat servant à porter ou transporter des objets} et {étendue de pays assez plate et dominant les environs}. Tous deux ne présentent qu'un seul sème spécifique en commun (/plat/), les deux sémèmes-sens relèvent par contre de deux archisémèmes différents.

Plus spécifiquement aux verbes et aux adjectifs – bien qu'on n'en trouve pas d'exemples très développés, R. Martin distingue également :

1) la polysémie interne sans modification de la construction de la proposition. Considérons par exemple les deux sens du verbe *couler* : 'se déplacer' quand il s'agit d'un liquide (*Le café coule le long de la nappe*) et 'aller au fond de l'eau' quand il s'agit d'un objet (*Le bateau a coulé au fond de l'océan*). Ils partagent certains sèmes : /liquide/, /mouvement/, /pesanteur/, etc. mais dans le premier cas, c'est le liquide qui se déplace alors que dans le second c'est un corps qui se déplace dans un liquide. D'un sens à l'autre, l'idée de déplacement du liquide disparaît au profit de celles d'intériorité et de verticalité.

2) la polysémie interne de sens avec modification de la construction. Par exemple, *croire quelque chose* c'est considérer que cette chose est vraie (quelque chose désigne donc une proposition, par exemple *Je crois que Didier vient ce soir*), et *croire à quelque chose* c'est considérer que quelque chose existe (dans *Pierre croit encore au Père Noël*, quelque chose désigne ici une entité dont on peut douter de l'existence). Il s'agit là de sens différents, impossible de les relier l'un à l'autre au moyen d'une relation implicative ou explicative.

<sup>1</sup> L'archisémème définit le signifié de classes sémantiques. Il est constitué des sèmes communs aux sémèmes des unités appartenant à ces classes. L'archisémème peut ou non être réalisé lexicalement.

### 1.2.2. LA POLYSEMIE EXTERNE

Selon, R. Martin, la polysémie externe caractérise les verbes et les adjectifs. Là aussi, il distingue la polysémie externe d'acceptions et de sens.

**La polysémie externe d'acceptions.** La polysémie externe d'acceptions touche les actants des items polysémiques concernés. Elle résulte de trois opérations. 1) Il peut y avoir une restriction ou une extension sémique au niveau du sujet ou de l'un des objets (pour un verbe). Par exemple, le verbe *brasser* dans le contexte de la fabrication de la bière a pour acception première 'remuer à chaud (la bière, le mélange de malt et l'eau)' puis par extension 'remuer, agiter (une substance ou un mélange quelconque)'. Les deux sémèmes ne se différencient que par l'extension de l'objet. 2) Des métonymies ou des métaphores peuvent opérer sur le sujet ou sur l'un des objets. Ainsi, dans la première acception du verbe *cambrioter* 'commettre un vol en pénétrant dans un appartement, un magasin, etc. par effraction', le complément d'objet désigne un local, dans la nouvelle acception (obtenue par métonymie mais le procédé est le même pour les métaphores) le complément d'objet désigne la personne volée 'cambrioter quelqu'un'. Ici, le premier sémème convient pour le second et l'archisémème reste inchangé. 3) La polysémie peut aussi être liée à certaines transformations d'effacement. R. Martin prend l'exemple du verbe *boire* dans la phrase *Il boit*. Soit l'objet est sous-jacent au verbe (*Il est en train de boire*), soit l'objet correspond par restriction à toutes les boissons alcoolisées (*Il a l'habitude de boire*). De telles restrictions n'affectent pas le sémème lui-même et il s'agit là de variantes « transformationnelles » de la polysémie interne d'acceptions.

**La polysémie externe de sens.** R. Martin avoue lui-même que ce type de polysémie est difficile à établir. Pour l'illustrer, il analyse les expressions *Apprendre la danse à quelqu'un* et *Apprendre une nouvelle à quelqu'un*. L'objet est ici le lieu de la polysémie : dans la première séquence l'objet renvoie à un savoir, il est commutable avec un infinitif ; dans la seconde il renvoie à une information. Il est alors commutable avec une proposition conjonctionnelle. Le passage d'un savoir à une information implique une substitution d'où l'impossibilité de relier les deux phrases au moyen d'un indicateur métalinguistique (par métaphore, par métonymie, etc.).

### 1.2.3. PLUS SPECIFIQUEMENT AUX VERBES : LA POLYSEMIE SELECTIONNELLE

R. Martin introduit enfin un troisième type de polysémie dite sélectionnelle. La polysémie sélectionnelle consiste en une répartition différente des fonctions grammaticales des arguments des verbes. C'est le cas par exemple pour les verbes symétriques. Ainsi, *changer* au sens '*faire devenir autre*' présente une construction du type [Agent / fait devenir autre / Objet] et l'agent et l'objet peuvent chacun être le sujet grammatical du verbe, par exemple dans *J'ai changé mes projets* et dans *Mes projets ont changé*.

#### 1.2.4. SYNTHÈSE

En ce qui concerne le traitement de la polysémie, analyses classiques, prototypiques (version étendue) et structuralistes présentent des points communs. En effet, les trois modèles s'accordent pour associer à un polysème une seule entrée lexicale sous laquelle s'organisent les différents emplois susceptibles d'être observés en contexte, emplois apparentés du fait de composantes partagées (propriétés référentielles/prototypiques ou sèmes).

A la différence des approches classiques mais comme dans le modèle du prototype (version étendue), l'approche structurale semble avoir saisi l'importance de la polysémie et la nécessité de prendre en compte le phénomène de sens multiples reliés dans toute théorie visant la description des langues naturelles. Les tenants de la sémantique structurale partent ainsi du principe que la polysémie correspond à la propriété pour une unité lexicale d'être associée à plusieurs sèmes, lesquels présentent au moins un sème en commun. Le passage d'un emploi à un autre emploi (donc d'un sème à un autre) est expliqué en termes d'ajout et/ou de suppression de sèmes. Selon R. Martin, lorsqu'il est possible déterminer un emploi premier à l'origine des autres alors obtenus par extension (*calfeater, brasser*), restriction (*femme, boire*), métaphore (*bras, impasse*) ou métonymie (*blaireau, cambrioler*), il s'agit d'acceptions. En revanche, lorsqu'il est impossible d'établir un ordre entre les différents emplois des polysèmes, ces derniers sont assimilés à des sens (*rayon, plateau, couler, croire, apprendre*).

### 1.3. QUELQUES CRITIQUES A L'ENCONTRE DE L'ANALYSE SEMIQUE

Les principales critiques formulées à l'encontre de l'analyse sémique portent essentiellement sur la validité scientifique dont se réclame le modèle (V. Nyckees, 1998 : 232), mais aussi sur les difficultés que rencontre cette pratique lorsqu'il s'agit de décrire le (ou les) sens d'items lexicaux autres que des noms.

#### 1.3.1. UN MODELE PLUS SUBJECTIF QUE SCIENTIFIQUE ?

Une première vague de critiques a porté sur le métalangage utilisé pour retranscrire les sèmes. Dans la mesure où ceux-ci sont désignés par des mots ou des paraphrases relatifs au langage courant, le métalangage sémique n'échappe ni à l'écueil de l'ambiguïté, ni à celui de l'approximation. De tels risques ont été perçus, notamment par J. Picoche (1995), comme des failles inacceptables pour une théorie qui se veut scientifique<sup>1</sup>.

S'est aussi posée la question du nombre de sèmes qu'il faudrait définir pour rendre compte de la totalité du lexique d'une langue. De nombreux chercheurs, tels P. Guiraud, T. Todorov ou U. Eco, ont noté que cette tâche reviendrait à déterminer autant de sèmes que de sèmes, et donc que de sens présents dans le lexique d'une langue. Selon F. Rastier, il s'agit

---

<sup>1</sup> Remarquons que les analyses originelles en phonologie ne présentaient pas un tel problème puisque les éléments distinctifs des phonèmes étaient désignés par des termes à valeur scientifique, parfaitement définis et fondamentalement monosémiques.

d'un faux problème et sûrement pas d'un impératif ou d'un idéal pour la sémantique structurale. Il considère ainsi que l'énumération des sèmes d'une langue, même si elle s'avère très importante, ne peut pas être infinie mais simplement indéfinie. En tant que traits distinctifs, les sèmes permettent d'opposer entre elles un certain nombre (fini) de significations lexicales. D'après le linguiste, le problème se règle de lui-même par l'utilisation des champs sémantiques. Ceci dit, force est de reconnaître que la question du nombre de sèmes véhiculés par une langue donnée n'a toujours pas trouvé de réponse encore aujourd'hui.

De plus, on a aussi reproché le caractère arbitraire des résultats obtenus par analyse sémique, dû au rôle considéré comme excessif laissé à l'intuition. Pourquoi ? Le nombre et la nature des sèmes retenus dépendent d'une part des choix individuels (deux analyses menées par deux linguistes différents n'aboutissent pas toujours au même sémème), et d'autre part de la nature et de l'étendue des classes sémantiques d'analyse (J. Picoche, 1995). Ces dernières sont en effet généralement définies sur une base strictement conceptuelle, « *sur la base de l'expérience* » nous dit B. Pottier. Il n'y a donc pas en effet de critère fiable qui permettrait de les délimiter. En outre, on peut tiquer à propos du fait que la constitution des sémèmes ne semble être possible que si le sens de chaque item est préalablement connu. Si E. Coseriu (1964) n'avait pas su le sens de *senex* et de *vertulus*, comment aurait-il pu les confronter pour dégager les sèmes /pour l'âge des personnes/ et /non pour l'âge des personnes/ ? La part de subjectivité, résultant directement de la méthode d'analyse choisie par la sémantique structurale semble ainsi bien incompatible avec l'objectif de départ : fournir un modèle scientifique de la langue.

Enfin, certains comme P. Guiraud et J. Picoche se sont demandé si les analyses structurales ne porteraient pas davantage sur les choses désignées par les unités lexicales plutôt que sur leurs sens. D'ailleurs, G. Kleiber (1990) n'a pas manqué de souligner que « *la perspective référentielle n'est jamais totalement absente* » de cette approche, malgré la volonté manifeste d'aboutir à un sens autonome, détaché de la référence et de la réalité. Il cite à ce titre les travaux de G. Hilty (1983) et G. Lüdi (1985) qui montrent la nécessité d'interpréter référentiellement les traits distinctifs (sèmes). G. Kleiber va jusqu'à affirmer que « *le caractère linguistique ou pertinent (c'est-à-dire distinctif) des sèmes n'est rien d'autre que la manifestation de leur critère nécessaire d'applicabilité référentielle* ». N'y aurait-il pas alors confusion des plans référentiel et sémantique, empêchant de saisir réellement le fonctionnement du langage ? Comme A. Wierzbicka, nous ne pensons pas que la linguistique structurale soit apte à dire quel est véritablement le sens d'un item, notamment parce que les définitions proposées sont négatives. Selon la linguiste, les sens-sémèmes seraient comparables à des photos de passeport qui, au lieu de montrer un visage dans son unicité, feraient uniquement ressortir les différences entre ce visage et celui des autres personnes qui seraient en relation avec le porteur du passeport. Dans le même ordre d'idées, B. Larsson (1997) va encore plus loin. D'après lui, le sémème est peut-être un moyen d'appréhender la

signification d'un terme à un moment donné, mais il ne peut être considéré comme une définition sémantique à part entière.

### 1.3.2. LES RESISTANCES DU LEXIQUE

La sémantique structurale rencontre aussi des difficultés liées à la nature du lexique et à son immensité. Ce n'était pas le cas lorsqu'elle s'intéressait aux phonèmes qui, à la différence des significations, sont en nombre restreint. Aussi, l'analyse sémique ne semble pouvoir s'appliquer qu'à certains secteurs du vocabulaire. V. Nyckees (1998 : 233) estime qu'il s'agit de ceux qui sont clairement structurés : le paradigme des expressions dénotant les couleurs, les taxinomies arborescentes des sciences naturelles, les classifications d'objets techniques, les systèmes fortement hiérarchisés comme les relations de parenté ou les grades militaires, etc. J. Picoche va jusqu'à affirmer que l'analyse sémique fonctionnerait de façon pleinement satisfaisante uniquement pour la description sémantique des substantifs désignant des objets concrets. Elle remarque d'ailleurs que le vocabulaire plus abstrait, moins facile d'accès en termes de sèmes, est généralement délaissé par les structuralistes. La sémantique structurale s'intéresse donc au même vocabulaire que celui analysé par les approches classiques, et dans une certaine mesure par les modèles du prototype.

En ce qui concerne la polysémie, même si les structuralistes reconnaissent son importance et la nécessité d'expliquer le phénomène, il faut bien reconnaître qu'ils n'y accordent finalement que peu d'attention. C'est d'ailleurs le point de vue de J. Picoche dans son *Précis de lexicographie* (1977 : 108). En cause ? Le fait que les unités lexicales ne sont appréhendées qu'à l'intérieur d'un seul champ sémantique alors qu'elles sont susceptibles de faire partie de plusieurs classes. C'est le cas par exemple lorsque B. Pottier analyse le nom *chaise*. Pour déterminer quel est son sémème, il l'oppose à d'autres éléments de la classe des sièges comme *fauteuil*, *tabouret*, etc. Il obtient ainsi le sémème {/a quatre pieds/, /a un dossier/, /pour une personne/, etc.}. Or, *chaise* désigne aussi une construction architecturale. Ce nom est donc associé à un autre sémème, ce qui ne ressort pas de l'analyse de B. Pottier. Il semble ainsi que l'analyse sémique n'arrive pas à appréhender à la fois la polysémie d'un item et l'insertion de chacun de ses sens dans un champ donné, ce qui n'est pas sans rappeler les difficultés rencontrées par la sémantique classique et la version standard du prototype lorsqu'elles étaient confrontées à un polysème.

Les analyses structurales de la polysémie des unités linguistiques, comme celles de R. Martin, semblent connaître le même écueil. Comme il l'a d'ailleurs fait remarquer ce dernier en conclusion de son article de 1972 : les différentes acceptions et sens sont étudiés et expliqués deux à deux. Ce qui nous amène à faire la remarque suivante : il est relativement aisé de « piocher » deux des acceptions ou des sens d'un polysème de manière à pouvoir déterminer une relation susceptible de les réunir. En revanche, c'est une autre affaire que de traiter toutes les acceptions et sens polysémiques en termes d'ajout et/ou de suppression de sèmes. Regardons par exemple le verbe très polysémique *rouler* (G. Jacquet *et al.*, 2003 :

109-11) dont voici une liste non exhaustive des emplois : (1) *rouler un tonneau*, (2) *rouler un tapis*, (3) *rouler une cigarette*, (4) *rouler dans un véhicule*, (5) *rouler sur soi-même*, (6) *se rouler en boule*, (7) *rouler les hanches*, (8) *le bateau roule et tangue*, (9) *rouler les r*, (10) *rouler quelqu'un*, (11) *rouler pour quelqu'un*, (12) *ça roule !*, (13) *rouler sa bosse*, etc. Il faut déjà déterminer quel est le sens premier, car comme le fait remarquer J. Picoche (1995) l'ordre dans les analyses sémiques de la polysémie n'est pas indifférent. Il faut un début et une fin, même si extension et restriction, addition et soustraction de sèmes semblent interchangeable. Admettons intuitivement que l'emploi premier de *rouler* soit '*déplacement par un mouvement de rotation*', exprimé dans les emplois (1) et (5). Il est certes possible d'expliquer la polysémie des emplois deux à deux à la manière de R. Martin. Par exemple, (4) est obtenu suite à une double métonymie : on dit qu'un véhicule roule par une première métonymie (ce sont ses roues qui roulent), puis le conducteur est assimilé à son véhicule par une seconde métonymie. (2) est le résultat d'une métaphore : les gestes effectués pour rouler un tapis sont semblables à ceux pour rouler un tonneau même si le but de l'action diffère. Les sens (6), (7) et peut-être (8) seraient obtenus par métaphore à partir de l'image produite par le mouvement de rotation d'un corps sur lui-même. Les emplois (1) à (8) peuvent aussi être expliqués en termes d'extension et de restriction à partir de l'idée de rotation. De (1) à (3) par exemple, c'est le complément d'objet qui spécifierait le but de la rotation, etc. Cependant, l'idée de déplacement par rotation est absente dans les emplois (9) à (12) pourtant très fréquemment utilisés dans la vie quotidienne, sans parler de la locution figée (13). Ce n'est pas pour autant qu'il faille y voir de l'homonymie. Il est certainement possible de les rattacher au sens premier par des procédés associatifs abstraits, mais très difficiles à formaliser par des règles générales et suffisamment précises.

**Synthèse.** Ainsi, les modèles sémantiques structuralistes sont la cible de deux types de reproches. Tout d'abord, ces approches ne semblent pas pouvoir se prévaloir de la validité scientifique dont elles se réclament. En effet, la méthodologie mise en œuvre afin de rendre compte du sens des unités lexicales ne paraît pas donner de résultats fiables et définitifs, parce que relatifs aux langues naturelles, et au bon vouloir de l'analyste dont la subjectivité fausserait les analyses. De plus, l'approche structurale ne semble ni pouvoir s'imposer comme science de l'ensemble du lexique, ni pouvoir expliquer la globalité des aspects polysémiques de ses composantes, bien que l'existence de ce phénomène soit reconnue. Alors, afin d'éviter de telles difficultés tout en préservant les grandes orientations du structuralisme et de l'analyse sémique, certains linguistes ont développé de nouvelles approches théoriques s'en inspirant directement. La sémantique interprétative de F. Rastier est l'une d'entre elles.

#### 1.4. LA REPONSE DE F. RASTIER : LA SEMANTIQUE INTERPRETATIVE

F. Rastier (1991, 1994, 1996, et 2001), élève de J. Greimas et de B. Pottier, a introduit sa sémantique interprétative comme une synthèse de « *seconde génération* » de la sémantique structurale européenne. Plutôt qu'une rupture, elle est un dépassement de celle-ci. Comme sa



grande sœur, elle se veut autonome par rapport à la philosophie du langage qui s'accapare la question du sens depuis l'Antiquité. En revanche, elle s'inscrit dans l'héritage des synonymistes des Lumières et considère qu'il ne faut pas isoler les unités lexicales hors contexte, dans la mesure où l'une des caractéristiques fondamentales des langues est que leurs signes ne fonctionnent pas isolément.

#### 1.4.1. VERS UNE ANALYSE DU SENS EN CONTEXTE

La mise en doute de l'idée selon laquelle l'identification des sèmes – et du sens – par comparaison des unités lexicales d'une même classe sémantique peut être valable pour l'intégralité du lexique d'une langue, est à l'origine de la Sémantique interprétative de F. Rastier. Celui-ci pense en revanche que les résultats de l'analyse sémique peuvent tout à fait être valables pour l'étude des textes et de leur interprétation. F. Rastier délaisse donc l'étude d'unités linguistiques isolées pour s'intéresser de manière privilégiée à l'étude des sens en contexte (phrase, texte, discours). Son hypothèse de départ est la suivante : le sens est produit dans une pratique de communication, c'est-à-dire lorsqu'un émetteur et un récepteur sont en rapport d'interaction. L'objet principal de l'interaction est un message. La communication a lieu en contexte. F. Rastier étudie essentiellement le sens produit dans un texte, impliquant l'émetteur-auteur, le récepteur-lecteur et le texte-message, ainsi que le contexte de sa production et de sa réception.

Selon lui, le récepteur d'un message textuel doit construire son sens. Le sens qu'il élabore pour chacune des unités lexicales est alors une interprétation ponctuelle, relative aux particularités personnelles de l'émetteur et de lui-même, ainsi qu'au contexte dans lequel il apparaît. F. Rastier estime en effet qu'un sens construit pour un texte donné ne rend compte que d'une lecture de ce texte parmi d'autres possibles, sans que l'on puisse conclure que cette lecture soit unique, complète ou définitive. D'ailleurs, F. Rastier ne considère pas que le texte ne contient qu'un seul et unique sens qu'il s'agirait d'extraire. Plutôt qu'une saisie du contenu, il estime que le rôle de la linguistique consiste à discerner les points d'appuis et les contraintes orientant la construction d'un sens.

La sémantique de F. Rastier s'inscrit elle aussi dans une perspective différentielle. Sa proposition consiste à « *séparer les qualités in re des qualités in voce qui peuvent, elles, être définies comme des unités linguistiques nommées sèmes* » (1987 : 23). F. Rastier se positionne dans un cadre strictement linguistique. Il se « *cantonne humblement* » en dehors des problématiques référentielles et conceptuelles :

« Pour ce qui concerne la référence, on ne peut prendre en compte la référence directe qui relie des expressions et des objets sans médiation. Car elle dénie de fait l'existence d'un niveau sémantique propre aux langues. Elle peut convenir aux langages formels, dont les symboles sont de purs signifiants, non aux langues dont les signes ont une signification distincte de leur référence. Ce pourquoi, à la différence des langages formels, elles véhiculent et suscitent, dans leurs usages, des représentations mentales. La sémantique différentielle traite en premier lieu de la référence en décrivant les contraintes sémantiques sur les représentations. Les images mentales sont notamment les corrélats psychiques des signifiés. La question de la référence



devient alors celle de la constitution des expressions référentielles. Dans un second temps, qui n'est plus du ressort de la sémantique mais de la psychologie, l'étude de la référence devient celle de l'appariement entre des représentations mentales et des percepts. Comme la formation des représentations elle-même, cet appariement met en jeu toutes sortes de facteurs culturels » (F. Rastier, 1987).

Tels qu'il les conçoit, les sèmes ne représentent plus des éléments de sens mais seulement des rapports entre sémèmes. Ainsi, l'opposition entre /intra-urbain/ vs /extra-urbain/ mise au jour par les analyses sémiques présentées précédemment n'existerait dans les langues occidentales que parce qu'elle permet de distinguer *train* et *métro*, *route* et *rue*, *autocar* et *autobus*, mais pas dans certaines langues amazoniennes, dont le lexique ne contient pas l'équivalent de ces mots-ci.

F. Rastier maintient la distinction déjà établie entre sèmes génériques et sèmes spécifiques. Il en introduit en plus une nouvelle entre sèmes inhérents et sèmes afférents. Les premiers relèvent du système fonctionnel de la langue et procèdent d'une relation entre les sémèmes d'un même taxème (« *structure paradigmatique constituée par des unités lexicales se partageant une zone commune de signification et se trouvant en opposition immédiate les unes aux autres* » (E. Coseriu), par exemple *fourchette*, *couteau*, *cuillère*... relèvent du taxème //couverts//). On peut grossièrement assimiler les sèmes inhérents à la dénotation de l'unité linguistique. Les sèmes afférents sont des sèmes construits dans le processus interprétatif par des inférences contextuelles et la prise en compte de normes sociales. Ils procèdent d'une relation entre sémèmes ne relevant pas du même taxème. Ils correspondent en gros à la connotation de l'unité lexicale.

Sèmes inhérents et sèmes afférents d'une expression seront actualisés ou non en fonction de son contexte d'emploi. Par exemple, /noir/ est un sème inhérent pour *corbeau* qui peut être inhibé si l'on imagine un contexte particulier, comme celui d'un conte pour enfant qui contienne un corbeau blanc. D'autre part, des sèmes afférents pourront s'exprimer dans l'expression *le drapeau rouge est levé* qui pourra alors renvoyer à *gauche politique*, à *danger* ou encore à *interdiction* selon le contexte de production de cet énoncé. C'est en fonction des sèmes inhérents et afférents actualisés dans le message du texte que le récepteur pourra l'interpréter et construire son sens.

#### 1.4.2. DESCRIPTION STATIQUE ET DESCRIPTION DYNAMIQUE

La sémantique interprétative s'est fixé pour objectif de décrire le contenu sémantique des unités lexicales en termes de sèmes inhérents et de sèmes afférents à partir de leurs emplois en contexte. Pour ce faire, elle procède en deux étapes. 1) Le sens d'une unité lexicale est d'abord décrit en langue c'est-à-dire en fonction de la position de l'item dans le système fonctionnel de la langue (description statique). Il s'agit de déterminer l'ensemble des sèmes inhérents d'une unité hors contexte et hors situation, ce qui constitue la signification de l'unité. 2) Le contexte est ensuite pris en compte pour établir les oppositions qui définissent les valeurs ou sens décrits par les contextes d'interprétation dans lesquels ces oppositions

prennent place (description dynamique). C'est maintenant que sont identifiés les sèmes afférents qui sont actualisés. Il peut s'agir de sèmes qui étaient virtuels (par exemple /faiblesse/ dans le sémème de *enfant*) ou de sèmes propagés en contexte issus de sémèmes adjacents (par exemple /lourdeur/ pour *Pierre* en venant du sémème de presse-papier, cf. ci-dessous). Fondamentalement dynamique, la sémantique interprétative part ainsi du principe que tout ne peut être prévu et enregistré dans un dictionnaire puisque, pour toutes les occurrences d'une unité lexicale dans un texte, leurs sémèmes (sens) sont à construire par des opérations d'activation et de virtualisation. Comment ? C'est l'ensemble des sèmes inhérents et des sèmes afférents actualisés en contexte qui définit le sens-interprétation de l'unité lexicale, lequel est déterminé à partir de sa signification élaborée ou restreinte par l'action de normes situationnelles.

Dans ce cadre, l'analyse à partir d'un contexte donné permet ainsi de mettre en évidence les contenus sémantiques qui auraient échappé à une analyse lexicographique classique. F. Rastier prend en exemple l'énoncé *Cette pierre sert de presse-papier* pour montrer que le contexte permet de définir des différences qui dépassent celles décrites en langue. En langue, le sens du nom *pierre* ne renvoie pas à une fonction potentielle de presse-papier. Le sémème de *pierre* hors contexte contient uniquement les sèmes inhérents /matière minérale/, /dure/, /solide/, etc. (description statique). Et, c'est le contexte et la situation qui entraînent l'actualisation, par propagation en provenance du sémème de *presse-papier*, d'un sème afférent /lourdeur/, qui permet d'expliquer cet emploi particulier du mot *pierre*.

F. Rastier illustre sa démarche en analysant le titre d'un roman de H. Aquin *Neige noire*<sup>1</sup>. Le sémème de *neige* contient en langue, hors contexte et hors situation, le sème générique inhérent /précipitation/ (il renvoie au taxème //précipitations// incluant les sémèmes de *neige*, *pluie*, etc.) et le sème spécifique inhérent /blancheur/ (il permet de distinguer par exemple *neige* de *pluie* dans leur taxème). En contexte, le second sème est inhibé par l'effet de la qualification adjectivale puisque la neige est dite noire. Corrélativement, et ce pour la même raison, le sème afférent /noirceur/ y est actualisé. Le sémème de *noire* contient en langue le sème générique inhérent /couleur/ (renvoyant au taxème des //couleurs// qui inclut des sémèmes de *noir*, *blanc*, etc.) et le sème spécifique inhérent /noirceur/ (permettant de distinguer par exemple *noir* de *blanc* au sein de leur taxème). Dans le titre *Neige noire*, ces sèmes sont tous deux actualisés. En outre, le titre renvoie à un lieu commun qui fait du noir un élément néfaste. Pour cette raison, le sème générique afférent /néfaste/ est actualisé dans *noire*. De par la qualification, le même sème se trouve actualisé dans *neige*. Mais le sémème de *neige* est lui-même porteur potentiel, également en vertu d'un lieu commun, du sème /néfaste/ : les deux sèmes se renforcent donc mutuellement.

---

<sup>1</sup> H. Aquin (1998), *Neige noire*, Montréal : Le cercle du livre de France.

	<i>Neige</i>	<i>Noire</i>
/précipitation/	sème générique inhérent actualisé	∅
/couleur/	∅	sème générique inhérent actualisé
/blancheur/	sème spécifique inhérent virtualisé	∅
/noirceur/	sème spécifique afférent actualisé	sème spécifique inhérent actualisé
/néfaste/	sème générique afférent actualisé	sème générique afférent actualisé

#### 4.3. SEMANTIQUE INTERPRETATIVE ET POLYSEMIE

Traditionnellement mise en œuvre pour représenter le sens en lexicographie et en lexicologie, la méthode dite sémasiologique est une « *étude qui part du signe pour aller vers la détermination du concept* » (J. Dubois *et al.*, 2002 : 423). Autrement dit, cette démarche consiste à prendre le signifiant comme point de départ de l'analyse avant d'y associer un inventaire structuré de signifiés. Par exemple pour analyser le nom *chaise*, on étudie sa distribution en fonction des paradigmes dans lesquels il figure (méthode des commutations) puis on lui rattache des champs conceptuels comme ceux des objets manufacturés, du mobilier, des sièges, etc. Il s'agit notamment du mode de fonctionnement des modèles en conditions nécessaires et suffisantes et prototypiques.

La sémantique interprétative rejette la démarche sémasiologique car elle ne la trouve pas adaptée pour analyser des unités lexicales à sens multiples. Selon F. Rastier, elle empêche de rendre compte du fait que les différents emplois polysémiques peuvent apparaître dans des contextes différents, qu'ils ont chacun leur propre histoire et qu'ils n'appartiennent pas forcément au même niveau de langue. De plus, il lui reproche de conduire systématiquement à un sens principal premier dont dériveraient tous les autres.

La sémantique interprétative adopte la méthode dite onomasiologique. Au lieu de prendre comme point de départ le signifiant et d'y rattacher un réseau de signifiés, elle part des concepts et les organise à la manière des dictionnaires thématiques et notionnels. Le sens d'un mot n'est alors plus défini par rapport à ses autres sens mais différenciellement par rapport aux sens des autres mots. Ainsi, un nom comme *mère* ne sera pas étudié dans sa distribution et sa polysémie (*mère d'un enfant, mère de vinaigre, la terre mère, etc.*) mais comme signe linguistique correspondant à une relation particulière dans la taxinomie des relations de parenté. En résulte une organisation du contenu sémantique des unités polysémiques très proche de la représentation de l'homonymie, reflet de la position des tenants de l'approche interprétative qui ont volontiers tendance à considérer que l'importance accordée au phénomène de la polysémie est une « *conséquence* » – et même un « *artefact* » – de la méthode sémasiologique.

Le mode d'analyse du sens en contexte de la sémantique interprétative lui permet de ne pas interdéfinir tout mot avec tout autre d'une même classe, et d'affirmer que les différences entre mots ne sont pertinentes que dans les délimitations opérées dans ces classes. En se basant sur le fait qu'il est rare qu'on ait à distinguer en contexte parmi les acceptions de *plateau* selon qu'il est géographique, de service ou encore de télévision, l'idée est qu'il importe peu que les acceptions de ce nom polysémique soient reliées (en l'occurrence par le

sème /horizontalité/, lequel n'est d'ailleurs pas actualisé dans toutes les occurrences (F. Rastier, 1987 : 51)). Considérons par exemple le nom très polysémique *père* (F. Rastier, 1987). En langue, cet item se laisse décrire par un ensemble de sèmes génériques : /animé/, /humain/, /adulte/, /ascendant/, /géniteur/, /masculin/, et d'un ensemble de sèmes spécifiques : /éducateur/, /bienveillant/, /valorisé/, /sacré/. Selon le contexte d'emploi, seul certains sous-ensembles de sèmes seront actualisés alors que d'autres seront inhibés, caractérisant ainsi autant de sens différents pour l'unité. Par exemple dans *ses pères* (au sens *ses aïeux*), seuls les traits /humain/, /adulte/, /masculin/, /éducateur/, /valorisé/ et /sacré/ sont activés ; dans *processus-père, nœud-père*, etc. seul le trait /ascendant/ est exprimé. Enfin, dans *Un père en punissant, Madame, est toujours un père* (Racine), la différence de sens entre les deux occurrences de *père* est représentée par l'activation du trait /éducateur/ dans la première et du trait /bienveillant/ dans la deuxième. Ainsi, si *père* est susceptible de présenter plusieurs sens en langue, ce ne sera jamais le cas en contexte.

#### CONCLUSION. LA SEMANTIQUE STRUCTURALE

La sémantique européenne des traits distinctifs ainsi que la sémantique interprétative s'inscrivent toutes deux dans une perspective résolument aréférentielle, due à la volonté de conférer à la sémantique une place véritablement linguistique. Toutes deux prônent, à la suite de F. de Saussure, un sens relativiste, autonome, détaché de la référence et de la réalité où les signifiés sont « *purement différentiels, définis non pas positivement par rapport à leur contenu, mais négativement par rapport avec les autres unités du système [et] leur plus exacte caractéristique est d'être ce que les autres ne sont pas* » (F. de Saussure, 1916 : 162). Le sens ne correspond donc plus à une vérification première avec le référent, ce qui n'était pas le cas dans les approches classiques mais aussi dans une certaine mesure dans les modèles du prototype. Néanmoins et sans nier les vertus d'une telle attitude, il faut rappeler que malgré la volonté de promouvoir un sens qui ne serait que distinctif, la sémantique structurale n'arrive que difficilement à échapper à la référence. Nous reviendrons plus longuement sur cette question dans la conclusion générale de la première partie de notre thèse.

Si l'approche structuraliste s'écarte du courant objectiviste en prônant notamment un sens aréférentiel, certains de ses autres aspects semblent pourtant s'y rattacher. C'est plus particulièrement le cas en ce qui concerne l'analyse de la polysémie des expressions linguistiques dans le cadre de la sémantique structurale (hypothèse d'un sens premier et explication du lien entre les autres emplois du polysème en termes d'ajout et/ou de suppression de sèmes). Cependant, le modèle théorique des traits distinctifs ne lui accorde finalement que peu d'attention, vraisemblablement en raison des difficultés posées par les méthodes d'analyse retenues. L'insertion des unités lexicales polysémiques au sein d'un champ sémantique conduit en effet bien souvent à n'analyser qu'un seul sens. Et lorsque la polysémie est analysée pour elle-même, nous avons pu nous rendre compte qu'elle ne l'est pas dans sa totalité car les sens sont généralement expliqués deux à deux sans tenir compte des autres.

La sémantique interprétative introduite par F. Rastier fait quant à elle de la polysémie un artefact de la méthode sémasiologique d'analyse sémantique. Si le modèle reconnaît l'existence de sens multiples et apparentés en langue, il refuse d'y voir un problème en discours car il s'appuie sur le contexte dans la construction du sens et l'interprétation. Remarquons à ce titre la prise en compte du contexte d'emploi des expressions de la langue dans la tâche d'analyse sémantique, ce qui n'était pas le cas dans les théories classiques et prototypiques du sens. En sémantique interprétative, le sens est alors conçu comme une interprétation ponctuelle, produit d'une pratique de communication mettant en jeu un émetteur et un récepteur en interaction, un message comme support de cette interaction, et un contexte linguistique et extralinguistique. Le sens lexical apparaît alors comme le contenu sémantique de chaque unité lexicale, composé de l'ensemble des sèmes inhérents véhiculés par l'unité hors contexte et hors situation (c'est-à-dire sa signification) et de l'ensemble des sèmes afférents véhiculés par l'occurrence de l'unité dans le (con)texte précis de l'analyse. De fait, puisque chaque sens défini correspond en fait à une interprétation (donc intrinsèquement liée à son contexte d'emploi), l'idée est qu'il est impossible d'avoir une polysémie effective. Sur ce point précis, et tout en soulignant les apports novateurs des analyses interprétatives telles que les a initiées F. Rastier notamment quant à la question de la construction du sens, nous ne pensons pas que faire de la polysémie un « artefact » de la linguistique soit vraiment pertinent. Certes, un seul des sens d'un polysème doit s'exprimer en discours pour éviter toute ambiguïté (mis à part dans les jeux de mots et autres effets stylistiques intentionnels). Mais ce n'est pas pour autant que les autres sens du polysème en question, même s'ils ne s'expriment pas à un moment donné dans un discours donné mettant en jeu des locuteurs et des auditeurs précis, n'existent pas et/ou que les locuteurs-auditeurs de la langue n'y ont pas accès. Nous approfondirons cette idée dans la seconde partie de notre travail.

Nous allons maintenant présenter une autre théorie sémantique, élaborée principalement par J. Picoche, laquelle s'inspire de l'analyse sémique telle que nous l'avons exposée précédemment.

## **2. L'APPROCHE SEMANTIQUE DU SIGNIFIE DE PUISSANCE**

Pour palier les difficultés qu'elle rencontrait en menant des analyses sémantiques de type structuraliste (analyse sémique notamment), la linguiste française J. Picoche a repris dans les années 1980 les hypothèses en psychomécanique de G. Guillaume, pour étudier le lexique français dans une perspective lexicographique. Son objectif ? Tout en maintenant la perspective d'un sens aréférentiel et la méthode de la décomposition en sèmes, elle veut situer la polysémie au centre de sa théorie et rechercher le fil directeur qui unit les différentes acceptions polysémiques des unités lexicales afin de proposer des définitions organisées autour de ce qu'elle appelle le signifié de puissance. Remarquons que faire de ce phénomène langagier la norme et non plus l'exception est alors extrêmement novateur à l'époque. Elle continue néanmoins à s'inspirer du structuralisme européen, tout en le dépassant dans le cadre d'une approche dynamique de la polysémie.

## 2.1. A L'ORIGINE : LA PSYCHOMECHANIQUE DU LANGAGE DE G. GUILLAUME

En parallèle d'une recherche approfondie sur la science du langage en général, G. Guillaume (1883-1960) a également édifié sa propre théorie : *la psychomécanique du langage*. Sa réflexion accorde une large place au sens, surtout dans le cadre d'une sémantique structurale et grammaticale<sup>1</sup>. Aussi des linguistes comme J. Picoche<sup>2</sup> ont pensé que les thèses guillaumiennes pouvaient aussi avoir un retentissement en sémantique lexicale, notamment en ce qui concerne le traitement de la polysémie. Nous allons présenter brièvement les principales conclusions de G. Guillaume qui ont inspiré cette dernière pour ses analyses.

Dans ses travaux, G. Guillaume a cherché comment décrire le passage de la langue, lieu de l'unicité, au discours, lieu de la multiplicité. Sa psychomécanique du langage s'élabore ainsi sur une partition fondamentale entre langage potentiel – la langue, et langage effectif – le discours (J.C. Chevalier, 1996). En termes guillaumiens, la langue correspond à la puissance et le discours à l'effet, c'est-à-dire le résultat parmi une gamme de possibles. G. Guillaume pense en effet que la langue préexiste synchroniquement à son emploi en discours qu'il conçoit comme l'ensemble des manifestations physiques, orales, scripturales, pictographiques, gestuelles ou psychiques qui sont le produit de la langue. Ainsi la langue serait un ensemble d'unités de puissance (les mots) dotées d'une signification fondamentale renfermant de nombreuses potentialités. Cette signification fondamentale correspond à ce qu'il nomme le *signifié de puissance* des mots. La langue conditionne le discours, lequel est alors envisagé comme des exploitations concrètes, momentanées et discontinues des potentialités de la langue. Ces dernières sont toutefois limitées. G. Guillaume attribue en effet à tout concept présent au niveau de la langue une extension, laquelle correspond à la totalité des supports possiblement utilisables. « *Le concept, avant tout emploi [...], est porteur d'une extension. Cette extension n'est pas autre chose, en définitive, que la largeur de champ ouverte à ses possibilités de désignation* » (R. Valin, 1994 : 255).

Soulignons que les travaux de G. Guillaume portent avant tout sur les morphèmes, et notamment les grammèmes, c'est-à-dire les morphèmes dépourvus de référence.

« La valeur d'une forme est déterminée par un emploi dominant auxquels les autres emplois qui s'y laissent plus ou moins réduire font pour ainsi dire partie du cortège. [...] Une forme est la condition au sein de laquelle se condensent une multitude illimitée de conséquences - d'emplois - et que cette condition peut être saisie par les moyens d'une analyse appropriée, capable de remonter des "effets de sens" infiniment variés de la forme au problème primordial de la pensée dont ces effets marquent la solution exigible dans chaque cas particulier et même au singulier » (G. Guillaume, cité par S. Thavaut-Piton, 2002 : 131)<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> En témoignent les titres de ses conférences « Grammaire descriptive du français », « Grammaire particulière du français et grammaire générale », « Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française », etc.

<sup>2</sup> D'autres chercheurs se sont inspirés des travaux de G. Guillaume, notamment R. Valin, J. Stefanini, R.L. Wagner, B. Pottier, R. Martin, M. Wilmet, A. Joly. Son influence s'est néanmoins limitée à la francophonie.

<sup>3</sup> L'intégralité de l'œuvre de G. Guillaume n'a pas été publiée mais est conservée sous forme de dactylogrammes à la bibliothèque du Centre d'Etudes Hispaniques, rue St Jacques à Paris dans le V arrondissement. Seules les



Quelle place occupe la polysémie en psychomécanique du langage ? C'est en se référant à M. Bréal que G. Guillaume évoque à plusieurs reprises ce phénomène. La définition qu'il en propose lui est d'ailleurs explicitement attribuée. « *Ce qu'on appelle, et que Michel Bréal a appelé dans son Essai de sémantique la polysémie n'est pas autre chose qu'un effet de la possibilité sous une même sémiologie d'inscrire des psychismes différents* » (G. Guillaume, cité par S. Thavaud-Piton, 2002 : 136)<sup>1</sup>. Remarquons que cette définition ne permet pas de distinguer la polysémie de l'homonymie. Seule est évoquée l'identité sémiologique qui recouvre deux sens différents, nulle part n'est mentionnée leur parenté. Comme le fait remarquer D. Bottineau (2005 : 75) :

« Guillaume ne distingue pas clairement la polysémie de l'homonymie : la polysémie peut résulter de "l'homophonie de radicaux nullement synonymes" (Leçons 14 p. 291) tels que *baie* ou *louer*, mais aussi de la diversification des effets de sens permis selon les contextes, par un polysème du type *canard* (animal, journal, fausse note, sucre que l'on trempe dans son café, etc.). Le terme *polysémie* est si rare chez Guillaume que l'on peut en inventorier les occurrences (vol. 11 p. 156 et 175, 12 p. 197, 14 p. 291-2 [...]) ».

G. Guillaume s'intéresse en outre à la polysémie essentiellement d'un point de vue diachronique. Ce phénomène résulte selon lui des différentes pressions sociales qui agissent sur l'évolution sémantique des unités lexicales : « *L'invention des idées est liée au développement de la civilisation [...] et lorsque à une idée A succède une idée B, la question est de trouver un signe pour l'idée B. Ce signe en tout état de cause devra être pris dans ce qui existe, en tant que signe. Un moyen de pourvoir l'idée B d'un signe est de l'inscrire sous le signe couvrant l'idée A. On a alors sous un même signe, les idées A et les idées B. Il s'ensuit une plus large polysémie* » (G. Guillaume, cité par S. Thavaud-Piton, 2002 : 139). Ainsi envisagée, la polysémie ne serait observable qu'en synchronie.

Pour G. Guillaume, la polysémie d'une expression n'est enfin observable qu'en discours, dans lequel elle se trouve morcelée en de multiples effets de sens. « *Il suffit de parcourir les colonnes d'un dictionnaire et de voir combien de choses différentes, par des traits particuliers s'expriment à l'aide d'un unique mot qui les rassemblent toutes sous lui en puissance* » (G. Guillaume, cité par S. Thavaud-Piton, 2002 : 138). G. Guillaume prend en exemple le nom *plume*. Selon lui, ses deux sens (exprimés dans les expressions *plume d'oiseau* et *plume à écrire*) restent en langue dans l'implicite, stockés de façon indifférenciée au niveau de l'unité de puissance, et n'apparaissent dans le discours que grâce à l'action du contexte. Cet exemple reflète son approche constructiviste<sup>2</sup> de la polysémie, qui laisse le soin au discours de faire émerger le sens requis.

Comme nous l'évoquions, nombreux ont été ceux à penser que la psychomécanique guillaumienne, et plus particulièrement la distinction entre langue et discours, pouvait apporter un regard nouveau en sémantique lexicale, notamment en ce qui concerne le

---

*Leçons* de l'année 1944-45 sont publiées. Cette citation est issue de la thèse de doctorat de S. Thavaud-Piton *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne* (2002).

<sup>1</sup> Voir aussi *Leçons de linguistique* 1938/39, p. 197 pour une définition de la polysémie.

<sup>2</sup> Sur ce point, nous renvoyons le lecteur à l'article de D. Bottineau (2005).



traitement de la polysémie. P. Lerat (1983 : 13) évoque même « *une école guillaumienne* » qui « *oppose à des "effets de sens" déterminés par la diversité des discours, un "signifié de puissance", îlot de stabilité sémantique postulé par une théorie "psychomécanique"* ». Les partisans de G. Guillaume se sont surtout intéressés à la structure interne et externe du signifié et à l'apparition des multiples effets de sens (J.C. Chevalier, 1996).

J. Picoche est l'une d'entre eux. Son objectif ? Retrouver une certaine cohérence, pour la lexicographie, entre les diverses acceptions d'un polysème. « *Si l'on admet que les mots lexicaux sont des objets linguistiques et pas des étiquettes collées au petit bonheur la chance sur des classes de référents, ils doivent avoir, tant dans leur organisation interne que dans leurs relations les uns avec les autres, un caractère systématique qu'il y a intérêt à découvrir* » (J. Picoche, 1993 : 273). Elle choisit ainsi la voie aréférentielle et veut élaborer des définitions strictement linguistiques des mots et non pas des objets du monde comme il était d'usage dans les modèles classiques (et prototypiques dans une certaine mesure), tout en gardant à l'esprit – conformément aux hypothèses de G. Guillaume – qu'un mot est une abstraction, une représentation culturelle de la réalité qui nous entoure.

## 2.2. LE SIGNIFIÉ DE PUISSANCE

Comme nous l'avons mentionné, la notion de signifié de puissance a initialement été introduite par G. Guillaume. Il considère que le signifié saussurien, associé à toute unité lexicale, peut en fait se dédoubler en un signifié de puissance et un signifié d'effet, lequel se situe en dehors du système de la langue bien qu'il est produit par lui. C'est le signifié d'effet qui actualise en discours les effets de sens dans les limites tolérées par la langue. Le signifié de puissance est quant à lui assimilé à la valeur sémantique fondamentale et invariante du mot, c'est-à-dire à sa signification totale saisie en dehors de toute extension référentielle. Si le signifié de puissance correspond à la somme de tous ses effets de sens, il n'est accessible que partiellement dans le discours par le truchement des effets de sens. Le signifié de puissance correspond ainsi à un réservoir des extensions potentielles pouvant être prises par le mot. Il apparaît donc comme un objet strictement linguistique, demeurant au niveau de la langue. Retrouver le signifié de puissance d'une unité lexicale nécessite donc de relever tous ses effets de sens observables en discours avant de « remonter » par abduction jusqu'à lui. Si l'unité lexicale est monosémique, il équivaut à sa signification globale. En revanche, la situation est plus complexe pour les polysèmes pour lesquels le signifié de puissance se compose de tous les signifiés d'effets (acceptions du terme) et des effets de sens. Indiscriminés en langue, ils n'émergent dans le discours que par l'entremise des jeux contextuels.

Si la notion de signifié de puissance n'a toutefois été que faiblement utilisée par G. Guillaume lui-même, J. Picoche l'a grandement exploitée afin de l'importer en sémantique lexicale. « *G. Guillaume me fournit le "signifié de puissance" [alors que] je cherchais le principe d'une unité propre à chaque polysème, dont l'organisation ne se confonde avec celle*

*d'aucun autre* » (J. Picoche, 1989a : 90). Elle voit ainsi dans le signifié de puissance guillaumien le principe organisateur de la polysémie, qui fait que « *lorsqu'on embrasse les différentes significations d'un mot dans leur ensemble, il s'en dégage le plus souvent une notion commune qui les domine et les rattache les uns aux autres* ». Spécifique au mot auquel il est associé, le signifié de puissance est ainsi idéalement apte à rendre compte de la totalité de ses emplois répertoriés tout en étant éventuellement capable d'en intégrer de nouveaux. Voici comment elle le définit (J. Picoche, 1986 : 8) :

« Un signe totalise en lui-même un signifiant et un [Signifié de Puissance] qui lui est attaché de façon permanente. Le signifiant est médiateur entre le [Signifié de Puissance] et le signifié d'effet qui résulte momentanément de l'emploi qui en est fait dans le discours. Le [Signifié de Puissance], réalité inconsciente, de l'ordre du virtuel, devient actuel par l'effet du discours. »

Comment déterminer le signifié de puissance d'un mot ? J. Picoche opte pour une démarche sémasiologique et différentielle, liée à son point de vue de lexicographe et à ses précédents travaux de type structuraliste. Comme il s'agit d'un fait de langue situé à un niveau profond et inconscient, il reste inaccessible directement, imposant de passer par ses différentes manifestations (les signifiés d'effets et effets de sens) dans le discours. J. Picoche les confronte et s'appuie sur l'analyse sémique, la commutation et la dérivation pour le reconstruire. De fait, elle établit une correspondance entre signifié de puissance et sémème, et assimile directement le contenu sémantique d'une unité linguistique au signifié de puissance, lequel se retrouve notamment composé de sèmes c'est-à-dire « *tout "trait sémantique distinctif" servant à analyser le sens d'un item lexical* » (J. Picoche, 1995 : 76).

J. Picoche élabore deux types de signifiés de puissance<sup>1</sup>.

1. Est postulée l'existence d'un sens premier, ou *acception plénière*, à l'origine des différents sens du polysème. Le signifié de puissance se compose alors de l'ensemble des sèmes de l'acception plénière et de l'ensemble des mécanismes qui y conduisent. Un tel signifié de puissance s'insère dans la tradition linguistique qui considère que dans un mot polysémique, un sens est premier par rapport aux autres et qui assimile la langue à une nomenclature.

2. Est postulée l'existence d'un noyau de sens, appelé *archétype sémantique*, c'est-à-dire un certain nombre de traits sémantiques cohérents entre eux et de mécanismes selon lesquels les différents sens polysémiques sont obtenus par enrichissement ou spécialisation contextuels. Un archétype sémantique n'est jamais totalement réalisé en discours (J. Picoche, 1993). J. Picoche a recours à cette notion lorsqu'il est impossible de déterminer l'acception plénière d'une unité lexicale, notamment lorsqu'elle décrit les mots concrets fondamentaux (les quatre éléments, les parties du corps, certains noms d'animaux...) qui engendrent tellement d'emplois concrets, si riches sémantiquement, qu'aucune saisie ne peut réunir les mêmes traits (J. Picoche, 1995).

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, il est intéressant de noter que les deux types proposés correspondent aux deux hypothèses qui nous permettent de structurer les différentes théories sémantiques que nous présentons dans cette première partie.

A plusieurs reprises, J. Picoche ne manque pas de faire le lien – tout en les distinguant – entre signifié de puissance et prototype (J. Picoche, 1989b, 1992, 1994). « *[Le prototype] ressemble comme un frère à mes “archétypes sémantiques” ou à la saisie plénière d’un signifié de puissance dynamique. Je suis bien d’accord pour en faire des définitions riches et descriptives, pour une “flexibilité” sémantique permettant de s’adapter au réel linguistique. Chez les “prototypistes” comme chez moi beaucoup de contre-exemples de la catégorisation stricte deviennent inoffensifs [...], je revendique moi aussi l’origine sociale et non référentielle de mes “archétypes sémantiques”, “propriétés reconnues comme typiques par l’ensemble des locuteurs d’une communauté linguistique” (Kleiber, 1990 : 41) qui “ne sont pas de simples données encyclopédiques”* ».

Remarquons que l’interprétation que fait J. Picoche du signifié de puissance guillaumien reste avant tout tributaire d’exigences lexicographiques et donc que ce signifié ne laisse pas de place au contexte, pourtant fréquemment à l’origine des effets de sens. D’ailleurs, J. Picoche reconnaît elle-même que le recours au signifié de puissance lui permet avant tout de sortir de l’impasse où l’a menée la sémantique structurale, notamment parce qu’il s’agissait – comme nous l’avons souligné – d’une approche partiellement référentielle du sens, son signifié de puissance étant quant à lui un intermédiaire relevant de la langue vers le référent.

### 2.3. LE CINÉTISME LEXICAL

Comme nous l’avons évoqué, le signifié de puissance (acception plénière ou archétype) d’un mot est le fait de langue à l’origine de l’ensemble de ses sens en discours. Selon J. Picoche, ces signifiés d’effets sont obtenus par l’action de mécanismes appelés *cinétismes* ou *mouvements de pensée*. « *Il suffit de deux acceptions de richesse sémique inégale, dont la plus pauvre ne retient que quelques sèmes de la plus riche, pour définir un cinétisme* » (J. Picoche, 1995). Le signifié de puissance apparaît donc comme une « *nébuleuse pré-lexicale* » composée d’éléments sémantiques s’orientant selon certains cinétismes qui se déploient à partir d’un point fixe. Chaque cinétisme peut être interrompu à un moment ou à un autre de sa trajectoire, chaque interruption donnant lieu à un signifié d’effet ou effet de sens. C’est également le point de vue de B. Pottier (1987) : « *Il apparaît que de nombreux phénomènes concernant le sens sont à considérer sur un continuum, ce qui implique à la fois des saisies multiples possibles et un cinétisme intrinsèque...* »

Dans ses travaux, J. Picoche essaie de mettre en évidence tous les cinétismes permettant le développement du signifié de puissance. En cas d’unité monosémique, un seul cinétisme partira du signifié de puissance et ne sera pas interrompu avant d’aboutir au signifié d’effet observé en discours. « *On peut définir le mot monosémique comme celui où la saisie plénière est atteinte du premier coup sans que le cinétisme soit nulle part interrompu ni aucune métaphore développée. Le cas n’est pas rare dans les fréquences basses et les mots un*

*peu techniques* » (J. Picoche, 1989b). Par contre, pour les unités polysémiques, le signifié de puissance sera l'origine de plusieurs cinétismes, lesquels pourront être interrompus à plusieurs reprises selon l'étendue des signifiés d'effet et effets de sens observés en discours<sup>1</sup>. En général, les noms polysémiques à saisie plénière concrète ont des cinétismes courts et nombreux alors que les verbes polysémiques, plus abstraits, ont des cinétismes longs et peu nombreux.

Illustrons la démarche de J. Picoche à partir de l'analyse qu'elle fait du verbe *marcher* (1994). Elle considère que ce verbe a pour acception plénière (la plus riche sémantiquement) et donc pour sens premier 'se déplacer avec les pieds'. Elle est le point de départ d'un cinétisme aboutissant à une acception beaucoup plus pauvre en termes de sèmes dite « *subduite* », à savoir 'produire l'effet attendu' comme dans *ma montre, ma machine à laver marche*. Lorsque ce cinétisme est saisi entre les deux acceptions, il donne lieu aux emplois suivants 'un véhicule à moteur marche' ou encore 'cette voiture marche bien'.

#### 2.4. DES REPRESENTATIONS SEMANTIQUES GRAPHIQUES

Pour représenter les signifiés de puissance qui échappent par définition à la conscience et ne sont que cinétisme et saisies, J. Picoche a recours aux figures. Selon ses dires, elles lui permettent de représenter certains « *primitifs sémantiques* » qui sont indéfinissables à l'aide de mots. Elle reste dans une perspective lexicographique et associe ces primitifs aux mots chargés de désigner des référents concrets (par exemple les couleurs) qui ne se laissent pas aisément définir et sont plus facilement « *représentables* ». Elle distingue deux types de dessins : le schéma et le graphique, dont nous présenterons des exemples ultérieurement :

1. Schéma : dessin plus ou moins abstrait d'un objet concret, retenant parmi tous ses caractères uniquement ceux qui sont utilisés par la langue.
2. Graphique : figure représentant, sans aucun rapport avec quoi que ce soit de concret, le signifié de puissance d'un mot en situant les uns par rapport aux autres ses différents emplois.

J. Picoche n'évoque pas une éventuelle réalité psychique pour ses schémas et graphiques. Elle n'établit en effet aucun lien entre les dessins qu'elle élabore et une quelconque activité cognitive ou un hypothétique niveau conceptuel. Le schéma lui sert à s'abstraire du linguistique et n'a qu'une fonction explicative. Ainsi, la démarche suivie par J. Picoche n'a pas pour objectif de la conduire à découvrir des schèmes stables au niveau conceptuel dans une approche sur deux niveaux comme c'est le cas dans les deux prochains modèles que nous allons présenter, mais au contraire de demeurer au strict plan linguistique et conserver toute la diversité des signifiés de puissance en adaptant la représentation à leur organisation sémantique.

#### 2.5. TYPOLOGIE DE LA POLYSEMIE

---

<sup>1</sup> J. Picoche ne distingue pas signifiés d'effet et effet de sens.

Comme F. Rastier et dans la droite ligne de G. Guillaume, J. Picoche envisage la polysémie en langue, réduite, le cas échéant, à la monosémie par l'effet de discours. Autrement dit, les polysèmes sont des objets de la langue que le discours doit réduire à la monosémie. Le titre de son article « Polysémie n'est pas ambiguïté » (1989b) est, à ce titre, évocateur. « Pouvoir, devoir, donner, frontière, tolérance, note, carte, hôtel, créneau *sont polysémiques, ils ne sont pas ambigus. Ils soulagent notre mémoire par leur capacité plus ou moins importante à balayer certains secteurs du réel déterminés par un usage souple qui n'exclut pas certaines innovations* ». Et si l'ambiguïté persiste en discours, par exemple si le locuteur ne sait pas les adapter au référent qu'il vise, si l'auditeur connaît mal la langue du locuteur, s'il est inattentif pour repérer les indices fournis pour repérer le référent, alors il y a un dérèglement de sens, incompréhension, malentendu et confusion.

J. Picoche définit deux types de polysémie : 1) la polysémie sans subduction, qui relève le plus souvent des cas de métonymie<sup>1</sup> et 2) la polysémie avec subduction sur un ou plusieurs cinétismes qui inclut la métaphore<sup>2</sup>. Métaphore et métonymie ont « *ce caractère commun que le sémème A que conformément à l'usage, nous dirons "propre", et le sémème B, que nous dirons figuré, [...] ne dénotent pas les mêmes catégories de référent. Ce qui les distingue n'est pas la réalité extralinguistique qui change dans l'une comme dans l'autre, mais la manière dont s'opère le passage à de nouvelles capacités référentielles* ».

La typologie proposée ici n'est pas sans rappeler celle proposée par R. Martin, mais, contrairement à lui, J. Picoche n'essaie ni de classer les différentes manifestations de la polysémie, ni de comprendre les causes de variation sémantique. Elle veut uniquement retrouver le lien entre les acceptions en recherchant le signifié de puissance originel.

### 2.5.1. POLYSEMIE COMPORTANT UN MECANISME DE SUBDUCTION

« *D'une façon générale, les mots, ou les emplois de polysèmes à référent concret exigent un nombre de sèmes beaucoup plus grand que les mots à référent abstrait ; donc ceux-ci sont beaucoup plus pauvres que ceux là. [...] Lorsqu'un mot a à la fois des emplois plus riches (souvent concrets) et des emplois plus pauvres (souvent abstraits), les seconds sont en général une sorte de calque schématique des premiers. La déperdition de sèmes permettant de passer des premiers aux seconds est ce que j'appelle un phénomène de subduction* » (J. Picoche,

---

<sup>1</sup> Sa théorie évolue par la suite et dans « Mouvement de subduction et transduction dans le vocabulaire » (J. Picoche, 1997 : 249-263), elle utilise le terme *transduction* pour qualifier le mouvement d'ajout de sèmes qui entraîne un transfert métonymique.

<sup>2</sup> Tous les polysèmes ne résultent pas de figures métonymique ou métaphorique (J. Picoche & M.L. Honeste, 1994). Ils renvoient aux activités cognitives que sont l'expérience psychique et le repérage des objets et des êtres. C'est le cas par exemple des items dénotant l'orientation dans le temps et la mesure du temps (*heure, an, mois, fois...*), la quantification (*assez, très, moins, beaucoup, tout, entier, seul...*), l'évaluation ou l'appréciation (*mieux, mal, mauvais, cher, même, pareil, contraire, autre...*), ainsi que les mots servant à catégoriser et à classer (catégories d'humains : *personne, gens, femme, madame* ; catégories générales : *sorte, espèce, cas, ordre, nom* ; catégories spécifiques : *politique, art, science...*), etc. C'est aussi le cas pour d'autres mots renvoyant à l'expérience psychosensorielle, relatifs aux émotions (*joie, peur, doute, bonheur...*), aux facultés cognitives (*connaître, comprendre, trouver, chercher...*), à la perception (*voir, apercevoir, sentir, entendre...*), etc.

1995). J. Picoche assimile donc la subduction à une déplétion sémique entre deux acceptions d'un polysème. Elle s'en sert pour expliquer, principalement, les métaphores (vives ou lexicalisées)<sup>1</sup> et les locutions figées.

Afin d'illustrer son point de vue, J. Picoche prend en exemple le nom *cheval* dans les énoncés *Epinard IV est un bon cheval* et *Jean est un bon cheval* (J. Picoche, 1994). Dans le premier énoncé, elle donne comme définition de *cheval* le sémème A :

« Animal domestique, propriété de son maître ; grande et forte bête de somme et de trait, dont la force et la rapidité décuplent les possibilités de déplacement de l'homme, utilisée pour tirer des véhicules ou transporter un cavalier qui monte sur son dos à califourchon, d'où son importance avant l'apparition de véhicules à moteur, notamment dans les guerres du temps passé. »

Cette définition est certes peu conventionnelle mais elle rassemble, selon la linguiste, tous les sèmes, concrets ou abstraits, nécessaires pour expliquer le sens de *cheval* dans le premier énoncé. Dans le second énoncé, *cheval* reçoit pour définition le sémème B : « être animé de haute taille et d'une force supérieure aux forces humaines normales ». La déperdition de sèmes est évidente entre le sens du nom *cheval* dans le premier énoncé et celui dans le second : du sémème A – animal concret, on passe au sémème B – ensemble abstrait de quelques qualités de cet animal pouvant servir de prédicat à un support étranger à la race chevaline. Appréhendée comme un phénomène de dématérialisation et de désémantisation, la subduction permet à J. Picoche d'élaborer des définitions continues des polysèmes. Notons qu'en plus du passage du concret vers l'abstrait comme c'est le cas pour *cheval* ci-dessus, la subduction autorise également le passage d'un concret<sup>2</sup> plus riche à un concret plus pauvre (*orange*, nom de fruit ou nom de couleur) et d'un abstrait plus riche à un abstrait plus pauvre (voir les analyses du verbe *devoir* dans J. Picoche, 1988). Les cinétismes peuvent se lire indifféremment de gauche à droite ou de droite à gauche, du plus riche au plus pauvre et inversement, l'essentiel pour J. Picoche étant la « cohérence dynamique » de ce type de polysémie. En revanche, il ne serait pas possible de l'abstrait vers le concret. Par exemple, on ne pourrait pas avoir pour *cochon* : 1) (adj) 'qui inspire le dégoût', par exemple *Jean est un cochon*, 2) (subst) 'être humain qui inspire le dégoût', par exemple *Jean est un cochon* et 3) (par méta.) 'animal qui inspire le dégoût par sa saleté et son odeur', 4) (emploi générique) 'nom familier du porc', par exemple *jeune porc encore sous la mère*. Ainsi, la notion de subduction impose un ordre obligatoire des acceptions. « Le signifié de puissance confère [aux saisies] une ordination [...] de la moindre à la plus grande intension, en même temps que de la plus grande à la moindre intension » (J. Picoche, 1995). Ce qui permet en outre de

<sup>1</sup> Rappel : une métaphore peut être encore vivante pour un locuteur et morte pour un autre, par contre elle peut être ramenée à la vie si elle est filée.

<sup>2</sup> « Parler du "sémème concret" d'un mot signifie que les êtres auxquels il peut référer sont des objets de sensation et de mesure si c'est un substantif (un livre de papier et de carton, de plus d'un millier de pages pesant un bon kilo), ou bien lorsqu'il s'agit d'un verbe, si ses actants sont sujets et objets de sensations. Le référent d'un "sémème abstrait", lui, est un simple concept ou n'est pas considéré sous son aspect sensoriel (par ex. le contenu intellectuel du livre ci-dessus décrit) » (J. Picoche, 1994 : 119).

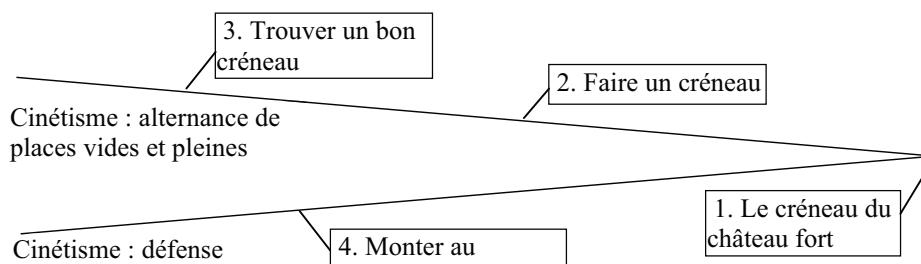


déterminer quel est le sens premier et quels sont les sens figurés (métaphoriques ou autres) d'un polysème.

**Exemple : le nom *créneau*.** J. Picoche (1995) s'appuie sur les quatre phrases reproduites ci-dessous pour mettre en évidence la polysémie avec mécanisme de subduction de *créneau* :

1. Les créneaux du château fort permettaient à ses défenseurs...
2. Je fais un créneau pour garer ma voiture
3. Cet industriel a trouvé un bon créneau
4. Le ministre monte au créneau pour défendre son projet

Conformément à ses hypothèses, elle affirme que « *le signifié de puissance du nom créneau se définit par la totalité des sèmes de l'acception plénière, et ceux des deux acceptions les plus subduites, définissant un ensemble de deux cinétismes, mais non par la totalité des saisies possibles qui sont théoriquement en nombre illimité, le cinétisme reliant la saisie plénière à la saisie la plus subduite étant un continuum* ». Son sens plénier, exprimé dans la phrase 1, serait composé de sèmes concrets (*muraille de pierre*) et de sèmes abstraits (*défense, angle droit, alternance plein-vide...*). Elle le formule ainsi : « *portion de muraille isolée les unes des autres par des vides de même dimension et de même forme rectangulaire, ménagée en haut d'une fortification pour servir de protection à ses défenseurs* ». Partant de lui, elle postule deux cinétismes et un mécanisme de subduction agissant sur chacun des cinétismes à l'origine des effets de sens dans les exemples 2, 3 et 4. Le premier cinétisme part vers la notion d'alternance de places vides et pleines, d'où les expressions *faire un créneau, sorte de créneau* pour désigner des blocs de roches disjoints et/ou il peut être prolongé par un mouvement d'abstraction, donnant lieu par exemple à l'expression *trouver un bon créneau* (plus de places matérielles vides, ni angles mais seulement une alternance de plus ou de moins). Quant au second cinétisme, il se déploie vers la notion de défense, d'où *monter au créneau*. J. Picoche organise ensuite le tout sur un graphique :



**Graphique représentant la polysémie du nom *créneau*<sup>1</sup>**

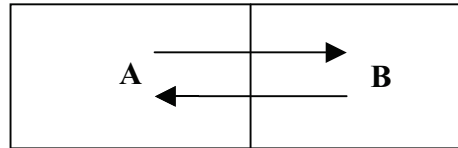
**Exemple : le verbe *toucher*<sup>2</sup>.** J. Picoche propose comme emploi plénier du verbe *toucher* : « *un sujet humain A éprouve une sensation tactile en mettant intentionnellement*

<sup>1</sup> Reproduit à partir de J. Picoche (1989b)

<sup>2</sup> A comparer avec les travaux sur le verbe *toucher* de C. Vandeloise (1993, 1995).



*l'épiderme de sa main en contact avec l'épiderme d'un sujet B qui, à son tour, en éprouve une sensation tactile, plus ou moins clairement porteuse de l'information qu'a voulu y mettre A* » (1986 : 59-63). Il s'exprime par exemple dans la phrase *Pierre touche l'épaule de Jean*.



**Schéma représentant la saisie plénière du verbe *toucher***

A partir de cet emploi, J. Picoche décrit les autres sens du verbe *toucher* en termes de saisies différentes opérées sur trois cinétismes successifs. Le premier cinétisme se caractérise par le fait que A humain touche B non animé. Il donne lieu à trois saisies distinctes :

- Saisie 1 : « au terme d'un mouvement, A humain porte intentionnellement la main sur B non animé concret pour percevoir une sensation tactile, et la perçoit effectivement », par exemple *Je touche le fer à repasser pour voir s'il est chaud*.
- Saisie 2 : « au terme d'un mouvement, A humain porte intentionnellement la main sur B non animé concret », par exemple *Jean a touché à tous les plats / Jean n'a pas touché à son déjeuner / Ne pas toucher aux objets exposés*.
- Saisie 3 : « un sujet humain commence à utiliser un objet abstrait B » par exemple *Au cours de la conversation, on a touché à tous les sujets / Je sens que je touche le fond* (au sens non physique).

Le second cinétisme se caractérise par le fait que B non animé touche A animé. Il comporte deux saisies :

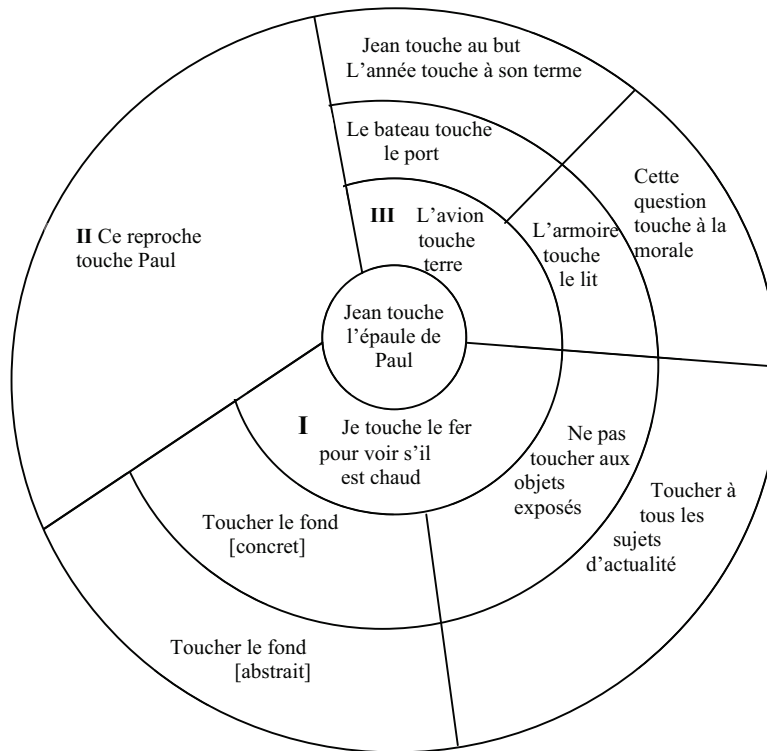
- Saisie 1 : « au terme d'un mouvement, un sujet spatial quelconque B entre en contact avec l'épiderme d'un objet A humain – ou du moins animé – qui en éprouve une sensation tactile » par exemple *La branche a touché Jean / La balle a touché Jean*.
- Saisie 2 : « un sujet B abstrait – ou du moins ayant des qualités abstraites – entre en relation avec un objet humain A chez qui il cause une certaine modification psychique » par exemple *Ce reproche a touché Jean / Cet enfant me touche par sa gentillesse*.

Le troisième cinétisme se caractérise par le fait que A non animé touche B non animé et donne lieu à deux saisies :

- Saisie 1 : « au terme d'un mouvement, un objet concret non animé A entre en contact avec un autre objet non animé B », par exemple *Le bateau touche le quai / L'avion touche terre / La flèche touche la cible*.
- Saisie 2 : « le sème mouvement disparaît », par exemple *Le lit touche l'armoire / Le champ de Jean touche le mien*.
- Saisie 3 : la plus subduite par rapport à la saisie plénière : « le sème spatial disparaît », par exemple *Cette question touche à la morale / Les extrêmes se touchent*.

J. Picoche (1986 : 63) propose le schéma suivant pour représenter le signifié de puissance du verbe *toucher*. Il est à interpréter comme la représentation d'un espace

tridimensionnel, chaque dimension correspondant à l'un des trois cinétismes associés à l'expression. L'origine de l'espace est la saisie plénière (*Jean touche l'épaule de Paul*) à partir de laquelle se déploient les sens les plus subdits, qui se retrouvent donc sur les positions les plus éloignées sur l'axe des ordonnées.



**Organisation des sens du verbe *toucher* (J. Picoche, 1986 : 63)**

### 2.5.2. POLYSEMIE SANS MECANISME DE SUBDUCTION

Passons maintenant au deuxième type de polysémie établi par J. Picoche : celle sans mécanisme de subduction. Certaines reposent (en ce qui concerne les verbes et les noms abstraits qui les nominalisent) sur des combinaisons actantielles différentes : réduction du nombre des actants exprimés, inversion des places... C'est ainsi qu'on peut traiter les verbes dits « symétriques », par exemple les deux acceptions principales du verbe *défendre* : 'A tente de restreindre la liberté de B qui opprime C' (*la maîtresse défend que les garçons battent les filles*) vs. 'A tente de protéger la liberté de C en restreignant celle de B' (*la maître défend les filles contre les coups des garçons*) (J. Picoche, 1990). D'autres résultent de « spécialisations contextuelles » quand un noyau sémique généralement simple et vague, attaché à un signifiant (par exemple celui de hôtel « *bâtiment important en agglomération servant à abriter des êtres humains* ») ne sert qu'à propos d'une certaine classe de référents. D'autres enfin reposent sur des métonymies (*plateau, carte*).

Les différentes acceptions d'un polysème sans mécanisme de subduction sont le résultat d'une évolution disjonctrice de son sémantisme. Autrement dit, les changements de sens ne sont plus conçus comme occurring sur un cinétisme mais par action d'un mécanisme de « *transduction* » consistant à réutiliser tout ou une partie du sémème A (sens propre) dans un sémème B (sens figuré) éventuellement aussi riche, ou plus, que le précédent. Le lien entre les sens est alors un petit nombre de sèmes communs, apparaissant soit à titre de « *genre* » soit à titre de « *différence spécifique* », résidu de cette évolution.

La synecdoque, la catachrèse<sup>1</sup>, mais surtout la métonymie, vive ou lexicalisée, relève de ce genre d'explication. J. Picoche liste les relations métonymiques types : la relation matière – chose (*fer*), contenant – contenu (*verre*), lieu d'origine de fabrication – chose fabriquée (*camembert*), cause – effet (*étude*), symbole – ce qu'il évoque (l'alliance du trône et de l'autel), etc. A titre d'exemple de métonymies en chaîne aboutissant à un sémème final qui n'a plus qu'un sème en commun avec le sémème initial, J. Picoche (1994) s'appuie sur le nom *verre* : substance dure, cassante et transparente fabriquée à partir de silicates alcalins → récipient individuel fait de verre, destiné à boire des liquides froids → le même récipient, fait d'une substance ressemblant au verre → contenu d'un tel récipient → quantité de liquide contenue dans un tel récipient de taille normale (20 Cl).

**Exemple : le nom *hôtel*.** Selon J. Picoche (1989b), tous les emplois du nom *hôtel* (*Hilton, de Rohan, de ville, des ventes...*) ont en commun le fait de désigner des bâtiments, importants et notoires, hébergeant des personnes, et par rapport auxquels on peut se repérer dans une localité. Tous ces emplois sont concrets et riches en sèmes, mais ils ne sont pas reliés par des mécanismes de subduction. Il n'y a pas non plus de cinétismes. Les différentes acceptions ne sont donc pas ordonnées. « *Tout se passe comme si hôtel était en réalité un mot monosémique vague auquel l'usage confère certaines spécialisations contextuelles, réduisant ses possibilités de référence à certains objets seulement. J'appelle aussi signifié de puissance ce léger ensemble sémique, qui fait l'unité entre les trois emplois* » (1989b : 76). Le signifié de puissance de *hôtel* ne serait-il pas alors trop puissant ? En effet, on peut objecter qu'une *gare* est aussi un bâtiment important et notoire. J. Picoche pense que non, et qu'il suffit d'étudier la polysémie de ses paronymes (*immeuble, auberge, maison, etc.*) pour que la surpuissance disparaisse puisque chacun a un signifié de puissance bien spécifique, qui ne se confond nullement avec celui de *hôtel*.

Notons pour finir que si J. Picoche continue à parler de signifiés de puissance, ces derniers sont plus « statiques » dans les cas de polysémie sans mécanisme de subduction que dans les cas de polysémie avec subduction, car ils engendrent des polysèmes plutôt proches de l'homonymie. Aussi, elle affirme que (1991) « *si l'activité métaphorique maintient l'unité des polysèmes, l'activité métonymique tend à des disjoindre. La plupart des signifiés de puissance du type statique sont, historiquement, le résultat de métonymies* ». J. Picoche

---

<sup>1</sup> La catachrèse peut également s'assimiler à la métaphore puisque elle repose sur la comparaison.

(1986 : 38-40) prend en exemple le nom *bureau*. Elle analyse ses différents sens actuels comme le résultat de métonymies successives survenues au fil du temps à partir du nom *bure*, signifiant ‘tissu de laine’ : (a) table à écrire (recouverte de ce tissu) → (b) local (où ce trouve cette table) servant à des travaux d’ordre administratif ou intellectuel → (c) groupe de personne (travaillant dans ce local) se livrant à ce genre d’activité. J. Picoche perçoit, en s’appuyant sur un certain air de famille entre ces trois emplois du nom *bureau*, un signifié de puissance commun qu’elle définit par « activité non manuelle, non ludique, paperassière et organisatrice ». Ainsi, elle estime que même si le point de départ (*bure*) est peu à peu tombé dans l’oubli, les diverses acceptions du nom *bureau* ne sont pas de type homonymique – même si elle reconnaît que l’on est ici beaucoup plus près de l’homonymie que dans le cadre de la polysémie avec mécanisme de subduction.

## 2.6. LES LIMITES DU MODELE

J. Picoche trouve dans la théorie guillaumienne le moyen pour « *conférer [à la polysémie] une place centrale* ». Par le recours au signifié de puissance en lexicographie, elle veut (1986 : 66) :

- Fonder en raison la distinction entre homonymes et polysèmes et cela en synchronie,
- Fonder en raison les différentes acceptions du mot,
- Organiser un article de dictionnaire de façon plus conforme à la réalité des mécanismes sémantiques d’un polysème, et définir alors les différentes acceptions à l’aide d’une métalangue simple, remontant, dans la mesure du possible, à la couche des primitifs sémantiques et propres à montrer la cohérence des acceptions entre elles.

Ces quelques lignes illustrent la volonté de J. Picoche d’ancrer l’organisation lexicographique dans un certain réalisme en refusant une structuration plus ou moins arbitraire des différentes acceptions polysémiques. Si, à première vue, ce postulat paraît répondre à une demande en matière de lexicographie, force est de constater que tout n’est pas si simple dès que l’on passe de la théorie à la pratique. Le modèle proposé par J. Picoche présente en réalité certaines incohérences et ses analyses révèlent qu’elle reste malgré tout tributaire de l’approche séculaire de la polysémie.

### 2.6.1. UN MODELE AREFERENTIEL ?

J. Picoche le revendique clairement : elle veut analyser et décrire le contenu sémantique des polysèmes au niveau linguistique et non pas en fonction de leur référence. Cependant, bien que son hypothèse du signifié de puissance la range du côté des opposants à l’objectivisme, il semble toutefois qu’elle n’arrive pas à exclure toute perspective référentialiste de ses analyses. En effet, la démarche sémasiologique et différentielle qu’elle adopte est assez probante lorsqu’elle s’en sert pour étudier des grammèmes. Or, prendre comme objet d’étude des lexèmes prédicatifs, *a fortiori* dans un cadre lexicographique,

nécessite de convoquer implicitement le référent. Le recours à l'analyse sémique, qui entraîne une équivalence entre le signifié de puissance guillaumien et le sémème, oblige J. Picoche à comparer différentes acceptions polysémiques faisant chacune intervenir un point d'appui référentiel véhiculé par le savoir sémantique préalable à l'analyse. D'ailleurs, les exemples traités possèdent tous un fort ancrage référentiel : *auberge, créneau, auberge, marcher, changer, louer, voir, entendre, plateau, lumière, terre, aimer...* Dans ses analyses, J. Picoche se réfère systématiquement à l'objet et montre comment il devient de plus en plus abstrait au fur et à mesure que s'effectue la déplétion sémantique, comme si la subduction correspondait à une destruction du référent. Pour chacun des items analysés, c'est bien l'objet concret qui est pris comme point d'appui pour révéler les différents sèmes et cinétismes.

Ainsi, force est de reconnaître que la reconstitution des signifiés de puissance des expressions lexicales polysémiques telle que la pratique J. Picoche se fonde sur des données référentielles, même s'ils sont décrits de façon abstraite et qu'ils n'ont en principe aucune caractéristique encyclopédique en raison du caractère exclusivement linguistique de son approche.

#### 2.6.2. DEFINITIONS ET REPRESENTATIONS SEMANTIQUES

Notre seconde remarque concerne la méthode choisie par J. Picoche pour représenter le contenu sémantique des mots du lexique. La recherche des signifiés de puissance comme principe organisateur de la polysémie la conduit à proposer des définitions très abstraites, qui peuvent paraître sans véritable rapport avec l'emploi du mot auquel la polysémie est associée. D'ailleurs, J. Picoche a volontiers reconnu la « *la bizarrerie des définitions* » auxquelles elle aboutit au terme de ses analyses. Voici par exemple la définition qu'elle donne du sens du nom *auberge* dans l'expression *On n'est pas sorti de l'auberge* : 'point d'arrêt sur une trajectoire'.

Ceci dit, lorsqu'elle analyse des cas de polysémie avec mécanisme de subduction, J. Picoche rencontre également des problèmes dus à « *la difficulté de représenter les cinétismes* » (1986 : 65), surtout lorsqu'ils sont multiples. Au fil de ses travaux, elle délaissera ainsi les représentations graphiques et schématiques – comme celles que nous avons reproduites pour les items *créneau* et *toucher* – des signifiés de puissance pour se contenter d'énumérer les différentes acceptions et les mouvements de pensée qui y mènent. Seulement, J. Picoche ne semble pas accorder une grande importance à l'orientation des cinétismes, comme elle le reconnaît elle-même : « *à mon sens, [ils] peuvent se lire sans inconvénient de gauche à droite ou de droite à gauche, du plus riche au plus pauvre et du plus pauvre au plus riche* ». Elle n'hésite d'ailleurs pas dans ses exemples à jouer avec l'ordre des saisies et l'orientation des cinétismes. Comment alors déterminer avec certitude quel est le sens premier (acception plénière) d'un polysème et quels sont ses sens subduits (secondaires) ? Enfin, son approche de la signification par déploiement entraîne parfois un éclatement du signifié de puissance. L'assimilation picochienne du signifié de puissance guillaumien (nébuleuse conceptuelle susceptible de diverses actualisations, donnant lieu à de multiples effets de sens

en discours) à un ensemble de cinétismes et de saisies conduit la linguiste à multiplier les saisies, au risque de mettre en évidence des effets de sens purement contextuels, ne constituant en aucun cas des acceptions cristallisées en langue. Ce problème surgit surtout lorsque sont analysées des parties du discours pourvues d'une incidence externe. Il ne nous semble pas, par exemple, que le nom *auberge* soit polysémique, ni qu'il présente deux acceptions distinctes dans les expressions *J'ai dormi à l'auberge du village* et *On n'est pas sorti de l'auberge* (la seconde acception, présentée comme subduite, n'existant pas à l'état autonome en discours mais apparaît obligatoirement dans la locution figée).

### 2.6.3. « L'OMNIPOTENCE D'UN SIGNIFIÉ DE PUISSANCE STYLISÉ »

Les partisans des sémantiques interprétatives – que nous avons présentées précédemment – ont remarqué que dans les cas de polysèmes soumis à un mouvement de subduction mis en évidence par J. Picoche, la hiérarchisation des saisies reliait inévitablement des acceptions relevant de « *taxèmes* » voire de « *domaines* » différents. Selon eux, J. Picoche obtiendrait une vue plus claire de la polysémie<sup>1</sup>, si elle tenait compte des domaines d'expérience auxquels renvoient les acceptions en question. P. Charaudeau (1974), par exemple, propose une analyse lexicale répartie sur trois niveaux : 1) le niveau conceptuel composé d'un noyau sémique, 2) le niveau de la langue, lieu de l'organisation structurelle du signe et 3) le niveau du discours. Selon lui (*ibid.*), « *quelles que soient les diversités des réalisations sémantiques d'un terme à la surface du discours, celles-ci ont leur origine dans un sémantisme profond, lequel est rarement manifesté* » et d'ajouter plus loin au sujet du plan de la langue, « *le sémantisme dépend de domaines d'expérience différents et entre dans des réseaux d'oppositions différents ; ce qui fait que nous avons affaire à plusieurs signes, même si on y reconnaît des points communs* ». La prise en compte des domaines d'expérience permettrait de retrouver véritablement le signifié de puissance d'un signe en confrontant les domaines dans lesquels il s'insère<sup>2</sup>. Dans cette optique, les détracteurs de J. Picoche invitent à se placer soit au palier inférieur au mot, comme le propose F. Rastier, soit à réintroduire le niveau conceptuel.

Ces quelques remarques mettent en évidence que la notion de subduction et la hiérarchisation des différentes acceptions qu'elle permet d'établir occulte la dimension interprétative qui ne manque généralement pas d'intervenir lors de l'élaboration du sens et qui seule permet de différencier les différentes acceptions. La subduction ne paraît finalement pas apporter d'éléments fondamentaux pour la description lexicographique mais permet surtout de justifier la hiérarchisation des acceptions. Pour le cas de polysémie sans mécanisme de subduction, force est de reconnaître que l'hypothèse de travail qui consiste à mettre en évidence un signifié de puissance devient fort difficile lorsque l'on a affaire à des cas de

<sup>1</sup> Nous faisons allusion à une approche sémantique défendue par P. Charaudeau et inspirée de certaines propositions de B. Pottier. Le signifié de puissance est placé à un niveau autre que linguistique, contrairement à J. Picoche. Voir P. Charaudeau (1974 : 221).

<sup>2</sup> J. Picoche (1986) n'a eu recours aux domaines d'expérience que pour montrer comment un monosème peut devenir polysémique au fil du temps.



métonymie. Cette incapacité à reconstituer un signifié de puissance dans ces cas s'explique par le fait que J. Picoche reste selon nous au niveau linguistique et qu'elle se place dans une perspective sémasiologique, liée à son point de vue de lexicographe.

Enfin, retenons qu'en restant dans une approche lexicographique de la polysémie, on risque de figer le phénomène et perdre ainsi le caractère constructiviste et dynamique préconisé initialement. Son approche semble finalement trop « *concentrée sur l'omnipotence d'un signifié de puissance stylisé* »<sup>1</sup>.

#### CONCLUSION. SIGNIFIÉ DE PUISSANCE ET POLYSEMIE

Les propositions de J. Picoche ont été très novatrices, notamment son choix de placer la polysémie au centre du modèle sémantique qu'elle propose. Ce dernier s'inscrit en rupture avec les modèles classiques et prototypiques présentés auparavant, mais également avec la sémantique structurale dont il s'inspire pourtant (analyse sémique et conception aréférentielle du sens). J. Picoche explique ainsi la polysémie en termes de cinétismes qui se déploient à partir du signifié de puissance d'un mot. Dans ses travaux, la linguiste expose deux conceptions du signifié de puissance : soit il s'agit d'un sens premier défini par des sèmes, lequel est à l'origine des autres sens du polysème obtenus alors par dérivation métaphorique (subduction) et/ou métonymique (sans subduction) essentiellement, soit il s'agit d'une sorte de noyau de sens défini par des traits sémantiques, et commun à tous les emplois du polysème.

Cependant, force est de constater que l'approche de J. Picoche semble effectivement prisonnière d'une quête d'un signifié de puissance inaccessible à tel point que sont confondus différents plans : celui de la langue avec celui du discours. Elle ne tient compte ni de la dimension conceptuelle ni de la dimension interprétative. Ses propositions sont néanmoins cohérentes, mais son approche de la polysémie reste trop linguistique voire lexicographique et n'atteint pas vraiment le signifié de puissance. Les cinétismes ne concernent que des relations linguistiques entre signifiés d'effet et les saisies organisent des faits de discours sans forcément mettre en évidence les impasses d'une telle orientation :

« La théorie a naturellement tendance à produire des parcours "internes" au polysème, avec des cinétismes, des saisies séquencées et hiérarchisées, une subduction, etc. Selon nous, il revient de reprendre le problème à l'envers : les labels sont beaucoup plus stables que ne le laissent entendre les analyses du mot qui veulent confiner les parcours intersémiques dans l'enceinte étroite que constitue le signifié, et la variation retrouve un site si l'on accepte de réintroduire le niveau du référent [...] » (Didier Bottineau, 2005 : 7).

En effet, J. Picoche ne parvient pas à évacuer toute perspective référentielle. La réintroduction d'une telle dimension, qu'elle essaie d'éviter mais dont elle reste tributaire, offrirait certainement des résultats plus cohérents que ceux obtenus à partir de l'hypothèse d'un signifié de puissance écartelé entre le guillaumisme et le structuralisme.

---

<sup>1</sup> Didier Bottineau, *op. cit.*



### **CONCLUSION. ENTRE OBJECTIVISME ET CONSTRUCTIVISME**

Les théories du sens que nous venons de présenter – approche structuraliste européenne en termes de traits distinctifs, sémantique interprétative et le modèle picochien du signifié de puissance – sont à l’intersection des courants objectivistes et constructivistes que nous avons évoqués dans le chapitre introductif de cette première partie. En effet, toutes posent, chacune à sa manière et contrairement aux modèles dits objectivistes, un sens qu’elles veulent aréférentiel. Dans leur perspective, ce sens se compose de sèmes c’est-à-dire d’éléments minimaux de signification obtenus par analyse sémique des mots relevant d’un même champ sémantique. Ainsi, les éléments définitionnels ne correspondent plus à des traits référentiels comme ceux retenus dans les modèles classiques voire prototypiques du sens, mais à des traits sémantiques distinctifs permettant de différencier des mots qui relèvent d’un même champ et qui s’interdéfinissent donc mutuellement. De surcroît, l’on peut souligner une ouverture vers la prise en compte de la dimension contextuelle des mots lorsqu’il s’agit de déterminer leur sens : sèmes virtuels pour les modèles structuraux, sèmes afférents en sémantique interprétative par exemple. Une telle ouverture est plus particulièrement visible en sémantique interprétative, où est abordée de front la problématique de la construction du sens en contexte (celui du texte). Ceci l’amène d’ailleurs à distinguer entre le niveau de la langue et celui du discours et par conséquent à opposer signification (sèmes inhérents) et sens (actualisation et propagation par le contexte des sèmes afférents). Cette distinction se retrouve également dans le modèle de J. Picoche qui oppose signifié de puissance en langue à ses signifiés d’effet ainsi qu’aux effets de sens en discours, qui émergent grâce au contexte. En revanche, aucun des trois modèles exposés dans ce chapitre n’évoque un quelconque niveau conceptuel, si ce n’est pour s’intéresser à l’établissement de la référence entre les unités linguistiques et ce qu’elles désignent. Tous se cantonnent ainsi au niveau strictement linguistique, et rejettent en dehors du champ de leurs préoccupations la question de la référence à celle de l’appariement entre concepts et percepts.

Pour ce qui est de la prise en compte de la polysémie dans chacun des modèles abordés, deux tendances se dégagent : considérer la polysémie comme un artefact de l’analyse en sémantique interprétative d’une part, lui accorder une place centrale d’autre part.

En effet, les tenants de la sémantique interprétative en adoptant une démarche onomasiologique pour l’analyse des mots à sens multiples insérés dans un texte, voient par conséquent en la polysémie un « artefact » de l’analyse sémantique sémasiologique. Pourquoi ? Parce que selon eux, la polysémie est automatiquement évacuée en discours du fait du contexte d’emploi des mots à sens multiples, lequel ne permet l’expression que du sens compatible avec l’énonciation. A partir du constat que les mots ne sont jamais utilisés isolément, la polysémie devient selon eux de fait un problème secondaire auquel le linguiste n’a pas à s’intéresser. Nous reviendrons sur cette position dans la seconde partie de notre travail.

Pour les partisans des autres modèles du sens retenus dans ce chapitre en revanche, c'est la position contraire. D'un intérêt certain pour le phénomène comme nous avons pu le souligner au travers des travaux de R. Martin, lequel propose une analyse sémique très fine lui permettant d'établir une typologie des différentes sortes de polysémie selon la nature du lien qu'il existe entre les sens polysémiques, et selon la nature des unités lexicales touchées, la polysémie occupe une place centrale. Ainsi, nous voyons qu'au fil du temps et de l'émergence de nouvelles théories, ce phénomène langagier n'est ainsi plus laissé de côté comme il était d'usage dans les approches classiques et la version standard du prototype. Son analyse prend ainsi de plus en plus d'ampleur et l'on passe d'une vision de la polysémie comme accident à celle d'une polysémie comme phénomène constitutif même de la sémantique des langues naturelles. Si elle continue à être appréhendée en termes de sens premiers et de sens dérivés (avec une tentative d'explication en termes de noyau de sens de par la notion d'archétype sémantique de J. Picoche), nous allons voir que ce n'est pas le cas pour les modèles strictement constructivistes que nous allons présenter dans le chapitre suivant.

## CHAPITRE 4

### THEORIES SEMANTIQUES CONSTRUCTIVISTES ET POLYSEMIE

Le dernier chapitre de notre première partie est consacré aux modèles du sens dits « *constructivistes* » (G. Kleiber, 1999 : 18). A l’opposé des théories objectivistes, nous allons voir qu’ils présentent les caractéristiques suivantes : une référence intralinguistique, un sens autonome du monde et de la réalité extralinguistique. Ils s’en distinguent également en qu’ils se rassemblent autour de la notion d’invariant sémantique.

Il n’existe pas de position homogène chez les linguistes quant à cette notion (P. Larreya, 1996). Un consensus se dégage néanmoins autour de l’idée selon laquelle ce n’est pas le fait du hasard si une même forme linguistique peut avoir des emplois différents (polysémie). Les acceptions d’un même item seraient nécessairement liées par une constante sémantique : l’invariant. Il est considéré comme fondamental, central, c’est-à-dire comme le caractère déterminant, la base de l’expression linguistique à laquelle il est associé. Il est premier au sens où c’est à partir de lui que tout le sémantisme d’un item lexical s’organise et se développe. « *L’essentiel de la recherche linguistique moderne a pour objectif la quête d’un invariant pour une même forme. Il s’agit de retrouver par delà les variations dues au sémantisme d’éléments contextuels ou à des emplois syntaxiques différents une organisation sous-jacente, fondée sur des principes de systématisme ou d’économie* » (A. Lancri, 1996). Contrairement aux modèles objectivistes présentés précédemment, le recours à l’invariant permet d’éviter de faire appel à des formules du type « si une même forme permet plusieurs interprétations en contexte, c’est parce que c’est comme ça ». De plus, l’invariant sert de jalon pour ne pas aboutir à des taxinomies inorganisées dans un éparpillement de valeurs non reliées entre elles.

Depuis quelques dizaines d’années, de nombreuses approches dynamiques du sens axées autour de la notion d’invariant se développent. La raison ? Notamment grâce à la volonté – ce qui n’était pas le cas dans les approches sémantiques plus classiques – de tenir compte du phénomène de la polysémie dans toute théorie du sens. Toutes se caractérisent par le refus (G. Kleiber, 1999 : 66) :

- d’une conception statique de la polysémie consistant à répertorier les sens polysémiques comme s’ils pré-existaient au niveau de la langue ou du lexique. B. Victorri affirme par exemple que « *la sémantique d’une unité linguistique ne peut pas être décrite de façon statique, en énumérant ses sens comme le fait un dictionnaire* » (1997 : 53). Pourquoi ? Parce qu’il peut toujours en émerger de nouveaux, non enregistrés en langue, d’où le recours à la notion d’invariant sémantique situé en aval des sens/emplois existants et à venir.

- d’une conception étapistique de la construction du sens consistant à déceler deux étapes régissant la tâche d’interprétation : une première phase sémantique au cours de laquelle sont

attribués à l'unité polysémique tous ses sens, une seconde phase pragmatique durant laquelle a lieu la désambiguïsation en fonction du contexte d'emploi de l'unité en question. Au contraire l'idée ici est qu'il est nécessaire de faire intervenir le contexte<sup>1</sup> à toutes les étapes de la construction du sens. Dans cette perspective fondamentalement dynamique, le ou les sens des mots sont appréhendés comme des interprétations ponctuelles, construites en interaction avec leur contexte d'emploi.

Par rapport aux théories classiques et prototypiques décrites précédemment, il s'agit ainsi d'une nouvelle manière de concevoir la signification obligeant à postuler un « *matériau sémantique de départ* », associé à chacune des unités d'une langue et donc invariant, ne se confondant pas avec les sens construits, observés en emploi. Ce matériau sémantique de départ correspond à une signification abstraite, commune à l'ensemble des sens exprimés en discours. Si elle continue à être assimilée à un faisceau de propriétés que doit posséder l'entité à laquelle le mot qui lui est associé réfère (elle reste en effet descriptive en ce que les différents référents doivent satisfaire à la définition abstraite formulée), elle n'a pas de correspondant référentiel univoque et n'est associée à aucune catégorie de référents. Autrement dit, la signification abstraite et invariante des unités lexicales n'est pas une description immédiate du référent. Elle prend différents noms et différentes formes selon les écoles théoriques : sens schématico-dynamique (B. Victorri), forme schématique (J.J. Franckel, D. Paillard, S. de Vogüe), opérateur (C. Fuchs), signifié de puissance que nous avons présenté dans le chapitre précédent (G. Guillaume, J. Picoche), propriétés intrinsèques vs. propriétés extrinsèques (P. Cadiot, F. Némou), etc. Quel que soit son nom, elle se situe à un niveau supérieur des valeurs référentielles ou catégories de référents auxquelles elles renvoient. L'invariant sémantique n'est donc pas accessible directement et doit être abstractivement dégagé ou reconstruit à partir de ses manifestations en discours. C. Fuchs (1996 : 129) présente par exemple le sens abstraits des unités grammaticales comme :

« un construit théorique situé, par hypothèse, à un autre niveau que celui des observables : on cherchera par exemple à le caractériser comme un opérateur abstrait qui, plongé dans un contexte donné, permet de construire une dynamique parcourant une région particulière (plus ou moins large ou étroite selon le cas) au sein d'un espace sémantique : d'où la désignation du polysème comme marqueur de l'opération en question ».

Pour résumer, les partisans d'un sens schématico-constructif proposent une toute nouvelle conception de la signification. Ils associent en effet aux expressions de la langue un noyau ou potentiel sémantique invariant qui serait à l'origine des sens observables en emploi – le sens premier et ses autres sens, alors construits par l'entremise du jeu contextuel et ce dès le début du processus interprétatif. De ce point de vue, ce noyau sémantique ne correspond plus uniquement à une description du référent, lequel n'est d'ailleurs plus accessible directement et doit être retrouvé à partir des sens exprimés en emploi.

---

<sup>1</sup> Le terme « *contexte* » doit s'entendre au sens large : il inclut à la fois le cotexte entourant l'unité en question, c'est-à-dire l'ensemble des éléments linguistiques co-présents dans la chaîne discursive, ainsi que « *les conditions d'énonciation [lesquelles] sont indissociables, à quelque niveau que ce soit, du processus d'assignation au sens* » (B. Victorri, 1997 : 48).

Nous présenterons dans le présent chapitre deux approches du sens s'appuyant sur la notion d'un sens schématico-constructif invariant. Nous exposerons dans un premier temps le modèle des formes schématiques initié par B. Victorri, puis celui des archétypes et schémas conceptuels intégrés de M.L. Honeste.

## 1. L'APPROCHE D'UN SENS SCHEMATICO -CONSTRUCTIF

### 1.1. REFERENCE ET POLYSEMIE

#### 1.1.1. UNE REFERENCE INTRALINGUISTIQUE

Comme nous l'évoquions dans l'introduction du présent chapitre, les approches constructivistes du sens proposent d'associer aux expressions de la langue une signification abstraite qui ne correspond plus à une description immédiate du référent, sous la forme d'une liste des conditions auxquelles doit satisfaire une entité de la réalité pour pouvoir être désignée par le mot en question.

Ainsi, les significations abstraites (potentiel ou noyau sémantiques) associées aux unités du lexique se trouvent généralement définies en termes de « *convocation-évocation* » (B. Victorri, J.J. Franckel, D. Paillard, S. de Vogüé, etc.). « *Pour décrire le comportement sémantique d'une unité, il faut donc pouvoir spécifier les éléments avec lesquels elle entre en interaction, qui influencent son pouvoir d'évocation et qu'elle influence en retour dans un même mouvement. Nous appelons cela le processus de convocation-évocation : chaque unité convoque des éléments de la scène verbale et évoque à son tour de nouveaux éléments* » (B. Victorri, 1997 : 54). La notion de « *scène verbale* » est originellement introduite par B. Victorri. Selon lui, « *les expressions linguistiques ne réfèrent pas à des objets du monde, pas plus d'ailleurs qu'à des mondes possibles et autres univers contrefactuels. Elles réfèrent aux entités de la scène verbale qu'elles ont contribué à évoquer* » (B. Victorri, 1997 : 50). Ces entités ont donc un statut phénoménologique spécifique, en l'occurrence une référence intralinguistique. Une scène verbale est l'espace cognitif qui acquiert une forme d'existence, au sens phénoménologique, lors de chaque énonciation. C'est là que se manifestent les entités que nous conceptualisons. Elle correspond à un « *champ intersubjectif* », partagé par les interlocuteurs et construit au cours de toute activité de langage. B. Victorri estime que l'on peut aller jusqu'à dire que cet espace « *apparaît* » devant les interlocuteurs, c'est-à-dire qu'il prend une consistance propre qui modifie la situation, chaque sujet devant prendre en compte ce nouvel élément qui devient un « *acteur* » dans la relation intersubjective. Les mots réfèrent ainsi à des entités de la scène verbale, construites par les interlocuteurs, c'est-à-dire aux entités qu'elles ont contribué à évoquer. Elles interviennent dans le processus de convocation-évocation de deux manières : 1) directement à partir des éléments présents dans la situation d'énonciation et 2) par l'intermédiaire de nos connaissances sur le monde.

B. Victorri (1997a) considère par exemple l'expression *Le petit chat est mort*. Selon lui pour construire son sens, les interlocuteurs mobilisent spontanément et inconsciemment leurs connaissances sur les chats, la mort et la situation présente pour construire une scène verbale cohérente comprenant une entité étiquetée *chat*, compatible avec les conditions d'énonciation, la qualité évoquée par *petit*, les instructions de détermination données par l'article, enfin la scène montre que l'entité ainsi construite est associée à la propriété évoquée par *mort*. Plus généralement, les unités lexicales évoquent des entités ou des événements impliquant ces entités, des qualités attribuées aux entités, etc. Les unités grammaticales et syntaxiques évoquent plutôt quant à elles des relations, des points de vue, etc. L'idée est qu'il s'agisse d'une fiction, d'un rêve ou d'un épisode de la vie quotidienne, une scène verbale adaptée surgit nécessairement dans l'espace de l'interlocution, donnant une existence à cette entité dans le champ intersubjectif. Chacune d'entre elles a certes un aspect référentiel mais reste incomplète car dépendante du contexte et de la situation d'énonciation pour jouer son rôle d'évocation. Au final, le processus de construction du sens consiste donc à acquérir une complétude par les unités convoquées, ou une « *substance* » (J.J. Franckel & D. Paillard, 1997 : 55) dans la mesure où « *les unités s'enrichissent elles-mêmes à l'aide des éléments qu'elles ont convoqués* » (B. Victorri, 1997 : 57), de même qu'elles, elles enrichissent ces mêmes unités. La description du comportement sémantique d'une unité en termes de convocation-évocation correspond à la signification abstraite associée à l'unité.

Voyons comment fonctionne le processus de convocation-évocation à travers l'analyse que fait B. Victorri (*ibid.*) de l'adjectif *grand*. Il est bien connu que cet item peut s'appliquer à toutes sortes d'entités avec à chaque fois des sens ou effets de sens différents : *un grand homme, un homme grand, un grand jardin*, etc. Selon le linguiste, *grand* est sémantiquement caractérisé par le fait qu'il convoque une entité particulière, à savoir une propriété quantifiable de cette entité et une classe d'entités de même type qui sert de référence. Ainsi, l'adjectif évoque le fait qu'une des dimensions de l'entité est supérieure à ce que l'on pouvait attendre. Notons qu'à ce titre, *grand* – comme tout adjectif d'ailleurs – ne peut pas être décrit isolément et indépendamment des éléments qu'il convoque et avec lesquels il interagit. De plus, *grand* évoque le fait que l'entité en question, pour la propriété convoquée, est nettement supérieure à la moyenne de la classe de référence. Par exemple, pour *Il est grand pour son âge* (à propos d'un enfant), l'entité convoquée est celle évoquée par *il*, la propriété convoquée est la taille de l'enfant et la classe convoquée est l'ensemble des enfants du même âge. Il en est de même dans l'expression *voilà ce que j'appelle un grand vin*, l'entité convoquée est celle évoquée par *vin*, la propriété convoquée est la qualité gustative du vin en question et la classe de référence convoquée, si elle reste implicite, est la situation et les connaissances des interlocuteurs qui suppléent à l'absence d'indication spécifique sur le choix de cette classe.

### 1.1.2. LA PLACE ACCORDEE A LA POLYSEMIE ?

Comme le fait remarquer G. Kleiber (1999 : 68), les modèles prônant le constructivisme font émerger deux niveaux de représentations<sup>1</sup> : 1) en amont celui des formes schématiques et 2) en aval celui de l'interprétation construite en interaction contextuelle. Où se place alors la polysémie ? A première vue : nulle part. En l'état, « *on se retrouve face à la [...] tendance qui aborde la polysémie comme un artefact de la linguistique* » (G. Kleiber, 1999 : 69).

La seule solution pour éviter cet écueil a été d'introduire un niveau intermédiaire, correspondant à la polysémie (B. Victorri, 1997 : 58). Si, au premier niveau, les significations abstraites apparaissent comme incomplètes (et donc nécessitant l'apport d'éléments contextuels par convocation), l'idée est qu'elles sont aussi fondamentalement instables. Elles sont donc sujettes à des stabilisations dont certaines se font très tôt dans le processus de construction du sens et donc influencent de fait la suite de ce même processus. En effet, elles ne font pas que s'enrichir au cours du processus de convocation-évocation qu'elles initient, elles peuvent se déformer sous l'influence des interactions avec les autres éléments des scènes verbales qu'elles contribuent à construire<sup>2</sup>.

« Ce terme correspond bien à l'idée qu'une unité peut ainsi présenter plusieurs faces, dans ses interactions, un peu à la manière de ces molécules biochimiques dont la conformation présente plusieurs sites potentiellement actifs : suivant que l'un ou l'autre de ces sites sert de siège à une interaction, la molécule se déforme en conséquence et joue un rôle métabolique spécifique » (B. Victorri, 1997 : 58).

La notion de face ou facette permet ainsi de catégoriser les différents emplois d'une unité à condition de les intégrer à un double continuum, pour éviter une énumération de sens (ici les premiers niveaux de stabilisation ou faces/facettes) à la manière classique. Le premier continuum est « *un continuum entre les facettes : il s'agit de tendances, et les cas intermédiaires entre facettes ne sont pas à exclure, au contraire* » et le second est « *un continuum entre ce niveau de stabilisation partielle et les autres composants du processus qui agissent en parallèle jusqu'à la stabilisation globale de la scène verbale, expliquant ainsi l'extrême diversité des effets des sens auxquels elle aboutit* » (1997 : 58).

Revenons à l'exemple de l'adjectif *grand*. Sa signification abstraite initiale (convocation d'une entité particulière dont l'une des propriétés est quantifiable et d'une classe d'entités de même type servant de référence, et évocation du fait que l'entité en question est, pour la propriété convoquée, nettement supérieure à la moyenne de la classe de référents) donne lieu à un premier niveau de stabilisation. Si l'ensemble de référence convoqué est une hiérarchie discrète (comme celle des relations de parenté) alors *grand* évoque un niveau précis de la hiérarchie (*grand frère, grand père, etc.*) et il perd une partie des propriétés qu'il possède généralement. Si *grand* est utilisé dans un contexte de comparaison sur une propriété

<sup>1</sup> Contre un seul pour la plupart des modèles exposés précédemment.

<sup>2</sup> G. Kleiber (1999 : 69) voit dans cette idée un écho à la notion de facette introduite par S. de Vogüé & D. Paillard (1997) et J.J. Franckel *et al.* (1997). « *Les valeurs distinguées [d'un mot] doivent s'analyser comme les différents effets des différents éclairages énonciatifs portés sur la forme schématique que met en place le lexème. Ce sont les différentes facettes d'une même forme* » (S. de Vogüé & D. Paillard, 1997).



quantifiable de l'entité, alors l'adjectif en plus de sa capacité d'évocation d'une valeur supérieure à la moyenne indique aussi la direction dans laquelle doit être orientée la propriété pour pouvoir faire la comparaison. Mais, parallèlement, selon l'entité convoquée, *grand* prend aussi une couleur différente en convoquant tantôt une propriété quantifiable physique visuelle (taille : *un homme grand*, couleur : *il fait grand bleu...*), tantôt une propriété abstraite (importance sociale, renommée : *un grand écrivain...*), tantôt une simple intensité quand l'entité convoquée est un événement ou une propriété physique (*grande chaleur, grand bruit...*). C'est donc ce second niveau de stabilisation, juste après celui de son invariant sémantique, que B. Victorri (1997 : 59) appelle les « *faces/facettes* ».

La polysémie se situe donc au niveau des stabilisations premières (faces/facettes), lesquelles « *tout en étant d'une certaine manière calculables à partir de la forme schématique, modifient le potentiel de convocation-évocation ultérieur de l'unité* » (1997 : 58). La polysémie est donc redéfinie comme le résultat en langue des déformations ou stabilisations précoces des formes schématiques associées aux unités lexicales. Autrement dit, la polysémie apparaît comme :

« La trace, dans le système de la langue, d'un processus qui va de la forme schématique instable à l'infinité des effets de sens distincts dans les conditions toujours spécifiques de la parole » (B. Victorri, 1997 : 59).

Cette position fait notamment écho à celle de E. Benvéniste (1974 : 227), que B. Victorri cite d'ailleurs pour appuyer ses propos :

« Ce qu'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles, toujours instantanées, aptes continuellement à s'enrichir, à disparaître, bref, sans permanence, sans valeur constante. »

En résumé, pour décrire le comportement sémantique d'une unité de la langue, il faut donc 1) reconstruire sa signification abstraite ou potentiel/noyau sémantique et 2) décrire ses premiers niveaux de stabilisation. On est donc face à un modèle du sens organisé en trois niveaux (G. Kleiber, 1999 : 70-71) :

1. A un niveau supérieur, les significations intrinsèquement associées aux unités linguistiques. A la fois incomplètes et instables (donc susceptibles d'être déformées lors du passage langue-discours), c'est à partir d'elles que se bâtit toute interprétation.

2. A un niveau intermédiaire se situent les facettes ou stabilisations précoces des significations, influant sur la suite du processus de construction du sens.

3. A un niveau inférieur ou terminal se situent les stabilisations globales des significations qui par enrichissement ou déformation des formes schématiques donnent lieu à « *l'extrême diversité des effets de sens* ».

## 1.2. EXEMPLE : LA THEORIE DES FORMES SCHEMATIQUES

La notion de *forme schématique* en linguistique s'inscrit dans la lignée des approches constructivo-dynamiques du sens. Il s'agit d'une approche entièrement axée autour de la

polysémie, mais qui sert également à l'analyse du sens en général. L'objectif principal consiste à mettre en place un pôle d'invariance définissant l'identité sémantique du mot, sa forme schématique. Il semble que l'initiateur du modèle sémantique des formes schématiques soit A. Culioli, suivi par de nombreux linguistes, entre autres S. de Vogüé, D. Paillard, F. Franckel, B. Victorri, etc. Ce sont les morphèmes grammaticaux (temps verbaux, prépositions incolores, certains types d'adverbes, etc.) qui ont d'abord été traités en termes de formes schématiques, avant que soient analysées des unités lexicales comme *boîte*, *arbre*, *lit*, etc. (P. Cadiot, 1994 ; P. Cadiot & F. Némó, 1997<sup>1</sup> a et b).

### 1.2.1. QU'EST-CE QU'UNE FORME SCHEMATIQUE ?

Nous prendrons en exemple les analyses de J.J. Franckel, D. Paillard, S. de Vogüé, etc. qui ont introduit la notion de « *forme schématique* » plus ou moins semblable à celle mise au point par B. Victorri. Leur objectif est le même : « *donner une caractérisation unitaires [des mots] tout en rendant compte de la diversité de leurs valeurs et de leurs emplois* » (D. Paillard, 2000). Ils s'intéressent essentiellement aux verbes.

Telle qu'ils la conçoivent, la forme schématique associée à une unité de la langue lui est spécifique tout en étant distincte des sens construits pour chacun de ses emplois. Elle est présentée comme la valeur propre d'un mot, résultant du rapport interactif que ce dernier entretient avec son (ses) contexte(s). « *La caractérisation d'une quelconque unité de la langue doit nécessairement prendre en compte la manière variable qu'a cette unité d'établir un rapport avec son contexte* » (J.J. Franckel *et al.*, 1997). Elle se caractérise en outre par son extrême variabilité intrinsèque (S. de Vogüé & D. Paillard, 1997). Aussi, sa définition doit intégrer ce qui constitue ses contextes ou plus exactement la partie des contextes qui peut l'affecter et que elle-même va affecter. L'enjeu consiste par conséquent à donner une caractérisation unitaire de la valeur des mots polysémiques (la forme schématique) tout en rendant compte de la diversité de leurs emplois (dernier niveau de stabilisation de la signification). Selon D. Paillard (2000), cette caractérisation ne se ramène ni à un dénominateur commun repérable tel quel au niveau des valeurs et emplois définis en termes de combinaison de sèmes ou à l'aide de caractéristiques comme agentivité, inchoation, mouvement, déplacement, etc. (voir J.J. Franckel *et al.*, 1997), ni à la détermination d'une valeur de référence définie comme première (supposant déjà une définition hors contexte), prototypique ou plénière à laquelle les autres valeurs seraient reliées par divers chemins ou procédés, ni à un signifié de puissance, ni à proprement parler à une opération, mais donc à

---

<sup>1</sup> P. Cadiot & F. Némó (1997) ont introduit la notion de « propriétés extrinsèques » (par opposition aux « propriétés intrinsèques ») pour décrire les éléments auxquels certains noms réfèrent (*nuit*, *lit*, *journal*, *or*, *client*, etc.). Les propriétés extrinsèques renvoient au type de rapport (la forme spécifique que prend le contact) que l'on entretient avec ces éléments. Selon eux, le sens des mots ne relèvent pas des propriétés intrinsèques de l'objet référé mais des propriétés extrinsèques. Par exemple, *client* a pour propriété extrinsèque 'qu'il faut prendre en charge, dont il faut s'occuper, à qui l'on a affaire'. Ces propriétés produisent des emplois variés qui ne sont pas métaphoriques et qui n'apparaissent pas dans les dictionnaires, et pour lesquels aucune des propriétés intrinsèques ne se maintient. Ce sont donc bien les propriétés extrinsèques qui expliquent l'ensemble des emplois lexicalisés ou non.

une forme schématique, qui en tant que telle ne correspond à aucune des valeurs de l'unité. Il s'agit d'une sorte de « *scénario* » qui convoque, mobilise les éléments du cotexte et les met en scène, c'est-à-dire les reconstruit comme « *protagonistes* » pour les inscrire dans son dispositif (S. de Vogüé & D. Paillard, 1997). Les éléments sont alors affectés par le scénario en question (évocation), ce qui leur confère des propriétés spécifiques. En retour, ils donnent corps au scénario, lui donnent une substance. De fait, la langue est considérée comme un système intrinsèquement déformable dont les unités intègrent et régulent les variations contextuelles. La forme schématique répond à ainsi une double fonction : 1) intégrer le contexte et 2) intégrer la variation dans la valeur propre des unités lexicales.

En résumé, la forme schématique d'un mot (sa caractérisation en langue, son scénario) est à la fois un « *schéma* » car elle organise et informe le cotexte, et une « *forme* » car elle tire sa substance du cotexte, c'est-à-dire qu'elle reçoit sa substance de sa relation au cotexte qu'elle convoque (D. Paillard, 2000).

Voici comment, à partir des différents sens que peut prendre ce verbe dans la construction transitive [*passer* + C1]<sup>1</sup>, J.J. Franckel, D. Paillard & E. Saunier (1997) définissent la forme schématique du verbe *passer* :

« Etant donné une discontinuité sur une continuité première, *passer* reformule cette discontinuité comme continuité ».

Cette caractérisation fait apparaître trois niveaux : 1) une continuité première (trajectoire, mouvement, écoulement, etc.) correspondant à un état de référence, 2) la présence d'une discontinuité (obstacle, point d'observation, hiatus, hétérogénéité, etc.), et 3) la reformulation de cette discontinuité en continuité. Ces trois étapes constituent les éléments d'une forme de calcul. Par exemple, dans l'expression *passer le cap* la continuité première (soit l'état de référence) est un itinéraire. S'il est susceptible d'être remis en cause par une discontinuité (*le cap*), finalement ce n'est pas le cas (*passer le cap*). De même, l'expression *Paul passe la frontière* (D. Paillard, 2000) indique que dans la trajectoire de Paul, la frontière qui est *a priori* une discontinuité n'en est plus une puisque Paul la passe.

### 1.2.2. LES TROIS PLANS DE VARIATIONS

Il est bien connu que les verbes se caractérisent par une importante hétérogénéité quant aux variations sémantiques dont ils sont l'objet ainsi qu'aux types de contextes dans lesquels ils apparaissent. Selon S. de Vogüé & D. Paillard (1997), il faut distinguer trois plans de variations 1) variation lexicale, 2) variation syntaxique et 3) variation à cotexte constant (ou variation interne). D'après eux, ces trois plans de variation sont réguliers, c'est-à-dire

---

<sup>1</sup> *Passer le mur* (franchir), *le cap* (contourner), *la rivière* (traverser), *la rue* (ne pas s'y engager), *son chemin* (poursuivre), *le pont* (emprunter), *un examen* (subir), *le temps* (tuer), *ses microbes* (refiler), *une cigarette* (donner), *son appartement* (prêter), *son tour* (sauter), *un contrat* (conclure), *un marché* (conclure), *un message* (transmettre), *une décision* (arrêter), *un paragraphe* (sauter), etc. et dans les locutions figées comme *passer l'éponge* (pardonner), *passer un savon* (admonester), etc.

qu'ils sont régis par des principes formulés indépendamment de la signification en langue de telle ou telle unité particulière. Ils sont en outre indissociables de chacune des formes schématiques constituant le pôle d'invariance de l'unité lexicale qui leur est associée.

**Variation lexicale.** Le sens d'une unité lexicale peut varier en fonction des autres unités lexicales avec lesquelles elle apparaît en emploi. La variation lexicale d'un mot est virtuellement sans limite (sachant qu'elle peut et doit être réduite). S'il s'agit d'une variation au coup par coup qui donne lieu à la démultiplication à l'infinie des valeurs contextuelles de l'unité, la valeur fondamentale de l'unité, sa forme schématique, n'est pas pour autant affectée par cette variation.

Reprenons l'exemple du verbe *passer* (J.J. Franckel *et al.*, 1997). Afin de déterminer ses variations lexicales, il faut d'abord déterminer ce qui dans le contexte est pertinent pour informer sa forme schématique, les éléments qu'elle convoque, c'est-à-dire déterminer ce qui constitue la discontinuité relative à la continuité première. Souvent, la nature de la discontinuité varie selon l'interprétation qu'il est fait du C1. Rappelons que *passer* opère sur une discontinuité, le verbe ne construit pas cette discontinuité mais impose qu'elle lui soit fournie par le contexte. Par exemple, le C1 *général* dans *passer général* indique que les discontinuités sont les grades inscrits dans une hiérarchie par rapport à la continuité première qui correspond à la carrière. Parfois, la discontinuité n'est pas liée au C1 comme dans *Jean passe le sel à Paul* où le *sel* n'est pas le lieu de la discontinuité, laquelle a pour répondant la séparation entre Jean et Paul. La même analyse est possible pour les expressions *passer 100 €, sa maison, ses microbes à quelqu'un*. La discontinuité peut ainsi correspondre à un large échantillon de valeurs. Elle est à chaque fois singulière, déterminée par le contexte qui permet de la reformuler en termes de continuité. Ainsi, dans des phrases comme *Le temps passe, Paul passe devant chez moi tous les matins à 8h*, la discontinuité est fondée sur un point d'observation extérieur. Son support dans la seconde expression est un segment de l'énoncé (*devant chez moi*) et dans la première un repère plus abstrait (le locuteur dans son rapport à l'écoulement du temps). Dans des expressions telles que *Les vacances se passent bien, La scène se passe à Naples*, ce sont *vacances* et *Naples* qui correspondent à la discontinuité repositivée comme un intervalle distingué sur une continuité première. Encore, dans *Paul se passe de cigarettes*, la discontinuité est une absence (pénurie) et la continuité première est l'abstinence entre présence et absence, au sens où l'absence n'est pas maintenue comme altérité. Ainsi, dans chacun de ces énoncés – où *passer* prend une valeur sémantique différente, la forme schématique du verbe se maintient.

**Variation syntaxique.** Le sens d'une unité lexicale peut aussi varier en fonction de la construction dans laquelle elle s'inscrit. Pour un verbe, le plan de variation syntaxique concerne notamment les préfixes avec lesquels il est susceptible d'être construit ainsi que ses sous-catégorisations (par exemple la valeur de *passer à* est différente de celle de *passer sur*).

Sur le plan sémantique, la variation syntaxique est le lieu d'un morcellement de l'unité avec des valeurs qui apparaissent sans relation entre elles. Par exemple (J.J. Franckel *et al.*,

1997), les deux expressions *passer + N* comme dans *passer officier* (devenir) et *passer quelque chose à quelqu'un* (donner) ne présentent aucun lien sémantique entre elles sauf celui que *passer* invente, comme si la valeur du verbe était reconstruite de l'extérieur par la relation syntaxique dans laquelle le verbe est intégré<sup>1</sup>. En plus de la structure transitive, de nombreuses constructions syntaxiques sont compatibles avec *passer* : construction intransitive stricte (*comme le temps passe !*), construction réflexive (*ça se passe bien*), construction transitive avec un complément contenant un déterminant (*l'armée a passé la rivière à 8h30*), construction de type V + N (*passer général*), construction de type V + Adj (*passer inaperçu*), construction avec des SPrep : V SN à SN (*passer le sel à son voisin*), V à SN (*passer aux aveux, au salon*), V de SN à SN (*passer d'un extrême à l'autre*), se V de SN (*se passer de cigarettes*), V sur SN (*passer sur un détail*), V sous SN (*se passe sous la table*), V par SN (*passer par la fenêtre*), V pour SN (*passer pour un imbécile*), etc. Pour chacune de ces constructions syntaxiques, il faut déterminer quelle est la continuité première (ou état de référence), quelle est la discontinuité et comment est réintroduite la continuité. Or, la seule forme schématique associée à *passer* ne permet pas d'expliquer à elle seule toutes ces constructions syntaxiques. Il faut aussi tenir compte de l'apport du co(n)texte. Par exemple, dans l'expression [*passer par* SN] certaines propriétés de *par* ne sont activées et ne deviennent pertinentes qu'en relation avec *passer* et réciproquement, de sorte qu'il est impossible d'expliquer l'interprétation de cette expression à partir de la seule forme schématique du verbe. En effet, J.J. Franckel *et al.* ont montré que la préposition *par* introduit un repère (parmi d'autres) de validation d'une relation construite indépendamment. Il peut s'agir par exemple d'un repère de validation qualitatif (*par méchanceté, par faiblesse, parce que*) ou quantitatif (*trois gouttes par jour, par définition*). Dans l'expression *passer par*, *par* introduit *a posteriori* un repère de validation de la continuité, produit de la reformulation d'une discontinuité opérée par *passer* : la continuité est d'une certaine façon induite indépendamment de ce qui va la valider. Ainsi, dans *passer par la fenêtre*, l'état de référence consiste à être à l'intérieur de la pièce et la discontinuité renvoie au fait d'être à l'extérieur de l'état de référence. Par conséquent, *par* introduit *fenêtre* comme un repère de validation de la continuité. Notons que *par* ne construit ni la continuité ni la discontinuité. Il s'agit seulement de l'une des solutions possibles de la continuité<sup>2</sup>. Pour résumer, dans ce cas précis, *passer par* renvoie à une discontinuité (singulière), laquelle est reformulée comme une continuité dont la particularité tient à la fois 1) de la discontinuité première et 2) de la nature du terme que *par* introduit comme repère de validation de la continuité.

**Variation à cotexte constant.** Nous avons vu que le sens d'une unité lexicale peut varier en fonction des autres unités avec lesquelles elle se combine (variation lexicale) d'une

<sup>1</sup> La construction syntaxique n'est pas vraiment extérieure au verbe puisqu'elle appartient à l'identité même de celui-ci, dont l'une des propriétés est d'être ainsi sous-catégorisée.

<sup>2</sup> J.J. Franckel *et al.* (1997) analysent également les constructions *passer par Dijon, passer par Dijon pour aller à Lyon, passer par des moments difficiles, passer par les baguettes, passer quelqu'un par les armes*, ainsi que les constructions *passer pour, passer à, se passer de, se passer*, etc.

part, et d'autre part en fonction du type de construction dans lequel elle s'inscrit (variation syntaxique). Mais, le sens d'un item linguistique peut également varier indépendamment du cotexte immédiat. On parle alors de variation à cotexte constant, aussi appelée variation interne. Ce type de variation témoigne alors du caractère intrinsèquement modulable d'une relation prédicative quelconque. Une telle variation met donc en évidence les capacités de déformation propres du mot considéré. Les différences sémantiques mises en jeu par la variation interne se rapportent généralement à des propriétés qui relèvent de la sémantique grammaticale : le type de procès, la diathèse, l'aspectualité... La variation interne apparaît d'ailleurs comme le reflet dans le lexique des grandes oppositions générales que l'on décrit généralement par les traits +/- agentif, +/- processuel et +/- prédicatif.

Pour le verbe *passer*, sa variation à cotexte constant dépend directement de sa forme schématique. Les auteurs relèvent trois cas de variations internes, qui, si elles interagissent avec la mise en contexte, ne s'y réduisent toutefois pas. Le premier type de variation interne que connaît *passer* a lieu lorsque la discontinuité est un point externe à la continuité première. Ce point s'interprète comme un point fixe (tel un point d'observation) qui ne remet pas en cause la continuité première de sorte que la continuité liée à *passer* ne fait que reprendre cette continuité première. C'est le cas par exemple dans l'expression *Le temps passe vite* indiquant que le locuteur (le point d'observation) constate l'écoulement du temps (la continuité). Ici, la continuité domine. La discontinuité est extérieure à la continuité au sens où elle ne remet pas en cause l'état de référence que constitue l'écoulement du temps. Le second type de variation concerne les cas où la discontinuité est un point distingué sur une continuité première. Bien que ce point soit susceptible de la remettre en cause voire l'interrompre, *passer* rétablit cette continuité première. Dans *Ca passe ou ça casse*, la discontinuité (*ça casse*) est en concurrence avec la continuité initiale. Au final, *passer* maintient la continuité par rapport à la discontinuité. Le troisième et dernier type de variation interne relevée par J.J. Franckel *et al.* prend lieu quand la discontinuité provoque une rupture effective de la continuité première. Cette interruption est redonnée par *passer* comme une continuité au sens où d'un côté la discontinuité est positivée comme fondant elle-même une continuité, de l'autre cette discontinuité-continuité s'inscrit dans la continuité première, en tant que séquence distinguée. Ainsi, la continuité première (élément central de la forme schématique) est un état de référence considéré au départ hors altérité. La prise en compte d'une discontinuité implique l'introduction d'un pôle d'altérité avec un statut variable par rapport à l'état de référence. La continuité marquée par *passer* consiste à requalifier le rapport du pôle d'altérité à l'état de référence. Par exemple, dans *La douleur passe*, la douleur est la discontinuité. Cette expression signifie qu'il y a retour à l'état de référence qui correspond à l'absence de douleur.

Pour finir, remarquons qu'il y a corrélation entre les trois types de variations internes de la forme schématique et les types de construction syntaxique.

Pour les premiers cas de variation interne (la discontinuité est un point extérieur qui ne remet pas en cause la continuité première et qui s'interprète comme un point fixe tel un point



d'observation), la continuité liée à *passer* ne fait que reprendre la continuité première. Ce sont les constructions intransitives strictes, par exemple *Comme le temps passe !, Regarder passer les trains*, etc. Pour les seconds cas de variation interne (la discontinuité est un point distingué susceptible de remettre en cause la continuité première comme une interruption), la continuité liée à *passer* signifie que ce point finalement ne remet pas en cause la continuité première. Ce sont les constructions transitives où le C1 est constitutif de la discontinuité. Enfin pour les derniers cas de variation interne (la discontinuité est une rupture effective de la continuité première), l'interruption est redonnée par *passer* comme une continuité. Ce sont les constructions prépositionnelles et réflexives dans lesquelles il y a coexistence entre continuité et discontinuité.

### 1.2.3. DETERMINER LES FORMES SCHEMATIQUES

Les tenants du modèle des formes schématiques procèdent en trois étapes pour déterminer la forme schématique des mots (S. de Vogüé & D. Paillard, 1997). La première consiste à classer les différentes valeurs de l'unité étudiée en fonction des trois plans de variation. Les variations syntaxiques sont traitées à part car l'on ne peut en rendre compte qu'ultérieurement, une fois la forme schématique identifiée. L'enjeu consiste à distinguer les variations lexicales (celles qui dépendent du matériel lexical avec lequel l'unité est construite) et les variations internes (celles qui sont internes au sens). Autrement dit, l'idée est d'éviter de prêter au mot des valeurs qui sont en fait celles de son contexte d'emploi<sup>1</sup>. Par exemple pour le verbe *suivre*, il ne faut pas distinguer entre un sens spatial 'marcher derrière' et un sens temporel (*les jours se suivent*). La deuxième étape consiste à dégager la valeur propre, la forme schématique, de l'unité lexicale. Pour ce faire, il faut déployer le champ de la variation à cotexte constant pour pouvoir ensuite mesurer la façon dont chacune agit sur le cotexte. Il s'agit ainsi de neutraliser les effets du cotexte pour mieux percevoir les effets de l'unité considérée sur ses cotextes d'emploi. La troisième étape consiste à déterminer le point commun entre les différents scénarios identifiés pour élaborer la forme schématique.

Une fois déterminée la forme schématique, l'idée est qu'au cours de la construction du sens, elle va varier en fonction des degrés d'intégration des termes qu'elle convoque. D. Paillard (2000) parle à ce titre des modes de construction<sup>2</sup> de la forme schématique : dense, discret et compact, chacun menant à un effet de sens stable, correspondant à l'une des stabilisations premières du niveau intermédiaire de la polysémie dont nous parlions auparavant.

Illustrons ceci avec l'exemple du verbe *prendre* (D. Paillard, 2000) dont la forme schématique est formulée ainsi :

« Prendre signifie qu'une entité *a* acquiert un mode de présence stable en relation à un site *q*. »

<sup>1</sup> Cette position se retrouve chez M.L. Honeste dont nous présenterons la théorie dans le paragraphe 2.

<sup>2</sup> Cette triple distinction a d'abord été appliquée au domaine nominal (A. Culioli, 1983) pour décrire les fonctionnements différents d'un même nom. Puis elle a été appliquée au domaine verbal pour expliquer les différents effets de sens d'un même verbe.



Soit : l'entité *a* est *a priori* dans un rapport d'extériorité stricte à *q*, ce qui signifie que *a* a un autre mode de présence lié à un site *q'*. Notons que la stabilisation de *a* en relation à *q* peut mettre en jeu une source (par exemple un agent) qui entretient des rapports variables avec *q*. Ainsi, dans *prendre un livre<sub>a</sub> sur un rayonnement de la bibliothèque<sub>q</sub>*, le livre *a* est localisé par un support *q* (le rayonnement de la bibliothèque). Le support peut ne pas être explicite, comme dans *La couleur<sub>a</sub> a pris* (sur ses cheveux, sur ce tissu, etc.). Dans *Paul a pris Camille<sub>a</sub> dans ses bras<sub>q</sub>*, Paul est la source du mode de présence qu'acquiert Camille en relation au site *q* *bras de Paul*. Dans *Ce bateau<sub>a</sub> prend l'eau<sub>q</sub>*, l'eau, qui est *a priori* dans un rapport d'extériorité à bateau, est localisée par l'intérieur du bateau.

En emploi, le verbe *prendre* va présenter trois sens stables en fonction du mode dans lequel sa forme schématique est construite. 1) En mode compact, *prendre* renvoie à une stabilisation. D'un point de vue syntaxique, seules les entités *a*, c'est-à-dire celles qui acquièrent un mode de présence stable, sont réalisées positivement en position de Co. Elles sont le support du scénario. C'est le cas dans *la rivière, la mode, la mayonnaise a pris*. 2) En mode discret, le verbe renvoie à une appropriation. Les entités *a* sont réalisées syntaxiquement en position de C1. Le site *q* est soit réalisé syntaxiquement (SPrép), soit inférable à l'agent source de stabilisation. Les entités sont conformes au scénario et *a* est compris comme le « prenable » de prendre. Il s'agit d'énoncés comme *Paul prend le bébé dans ses bras, Camille a pris son médicament, Paul a pris le livre de Jacques*. 3) Enfin en mode dense, *prendre* renvoie à une captation. Les entités *a* sont réalisées syntaxiquement comme le C1 et le site *q* est en position de Co. Les entités qui instancient le scénario ne sont pas conformes au patron. Par exemple, *Paul a pris du poids, mes chaussures prennent l'eau, Camille prend le frais (dans le jardin), Paul a pris la mer*.

### 1.3. CRITIQUES

Comme le souligne G. Kleiber (1999 : 71), la théorie des formes schématiques est novatrice (notamment à travers le concept de scène verbale) dans la mesure où elle garde une place sémantique à la polysémie « *dans un cadre de construction dynamique du sens conduisant plutôt à la disparition du phénomène* ». Toutefois, le linguiste s'interroge sur deux points bien particuliers.

#### 1.3.1. LA NOTION DE FORMES SCHEMATIQUES, EN TANT QUE « CHAPEAU ABSTRACTIF » DES SENS POLYSEMIQUES EST-ELLE PERTINENTE ?

A la question de savoir s'il est pertinent de postuler l'existence d'un « *chapeau abstractif* » de type forme schématique subsumant les sens polysémiques d'un item, la réponse selon G. Kleiber serait plutôt négative. « *Si la polysémie, c'est-à-dire l'existence de sens multiples apparentés pour une même unité, est la trace "dans le système de la langue" de ces stabilisations précoces, alors il n'est plus guère nécessaire de maintenir au-dessus d'eux une forme schématique-source pour rendre compte de leur fonctionnement* » (G. Kleiber,

1999 : 72). La solution pour maintenir à la fois le niveau des formes schématiques et celui des stabilisations premières (sens polysémiques) et de placer celui-ci (le niveau intermédiaire de la polysémie) du côté de la parole, ce qui oblige à postuler une signification abstraite en amont du côté de la langue et ce qui permet de maintenir l'existence du phénomène de la polysémie. Les partisans des forces schématiques le reconnaissent d'ailleurs bien volontiers :

« Ce que nous venons de décrire, c'est la façon dont se stabilisait le sens d'une unité dans la parole, chaque fois qu'un énoncé comportant cette unité est produit dans un contexte donné. Mais on retrouve dans la langue des **traces** de ce processus. Quand un locuteur réfléchissant sur la langue donne des synonymes de "grand" dans "une grande chambre" ou "un grand vin", il résume les processus de stabilisation qui ont lieu dans la parole en retenant une partie essentielle de ce processus, aboutissant ainsi à une catégorisation de leurs effets » (B. Victorri, 1997 : 59).

Car si on le situe du côté de la langue, en considérant que les stabilisations sont préconstruites, alors il est superflu de les faire dépendre d'un noyau abstraitif. De fait, concevoir la polysémie en termes de traces dans le système linguistique permet au locuteur d'avoir directement accès aux sens polysémiques. Cependant, l'introduction de l'idée selon laquelle la polysémie est une trace des stabilisations d'une forme schématique fait dire à G. Kleiber qu'il n'est « *plus besoin de parler à chaque fois qu'il y a construction de stabilisation de ces sens : un locuteur ne peut en avoir la trace que si, et seulement si ces sens lui sont déjà donnés ou construits* » (G. Kleiber, 1999 : 73). G. Kleiber compare à ce titre sens polysémiques et sens homonymiques. Selon lui, la construction du sens d'un homonyme jusqu'à l'interprétation correcte souhaitée est également un processus de stabilisation dynamique du sens qui se fait par interaction avec les autres éléments contextuels. Et, ce n'est pas pour autant que l'on postule un « chapeau abstraitif » surplombant les sens d'un homonyme et que l'on présentera les interprétations fournies comme des stabilisations précoces.

Ainsi, G. Kleiber émet des doutes quant au fait que les stabilisations précoces ne soient pas en réalité de véritables sens linguistiques comme le sont les sens des unités non polysémiques. S'il s'avérait que les sens polysémiques sont issus de la stabilisation de l'invariant, alors G. Kleiber ne voit plus l'utilité de concevoir des formes schématiques totalement ou partiellement subsumantes. Il suffit pour expliquer les emplois polysémiques, de prendre comme point de départ immédiat le niveau des sens-stabilisations précoces, « *sans s'embarrasser d'une forme schématique supérieure* ». Selon lui, le seul intérêt qu'il y a à maintenir les formes schématiques réside dans leur capacité à rendre compte de l'apparement des sens polysémiques. En effet, elles fournissent les liens qui unissent les différents sens (ils ont la même origine sémantique puisqu'ils résultent, dans cette perspective, d'une déformation ou d'une stabilisation précoce de ce sens amont). De ce point de vue, il n'est alors plus besoin de postuler ni une hiérarchisation des sens polysémiques entre sens premier et sens dérivés, ni des mécanismes de transferts (métaphore, métonymie, etc.) entre les différents sens, le lien entre eux étant la forme schématique qui les subsume.

### 1.3.2. PLAN DE L'INTERPRETATION ET PLAN DE LA STRUCTURE SEMANTIQUE

Autre remarque de G. Kleiber : il reproche au modèle des formes schématiques de confondre le plan de l'interprétation discursive et celui de l'analyse sémantique en assimilant l'interprétation des polysèmes à leurs structures sémantiques. Autrement dit, il s'oppose à l'idée que des formes schématiques situées au niveau de la langue incluent au même niveau le processus de construction de l'interprétation discursive des polysèmes. G. Kleiber refuse de penser que « *parce que la détermination du sens en contexte d'un polysème se fait par stabilisation, [...] on ne peut pas reconnaître au polysème au niveau de la structure sémantique de la langue des sens déjà stables, reconnus, intersubjectivement partagés, qui [...] ne sont pas soumis à chaque fois à renégociation* » (G. Kleiber, 1999 : 75). Selon lui, c'est le sens pertinent en question qui est construit à chaque fois et non la conventionnalisation du sens lui-même. Ceci rejoint l'idée que les sens polysémiques existent bel et bien dans la compétence des sujets parlants et seraient eux aussi enregistrés dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs – et pas seulement l'invariant sémantique qui en est à l'origine. C'est à partir d'eux que se ferait enfin la construction de l'interprétation pertinente grâce à l'interaction avec tous les éléments contextuels présents au cours de l'énonciation.

#### **CONCLUSION. LES FORMES SCHEMATIQUES**

Le modèle des formes schématiques relève du constructivisme et postule ainsi une signification fondamentalement abstraite et invariante associée à chacune des unités linguistiques. L'idée est qu'au cours de la construction du sens, la forme schématique des expressions de la langue s'enrichit et se déforme en fonction du co(n)texte, selon un processus de convocation-évoquant. Au premier niveau de stabilisation de cette signification abstraite, se trouvent les sens polysémiques (la question restant de savoir s'ils sont enregistrés dans l'esprit des locuteurs-auditeurs au même titre que la forme schématique qui les subsume c'est-à-dire s'ils relèvent de la langue ou du discours). Au dernier niveau de stabilisation, se trouvent les différents sens et effets de sens observables en emploi. Comme on peut s'en rendre compte, l'étapisme est abandonné au profit d'une procédure interprétative qui intègre dès le départ et à toutes les étapes de l'interprétation les éléments du contexte avec lesquels l'unité polysémique interagit.

Le modèle des formes schématiques postule en outre une référence intralinguistique : les expressions de la langue ne réfèreraient pas aux entités du monde extralinguistique mais aux entités construites sur une « scène verbale » au moment du discours. Le raccordement référentiel à proprement parler prendrait place en dernier lieu, suite à l'action du contexte de la situation d'énonciation.

L'hypothèse de l'existence des formes schématiques permet ainsi de situer la polysémie au centre du modèle théorique proposé. En effet, les formes schématiques font le lien entre les différents sens et effets de sens exprimés en discours et évitent toute hiérarchisation de la structure interne des polysèmes entre sens premier et sens secondaires. Il s'agit en outre qui reste dans une perspective linguistique, à la différence de la prochaine que nous allons aborder : le modèle des archétypes et schémas conceptuels intégrés élaboré par

M.L. Honeste. Cette dernière reste en effet dans la lignée des approches constructivistes (invariant sémantique et sens contextuel) mais dans une perspective plus cognitive.

## **2. ARCHETYPE SEMANTIQUE ET SCHEMA CONCEPTUEL INTEGRE (M.L. HONESTE)**

Les travaux de la linguiste française M.L Honeste s’ancrent dans une « *Approche cognitive de la sémantique lexicale* ». Il s’agit d’ailleurs du titre de son mémoire d’habilitation à diriger les recherches (HDR). Elle précise toutefois qu’elle emploie « *le mot “cognitif” non pas en référence au “cognitivism orthodox”, qui est référentialiste et universaliste, mais au contraire dans une optique constructiviste et relativiste : la fonction d’une langue est de rendre compte des modes d’appréhension du monde de la communauté dans laquelle elle se constitue, appréhension différente selon les cultures et corollairement selon les langues* » (M.L. Honeste, 2000a). Elle s’oppose en outre aux approches objectivistes de la langue, à celles qui tentent de découvrir des universaux ainsi qu’aux linguistiques « *sur deux niveaux* », langue et discours.

En fait, M.L. Honeste s’est fixé pour objectif de découvrir les articulations entre représentations mentales (nos conceptualisations du monde alentour sur la base de nos expériences) et polysémie lexicale, qu’elle place au centre de son modèle théorique. Pour ce faire, elle s’inspire aussi bien des travaux étasuniens que des approches françaises. Parmi ses sources d’influences revendiquées, reviennent régulièrement les noms de C. Vandeloise, B. Victorri, C. Fuchs et de façon assez implicite R.W. Langacker et A. Culioli, et surtout J. Picoche, G. Lakoff, M. Johnson et plus récemment D. Dubois.

### **2.1. UNE APPROCHE RESOLUMENT CONSTRUCTIVISTE DU SENS**

#### **2.1.1. DE LA LINGUISTIQUE AU COGNITIVISME**

Comme l’illustre la chronologie de sa bibliographie personnelle, la démarche de M.L. Honeste s’articule en trois grandes périodes. De 1992 à 1995, ses recherches constituent surtout une prolongation de la réflexion de J. Picoche, avec qui elle travaillait d’ailleurs en étroite collaboration<sup>1</sup>. D’elle, M.L. Honeste retient essentiellement le principe que l’on peut rétablir le signifié de puissance d’un polysème à partir de tous ses emplois. En 1995 et 1996, M.L. Honeste subit l’influence grandissante de la sémantique cognitive initiée aux Etats-Unis à travers des emprunts aux travaux de G. Lakoff, M. Johnson et E. Rosch, lesquels sont cités de façon récurrente. Ils lui offrent alors une passerelle pour quitter le paradigme objectiviste ainsi que l’approche strictement linguistique développée par J. Picoche. L’année 1997 constitue enfin un tournant dans les travaux de M.L Honeste, date où s’opère un basculement total de la linguistique à la sémantique cognitive.

#### **2.1.2. REFERENCE INTRALINGUISTIQUE ET REPRESENTATIONS MENTALES**

---

<sup>1</sup> Entre autres, M.L. Honeste & J. Picoche (1993a, 1993b, 1994), etc.

Si M.L. Honeste considère effectivement que la langue est l’outil privilégié pour parler du monde perçu et du rapport que l’on entretient avec lui, elle ne lui reconnaît néanmoins pas la capacité à exprimer la totalité et la complexité de cette expérience contrairement aux théories sémantiques référentialistes. Selon elle, les mots ont une action discrétisante, déformante et même contraignante sur la perception que l’on fait des expériences et ne décrivent donc jamais de manière exacte et totale l’entité du monde à laquelle ils réfèrent. Le référent serait toujours différent du signifié du mot qui le désigne, d’où l’idée qu’il n’y a pas de correspondance directe et univoque entre le monde objectif d’une part et le lexique d’autre part, mais seulement des liens « lâches ». Selon elle, la signification n’est pas autonome (comme c’était le cas en sémantiques classique, structurale et picochienne) mais résulte de diverses interactions entre l’homme et son environnement. A ce titre, M.L. Honeste pose l’existence de connexions étroites entre le niveau sémantico-linguistique et le niveau conceptuel, à la manière de linguistes tels G. Fauconnier ou R. Martin. Elle affirme en outre qu’« *il est donc nécessaire, pour comprendre le fonctionnement lexical [de la langue], d’articuler fonctionnement linguistique et modes cognitifs* » (M.L. Honeste, 2000a).

MONDE ——— Représentation mentale ——— Signification

#### Une approche de la signification sur trois niveaux

Comme l’illustre le schéma ci-dessus, M.L. Honeste postule l’existence au niveau conceptuel de représentations mentales associées aux items lexicaux, construites par chacun d’entre nous à partir de nos expériences du monde et de la réalité qui nous entoure. « *Les mots doivent rendre compte de toutes les expériences socialisées du monde dans une culture donnée, chaque mot véhiculant la représentation mentale d’une expérience particulière, avec sa configuration spécifique qui le rend différent de tous les autres, même si le phénomène du monde qui est à l’origine de l’expérience est le même* » (M.L. Honeste, 2000a).

Et en raison de contraintes psychologiques et perceptuelles, ces représentations mentales divergent selon M.L. Honeste du monde et de la réalité au sens où elles n’en sont pas des descriptions objectives et fidèles. Elles sont moins complexes que le réel – ou ce que nous croyons être le réel – car nous sommes obligés de le discrétiser et le schématiser. Les mots sont ainsi « *[...] le résultat (plutôt que le reflet tel que l’entend le cognitivisme orthodoxe) de représentations subjectives socialisées du monde et non sa description objective mappant le réel* » (M.L. Honeste, 2000a : 9). C’est la représentation mentale qui lui est associée qui fournit son signifié au mot. Plus précisément, leurs significations sont issues des interactions entre les locuteurs-auditeurs et les éléments du monde, par l’intermédiaire de la perception qu’ils en ont et des représentations qu’ils s’en font. « *Il n’existe dans le signifié d’un mot aucune dénotation, si dénoter veut décrire le réel, mais seulement des connotations, c’est-à-dire des points de vue sur le monde. Le référent du monde ne sert que de support à des représentations, et reste définitivement inaccessible* » (M.L. Honeste, 2003 : 154).

Enfin, si les mots ont en langue une signification unique, stable et donc invariante, et « *cognitive* » en ce qu'elle ne véhicule que la représentation d'une expérience, il faut qu'elle soit également suffisamment « *imparticulière* » pour conférer au mot en discours la capacité à désigner de multiples objets du monde. Parce que les représentations mentales sont construites à partir des conceptualisations issues de notre expérience du monde, elles ne se réduisent pas à des aspects purement descriptifs. « *Elles comportent aussi, et peut-être surtout, des éléments affectifs, fonctionnels, intentionnels, etc., qui relèvent de la relation subjective de l'expérimenter à son expérience* » (M.L. Honeste, 2000a : 75). De ce fait, les représentations mentales doivent ainsi être suffisamment peu spécifiques pour que le mot puisse s'appliquer à un grand nombre d'expériences nouvelles, et donc prendre la forme d'un concept générique pouvant être particularisé en discours par connexion de la représentation qu'il véhicule avec un référent, sachant que le repérage précis des référents visés en discours est ensuite assuré par inférence contextuelle et/ou situationnelle. A partir de là, M.L. Honeste distingue deux niveaux de formation du sens :

« Celui de la langue et celui du discours, assurant respectivement la fonction de signification, qui doit être constante, et celle de désignation, qui doit être variable. On obtient alors un fonctionnement sémantique qui ne se réduit pas à la définition encyclopédique des approches référentialistes classiques, où sont simplement rassemblées et décrites les réalités du monde auxquelles les mots sont censés renvoyer sans médiation conceptuelle. Les mécanismes cognitifs et lexicaux sont différents à ces deux niveaux, chacun ayant une fonctionnalité propre qui induit des processus distincts de formation du sens » (M.L. Honeste, 2000a).

M.L. Honeste revendique ainsi une référence intralinguistique, première étape à l'établissement d'une référence extralinguistique :

« En discours se forme un sens des énoncés dont la fonction est de rendre compte de toutes les nouvelles expériences spécifiques. Mais la désignation des objets de discours ne se fait pas par les mots pris isolément : l'identification des référents de discours est le résultat de l'interaction sémantique et grammaticale des différents éléments de l'énoncé à l'intérieur des diverses opérations linguistiques, énonciatives et désignatives ; chaque mot, avec son apport sémantique et ses propriétés systémiques, pragmatiques, grammaticales, etc. participe à la construction de ce sens collectif, d'où naît l'articulation avec le référent qui fait l'objet du discours » (M.L. Honeste, 2000a).

En résumé, M.L. Honeste rejette le paradigme objectiviste et donc l'hypothèse d'une relation directe monde/langue. « *Un mot est attaché à un signifié unique et invariant, applicable à des référents multiples. Ce signifié trouve son fondement et son explication dans le cognitif dans la mesure où il provient de la stabilisation en langue d'une représentation mentale* » (M.L. Honeste, 1999 : 74). Cette dernière joue donc le rôle de filtre entre les mots et leurs référents. En n'admettant une connexion avec les réalités du monde qu'au moment du discours, pas en langue, M.L. Honeste adopte ainsi une position résolument constructiviste. Tout l'enjeu de ses travaux consiste alors à relier nos modes de catégorisation mentale avec les formes linguistiques.

## 2.2. LA POLYSEMIE SELON M.L. HONESTE



Par ses travaux, M.L. Honeste vise avant tout à proposer de nouvelles orientations en ce qui concerne l'analyse de la polysémie lexicale. Pour ce faire, elle rejette ce qu'elle nomme « *les effets pervers du dogme saussurien* » (M.L. Honeste, 1996 : 122), et refuse ainsi de : 1) faire de la polysémie un fait de discours résultant uniquement de la différence de fonctionnement contextuel selon les emplois<sup>1</sup> – M.L. Honeste maintient ainsi la polysémie au niveau de la langue – et 2) dissocier en synchronie les emplois d'une expression à sens multiples dont la parenté n'est plus perçue par les locuteurs-auditeurs, c'est-à-dire en faire des homonymes. Elle s'oppose ainsi à l'habitude, notamment lexicographique, consistant à traiter les acceptions d'un mot les plus éloignées du sens considéré comme premier comme des homonymes parce que le lien (anecdotes oubliées, spécialisations techniques, etc.) entre les différents effets de sens n'est pas conscient chez la plupart des membres de la communauté linguistique. Pour M.L. Honeste, toutes les acceptions du mot ont « *naturellement quelque chose à voir avec le signifié de base du mot* ». Il faut donc les mettre en évidence et non pas les ignorer, « *parce qu'ainsi le signe est remotivé* » (*ibid.*).

### 2.2.1. UN « MODE DE CATEGORISATION LEXICALE »

Comme nous l'avons mentionné, M.L. Honeste ne pense pas que les mots, surtout s'ils sont polysémiques, correspondent univoquement à l'entité du monde mais au contraire qu'ils sont associés à un système référentiel complexe. « *Un polysème n'est pas le résultat d'une association aléatoire de signifiés sous un même signifiant, [...] toutes les acceptions d'un polysème participent d'une raison commune et se justifient facilement selon un principe de rapprochement qui peut être de différents ordres. [...] Le polysème se trouve alors au centre d'un réseau de référents reliés entre eux par des critères de ressemblance* » (1999 : 30). M.L. Honeste se sert ainsi de la théorie des prototypes de E. Rosch<sup>2</sup> et estime que la classe de référents étiquetés lexicalement par un même polysème relève d'un mode de catégorisation flou où le référent privilégié pourrait être assimilé à un prototype<sup>3</sup> autour duquel se construit la catégorie, constituée d'autres référents – même s'ils sont de natures fort diverses – présentant aux yeux des locuteurs des similarités plus ou moins importantes avec celui-ci. Notons qu'il s'agit bien ici d'un prototype au niveau de la catégorie référentielle et non pas de la catégorie linguistique. Ainsi, la polysémie « *reflète un mode de catégorisation propre au lexique courant, et au-delà [...] elle constitue l'expression linguistique de nos modes de représentations des objets du monde* » (1999 : 28). Ainsi, plutôt que de croire que le lexique catégorise « *à la manière des catalogues, c'est-à-dire dans la perspective de décrire le plus objectivement possible le réel* » (*Ibid.* : 31), M.L. Honeste préfère privilégier « *des critères tout à fait autres, directement issus de nos expériences du monde, où se mêlent des*

<sup>1</sup> Voir notamment F. Rastier (1991).

<sup>2</sup> « *Nous nous appuyons [...] sur les travaux des psycholinguistes américains, notamment la théorie du prototype de E. Rosch* » (M.L. Honeste : 1996).

<sup>3</sup> Seulement dans le cas des « *polysèmes référentiels* » (cf. paragraphe 2.2.2. suivant).



*contraintes psychologiques, une tendance à l'anthropomorphisme, des affects, un point de vue utilitaire, une imprégnation culturelle, des phénomènes mémoriels, etc.* » (Ibid.).

« La polysémie [...] trouve sa source et son explication dans la relation qu'établit un mot avec un référent du monde par l'intermédiaire de l'expérience qu'on en a et sa représentation mentale socialisée » (M.L. Honeste, 2003 : 150). M.L. Honeste considère la polysémie comme la norme (M.L. Honeste, 1999) car les réseaux de référents multiples auxquels sont associés les polysèmes sont fondés sur nos expériences en différents domaines. À l'inverse, la monosémie est l'exception réservée aux lexiques de spécialité, nomenclatures, inventaires et autres taxinomies, c'est-à-dire lorsque les entités du monde sont interprétées dans un contexte unique, immuable et sans que s'instaure de relation entre un objet et un observateur.

L'analyse des différents emplois du nom *chien* (1996) illustre tout à fait sa position quant à la polysémie. Selon elle, c'est parce que certains aspects de l'expérience que l'homme a du chien sont particulièrement ancrés dans notre société du fait de leur caractère habituel ou remarquable, qu'ils peuvent être réutilisés pour rendre compte d'une autre expérience présentant des similitudes avec celle-ci mais dans un autre domaine. Elle affirme en effet que « les valeurs d'emploi en discours [...] sont le résultat de l'application d'une représentation mentale aux différentes réalités auxquelles elle est jugée applicable dans le cadre d'un énoncé » (1999 : 75). Ainsi, c'est par l'observation de la posture assise du chien que l'on peut décrire une forme de fenêtre de toit, d'où le recours à l'expression *chien assis* pour désigner ces deux expériences. De même, une autre expérience du nom *chien*, comme animal asservi et maltraité par son maître humain, peut être réemployée pour rendre compte d'une expérience similaire mais dans un autre domaine par exemple la situation d'un homme asservi et maltraité par d'autres hommes (*mener une vie de chien*). La réflexion de M.L. Honeste s'appuie ainsi sur les travaux de G. Lakoff & M. Johnson (1980) et sur l'hypothèse des métaphores de base « [...] qui montrent que nous structurons de nombreux concepts en termes d'autres concepts. Nous considérons que ce sont ces transferts d'un espace de représentation à un autre qui se traduisent dans la langue par la polysémie » (M.L. Honeste, 1996). Autrement dit, M.L. Honeste retient l'idée que l'homme structure la plupart de ses conceptualisations en termes d'expériences primaires par le biais des métaphores de base, montrant que l'on parle volontiers de quelque chose en termes d'autre chose, parce que tel ou tel aspect d'une expérience est ressenti comme particulièrement apte à rendre compte d'une autre expérience.

### 2.2.2. STRUCTURANTS LEXICAUX ET POLYSEMES REFERENTIELS

M.L. Honeste (1998) distingue deux types de polysèmes : 1) les « *structurants lexicaux* » comme les noms *pièce* et *morceau* dont aucun des référents du réseau auxquels ils renvoient ne se détache des autres (pas de référents prototypiques) et 2) les polysèmes « *référentiels* » comme les noms *chien*, *loup*, *table*, etc. auxquels les locuteurs-auditeurs

rattachent spontanément un référent privilégié (prototypique) parmi tous ceux du réseau. Structurants lexicaux et polysèmes référentiels correspondent, selon M.L. Honeste, à deux modes de catégorisations sémantiques. Le second constitue un type de classification des objets, le premier classe non pas des objets mais des modes de représentation, d'appréhension, de structuration de nos expériences des objets. S'ils constituent des catégories de nature différente, ils ont en commun le mode de classification décrit précédemment, fondé sur l'idée d'un processus de rapprochement d'expériences cognitives cristallisées dans les représentations socialisées des membres d'une même communauté linguistique<sup>1</sup>.

**Les structurants lexicaux.** M.L. Honeste prend en exemple de structurants lexicaux les noms *pièce* et *morceau*. Le premier désigne aussi bien une subdivision d'habitation, que de monnaie, de théâtre, de tissu, de viande, de jeu de société, de musique, etc. et le second renvoie à une subdivision de matière solide, d'une œuvre littéraire ou musicale, etc. Elle associe à chacun un signifié unique et assez simple, glosé pour *pièce* par 'élément appartenant à un ensemble' et pour *morceau* par 'partie prélevée sur un ensemble'.

Selon M.L. Honeste, ce sont des modes différents d'appréhension de l'expérience de la partition qui distinguent *pièce* et *morceau*, entraînant de fait des représentations différentes du même phénomène – en l'occurrence de la relation de la partie au tout. Ainsi, *pièce* est associée à une représentation de cette relation où est saillant l'objet résultant de la partition alors que l'appartenance à un ensemble est mise en retrait, d'où la capacité de ce nom à désigner des objets perçus comme autonomes (*pièce* de monnaie, d'un jeu d'échec...). En revanche, dans la représentation associée à *morceau*, c'est la relation de la partie au tout qui est saillante expliquant que ce nom désigne plus difficilement des entités autonomes (*morceau* de viande, de musique).

La signification des structurants lexicaux comme *pièce* et *morceau*, résultant de deux structurations différentes de l'expérience unique qu'est celle de la partition, est ensuite potentiellement applicable à tous les domaines susceptibles d'être structurés de cette manière, le contexte d'emploi étant chargé de déterminer à quel objet ce mode d'appréhension est appliqué c'est-à-dire de permettre de la mettre en relation avec un référent mondain précis.

**Les polysèmes référentiels.** S'ils partagent avec les précédents la propriété de s'appliquer à des référents divers, les polysèmes référentiels font en revanche apparaître des référents privilégiés (prototypiques) qui s'imposent par défaut, c'est-à-dire hors contexte, à l'esprit de la communauté parlante. Ainsi pour le nom polysémique référentiel *loup*, l'animal sauvage viendra spontanément en tête, avant le masque, l'outil ou la métaphore d'un

---

<sup>1</sup> Les deux modes sont généralement complémentaires, mais M.L. Honeste prévient que l'on peut rencontrer des cas de polysèmes du second type développant un usage du premier type. Elle prend en exemple le nom *champ* (1998). S'il évoque un référent privilégié correspondant à une portion de terrain en herbe, ce mot a aussi un rôle de structurant lui permettant de s'appliquer à de nombreux domaines dont l'optique (*champ* de vision, de la caméra), la physique (le *champ* magnétique), ou certains domaines abstraits (le *champ* des connaissances), etc.

prédateur vorace. M.L. Honeste recense trois principales causes expliquant l'apparition d'un référent privilégié :

- des causes historiques, si un mot a effectivement désigné un objet x avant un objet y, et que cette chronologie soit encore à la conscience des locuteurs<sup>1</sup> ;

- des causes expérientielles primitives expliquant par exemple que le référent privilégié des mots *bras*, *tête* ou *marcher* est systématiquement celui lié au corps humain, du fait que l'expérience corporelle, et plus généralement l'expérience sensorielle, prend le pas sur les autres ;

- des causes fonctionnelles ou culturelles par lesquelles le référent privilégié d'un mot comme *table* est lié à notre expérience courante d'un certain objet du monde qu'on désigne sous ce nom (meuble à quatre pieds sur lequel repose un plateau à environ un mètre du sol et sur lequel on mange, etc.) plutôt qu'un type de registre comme la table des matières, la table de multiplication, etc.

Soulignons que selon M.L. Honeste, c'est la présence à l'esprit des locuteurs-auditeurs d'un référent particulier qui tend à induire l'intuition, fortement répandue notamment par l'intermédiaire des dictionnaires, d'une hiérarchie dans la structure sémantique d'un polysème. Cette hiérarchie est bien sûr celle distinguant entre un sens premier ou propre et des sens secondaires considérés comme dérivés, généralement par métaphore<sup>2</sup> ou par métonymie<sup>3</sup> (mode d'analyse retenue par les approches objectivistes du sens). Ce référent privilégié conduit donc d'après elle les locuteurs-auditeurs à établir un lien direct entre les mots et les choses et donc à s'étonner de la multiplicité et de l'hétérogénéité des désignations spécifiques, ce qui les amène à classer les différentes acceptions d'un polysème selon une approche favorisant généralement le sens concret comme valeur essentielle, pour *loup* : 1) animal canidé sauvage des régions froides ; (métaph.) homme au comportement de prédateur vis-à-vis de ses semblables ; 2) masque de velours noir, 3) filet de pêche, 4) grosse pince, 5) appareil à ouvrir la laine, 6) ulcère. M.L. Honeste rejette une telle structuration du contenu sémantique d'un polysème suite au constat selon lequel lorsqu'il s'agit de mots qualifiés de concrets, comme *chien* ou *table* (voir M.L. Honeste, 1999), le sens privilégié est tout naturellement celui qui renvoie au référent animal ou à l'objet fabriqué ; mais dans le cas des mots dits abstraits, ou surtout dans le cas des mots-outils ayant la réputation d'être non porteurs de sens et pourtant souvent polysémiques, l'organisation du signifié ne s'appuie plus sur des intuitions réalistes. A ce titre, M.L. Honeste reproche aux approches sémantiques référentialistes – quelles que soient les formes qu'elles prennent dans les diverses approches théoriques et les différences terminologiques qu'elles suscitent – de participer à cette

---

<sup>1</sup> Elle reconnaît néanmoins que « l'effet de chronologie est un concept fragile et peu opératoire dans la mesure où il est fortement lié à la compétence des locuteurs » (1999).

<sup>2</sup> Quand un sens conduit à un autre par déperdition d'éléments de signification (cf. analyse classique de la métaphore par abstraction de sens, analyse sémique structuraliste, analyse guillaumienne) ou par mise en retrait de certains éléments (cf. mise en profil de R.W. Langacker ou facettes de A. Cruse).

<sup>3</sup> Quand un sens conduit à un autre par transfert d'éléments de signification d'un signifié à un autre, le point de départ du transfert métonymique étant le sens correspondant au référent privilégié.

hiérarchisation en distinguant sèmes dénотatifs et sèmes connotatifs, noyau et périphérie, saisie plénière et subduction, prototype et périphérie, etc.

M.L. Honeste pense en outre que toute posture référentialiste empêche de prendre conscience de la représentation générique unique qui en est la source. Pour M.L. Honeste, l'aptitude des mots aux désignations multiples et donc leur caractère polysémique n'est possible qu'au prix d'une sous-détermination de la signification par rapport au référent visé, ce qui conduit inévitablement à une surinterprétation contextuelle de l'item de l'énoncé. A partir de diverses expérimentations, elle établit ainsi l'hypothèse d'une polysémie stable en langue et à structure déformable, ce qui n'est pas sans rappeler le modèle des formes schématiques vu précédemment.

« Le contenu stabilisé en langue est constitué [...] d'éléments de natures diverses reflétant les aspects socialisés d'une certaine expérience humaine. Ces éléments existent en fait sous une forme un peu chaotique ou peu structurée en tant que contenu mémoriel et ne prennent une forme bien organisée qu'au moment de leur convocation dans un contexte : cette structure est donc déformable selon les contextes d'emplois » (M.L. Honeste, 2003 : 154).

En deux mots, plutôt que d'essayer de maintenir l'unicité des polysèmes en langue et tenter d'établir des hiérarchies de leurs différents emplois, M.L. Honeste quitte le strict niveau linguistique. Elle pose l'existence d'un niveau de représentations mentales propres à une communauté donnée, et veut légitimer les différentes acceptions polysémiques en mettant en évidence ce qu'elle appelle l'archétype sémantique du mot auquel elles sont associées et les structures et représentations conceptuelles qui les sous-tendent.

### 2.2.3. ARCHETYPES SEMANTIQUES ET SIGNIFIES ELARGIS

Comme suite à l'abandon de la hiérarchisation des différentes acceptions d'un polysème, M.L. Honeste reprend la notion d'*archétype sémantique*, préalablement introduite par J. Picoche. L'archétype sémantique d'un mot du lexique correspond à la « *représentation commune aux usagers de la langue moderne [de ce mot], telle qu'elle est saisie dans les dictionnaires* » (1996 : 120). Ainsi, l'archétype apparaît comme une définition empirique du mot, totalisant un certain nombre de traits référentiels et subjectifs plus ou moins saillants et variables en fonction du contexte d'emploi.

Cette notion permet à M.L. Honeste de ne pas se maintenir au niveau du discours mais de se placer à celui de la langue et donc d'éviter la structuration en sens premiers et sens secondaires. En effet, outre l'influence de l'existence d'un référent prototypique, l'impression de hiérarchie entre les différents sens polysémiques serait ainsi due au fait que « *dans la réalité du discours, l'ensemble des traits de composant ne sont jamais pratiquement activés au même degré tous ensemble ; le contexte sélectionne pour les rendre saillants un ou plusieurs traits parmi l'ensemble des traits potentiellement activables* » (1998 : 3-4). Ainsi, M.L. Honeste présente son archétype sémantique comme une constellation de traits activés en fonction du contexte et de l'intention de signification.

Voici par exemple l'archétype sémantique que M.L. Honeste propose d'associer au nom *chien*. Elle l'a reconstitué à partir d'emplois relevés dans plusieurs dictionnaires de langue, en répertoriant tous les traits sémantiques qu'elle considérait comme saillants pour chacun des emplois de ce mot. M.L. Honeste voit dans l'archétype sémantique des mots qu'elle propose « *l'avantage de rendre compte de tous [leurs] emplois, y compris les locutions, expressions et collocations diverses plus ou moins lexicalisées et les acceptions spécialisées* » (1996 : 120).

« Animal au pelage en mauvais état, pelé et galeux, de forme particulière sur le dessus de la tête, remarquable par la forme de son museau, aux mâchoires fortes, très affligé lorsqu'il est malade et susceptible de contracter la rage. C'est un carnivore glouton, au comportement alimentaire parfois rebutant, qui a une façon particulière de se tenir assis, couché ou de nager, ennemi du chat, qui se déplace à pied, diurne, souvent errant et d'une grande vitalité. Il est enfin agressif. C'est le compagnon fidèle de l'homme utilisé pour la chasse et la garde. Sa condition est la servitude, il est donc méprisable et "négligeable", il symbolise une vie difficile et pénible » (M.L. Honeste, 1996 : 136).

En dépit des apparences, les archétypes de M.L. Honeste ne doivent pas être considérés comme des définitions encyclopédiques. « *L'archétype de [...] chien exprime la relation de l'homme à l'animal, relation d'observation, mais aussi de représentation socioculturelle et imaginaire. En cela, il se rapproche plutôt du concept de prototypicalité, sachant qu'il ne s'agit pas tant ici de définir un "meilleur exemplaire" de chien [...], mais de construire une définition linguistique élargie qui rende compte de la polysémie de ces mots et par delà la langue, nous dise quelque chose de la perception que nous avons des objets du monde auxquels ils renvoient* » (1996 : 120). Un tel archétype sémantique illustre tout à fait les postulats non objectivistes sur lesquels M.L. Honeste s'appuie, à savoir que l'homme n'appréhende pas uniquement et objectivement les expériences et les objets du monde, mais en fonction de leurs propriétés inhérentes, ce qui correspond au point de vue classique pour lequel la tâche de définition sémantique équivaut à l'énumération de ces dernières. M.L. Honeste pense au contraire, et comme le montrent les archétypes sémantiques qu'elle élabore, qu'il apparaît dans la signification de polysèmes comme le nom *chien*, d'autres éléments de représentation que ceux relevant du référent animal, notamment liés à des métaphores ou des métonymies et à d'autres expériences. Ainsi, l'archétype du nom *chien* contient à la fois des traits sémantiques concrets et descriptifs issus de l'observation de l'animal, mais aussi de nombreux traits abstraits connotatifs relevant de l'imaginaire développé autour de lui. Et, d'après la linguiste, « *tous ces éléments participent du signifié au même degré, sans qu'on ait à hiérarchiser en sens premier et figuré, ou en sèmes inhérents ou afférents* » (1996 : 121).

La méthode adoptée par M.L. Honeste pour reconstituer les archétypes des items lexicaux appelle toutefois quelques remarques. Elle a recours aux expressions figurées et collocations courantes pour déterminer les traits constitutifs de l'archétype. Or ces séquences cristallisent des états de langue anciens et reflètent des représentations collectives très anciennes. De fait, les traits retenus par M.L. Honeste se révèlent ici en décalage avec nos représentations actuelles quant à l'animal appelé *chien*, puisqu'ils renvoient à une

représentation du chien comme un être méprisé, négligé et maltraité, du fait de sa fonction servile dans les sociétés rurales anciennes. Il nous semble que les locuteurs-auditeurs aujourd'hui aient d'autres expériences de cet animal, articulées selon M.L. Honeste autour de deux pôles : l'affectif, le chien étant devenu dans nos régions un animal de compagnie, et la nuisance, celle du chien des voisins qui aboie toute la journée par exemple. Toutefois, ces images n'ayant pas encore fait l'objet de figement en langue et donc n'étant pas représentées dans les dictionnaires, elles ne sont pas retenues par la linguiste.

Si M.L. Honeste reprend la notion d'archétype qu'elle a initialement développée avec J. Picoche, elle l'enrichit progressivement en s'inspirant des approches contemporaines et notamment de la théorie du prototype d'E. Rosch laquelle lui paraît se révéler tout à fait pertinente pour la sémantique lexicale<sup>1</sup>. Elle ne retient toutefois des propositions de la psychologue américaine ni la quête d'universaux, ni la dimension référentielle, ni l'idée que les modes de catégorisation mis en évidence par les psychologues au niveau cognitif correspondent réellement à nos modes de catégorisation linguistique puisque selon elle, la langue a ses propres modes de catégorisation (reposant sur la polysémie). En revanche, elle pense qu'un mode de catégorisation en prototypes peut tout à fait régir le niveau des représentations conceptuelles.

Ainsi, M.L. Honeste assimile ses archétypes sémantiques à des prototypes élargis (parfois appelés signifiés de puissance élargis). Elle pense en effet que ces deux notions sont complémentaires alors que considérées isolément, elles sont insatisfaisantes (2001).

« Il manque au signifié de puissance, qui relève explicitement d'une sémantique linguistique, des éléments référentiels ; il manque au prototype [...] qui relève d'une sémantique référentielle, les traits non strictement descriptifs, symboliques, affectifs, etc., pourtant inscrits en langue. On voit bien alors en quoi l'association de ces deux méthodes d'approche du signifié, qui apparaissent comme complémentaires, permettraient de mieux rendre compte de la complexité des représentations mentales qui sous-tendent le signifié courant des mots ».

Archétype sémantique et prototype véhiculent ainsi, de l'avis de M.L. Honeste, chacun un aspect différent mais complémentaire de la signification lexicale. De ce fait, le recours aux prototypes lui permet de dépasser l'ancrage strictement linguistique de la démarche picochienne par laquelle on aboutit à la reconstitution de l'archétype sémantique des mots, à savoir des analyses strictement linguistiques de la signification conduisant généralement à une inscription « *dans le paradigme traditionnel en sémantique lexicale en postulant une organisation hiérarchisée de la polysémie, qui ne peut ressortir à une vision référentialiste, et notamment localiste du sens* » (M.L. Honeste, 2000a : 63). Pourquoi ? Parce que la méthode utilisée par J. Picoche (l'analyse sémique de la sémantique structurale) n'intègre dans le signifié de puissance archétype que les traits sémantiques permettant la catégorisation. M.L. Honeste insiste néanmoins sur le fait que l'approche picochienne constitue « *un accès aux modes cognitifs et aux représentations qui sous-tendent l'organisation du lexique* ».

---

<sup>1</sup> En revanche, M.L. Honeste ne se rallie pas aux propositions de G. Kleiber concernant l'extension de cette théorie à l'analyse sémantique.



Pour résumer, M.L. Honeste en raison de son orientation cognitiviste rejette l'idée d'une classification fondée sur la tradition aristotélicienne entre un sens premier à partir duquel tous les autres seraient dérivés en se référant essentiellement à la quête d'un archétype. Ainsi conçu, l'archétype sémantique d'un mot – devenu prototype ou signifié de puissance élargi – prend un caractère global et réticulaire sous la forme d'une totalisation de traits plus ou moins activés selon les besoins.

Il s'agit maintenant pour M.L. Honeste de relier le niveau des représentations mentales et le niveau linguistique des archétypes. Pour ce faire, elle introduit la notion de « *schéma conceptuel intégré* ».

#### 2.2.4. LES SCHEMAS CONCEPTUELS INTEGRES

Rappelons l'hypothèse de M.L. Honeste selon laquelle il y a une interaction entre l'expérience et la signification, une médiation conceptuelle entre les hommes et les représentations lexicales. De son point de vue, les représentations mentales sont organisées par tous les éléments subjectifs et culturels qu'elles intègrent. Elles prennent la forme de structures conceptuelles plus ou moins complexes qu'elle désigne sous le nom de « *schémas conceptuels intégrés* » (M.L. Honeste, 2000a). Situés au niveau du signifié, ils fournissent les traits saillants constituant l'ossature du mot, c'est-à-dire l'archétype<sup>1</sup> dont les traits composants sont le fruit de l'expérience que fait l'homme de son environnement. La notion de schéma conceptuel intégré permet ainsi à M.L. Honeste de justifier la structuration des archétypes qu'elle propose tout en les maintenant au niveau linguistique.

Voici comment M.L. Honeste les définit :

« Ces schémas sont la forme structurée et stable des représentations prototypiques de nos expériences. Ils ont pour vocation de s'appliquer à toutes les expériences vécues de la même manière. Par l'intermédiaire des relations sémantiques, ils organisent et stabilisent l'appréhension et la représentation des notions » (M.L. Honeste, 2005b).

Notons avant d'aller plus loin que les schémas conceptuels intégrés de M.L. Honeste ne se présentent aucunement comme des schèmes archétypaux abstraits semblables par exemple aux archétypes cognitifs de J.P. Desclés. D'ailleurs, aucun de ses travaux ne fait apparaître de schémas, figures ou autres icônes si caractéristiques des linguistiques cognitives contemporaines dont pourtant elle s'inspire fortement. Ses schémas conceptuels sont davantage des « *ensembles(s) complexe(s) multimod(aux), dotés d'une axiologie et d'une symbolique, ainsi que d'un réseau lexical* » (M.L. Honeste, 2000a : 81). Ils sont, d'une part directement issus de l'observation que fait un locuteur d'un certain objet du monde et, d'autre part issus de la représentation mentale qu'il se construit. Autrement dit, les schémas conceptuels intégrés émergent des représentations mentales liées à nos expériences. De plus, ils ne sont en rien universels mais propres à une communauté donnée.

<sup>1</sup> Comme elle le reconnaît elle-même, M.L. Honeste parle de « *signifié* » bien que le « *schéma conceptuel* » qu'elle reconstitue ne contienne pas seulement des éléments de sens.

« [Les schémas conceptuels intégrés] fournissent la matière sémantique et des éléments de structure au signifié des mots. Ils assurent, à l'intérieur d'un signifié lexical, la permanence sémantique et structurelle du polysème dans ses applications à divers domaines d'expérience. Mais leur rôle ne s'arrête pas au mot : les mêmes schémas fournissent des éléments de sens et de structure à d'autres mots<sup>1</sup> : les mêmes schémas fournissent des éléments de structuration transversale du lexique » (M.L. Honeste, 2000a : 50).

Ainsi, les schémas conceptuels sont perceptibles dans la langue parce qu'ils constituent des micro-systèmes sémantiques récurrents dans le lexique d'une langue. Un même schéma peut configurer des notions appartenant à des domaines très divers, pour peu que ces phénomènes s'y prêtent (M.L. Honeste, 2005b : 100). Et ce sont les mots qui véhiculent ces schémas conceptuels intégrés dans leur signifié, et qui les appliquent aux divers domaines d'expériences susceptibles d'être représentés de la même manière.

En bref, chacun des mots du lexique serait associé à une représentation mentale subjective et socialisée liée à un réseau lexical. Cette représentation mentale complexe fournirait des schémas conceptuels intégrés, aptes à s'appliquer à divers domaines d'expériences (polysémie), et fournissant les traits sémantiques et les situations d'emplois prototypiques des référents ainsi que les éléments du signifié lexical. Chacun de ces niveaux est interdépendant et ils sont est perpétuellement conditionnés l'un par l'autre.

Comment M.L. Honeste s'y prend-elle pour reconstituer les schémas conceptuels intégrés qu'elle associe aux mots du lexique ? La première étape consiste à ne pas s'arrêter à l'observation directe des unités discrètes composant un énoncé, car elle ne pense pas qu'il soit possible d'isoler le sens des items lexicaux même s'ils sont considérés hors contexte. Elle procède en faisant varier les contextes d'emplois courants. Cela lui permet de distinguer entre les éléments sémantiques constants, et les éléments variables, donc contextuels qui proviennent des autres items de l'énoncé ou des interactions entre tous les composants<sup>2</sup> (2005b : 78-79).

Par exemple, pour reconstituer le schéma conceptuel intégré associé au verbe *venir*, M.L. Honeste observe des occurrences en discours dans quelques uns de ses contextes d'emploi les plus fréquents, dont :

- (1) Max vient de Paris par le train.
- (2) Max vient de Paris.

Résumons son analyse. L'énoncé (1) s'interprète comme un déplacement du sujet dans l'espace. En revanche, l'interprétation de l'énoncé (2) ne peut plus se réduire au déplacement du sujet dans l'espace faute de spécialisation contextuelle. M.L. Honeste en déduit que la spécification de « déplacement » provient du complément *par le train*, dénotant un moyen de locomotion. Le sens de l'énoncé (2) est néanmoins partiellement spécifié grâce au complément *de Paris* indiquant l'action du sujet a pour origine Paris. Toutefois, d'autres éléments contextuels pour interpréter ce complément (origine spatiale, lieu de naissance, etc.)

---

<sup>1</sup> Rajouté par nous : dans ce cas, seul le contexte pourra aider ainsi à découvrir quel schéma intervient.

<sup>2</sup> Méthodologie identique à celle utilisée pour déterminer les formes schématiques.

restent nécessaires pour construire le sens de l'énoncé (2), à savoir respectivement « Max se déplace (vers ici) en partant de Paris » ou « Max est originaire de Paris », etc. M.L. Honeste conclut à ce titre qu'il est impossible de choisir entre les deux interprétations de l'énoncé (2) en l'absence de spécifications contextuelles supplémentaires. Cette observation lui fournit la preuve que « *l'impartialité du sens du mot en langue persiste en discours et qu'on ne peut attribuer au signifié d'un mot des valeurs dont on attend l'apport par d'autres éléments de l'énoncé* » (2005b). Elle pointe alors du doigt les dictionnaires qui, à partir de tels exemples d'emplois, attribuent deux sens au verbe *venir* : 1) se déplacer et 2) provenir, tirer son origine de. « *Parce que ces énoncés constituent des types d'emplois contextuels de venir, le lexicographe s'autorise à affecter au signifié de ce verbe, d'une part, les trait /déplacement/, qui vient de la conjonction de la nature des actants (sujet animé et nom de lieu) avec le signifié de venir, et d'autre part, le trait /origine/ qui vient de la préposition de. Plus généralement, la tradition lexicographique, se fondant implicitement sur une approche polysémiste, voit dans chaque contexte d'emploi une acception différente du mot, confondant ainsi le signifié du mot et ses référents de discours* » (2005b), ce qui explique d'après elle la fluctuation des acceptions d'un article d'un dictionnaire ou d'une étude lexicologique à l'autre, selon le nombre d'applications contextuelles répertoriées.

En prenant soin d'éliminer du signifié de *venir* tous les éléments sémantiques apportés par les autres items des énoncés et leurs interactions, M.L. Honeste retient comme apport sémantique constant de ce verbe, au sein de son schéma conceptuel intégré, les éléments suivants : une tension de l'agent du procès, de nature non spécifiée (*i.e.* ni spatiale, ni temporelle, ni notionnelle), vers un point (le « *centre déictique* ») qui correspond par défaut aux coordonnées de l'énonciation. En poursuivant cette procédure exhaustive sur tous les emplois types de *venir*, elle arrive à reconstituer précisément ce que le mot véhicule en langue, à savoir ce qui lui reste après élimination des valeurs d'emplois en discours. M.L. Honeste rajoute en outre au sein de son schéma conceptuel intégré son « *moule syntaxique* », ses « *éléments de système* » lui permettant d'être un mot du système linguistique et non un mot isolé, ses « *spécificités morphologiques* » et « *conceptuelles* » liées à la catégorisation, sa combinatoire sémantique et syntaxique, etc. sans oublier ses différentes « *potentialités de désignation* » en discours que permet sa configuration sémantique propre, notamment les divers domaines d'expériences dans lesquels il pourra être appliqué.

Voici au final comment elle représente le schéma conceptuel intégré du verbe *venir* :

Matière sémantique : X tend vers le centre déictique (point de référence implicite)

Moule syntaxique : [X vient (de A) (à B) (C)]

Eléments de système :

- le procès *venir* n'intègre ni la situation initiale A de X avant le procès, ni la situation finale B après le procès
- l'énoncé peut rendre prégnant A au moyen d'un complément introduit par *de* ou B, au moyen d'un complément introduit par *à*, *vers*, *chez* ou *autre*
- A est nécessairement distinct du centre déictique, il est en lien étroit avec le procès de *venir*
- B se situe nécessairement au centre déictique, il est coupé du procès de *venir*
- Un procès C peut constituer un prolongement du procès de *venir*, il a lieu soit au centre déictique, soit ultérieurement
- La nature des relations de X, A, B et C détermine par inférence le domaine d'application contextuelle de l'énoncé

Potentialités de désignations en discours compatibles avec la configuration sémantique

- dans le domaine spatial : expression de divers rapprochements dans l'espace à partir d'un lieu A vers les coordonnées de l'énonciation ou un lieu B
- dans le domaine temporel : expression de divers rapprochements dans le temps depuis un moment A vers les coordonnées de l'énonciation ou un moment B, permettant des emplois temporels de « futur proche » ou de « passé récent » et aspectuels d'inchoatif ou imminent
- dans le domaine notionnel : expression de divers liens logiques relatifs à l'origine (relation au point A) et l'aboutissement (relation au point B) d'un processus : cause, but, conséquence

La conclusion à laquelle M.L. Honeste aboutit est visiblement bien différente de celle que fournissent les approches sémantiques polysémistes et référentialistes, et ce de deux points de vue. Tout d'abord, du point de vue de sa structure, c'est un schéma conceptuel intégré et non pas un simple signifié ; il se présente comme une structure hétérogène, constituée non seulement d'éléments de sens mais aussi d'éléments de système et de ses potentialités d'emploi. Ensuite, du point de vue sémantique, ce qu'il véhicule n'est pas la description d'une certaine réalité du monde (donc de nature référentielle) au côté d'acceptions secondaires issues de l'observation en discours. Il s'agit davantage d'un ensemble complexe et structuré d'éléments sémantiques suscités par une expérience initiale transcendée en représentation, dont il ne conserve qu'une conceptualisation assez généralisable pour être réutilisé dans l'expression de toute nouvelle expérience susceptible d'être appréhendée de la même manière. Cette structure sémantique est, elle aussi, de nature hétérogène, comprenant 1) des éléments sensoriels, affectifs, évaluatifs... du fait que le mot rend compte des expériences humaines intériorisées du monde et non du monde lui-même, 2) des éléments de système

(compatibilité avec les autres notions, etc.) permettant l'insertion de la notion qu'il véhicule dans un système conceptuel.

Ni « *abstrait* », ni « *minimal* », ce schéma conceptuel se caractérise au contraire par l'hétérogénéité de ses composants et la complexité de leurs relations. Il en résulte une configuration spécifique, différente pour chaque mot, qui détermine son potentiel d'emploi et les différents domaines d'expérience auxquels il pourra renvoyer en discours. C'est alors seulement que s'expliquent les différents objets du monde qu'il sera apte à désigner en discours. Pour *venir*, ce seront les différents emplois spatiaux ou notionnels liés à la notion d'origine. Pour *loup*, ce seront les différents objets du monde que la même représentation mentale de 'élément indésirable introduisant le désordre dans un système' permet de désigner, qu'il s'agit d'un jeune ambitieux, un ulcère ou un défaut en métallurgie. Rappelons que ces désignations de discours ne sont pas à inscrire dans le signifié du mot comme telles, mais seulement au titre de potentialités d'emploi car elles ne peuvent s'opérer que par les interactions avec d'autres mots dans un énoncé.

#### CONCLUSION. ARCHETYPE SEMANTIQUE ET SCHEMA CONCEPTUEL INTEGRE

Dans ses travaux, M.L. Honeste s'interroge sur la nature du fait polysémique en tant qu'il représente un fait lexical qui appartient au système de la langue tout en étant en prise avec les représentations mentales de nos expériences du monde. Sa position résolument orientée vers le cognitivisme – et non plus uniquement linguistique comme c'était plus ou moins le cas dans les modèles sémantiques présentés précédemment – traduit son rejet des approches objectivistes du sens, notamment de la relation directe langue-monde. La signification telle qu'elle la conçoit est le résultat de l'interaction entre l'homme et la réalité, par l'intermédiaire des expériences qu'il en fait et des représentations mentales qu'il construit. La référence est par conséquent intralinguistique, les entités mondaines sont inaccessibles et ne servent que de supports à ces représentations mentales. Le raccordement référentiel entre le mot et ce qu'il désigne se fait enfin par le jeu du contexte.

De fait, la signification selon M.L. Honeste est constituées d'éléments référentiels mais surtout perceptifs, affectifs, culturels, fonctionnels, etc. L'ensemble forme l'archétype sémantique du mot. Les traits constitutifs sont plus ou moins saillants et variablement activés pour chacun de ses emplois. En ce qui concerne la polysémie, M.L. Honeste postule l'existence en langue d'un contenu stable – l'archétype, peu structuré, qui tient à la fois du prototype et du signifié de puissance, et ne trouve sa forme organisée que dans les différents contextes d'emploi du mot. Elle maintient ainsi ce phénomène au niveau de la langue et en fait la norme plutôt que l'exception. Ses archétypes lui permettent de ne pas hiérarchiser la structure sémantique interne des polysèmes en un sens premier dont dériveraient tous les autres, ainsi que de maintenir l'unité et donc éviter l'éclatement en de multiples sens de type homonymique. Ainsi, si M.L. Honeste reprend du modèle de J. Picoche le concept de signifié de puissance pour décrire la polysémie autour de laquelle elle centre ses travaux, cette notion ne lui sert que de marche-pied pour lui permettre de mettre en relation catégorisations

mentales et linguistiques. Elle réalise cela grâce au concept de schéma conceptuel intégré. En effet, ce sont les schémas conceptuels intégrés qui « fournissent » les traits sémantiques aux archétypes cognitifs, toujours au niveau de la langue. Il s'agit de structures conceptuelles nées des représentations mentales expérientielles. Leur reconstitution, à partir de l'étude minutieuse et exhaustive des emplois discursifs des mots, est l'un des principaux objectifs de M.L. Honeste. Elle reconnaît néanmoins que leur contenu reste « *difficile à saisir* » et que ses résultats sont parfois « *contre-intuitifs – la difficulté à mettre en mots ce contenu étant proportionnelle à son impartialité* » (2005b).

#### **CONCLUSION. FORMES SCHEMATIQUES – ARCHETYPES SEMANTIQUES, SCHEMAS CONCEPTUELS INTEGRES**

Dans ce dernier chapitre de la première partie, nous avons présenté deux approches : celle du sens schématico-constructif – et plus particulièrement le modèle des formes schématiques (A. Culioli, S. de Vogüé, D. Paillard, F. Franckel, B. Victorri, etc.) - suivie de celle de M.L. Honeste axée autour des notions d'archétype sémantique et de schéma conceptuel intégré. Toutes deux relèvent du courant sémantique constructiviste.

En effet dans ces modèles, la signification des items linguistiques est envisagée en termes d'invariant sémantique, c'est-à-dire un noyau d'éléments de sens à l'origine de l'ensemble des emplois susceptibles d'être exprimés en discours. Il s'agit en outre de théories dynamiques du sens, en ce que le contexte participe à la construction du sens dès le début du processus interprétatif en venant enrichir, réduire ou déformer la valeur sémantique unifiante de base. Pour la théorie des formes schématiques, c'est au travers du processus de convocation-évocation des éléments (unités cotextuelles, connaissances extralinguistiques et/ou encyclopédiques, etc.) de la scène verbale qu'est informé l'invariant ; et pour celle de M.L. Honeste, c'est le contexte (linguistique et extralinguistique) de la situation d'énonciation qui permet l'activation et/ou l'inhibition de certains de traits de l'archétype sémantique jusqu'à devenir un sens à part entière. De plus, toutes deux revendiquent une référence intralinguistique : les unités de la langue ne réfèrent donc pas à des entités de la réalité extralinguistique mais bel et bien à des entités construites par les locuteurs-auditeurs (conceptualisations et représentations mentales respectivement). Le raccordement référentiel est ensuite assuré au moment du discours en fonction des connaissances qu'ils ont de la situation d'énonciation.

Soulignons également que la polysémie occupe ici une place centrale. Les modèles constructivistes ont d'ailleurs été envisagés dans un premier temps pour traiter exclusivement de ce phénomène, avant de servir de modèles du sens en général. Le recours à un potentiel sémantique invariant leur permet ainsi de ne pas avoir à hiérarchiser les sens polysémiques en un sens premier et des sens dérivés de celui-ci, ce qui évite les critiques que nous avons présentées sur la difficulté à déterminer le sens de base d'un polysème. Au contraire, tous les sens polysémiques se retrouvent de fait au même niveau, aucun d'entre eux ne prime sur les autres.



Mais les deux modèles présentés montrent également des différences, notamment quant au regard porté sur les polysèmes (formes schématiques à informer d'une part, et archétypes de type polysème référentiel ou structurant d'autre part). Le point majeur de divergence reste tout de même selon nous la conception d'un modèle sur deux niveaux, linguistique et discursif, pour le premier et sur trois niveaux, conceptuel, linguistique et discursif, pour le second. Toujours est-il que tous deux représentent une grande avancée par rapport aux modèles objectivistes, notamment sur la question de la prise en compte de la polysémie.

## CONCLUSION

### PARTIE 1 – REPERES THEORIQUES

Que pouvons-nous retenir de ce panorama plus ou moins chronologique de théories allant de l'objectivisme au constructivisme ? Tout d'abord que l'objectivisme et référence extralinguistique sont indissociables.

Parmi les plus représentatives du courant objectiviste, on peut citer les approches classiques, et plus particulièrement les sémantiques vériconditionnelles inspirées de la logique et de la philosophie du langage. En prônant un sens fondamentalement référentiel, dénotatif et analytique, elles assimilent la langue à une nomenclature du monde, dont il serait selon elles possible pour tout un chacun de saisir objectivement. De fait, de telles approches linguistiques constituent un véritable dispositif de visée du référent, en ce que la signification en termes objectivistes détermine la référence en décrivant l'entité désignée, tant est si bien que signification et désignation sont confondues.

Dans une moindre mesure, les approches sémantiques articulées autour de la notion de prototype sont tout aussi référentialistes que leurs prédécesseurs classiques, seulement de nouveaux éléments viennent compléter les traits définitionnels référentiels à savoir des traits non différenciateurs et encyclopédiques. Bien que les modèles sémantiques prototypiques fassent montre de plus de souplesse, la détermination de la référence par la signification reste dans cette perspective une vérification critériale.

Quant aux modèles du sens qui se veulent fondamentalement aréférentiels (sémèmes de traits distinctifs et signifiés de puissance picochien) et donc davantage tournés vers le constructivisme, il semble qu'ils n'arrivent pas vraiment à s'extraire de toute perspective référentialiste. D'ailleurs, comme le fait remarquer G. Kleiber (1999 : 49), toute signification se réclamant aréférentielle « *est malgré tout un sens en relation avec la référence : même s'il ne décrit pas le référent, il est en rapport avec lui, parce qu'il fournit bien les moyens d'y accéder* ». Autrement dit, ce n'est pas parce que la signification est conçue comme aréférentielle qu'elle ne détermine la référence, elle le fait en spécifiant les moyens à suivre pour y accéder ou pour la construire (cf. voir notre présentation des approches en termes de formes schématiques et d'archetypes).

Aussi selon G. Kleiber, les deux grands courants théoriques du sens, l'un se rattachant à l'objectivisme et l'autre au constructivisme, commettent chacun la même erreur, à savoir envisager un sens homogène, soit référentiel soit aréférentiel alors qu'il semble que certaines significations linguistiques se laissent mieux traiter en termes objectivistes, d'autres en termes constructivistes, etc. D'où l'hypothèse (G. Kleiber, 1999 : 50) : « *Le sens obéit à deux modèles référentiels différents : le modèle descriptif, celui qui indique quelles sont les conditions (nécessaires et suffisantes ou prototypiques) auxquelles doit satisfaire une entité pour pouvoir être désignée ainsi, et le modèle instructionnel qui marque le moyen d'accéder ou de construire le référent* ». Ainsi, G. Kleiber postule une signification hétérogène dont la nature peut varier non seulement selon le type d'expression (par exemple une signification

descriptive pour les noms d'objets concrets) ainsi que pour une même expression (une partie de sa signification serait descriptive et conventionnelle, l'autre instructionnelle et construite). La référence peut avoir lieu grâce à la signification référentielle et que grâce à la signification instructionnelle. « *Dans les deux cas, on peut parler de mode de donation ou de mode de présentation du référent, la différence entre les deux étant que l'un donne le référent par description alors que l'autre le donne en indiquant la ou les procédures à suivre pour le trouver* » (G. Kleiber, 1999 : 51).

Deuxième point intéressant que nous avons pu noter au fil de cette première partie : l'introduction progressive d'un troisième niveau d'analyse dans les modèles de la signification les plus récents.

En effet, les approches les plus anciennes ne prennent en considération que le niveau de la langue (celui de la signification linguistique à proprement parler) et celui de la référence. L'idée d'un niveau conceptuel n'est pas envisagée, et lorsque c'est le cas il est confondu avec celui de la langue. Les théories classiques sont à ce titre éloquentes. Certaines autres, par exemple les théories structuralistes et la sémantique interprétative introduite par F. Rastier, ne s'intéressent quant à elles qu'au niveau linguistique. Il a fallu attendre les sémantiques du prototype puis celles élaborées dans une perspective cognitiviste, pour que soit abordées – timidement dans un premier temps puis de plus en plus systématiquement ces dernières années – des analyses sémantiques dans une perspective conceptuelle. A noter que l'insertion du conceptuel aux côtés du référentiel et du linguistique est également d'actualité dans des théories qui ne revendiquent pas nécessairement de dimension cognitiviste (signifié de puissance, forme schématique). On voit ainsi émerger une tendance forte à prendre en compte le niveau conceptuel dans les modèles du sens qui accordent une place fondamentale à la polysémie. Nous y reviendrons par la suite.

Comme nous avons pu nous en apercevoir, le contexte n'était pas du tout pris en compte par les tous premiers modèles d'analyse du sens. En effet, les expressions de la langue étaient définies isolément, sans tenir compte de leur(s) éventuel(s) contexte(s) d'emploi. C'est le cas notamment dans les sémantiques classiques, structuralistes et prototypiques. De fait, très peu voire aucun élément définitionnel extérieur au sémantisme propre des expressions linguistiques ainsi analysées n'apparaissent dans la définition-représentation de leurs significations. Il en est tout autrement dans les approches plus récentes, où le contexte est systématiquement pris en considération lors des analyses de la signification (définition, représentation et construction du sens). L'intégration de la notion de contexte à des théories de plus en plus nombreuses au fil du temps est liée à l'essor du constructivisme au détriment de l'objectivisme, ainsi qu'à un meilleur discernement de la polysémie, phénomène très difficilement analysable si aucune attention n'est portée au contexte.

Le phénomène de la polysémie a pris une place croissante au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux modèles de la signification. Tout d'abord considérée comme un

accident, une exception en langue, on a ensuite perçu à juste titre la polysémie comme la norme. En témoignent d'ailleurs les théories entièrement consacrées au traitement de ce phénomène. Comme nous l'évoquions, cette prise de conscience est indubitablement liée au développement des approches conceptuelles de la signification, ainsi qu'au glissement de la hiérarchisation de la structuration interne des mots à sens multiples reliés en termes de sens premiers et secondaires vers une organisation basée sur des potentiels sémantiques invariants. Il s'agit d'ailleurs de la voie que nous allons explorer dans la seconde partie de ce travail de thèse, consacrée au traitement de la polysémie en Grammaire Cognitive.

**PARTIE 2**  
**POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION**

**CHAPITRE 1**  
**POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION.**  
**HYPOTHESES ET PISTES DE REFLEXION**

- 1. Langage et cognition**
- 2. Représentation de la signification**
- 3. Représentations conceptuelles vs représentations sémantiques**
- 4. Représentation de la signification des polysèmes : les hypothèses de la psycholinguistique**

**CHAPITRE 2**  
**CADRE THEORIQUE : LA GRAMMAIRE COGNITIVE DE R.W. LANGACKER**

- 1. La Grammaire Cognitive : les unités symboliques conventionnelles**
- 2. Grammaire Cognitive et sémantique lexicale**
- 3. La polysémie : entre homonymie et indétermination**

**CHAPITRE 3**  
**LES NOMS *TABLE, VERRE, BUREAU, ARBRE* ET *LIVRE* EN GRAMMAIRE COGNITIVE.**  
**ANALYSE D'EXEMPLES**

- 1. Les noms en Grammaire Cognitive**
- 2. Noms à sens multiples et reliés : proposition d'une typologie de la polysémie**

**CONCLUSION**

## PARTIE 2

### POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION

Comme son intitulé l'indique, le principal objectif de la seconde partie de notre travail consiste à apporter des éléments pour la modélisation de la signification des unités et expressions de la langue, et plus particulièrement des polysèmes. Nous nous placerons dans une perspective conceptuelle. A partir du postulat selon lequel les unités et expressions linguistiques sont associées dans l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs à une structure organisée d'informations conceptuelles, nous nous interrogerons sur la nature des éléments constitutifs ainsi que sur l'architecture de telles structures représentationnelles. Pour ce faire, nous nous inscrirons dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive initiée par R.W. Langacker (1987, 1991, 2008). Nous aborderons plus en détails son Modèle des Réseaux Schématiques (*Schematic Network Model*) pour représenter la signification des items lexicaux à sens multiples et reliés. Seront aussi abordées la question de la référence et celle de la distinction entre les niveaux conceptuel, linguistique et discursif.

Sur la base des travaux de D. Tuggy (1993), nous envisagerons également la possibilité de représenter le sémantisme des unités linguistiques le long d'un continuum, allant de l'homonymie à l'indétermination, en passant par la polysémie et le phénomène des facettes. Pour ce faire, nos analyses s'appuieront sur l'étude d'exemples précis, à savoir les noms *table, verre, bureau, arbre* et *livre*, ce qui nous permettra chemin faisant d'ébaucher une typologie des sens polysémiques, que nous articulerons autour de la polysémie par métonymie, la polysémie par métaphore et la polysémie liée aux informations de fonctionnalité.







# CHAPITRE 1

## POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION

### HYPOTHESES ET PISTES DE REFLEXION

L'objectif du présent chapitre est de présenter les différentes hypothèses sur lesquelles vont s'appuyer nos analyses ultérieures. Nous nous interrogerons dans un premier temps sur le langage en tant que faculté cognitive qui ne soit pas indépendante des autres capacités dont fait montre tout individu, ce qui nous conduira à envisager le sémantisme des unités de la langue et sa représentation d'un point de vue fondamentalement conceptuel, notamment à travers l'hypothèse de l'existence d'un lexique mental intégré à l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs. Nous introduirons à ce titre les notions de potentiel informationnel et de structure conceptuelle d'informations, lesquels sont selon nous associés aux items du lexique.

Puis, nous aborderons plus spécifiquement la question de la représentation du sémantisme des unités linguistiques polysémiques. Nous présenterons tout d'abord trois types de représentations : traits, réseaux (graphes) et frames, leurs intérêts et leurs limites respectifs. Enfin, nous nous intéresserons aux pistes proposées en psycholinguistique quant à l'organisation interne des représentations sémantico-conceptuelles des polysèmes. L'idée est, qu'au terme de ce chapitre, nous ayons posé les fondements des analyses que nous proposerons dans le second chapitre.

#### 1. LANGAGE ET COGNITION

##### 1.1. LE LANGAGE, UNE FACULTE COGNITIVE

« *Language is integral part of human cognition* » (R.W. Langacker, 1987 : 12). Telle est la conception du langage en linguistique cognitive, le cadre théorique que nous avons choisi pour nos analyses. Nous ne pensons en effet pas que le langage doit être envisagé comme une faculté cognitive autonome, comme il est d'usage de le considérer dans les approches linguistiques prônant un « *module* » spécifique au langage (J. Fodor, 1983), ou une « *faculté de langage* » innée – dans les modèles générativistes et ses variantes théoriques formelles post-chomskiennes. L'idée est que la linguistique doit être appréhendée comme une science cognitive à part entière. De ce point de vue, les connaissances langagières de tout locuteur-auditeur d'une langue font partie du système global de leurs connaissances. L'idée est que les unités langagières sont associées à des structures conceptuelles d'informations représentant leur signification. Autrement dit, « *linguistic knowledge – knowledge of meaning and form – is basically conceptual structure* » (W. Croft & D.A. Cruse, 2004 : 2). Il s'agit donc d'une approche conceptuelle de la signification. « *Where are the meanings [of linguistic expressions] to be found ? From a cognitive perspective, the answer is evident: meanings are*

*in the mind of the speakers who produce and understand the expressions* » (R.W. Langacker, 2008 : 27).

Comme le font remarquer W. Croft & D. Cruse (2004 : 2), cela ne signifie pas que la linguistique cognitive exclut l'existence d'une capacité cognitive innée pour le langage. En revanche, ils contestent l'idée que cette capacité soit spécifique au langage :

« [...] It is only a denial of an autonomous, special-purpose innate human capacity for language. It is of course reasonable to assume that there is a significant innate component to general human cognitive abilities, and that some of those innate properties give rise to human linguistic abilities that no other species apparently has. However, innateness of cognitive abilities has not been a chief concern of cognitive linguistics, who are more concerned with demonstrating the role of general cognitive abilities in language ».

La linguistique cognitive refuse ainsi de distinguer le langage d'autres phénomènes psychologiques que sont par exemple la perception, la mémoire, l'attention, la catégorisation, etc. « *Rather than constituting a distinct self-contained entity [...], language is viewed as an integral facet of cognition* » (R.W. Langacker, 2008 : 8).

Une autre hypothèse fondamentale en linguistique cognitive – qui rejoint d'ailleurs celle mentionnée ci-dessus – s'incarne dans la notion de conceptualisation. L'idée est que l'un des aspects fondamentaux de la cognition consiste en la capacité à conceptualiser toute expérience avant de pouvoir la communiquer. De ce point de vue, le langage permettrait donc de coder toutes nos pensées. Comment ? « *In cognitive semantics, meaning is identified as the conceptualization associated with linguistic expressions* » (R.W. Langacker, 2008 : 4). Identifier la signification à une conceptualisation revient tout d'abord à considérer que les structures organisées d'informations associées aux unités et expressions de la langue ne peuvent se réduire à une simple correspondance en termes de conditions de vérité avec le monde. Les cognitivistes reprochent en effet aux approches objectivistes et référentielles de ne retenir comme éléments de signification (CNS) que des traits se rapportant à ce qu'est le monde – ou du moins un modèle du monde, sans tenir compte de la manière dont il pourrait être conceptualisé. Ils pensent au contraire que les significations des unités et expressions linguistiques ne dépendent pas uniquement des référents qu'elles permettent de décrire. « *On the one hand, [meaning] presupposes an elaborate conceptual substrate, including such matters as background knowledge and apprehension of the physical and linguistic context. On the other hand, an expression imposes a particular construal, reflecting just one of the countless ways of conceiving and portraying the situation in question* » (*Ibid.*). Mais ce n'est pas tout : les significations proviennent également, d'après eux, de l'interaction sociale entre un locuteur et un auditeur et sont négociées dans le discours à partir de leurs suppositions mutuelles sur leurs connaissances générales, leurs pensées et leurs intentions.

En résumé, « *the cognition envisaged by cognitive linguists is noninsular, being grounded in perception and bodily experience* » (R.W. Langacker, 2008 : 28). Le langage est l'une des facettes de la cognition parmi d'autres aptitudes psychologiques comparables. La signification des unités et expressions de la langue est alors synonyme de conceptualisation.

« *[Conceptualizations have to be] understood as subsuming (1) both novel and established conceptions, (2) not just “intellectual” notions, but sensory, motor and emotive experience as well, (3) apprehension of the physical, linguistic, social, and cultural context, and (4) conceptions that develop and unfold through processing time (rather than being simultaneously manifested). [That is to say] conceptualization is broadly defined to encompass any facet of mental experience* » (*Ibid.*). Il s'en suit que la linguistique n'est pas appréhendée par les cognitivistes comme une entreprise autonome, et qu'une analyse complète de la signification équivaut à une entière prise en compte de la cognition dans son développement, et donc de facteurs physiques, biologiques, comportementaux, psychologiques, culturels, etc.

## 1.2. POSTULAT

Le postulat sur lequel vont s'appuyer nos analyses dans la suite de notre travail est celui à partir duquel travaillent les membres du projet ElaDyS (ELAboration DYnamique de la Signification) mené au sein du LRL (Laboratoire de Recherche sur le Langage) de l'Université Blaise-Pascal – Clermont II de Clermont-Ferrand. Le projet ElaDyS porte sur la modélisation d'aspects du traitement d'informations associées à des unités linguistiques, par un locuteur-auditeur considéré comme agent rationnel intentionnel ou agent cognitif, sachant que le terme « information » est employé en un sens naïf et général par opposition aux travaux actuels visant à définir théoriquement la notion qualitative d'information<sup>1</sup>.

Les hypothèses de base du projet ElaDyS sont les suivantes :

Chaque unité d'une langue donne accès à une structure conceptuelle informationnelle (sa signification), laquelle est l'objet d'acquisitions et d'évolution.  
Les structures informationnelles associées aux unités linguistiques sont nécessairement mises en œuvre dans toute activité langagière (orale ou écrite) de réception ou de production.  
Les structures informationnelles sont organisées selon des régularités pouvant faire l'objet d'une modélisation.

Pour notre part, nous nous concentrerons sur la modélisation des régularités organisant la structure informationnelle associées aux unités lexicales polysémiques – essentiellement noms et adjectifs. Mais avant d'aller plus loin dans notre réflexion, ouvrons une parenthèse sur ce que nous entendons par l'expression « structure conceptuelle d'information ».

---

<sup>1</sup> Ceci ne signifie pas que les recherches conduites dans le cadre du projet ElaDyS seront sans relation avec ces travaux.

Dans la littérature, le terme *concept* renvoie généralement à trois notions différentes, lesquelles sont d'ailleurs parfois confondues (voir F. Rastier, 1991 : 125-127). Dans le cadre théorique de la philosophie du langage et de la logique, un concept est « *une forme de la pensée humaine qui permet de dégager les caractères généraux, essentiels, des choses et des phénomènes dans la réalité objective* » (P. Ioudine & M. Rosenthal, 1955), c'est-à-dire une représentation mentale, générale et abstraite d'une entité du monde extralinguistique n'entretenant pas nécessairement de rapport avec les langues. Au niveau du langage, un concept désigne un universel de représentation relevant de la sémantique universelle qui n'est dépendant d'aucune langue déterminée. Il s'agit par exemple des « *primitifs* » (A. Wierzbicka, 1996) ou « *noèmes* » (cf. K. Heger, 1969 ; R. Martin, 1976 ; B. Pottier, 1979). Au niveau de la langue enfin, les concepts constituent la signification de toute unité linguistique.

Pour nos prochaines analyses, nous emploierons l'expression « structure informationnelle conceptuelle » d'une unité linguistique lexicale pour désigner l'ensemble organisé de toutes les informations (de quelque niveau que ce soit) associées à cette unité et issues de la conceptualisation de nos diverses expériences, et qui sont « enregistrées » dans l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs. Nous parlerons à ce titre du *potentiel informationnel* d'une unité linguistique lexicale.

De ces grands champs de questionnement que nous n'avons évoqués ici que d'une façon limitée, générale et « naïve », nous retiendrons simplement comme base d'interrogations et de modélisation des hypothèses<sup>1</sup> selon lesquelles :

- une unité linguistique lexicale serait associée à une représentation informationnelle conceptuelle complexe,
- cette structure est constituée d'informations, lesquelles sont susceptibles d'être elles aussi complexes.

En vue d'une réflexion sur la modélisation des structures informationnelles conceptuelles associées aux items des langues ainsi que des régularités organisatrices qu'elles sont susceptibles de présenter, la problématique qui nous est posée renvoie de fait à d'autres types de questions toujours objets d'hypothèses multiples. Par exemple, on pourra s'interroger sur ce que l'on pourrait appeler « l'architecture » de la structure d'informations associée aux unités linguistiques. Il convient également de s'intéresser à la nature des informations composant ces structures conceptuelles. Une autre question concernera aussi la nature des liens éventuels entre les composants des structures conceptuelles. Mais avant d'aborder ces questions, l'on se doit de préciser que les représentations informationnelles relèvent du lexique mental des locuteurs-auditeurs.

---

<sup>1</sup> Nous pourrions aussi ajouter des hypothèses selon lesquelles 1) les structures d'informations associées à un item de la langue seraient évolutives en fonction de données extérieures à l'agent cognitif mais aussi en fonction d'évolutions internes de processus cognitifs de cet agent ; 2) ces représentations seraient en relation avec d'autres types de représentations mentales associées à différents types de perceptions ou d'actions, etc. On notera encore que l'étude de ces représentations conceptuelles et de leur mise en œuvre dans toute activité langagière renvoie aussi à des problématiques cognitives plus larges et en particulier à des questions sur le domaine de la mémoire.



### 1.3. LEXIQUE MENTAL

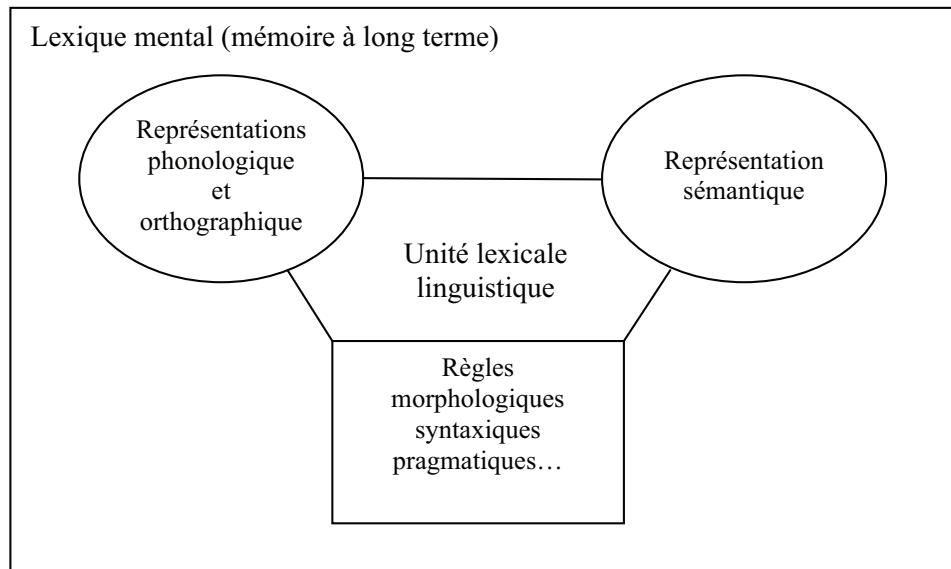
Notre postulat induit de fait l'hypothèse de l'existence d'un *lexique mental*<sup>1</sup>. L'idée est que l'ensemble des unités de la langue et des structures conceptuelles d'informations qui leur sont associées constitue le *lexique mental* des locuteurs-auditeurs d'une langue. Cette notion relève bien sûr davantage de la psycholinguistique que de la linguistique proprement dite.

En effet, le lexique en linguistique est compris comme « *l'ensemble des unités formant la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, etc.* » (D. Dubois *et al.*, 1973 : 215). Il s'oppose alors au vocabulaire : « *le terme de lexique est [...] réservé à la langue, le terme de vocabulaire au discours* » (*Ibid.*). Le lexique en linguistique est composé de l'ensemble des mots d'une langue. Globalement, on considère que le lexique linguistique est constitué « *à la fois de morphèmes libres ("ministre"), d'unités composées de plusieurs morphèmes ("déclaration") mais aussi de lexies ou d'expressions, telles que "bouilleur de cru" ; l'hypothèse explicite est que toutes ces unités sont des "unités codées", c'est-à-dire "inscrites comme unités dans le code de notre mémoire qui doit les reproduire telles quelles, en bloc, dans le discours* » (P. Marquer, 2005 : 14 citant J. Rey-Debove, 1975 : 179).

En revanche, la notion de lexique mental diffère en psycholinguistique. J.F. Le Ny (1979 : 1) écrit : « *on présuppose qu'il existe un lexique [mental]. J'accepte cette idée [...] dans le sens suivant : il existe dans la tête de tout parleur (i.e. de tout bipède sans plume doué de raison) un ensemble d'entités cognitives dont chacune est constituée d'(au moins) un signifiant, d'(au moins) un signifié et (au surplus) de règles d'usage (par définition non sémantiques), que l'on peut qualifier de syntaxiques* ». Ici, J.F. Le Ny met en relief les trois aspects inhérents à toute unité de la langue. En tant que formes linguistiques (suites phoniques et graphiques), elles donnent accès à un premier type de représentation conceptuelle, phonologique et orthographique dans l'esprit des locuteurs-auditeurs d'une langue déterminée. Elles sont aussi associées à une représentation conceptuelle modélisant leur signification. Enfin, elles seraient aussi liées à un ensemble de règles morphologico-syntaxiques régissant leurs emplois en discours lorsqu'elles se combinent avec d'autres unités de la langue. Par hypothèse, ces deux types de représentations et les règles sont toutes stockées dans la mémoire à long terme des locuteurs-auditeurs, au sein du lexique mental. Soulignons que selon nous le lexique mental est intégré à la cognition humaine. Il ne s'agit pas d'un module à part spécifique au langage, à la langue et à leur fonctionnement.

---

<sup>1</sup> Parfois appelé *lexique interne* ou *lexique subjectif*.



**Lexique mental et unité lexicale linguistique**

En deux mots, nombreux sont les psychologues et les linguistes – tout en soulignant que le lexique mental n'est qu'une « *hypothèse* » (J. Ségui, 1989a) ou une « *métaphore* » (J. Ségui, 1989b) – qui acceptent d'envisager que le lexique mental comporte toute l'information (phonologique, orthographique, morphologique, syntaxique, sémantique, etc.)<sup>1</sup> concernant les mots connus de la langue.

Ouvrons une parenthèse sur la notion de lexique mental en linguistique cognitive, qui sera donc le cadre de nos futures analyses. Pourquoi ? Parce qu'envisager l'existence d'un lexique mental conduit de fait à distinguer entre connaissances générales et connaissances linguistiques puisque celles-ci seraient représentées dans leur propre module, le lexique mental. Or, nous avons vu précédemment que les cognitivistes refusaient toute conception séparatiste des capacités et activités cognitives. Leur position est par conséquent incompatible avec la notion même d'un lexique mental à part. De fait, ils préfèrent avoir recours à celle de « mémoire sémantique ». Cependant, « *In cognitive semantics, the term “semantic memory” is used interchangeably with the more traditional term “(mental) lexicon”* » (V. Evans, 2007 : 38). Nous emploierons indifféremment et par commodité les termes lexique mental et mémoire sémantique pour faire référence au stock d'unités linguistiques acquis par un individu sans pour autant laisser entendre qu'il s'agit de connaissances à part.

Comment sont organisées les structures conceptuelles d'informations portées par le lexique mental des locuteurs-auditeurs ? De quoi sont-elles composées ? Toutes les questions que nous venons de mentionner sont indissociables, de sorte qu'il est difficile de les aborder de manière distincte, c'est-à-dire en ne nous intéressant qu'à la structuration des informations

<sup>1</sup> « *Le lexique mental renvoie au système organisé des connaissances que le sujet possède à propos des mots de sa langue. Ces connaissances concernent les différentes dimensions des mots et ont donc des traits phonologiques, orthographiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques de ceux-ci. De ce point de vue, les représentations lexicales sont nécessairement multidimensionnelles et le lexique lui-même constitue le lieu d'intégration d'informations linguistiques de différentes natures* » (P. Lecocq & J. Ségui, 1989 : 8)

associées à un item lexical, ou qu'à la nature des composants et des liens constituant la structure. Dans les lignes qui suivent, nous allons présenter trois modes de représentation des structures conceptuelles d'information, ce qui nous permettra de nous interroger sur les éléments que nous venons d'évoquer quant à la modélisation : architecture, nature des composants et des liens essentiellement.

## 2. REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION

De nombreuses hypothèses pour la modélisation de la structure d'informations associée aux unités lexicales ont été avancées. Nous avons sélectionné trois modes de représentation sémantique qui ont été et restent beaucoup utilisés en sémantique : les représentations en traits, les réseaux sémantiques – plus précisément les graphes conceptuels – et les frames.

### 2.1. REPRESENTATIONS EN TRAITS

Parmi toutes les approches théoriques qui ont été proposées pour représenter la structure informationnelle associée aux unités lexicales, l'une a plus particulièrement été privilégiée. Il s'agit de l'approche dite *décompositionnelle* (ou *componentielle*). Ce modèle présente en fait de nombreuses variantes, dont le point commun est de décrire la signification des items lexicaux en décomposant son contenu conceptuel en éléments infra-lexicaux. Nous avons déjà longuement abordé ce type de modèles dans la première partie de notre thèse, modèles dans lesquels la définition et représentation sémantique des unités de la langue sont confondues. Par conséquent, nous ne ferons que les survoler dans le présent paragraphe.

Ainsi, la structure d'informations des unités du lexique est décrite et représentée par des « *traits* » ou « *catégories* », « *composants* », « *marqueurs* » sémantiques. Tous concernent des propriétés, par exemple « *animé* » vs. « *inanimé* », ou des relations, par exemple « *cause* » ou « *changement* »<sup>1</sup>. L'idée fondamentale du point de vue componentiel est que l'entrée lexicale X n'est pas composée de tout ce que l'on connaît sur les référents de X mais contient une liste de traits ou propriétés qui sont nécessaires à une entité extralinguistique pour être un X, traits ou propriétés définis par rapport à la connaissance objective que l'individu a du monde qui l'entoure. Au final, les approches dites classiques proposant des collections de propriétés sans vraiment envisager de liens entre elles peuvent-elles servir de modèles, comme elles en ont l'intention, pour la représentation de la structure d'informations associées aux items du lexique ? Comme nous l'avons déjà évoqué dans la première partie de notre travail, et comme l'affirme G. Murphy (2007 : 48), la réponse est négative :

« [Some] approaches to word meaning, such as referential semantics or purely linguistic semantic markers, simply cannot do the job that word meanings are supposed to do in

---

<sup>1</sup> « D'autres modèles psychologiques "à traits" ont [...] été proposés ; ils reprennent l'idée qu'une représentation est "composée" d'un ensemble de traits sémantiques. Un trait est un équivalent de "propriété" (ou de "représentation mentale de propriété"). Les modèles "à traits" ne sont pas sans rappeler les analyses "en sèmes" (B. Pottier, 1974 : 62-64) et les analyses componentielles de la linguistique (voir J. Lyons, 1970 : 362-367 et F. Rastier, 1985) » (J.P. Desclès, 1987 : 55).

controlling people's behavior. That is, when one sees a dog, one must know to say dog, and when one hears *Watch out for the dog*, one must know what to watch for. Because concepts form our knowledge representations of the world, words must be connected to conceptual representation in order for us to know what to look out for and to know what word to say when we encounter something. Approaches to word meaning that are not conceptual may provide useful ways of analyzing how meaning works (e.g., referential semantics might provide a way of understanding how truthful information is communicated), but they generally do not refer to plausible psychological representations and cannot be taken as theories of mental representation »<sup>1</sup>.

## 2.2. REPRESENTATIONS EN RESEAUX SEMANTIQUES : L'EXEMPLE DES GRAPHES CONCEPTUELS

### 2.2.1. DEFINITION

Les réseaux ont tout d'abord été utilisés en Intelligence Artificielle (IA) pour représenter les connaissances (voir les travaux de B. Raphael, R. Quillian, W. Woods, etc.)<sup>2</sup>. On parle de réseau sémantique<sup>3</sup> pour la représentation du contenu de sens des unités de la langue. « *La "sémantisme" des réseaux sémantiques réside dans ce qu'ils sont utilisés pour représenter la sémantisme des mots* » (R. Brachman, 1979 : 26). Selon F. Rastier (1991 : 121), il s'agit d'un « *graphe fini, orienté, étiqueté, généralement connexe et cyclique. Ses sommets, appelés nœuds (nodes), représentent des "concepts" [...] ; et ses arcs, appelés liens (links), des relations binaires entre les "concepts"* ». Ces réseaux sont alors censés correspondre à un modèle de la mémoire sémantisme à long terme d'un locuteur-auditeur (leur lexique mental).

L'information portée par le sommet d'un réseau est définie par le concept lui-même, par les autres concepts auxquels il est lié et enfin par la nature sémantisme des liens (ou relateurs). C'est l'ensemble de la structure associée à une expression de la langue qui constitue sa signification. Attention toutefois, comme le souligne F. Rastier (1987 : 83) – cette remarque concernera également le mode de représentation en frame que nous présenterons dans la prochaine section – « *on dit classiquement que les réseaux sont employés pour représenter des connaissances. Mais nous ne pouvons traiter ici la question éminemment philosophique de la valeur de connaissance qui peut être attribuée à des contenus linguistiques. Limitons nous à ceci : quand ils sont employés pour modéliser des contenus linguistiques, les réseaux sémantiques représentent des connaissances sur ces contenus ; et non des connaissances qui seraient recélées par ces contenus* ».

De nombreux linguistes ont adopté les réseaux sémantiques comme mode de représentation du potentiel informationnel des unités lexicales, par exemple D.G. Bobrow & A. Collins (1975), R.J. Brachman (1977, 1979), G. Sabah (1989) et J. F. Sowa (1984, 1988, 1992). Ce dernier a en effet élaboré un type particulier de réseaux sémantiques qu'il appelle

---

<sup>1</sup> Pour plus de précision sur ce point, voir G. Murphy (1991, 2002 : chap. 11).

<sup>2</sup> Pour un historique et un classement des réseaux sémantiques utilisés en IA, voir R. Brachman (1979).

<sup>3</sup> « [...] les réseaux sémantiques ne doivent pas leur caractère sémantisme à ce qu'ils établiraient des relations entre intensions et extensions, comme pourraient l'assurer une sémantisme vériconditionnelle, mais au fait indéniable qu'ils sont utilisés pour modéliser des contenus linguistiques » (F. Rastier, 1991 : 124).

*graphes conceptuels*<sup>1</sup>. Pour ce faire, il s'appuie sur des principes de linguistique, logique, philosophie et psychologie. J. F. Sowa se base aussi sur les graphes existentiels de C.S. Peirce, la grammaire de cas de C. Fillmore (1968), la grammaire de structure de phrase de G.E. Heidorn (1975), la dépendance conceptuelle et les scripts de R.C. Schank (1977), etc. Son objectif est d'élaborer des représentations des connaissances dans une forme qui soit précise, lisible, et utilisable par un ordinateur. D'abord créés pour représenter la syntaxe et la sémantique d'une phrase, les graphes conceptuels ont ensuite servi à la modélisation de la signification des unités lexicales : « *Conceptual graphs are not intended as a means of storing data but as a means of describing data and the interrelationships. [...]. They can be used as a semantic basis for natural language* » (J.F Sowa, 1976 : 336).

Un réseau de type graphe conceptuel comporte un ensemble de concepts mis en relation. « *Conceptual graphs are a network of concepts and conceptual relations* » (*Ibid.* : 337)<sup>2</sup>. Un graphe conceptuel comporte deux sortes de nœuds : 1) les nœuds-concepts qui représentent des entités, des états, des événements, etc. et 2) les nœuds-relations conceptuelles qui symbolisent les liens entre les nœuds-concepts<sup>3</sup> :



#### **Organisation concept-nœud et relation-lien dans un graphe conceptuel**

Les concepts associés aux nœuds peuvent relever aussi bien du niveau conceptuel que des niveaux langagier ou linguistique. Ils sont généralement figurés au moyen d'unités lexicales non conceptuelles, c'est-à-dire liées à une langue donnée. En revanche, ce n'est pas le cas pour les liens entre les nœuds, qui ne sont pas dépendants d'une langue déterminée. Eux relèvent uniquement du niveau conceptuel et n'existent que sur le plan métalinguistique.

**Concepts.** Dans le cadre des graphes conceptuels, les concepts figurent les objets de l'univers du discours. Il s'agit des objets de pensée, c'est-à-dire « *toute idée, toute pensée ou toute construction mentale au moyen de laquelle l'esprit appréhende les choses ou parvient à les reconnaître* » (J. Lyons, 1987). « *In the theory of conceptual graphs, the basis primitive is called a concept. It is represented by a box containing a sort label, which identifies the type of concept. [...]. Formally, a concept is an undefined primitive. Informally, it is a symbol that*

---

<sup>1</sup> Les graphes conceptuels de J.F. Sowa sont à l'origine de nombreux travaux en vue d'applications en traitement du langage naturel, par exemple dans les domaines du traitement automatique de la langue naturelle (génération automatique du texte (J.F. Nogier, 1991 ; J. Fargues, 1986, 1989), analyse du discours, temps et aspect, etc.), de la logique et du raisonnement (moteur d'inférence, déduction et induction, etc.), de l'ingénierie des connaissances (acquisition, modèle sémantique de données, extraction de connaissances, etc.), de l'application (système expert, recherche d'informations, robotique, etc.), des systèmes d'informations (D. Puget, 1993), etc.). Pour plus de précisions, voir F. Rastier (1991).

<sup>2</sup> « *A conceptual graph is a finite, connected, undirected, bipartite graph with nodes of one type called concepts and nodes of the other type called conceptual relation. A conceptual graph may consist of single concepts, but it cannot have conceptual relations with unattached nodes* » (J.F. Sowa, 1976 : 338).

<sup>3</sup> Les nœuds-concepts sont conventionnellement représentés par des cartouches rectangulaires et/ou entre crochets et les nœuds-liens entre les nœuds-concepts par des cartouches circulaires et/ou entre parenthèses.

*could represent anything that anyone might think of – an entity, action, or property in the real world, an abstraction, fantasy or mathematical function* » (J.F. Sowa, 1976 : 337). Chacun des noeuds-concepts peut donc à son tour être décrit par un réseau.

**Relations.** Les relations conceptuelles permettent d'assembler les concepts au sein des graphes. Plusieurs types de relations ont été définis par J.F. Sowa (1984), J.F. Nogier (1991) et M. Chawk (2000), dont voici une liste non exhaustive : AGT pour agent, PAT patient, OBJ objet, INST instrument, LOC lieu, TEM temps, DEST destination, ORIG origine, CRC caractéristique, MNR manière, APP appartenance, POSS possession, etc. Elles sont supposées avoir une portée universelle (primitives), donc être indépendantes par rapport aux nœuds-concepts représentés dans les réseaux ainsi que par rapport aux unités linguistiques elles-mêmes. Elles relèvent du niveau langagier, qu'on les situe dans le métalangage linguistique (R. Martin, 1983) ou dans l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs<sup>1</sup>.

Si l'on admet que chacun des composants (non primitif) de la structure peut à son tour faire l'objet de sa propre représentation et qu'ils sont reliés entre eux par des relations, il est logique de penser que les informations contenues peuvent « circuler » d'un concept à l'autre. Ainsi, les locuteurs-auditeurs d'une langue, à partir d'une unité lexicale donnée, ont accès aux informations des concepts associés à cette unité, mais aussi, par l'intermédiaire des liens entre ces informations, à une multitude d'autres informations. On parle alors d'*héritage d'informations*<sup>2</sup>. Ce processus permet l'accès depuis une unité lexicale à toutes les informations la concernant. A titre d'illustration, l'héritage d'informations par le biais de relations méréologiques et taxonomiques est bidirectionnel : le tout hérite des informations contenues dans les parties et les parties héritent des informations contenues dans le tout. Il en est de même pour les relations est-un. Par exemple, le nom *voiture* est associé à un ensemble d'informations, notamment, par l'intermédiaire du lien méréologique (partie-tout) aux informations précisant sa composition : roues, carrosserie, volant, moteur, etc. Celles-ci sont également associées à de nombreuses autres, par exemple des informations sur leur forme physique, leur matière de fabrication, etc., informations auxquelles les locuteurs-auditeurs d'une langue ont également accès à partir de l'unité *voiture*. De même, ils auront accès aux informations associées à *véhicule* si l'on admet que *voiture* est relié à *véhicule* par le biais du lien taxonomique (est-un). Remarquons que l'héritage d'informations concerne également les relations fonctionnelles, de sorte que *voiture* peut renvoyer aussi bien aux fonctions basiques liées au fait qu'il s'agit d'un objet physique, qu'aux fonctions plus spécifiques : une voiture roule, fait du bruit, dégage des gaz d'échappement, etc. L'héritage d'informations est, d'après J.P. Desclès (1987 : 56) « *[l'une] des caractéristiques importantes des réseaux : [...] la transitivité de certains relations, ce qui autorise l'héritage des propriétés d'un concept par ceux qu'ils subsument, d'où l'économie de mémoire pour la représentation de nombreuses relations* ».

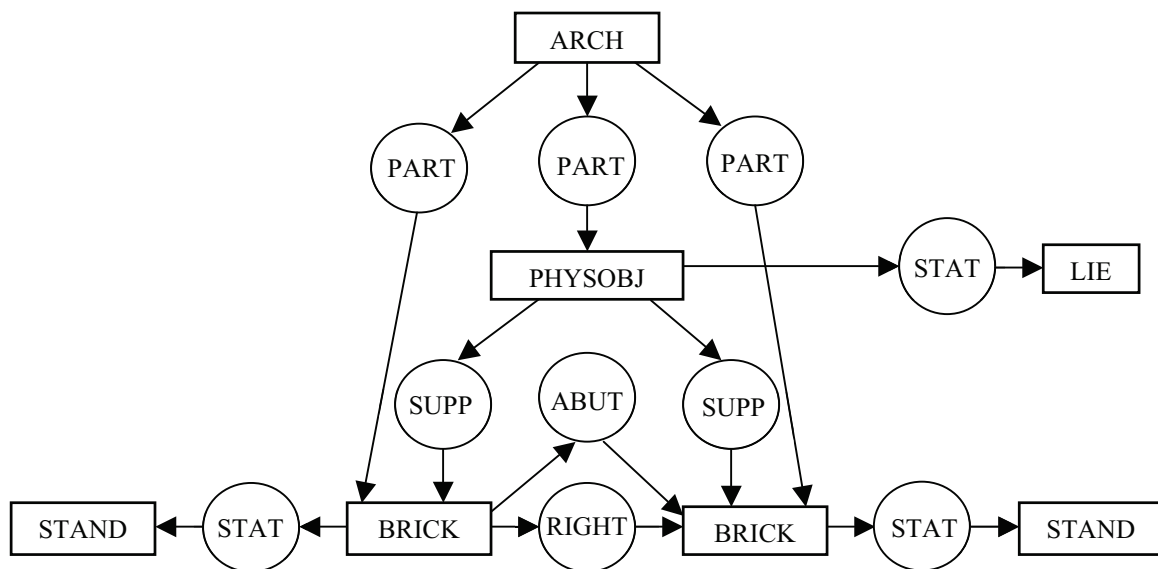
<sup>1</sup> Pour certains auteurs, les primitives ne sont même plus relatives au langage mais sont considérées comme des catégories (au sens philosophique du terme) purement conceptuelles (R.C. Schank, J.F. Sowa).

<sup>2</sup> Sur la notion d'héritage, voir notamment les travaux de S. Borgo & N. Guarino, P. Gamallo, L. Cardelli.



### 2.2.2. EXEMPLES

Prenons pour illustrer ce qu'est un graphe conceptuel l'exemple du nom *arch*. Selon J. F. Sowa (1984 : 11), « *the top concept [ARCH] is linked by the conceptual relations (PART) to two [BRICK] concepts and a more general concept [PHYSOBJ]. Each [BRICK] is in a state (STAT) of [STAND]. The [PHYSOBJ] is in the state [LIE], supported (SUPP) by each [BRICK]. One [BRICK] has the other [BRICK] to its right (RIGHT), and the two bricks do not abut (¬ ABUT)* ». Il propose donc le graphe suivant pour représenter le contenu informationnel du nom *arch* :



**Graphe conceptuel du nom *arch* par J. Sowa (1984 : 71)**

Dans les graphes conceptuels de J.F. Sowa, le nœud hiérarchiquement supérieur aux autres – ici le nœud-concept [ARCH] – est l'information accessible à partir de l'unité lexicale qui lui est associée – en l'occurrence le nom *arch* – et qui sert d'entrée (au sens lexicographique du terme). Tous les nœuds-concepts qui lui sont hiérarchiquement inférieurs sont des composants de ce concept, par exemple [PHYSOBJ], [BRICK], [STAND], [LIE]. Chacun d'eux peut être à son tour représenté par un graphe, dont il constituerait alors le nœud-concept hiérarchiquement supérieur<sup>1</sup>. En revanche, les nœuds-relations faisant le lien entre le concept hiérarchiquement supérieur et ses constituants sont des primitives et ne peuvent donc pas être représentés à leur tour par un graphe<sup>2</sup>.

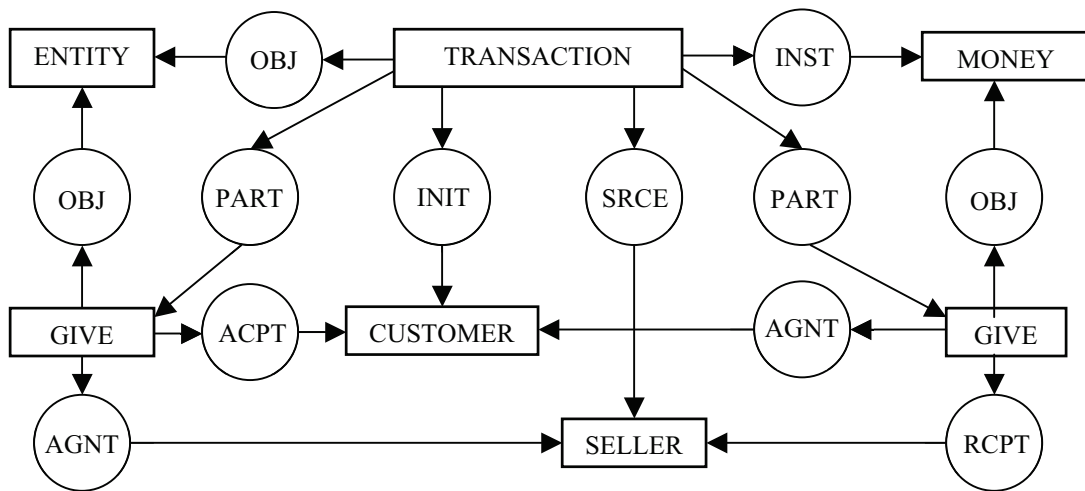
Le graphe conceptuel que nous venons de reproduire, à partir de l'exemple du nom *arch*, est l'un des modes de représentation élaboré par J.F. Sowa. Ce dernier en a envisagé un autre dans lequel les principes de représentation restent inchangés, sauf que le concept hiérarchiquement supérieur disparaît de la modélisation. Il n'est par conséquent plus

<sup>1</sup> Voir par exemple les hyper-réseaux selon I. Georgescu (1985).

<sup>2</sup> Sur la notion de primitives, voir notamment R. Jackendoff (1983, 1990), G.A. Miller (1978), R.C. Schank (1975), A. Wierzbicka (1996).



représenté dans le graphe. Tous les nœuds représentent donc des composants. Regardons par exemple le graphe conceptuel construit par J.F. Sowa (1984 : 110) pour représenter le contenu informationnel du verbe *buy* (1984 : 10) :

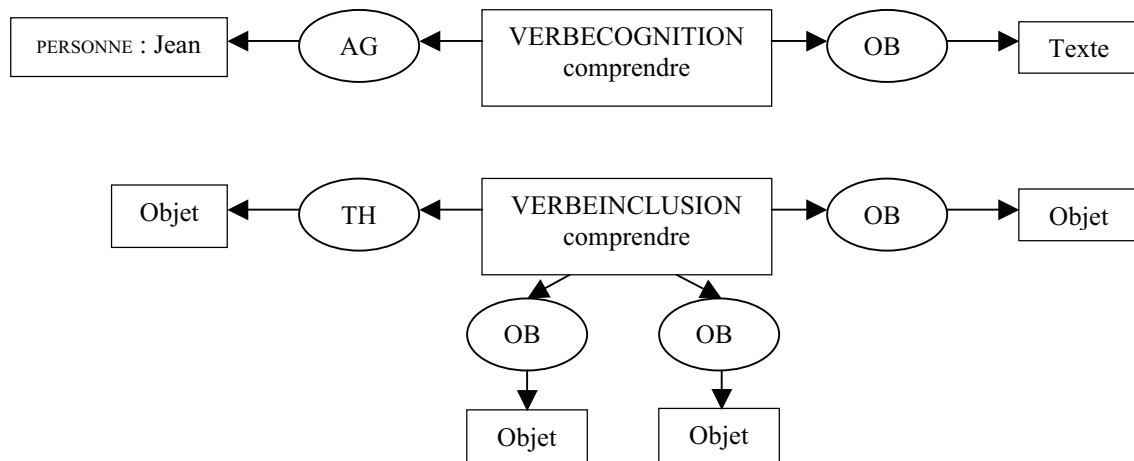


**Graphe conceptuel du verbe *buy* par J.F. Sowa (1984 : 10)**

L'un des principaux avantages de ne pas inclure dans les graphes conceptuels le nœud-concept supérieur est de permettre la représentation d'un plus grand nombre d'unités de la langue, comparativement au premier type de graphe. En effet, le nœud-concept [ARCH] pouvait occuper dans le premier graphe la position de nœud supérieur uniquement en raison de la présence du lien (PART). Or, toutes les représentations conceptuelles ne permettent pas ce type de structure du fait de l'absence d'une telle relation et/ou de la présence d'autres relations dans le contenu informationnel de l'unité linguistique qu'ils décrivent. C'est le cas par exemple pour le verbe *buy* où l'on ne voit pas très bien quel concept pourrait occuper la position du nœud supérieur.

Regardons maintenant comment serait représenté le contenu informationnel d'un item polysémique. Dans le modèle de J.F. Sowa, une entrée donne accès à autant de graphes que le polysème présente de sens. Prenons l'exemple du verbe *comprendre* (M. Chawk, 2000). Il présente au moins deux sens : activité mentale (*Jean comprend un texte*), action d'inclusion (*Le système de télécommunication comprend les autocommutateurs, le téléphone, Internet et les écrans*), etc. Dans la première phrase, *comprendre* désigne un processus cognitif. L'acte de compréhension étant généralement spécifique à l'être humain, l'agent de ce verbe doit avoir le trait [animé] voire [humain]. Par contre, dans la seconde phrase, l'agent du verbe *comprendre* doit comporter le trait [inanimé].

Ainsi, *comprendre* appartient d'une part au type des 'verbes de cognition' (procès) et d'autre part à celle des 'verbe d'inclusion' (état). Les deux sens sont alors être représentés par deux graphes distincts auxquels donne accès l'entrée *comprendre* :



**Graphes conceptuels du verbe *comprendre* par M. Chawk (2000)**

La représentation de la structure informationnelle d'un polysème en termes de graphes conceptuels entraîne inévitablement la multiplication des graphes pour chacun des sens répertoriés en emploi. En effet, chaque sens polysémique est associé à un graphe spécifique, sans qu'il soit tenu compte des liens susceptibles d'exister entre ces sens comme nous pouvons le voir avec l'exemple du verbe *comprendre* ci-dessus. Homonymes et polysèmes ne sont donc pas distingués, leur contenu informationnel étant représenté de la même manière.

### 2.2.3. LIMITES

Représenter l'organisation de la structure d'informations des unités lexicales au moyen de réseaux-graphes présente de nombreux avantages. En modélisant la structure informationnelle comme une interaction structurée et non comme une collection de traits (faiblesse commune aux analyses référentielles et différentielles qui reprennent respectivement la théorie du faisceau de conditions de dénotation et de la juxtaposition des traits), le principal atout des graphes conceptuels est qu'ils permettent une représentation des connaissances beaucoup plus simple et naturelle que certains formalismes logiques<sup>1</sup>. De plus, les graphes permettent une distinction claire entre composants conceptuels (étiquetant les nœuds) et primitives conceptuelles (étiquetant les liens) à la différence des périphrases dénotant les traits sémantiques par exemple. Reste bien sûr le débat concernant la nature des primitives...

Les graphes conceptuels prévoient également la mise en relation entre les unités linguistiques – et les concepts qui leur sont associés – et les éléments du monde extralinguistique auxquels ces unités réfèrent. Car isolément, un graphe conceptuel n'a pas de sens. Et le modèle prévoit que les concepts et les relations entre les concepts composant le graphe soient reliés au contexte, langage, émotion et perception des locuteurs-auditeurs. C'est d'ailleurs ce qui fait dire à F. Rastier :

<sup>1</sup> Voir par exemple le calcul des prédicats, la logique intensionnelle de R. Montague, la sémantique booléenne (E. Keenan & L. Faltz, 1985), etc.

« Tout le réseau peut être décrit sur deux plans : un plan inférentiel qui permet de le parcourir en passant d'un concept à un autre par la médiation des relations typant ses liens ; un plan référentiel où ses concepts et leurs interrelations se lient aux objets et aux états de chose qu'ils symbolisent, en assurant ainsi la valeur de représentation du réseau. Le mérite de la théorie des graphes conceptuels de Sowa réside précisément dans l'articulation de ces deux plans » (F. Rastier, 1991 : 136).

Ceci dit, les réseaux et les graphes rencontrent aussi certaines difficultés. Par exemple, rien ne permet de limiter le nombre de nœuds présents dans chaque graphe. Chacun demeure ainsi libre de modifier ces graphes, par exemple d'ajouter le nœud [SERVEUR] dans la représentation de *restaurant* (J.F. Sowa, 1984 : 133)<sup>1</sup>. Pourquoi ? Parce que les graphes s'appuient sur des principes référentialistes, c'est-à-dire à partir des unités isolées de la langue définies relativement à leur référent<sup>2</sup>. Remarquons pour finir qu'il est difficile de prendre en compte l'incidence du contexte ainsi que les éléments connotatifs dans les représentations des unités du lexique en termes de graphes. Or, nous avons montré, dans la première partie de ce travail de thèse, l'intérêt de ne pas tenir uniquement compte des éléments de sens de nature référentielle pour analyser la signification des mots. D'autre part, force est de reconnaître qu'il y a une certaine imprécision quant au sens que l'on met derrière les liens et les concepts. Virtuellement, ces derniers peuvent tout représenter : des faits, le sens des phrases, des propositions, des actions, des événements, des propriétés, des assertions, des prédicats, des objets, etc. Ces différents niveaux de représentation sont mélangés et il en découle une certaine confusion dans la notation. Enfin, le modèle des graphes conceptuels est incapable de représenter le lien qui unit les sens d'un polysème car on y opte pour une démarche homonymique.

Ainsi, la théorie des graphes conceptuels si elle montre des aspects particulièrement intéressants (introduction d'un niveau conceptuel au côté des niveaux de la langue et du discours, distinction entre composants conceptuels complexes et composants relationnels primitifs, héritage d'informations, etc.), elle ne saurait toutefois être pleinement satisfaisante en matière de représentation de la signification.

### 2.3. REPRESENTATIONS EN FRAMES

Pour pallier certaines insuffisances pour la représentation de la signification des réseaux types graphes conceptuels, on leur adjoint depuis la fin des années 1970, à partir notamment d'une étude de M. Minsky (1975)<sup>3</sup> dans le domaine de l'IA des dispositifs connus sous le nom de *frames* (L. Barsalou) et/ou *scripts* chez R.C. Schank & R.P. Abelson, *prototypes* dans le langage KRL de D. Bobrow et T. Winograd, *objets* dans les « *langages orientés objets* » comme Smalltalk, Loops ou Mering (cf. J. Ferber, 1983). Ils correspondaient

---

<sup>1</sup> Il s'agit de la même critique que celle formulée à l'encontre des théories référentielles (les composants sémantiques retenus correspondant à des qualités du référent, leur nombre étant donc indéfini, et l'absence de critère linguistique permettant de privilégier telle qualité plutôt qu'une autre, l'énumération des conditions de dénotation demeure linguistiquement arbitraire).

<sup>2</sup> Voir les chap. 1 et 2 de la partie 1.

<sup>3</sup> L'objectif de M. Minsky était de résoudre un certain nombre de problèmes rencontrés en Intelligence Artificielle, notamment la vision par ordinateur, l'analyse de discours, la compréhension du langage, etc.

dans un premier temps à une structure permettant de représenter les connaissances, « *a frame is a datastructure for representing a stereotyped situation [...]. It can be viewed as an organized matrix of slots for given states of affairs* » (M. Minsky, 1977 : 355). Puis, ils les frames ont été « récupérés » par de nombreux linguistes auxquels ils sont apparus comme un outil particulièrement bien adapté pour représenter le contenu informationnel au niveau conceptuel des unités lexicales. C'est C. Fillmore qui, en 1977, a transféré la méthode des frames de l'IA au domaine strict de la linguistique, dans une perspective syntaxico-sémantique. I. Wegner (1985, 1989) les a ensuite utilisés dans le domaine de la lexicographie. Il a été suivi par A. Wierzbicka (1985), K. Konerding & H. Wiegand (1994), W. Martin (1994), etc.

### 2.3.1. DEFINITION

Le principe des frames est le suivant : confronté à une unité lexicale produite ou reçue, un locuteur-auditeur sélectionne dans son lexique mental une structure de données appelée *frame* qui est la plus proche possible du sens prototypique de l'unité lexicale en question<sup>1</sup> (schéma-type). L'idée est que cette structure subit ensuite quelques modifications pour devenir une occurrence du schéma-type et permettre la réalisation du sens approprié en fonction du référent visé dans la situation de communication donnée.

Un schéma-type équivaut en fait la signification d'une unité lexicale. Il correspond à la représentation d'un concept, sachant qu'un concept est défini comme un ensemble d'informations descriptives qu'une personne appréhende cognitivement pour une catégorie d'entités.

« Words meanings in frame-based approach are described with respect to [...] one or more types or conceptual categories, with the knowledge about these types/categories being represented in a frame. In other words, to each concept type N corresponds a frame N<sup>2</sup>. The lexical items flu, cancer, aids, and rheumatoid arthritis are all tokens/instantiations of the concept type DISEASE; as such, they are defined in terms of this concept type. Now, the definition of a word does not necessarily rely on a fully worked out and hierarchically structured concept system; what is needed is a set of types or categories (possibly subtypes or subcategories) which often do not form a taxonomy in the strict sense of the word, but show a relational structure » (W. Martin, 1997 : 66-67).

L'information descriptive contenue dans une représentation en frame est susceptible d'intégrer différents types d'informations telles que des informations définitionnelles, prototypiques, fonctionnelles, etc. Cependant, pour construire et spécifier un frame, l'idée est que ce ne sont pas les informations objectives à propos d'un référent qui sont retenues, mais des informations subjectives, relatives aux expériences que peuvent faire les locuteurs-auditeurs de ce référent à la manière de ce que fait par exemple A. Wierzbicka (1985).

Un schéma-type se définit par la « dénomination » du concept auquel il est associé et une liste d'attributs qui sont autant de propriétés caractérisant ce concept. L'occurrence d'un

---

<sup>1</sup> Voir la présentation de la théorie du prototype p. 49 de cette thèse.

<sup>2</sup> Souligné par nous.

schéma-type affecte des valeurs à ses attributs. « *[The description of a word meaning] can be couched in terms of structured knowledge clusters, which exhibit both a holistic (they form one whole) and a relational (they show different, related aspects/slots) character* » (W. Martin, 1997 : 65). Les questions posées concernent alors, d'une part, la nature même des attributs et des valeurs et, d'autre part, la nature des relations caractérisant la structure de l'ensemble de couples attribut-valeur.

La liste des attributs (*slots*) correspond à des catégories conceptuelles générales et décrit (subjectivement en fonction de l'expérience des locuteurs-auditeurs) les propriétés caractéristiques du référent de l'unité lexicale à laquelle est associé le frame. Autrement dit, pour un concept donné, les attributs correspondraient à des aspects de ce concept. Ils – les attributs – sont associés à des spécifications ou valeurs (*fillers*). Par exemple (W. Martin, 1994 : 250), le nom *lapin* serait associé au concept 'lapin' qui véhiculerait des aspects (attributs) tels que : "espèce", "taille", "pelage", "habitat\_eco", "activité humaine en lien avec cet animal" etc. Pour "habitat\_eco" on pourrait avoir des valeurs comme "terrier", "fourrés". Pour "activités humaine en lien avec cet animal" les valeurs correspondent à "chasse", "élevage", etc. La nature des attributs est bien sûr différente en fonction des types de concepts représentés. Par exemple, pour un objet physique on pourrait avoir des attributs correspondant à sa forme, à sa couleur, à son poids. Pour un événement, les attributs pourraient correspondre à sa localisation, à sa durée, à son objectif. Pour différentes catégories, les attributs correspondraient à une notion de "partie", sachant que ce terme recouvre lui-même différentes notions. Les valeurs d'un attribut seraient, elles, des éléments subordonnés à la nature de l'attribut concerné. Par exemple, les valeurs pour l'attribut "couleur" seraient des éléments tels que "rouge", "vert", "blanc", etc. Mais, pour un concept donné, les structures en frame peuvent aussi représenter différents aspects de ce concept. Par exemple, pour le concept associé à "acheter", au delà des différents attributs caractérisant le concept, on aurait aussi un attribut caractérisant la séquence de déroulement des événements présents dans le frame. Par rapport au concept d'une catégorie d'entités donnée, un frame peut également intégrer la représentation d'exemplaires ou de sous-catégories de cette catégorie. Par exemple, par rapport au frame associé au concept "oiseau" et dans lequel seraient présents trois attributs tels que "taille", "couleur", "bec" avec différentes valeurs possibles pour ces trois attributs, des oiseaux particuliers pourraient être représentés, simplement avec des valeurs particulières par rapport aux attributs. Des sous-catégories correspondraient, elles, à des sous-ensembles d'attributs avec des valeurs particulières, sachant qu'un sous-ensemble d'attributs pourrait être égal à l'ensemble des attributs caractérisant la catégorie initiale. Notons que les attributs et les valeurs, étant eux-mêmes des concepts, peuvent par conséquent être représentés à leur tour par des structures de frame.

Remarquons également que les valeurs sont généralement couplées aux attributs d'un frame par l'intermédiaire de facettes. Une facette est une modalité descriptive ou comportementale d'un attribut et elle est toujours associée à une valeur. Au final, un frame se présente comme une structure à trois niveaux emboîtés sur le modèle suivant :

(frame  
  (attribut 1    (facette (valeur))  
                  (facette (valeur))  
                  ...)  
  (attribut n    (facette (valeur))  
                  (facette (valeur))))

Par exemple, le frame du nom *date*<sup>1</sup> peut être représenté ainsi :

(date  
  (jour           (intervalle (1 31)))  
  (mois           (intervalle (1 12)))  
  (année          (intervalle (0 99))))

Cela signifie que l'objet *date* possède les attributs *jour*, *mois* et *année* et la facette *intervalle* spécifie les valeurs possibles, dont la liste diffère pour chacun des attributs.

Comme pour le nombre et la nature des nœuds portés par un graphe conceptuel, le nombre et la nature des objets, attributs et valeurs portés par chaque frame sont certes indéfinis *a priori* par l'analyste. Cependant, il semble que les facettes sont peu nombreuses. D'ailleurs, on les retrouve d'un auteur à l'autre.

Remarquons également que si les frames comportent potentiellement tous les attributs possibles, ces derniers montrent des degrés variables de nécessité. Alors que certains sont indispensables à la représentation du contenu informationnel d'une unité lexicale (c'est-à-dire qu'ils doivent obligatoirement être associés à une valeur), d'autres sont seulement attendus ou possibles<sup>2</sup> (voir D.A. Cruse, 1986 : 16).

« The slots in a frame do not function as items in a checklist; that is, they do not function as a set of singly necessary and jointly sufficient characteristics marking off the category from all other types. Instead, one should think of a frame as an expectation pattern potentiating as many slots (or features) as possible, but whose slots (or features) show varying degrees of necessity. Some slots might have a criteria status in the frame (i.e., they need to have a filler), other are expected, and still others are just possible » (W. Martin, 1997 : 68).

W. Martin retient plusieurs couples attributs-valeurs pour définir le nom *lapin*, notamment classe-mammifère, taille-petit, oreilles-longues, qual\_stéréotypique-timide, etc. Et, selon lui, « *of all the features/slots mentioned, only the slot 'subtype' is criterial (for the item rabbit, its filler is 'rodent');* all the other slots are expected » (W. Martin, 1997 : 68).

<sup>1</sup> Exemple issu de F. Rastier (1991 : 148).

<sup>2</sup> Par exemple B. Franks distingue des attributs dits centraux correspondant à l'essence même du concept représenté (relatifs aux croyances ontologiques sur le concept représenté pour des entités naturelles, à des fonctions pour des entités artéfacts); et des attributs de diagnostic correspondant à des propriétés permettant l'identification d'exemplaires du concept concerné mais aussi la catégorisation d'exemplaires. B. Franks illustre la distinction entre attributs centraux et attributs de diagnostics à l'aide de l'exemple du nom *revolver*. Pour le concept de revolver parmi les couples attributs-valeurs centraux on trouverait ainsi : tirer - balles, fait-de - métal, mécanisme - explosion, fonction - tuer. Parmi les couples de diagnostic on trouverait : gâchette - oui, taille - portable, canon - oui, poignée - oui, couleur - gris.



En résumé, décrire le contenu informationnel d'une unité lexicale au travers d'un frame permet d'appréhender sa signification comme une structure de connaissances de nature conceptuelle, c'est-à-dire comme un ensemble de connaissances disponibles chez les locuteurs d'une langue, leur permettant de comprendre et produire des séquences langagières. Le lexique n'est alors plus envisagé comme un ensemble de mots existants – pour ainsi dire comme un dictionnaire, mais comme un ensemble organisé de connaissances que les locuteurs-auditeurs mobilisent pour la production et l'interprétation.

### 2.3.2. EXEMPLES

« *The description of word meaning should no longer be split up into different unrelated senses, as some dictionaries may suggest. [...]. Frame representations of word meaning, then, look, rather different from the series of discrete and unrelated series of word senses such as one can often find for (polysemous) words in dictionaries* » (W. Martin, 1997 : 65). Aussi, « *the slot-filler organization makes them particularly apt at providing different perspectives on one and at the coherent structure* » (W. Martin, 1997 : 69).

Les représentations en frame sont apparues comme particulièrement bien adaptées pour représenter le contenu informationnel des polysèmes, notamment grâce au jeu des couples attributs-valeurs retenus. W. Martin prend en exemple le nom *école*. Son frame contiendra les attributs 'fonction' (référant aux différentes activités qui peuvent avoir lieu dans un tel bâtiment, notamment l'enseignement, l'éducation, etc.), 'utilisateurs' (référant aux gens qui font de telles activités, par exemples les élèves, les professeurs, etc.). 'institution', etc. Toutes ces données, c'est-à-dire les différents attributs couplés chacun à différentes valeurs potentielles, constituent le contenu d'informations du nom *école* et peuvent donner lieu à des saisies différentes de son frame, dépendantes de l'attribut qui a servi de point d'entrée : une école pourra donc être vue comme un bâtiment (*ils ont rasé l'école de mon enfance*), un groupe de personne (*l'école est partie visiter la mairie*), une institution (*l'école républicaine*), etc.

Les valeurs des attributs jouent également un rôle dans la représentation du contenu sémantico-conceptuel des polysèmes en permettant la représentation des différents sens dans un même frame. « *The fact that frames, as matrixes of slots and fillers, are two-level structures provides them with a dynamic meaning potential rather than turning them into a static meaning description*<sup>1</sup> » (W. Martin, 1997 : 71). Ainsi, si les attributs ont un rôle dynamique en ce qu'ils offrent différentes perspectives sur les connaissances véhiculées dans un frame, ils peuvent également fournir une représentation sémantique sous-spécifiée (W. Martin (1988 : 15) parle alors de « *représentation sémantique minimale* ») qui n'acquerra sa valeur sémantique qu'en vertu des valeurs couplées aux attributs. Il n'est alors plus question d'attributs dans un même frame dont certains seront plus « activés » que d'autres mais de

---

<sup>1</sup> W. Martin renvoie ici le lecteur aux travaux de A. Moerdijk (1990) qui, en se référant à G.A. Miller (1978) emploie l'expression « *potentiel sémantique* », ainsi qu'à C. Schwarze & M.T. Schepping (1995) qui utilisent les termes « *sémantisme à deux niveaux* » avec une interprétation différente.



mêmes attributs dont les valeurs peuvent être différentes. Par exemple, le contenu informationnel du verbe *destroy* (W. Martin, 1991), lorsqu'il est pris comme instanciation du concept 'changement d'état', peut être décrit dans le frame suivant :

(destroy	
(is-a	(change of state action))
(result of action	(object ceases to exist or cannot be repaired any more))
(manner in which action is performed	(violently))
(instrument with which action is performed	(artefacts implying 'destructive' power))
(affected object of action	...))
etc.	)

Bien que la valeur attendue de l'attribut 'affected object' est, intuitivement, un objet concret (détruire un vase, un immeuble, etc.), ce n'est pas nécessairement le cas. En fait, dans le frame associé à *destroy*, l'attribut 'affected object' peut être associé à différentes sortes de valeurs : objet concret (*Several apartment buildings were destroyed by the bomb*), être animé (*The farmers had to destroy entire herds of cattle*), être humain en tant qu'entité psychique (*The loss of his wife finally destroyed him*), et enfin élément abstrait (*to destroy a life-long friendship*). Selon la valeur attribuée à cet attribut, le verbe polysémique *destroy* pourra donc présenter des sens différents, en fonction de la situation d'énonciation et des intentions de communication du locuteur.

Ainsi, dans la théorie des frames, la polysémie des items lexicaux peut être représentée grâce aux attributs mais aussi grâce aux valeurs. Ce n'était pas le cas, comme nous l'avons vu ci-dessus, pour les graphes conceptuels qui doivent être multipliés pour représenter chacun des sens d'un item polysémique.

### 2.3.3. LIMITES

L'une des questions fondamentales, posée notamment par L. Barsalou et qui reste posée encore aujourd'hui, est celle de la nature des attributs et des valeurs intégrés dans la description cognitive d'un concept pour une personne donnée. Pour L. Barsalou, la description associée à un concept serait marquée par l'expérience de la personne concernée et l'élaboration de la description à partir de situations où des exemplaires du concept étaient présents. Une autre hypothèse serait celle de la nature perceptive des concepts constituant la structure de frame d'un concept, cette nature perceptive n'étant pas limitée à des perceptions sensorielles telles que la vue ou l'audition, mais intégrant aussi des perceptions internes telles que des perceptions émotionnelles. Un exemple d'une autre question concernerait le renvoi à des concepts primitifs à partir desquels serait construite, par enchâssements successifs, la structure de frame associée à un concept donné. Pour L. Barsalou, un tel renvoi n'est pas retenu, un concept considéré comme primitif à un moment donné, pour une personne, étant

susceptible de devenir lui-même complexe à partir de nouvelles expériences de cette personne.

**Synthèse intermédiaire.** Nous venons d'évoquer trois différents modes de représentation de la structure informationnelle conceptuelle associée aux unités lexicales : les représentations en traits, en réseaux (graphes) et en frames. S'il ne semble pas que le premier type de modélisation soit réellement apte à remplir cet objectif, les deux autres paraissent en revanche particulièrement bien adaptés même si, comme nous l'avons vu, certains problèmes subsistent. Les points principaux à retenir selon nous sont la capacité des réseaux et des frames à représenter le contenu conceptuel associé aux items du lexique non pas comme une collection de traits sans aucun lien entre eux, mais comme un ensemble structuré et relié d'informations, accessibles à partir des items dont ils représentent la signification. C'est donc la voie que nous choisirons, dans une autre perspective toutefois moins liée à l'IA, celle de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker.

### 3. REPRESENTATION CONCEPTUELLE VS. REPRESENTATION SEMANTIQUE

Il s'agit maintenant de s'interroger sur la nature des informations véhiculées. La question qui se pose est en réalité la suivante : dans quelle mesure peut-on dissocier la représentation linguistique d'un mot de sa représentation conceptuelle ? Autrement dit, doit-on intégrer à partir de l'entrée lexicale d'un mot de la langue toutes les connaissances que le locuteur-auditeur a du monde et plus précisément les connaissances qu'il possède à propos du référent du mot en question ainsi que des connaissances encyclopédiques, en plus des informations strictement linguistiques de nature phonologique, orthographique, syntaxique, sémantique, pragmatique, etc. ? N'est-ce pas alors risquer de confondre le lexique avec ce que l'on appelle l'encyclopédie mentale ?<sup>1</sup> Ce questionnement n'est pas nouveau et perdure encore aujourd'hui. Force est de reconnaître que la distinction entre représentations linguistiques et représentations conceptuelles n'est relativement claire que dans certaines situations particulières. D'après le psycholinguiste P. Marquer (2005), c'est uniquement le cas dans les études réalisées sur les sujets multilingues ou dans les travaux consacrés à certains troubles du langage. En revanche, il est beaucoup plus difficile de dissocier lexique et encyclopédie dans les analyses de situations habituelles d'utilisation du langage chez le sujet « normal » monolingue. D'ailleurs, il suffit de regarder la nature des informations représentées dans les modélisations que nous avons présentées précédemment. Les concepts comme « *idée* », « *pensée* » ou « *construction mentale* » peuvent être décomposés, par exemple *arch*, *brick*, *customer*, *seller*, *objet physique*, etc., et diffèrent des primitives conceptuelles indécomposables qui elles font le lien entre les concepts comme *est-un*, *partie-*

---

<sup>1</sup> C'est à ce titre que le titre du chapitre 1, « *Lexique et dictionnaire. L'inventaire du monde* », de l'ouvrage de J. Rey-Debove (1975) est ambigu et que le lexique y est considéré comme « *le témoin des connaissances, de la mythologie et de l'idéologie d'une civilisation* » (1975 : 189). C'est aussi le cas dans les travaux de Sapir-Whorf selon laquelle le lexique d'une langue reflète les distinctions culturellement importantes dans la société où elle est employée (voir B. Whorf, 1969 ; E. Rosch, 1974 ; E. Hunt & F. Agnoli, 1991).

*de*, etc., les informations du type agent, patient, etc., mais aussi des concepts dénotant des entités, des états, des événements, des objets, etc., des concepts intrinsèques aux unités auxquelles ils sont associés et des concepts qui leur sont extrinsèques, etc.

Au vu de tous ces éléments, nous proposons de considérer que la structure représentant la signification d'une unité linguistique accessible à partir de l'entrée correspondante contient des informations de nature aussi bien linguistique qu'extralinguistique et/ou encyclopédique dans son potentiel informationnel. Il s'agit d'informations conceptuelles en ce qu'elles sont des éléments fondamentaux permettant de représenter des connaissances issues de nos expériences. Aussi, nous évitons de séparer en deux modules distincts les connaissances propres au sens, à la morphologie, à la phonétique, à l'orthographe, etc. d'une unité et les connaissances générales sur le monde qu'appelle cette unité. Nous employons le terme « information » pour désigner des connaissances linguistiques aussi bien que culturelles, sociales (acquises à partir de notre expérience de l'interaction avec autrui) ou encore physiques (acquises à partir de notre expérience de l'interaction avec le monde – réel ou imaginaire). Ces informations sont organisées et reliées entre elles, formant ainsi une structure, laquelle présente des régularités pouvant être modélisées et qui est enregistrée dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs. Nous postulons que toutes les informations du potentiel sémantico-conceptuel d'une unité linguistique sont en outre directement accessibles à partir de l'entrée correspondante mais aussi indirectement accessibles par le biais du processus d'héritage d'informations.

Pour satisfaire à l'objectif de modélisation de la structure informationnelle d'unités polysémiques, nous avons choisi de nous concentrer essentiellement sur les informations conceptuelles sémantico-encyclopédiques véhiculées par ces unités pour représenter leur contenu informationnel. Notons toutefois que nous serons tout de même vraisemblablement amené à aborder les autres types d'informations (phonologiques, orthographiques, grammaticales, etc.).

Soulignons pour finir qu'il est également couramment admis que le lexique mental ne comprend pas toute l'information associée aux mots. « *La signification d'un mot n'est pas toute entière contenue dans le lexique. Celle-ci serait attribuée au mot, en fonction du contexte. Autrement dit, des éléments provenant du lexique devraient être combinés avec des éléments extérieurs au lexique* » (J. Pynte, 1983 : 167). Nous reviendrons sur ce point bien particulier dans la prochaine partie de notre travail consacré à la construction du sens. Mais pour l'instant, continuons à nous intéresser à la problématique qui nous occupe dans ce chapitre, à savoir la question des représentations sémantico-conceptuelles associées aux unités lexicales polysémiques dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs d'une langue.

#### **4. REPRÉSENTATION DE LA SIGNIFICATION DES POLYSEMES : LES HYPOTHESES DE LA PSYCHOLINGUISTIQUE**

Nous avons postulé que tout item lexical était associé dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs à une structure informationnelle organisée. La question qui se pose

maintenant concerne le nombre de structures d'informations portées dans leur contenu sémantico-conceptuel en cas d'items à sens multiples : une seule couvrant ses différents sens ? Autant que de sens ? Nous touchons là à la notion d'ambiguïté lexicale en psycholinguistique. Soulignons avant tout chose que les travaux menés dans cette discipline portent essentiellement sur l'homonymie, et que la distinction entre polysèmes et homographes/homophones/homonymes est loin d'être systématique (voir par exemple R. Schreuder & F. d'Arcais, 1989). P. Marquer (2005 : 117) a d'ailleurs relevé que « *les recherches [en psycholinguistique] qui utilisent explicitement, non sans difficultés, des mots polysémiques ne mettent généralement en évidence que des différences mineures entre polysèmes et homonymes* ». Il va jusqu'à affirmer que « *les psycholinguistes gagneraient probablement à abandonner la dichotomie homonymie/polysémie, la plupart du temps fondée sur les dictionnaires, au profit d'une variable continue : le degré de liaison sémantique entre les différentes acceptions, tel qu'il est évalué par des usagers de la langue (Durkin & Manning, 1989). En procédant de cette manière, il apparaît qu'homonymes et polysèmes se comportent de façon assez peu différente (Klein & Murphy, 2001, 2002)* » (2005 : 117).

Or, à partir du constat selon lequel les homonymes, les homophones et les homographes montrent des sens multiples totalement indépendants les uns des autres à la différence des polysèmes qui possèdent par définition des sens reliés et apparentés, d'autres ont avancé que – au lieu de nier les différences entre homonymes et polysèmes – la distinction entre ces deux types d'items à sens multiples doit donner lieu à différentes représentations mentales (E. Klepousniotou, 2007 : 21). Plusieurs expériences<sup>1</sup> – même s'il en existe peu – ont d'ailleurs montré qu'il existait bien une différence au niveau du traitement psycholinguistique entre homonymes et polysèmes, ce qui semble indiquer que ces deux types d'unités lexicales à sens multiples ne sont pas représentés de la même manière dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs.

La plupart des psycholinguistes s'accorde à reconnaître que les homonymes sont associés dans le lexique mental à autant d'entrées lexicales<sup>2</sup> (formes phonologiques et/ou graphiques) qu'ils présentent de sens. Chacune des entrées est alors reliée à une structure sémantico-conceptuelle qui lui est spécifique<sup>3</sup>, modélisant le sens auquel elle est associée. En partant du

---

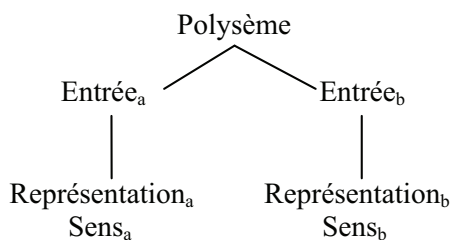
<sup>1</sup> Expériences mettant en lumière directement ou indirectement la distinction entre homonymie et polysémie quant au traitement des sens, preuve indirecte selon les auteurs qu'ils sont enregistrés différemment dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs: T. Azuma & G.C. Van Orden (1997), L. Frazier & K. Reyer (1990), S. Frisson & M.J. Pickering (1999), J. Rodd, G. Gaskell & W. Marslen-Wilson (2002), J.N. Williams (1992). Attention toutefois, D.E. Klein & G. Murphy (2001, 2002) n'ont relevé aucune différence entre l'homonymie et la polysémie au niveau psycholinguistique.

<sup>2</sup> Une entrée lexicale est l'unité linguistique élémentaire qui s'apparente à la notion de mot. A chaque entrée lexicale est associée une « clef d'accès » à un ensemble d'informations décrivant cette entrée. Cette clef sont les entités linguistiques, c'est-à-dire les mots.

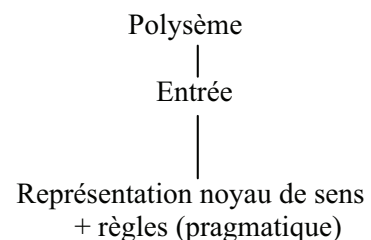
<sup>3</sup> Voir notamment J.E. Jastrzembski (1981), S. Joordens & D. Besner (1994), E. Klepousniotou (2002), H. Rubenstein *et al.* (1971), K.I. Forster & E.S. Bednall (1976), M.L. Millis & S.B. Button (1989), G. Murphy (2007). Toutefois, d'autres ont envisagé que les homonymes sont reliés dans le lexique mental à une et une seule représentation phonologique/graphique elle-même associée à plusieurs représentations sémantiques et syntaxiques. Voir à ce titre M.S. Seidenberg *et al.* (1982).

principe que les unités lexicales homonymiques ont une forme graphique et phonologique identique par accident, tout se passe comme si elles étaient en fait des mots distincts. En revanche, c'est beaucoup moins simple pour les unités lexicales polysémiques dont les sens sont, rappelons-le, distincts mais apparentés. Un polysème serait bien relié à une seule et unique entrée, mais à combien de structures sémantico-conceptuelles celle-ci serait-elle associée ? Plusieurs solutions ont été envisagées.

En fait, quatre *scenarii* sont généralement évoqués pour représenter le contenu informationnel des polysèmes (cf. W. Croft, 1998). Certains linguistes postulent des représentations distinctes et non reliées pour chacun des sens d'un mot (perspective homonymique), chaque sens constituant une entrée indépendante (Hyp. 1). A l'opposé, d'autres supposent que les divers sens des polysèmes ne nécessitent pas d'entrées séparées et que la représentation d'un noyau de sens suffirait à circonscrire le sémantisme des unités polysémiques, les sens en emploi étant générés ultérieurement à partir de ce sens de base en fonction du contexte d'emploi (Hyp. 2)<sup>1</sup>. A l'intersection de ces deux types d'approches, soit il a été envisagé d'associer une représentation mentale à chaque sens du polysème mais en les reliant structurellement entre elles au sein d'une représentation superordonnée (Hyp. 3); soit il a été proposé de ne représenter que le sens considéré comme premier couplé à un ensemble de règles d'extension ou de restrictions contextuelles capables de dériver les autres sens polysémiques à partir de ce sens premier (Hyp. 4, variante de l'Hyp. 1).

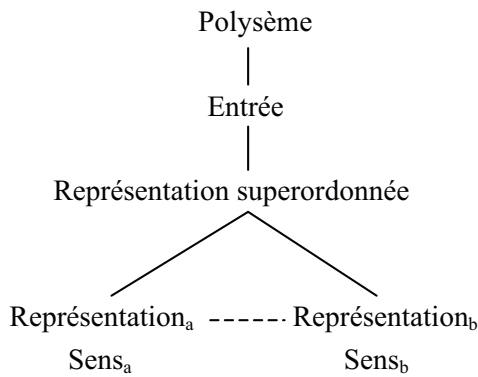
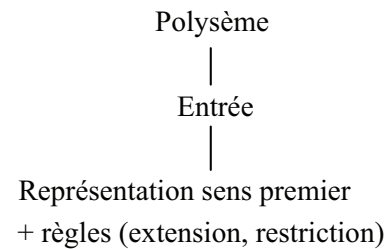


**Hyp. 1**



**Hyp. 2**

<sup>1</sup> Il s'agit alors d'une manière de nier la polysémie : « les vocables donnés comme polysémiques se voient en quelque sorte monosémisés par la mise en avant d'un invariant supérieur, de quelque nature qu'il soit, qui unifie les différentes interprétations. L'idée [...] est que ce sens subsumant, explicatif de la diversité interprétative, ne correspond pas aux interprétations observables en discours et que l'on y accède qu'en reléguant les sens immédiats (surtout les valeurs dénominatives et référentielles) à un étage inférieur, qui n'est plus celui de la langue. [...] La polysémie n'exist[e] alors plus du tout » (G. Kleiber, 2008).

**Hyp. 3****Hyp. 4****Représentation des polysèmes – Hypothèses en psycholinguistique**

Attardons nous un instant sur les hypothèses 1 et 4, et dans une certaine mesure sur l'hypothèse 3 qui est selon nous une variante de cette dernière.

L'approche homonymique (Hyp. 1) très fréquente dans les approches relevant du paradigme objectiviste<sup>1</sup> et que l'on peut trouver parfois sous le nom de *lexique à énumération de sens*<sup>2</sup>, a fait l'objet de nombreuses critiques, par exemple de la part de J. Pustejovsky (1995). Pourquoi ? Parce que justement ce modèle ne permet pas de distinguer homonymes et polysèmes et suppose que ces deux types d'unités lexicales sont représentés de la même façon, à savoir comme un répertoire de sens distincts selon les principes de l'approche componentielle (traits, marqueurs, etc.)<sup>3</sup>. De ce point de vue, serait enregistrée dans le lexique mental une « liste » exhaustive des sens attestés en langue qu'est susceptible d'exprimer le polysème en emploi (voir H.H. Clark & R.J. Gerrig, 1983). De fait, ce modèle est réputé être peu économique dans la mesure où « *the meaning of any word form is in some sense different in every distinct context in which it occurs* » (D.A. Cruse, 1986 : 51), d'où la difficulté à répertorier chaque nuance de sens. Nous avons en outre déjà évoqué la difficulté à lister l'ensemble des sens d'un mot, constat que fait d'ailleurs G. Murphy (2007 : 57) : « *Caramazza & Grober (1976) analyzed the words line and run and found 26 and 40 senses for the two of them, respectively. But it seems certain that if others did a study of the same words that they would come up with different numbers of senses (see Tyler & Evans, 2001). [...] There are no accepted methodology and data base that can be consulted to give a firm answer of what different uses of words there are and which uses count as different senses* ». Pour finir, il ne peut pas rendre compte du fait que les mots sont utilisés de manière créative en ce qu'ils peuvent prendre de nouveaux sens dans des contextes nouveaux tout en restant compréhensibles, puisque seuls les sens attestés sont enregistrés dans le lexique mental.

Pour palier les difficultés rencontrées par les lexiques à énumération de sens, on a proposé des modèles de lexiques (surtout en TAL) comme ceux relevant du paradigme

<sup>1</sup> Voir les chapitres 1 et 2 de la partie 1.

<sup>2</sup> Ou SEL pour *Sense Enumeration Lexicon*.

<sup>3</sup> Voir chapitre 2 et 3 de la partie 1.



constructiviste, dans lesquels les sens multiples des mots ne sont pas listés mais générés à partir d'un noyau de sens<sup>1</sup> (Hyp. 2) (A. Copestake & T. Briscoe, 1995 ; J. Pustejovsky, 1995). Ces modèles ont notamment été développés à partir des travaux sur les extensions de sens de G. Nunberg (1979), J. Asprejan (1974) et D.A. Cruse (1986). Dans cette perspective, le lexique n'est plus une liste statique de sens lexicaux enregistrés, mais plutôt un générateur actif de nouveaux sens. Chaque item aurait un noyau sémantique associé à une structure interne complexe ainsi qu'à un ensemble de règles permettant de générer un grand nombre de sens en emploi (voir J. Pustejovsky, 1995). Par exemple, E. Klepousniotou (2007 : 40) affirme que « [...] *For polysemous words, only a basic/core sense, which has general specifications about the meaning of the word, may be assumed to be stored in the lexicon. Polysemous words thus have a single, semantically rich representation in the mental lexicon. The extended senses, which are closely related to the basic sense, are generated (presumably on-line) from the basic/core sense that is stored in the mental lexicon (presumably by means of lexical rules)* ». C'est aussi ce que pense C. Rulh (1989) et de par son « *principe de la parcimonie* » (*parsimony principle*). Selon lui, il n'existe qu'une seule signification, abstraite, commune à tous les emplois d'un polysème. Ainsi, si l'on prend l'exemple du nom *poulet*, il semble avoir au moins deux sens distincts, l'un référant à l'animal et l'autre à la viande de cet animal. Cependant, ces deux sens ne seraient pas enregistrés dans le lexique mental. Il n'y aurait qu'un seul concept abstrait, correspondant à ce qu'on pourrait appeler « l'essence du poulet » (*chicken-essence*) associé à l'entrée « poulet ». Ce type d'approche a lui aussi suscité de nombreuses critiques<sup>2</sup>, notamment en ce qui concerne la difficulté à spécifier cette signification abstraite, C. Rulh lui-même n'arrive pas à fournir de paraphrase ou d'explication des significations des mots qu'il analyse (*chicken, bear, hit, glass...*). De plus les significations sont si abstraites que l'on ne voit pas très bien comment ils peuvent se spécifier jusqu'à pouvoir finalement donner lieu au sens attendu en contexte. De plus, il est bien connu que bon nombre des sens d'un mot ne peut pas être prédit d'une signification générale (A. Lehrer, 1970 ; S.A. Rice, 1992).

Ainsi, deux hypothèses s'opposent en ce qui concerne le nombre de structures d'informations que comporterait le potentiel informationnel d'un item polysémique. Et, nous allons maintenant voir que même les expériences psycholinguistiques ne permettent pas de trancher pour l'une plus que pour l'autre possibilité, à savoir plusieurs représentations séparées associées à chacun de sens du polysème (Hyp. 1) ou une seule représentation correspondant à un sens de base ou noyau de sens (Hyp. 2 et 4).

#### 4.1. DES REPRESENTATIONS SEPARÉES

---

<sup>1</sup> Parfois il ne s'agit pas d'un noyau de sens mais du sens considéré comme premier (Hyp. 4) mais le principe reste le même : une représentation unique + des règles associées à l'entrée d'un polysème.

<sup>2</sup> Voir une synthèse dans G. Murphy (2007 : 54-55).



Voyons tout d'abord l'expérience de D.E. Klein & G. Murphy (2001)<sup>1</sup> dont les résultats appuient l'idée que les sens d'une unité polysémique sont associés à des représentations séparées dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs d'une langue.

Leur expérience se divise en deux phases. Au cours de la première dite phase d'apprentissage, les sujets doivent lire une série d'expressions comportant des polysèmes dont l'interprétation est orientée vers un sens précis (par exemple *daily paper*) et sont avertis qu'ils seront soumis ultérieurement à un test de mémorisation portant sur ces expressions. Au cours de la seconde phrase dite de test, les sujets lisent une seconde série d'expressions comportant chacune un mot écrit en lettres majuscules. Ils doivent alors décider s'ils l'ont déjà lu dans la première série d'expressions. Par exemple, s'ils ont lu au cours de la première phase *tennis shirt*, ils doivent répondre « non » lorsqu'ils lisent *tennis BALL* au cours de la seconde phase. En revanche, ils doivent répondre « oui » lorsqu'ils ont lu *daily paper* dans la première phase quel que soit le cas de figure dans la seconde série d'expressions (c'est-à-dire s'ils lisent soit la même expression que celle utilisée dans la phase d'apprentissage (*daily PAPER*), soit une expression différente dans laquelle *paper* a le même sens (*liberal PAPER*), ou un sens différent (*wrapping PAPER*)). Les résultats sont les suivants :

Cas de figure	Pourcentage de bonnes réponses
Même expression dans la série 1 et la série 2 Ex : <i>daily paper</i> – <i>daily PAPER</i>	79 %
Expressions différentes dans la série 1 et la série 2 mais même sens dans les deux expressions Ex : <i>daily paper</i> – <i>liberal PAPER</i>	64 %
Expressions différentes dans la série 1 et la série 2 et sens différents dans les deux expressions Ex : <i>daily paper</i> – <i>wrapping PAPER</i>	56 %

Au vu de ces résultats, D.E. Klein & G. Murphy estiment que si les sujets sont plus performants dans la reconnaissance des items polysémiques présentés dans la série 2 avec le même sens que dans la série 1 (*daily PAPER* et *liberal PAPER*), c'est parce que les différents sens d'un polysème renvoient à des représentations distinctes - du moins au niveau fonctionnel. Car si ce n'était pas le cas, le rappel du polysème ne serait pas affecté par le changement de sens.

Les deux psycholinguistes ont abouti à la même conclusion au cours d'une autre expérience impliquant cette fois-ci non pas une tâche de mémorisation, mais une tâche de jugement de sens (le sujet est plus rapide et plus précis à déterminer, après avoir lu l'expression *daily paper*, si l'expression *liberal paper* a du sens, que pour décider si l'expression *wrapping paper* a du sens). Remarquons que d'autres linguistes, par exemple J.V. Brainbridge, S. Lewandowsky & K. Kirnsher (1993), en examinant une question similaire au travers d'une tâche de décision lexicale, ont également observé un effet de

<sup>1</sup> Leur expérience est inspirée de celle de L.L. Light & L. Carter-Sobell (1970) portant principalement sur des homonymes. Voir également C.A. Perfetti & D. Goodman (1970), M.E.J. Masson & L. Freedman (1990).

consistance, ce qui les a amenés à conclure que les différents sens d'un mot polysémique sont représentés séparément.

#### 4.2. UNE REPRESENTATION UNIQUE

A l'opposé, d'autres expériences tendent à montrer qu'un item polysémique est associé dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs à une seule et unique représentation, celle d'une signification de base ou noyau de sens à partir duquel seraient dérivés tous les sens qu'est susceptible de présenter le polysème en question.

Par exemple, L. Frazier & K. Rayner (1990) ont soumis à des sujets des expressions comportant des homonymes et des polysèmes pour comparer les temps de fixation oculaire sur ces deux types d'unités. Ils se sont rendu compte que la durée du temps de fixation sur un homonyme était beaucoup plus longue que celle sur un polysème quand le contexte désambiguïsant se situait après l'unité en question. Ils ont supposé que cette différence était due au fait que le noyau de sens commun aux différents usages d'un polysème est utilisé pour interpréter l'expression jusqu'à ce que le contexte désambiguïsant permette une spécification plus fine de l'interprétation. Autrement dit, le sujet assignerait dans un premier temps une seule interprétation minimalement spécifiée au mot ambigu. Puis dans un second temps, il spécifierait plus finement le sens quand il prendrait connaissance du contexte désambiguïsant. Si le mot ambigu est un homonyme, au cas où le contexte désambiguïsant signalerait une incongruité, cette spécification exigerait une ré-analyse assez coûteuse en termes de traitement d'où un temps de fixation oculaire plus important. Ce ne serait pas le cas si le mot ambigu est un polysème, le traitement serait moins coûteux d'où un temps de fixation oculaire plus court. Ce sont également les conclusions auxquelles ont abouti M.J. Pickering & S. Frisson (2001) à partir du même genre d'expérience. Eux aussi ont noté que le temps de fixation du regard sur les mots d'un texte en cours de lecture s'allonge sur les homonymes lorsque le contexte désambiguïsant est situé après l'unité. Selon eux, cela est dû au fait que les différents sens homonymiques seraient tous disponibles simultanément et se retrouveraient en compétition avant le travail de désambiguïsation. Comme ils n'ont pas observé un tel phénomène pour les polysèmes, cela démontrerait d'après eux l'absence de compétition entre les différents sens de l'unité et donc renforcerait l'idée d'une signification unique sous-spécifiée pour les polysèmes<sup>1</sup>.

E. Klepousniotou (2002) a aussi voulu montrer que les sens multiples des unités ambiguës sont représentés différemment dans le lexique mental selon qu'il s'agit d'homonymes, polysèmes métaphoriques ou de polysèmes métonymiques. Elle est arrivée à la conclusion que les locuteurs-auditeurs ont accès plus rapidement aux mots polysémiques qu'aux homonymes et donc qu'il y aurait une dichotomie dans la nature des représentations mentales qui dépend du type d'ambiguïté. Les homonymes présenteraient plusieurs représentations séparées dans le lexique mental, une pour chaque sens. Les locuteurs-auditeurs les comprendraient en sélectionnant le sens approprié dans une liste

---

<sup>1</sup> Nous renvoyons pour plus d'informations le lecteur à S. Frisson & M.J. Pickering (1999).

(vraisemblablement exhaustive) des sens potentiels. Et c'est parce que les multiples sens homonymiques sont en compétition que le processus du traitement par les locuteurs-auditeurs est ralenti. Les polysèmes ne présenteraient à l'inverse qu'une seule représentation équivalant à un noyau de sens, très riche sémantiquement, donnant la valeur sémantique générale du polysème. Comme un seul sens est enregistré, il n'y a pas compétition entre les différents sens et donc les locuteurs-auditeurs y ont accès plus rapidement. Les sens étendus sont alors générés à partir de ce dernier (possiblement au moyen de règles lexicales).

Ainsi, les expériences menées en psycholinguistique ne permettent pas de trancher entre les deux hypothèses pour la représentation sémantique des polysèmes. Afin de sortir de l'impasse, G. Murphy a proposé de considérer la chose suivante :

« It should be noted that it is possible, and indeed very likely, that each of these options occurs somewhere in the lexicon. Perhaps some words that appear polysemous are in fact just vague and have a single, coherent semantic representation; other may have distinct senses; and some senses may be computed by rules whereas others are listed. [...]. It should lead us to recognize that different meanings may lead to different forms of representation, and attempt to discover the factors that can determine when a word's senses are represented in each ways » (G. Murphy, 2007 : 51).

Quant à nous, nous nous rangerons derrière l'avis de D.A. Cruse (1986), R.W. Langacker (1987) et D. Tuggy (1993) qui ont suggéré qu'un nombre raisonnable de sens distincts pour chaque polysème devrait être représentés dans le lexique, ainsi qu'une représentation superordonnée qui permet de les relier entre eux (Hyp. 3), plutôt que seulement un noyau de sens ou au contraire exhaustivement tous les sens possibles. Certaines analyses suggèrent d'ailleurs que la multiplicité des usages d'une unité polysémique donnée peut se réduire à un nombre raisonnable de sens (cf. J.M. Kishner & R.W. Gibbs, 1996). Par exemple S.A. Rice propose pour les prépositions polysémiques : « *a more constrained polysemic [as opposed to monosemic] account in which each preposition is attributed with a small set of canonical meanings which over time can engender additional meanings that may be either highly schematic or specific in character* » (1992 : 93). C'est aussi ce que proposent par exemple A. Tyler & V. Evans (2001) ou C. Felbaum (2000 : 53) : « *Dictionaries that aim to be parsimonious, or mirror the mental lexicon, would include only non-predictable readings of polysemous words, along with the rules underlying regular polysemy* ». Et G. Murphy de rajouter (2007 : 60) : « *Too many senses are unpredictable or based on historical relations that are no longer transparent, and so such senses must be explicitly listed. But predictable senses do not need to be listed, and so analysis of polysemous words involves identifying what uses there are, figuring out if they are predictable based on the other senses or world knowledge, and the arriving at a lexical representation that includes only the remaining senses* ». Il s'agira donc pour nous, dans la suite de notre travail, de déterminer quels sens doivent être représentés, et lesquels ne le doivent pas et pourquoi.

**CONCLUSION. POLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION**

En guise de conclusion, nous allons récapituler les hypothèses sur lesquelles reposeront nos futures analyses.

Nous postulons que toute unité lexicale est associée dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs d'une langue à une structure conceptuelle d'informations (son potentiel informationnel), laquelle est nécessairement mise en œuvre dans toute activité langagière, de production et de réception. Les informations constitutives de la représentation conceptuelle des expressions de la langue sont selon nous de natures diverses et variées. Certaines sont de nature linguistique (orthographique, phonologique, morphologique, sémantique, syntaxique, etc.). D'autres sont de nature encyclopédique. Elles relèvent toutes du système global des connaissances des locuteurs-auditeurs, et sont issues des conceptualisations de tout ce qu'ils sont capables d'expérimenter. Le langage doit être appréhendé comme une faculté cognitive à part entière, de la même manière que sont appréhendées les autres.

De plus, nous faisons l'hypothèse que les structures informationnelles reliées aux expressions de la langue sont organisées selon des régularités pouvant faire l'objet d'une modélisation. Nous nous inspirerons des représentations de type réseaux/frames pour représenter le contenu informationnel des items du lexique, lesquels mettent en jeu des informations reliées entre elles par l'intermédiaire de liens conceptuels. C'est de par l'existence de ces liens qu'est alors possible l'héritage d'informations. Ainsi, les expressions de la langue sont associées directement et indirectement à de nombreuses informations.

Dans nos futures analyses, nous nous concentrerons essentiellement sur les informations sémantico-conceptuelles constituant le potentiel informationnel des items polysémiques et leur structuration. Quant à la question du nombre de représentations sémantico-conceptuelles nécessaires pour représenter le contenu informationnel des polysèmes, nous nous rallierons à l'hypothèse selon laquelle seuls les sens non prédictibles doivent être représentés, ainsi qu'une représentation sémantique superordonnée qui permette de les relier. Les représentations que nous proposerons devront être considérées comme des sous-structures, des aspects de la structure informationnelle globale (la signification) associée à l'item analysé.

## CHAPITRE 2

### CADRE THEORIQUE :

#### LA GRAMMAIRE COGNITIVE DE R.W. LANGACKER

Pour nos futures analyses, nous avons choisi le cadre théorique qu'a dessiné la Grammaire Cognitive<sup>1</sup> de R.W. Langacker (1987, 1991, 2008). Depuis sa création, la Grammaire Cognitive participe à l'essor du courant dit cognitiviste en linguistique. En effet, si celui-ci a vu le jour dans les années 1970 aux Etats Unis en réaction aux approches classico-formelles de la langue, il a cependant fallu attendre la seconde moitié des années 1980 pour que la discipline prenne véritablement son envol, notamment grâce à l'ouvrage de R.W. Langacker (1987). Près de trente ans plus tard, de nombreux travaux s'en réclament désormais notamment en sémantique, syntaxe et sémantique, mais aussi dans d'autres champs disciplinaires comme la phonologie, l'acquisition du langage et la linguistique historique.

L'objectif principal du présent chapitre consiste à présenter dans les grandes lignes comment la Grammaire Cognitive conçoit et analyse la signification des unités et expressions de la langue. Puis il s'agira de s'interroger sur la modélisation du sémantisme des items linguistiques, et plus particulièrement des polysèmes, en nous basant bien entendu sur les postulats que nous avons formulés au précédent chapitre.

### 1. LA GRAMMAIRE COGNITIVE : LES UNITES SYMBOLIQUES CONVENTIONNELLES

L'objectif de la Grammaire Cognitive est de fournir une explication globale et fondamentalement conceptuelle des unités et expressions de la langue afin d'établir une véritable grammaire du langage.

L'un des points essentiels à prendre en considération est que les significations sont ici appréhendées comme des phénomènes cognitifs. Dans cette perspective, signification est synonyme de conceptualisation. « [...] *Words (and other linguistic units) are treated as 'prompts' for the construction of meaning. Accordingly, meaning is constructed at the conceptual level. Meaning-construction is equated with conceptualisation, a process whereby linguistic units serve as prompts for an array of conceptual operations and the recruitment of background knowledge. On this view, meaning is a process rather than a discrete 'thing' that can be packaged' by language* » (V. Evans, 2007 : 131). De fait, « *la signification lexicale n'est pas considérée comme un phénomène autonome, mais elle est inextricablement liée aux expériences individuelles, culturelles et historiques du locuteur* » (D. Geeraerts, 1993 : 120).

---

<sup>1</sup> Nous maintenons l'expression « *Grammaire Cognitive* » proposée par son fondateur, bien que certains dont M. Chambreuil (1998 : chap. VII) préfèrent la dénomination « *sémantique cognitive* » qui traduit mieux selon eux la véritable nature de cette théorie. Précisons qu'initialement R.W. Langacker souhaitait appeler sa théorie « *SPACE GRAMMAR* ». D. Geeraerts fait quant à lui référence à la Grammaire Cognitive langackérienne en écrivant « *Sémantique Cognitive* » avec deux majuscules. Il précise alors que « *Sémantique Cognitive* » avec majuscules renvoie à la linguistique cognitive inaugurée par R.W. Langacker, G. Lakoff, Talmy alors que la même expression écrite en minuscule renvoie à un champ interdisciplinaire privilégiant la formalisation.

L'idée est que les individus en tant qu'êtres doués de cognition ont recours au langage pour exprimer leurs expériences diverses et variées, telles qu'ils les ont conceptualisées. Et, pour symboliser phonétiquement une conceptualisation-signification particulière – c'est-à-dire associer du son à du sens – la Grammaire Cognitive fait l'hypothèse de l'existence de trois types de structures conceptuelles (phonétique, sémantique et symbolique) en interaction qui seraient enregistrées dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs.

### 1.1. TROIS STRUCTURES CONCEPTUELLES EN INTERACTION

Dans le cadre théorique établi par R.W. Langacker, les faits de langue sont manipulés en termes de structures et corollairement d'espace. Comme nous l'évoquions, la Grammaire Cognitive postule l'existence de trois structures de base : phonologique, sémantique et symbolique.

#### 1.1.1. STRUCTURES PHONOLOGIQUE ET SÉMANTIQUE

« *I will assume that one can postulate semantic space and phonological space as two broad aspects of human cognitive organization* » (R.W. Langacker, 1987 : 76).

D'une part, l'espace sémantique est défini comme « *the multifaceted field of conceptual potential within which thought and conceptualization unfold* » (*Ibid.*). C'est sur cet espace de notre cognition que sont représentées les structures (ou pôles) sémantiques des unités de la langue, en d'autres termes l'aspect sémantique de la signification des unités linguistiques. Selon notre postulat, il relèverait ainsi du lexique mental des locuteurs-auditeurs. « *Semantic structure [is] the form that conceptual structure takes for purposes of being encoded and externalized via language. Semantic structure encompasses the semantic units conventionally associated with linguistic forms* » (V. Evans, 2007 : 195). Souvent, les cognitivistes œuvrant dans le cadre de la Grammaire langackerienne utilisent des icônes et/ou des diagrammes pour représenter les structures sémantiques associées aux expressions linguistiques. « *Les diagrammes présentent visuellement une combinatoire de traits sémantiques descriptifs [...] alors que les icônes qui y sont incluses (comme le canonique petit chat) valent pour des concepts non analysés* » (R.W. Langacker, 1986 : 33). Plus qu'un rôle explicatif, les icônes et diagrammes en Grammaire Cognitive ont un rôle heuristique. « *In my view, they provide a level of precision and explicitness sufficient for most purposes, together with a kind of usability that facilitates discovery* » (R.W. Langacker, 2008 : 10). Ces figures n'ont pas pour but de jouer les médiateurs entre un monde sensible d'une part et un monde intelligible d'autre part, mais représentent directement un événement cognitif parmi d'autres et doivent être uniquement considérées pour cette fonction.

En plus d'être associées à des structures sémantiques, les significations des items de la langue sont aussi reliées à des structures phonétiques. Ainsi d'après R.W. Langacker (*Ibid.*), « *phonological space [is] our range of phonic potential, i.e. our capacity to deal with sounds, and with speech sound as a special case* ». C'est sur cet espace que sont représentées les structures (ou pôles) phonologiques associées aux items lexicaux. Notons qu'outre des



représentations des sons, l'espace phonologique comporte également des représentations orthographiques.

### 1.1.2. STRUCTURE SYMBOLIQUE

Structures phonologiques et structures sémantiques sont deux des structures considérées comme basiques en Grammaire Cognitive. Il en existe un troisième type : les structures dites symboliques. Un symbole, en Grammaire Cognitive, est une paire [structure sémantique/structure phonologique], de sorte que l'une est capable d'évoquer l'autre. « *Symbolic structures are obviously not distinct from the others, but rather combine the two. A symbolic structure is bipolar, consisting of a semantic pole, a phonological pole, and the association between them* » (R.W. Langacker, 1987 : 76). Et comme il existe un espace sémantique et un espace phonologique, il existe un espace symbolique. Toutefois, les deux premiers ne sont pas consubstantiels, c'est leur coordination qui forme un espace symbolique qui est donc bipolaire<sup>1</sup>. Il peut être assimilé à ce que nous avons appelé, dans le chapitre précédent, le lexique mental.

Une unité symbolique correspond ainsi à une unité linguistique en ce qu'elle est associée à la fois à un pôle phonologique et un pôle sémantique<sup>2</sup> lui permettant ainsi d'exprimer les conceptualisations-significations par des formes linguistiques. Les unités linguistiques sont en fait ce que l'on appelle usuellement des morphèmes et des mots.

Les unités symboliques linguistiques sont l'objet d'étude essentiel de la Grammaire Cognitive. Plus précisément, la Grammaire Cognitive s'intéresse aux unités linguistiques conventionnelles sachant que « *conventionality implies that something is shared – and further that is recognized as being shared – by substantial number of individuals* » (1987 : 62). « *The simplest kind of symbolic unit is a morpheme, in which a semantic and a phonological structure participate as an inanalyzable whole in a symbolic relationship. Basic symbolic units combine to form progressively larger symbolic structures, which are themselves mastered as units; the grammar thus contains a large inventory of conventional expressions* » (R.W. Langacker, 1987 : 58). L'idée est que les locuteurs-auditeurs vont puiser dans l'inventaire des unités symboliques linguistiques conventionnelles représentées dans leur lexique mental lors de toute activité langagière de production et/ou de réception. Soulignons que les unités symboliques linguistiques (morphèmes, lexèmes, etc.) sont représentées formellement de la manière suivante : [[POLE SEMANTIQUE]/[pôle phonologique]]. Si l'on considère par exemple le nom *table*, qui est donc au sens de la Grammaire Cognitive une unité linguistique conventionnelle issue de la coordination d'une structure sémantique notée [TABLE] et d'une structure phonologique [table]; on obtient l'unité symbolique [[TABLE]/[table]].

<sup>1</sup> R.W. Langacker définit aussi l'espace phonologique comme un composant de l'espace sémantique. « *If sounds are conceptual entities, our previous characterization of symbolic space was oversimplified in treating semantic and phonological spaces as disjoint fields of cognitive potential ; phonological space should instead be regarded as a subregion of semantic space* » (R.W. Langacker, 1987 : 79).

<sup>2</sup> Les unités linguistiques (les couples forme-signification) sont appelées par R.W. Langacker des « *assemblages symboliques* » (*symbolic assemblies*).

A partir de l'équivalence posée en Grammaire Cognitive entre signification et conceptualisation, on peut affirmer que le modèle proposé par R.W. Langacker est fondamentalement sémantico-conceptuel. Ainsi, les unités (morphèmes, mots) et expressions de la langue sont appréhendées comme des structures symboliques conventionnelles, résultant de l'association d'une structure phonologique (une représentation de type phonologique mais aussi orthographique dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs) et d'une structure sémantique (une représentation de sa signification). C'est grâce à l'hypothèse de tels assemblages symboliques conventionnels que « *cognitive approaches to grammar are not restricted to investigating aspects of grammatical structure independently of meaning, as it is often the case in formal linguistics. Instead, cognitive approaches to grammar encompass the entire inventory of linguistic units defined as form-meaning pairings. [...] meaning and grammar are seen as mutually interdependent and complementary* » (V. Evans, 2007 : 208).

Nous allons maintenant nous intéresser plus particulièrement – et conformément aux interrogations que nous avons soulevées dans le chapitre précédent – à l'organisation du pôle sémantique d'une unité symbolique linguistique conventionnelle dans une perspective de modélisation.

## 2. GRAMMAIRE COGNITIVE ET SEMANTIQUE LEXICALE

### 2.1. LE POLE SEMANTIQUE : LE PREDICAT

Comme nous l'évoquions, en Grammaire Cognitive, sont distingués trois types d'unités, pôles ou structures : symboliques, phonologiques, et enfin sémantiques lesquelles sont également appelées *prédicats*. De fait, le prédicat correspond à la signification des expressions linguistiques simples. On parle de *prédication* pour le sens des expressions linguistiques complexes, c'est-à-dire issues de la combinaison d'au moins deux morphèmes.

Un prédicat est une structure composée de deux types d'éléments : 1) un contenu conceptuel regroupant toutes les informations présupposées par l'item de la langue auquel il est associé, soit ce que nous avons appelé sa structure conceptuelle d'informations – il s'agit de la *base conceptuelle* du prédicat, et 2) des opérations cognitives dites *opérations de conceptualisation*, qui structurent le contenu de la base conceptuelle.

#### 2.1.1. LA BASE CONCEPTUELLE

Tout prédicat présuppose une base conceptuelle qui le caractérise. Celle-ci se compose d'un réseau de domaines cognitifs<sup>1</sup> représentant le potentiel informationnel ou la « *matrice* » permettant de définir le prédicat en question. En Grammaire Cognitive, un domaine est une structure cohérente de connaissances plus ou moins complexes. Par exemple, un domaine peut se réduire à un simple concept (un concept doit être entendu comme une unité informationnelle fondamentale et centrale en matière de catégorisation et de

---

<sup>1</sup> Ce que R.W. Langacker nomme « *domaines cognitifs* » est équivalent à ce que G. Fauconnier (1984) appelle « *espaces mentaux* ».

conceptualisation, issue d'expériences liées à la perception de ce qui nous entoure), des frames, des images schémas, des modèles cognitifs idéalisés, etc.

Les prédicats peuvent être caractérisés par un ou plusieurs domaines. « *Most concepts require specification in more than in one domain for their characterization. The concept [BANANA] for example, includes in its matrix a specification for shape in the spatial (and/or visual) domain; a color configuration involving the coordination of color space with this domain; a location in the domain of taste/smell sensations; as well as numerous specifications pertaining to abstract domains, e.g. the knowledge that bananas are eaten, that they grow in bunches or trees, that they come from tropical areas, and so on* » (R.W. Langacker, 1987 : 154). Pour résumer, la base conceptuelle d'une unité linguistique renvoie à l'ensemble des connaissances présupposées par l'unité linguistique associée.

Parmi les différents domaines d'une base conceptuelle donnée, R.W. Langacker distingue les domaines basiques des domaines non basiques. Les premiers sont des domaines considérés comme primitifs ou minimaux, c'est-à-dire irréductibles à des notions plus fondamentales et directement issus de nos expériences sensorielles<sup>1</sup> par exemple notre conception du temps et de l'espace, les sensations de couleur, etc.<sup>2</sup>

Les domaines non basiques<sup>3</sup> sont quant à eux complexes, résultant d'une imbrication de domaines. « *Included as nonbasic domains are instances of immediate sensory, emotive and motor/kinesthetic experience (e.g. the sensation of wetness, of being afraid, or of blowing up a balloon), as well as the abstracted products of intellectual operations (e.g. concepts like JUSTICE, VERTEBRATE, and BATTING AVERAGE). Also included are conceptions manifested instantaneously at the level of conscious awareness (e.g. the image of a circle), as well as elaborate scenarios that we can only conceptualize stage by stage through processing time (like the successive steps in a complicated recipe)* » (R.W. Langacker, 2008 : 45).

Si l'on reprend l'exemple du nom *table* en tant que signifiant le meuble servant aux repas, nous pouvons distinguer parmi les notions qui composent sa base conceptuelle des domaines cognitifs basiques comme celui de l'espace ou encore la hauteur, mais aussi et surtout des domaines non basiques dont celui de la forme (celui-ci présuppose de fait celui de l'espace en tant que domaine dans lequel se manifeste la conception de forme particulière d'une table, la résistance, la solidité, etc.), celui relatif à sa fonction c'est-à-dire pour servir les repas (et ces deux notions, service et repas, évoquent à leur tour un grand nombre de domaines cognitifs), etc.

### 2.1.2. INFORMATIONS ENCYCLOPEDIQUES

---

<sup>1</sup> D'autres linguistes cognitivistes, comme G. Lakoff et M. Johnson, estiment que même les domaines abstraits (non primitifs) sont aussi directement issus de nos expériences. Voir G. Lakoff & M. Johnson (1980 : chap. 12 ; 1999), M. Johnson (1987).

<sup>2</sup> On retrouve sous une autre forme ce qu'A. Wierzbicka regroupe sous l'appellation *primitifs sémantiques*. Mais R.W. Langacker se défend bien, contrairement à elle, d'en proposer une liste exhaustive.

<sup>3</sup> Les domaines non basiques correspondent notamment aux Idealized Cognitive Model (ICM) de G. Lakoff (1982, 1987).

La Grammaire Cognitive fait ainsi correspondre la signification d'une unité linguistique au réseau ouvert de domaines cognitifs qui lui est associé. Ceci dit, il reste à s'interroger avant d'aborder son architecture, sur le contenu même d'une signification lexicale.

Prenons un item de la langue (considéré pour l'un de ses sens) référant à une entité donnée : lesquelles de nos connaissances sur cette entité constituent sa valeur sémantique ? Nous touchons là bien sûr à la problématique entre représentation sémantique et représentation conceptuelle<sup>1</sup>. Si l'on reprend l'exemple du nom *banane* ci-dessus, il apparaît clair que les informations retenues pour retranscrire sa base conceptuelle ne sont pas séparées en deux modules, à savoir les informations de nature lexicale ou linguistique d'une part et les informations de nature pragmatique ou encyclopédique d'autre part.

Comme l'affirme R.W. Langacker (1987 : 154) : « *The distinction between semantics and pragmatics (or between linguistic and extralinguistic knowledge) is largely artificial, and the only viable conception of linguistic semantics is one that avoids such false dichotomies and is consequently **encyclopedic** in nature* ». Il justifie sa position par le fait que le langage est nécessairement appris et utilisé en contexte.

« The semantic pole of a usage event is the contextual meaning of an expression, *i.e.* the richly detailed conceptualization that constitutes our full understanding of the expression in context and includes all relevant aspects of the conceived situation. Contextual meaning is clearly encyclopedic in scope and cannot be determined algorithmically as a compositional function of component lexical items. For one thing, it includes particulars of the speech situation that are not linguistically coded. More importantly, the contextual meaning of an expression is often an emergent property: though perfectly evident in context and consistent with the meanings of the lexical items employed, it goes beyond anything computable or predictable from their individual conventional values. [...] From the encyclopedic nature of contextual meaning, that of conventional meaning follows fairly directly. The latter is simply contextual meaning that is schematized to some degree and established as conventional through repeated occurrence. Whatever system of knowledge are invoked for the contextual understanding of an expression must be imputed as well to its conventionalized meaning, provided that there are constant in the series of usage events leading to its conventionalization » (R.W. Langacker, 1987 : 157-158).

Ainsi, la Grammaire Cognitive rejette toute conception modulaire de la signification des unités linguistiques qui séparerait les connaissances linguistiques et extralinguistiques, abstraites et particulières, le sens littéral et les sens figurés, etc. Du point de vue sémantico-conceptuel, V. Evans (2007 : 195) résume ainsi la situation : « *Semantic structure [is] the form that conceptual structure takes for purposes of being encoded and externalised via language. Semantic structure encompasses the semantics units conventionally associated with linguistic forms. [...] Semantic structure reflects conceptual structure. [...] In other words, semantic structures can be equated with conceptual structure (that is concepts). This 'representational' view is directly odds with the 'denotational' view of what cognitive semanticists sometimes refer to as objectivist semantics* ».

---

<sup>1</sup> Voir p. 159.

En conséquence, toute information contenue dans la base conceptuelle d'un prédicat est dans cette perspective de nature encyclopédique, quelle soit schématique ou très spécifique. Pourquoi ? Parce que pour interpréter, organiser, fixer et exprimer toute expérience, propre à un individu et/ou à une culture, on doit mobiliser tous les aspects de nos connaissances linguistiques – et donc sémantiques, mais aussi extralinguistiques – pragmatiques, sociales, culturelles, etc. lesquelles contribuent toutes à la signification des unités linguistiques.

Ainsi, la Grammaire Cognitive, et plus globalement la sémantique cognitive rejette la conception dictionnaire de la signification (cf. modèles classiques) au profit d'une conception encyclopédique, dont les caractéristiques sont les suivantes (cf. V. Evans, 2006 : 215-222) :

- Pas de distinction entre connaissances sémantiques et connaissances pragmatiques : « *knowledge of what words mean and knowledge about how words are used are both types of 'semantic' knowledge* ».
- Les items lexicaux sont des points d'accès à de multiples connaissances encyclopédiques et ne sont pas seulement des « contenants » constitués d'informations données par convention.
- Les informations encyclopédiques auxquelles renvoient les items lexicaux sont susceptibles d'évoluer en fonction de multiples facteurs notamment en fonction des conceptualisations résultant de nos expériences du monde (réel ou imaginaire).

De plus, les informations portées par les réseaux de domaines cognitifs caractérisant la base conceptuelle d'un pôle sémantique ne se situent pas toutes au même niveau. Autrement dit, les connaissances conceptuelles sont structurées entre elles. « *The multitude of specifications that figure in our encyclopedic conception of an entity clearly form a gradation in terms of their centrality* » (R.W. Langacker, 1987 : 159). Ainsi, certaines informations sont centrales et font obligatoirement partie de la base conceptuelle, d'autres plus périphériques sont optionnelles. Informations centrales et périphériques forment néanmoins un continuum de sorte qu'il est impossible de séparer les deux types de connaissances. Ainsi, la conception encyclopédique dans le cadre de la Grammaire Cognitive n'impose pas que toutes les connaissances que nous avons à propos d'une entité doivent être recensées, dénombrées et décrites avant de se livrer à une analyse linguistique ; mais seulement celles pertinentes pour la description sémantique d'une expression linguistique donnée dans un contexte donné.

Qu'est ce qu'une information centrale ? « *The centrality of a particular specification within the encyclopedic characterization of an expression is a matter of its relative entrenchment and likelihood of activation in the context of that expression* » (*Ibid.*). R.W. Langacker (1987 : 159-161) distingue au moins quatre facteurs permettant de déterminer le degré de centralité des expressions contenues dans une base conceptuelle : une information est centrale si elle est conventionnelle, générique, intrinsèque et caractéristique (voir R.W. Langacker, 1987 : 159-161).

Une information est *conventionnelle* si elle est partagée et reconnue comme importante par l'ensemble des membres d'une même communauté de locuteurs-auditeurs. Par exemple, il est vrai que l'information concernant le fait qu'une banane est quelque chose qui se mange est plus caractéristique (et donc *a priori* plus centrale) dans le prédicat associé à ce nom que le fait qu'une banane soit cultivée dans des pays tropicaux. De plus, une information *générique* est plus centrale qu'une information spécifique caractérisant des instances individuelles d'une catégorie. Pourquoi ? Plus une information est générique, plus elle est susceptible d'être connue et partagée par les membres d'une communauté linguistique donnée et donc de figurer dans la caractérisation encyclopédique du prédicat d'une expression linguistique. Les connaissances génériques sur le nom *banane* pourraient ainsi inclure celle stipulant que les bananes jaunes ont meilleur goût que les bananes vertes. Un autre facteur influant sur le degré de centralité d'une information concerne sa *force intrinsèque*. Une propriété est intrinsèque s'il n'est pas fait appel à des entités externes pour la caractériser. Par exemple, la forme est une propriété intrinsèque des objets physiques puisque pour la caractériser, on n'a pas besoin de comparer l'objet physique en question avec d'autres. Par exemple, on sait que l'une des propriétés intrinsèques d'une banane est de présenter une forme courbée. Par contre, la taille d'un objet physique est une propriété extrinsèque. Définir la taille d'un objet physique implique qu'on le compare avec d'autres objets ou par rapport à une échelle de mesure. Parce **ce** que les connaissances intrinsèques tendent à être génériques, elles tendent aussi à être conventionnelles. Enfin, une information *caractéristique* est plus centrale qu'une information moins caractéristique, sachant qu'une information est plus caractéristique qu'une autre si elle permet d'identifier la catégorie des entités désignées par l'expression linguistique en question. Par exemple, la forme est plus caractéristique, et donc plus centrale, que la couleur : on reconnaît davantage une banane à sa forme qu'à sa couleur (la forme d'une banane lui est unique alors que d'autres fruits sont jaunes comme les pommes, les poires, etc.).

En résumé, ces quatre paramètres réunis permettent de déterminer quel est le domaine le plus central d'un prédicat, soit le domaine primordial (*primary domain*), c'est-à-dire celui qui contiendra les informations le plus conventionnelles, génériques, intrinsèques et caractéristiques. Le concept primordial d'une unité linguistique est celui qui sera le plus fréquemment activé lors de l'emploi de l'unité en question. Nous concluons en citant G. Murphy (2007 : 49) : « [...] *Conceptual structure is very rich and highly interconnected. [...]. It is possible that a lexical item picks out a fairly small, circumscribed section of conceptual structure (i.e. the core aspects of the word's meaning), but because this piece of conceptual structure is embedded in related knowledge and memories, one's encyclopedic knowledge can be used in interpreting words. This situation may accommodate the warring intuitions that our knowledge of the world is heavily involved in interpreting meaning and that the meaning of a word does not include everything we know about the referents of that words* ».

## 2.2. REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION : LE *NETWORK MODEL*



Intéressons nous maintenant à la représentation proposée pour les structures sémantiques (ou prédicats/prédications ou conceptualisations), donc pour la signification des unités lexicales symboliques en Grammaire Cognitive. Comme nous l'avons précédemment évoqué, sont utilisés soit des icones, soit des diagrammes. C'est sur ce dernier type de modélisation que nous allons maintenant nous concentrer.

« *A lexical item of frequent occurrence displays a substantial, often impressive variety of interrelated senses and conventionally sanctioned usages; its set of established values can be regarded as a complex category* » (R.W. Langacker, 1987 : 370). Dit autrement, les unités linguistiques sont considérées en Grammaire Cognitive comme des catégories complexes rassemblant des éléments variés, différents et parfois disparates (cf. la sémantique du prototype présentée précédemment et plus particulièrement les catégories radiales de G. Lakoff dans la version standard, ou les catégories linguistiques de G. Kleiber dans la version étendue). « [...] *These elements are not always susceptible to a uniform characterization affording absolute predictability of class-membership, i.e. it is not always possible to find a description valid without qualification for all class members and inapplicable to all non-members* » (*Idem.*). La Grammaire Cognitive prône donc une approche non réductive de la catégorisation lexicale, basée en l'occurrence sur l'usage. Les différents éléments catégorisés par une unité linguistique sont ses différentes valeurs sémantiques, ses différents sens conventionnels observables en emploi. Toutefois, si les valeurs d'une catégorie linguistique sont bel et bien listées, la Grammaire Cognitive veut également déterminer comment cette catégorie est structurée, c'est-à-dire comment les différentes valeurs sont reliées les unes aux autres. Nous allons voir qu'elles sont organisées en un réseau (*network*) dans lequel chacune des valeurs sémantiques donne accès à des domaines conceptuels plus ou moins complexes composés de nombreuses informations linguistiques et extralinguistiques. De plus, deux relations de catégorisation sont retenues pour structurer le contenu sémantico-conceptuel des items lexicaux en reliant entre elles les différentes valeurs sémantiques : les relations d'extension dites aussi de prototypicalité et les relations d'élaboration dites aussi de schématicité.

L'**extension** est la relation entre des valeurs prototypes et des valeurs périphériques. « *A prototype is a typical instance of a category, and other elements are assimilated to the category on the basis of their perceived resemblance to the prototype; there are degrees of membership based on degree of similarity* » (R.W. Langacker, 1987 : 371). Ainsi, en tant qu'élément catégoriel le plus représentatif, la valeur sémantique prototypique d'une catégorie lexicale sert de point de référence et de pivot de comparaison pour la catégorisation des autres valeurs de ladite catégorie. De fait, il s'agira de la structure la plus saillante<sup>1</sup> cognitivement parlant. Le prototype d'une catégorie et les membres catégoriels issus de l'extension du prototype diffèrent en ce que leurs spécifications ne se correspondent pas en tous points. En

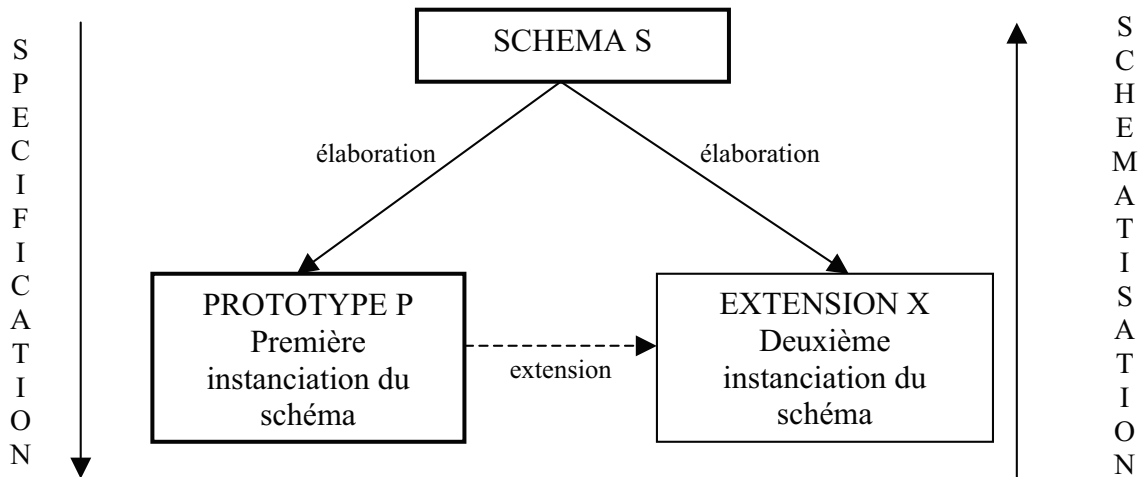
---

<sup>1</sup> Des entités conceptuelles sont dites saillantes (ou proéminentes) lorsqu'il s'agit des éléments auxquels on apporte le plus d'attention. Autrement dit, des entités saillantes sont celles qui sont perçues comme les plus importantes, celles qui se détachent des autres car on leur accorde un statut privilégié.

d'autres termes, ils présentent des similitudes mais les extensions se distinguent du prototype sur certains aspects. On parle alors de schématicité partielle (*partial schematicity*) entre le prototype et ses extensions.

L'**élaboration** est la relation entre des valeurs dont l'une est schématique et les autres plus spécifiques. « *A schema, by contrast [with a prototype], is an abstract characterization that is fully compatible with all the members of the category it defines (so membership is not a matter of degree) ; it is an integrated structure that embodies the commonality of its members, which are conceptions of greater specificity and detail that elaborate the schema in contrasting ways* » (*Idem.*). Un schéma est une structure présentant un haut degré d'abstraction surplombant l'ensemble des éléments qu'il permet de catégoriser. On les appelle instanciations (ou exemplifications, spécialisations, élaborations) du schéma. Une structure A étant le schéma d'une structure B implique que 1) B est pleinement compatible avec les spécifications de A et 2) B est caractérisée plus finement, avec plus de détails que A. Les schémas et leurs instanciations sont donc situés à un niveau différent de spécificité. « *Schematisation [is] a special kind of abstraction. Results in representations that are much more less detailed than the actual utterances that gives rise to them. [...]. A schema is achieved by setting aside points of difference between actual structures leaving just the points they have in common* » (V. Evans, 2006 : 189). Notons que R.W. Langacker parle de schématicité pleine (*full schematicity*) lorsque les spécifications de deux structures sont pleinement compatibles.

Ces deux modes de catégorisation sont intimement associés, en ce que la catégorisation par extension présuppose et intègre les relations schématiques. Soit l'assimilation d'une valeur X à une catégorie définie par le prototype P. Si X correspond pleinement aux spécifications de P, X est considérée comme une instance centrale ou prototypique de la catégorie. En revanche, si X ne correspond pas avec certaines des spécifications de P, X peut tout de même intégrer la catégorie définie par P si X présente des similarités avec P. Les points commun entre X et P sont rassemblés dans le schéma S de la catégorie. P et X sont alors considérées comme des élaborations de ce schéma S.



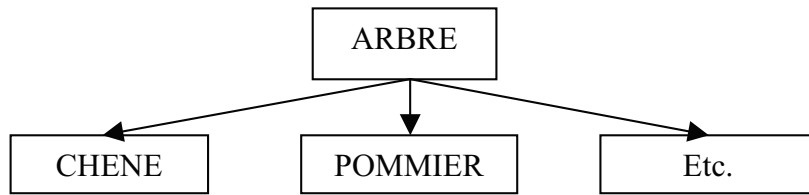
### Organisation d'un réseau schématique

Reprenons l'exemple de R.W. Langacker (1987) pour illustrer concrètement ce qu'est un réseau schématique et comment il fonctionne. Il considère le nom *arbre* pour une seule de ses valeurs sémantiques, c'est-à-dire en ce qu'il désigne 'un végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc est garni de branches à partir d'un certain niveau et les branches de feuilles'. Cet item présente de nombreuses autres valeurs, que nous étudierons d'ailleurs dans notre prochain chapitre.

Concentrons-nous cependant sur celle-ci dans un premier temps. Selon R.W. Langacker, 'végétal' relève d'une part d'un domaine conceptuel complexe rassemblant de nombreuses informations encyclopédiques, à savoir toutes les connaissances que nous possédons à propos des arbres considérés en tant que végétaux. Il s'agit d'autre part d'une valeur schématique, permettant la catégorisation de différentes entités du monde correspondant à la définition ci-dessus (par exemple chêne, pommier, etc.). Nous allons considérer la valeur 'végétal' du nom *arbre* non pas du point de vue de la catégorisation lexicale (c'est-à-dire que 'arbre' serait un sens schématique par rapport à d'autres qui seraient plus spécifiques) mais en ce qu'elle permet de catégoriser en tant qu'arbre, référentiellement parlant, de nombreuses entités comme les pins, les palmiers, etc.

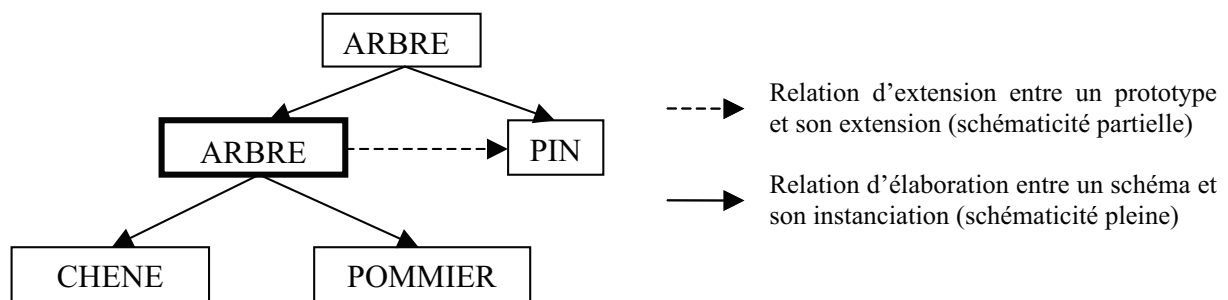
Ainsi, le prédicat du nom *arbre* (valeur 'végétal') – soit une unité linguistique conventionnelle notée [[ARBRE]/[arbre]] – rassemble une multitude d'informations (taille, forme, couleur, constituants (feuilles, branches, tronc), etc.) communes aux différents types d'arbres (chêne, pommier, etc.), en l'occurrence aux arbres dits feuillus. R.W. Langacker considère que [ARBRE] est un schéma dont les instanciations sont (entre autres) [POMMIER] et [CHENE]. Leurs spécifications sont tout à fait compatibles avec celles de [ARBRE] (*full schematicity*), seulement elles sont plus précises et détaillées. Réciproquement, le contenu conceptuel de [ARBRE] est plus abstrait ou moins spécifique que ceux de [POMMIER] et [CHENE], c'est-à-dire qu'il sera associé à des informations en plus petit nombre et beaucoup plus générales que celles portées dans les contenus conceptuels de

*pommier, chêne*, etc. Soulignons une nouvelle fois que *chêne, pommier*, etc. sont des entités de l'ordre de la référence et ne doivent pas être considérées comme des sens du nom *arbre*.



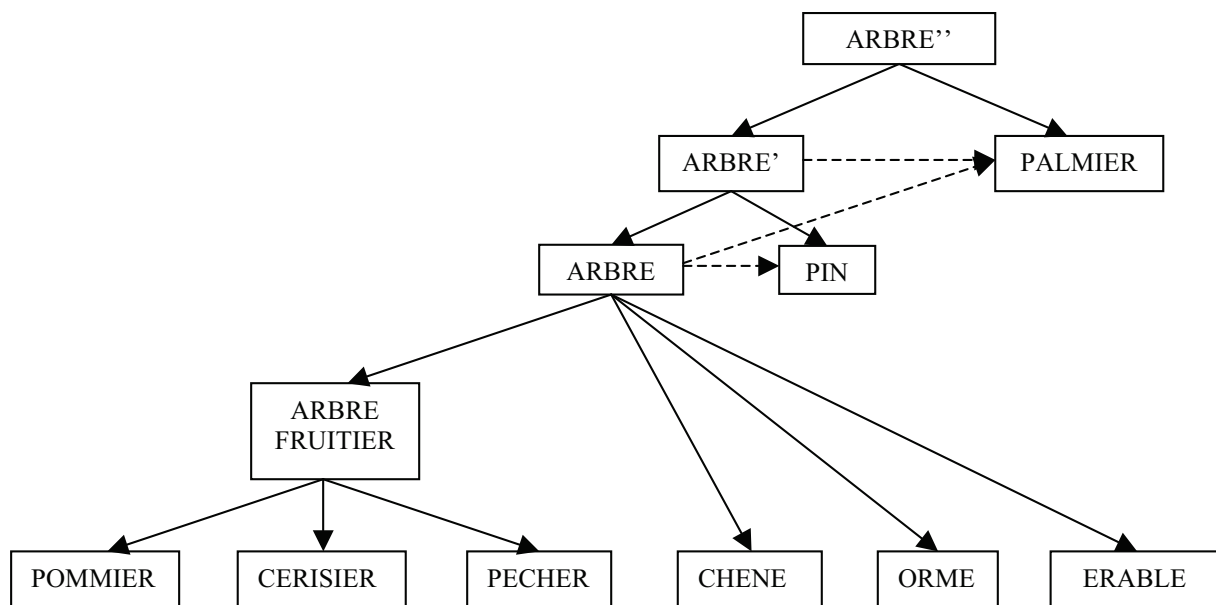
R.W. Langacker considère ensuite un pin, qui s'il est également un arbre possède par exemple des aiguilles et non pas des feuilles. Puisque les pins sont quand même catégorisés référentiellement comme des arbres, il est logique de considérer que le nom *pin* est lui aussi associé au concept [ARBRE]. Seulement, l'élément conceptuel [PIN] n'est pas une instantiation de [ARBRE] car ses spécifications ne sont pas totalement compatibles avec celles d'[ARBRE]. « *This usage implies the symbolic unit [[PINE/[tree]], derived by extension from the original [[TREE]/[tree]]. The two symbolic units are identical at the phonological pole, but at the semantic pole [TREE] is only partial schematic for [PINE], since they conflict in one of their specifications (leaves vs. needles)* » (R.W. Langacker, 1987 : 374). [PIN] est donc une extension de [ARBRE] (*partial schematicity*), lequel doit donc être appréhendé comme le prototype<sup>1</sup> de la valeur [PIN]. En fait, des expériences menées en psycholinguistique ont montré que [ARBRE] est le prototype de la catégorie *arbre* prise dans sa globalité, c'est-à-dire en considérant ses différents sens.

Les points communs entre [PIN] et [ARBRE] vont donner lieu à un schéma, que R.W. Langacker note [ARBRE'] rassemblant les spécifications communes à ses deux élaborations et suffisamment abstrait pour éliminer la distinction entre les constituants du feuillage et comportant ce que les arbres prototypiques et les pins ont en commun. En résumé, [ARBRE] est schématique par rapport à [POMMIER] et [CHENE], il est prototypique par rapport à [PIN]. On obtient ainsi un réseau schématique pour la catégorie *arbre* surplombé par un schéma encore plus abstrait noté [ARBRE'], qui a pour élaborations à la fois [ARBRE] (l'ensemble des arbres prototypiques qui ont un tronc, des branches, des feuilles, des racines, etc.) et [PIN] (l'extension du prototype de la catégorie *arbre*).



<sup>1</sup> Le prototype des réseaux schématiques est représenté dans une boîte aux contours épais dans les figures correspondantes.

Le processus que nous venons de décrire peut se répéter au fur et à mesure des nouvelles catégorisations référentielles. « *If we think of extension as a “horizontal” relationship, and schematicity as a “vertical” one, we can say that the “outward” growth of a lexical network by extensions from prototypes is inherently associated with its “upward” growth by abstraction of schemas. One is not impossible without the other, but they tend to co-occur as interrelated facets of the same expensive mechanism* » (R.W. Langacker, 1987 : 373). Les réseaux sont ainsi des structures dynamiques, en constante évolution. Selon R.W. Langacker (1987 : 381-382), « *a schematic network is shaped, maintained, and modified by the pressures of language use. The locus of these pressures is coding, i.e. the interactive relationship – in the form of categorizing activity – between established conventional units and the specific usage events they are invoked to sanction* ». C’est bien évidemment grâce aux capacités cognitives des locuteurs-auditeurs que le pouvoir de catégorisation des unités linguistiques évolue, et donc que les réseaux qui les décrivent se modifient, la principale d’entre elles est la capacité à extraire des schémas résultant des points communs de structures plus spécifiques. Pour reprendre l’exemple du nom *arbre*, voici au final le réseau que R.W. Langacker (1987 : 383) propose :



**Une partie du réseau schématique du nom *arbre***  
**R.W. Langacker (1987 : 383)**

**Synthèse.** Les catégories complexes que sont les unités symboliques linguistiques sont décrites en termes de réseaux schématiques (*schematic networks*) dans lesquels sont mis en relation<sup>1</sup> les différents domaines cognitifs caractérisant leur base conceptuelle. « *A network is defined by a set of nodes (or vertices) and a set of arcs that connect these nodes in pairwise fashion* » (R.W. Langacker, 1987 : 378). Les nœuds peuvent être occupés par n’importe quelle structure conceptuelle – sémantique, phonologique ou symbolique. Les liens entre les nœuds sont des relations de catégorisation (élaboration et extension) entre des assemblages

<sup>1</sup> Voir A. Hudson (1998) pour une récapitulation des arguments en faveur de cette méthode.

symboliques et basées sur les notions de schématicité entière ou partielle. Les relations d'élaboration sont entre un schéma et ses instanciations et les relations d'extension entre un prototype et ses extensions. Enfin, il faut insister sur le fait que la signification de *arbre* ne se réduit pas au concept schématique [ARBRE'], ni au seul prototype [ARBRE] mais consiste bien en l'ensemble du réseau conceptuel, dont chacun des éléments est accessible à partir du pôle phonologique [arbre].

Les différentes structures conceptuelles portées par un réseau sont plus ou moins complexes. Comme nous l'évoquions, dans le réseau représentant la catégorie *arbre*, les nœuds comme [PIN] sont associés à une base conceptuelle complexe qui renvoie à de nombreux domaines dont certains d'entre eux sont des structures de connaissances elles aussi représentables par un réseau schématique. Le contenu conceptuel de chaque nœud est en effet organisé spécifiquement en fonction des informations particulières véhiculées (par exemple le rôle des sapins à Noël ou la connaissance que les palmiers poussent en milieu chaud). « *Thus, rather than being separate, self-contained entities, the nodes in a lexical network provide alternate "windows" on a common knowledge base; each affords a different view by structuring this base in its own fashion, by introducing supplementary specifications* » (R.W. Langacker, 1987 : 378-379). Nous retrouvons entre autre là la notion d'héritage d'informations que nous avons introduite dans le chapitre précédent. Par l'intermédiaire des nœuds du réseau représentant son sémantisme, un item lexical se pose comme un point d'accès à une multitude d'informations conceptuelles qui ne lui sont pas associées directement. Notons aussi que certaines des structures informationnelles faisant partie du prédicat de l'un des éléments d'un réseau peuvent être incluses dans celle des autres valeurs du même réseau. Ce serait le cas, d'après R.W. Langacker, de la connaissance que les arbres produisent du bois qui serait accessible à partir de chacune des valeurs représentées dans le réseau ci-dessus.

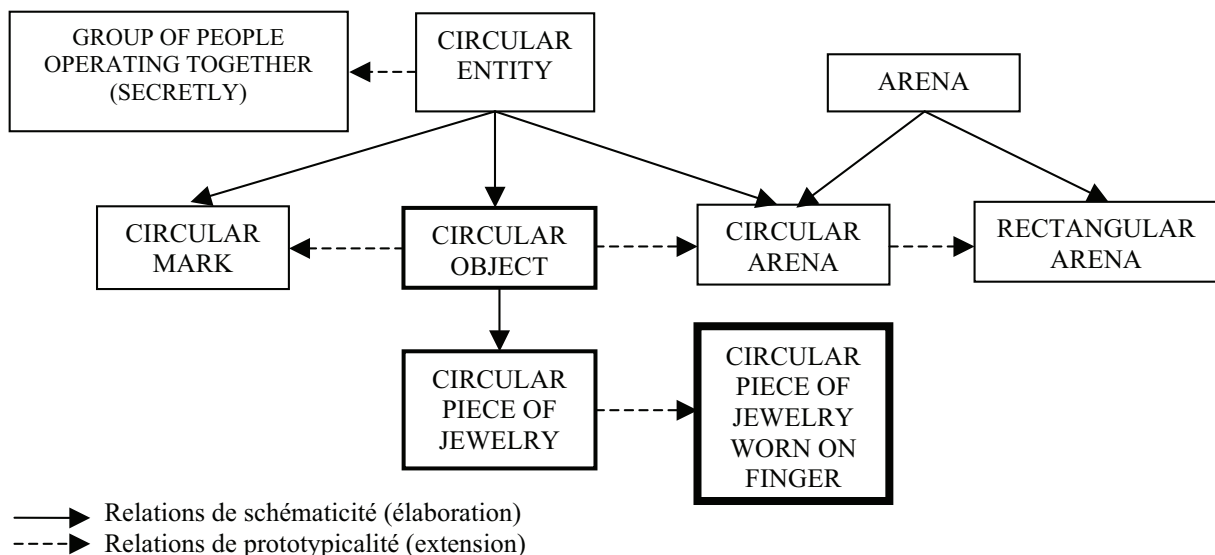
Chacun des nœuds dans le réseau schématique associé à une catégorie lexicale est plus ou moins saillant cognitivement parlant. De fait, « *some are readily accessible to intuition and crucial to linguistic description, whereas others are so marginal that we can ignore them for all but theoretical purposes* » (R.W. Langacker, 1987 : 380). Selon R.W. Langacker, la saillance des éléments conceptuels composant la signification d'un item de la langue est liée à un grand nombre de paramètres. Un nœud ou une relation est saillante si le domaine qui y est associé est primordial (*primary domain*) quant à la cognition humaine : domaines relatifs à l'espace et à la vision principalement. Les structures relevant de domaines très abstraits sont généralement moins saillantes que celles relevant des domaines liés à l'expérience sensorielle. Le degré de schématicité (c'est-à-dire la position dans la hiérarchie schématique taxonomique) influe aussi sur la saillance des nœuds et des relations. Ainsi, les catégories dites de base (*basic-level categories*) comme *pomme*, *marteau*, *table*, *arbre*, etc. sont plus saillantes que les catégories qui leur sont superordonnées (*fruit*, *outil*, *meuble*, *végétal*) ou subordonnées (*Granny Smith*, *marteau pneumatique*, *table de bar*, *pommier*). Enfin, plus une



valeur sémantique est fréquemment employée, plus elle est saillante. En général, notons que les structures les plus saillantes dans un réseau sont le prototype et le schéma le plus abstrait de la catégorie ; le prototype parce qu'il sert de point de référence pour la catégorisation des valeurs périphériques et le schéma parce qu'il représente la généralisation maximale de l'ensemble des membres de la catégorie.

Ce mode de représentation d'un contenu conceptuel combinant prototype et schéma dans un réseau constitue donc ce que les cognitivistes appellent le *Network Model*. S'il est utilisé pour représenter le prédicat de valeurs sémantiques particulières, comme 'végétal' pour le nom *arbre*, un réseau schématique permet également de modéliser la signification toute entière des items lexicaux polysémiques. Soulignons à ce titre que la Grammaire Cognitive considère la polysémie comme la norme et la monosémie comme l'exception en sémantique lexicale. « *A lexical item used with any frequency is almost invariably polysemous: it has multiple, related meanings that have all been conventionalized to some degree. Among these related senses, some are more central, or prototypical, than others, and some are schemas that are elaborated (or instantiated) by others. To some extent, the senses are linked by categorizing relationships to form a network* » (R.W. Langacker, 2008 : 37). Ainsi, il est clair que – à l'opposé des approches monosémistes qui tentent de circonscrire l'ensemble des sens d'un polysème en une seule et unique représentation sémantique capable théoriquement de rendre compte de tous les emplois – les linguistes cognitivistes admettent tout à fait la prolifération du nombre des sens pour une même unité linguistique.

Par exemple, voici le réseau qui a été élaboré pour représenter le pôle sémantique du nom *ring* (R.W. Langacker, 2008 : 37) :



**Réseau schématique du nom polysémique *ring***  
**(R.W. Langacker, 2008 : 37)**

D'une part, certains des sens de *ring* sont schématiques pour d'autres dans le réseau. C'est le cas notamment du sens que R.W. Langacker paraphrase grossièrement par

l'expression 'circular piece of jewelry worn on fingers', lequel est donc schématique relativement aux différentes valeurs résultant de conceptions spécifiques d'anneaux dans des contextes particuliers montrant des variations de taille, forme, matériau de fabrication, etc. A un autre degré de schématicité, puisque qu'un anneau est un ornement qui peut se porter ailleurs qu'au doigt, R.W. Langacker émet l'hypothèse de l'existence d'une valeur encore plus abstraite qu'il paraphrase 'circular adornment worn on the body'. La valeur 'circular piece of jewelry worn on fingers' en serait alors une élaboration ou une instanciation. Encore plus schématiquement, *ring* peut signifier 'circular object' (cf. les anneaux en gymnastique) ou juste 'circular entity'. D'autre part, certaines autres valeurs du réseau lexical représentent des extensions d'autres sens. C'est le cas pour les sens 'circular arena' et 'circular mark' relativement à 'circular entity'. De même, le sens 'circular piece of jewelry worn on nose' est une extension du sens 'circular piece of jewelry worn on finger'. Le prototype de la catégorie, c'est-à-dire le sens le plus saillant cognitivement parlant, est le sens 'circular piece of jewelry worn on nose' que R.W. Langacker représente donc dans un cadre en gras dans le réseau.

Ainsi, nous pouvons nous rendre compte que certains sens représentés dans le réseau schématique servent de point d'appui pour le développement d'autres sens, qui, à leur tour, peuvent être à l'origine de l'émergence d'autres sens, etc. d'où l'extension toujours possible du réseau schématique associé à un item lexical polysémique, au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux sens. Ceci traduit le dynamisme des significations telles qu'elles sont envisagées par la Grammaire Cognitive.

### 3. LA POLYSEMIE : ENTRE HOMONYMIE ET INDETERMINATION (VAGUENESS)

Comme nous l'avons noté auparavant<sup>1</sup> quant à la représentation sémantico-conceptuelle des polysèmes, la plupart des cognitivistes adhèrent à l'idée que seuls certains de sens d'un polysème doivent être représentés et non pas 1) exhaustivement tous les sens qu'ils sont susceptibles de présenter en emploi ou encore 2) un unique noyau de sens abstrait à partir duquel pourrait être obtenu au moyen de diverses règles l'ensemble des emplois observables en discours (C. Rulh, 1989 ; A. Huffman, 1997), lesquels ne sont perçus que comme des variations contextuelles de cette valeur sémantique abstraite. Si la sémantique cognitive reconnaît le bien-fondé de l'hypothèse d'un noyau de sens abstrait, elle rejette en revanche l'idée qu'il puisse être à lui tout seul à l'origine de l'ensemble des sens avec lesquels un polysème est conventionnellement utilisé en discours. Ainsi, à propos de l'item polysémique *ring*, R.W. Langacker (2008 : 38) dit que « *I can imagine a highly schematic meaning for ring – perhaps some abstract notion of enclosure – that would subsume all [its] more specific values [...]. From this alone, however, one could hardly predict that ring would have exactly the set of particular uses that it manifests, to the exclusion of countless others (equally motivated by cognitive and communicative factors) that it lacks. Why should the term be used for arenas and groups of smugglers but not, say, for rubber bands?* ». Aussi, si les cognitivistes estiment qu'un tel noyau de sens abstrait peut tout à fait faire partie de la

<sup>1</sup> Voir p. 167.

représentation du contenu conceptuel d'un polysème comme l'un des nœuds les plus schématiques du réseau, ils refusent de considérer qu'il véhicule à lui tout seul l'ensemble des connaissances auxquelles donne accès le polysème en question. L'idée est que les informations sémantico-conceptuelles résident dans le réseau tout entier (sens schématiques – élaborations – extensions), sans donner pour autant lieu à une prolifération incontrôlée des sens. Car, « *meanings [...] are recognized as part of a language only to the extent that they are (i) entrenched in the minds of individual speakers and (ii) conventional for members of a speech community. Only a limited array of senses satisfy these criteria and qualify as established linguistic unit* » (*Idem.*). Autrement dit, seuls les sens :

- ancrés (*entrenched*) : « *Entrenchment [is] the establishment of a linguistic unit as a cognitive pattern or routine in the mind of an individual language user* » (V. Evans, 2007 : 73). Plus une unité linguistique est fréquemment employée, plus elle tend à s'enraciner dans l'appareil cognitif des locuteurs-auditeurs,

- conventionnels, c'est-à-dire partagés et reconnus en tant que tels par l'ensemble des membres d'une communauté linguistique, sont représentés dans le lexique mental. R.W. Langacker reconnaît néanmoins que, l'enracinement et la conventionnalisation étant une affaire de degré, il est difficile de distinguer les sens doués ou non du statut d'unité linguistique établie.

Au final en Grammaire Cognitive, la modélisation en réseaux permettant de représenter la signification des polysèmes comporte à la fois des représentations de généralisations abstraites (sens schématiques) véhiculant des informations encyclopédiques communes aux différents sens enracinés et conventionnels du mot polysémique, ainsi que les représentations des prédicats de chacun de ces sens.

### 3.1. AMBIGUÏTE, POLYSEMIE, INDETERMINATION

Dans une perspective de modélisation de la signification des items linguistiques lexicaux à sens multiples, il faut d'abord pouvoir différencier les homonymes des polysèmes et des mots dits vagues. Pourquoi ? Parce que leur statut a un impact indéniable sur la structuration du réseau schématique qui représente leurs prédicats.

Si traditionnellement « *it is often admitted that there are fixed boundaries between the categories of ambiguity and vagueness* » (D. Tuggy, 1993 : 273), on considère en sémantique cognitive que les catégories lexicales homonymiques et les catégories lexicales vagues se situent à des positions opposées sur un continuum, dont la position médiane est occupée par les catégories lexicales polysémiques. Il n'y aurait donc pas de frontières fixes entre ces différentes catégories. « *In effect, the three types form a gradient between total semantic ambiguity and total semantic distinctness* » ; « *Polysemy seems somehow to straddle the border between identity and distinctness* » (P. Deane, 1988 : 327; 345).

Comme le résume D. Tuggy (1993 : 274), « *Ambiguity corresponds to separation, and vagueness to unity of different meanings* ». D'une part, les items lexicaux homonymiques

présentent des sens distincts et non reliés bien qu'ils soient associés à un même pôle phonologique. D. Tuggy (1993 : 273) prend l'exemple – presque aussi fameux que notre célèbre *avocat* – du nom anglais *bank* pouvant signifier 'financial institution' d'une part et 'land at river edge' d'autre part. Pour construire le sens d'un énoncé mettant en jeu un homonyme, les locuteurs-auditeurs doivent faire un choix entre ses valeurs sémantiques en fonction des éléments contextuels dont ils disposent. Ce choix est nécessaire pour éviter l'apparition d'une ambiguïté lexicale. D'autre part, les sens d'un item vague<sup>1</sup> sont eux aussi associés à un même pôle phonologique, seulement ils sont unifiés en une signification unique et si générale qu'on peut à peine les différencier. C'est le cas par exemple pour le nom *aunt* (*Ibid.*) dont la signification globale 'parent's sister' regroupe les sens 'father's sister' et 'mother's sister'. Lorsque les locuteurs-auditeurs construisent le sens d'un énoncé comportant un mot indéterminé sémantiquement, il n'y a pas nécessairement apparition d'ambiguïté même si l'item reste vague c'est-à-dire si son contenu conceptuel n'est pas davantage spécifié par le contexte d'emploi. En effet, *aunt* signifie toujours 'parent's sister', que le référent dénoté par le nom soit la sœur du père ou celle de la mère. Et s'il y a spécification par le contexte, les variations d'emploi constatées ne sont pas assimilées à des variations de sens.

Pour déterminer si une expression lexicale donnée est ambiguë ou vague, plusieurs tests ont été proposés.

### 3.1.1. LES TESTS DE L'AMBIGUÏTE

Différents tests ou critères sont utilisés pour diagnostiquer si une unité lexicale est ambiguë (homonymie ou polysémie)<sup>2</sup> ou vague. Selon nous, D.A. Cruse (1982) propose l'analyse la plus complète des tests de l'ambiguïté lexicale, reprise ultérieurement par D. Geeraerts (1993)<sup>3</sup>. Ce dernier en distingue trois principaux : le test logique, le test linguistique et le test définitionnel.

**Le test logique.** Le test logique dit du « p et non-p » ou « test des jugements alternatifs des valeurs de vérité »<sup>4</sup> est inspiré des travaux de W. Quine (1969 : 129), selon lesquels une unité lexicale est ambiguë si elle peut simultanément être vraie et fausse pour un même référent<sup>5</sup>. Ainsi, 1) si une même unité lexicale présente plusieurs interprétations avec des valeurs de vérité différentes, et 2) si ces différentes valeurs de vérité sont révélées lorsque les diverses interprétations sont appliquées à la même situation, alors cette unité est ambiguë.

<sup>1</sup> Remarquons que dans la littérature, le terme *vague* recouvre un grand nombre de phénomènes (généralité, indétermination, voire métaphore, etc.), en fait « *any manifold relationship between linguistic form and meaning* » (M. Zanotto & H. Moura, 2000). Aussi, *vague* est parfois synonyme d'*indétermination* ou *sous-détermination* sémantique (F. Némó, 2002), de *sous-spécification* (K. Van Deemter & S. Peters, 1995), d'« *insecurity* » (J.M. Sadock, 1986), de « *semantic indefiniteness* » (M. Pinkal, 1995), etc.

<sup>2</sup> Les tests ne distinguent pas les homonymes des polysèmes.

<sup>3</sup> D.A. Cruse s'intéresse essentiellement aux tests logique et linguistique, qu'il nomme respectivement test B et test D. Ses tests A et C sont des variantes du test logique.

<sup>4</sup> Différentes variantes du test logique existent. Voir D. Geeraerts (1993), N. Norrick (1981), H. Heringer (1981), R. Kempson & A. Cormack (1981), D.A. Cruse (1982).

<sup>5</sup> W. Quine (1969 : 129), « *an ambiguous term such as light may be once clearly true of various objects (such as dark feathers) and clearly false of them* ».

Par exemple, l'adjectif *vert* est considéré comme un item ambigu puisqu'il peut avoir pour deux lectures (entre autres), 'de couleur verte' ou 'qui n'est pas mûr', qui sont soit vraies, soit fausses dans des phrases du type *Cette pomme est verte* (de couleur verte) *mais elle n'est pas verte* (elle est mûre) sans que cela n'entraîne une incohérence interprétative. C'est n'est pas le cas avec des items vagues : \*/? *J'ai une tante (sœur du père) mais je n'ai pas de tante (sœur de la mère)*.

**Les tests linguistiques.** Les tests linguistiques sont issus des travaux de A. Zwicky & J.M. Sadock (1975) et sont fondés sur l'idée que « *les sens indépendants d'une forme lexicale sont antagonistes l'un de l'autre, i.e. ne peuvent intervenir simultanément dans un énoncé sans le rendre bizarre* » (D.A. Cruse, 1986 : 60). Pour tester si une unité lexicale est ambiguë, l'idée est de faire intervenir à deux reprises la forme correspondante dans le même énoncé. S'il est impossible, sans que l'énoncé soit bizarre ou inacceptable, d'attribuer un sens x à la première occurrence de l'unité lexicale, et un sens y à la seconde occurrence<sup>1</sup>, alors l'unité lexicale est considérée comme ambiguë. Ainsi, prenons l'exemple du nom *canapé* ('meuble' ou 'toast de pain') :

- Test de l'anaphore :  
\*/? *Je ne veux pas de canapé (meuble), Julie m'en a déjà acheté un (toast).*
- Test de *aussi* :  
\*/? *Frédérique a acheté un canapé (meuble), Vincent aussi (toast).*
- Test de *la même chose* :  
\*/? *Frédérique a restauré un vieux canapé (meuble), Vincent a fait la même chose (toast).*
- Test de réduction de la conjonction :  
\*/? *Jonathan et Cédric allèrent chacun acheter un canapé (meuble/toast) pour faire plaisir à Pierre.*

Ainsi, nous voyons que la présence d'un mot ambigu comme *canapé*, dans des phrases dont la construction syntaxique requière une identité sémantique, les rend bizarres (elles s'apparenteraient à des plaisanteries), pour ne pas dire inacceptables. Les mêmes tests, appliqués à un item vague, ne donnent en revanche pas lieu à de tels jugements d'acceptabilité, bien que les référents extralinguistiques là aussi sont différents. Prenons l'exemple du nom *enfant*, pouvant renvoyer soit à une fille soit à un garçon.

- Test de l'anaphore :  
*Je ne veux pas d'autre enfant (fille), j'en ai déjà trois (garçons).*
- Test de *aussi* :  
*Frédérique a eu un enfant (fille) en mai, Marie aussi (a eu un garçon).*
- Test de *la même chose* :  
*Jean a adopté un enfant (fille), Vincent a fait la même chose (il a adopté un garçon).*
- Test de réduction de la conjonction :  
*Jonathan et Cédric allèrent chacun adopter un enfant en Chine (Jonathan a adopté une fille et Cédric a adopté un garçon).*

---

<sup>1</sup> L'une des occurrences peut être implicite.

**Le test définitionnel.** Le test définitionnel a été introduit par Aristote (*The posterior analytics* II.xiii). Le principe est le suivant :

« We should look at what are similar and undifferentiated, and seek, first, what they all have that is the same; next, we should do this again for other things which are of the same genus as the first set and of the same species as one another but of a different species from those. And when we have grasped what all these have that is the same, and similarly for the others, then we must again inquire if what we have grasped have anything that is the same – until we come to a single account; for this will be the definition of the object. And if we come not to one but two or more accounts, it is clear that what we are seeking is not a single thing but several. (J. Barnes, 1984 : 161)

Le test définitionnel indique que si l'on peut trouver une définition suffisamment abstraite pour qu'elle couvre l'ensemble des lectures d'un item lexical, et suffisamment spécifique pour qu'elle permette de distinguer l'item auquel elle se rapporte de tous les autres items qui ne lui sont pas synonymes, alors cet item est vague. Par contre, si une seule définition ne suffit pas (c'est-à-dire si plus d'un ensemble d'attributs nécessaires et suffisants sont requis) afin de rendre compte de toutes les lectures d'un item lexical, alors cet item est ambigu.

**Synthèse.** Ces tests servent généralement à distinguer l'ambiguïté de l'indétermination, mais sont en revanche incapables de faire la distinction entre les deux sous-cas d'ambiguïté que sont l'homonymie et la polysémie. De plus, D. Geeraerts (1993) a montré qu'ils sont en réalité peu fiables dans la mesure où ils peuvent aboutir à des résultats mutuellement contradictoires et qu'ils subissent l'influence de plusieurs paramètres.

### 3.1.2. DES RESULTATS CONTRADICTOIRES ET SOUMIS A L'INFLUENCE DU CONTEXTE

D. Geeraerts montre plus particulièrement que lorsque les trois tests sont tous appliqués à un même item lexical afin de voir s'il est ambigu ou vague, les résultats peuvent se contredire. Il prend en exemple (1993 : 237-328) le nom *chien*<sup>1</sup> désignant génériquement tout animal appartenant à la catégorie des chiens ('canis familiaris') et plus spécifiquement l'ensemble des animaux mâles relevant de cette même catégorie ('male canis familiaris'). Le premier s'oppose à *chat* et le second à *chienne*. Les deux lectures de *chien* correspondent-elles alors à des sens distincts (ambiguïté) ou bien sont-elles le résultat de spécifications contextuelles lors de l'emploi du mot (vague) ?

Test	Exemple	Résultat
Logique	<i>*/? Lady est un chien (canis familiaris) mais elle n'est pas un chien (male canis familiaris)</i> <sup>2</sup>	Ambiguïté
Linguistique	<i>Fido est un chien, et Lady en est un aussi</i>	Vague
Définitionnel	Une seule définition 'canis familiaris' (hypéronyme) qui sera complétée par le contexte pour donner lieu à 'male (ou female) canis familiaris' (hyponyme)	Vague

<sup>1</sup> Voir un autre exemple : le nom *journal* (D. Geeraerts, 1993).

<sup>2</sup> Traduction littérale de « *Lady is a dog allright, but she is not a dog* » (D. Geeraerts, 1993 : 237).



Ainsi, les tests ne permettent pas de trancher définitivement et de savoir si *chien* relève de l'ambiguïté ou de l'indétermination alors qu'intuitivement il s'agit bien d'un item vague au même titre que *tante* ou *enfant*.

En plus d'être contradictoires, D. Geeraerts (1993) a également mis en lumière le fait qu'en changeant le contexte, les résultats auxquels aboutissaient les tests pouvaient aussi être différents.

En ce qui concerne le test logique tout d'abord, D. Geeraerts (1993 : 247) souligne que « *there are two types of internal inconsistencies within the logical approach* » : (1) des interprétations impossibles à distinguer dans la plupart des contextes peuvent quand même être disjointes dans certaines circonstances et (2) inversement, des sens distincts la plupart du temps peuvent se combiner et n'en former qu'un seul dans des contextes particuliers. Par exemple (1), l'interprétation de *oiseau* est généralement univoque quand il s'agit de la catégorie biologique, mais il est possible de trouver un contexte dans lequel les exemplaires non-prototypiques de la catégorie sont implicitement mis en opposition avec les exemplaires typiques (*Un pingouin est-il un oiseau ? / Eh bien, c'est un oiseau et ce n'en est pas un*). Et (2)<sup>1</sup>, à partir d'une suggestion de R. Kempson & A. Cormack (1981), D. Geeraerts a remarqué que la négation d'un prédicat vague *p* conduit à des implications conjonctives du type « non-*p*<sub>1</sub> et non-*p*<sub>2</sub> » alors que la négation d'un prédicat ambigu *p* entraîne des implications disjonctives du type « non-*p*<sub>1</sub> ou non-*p*<sub>2</sub> » (disjonction non exclusive), de sorte que l'on devrait plutôt écrire « non-*p*<sub>1</sub> ou non-*p*<sub>2</sub> ou non (*p*<sub>1</sub> et *p*<sub>2</sub>) ». Il en conclut que de telles situations contextuelles conduisent à considérer une unité polysémique comme une unité vague, c'est-à-dire lorsque les alternatives mises en jeu dans la disjonction (d'une part « non *p*<sub>1</sub> mais possiblement *p*<sub>2</sub> » et d'autre part « non-*p*<sub>2</sub> mais possiblement *p*<sub>1</sub> ») sont écartées en faveur d'une troisième alternative « ni *p*<sub>1</sub> ni *p*<sub>2</sub> ». C'est le cas par exemple si une phrase du type *They did not reach the bank in time* est énoncée dans une situation selon laquelle la banque financière est située sur la rive d'une rivière. L'implication dans ce contexte particulier serait « non-*p*<sub>1</sub> et non-*p*<sub>2</sub> » et *bank* serait considéré comme vague (et non pas ambigu).

Pour le test linguistique, de nombreux auteurs<sup>2</sup> autres que D. Geeraerts, sachant que le premier d'entre eux a été P. Bosch (1979), ont aussi fait remarquer – implicitement ou explicitement – les influences qu'exerce le contexte sur le test linguistique. Par exemple, N. Norrick (1981 : 115) a opposé :

- ? *La dissertation de Judy est jugée provocante* (les idées, le contenu) *et est jaunie par le temps* (le support papier).
- *La dissertation est toujours jugée provocante* (les idées, le contenu) *bien qu'elle* (le support papier) *soit jaunie par le temps*.

---

<sup>1</sup> Autre exemple de D. Geeraerts (1993 : 249) à partir de *vers* (1989).

<sup>2</sup> Entre autres, J.C. Catlin & J. Catlin (1972) à partir des travaux de G. Lakoff (1970), P. Deane (1988) à partir de ceux de G. Nunberg (1979), D.A. Cruse (1982), etc.

Si conformément aux règles de la coordination, les deux occurrences de *dissertation* doivent avoir le même sens dans les deux propositions coordonnées ci-dessus, elles peuvent présenter des sens différents sans mener à une impasse dans un contexte adéquat (deuxième phrase).

Certains contextes sont même parfois capables de combler le fossé existant entre des sens extrêmement divergents comme c'est le cas pour des homonymes, notamment dans certaines phrases comparatives comme *The arm of a giant resembles that of an ocean* ou *Financial banks resemble those that you find by rivers : they control, respectively, the flow of money and of water* (P. Deane, 1988 : 345). Il en est de même dans des phrases contrastives : *When Von Münchhausen said a gigantic arm appeared before him when he came out of the jungle in Xanadu, he actually did mean the arm of a giant, not that of an ocean* ou *The bank John had trouble finding again was not the one where he had cashed the cheque, but the one where he had moored his boat* (D. Geeraerts, 1993 : 245).

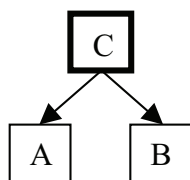
Enfin, le test définitionnel est également soumis à l'influence du contexte. Théoriquement, les définitions qu'il met en jeu ne devraient pas être porteuses d'ambiguïté sous peine d'aboutir à des résultats différents. Comme le fait remarquer I. Copi (1972 : 138), « *if the definiens is itself ambiguous, the definition obviously fails to perform its function to explain the definiendum* ». Autrement dit, une définition porteuse d'ambiguïté est susceptible d'occulter certaines des alternatives sémantiques qui s'appliquent en fait au *definiendum*. C'est par exemple (D. Geeraerts, 1993 : 252) le cas lorsque l'adjectif anglais *dark* est défini par 'not light', expression ambiguë entre 'dark' et 'heavy', de sorte que 'heavy' pourrait tout à fait être attribué à *dark*. Ainsi, se servir du test définitionnel pour juger si un item lexical est ambigu ou non implique de déterminer indépendamment si les définitions mises en jeu ne sont pas ambiguës elles-mêmes. Pour ce faire, soit il faut avoir recours aux autres tests de l'ambiguïté (qui subissent également l'influence du contexte), soit il faut appliquer le test définitionnel de manière répétée au risque d'obtenir une suite sans fin à moins qu'intervienne à un moment donné la reconnaissance intuitive de l'univocité des mots de la définition mais en maintenant la possibilité d'influences contextuelles ou individuelles. Mais... si les décisions sur l'ambiguïté dépendent finalement d'une reconnaissance intuitive de l'univocité, D. Geeraerts pose la question : pourquoi ne pas simplement s'appuyer sur l'intuition pour décider directement si l'item auquel on s'intéresse est ambigu ou non ? Pour résumer, en ce qui concerne le test définitionnel : soit on accepte que la validité du test repose sur l'intuition, soit on s'appuie sur d'autres tests.

**Conclusion.** Outre le fait que les tests de l'ambiguïté mettent l'homonymie et la polysémie « dans le même panier », il semble évident que ces outils généralement utilisés pour déterminer si une unité lexicale est ambiguë ou vague ne sont pas fiables. Ainsi, des sens différents apparaissant comme distincts (reliés pour les polysèmes ou totalement disjoints pour les homonymes) d'un point de vue peuvent être considérés comme vagues d'un autre point de vue. Ce constat a amené D. Geeraerts à conclure que « *the conception of ambiguity and vagueness as classical categories with fixed boundaries and no gradation membership is, at the least, strongly called into question* » (D. Tuggy, 1993 : 274).

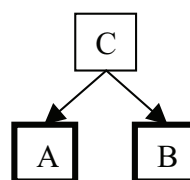
### 3.2. CONTINUUM

Pourquoi les tests de l'ambiguïté ne sont-ils pas fiables ? Parce que, selon D. Tuggy (1993 : 275), il existe des cas pour lesquels il y a un sens commun aux sous-sens en question (test définitionnel) mais que ces sous-sens sont suffisamment différents pour entraîner des résultats équivoques lorsqu'on applique les tests logique et linguistique. Il s'agit bien sûr des cas traditionnels d'ambiguïté polysémique. Il n'y aurait pas seulement deux catégories correspondant à l'homonymie (ambiguïté) et au vague mais bel et bien trois : « *lexical ambiguity (homonymy) as involving two lexemes, polysemy a single lexeme with different distinct senses, and vagueness a lexeme with a single but non-specific meaning, i.e., the lexeme may subsume other meanings but those meanings are not distinguished from each other or from the more inclusive "true" meaning. Thus polysemy is a sort of halfway point between ambiguity and vagueness* » (Idem.), d'où l'idée de les représenter (homonymie, polysémie, indétermination) le long d'un continuum, toujours dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker.

Nous avons vu dans la section précédente que les items lexicaux en Grammaire Cognitive étaient des unités linguistiques symboliques dont la structure sémantique – associée à une structure phonologique – était représentée à l'aide de réseaux schématiques qui mettent en jeu de nombreuses structures dont des schémas et leurs élaborations (Fig. a). Si schémas et élaborations peuvent coexister en langue, il faut tenir compte dans une perspective de modélisation du degré auquel chacun est enraciné (*entrenched*)<sup>1</sup> dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs de cette langue. En effet, plus une structure sémantico-conceptuelle est enracinée, plus elle est saillante cognitivement parlant et inversement.



**Fig. a**  
Schéma plus enraciné / saillant  
que ses élaborations



**Fig. b**  
Elaborations plus enracinées / saillantes  
que leur schéma

**C** schéma  
**A, B** élaborations du schéma C

#### 3.2.1. ELEMENTS DE MODELISATIONS POUR LES ITEMS HOMONYMIQUES ET VAGUES

D. Tuggy (1993 : 280) représente le prédicat des homonymes par un réseau schématique dans lequel deux structures sémantiques, associées « par accident » à un même

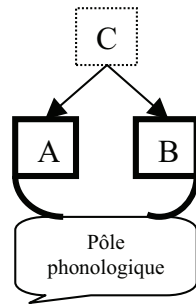
<sup>1</sup> C'est la fréquence qui serait à l'origine du degré d'enracinement d'un item lexical dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs. Plus un mot est employé ou entendu, plus il serait enraciné et réciproquement.

pôle phonologique, sont toutes les deux enracinées et donc saillantes. Le schéma qui les subsume, en revanche, n'est que très peu enraciné et absolument pas saillant, il n'est pas non plus relié au pôle phonologique. Les locuteurs-auditeurs n'ont donc accès à partir du pôle phonologique qu'aux élaborations et pas au schéma. De fait, lors de l'emploi d'un item homonymique, seules les élaborations pourront être activées à partir du pôle phonologique et en aucun cas le schéma. Cela signifie-t-il que le schéma peut faire le lien entre les deux sens d'un homonyme ? Non, car il est si peu enraciné et si abstrait par rapport à ses élaborations dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs que ces derniers n'en ont même pas conscience. Par exemple, si la Grammaire Cognitive prévoit que les deux sens du nom homonymique *avocat* ('fruit' et 'homme de loi') puissent être reliés par un superschéma du type [ENTITE] correspondant aux notions de 'concept' ou de 'structure cognitive' (R.W. Langacker, 1987 : 198), le lien est si ténu que les locuteurs-auditeurs n'auront pas conscience qu'il puisse établir un rapport entre les deux sens observés. Au niveau de l'organisation sémantico-conceptuelle de la signification de *avocat*, [THING] est en effet bien trop « éloigné » de ses élaborations pour faire le lien entre elles. A ce titre, il conviendra de s'interroger sur la pertinence à représenter un tel schéma dans la modélisation de la signification des homonymes.

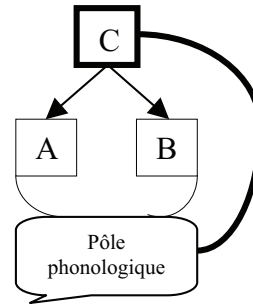
Le prédicat des items vagues, en revanche, est représenté par un réseau schématique dans lequel les deux élaborations sont moins enracinées et saillantes que le schéma qui les subsume. En revanche, les locuteurs-auditeurs ont accès à chacun de ces éléments. Tous sont reliés au pôle phonologique de l'item vague et sont donc activables en emploi. Aussi, le pôle phonologique d'un item vague est associé à une seule et unique représentation organisée en sous-structures, chacune d'entre elles pourra renvoyer à un référent extralinguistique bien spécifique une fois que le contexte aura permis la détermination par les locuteurs-auditeurs de certaines de informations portées par ces sous-structures (D. Geeraerts, 1993)<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Par exemple, le nom *enfant* est vague parce que les informations sémantiques relatives au sexe ne sont pas déterminées dans le contenu conceptuel de l'item. En effet, *enfant* peut signifier soit 'être humain de sexe féminin dans l'âge de l'enfance', soit 'être humain de sexe masculin dans l'âge de l'enfance'. Par conséquent, si aucun élément contextuel permettant de savoir si le référent de *enfant* est une fille ou un garçon, un énoncé du type *l'enfant est parti se coucher* est ambigu (plusieurs référents extralinguistiques possibles).



**Homonymie**



**Indétermination**

- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Enraciné, non saillant, accessible, activable
- Enraciné, saillant, accessible, activable

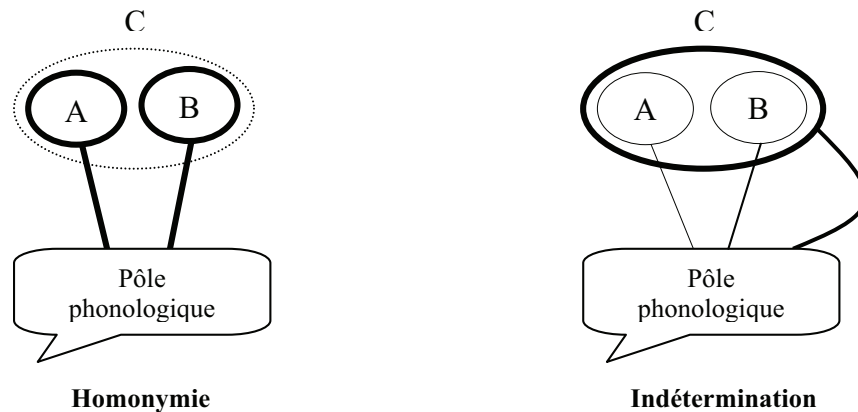
**Différences représentationnelles entre  
items homonymiques et items indéterminés (D. Tuggy, 1993 : 281)**

Notons que nous avons introduit une nuance par rapport aux représentations que propose D. Tuggy (1993 : 281)<sup>1</sup> des items homonymiques et indéterminés. En effet, le linguiste représentait de la même manière le schéma organisant la base conceptuelle des items homonymiques que les élaborations de la base des items vagues<sup>2</sup>. Le choix que nous avons fait est lié au fait qu'il ne nous semble pas que ces deux types d'éléments aient le même statut. Selon nous, le schéma d'un homonyme n'est jamais accessible et activable dans le contenu conceptuel de l'item (cf. pas de lien entre les sens d'un homonyme) à la différence des élaborations du schéma d'un item vague, d'où notre volonté de les différencier (ligne en pointillés et ligne pleine) dans les représentations sémantiques que nous avons élaborées.

Plus une structure est schématique (moins elle comporte de spécifications conceptuelles), et plus son extension sera grande ; l'extension d'un schéma incluant celles de ses instanciations. Les figures ci-dessous représentent l'extension des structures mises en jeu, c'est-à-dire de l'ensemble des cas caractérisés par chacune des spécifications des concepts. Ils ne sont donc pas une représentation des spécifications elles-mêmes. Il est d'ailleurs plus clair dans ces figures que le schéma est réellement immanent à ses élaborations, autrement dit que les élaborations contiennent toutes les spécifications (et plus) de leur schéma (le schéma contenant les seules spécifications qui sont communes à ses élaborations).

<sup>1</sup> Voir les représentations originales de D. Tuggy à la fin du chapitre.

<sup>2</sup> Voir à la fin de ce chapitre pour la différence entre notre continuum et celui proposé par D. Tuggy.



- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Enraciné, non saillant, accessible, activable
- Enraciné, saillant, accessible, activable

**Représentation de l’extension  
des items homonymiques et indéterminés**

De plus, il est mieux visible dans ces diagrammes que les sens des homonymes sont plus facilement perçus comme distincts et qu’il est impossible de les unifier ; et réciproquement dans les cas d’indétermination sémantique, qu’il est plus aisé de réunir les sens mais plus ardu de les séparer.

Pour résumer, dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive, la frontière classique entre ambiguïté et indétermination sémantique vole en éclat. Plutôt que de considérer que les mots ambigus (homonymes) et les mots vagues forment deux ensembles bien distincts d’unités lexicales, les cognitivistes les positionnent aux extrémités d’un continuum. Le principal paramètre de ce continuum est le degré d’enracinement et de saillance, ainsi que les possibilités d’accessibilité et de saillance des instanciations vis-à-vis du schéma qui les subsume.

3.2.2. ELEMENTS DE MODELISATION POUR LES ITEMS POLYSEMIQUES

S’il est postulé que les items homonymiques et vagues occupent les deux extrémités d’un continuum, il est logique de s’attendre à trouver des catégories intermédiaires. D. Tuggy (1993) en distingue trois. Nous proposons quant à nous de n’en distinguer que deux pour lesquelles :

- le schéma est moins enraciné/saillant que ses instanciations, lesquelles sont les seules à être reliées au pôle phonologique (Fig. a et a’). En revanche, à la différence des homonymes, le schéma – s’il n’est ni enraciné ni saillant – reste non activable et est accessible pour les locuteurs-auditeurs à partir du pôle phonologique.
- les instanciations présentent le même degré d’enracinement/saillance que le schéma qui les subsume, les trois structures étant reliées au pôle phonologique (Fig. b et b’). Toutes trois sont de plus accessibles à partir du pôle phonologique et activables.



Selon nous, la (Fig. a et a') représente les cas de polysémie traditionnelle et la (Fig. b et b') les cas de multi-facialité. Mais nous reviendrons sur ce point précis ultérieurement.

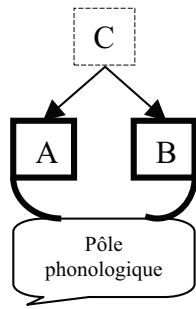


Fig. a

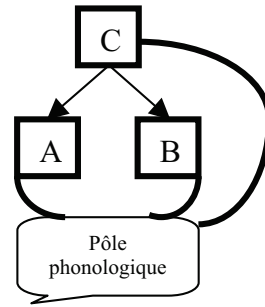


Fig. b

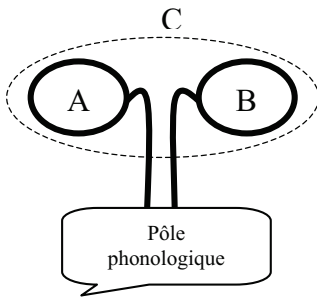


Fig. a'

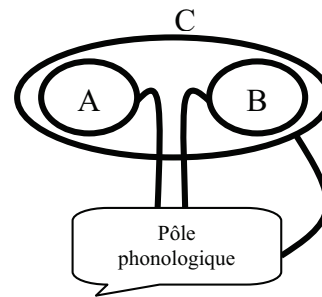
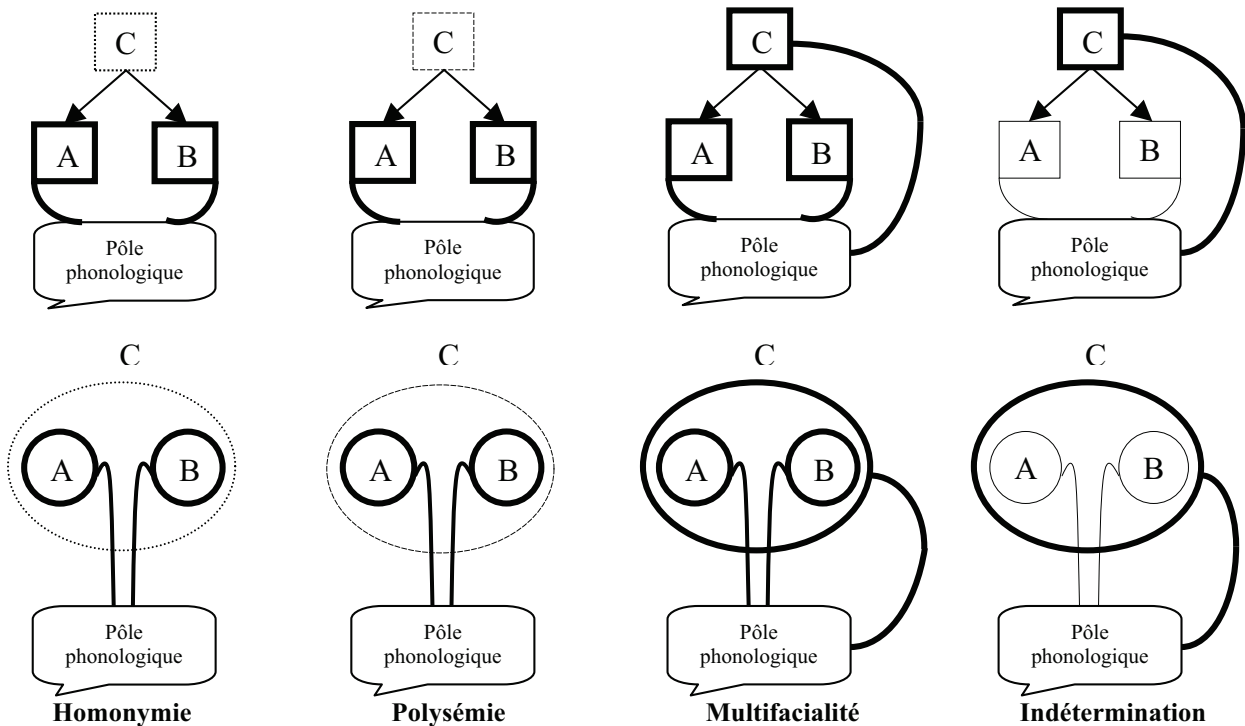


Fig. b'

- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Représentations intermédiaires sur le continuum**

Au final, nous suggérons donc le continuum suivant représentant (de gauche à droite) l'organisation du prédicat des items ambigus, polysémiques, à multi-facettes et vagues.



**Continuum des représentations sémantico-conceptuelles des mots à sens multiples**

Quelles sont les différences entre le continuum que nous proposons et celui élaboré initialement par D. Tuggy (1993) ? Nous avons déjà évoqué le fait de nous représenter différemment du linguiste les élaborations du schéma d'un item vague et le schéma d'un item homonymique. Pourquoi ? Car ces deux structures montrent selon nous des différences quant à leur enracinement, leur accessibilité par les locuteurs-auditeurs et leur possibilité d'activation en contexte. De fait, nous avons choisi « d'unifier » les deux dernières configurations (à droite) du continuum élaboré originellement par D. Tuggy, sachant qu'il nous semble difficile de concevoir une unité linguistique dont les élaborations du schéma organisateur de sa base conceptuelle soient non enracinées, non saillantes, non accessibles et non activables, au même titre que le schéma d'un homonyme qui – pour ainsi dire – n'existe pas à l'esprit des locuteurs-auditeurs.

De plus, nous pensons contrairement à D. Tuggy que le schéma d'un item polysémique est accessible même si ce n'est qu'indirectement à travers les élaborations (rappelons que la définition de la polysémie indique que les usagers de la langue sont capables de percevoir un lien entre les sens d'un item polysème) mais qu'en revanche il n'est pas activable en contexte, et donc qu'il n'est pas relié au pôle phonologique.

Notons enfin que les représentations proposées dans ce continuum sont bien sûr simplifiées à l'extrême. Il s'agit pour ainsi dire de représentations des cas prototypiques d'homonymie, polysémie, multi-facialité et indétermination. Pour chaque unité linguistique se rapportant à l'une ou l'autre des catégories, les éléments de la base conceptuelle peuvent présenter des degrés d'enracinement et de saillance différents, comme nous le verrons dans le prochain chapitre avec notre analyse des noms *table, verre, bureau, arbre*.

D'ailleurs, D. Tuggy (1993) envisage d'autres configurations que celles que nous proposons. Il peut y avoir des variations notamment quant à l'enracinement et à la saillance des différents éléments des réseaux, qu'il suffit alors de représenter en conséquence. « *Although elaborative distance between a schema and its elaborations tend to correlate inversely to entrenchment of the schema, the parameters are not absolutely parallel. [...]. Furthermore, it is relatively rare for the subcases to have the same degree of salience; they are more likely to differ along this parameter* » (D. Tuggy, 1993 : 282). Aussi, le modèle jouit d'une flexibilité qui lui permet d'incorporer toute nouvelle configuration. Il est en effet toujours possible d'intégrer entre les quatre représentations qui le constituent des représentations intermédiaires, à condition de considérer que « *to the degree that a group of meanings and any schema subsuming them approaches the configuration give [on the left], we can call it a case of ambiguity, and to the degree it approaches [that on the right], it is vagueness* » (D. Tuggy, 1993 : 284).

#### **CONCLUSION. CADRE THEORIQUE : LA GRAMMAIRE COGNITIVE**

La Grammaire Cognitive initiée par R.W. Langacker dans le milieu des années 80 est une approche du langage fondamentalement sémantico-conceptuelle. Ses travaux ont

indubitablement inspiré bon nombre de linguistes de par le monde ces trois dernières décennies.

Que pouvons-nous retenir du présent chapitre consacré à la présentation du modèle langackérien ? Tout d'abord que les significations des unités et expressions de la langue sont synonymes de conceptualisation. L'idée est que les individus en tant qu'êtres doués de cognition ont recours au langage pour exprimer leurs expériences diverses et variées, telles qu'ils les ont conceptualisées. Pour ce faire, R.W. Langacker postule que les locuteurs-auditeurs lorsqu'ils veulent s'exprimer vont puiser parmi l'ensemble des unités symboliques linguistiques conventionnelles enregistrées dans leur appareil cognitif, ce que nous avons appelé le lexique mental. Qu'est-ce qu'une unité symbolique linguistique conventionnelle ? Il s'agit d'une structure conceptuelle bipolaire, résultat de l'association d'une structure phonologique (et son pendant une structure orthographique) et d'une structure sémantique. C'est ainsi au niveau de la structure sémantique ou prédicat/prédication que se situe un aspect de la signification des items de la langue.

Le prédicat des unités et expressions linguistiques comporte ce que R.W. Langacker nomme leur base conceptuelle. Il s'agit de l'ensemble organisé des domaines et informations conceptuels présupposés par l'item auquel il est associé. Autrement dit, la base conceptuelle correspond à son potentiel informationnel. Les domaines conceptuels caractérisant la base d'un prédicat sont plus ou moins complexes, certains sont basiques et d'autres pas. Un prédicat est relié, directement ou indirectement, à un nombre indéfini d'entités cognitives et donc directement ou indirectement à un nombre indéfini d'informations conceptuelles.

Dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive, les dites informations sont de nature encyclopédique. De fait et contrairement aux approches modulaires du langage, on ne considère pas que la signification des unités et expressions de la langue est uniquement constituée d'éléments linguistiques, et plus particulièrement sémantiques. De plus, la signification telle qu'elle est conçue par les cognitivistes apparaît comme fondamentalement dynamique, en constante évolution dans l'esprit des locuteurs-auditeurs puisque directement liées aux expériences qu'ils font tout au long de leur vie.

En ce qui concerne la question de la modélisation des structures sémantiques, les cognitivistes ont choisi de les représenter en réseau (*schematic network*). De ce point de vue, les unités et expressions linguistiques sont assimilées à des catégories complexes, dont les membres sont les différentes valeurs sémantiques qu'elles sont susceptibles de prendre en emploi. Certaines valeurs sont plus schématiques que d'autres, auxquelles elles sont reliées par une relation de catégorisation dite d'élaboration. Les instanciations des valeurs schématiques sont ainsi plus spécifiques que le schéma qui les subsume, puisque ce dernier ne comporte en fait que les informations qui leur sont communes. Autrement dit, les élaborations contiennent toutes les spécifications de leur schéma d'origine (schématicité pleine). D'autres valeurs sont prototypiques par rapport à d'autres, auxquelles elles sont reliées par une relation de catégorisation dite d'extension. Les extensions des valeurs prototypiques sont associées à certaines mais pas à toutes des informations de leur valeur d'origine. Autrement dit, toutes les spécifications du prototype ne sont pas contenues dans leurs extensions (schématicité

partielle). Les différentes structures (schémas, élaborations, prototype, extension) positionnées sur les nœuds du réseau représentationnel sont chacune plus ou moins enracinées et donc plus ou moins saillantes cognitivement parlant dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, sachant que la valeur prototypique jouit d'un statut particulier puisqu'il est le nœud du réseau le plus enraciné et saillant.

En Grammaire Cognitive, la polysémie est considérée comme la norme. Le contenu sémantico-conceptuel des unités et expressions polysémiques est donc représenté par un réseau schématique, dont les différents constituants sont en fait les différents sens susceptibles d'être utilisés par les locuteurs-auditeurs – sachant que seuls les sens conventionnels sont supposés figurer dans le réseau.

On considère en outre que les significations des mots à sens multiples peuvent être représentées le long d'un continuum allant de l'homonymie à l'indétermination (*vagueness*), en passant par la polysémie (et la multifacialité). Leur position sur le continuum dépend du degré d'enracinement et de saillance, et par voie de conséquence d'accessibilité à partir du pôle phonologique et de possibilité d'activation, des sens schématiques et des sens issus de l'élaboration de ces sens schématiques représentés dans le réseau modélisant leur signification.

Type de sens multiples	Schéma	Elaborations
<b>Homonymie</b>	N'est que très peu enraciné Non saillant Non conscient à l'esprit des individus Ni accessible ni activable	Enracinées et saillantes Accessibles et activables
<b>Polysémie</b>	Enraciné mais non saillant Accessible indirectement et non activable	Enracinées et saillantes Accessibles directement et activables
<b>Multifacialité</b>	Enraciné et saillant Accessible et activable	Enracinées et saillantes Accessibles et activables
<b>Indétermination</b>	Enraciné et saillant Accessible et activable	Enracinées mais non saillantes Accessibles et activables

Nous allons maintenant approfondir la question de la modélisation de la signification des items polysémiques et à multiples facettes dans le prochain chapitre, au travers d'exemples précis : les noms *bureau*, *table*, *arbre*, *verre* et *livre*.





### CHAPITRE 3

#### LES NOMS *TABLE*, *VERRE*, *ARBRE*, *BUREAU* ET *LIVRE* EN GRAMMAIRE COGNITIVE ANALYSE D'EXEMPLES

L'objectif de ce chapitre consiste à étudier en détails la signification des items à sens multiples et reliés dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker (1987, 1991, 2008). D'une part, nous nous intéresserons plus particulièrement aux noms polysémiques *verre*, *bureau*, *table* et *arbre*. Nous nous attacherons à construire le réseau schématique représentant la signification de chacun d'entre eux, en nous basant sur le continuum que nous avons adapté de la réflexion de D. Tuggy (1993). Chemin faisant, nous esquisserons une typologie de leurs sens polysémiques. Ainsi, outre la métaphore et la métonymie – deux procédés bien connus responsables de l'apparition de nouveaux sens – nous envisagerons un autre facteur participant à l'émergence de nouvelles valeurs sémantiques pour une unité lexicale donnée, facteur lié aux informations conceptuelles dites de fonctionnalité portées par la base conceptuelle. D'autre part, nous nous intéresserons à la représentation de la signification de noms dits à multi-facettes, toujours à partir de la Grammaire Cognitive et du continuum issu de D. Tuggy (1993), à travers l'exemple du nom *livre*. Mais avant, il convient de présenter comment est appréhendée la catégorie grammaticale nominale dans la théorie langackerienne.

#### 1. LES NOMS EN GRAMMAIRE COGNITIVE

##### 1.1. UNE DEFINITION SEMANTIQUE ET CONCEPTUELLE DE LA CATEGORIE GRAMMATICALE NOMINALE

L'un des arguments forts de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker (1987, 1991, 2008) est que les catégories grammaticales basiques – dont le nom fait partie – sont définissables sémantiquement<sup>1</sup> car leurs membres partagent des propriétés sémantiques fondamentales (1987 : 189). Autrement dit, il est possible de donner une définition d'une catégorie (par exemple celle du nom) tout comme il est possible d'en donner pour chacune de leurs instanciations (les différents noms existants). On estime que des caractérisations schématiques et des définitions conceptuelles prototypiques sont toutes deux possibles pour les catégories grammaticales.

**Au niveau schématique.** Pour définir la catégorie nominale au niveau schématique cette fois-ci, l'objectif est de trouver une caractérisation capable d'englober l'ensemble des

---

<sup>1</sup> La Grammaire Cognitive s'oppose ici à l'un des dogmes récurrents de la linguistique moderne selon lequel les catégories grammaticales (nom, verbe, adjectif, préposition, etc.) sont uniquement définissables par leur comportement grammatical car il est impossible de les définir conceptuellement.

éléments auxquels renvoient les substantifs. Le nom est défini schématiquement comme une expression dont le pôle sémantique instancie ou profile une chose (*thing*).

« A noun, for example, is a symbolic structure whose semantic pole instantiates the schema [THING]; or to phrase it more simple, a noun designates a thing [...]. A thing is properly characterized as a region in some domain, i.e. every nominal predication designates a region » (R.W. Langacker, 1987 : 189).

Le profil<sup>1</sup> d'une expression correspond à une sous-structure particulière de sa base conceptuelle, à savoir « *the entity designated by a semantic structure. It is a substructure within the base that is obligatory accessed, functions as the focal point within the objective scene, and achieves a special degree of prominence* » (R.W. Langacker, 1987 : 491). On dit alors que le profil est l'entité sur laquelle est dirigée l'attention. Pour résumer, une entité correspond à tout ce qu'on peut concevoir. Il s'agit généralement de ce à quoi l'expression réfère sur sa base conceptuelle. L'entité désignée<sup>2</sup> est alors appelée le référent conceptuel. Notons qu'« *[An entity] applies to anything that might be conceived of or referred to in describing conceptual structure: things, relations, quantities, sensations, changes, locations, dimensions and so on. It is specifically not required that an entity be discrete, separately recognized, or cognitively salient* » (R.W. Langacker, 2008 : 98).

Ceci nous amène directement à la question de la référence en Grammaire Cognitive. R.W. Langacker distingue plusieurs types de référence. « *By various linguistic means, we refer to entities at the conceptual level, at the discourse level, and "in the world"* » (2008 : 269).

Au niveau conceptuel, la référence est synonyme de « *profilage* ». « *An expression's profile is its reference just in the context of its conceptual base – it is the substructure singled out as focus of attention in contrast to other facets of this same conception* » (Ibid.). Il s'agit du type de référence que nous évoquions dans le paragraphe précédent, en affirmant que le nom désigne une chose (*thing*) sur sa base conceptuelle. Afin d'illustrer ses propos, R.W. Langacker prend en exemple la conception que nous avons d'une roue de voiture. Selon lui, l'enjoliveur réfère à la partie centrale de l'entité roue de voiture seulement en ce que le nom *enjoliveur* dirige l'attention sur cette partie de l'entité et non pas sur les autres entités (la conception d'un pneu, d'une jante, etc.) de la base conceptuelle, soit la roue de voiture dans sa totalité. Le profilage est ainsi indépendant des emplois en discours du nom *enjoliveur* : il profile la partie centrale d'une roue même s'il est considéré isolément, hors contexte.

Au niveau de la langue, « *a nominal profiles a grounded instance of a type, which singles out as its referent [...]* » (R.W. Langacker, 2008 : 270). En effet, plus qu'une chose

<sup>1</sup> En Grammaire Cognitive, le profilage est le processus cognitif par lequel est sélectionné l'un des aspects (le profil) de la base conceptuelle. Le profil correspond alors à l'entité (ou la relation) désignée par le nom.

<sup>2</sup> Notons qu'une entité correspond en Grammaire Cognitive aux composants des domaines. Elles peuvent être de natures très différentes, notamment des objets, des interconnexions, des localisations, des sensations, des points sur une échelle, etc. Entités et domaines sont en outre des notions relatives. Un élément quelconque n'est une entité que par rapport au domaine auquel il est intégré. Un domaine imbriqué dans un domaine plus large peut être conçu comme une entité de ce dernier (par exemple un doigt est une entité par rapport au domaine plus large de la main, tandis que celui-ci est conçu à son tour comme une entité dans le domaine du bras).

(*thing*), un nom désigne en fait un *type* de chose (*thing*). Qu'est-ce à dire ? Considéré isolément, le nom *table* par exemple se distingue d'autres noms (*verre, chat, etc.*), autrement dit d'autres types de choses. Mais il ne permet pas de distinguer entre les membres de la catégorie *table* entre eux, c'est-à-dire les instances du type de chose qu'est l'objet table. En fait, un nom ne fournit dans sa base conceptuelle que les spécifications de type, c'est-à-dire les propriétés qu'une entité doit posséder pour être qualifiée comme une instance d'un type. C'est la matrice (l'ensemble des domaines cognitifs évoqués par l'unité linguistique dans sa base conceptuelle) du nom en question. Au sein de la matrice, le domaine dit d'instanciation est celui où se situent les instances du type. Et, les instances d'un même type sont ensuite distinguées en ce qu'elles occupent des positions différentes sur le domaine d'instanciation. Il s'agit donc là d'une référence intralinguistique, construite en langue. Les référents ne sont pas limités aux entités existant objectivement dans le monde réel. « *Whatever word we choose to talk about, we commonly refer to entities that are only virtual (or fictive) rather than actually existing* » (*Ibid.*). R.W. Langacker donne comme exemple de noms qui n'ont de référents que virtuels le nom *voiture*, dans *Si elle avait une voiture, elle apprendrait à conduire, enjoliveur* dans *Un enjoliveur est une partie d'une roue, hobbit* dans *Chaque hobbit porte un unicorne et animal domestique* dans *Je ne possède aucun animal domestique*. Dans chacun de ces énoncés, les noms ne réfèrent à aucune instance spécifique des types correspondants. Ils sont parfois dits « non référentiels ». Mais, s'ils n'ont pas de référents dans le monde réel, il n'en reste pas moins qu'ils ont bel et bien un référent au niveau de la langue. Autrement dit, ils profilent/ont référence à une instance virtuelle du type (l'ensemble des points communs des instances actuelles) plutôt qu'à une instance actuelle – le type est quant à lui toujours virtuel. Reconsidérons le nom *table* dont le domaine d'instanciation est donc l'espace<sup>1</sup>. Lorsqu'il y a plusieurs instances d'un type comme table, à tout moment chacune des instances occupe une localisation différente sur le domaine d'instanciation – alors que le type en lui-même représentant les composants communs de toutes les instances est une entité « flottante » qui ne peut pas être localisée. Même si elles ont des spécifications identiques, deux tables avec des localisations différentes sont des instances distinctes du type table. Réciproquement, une table qui occupe toujours la même position dans le temps est reconnue comme la même instance.

Il s'agit là de la réponse de la Grammaire Cognitive à la question de la référence extralinguistique. L'idée est qu'il y a référence extralinguistique lorsque, en discours, le nom profile une instance actuelle d'un type, c'est-à-dire un objet du monde réel qui nous entoure. Trois opérations de conceptualisation y concourent : l'instanciation, le repérage et la quantification. Toutes trois s'appliquent ainsi au type (en l'occurrence du nom) et permettent de passer aux instances de ce type. Au niveau des expressions linguistiques nominales, ces opérations correspondent à des mécanismes morpho-syntaxiques qui permettent de construire à partir d'une racine lexicale un syntagme nominal. En d'autres termes, ces opérations s'appliquent aux racines lexicales désignant des types, pour construire dans les cas les plus

---

<sup>1</sup> Autres domaines cognitifs pouvant servir de domaines d'instanciation : le temps, les couleurs, la conception de la composition d'une entité textuelle abstraite

complets des expressions entièrement déterminées désignant des instances repérées. Une instance repérée est un objet auquel on a appliqué toutes les fonctions sémantiques possibles (instance, repérage et quantification), ce qui permet d'identifier l'instance par rapport à la situation d'énonciation et aux participants à cette situation. Dans les cas où l'on n'applique pas toutes les opérations sémantiques possibles, l'instance reste indéterminée par rapport à la situation d'énonciation.

La fonction d'instanciation s'applique au type et permet d'obtenir en sortie des instances. Une instance représente la conception d'une entité particularisée et singularisée, ce qui permet de parler d'elle en la plaçant comme l'objet référé par la pensée. Il s'agit d'« *une conceptualisation qui présente une des sous-structures de la prédication – l'entité désignée – comme un élément singularisé* » (P. Otero, 1998 : 119). Par exemple, la fonction d'instanciation appliquée à la base conceptuelle du prédicat nominal associé à *table* permet de distinguer les membres de la catégorie *table*. L'instance désignée alors par l'expression *la table* n'est toutefois pas équivalente à la référence de ce nominal. Il s'agit seulement d'un domaine particulier considéré comme un espace dimensionnel sur le domaine d'instanciation ; chaque point de cet espace correspondant à un emplacement susceptible d'être occupé par une instance de l'entité désignée.

La fonction de quantification s'applique au résultat de la fonction d'instanciation et fournit des indications de quantité. Cette opération permet de dénombrer les individus de la catégorie (*deux tables, beaucoup de tables*) en fournissant des informations supplémentaires concernant par exemple, le singulier et le pluriel ou l'opposition dénombrable/massif.

Enfin, la fonction de repérage lie l'instance désignée à un point de référence déterminé par la situation d'énonciation. Les informations qui proviennent de cette situation d'énonciation, par le biais de la fonction de repérage, spécifient la base du prédicat nominal. Le résultat est une instance repérée (*cette table*).

**Au niveau prototypique.** En Grammaire Cognitive, les prototypes des catégories grammaticales consistent en ce que R.W. Langacker appelle des archétypes conceptuels fondés sur l'expérience (*experientially grounded conceptual archetypes*). « *A conceptual archetype [...] refers to a concept that has direct experiential basis but which constitutes an abstraction representing commonalities over ubiquitous everyday experiences* » (V. Evans, 2007 : 31). Il s'agit des concepts extrêmement fréquents, fondamentaux dans notre vie quotidienne et basiques en ce qu'ils sont intégrés et maîtrisés très tôt au cours du développement cognitif de tout un chacun<sup>1</sup>. Par exemple, les archétypes conceptuels incluent

---

<sup>1</sup> « *Conceptual archetypes are experientially grounded concepts so frequent and fundamental in our everyday life [...] Here are some examples: a physical object, an object in location, an object moving through space, the human body, the human face, a whole and its parts, a physical container and its contents, seeing something, holding something, handing something to someone, exerting force to effect a desired change, a face-to-face social encounter. [...]. While they can be quite complex and hard to describe explicitly (try explaining what a physical object is!), they are basic in the sense they are readily apprehended as coherent conceptual gestalts at an early developmental stage* » (R.W. Langacker, 2008 : 33-34).

des conceptions telles que le corps humain, le visage humain, un objet physique discret, un objet se déplaçant dans l'espace, etc.

Quel est l'archétype à la base du prototype des substantifs ? L'archétype conceptuel servant de base au prototype de la catégorie grammaticale des noms est la conception que nous avons d'un objet physique. Voici comment R.W. Langacker (2008 : 104) le présente :

1. A physical object is composed of material substance
2. We think of an object as residing primarily in space, where it is bounded and has its own location
3. In time, on the other hand, an object may persist indefinitely, and it is not thought of as having any particular location in this domain
4. An object is conceptually autonomous, in the sense that we can conceptualize it independently of its participation in any event

Ainsi, la définition sémantico-conceptuelle proposée pour les noms en Grammaire Cognitive s'articule autour des deux affirmations suivantes : 1) schématiquement, un nom profile une chose (*thing*) et 2) prototypiquement, un nom est associé mentalement à la conception d'un objet physique. Dire qu'un nom désigne une chose (*thing*) signifie que c'est une certaine région qui est profilée dans sa base conceptuelle dans un certain domaine conceptuel, sachant qu'une région se définit comme un ensemble d'entités interconnectées.

Mais qu'entend-on exactement par cette notion de *chose (thing)* en Grammaire Cognitive ? Selon R.W. Langacker, il s'agit de « *any product of grouping and reification* » (2008 : 105). Le *regroupement (grouping)* est la capacité cognitive qui nous permet de regrouper des éléments sur la base de plusieurs facteurs : proximité dans l'espace, similarités aspectuelles et/ou fonctionnelles, interconnexions qui en font les parties d'un même tout, etc. Une fois des éléments regroupés, ils peuvent former une seule et unique entité que l'on peut manipuler conceptuellement. « *This capacity to manipulate a group as a unitary entity for higher-order cognitive purposes is what I refer to reification* » (R.W. Langacker, 2008 : 105). C'est par regroupement et réification que l'on peut conceptualiser toutes les choses (*things*). R.W. Langacker (2008 : 324-326) prend en exemple le nom « *recette* » (*recipe*). Selon lui, une recette est une chose dont les entités constitutives sont les étapes successives de la préparation d'un plat culinaire. Ces étapes sont interconnectées et considérées comme un groupe uniquement en ce qu'elles sont appréhendées comme les occurrences d'une même séquence. Et elles sont réifiées en ce qu'elles sont conceptualisées comme une seule et unique procédure dont le but ultime est la confection d'un plat. Ainsi, une recette est une chose au même titre qu'une table par exemple.

En partant du principe qu'une chose (*thing*) est un ensemble d'entités interconnectées pouvant fonctionner comme une seule entité conceptuelle, la caractérisation schématique du nom proposée en Grammaire Cognitive (un nom est une expression qui profile une chose) est idéale pour décrire et représenter les noms dont les référents consistent en de multiples

éléments individuellement identifiables<sup>1</sup>. Mais elle est également valable pour les noms désignant des objets physiques dont les référents ne sont pas nécessairement conçus comme des groupes d'entités interconnectées<sup>2</sup>. L'idée est que les objets physiques, même s'ils sont appréhendés par tout individu comme des éléments continus et homogènes, peuvent être décrits en termes d'entités constitutives même si elles sont discrètes, ou difficilement reconnaissables individuellement et peu accessibles à notre conscience. Par exemple, l'objet physique table – qui est certes un assemblage de morceaux de bois fixés entre eux par des clous, des vis, des taurillons, etc. – est conceptualisé comme un tout et ses composants ne sont que peu accessibles à notre conscience. Ainsi, quand on voit, touche, ou pense à une table (coordination incorrecte), on ne voit, touche, pense pas à des morceaux de bois fixés entre eux mais à un seul et unique élément délimité dans l'espace. Avec les objets physiques, il s'agit donc bel et bien de la conception d'une entité unitaire qui prédomine au niveau conscient, laquelle résulte ainsi d'un regroupement et d'une réification.

## 1.2. NOM COMPTABLE VS. NOM MASSIF

Les deux catégories basiques de noms, traditionnellement appelés nom comptable et nom massif, dépendent de la nature de leurs archétypes conceptuels, respectivement 'objet' et 'substance'.

Typiquement, les noms comptables sont les appellations d'objets physiques (*table, diamant, livre, tasse*, etc.) et les noms massifs de substances (*verre, or, viande, eau*, etc.).

Là aussi, R.W. Langacker estime qu'il est possible de donner une définition sémantico-conceptuelle de ces deux sous-catégories nominales, à savoir : « *a count noun profiles a thing construed as being discretely bounded in some fashion, whereas a mass noun referent is amorphous and not inherently limited* » (R.W. Langacker, 2008 : 131).

Rappelons que schématiquement un nom profile une entité chose (*thing*) dans sa base conceptuelle. D'après R.W. Langacker, s'il s'agit d'un nom comptable « *this thing is construed as being bounded within the immediate scope in the domain of instantiation. The profile of a mass noun is not construed as being bounded in this fashion* » (2008 : 132). La portée ou étendue (*scope*) d'une expression sur l'un ou plusieurs des domaines de sa base conceptuelle consiste en la portion d'informations pertinentes pour sa signification. En effet, si une expression donne accès à tout un ensemble de domaines cognitifs dans sa matrice, elle n'évoque et n'utilise en réalité qu'une portion (la portée) de ces domaines comme base de sa signification. Dans un domaine donné, la portée immédiate d'une expression est son *locus* d'attention, c'est-à-dire la portion de l'étendue maximale du domaine qui est directement

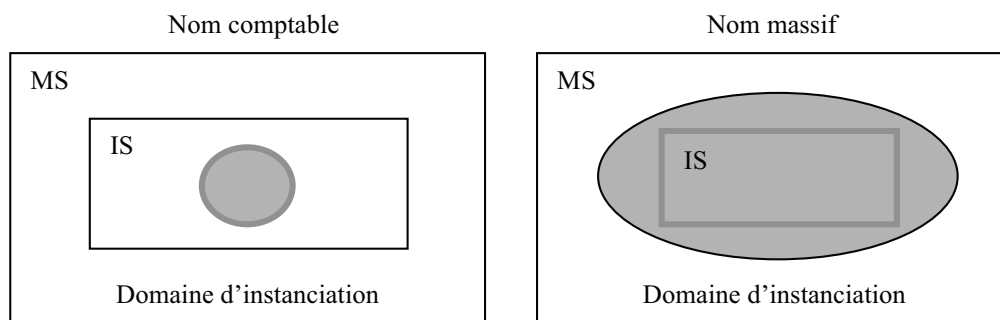
<sup>1</sup> R.W. Langacker (2008 : 106) donne en exemple les noms *group, set, pair, collection, stack, team, orchestra, row, archipelago, trio, constellation, list, association, library, silverware, repertoire, herd, flock, colonnade, tribe, family, bunch, alphabet, chord, squadron, forest, six-pack, deck (of cards), choir, staff, (offensive) line, crew, colony, place setting, litter (of kittens), fleet, triptych, convoy, lexicon, audience*.

<sup>2</sup> R.W. Langacker (2008 : 107) estime que la caractérisation schématique qu'il propose est aussi valable pour les noms désignant des entités abstraites (voir R.W. Langacker, 2008 : chap. 5).



pertinente pour la signification de l'expression. La portée minimale d'une expression ne contiendra qu'une portion des informations conceptuelles présentes dans sa portée maximale. Par exemple (R.W. Langacker, 2008 : 63-64), le nom *coude* (articulation du bras) a dans sa matrice le domaine conceptuel correspondant à la conception du corps humain. La signification du nom *coude*, cependant, sera caractérisée par rapport à l'une des parties du corps humain, en l'occurrence le bras, et non pas par rapport à la globalité du corps humain. Aussi, CORPS est la portée maximale pour *coude*, et BRAS sa portée minimale.

Ainsi, au niveau de leur représentation conceptuelle, la portée immédiate d'un nom comptable est délimitée (*bounded*) mais pas celui d'un nom massif, comme il est représenté dans les deux figures ci-dessous (R.W. Langacker, 2008 : 133) :



MS : Maximal Scope (portée maximale)  
IS : Immediate Scope (portée immédiate)

### Représentation de la portée des noms comptables et massifs

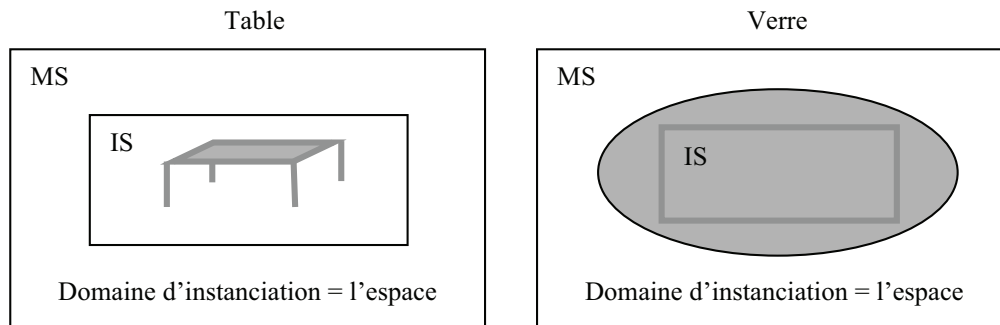
Prenons les exemples des noms *table* (comptable) et *verre* (massif) et ce qu'ils dénotent des entités physiques. Leur domaine d'instanciation est l'espace. Dans les diagrammes ci-dessous, la région ombrée représente l'étendue de leur substance matérielle. Pour *table*, cette région est délimitée et la frontière relève de sa portée immédiate. En effet, le nom *table* profile (prototypiquement) un volume de bois qui est délimité dans les trois dimensions de l'espace et qui donne à l'objet table sa forme caractéristique (un plateau d'une certaine surface reposant sur des supports). C'est parce que ce volume de bois – la substance de la table – délimite une forme dans l'espace que l'on peut identifier cette substance comme une instance du type table.

En revanche, pour identifier une substance comme étant du verre, une délimitation dans l'espace d'une telle substance n'est pas nécessaire. Ce sont des facteurs qualitatifs – et non pas une forme ou un volume particulier – qui permettent de distinguer la substance dénotée par les noms massifs des autres substances. Toutes les substances désignées par les noms massifs sont homogènes, expansibles<sup>1</sup> et peuvent être le résultat d'une contraction<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « *Expansibility [is] the mass obtained by combining any two instances of a given type is also a valid instance of that type* » (R.W. Langacker, 2008 : 142).

<sup>2</sup> « *Contractibility [is] any portion of a mass of a given type is itself a valid instance of that type* » (R.W. Langacker, 2008 : 141).

Bien que la substance dénotée par le nom puisse avoir une étendue indéfinie, la seule portion observable dans sa portée immédiate peut alors être identifiée comme une instance du type de substance en question.



**Portée du nom comptable *table* et du nom massif *verre***  
**(d'après R.W. Langacker, 2008 : 133)**

1.2.1. EXEMPLE : LE NOM *TABLE* (COMPTABLE)

Le nom *table* est une unité symbolique notée en Grammaire Cognitive [[TABLE]/[table]]. Continuons à nous intéresser au nom (comptable) *table* lorsqu'il désigne un type de meuble composé d'une surface plane et horizontale posée sur un plusieurs supports (pieds, tréteaux, etc.) et utilisé pour les repas, sens qui s'exprime par exemple dans des expressions telles que *J'ai servi le souper sur la table de la salle à manger* ou *J'ai installé une nouvelle table dans ma cuisine*.

Selon notre postulat, la structure informationnelle organisée constituant sa base conceptuelle – ou matrice – et caractérisant sa signification se compose de nombreux domaines conceptuels et de connaissances encyclopédiques. En voici une liste (d'après R.W. Langacker, 2008 : 47) laquelle n'est bien sûr pas exhaustive, la conception d'une table évoquant tant d'informations conceptuelles qu'il est impossible de toutes les recenser...

- L'espace. Comme nous l'évoquions, il s'agit du domaine d'instanciation du nom *table*.
- La forme (grossièrement un plateau reposant sur un ou plusieurs supports : pieds, tréteaux, etc.). A la différence de l'espace, la forme n'est pas un domaine est basique. En effet, le domaine de la forme d'une table présuppose d'autres domaines, dont celui de l'espace en tant que domaine dans lequel se manifestent la conception de forme particulière d'une table, la résistance, la solidité, etc.
- L'orientation typique dans l'espace (un plateau horizontal sur des supports verticaux et non pas l'inverse). Ce domaine, non basique, incorpore ceux de l'espace, la verticalité, l'horizontalité et la conception de la forme typique d'une table, etc.
- Le matériau dans lequel elle est fabriquée (bois, verre, métal, etc.).
- La hauteur.
- La fonction : une table est un type de meuble conçu pour servir les repas. Ces deux notions, service et repas, évoquent à leur tour un grand nombre de domaines cognitifs.

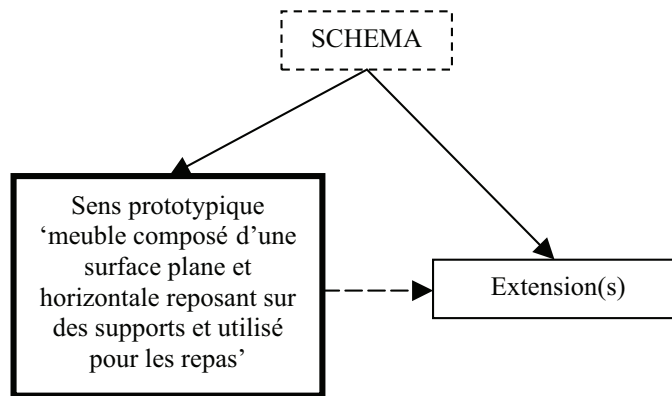
- Une multitude d'autres domaines conceptuels liés à la connaissance qu'une table est un meuble d'usage domestique, des lieux de travail ou des lieux publics, que les tables sont généralement conçues comme un ensemble avec les chaises appariées, ou comme les éléments d'un mobilier de cuisine, de salle à manger, de cantine, etc., que les tables relèvent soit de l'artisanat (ébénistes, menuisiers), soit de la production industrielle et sont alors identifiables de par leur marque, leurs matériaux, leur design, etc., par conséquent qu'une table est un objet marchand susceptible d'être acheté et a donc un prix, etc.

Nous postulons que le sens du nom *table* que nous paraphraserons donc par l'expression 'meuble composée d'une surface plane et horizontale reposant sur des supports et utilisé pour les repas' est le sens prototypique du nom *table* pour la majorité des locuteurs-auditeurs de culture occidentale<sup>1</sup>. *Table* entre dans la catégorie des noms prototypiques, ceux qui désignent des objets physiques. Dans le réseau schématique que nous proposons pour modéliser la signification du nom *table*, ce sens sera donc représenté dans un rectangle aux contours plus épais.

Si nous considérons à nouveau les réseaux schématiques utilisés en Grammaire Cognitive pour représenter le potentiel informationnel porté par les bases conceptuelles des unités linguistiques dites conventionnelles associant un pôle sémantique à un pôle phonologique, celui du nom *table* doit comporter le sens 'meuble composée d'une surface plane et horizontale reposant sur des supports et utilisé pour les repas'. Si l'on admet que ce sens est le prototype de la catégorie linguistique *table*, celui-ci est enraciné, saillant dans le pôle sémantique du nom, directement accessible à partir du pôle phonologique [table] et bien sûr activable en contexte. En tant que sens prototypique, il est alors susceptible d'être à l'origine d'extensions d'autres valeurs sémantiques (que nous déterminerons par la suite), l'ensemble – sens prototypique et extensions potentielles – sera alors subsumé par un schéma rassemblant les informations conceptuelles qui leur seront communes.

---

<sup>1</sup> Il s'agit ici d'une intuition. Il faudrait avoir recours à la psycholinguistique pour déterminer si le sens retenu pour *table* est bien le sens prototypique de ce nom.



**Première ébauche du réseau schématique du nom *table***

1.2.2. EXEMPLE : LE NOM *VERRE* (COMPTABLE ET MASSIF)

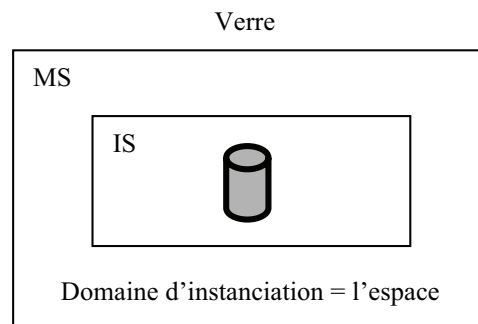
Voyons maintenant le nom *verre*. Cet item est remarquable en ce qu'il est soit un nom comptable (*J'ai cassé un verre en faisant la vaisselle*), soit un nom massif (*Il y a du verre brisé par terre*), entre autres valeurs sémantiques attestées que nous aborderons plus tard.

Intéressons nous tout d'abord à l'emploi comptable du nom *verre*, dont nous paraphraserons le sens par l'expression 'contenant d'un liquide utilisé pour boire'. Voici la caractérisation conceptuelle qu'en donne R.W. Langacker (2008 : 47) :

- L'espace. Le nom comptable *verre* dénotant lui aussi une substance physique, il s'agit du domaine basique d'instanciation.
- La forme, à savoir un cylindre creux fermé à l'une des extrémités. Ce domaine non basique présuppose également celui de l'espace en tant que domaine dans lequel se manifeste la conception de forme d'un verre. Il est aussi susceptible d'évoquer les différents constituants d'un verre et leurs configurations : pied, jambe et paraison.
- L'orientation typique dans l'espace : la longueur d'un verre est alignée parallèlement à l'axe vertical, et l'extrémité fermée est située en bas. Les connaissances relatives à l'orientation typique d'un verre dans l'espace incorporent les notions d'espace, de verticalité, et la conception de la forme.
- La fonction<sub>1</sub> : un verre est un contenant pour liquide destiné à être bu directement (par opposition aux contenants de liquide de type vase, brau, bouteille, etc.). Cette fonction d'un verre présuppose l'orientation typique, le concept de liquide, le concept de contenant qui à son tour intègre les notions d'inclusion spatiale, de mouvement potentiel, de force, de consistance dans le temps, etc.
- La fonction<sub>2</sub> : un verre joue un rôle dans le processus de boire. Cette seconde fonction incorpore la fonction<sub>1</sub> mais aussi que la conception du corps humain, celle correspondant à l'action de saisir un objet, de mouvement du bras, d'ingestion, etc.
- Le matériau (habituellement la substance verre).
- La taille, sachant qu'un verre tient généralement dans une main.

- Les divers types de verre différenciés selon le type de liquide qu'ils sont supposés contenir : verre à eau, verre à vin, verre à orangeade, verre à liqueur, verre à tequila, etc.
- D'autres domaines et connaissances, relevant par exemple du prix, du lavage, du rangement, du mode de fabrication et réciproquement de destruction d'un verre – faire tomber et casser, de la position sur la table au moment du repas, le fait qu'il soit l'un des constituants d'un service de table ou une pièce de vaisselle, etc.

La portée immédiate de *verre* employé comme nom comptable est ainsi délimitée dans son domaine d'instanciation, à savoir celui de l'espace :



**Portée du nom verre (comptable)**  
**d'après R.W. Langacker (2008 : 133)**

Considérons maintenant l'item *verre* lorsqu'il est employé comme un nom massif (*Fais attention ! Il y a du verre brisé par terre*). Bien sûr, il n'a alors pas le même sens qu'avec son emploi comptable. Nous le paraphraserons par l'expression 'substance solide, cassante et transparente au rayonnement visible'. La base conceptuelle du prédicat de *verre* (massif) est donc différente de celle du prédicat de *verre* (comptable). Les connaissances susceptibles d'être évoquées relèvent par exemple des domaines de :

- L'espace : domaine basique d'instanciation.
- Les diverses propriétés caractéristiques de la substance verre : poids/densité, translucidité, etc.
- La fonction (liée aux diverses utilisations qu'il est fait par l'homme de la substance verre) : fermeture ou protection d'un espace, d'un volume qui laisse passer la lumière.
- Les composants de la substance verre, notamment sable siliceux, carbonate de calcium et de potassium.
- Le mode de fabrication du verre, soit fusion d'un sable siliceux avec du carbonate de calcium et de potassium, mais aussi son mode de destruction.
- Les différents types de substance verre : verre soufflé, verre moulé, verre fondu, etc.
- Etc.

**Remarque.** Bien sûr, on peut s'interroger sur la présence dans la base conceptuelle de la signification du nom massif *verre* de certaines des informations que nous venons de

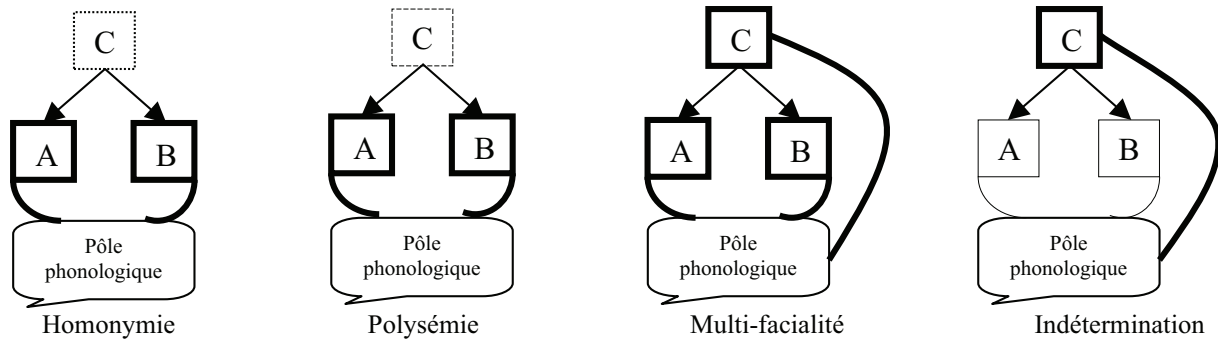
mentionner. C'est le cas par exemple pour les différents constituants de cette substance. La composition chimique du verre est en effet extrêmement complexe et l'on peut douter que l'ensemble des locuteurs-auditeurs d'une langue connaisse l'ensemble des constituants de la substance (sable siliceux, carbonate de sodium, etc.) ou bien son mode de fabrication. Un locuteur-auditeur non spécialiste ou alors un jeune enfant en cours d'apprentissage pourra savoir que le verre est fabriqué à partir de sable, alors qu'un locuteur-auditeur ayant des connaissances techniques connaîtra certains des différents composants chimiques constituant le verre (oxyde de silicium, bore, phosphore, germanium, etc.). C'est le propre des connaissances encyclopédiques, tout un chacun ne fait pas les mêmes expériences et donc n'a pas des conceptualisations identiques du monde qui l'entoure et n'intègre pas les mêmes informations (selon son érudition, ses capacités de mémoire, etc.) dans son appareil cognitif. Ceci explique que les bases conceptuelles que chacun construit pour les mêmes items linguistiques peuvent varier d'un individu à l'autre, mais aussi évoluent pour un même individu tout au long de sa vie.

*Verre* est un exemple typique de polysémie, avec ses deux emplois, l'un comptable lorsque *verre* signifie 'contenant d'un liquide utilisé pour boire' et l'autre massif quand il veut dire 'substance solide, cassante et transparente au rayonnement visible'. Selon R.W. Langacker (2008 : 143), les deux sens du nom *verre* sont tous les deux établis comme des unités symboliques linguistiques conventionnelles, c'est-à-dire autant enracinées (*entrenched*) et donc saillantes (et par conséquent accessibles et activables) l'un que l'autre. Ces deux sens sont ainsi deux valeurs sémantiques prototypiques de la catégorie lexicale *verre*. Ils seront donc figurés dans un rectangle aux contours épais dans le réseau schématique que nous proposerons pour modéliser la signification du nom *verre*. Reste à savoir dans le réseau schématique organisant la base conceptuelle du nom *verre*, lequel est une extension de l'autre, quel schéma les subsume ou si ce n'est pas le cas quel est celui qui est le schéma de l'autre. C'est ce que nous déterminerons notamment dans le prochain paragraphe.

## **2. NOMS A SENS MULTIPLES ET RELIES : PROPOSITION D'UNE TYPOLOGIE DE LA POLYSEMIE**

Dans le chapitre précédent, nous avons fait l'hypothèse sur la base des travaux de D. Tuggy (1993) que les réseaux schématiques modélisant la signification des items à sens multiples pouvaient s'organiser le long d'un continuum allant de l'homonymie à l'indétermination. Selon nous, la polysémie occuperait la « seconde » position sur ce continuum.





- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Proposition de continuum des représentations de la signification des mots à sens multiples**

Nous avons postulé que le sens le plus schématique du réseau représentant la signification d'un item polysémique n'était que peu enraciné, c'est-à-dire moins que ses élaborations (il reste néanmoins enraciné, condition *sine qua non* pour faire le lien entre les sens polysémiques), accessible indirectement aux locuteurs-auditeurs par ses élaborations mais qui n'est saillant ni activable. Les élaborations du sens schématique, c'est-à-dire ses différents sens conventionnels observables en emploi, sont quant à elles enracinées, saillantes, accessibles directement à partir du pôle phonologique et activables en emploi.

En outre, les sens polysémiques attestés (donc les élaborations du sens schématique) montrent d'après W. Croft & D.A. Cruse (2004) un certain nombre de caractéristiques. Il s'agit en effet de valeurs sémantiques autonomes, c'est-à-dire qu'elles peuvent se comporter indépendamment des autres valeurs qui pourraient elles aussi s'exprimer en contexte. Plus précisément, les sens polysémiques montrent une autonomie attentionnelle (*attentional autonomy*), relationnelle (*relational autonomy*) et compositionnelle (*compositional autonomy*).

**Autonomie attentionnelle.** En emploi, les sens polysémiques sont en relation d'antagonisme. Autrement dit, ils sont mutuellement exclusifs comme focus de l'attention. Si l'un s'exprime, les autres sont obligatoirement exclus sinon il y a apparition d'une ambiguïté. Par exemple, dans l'expression *remplir son verre*, il s'agit nécessairement du sens 'contenant' qui est activé et non pas le sens 'substance'.

**Autonomie relationnelle.** Les sens d'un polysème, en tant que valeurs autonomes, peuvent chacun s'inscrire dans des relations sémantiques qui leur sont spécifiques. Il peut également s'agir de relations de type hyponymie-hypéronymie, méronymie, etc. Ainsi, *verre* au sens 'contenant' a pour hypéronyme *réceptif* et pour hyponymes *verre à eau*, *verre à vin*, *verre à whisky*, etc. alors que *verre* au sens 'substance' a pour hypéronyme *substance* et pour hyponymes *verre coulé*, *verre Antique*, *verre blanc*, etc.

**Autonomie compositionnelle.** Dire que les sens polysémiques sont compositionnellement autonomes, c'est mettre en lumière le fait que dans un processus compositionnel lors de la construction du sens en emploi, les éléments participants ne vont s'appliquer qu'à l'un d'entre eux (sinon il peut y avoir apparition d'une ambiguïté). Ainsi, lorsqu'un adjectif modifie un nom polysémique par exemple, il ne s'attache qu'à l'un de ses sens (*verre coupant, verre délicieux, etc.*).

De plus, si les sens d'un polysème sont autonomes, leur principale caractéristique est de résister à l'unification. Il est impossible que les valeurs polysémiques d'un même item soient assimilées comme les parties d'un tout, soient incluses – en tant que sous-classes – au sein d'une classe super-ordonnée, soient appréhendées comme les composants d'une Gestalt globale. Ce sont ces caractéristiques qui permettront de distinguer sens polysémiques et facettes, comme nous le verrons dans la prochaine section.

Ceci dit, nous allons maintenant nous intéresser plus particulièrement à la représentation de la signification de noms polysémiques. Comme mentionné, nous proposons d'analyser les items *table, verre, bureau* et *arbre* dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker (1987, 2008) et sur la base des travaux de D. Tuggy (1993).

A ce titre, nous faisons l'hypothèse qu'il est possible d'établir une typologie de la polysémie selon que les sens polysémiques sont issus soit d'une métonymie, soit d'une métaphore<sup>1</sup>, soit de considérations sur la fonctionnalité des entités représentées pour l'une des valeurs du réseau schématico-sémantique de départ.

## 2.1. POLYSEMIE PAR METONYMIE

Selon la définition classique, la métonymie est une figure de rhétorique « *consistant à désigner un objet ou une notion par un terme autre que celui qu'il faudrait, les deux termes ou notions étant liés par une relation [...]* » (J. Dubois *et al.*, 2002). Il s'agit d'une relation nécessaire. Cette dernière peut être multiple : le lieu pour l'événement (*Paris* manifeste pour la *population parisienne* manifeste), le producteur pour le produit (une *Ford* pour une *voiture* de marque Ford), le contenant pour le contenu (boire un *verre* pour boire le *contenu d'un verre*), la partie pour le tout (chercher un *toit* pour chercher un *logement*), le tout pour la partie (*l'Amérique* de Bush)<sup>2</sup>, etc.

<sup>1</sup> Aujourd'hui, la distinction entre métonymie et métaphore est bien établie même si, dans le passé, certains auteurs assimilaient la métonymie à une classe de métaphore (G. Genette, 1968 ; S. Levin, 1977 ; J. Searle, 1979) ou inversement (la double synecdoque pour T. Todorov (1970)). Les travaux les plus récents, comme nous allons le voir, les distinguent nettement.

<sup>2</sup> Les figures qui consistent à prendre la partie pour le tout, le tout pour la partie, le plus pour le moins, le singulier pour le pluriel sont en réalité des synecdoques. Toutefois, les cognitivistes qui ont également emprunté ce terme à la rhétorique voient la synecdoque comme un cas particulier de la métonymie où la partie sert à référer au tout. « *We are including as special case of metonymy what traditional rhetoricians have called synecdoche, where the part stands for the whole* » (G. Lakoff & M. Johnson, 1980 : 36).

Si les cognitivistes ont emprunté le terme « *métonymie* » aux rhétoriciens, ils attribuent au phénomène un rôle bien plus étendu que celui de trope. Certes, ils lui reconnaissent le statut de procédé référentiel, en ce qu'elle permet l'emploi d'une même unité lexicale pour dénoter deux entités distinctes entretenant une relation nécessaire. Comme l'ont souligné G. Lakoff & M. Johnson (1980 : 36-37), « *Metonymy [...] has primarily a referential function, that is, it allows us to use one entity to stand for another. But metonymy is not merely a referential device. It also serves the function of providing understanding* ». A partir du constat que ce phénomène est présent non pas de manière aléatoire et occasionnelle mais de façon régulière et constante dans le discours, ils considèrent que la métonymie est un mécanisme général de la compréhension du sens. Selon eux, en ce qu'elle est fondée sur notre expérience, la métonymie relève des systèmes conceptuels qui sous-tendent notre façon de penser et d'agir. De fait, nombreux sont ceux (G. Lakoff & M. Johnson, 1980 ; G. Lakoff, 1987 ; G. Lakoff & M. Turner, 1989 ; R. Gibbs, 1994, 1999) à estimer que la métonymie et la métaphore font partie des fondations de la cognition humaine et qu'elles sont les procédés les plus courants pour signifier les individus, objets, événements et situations de la vie quotidienne. « *Metonymic concepts [...] are part of the ordinary everyday way we think and act as well as talk* » (G. Lakoff & M. Johnson, 1980 : 3).

Cependant, notons que les recherches en linguistique cognitive restent axées pour l'essentiel sur la métaphore et n'abordent la métonymie que dans la mesure où elle sert de tremplin à la métaphore au niveau de la constitution du sens d'un énoncé. Les cognitivistes ont tout de même su déceler des systématismes leur permettant de dégager certains des concepts métonymiques servant à structurer pensées et actions. Aujourd'hui, la métonymie connaît un regain d'intérêt quant à son rôle dans la production du sens (G. Fauconnier & M. Turner, 2002 ; B. Onyshkevych, 1998 ; G. Radden & Z. Kövecses, 1996, etc.).

Du point de vue de la linguistique cognitive, la métonymie est de nature fondamentalement conceptuelle : « *[...] metonymy is the conceptual relation 'X stands for Y'* » (V. Evans, 2006 : 311). Elle est généralement contingente à un contexte spécifique, sur la base d'exigences référentielles ou communicationnelles, et est motivée par des associations causales ou physiques, lesquelles sont exprimées traditionnellement en termes de relation nécessaire dite de contiguïté. En effet, l'idée est que la métonymie consiste en une projection (*mapping*) entre deux entités à l'intérieur d'un même domaine conceptuel (projection intradomaniale), sachant que ces deux entités montrent une certaine proximité d'ordre conceptuel :

« La métonymie est un processus cognitif par lequel une entité conceptuelle fournit un accès mental à une autre entité conceptuelle [dans le même domaine]. Le principe en œuvre est celui de la contiguïté où un rapport est établi entre deux entités à l'intérieur de ce domaine. La nature de la *contiguïté* est conceptuelle, car la métonymie fait appel à une représentation mentale où le sujet mobilise ses connaissances extralinguistiques. Si celles-ci font défaut, le mécanisme référentiel ne joue pas » (A. Fougner Ryding, 2003 : 75).

R.W. Langacker (2008 : 69-70) analyse quant à lui la métonymie comme un changement de profil : « *we can characterize metonymy as a shift in profile. [...] More*

*precisely, we speak of metonymy when an expression that ordinarily profiles one entity is used instead to profile an entity associated with it in some domains ».*

Considérons par exemple le nom *église* dans les deux énoncés *L'église du village a été détruite par un incendie* et *L'église catholique est de moins en moins traditionaliste*. Dans la première phrase le nom *église* profile dans sa base conceptuelle la conception d'un bâtiment dont la fonction est d'être utilisé pour des rites religieux. Dans la seconde, il profile la conception de l'organisation religieuse qui a pour caractéristique de se réunir dans de tels bâtiments. En termes de projection, le domaine conceptuel dont relèvent les deux sens du nom *église* est celui de la religion. Les deux entités présentes sur ce domaine (le bâtiment et l'organisation) sont en relation de contiguïté. Il y a projection du bâtiment sur l'organisation, ce qui permet l'emploi métonymique du nom de bâtiment pour désigner l'organisation. En termes de profilage du point de vue de R.W. Langacker, la métonymie est un point d'accès à l'un des nombreux éléments portés par un domaine particulier dans une base conceptuelle. Cette conception de la métonymie découle de la conception encyclopédique de la signification en Grammaire Cognitive selon laquelle les items lexicaux sont potentiellement associés directement ou non à de très nombreuses structures de connaissances. L'idée est que la métonymie permet de faire ressortir, mettre en lumière (*highlight*) une entité bien particulière (ici l'organisation) parmi toutes celles de la matrice, sachant que l'entité en question relève d'une autre entité (ici le bâtiment) directement associée à l'item (voir W. Croft, 1993). Ainsi, la matrice du nom *église* contient d'une part des connaissances sur le fait qu'une église est un bâtiment consacré à la pratique de la religion catholique. Un autre aspect de sa matrice concerne les préceptes du dogme catholique et leurs applications dans la communauté des croyants. Ces deux entités relèvent bel et bien d'un même domaine conceptuel, celui de la religion catholique, seulement ce sont deux aspects distincts qui sont mis en lumière / mis en profil dans les deux phrases grâce à la métonymie.

Dire que des entités doivent être en relation de contiguïté pour que l'une puisse être désignée métonymiquement par l'autre n'indique cependant pas de quelle nature est cette relation. Selon Z. Kövecses & G. Raden (1998), il existe deux types de relations donnant lieu à des métonymies : celles relevant de l'organisation partie-tout dans un même domaine de sorte que ses différentes parties ou sous-structures forment le domaine dans son entièreté ; celles par lesquelles des parties d'un même domaine peuvent se substituer à d'autres.

Relations partie-tout et tout-partie :

- Le tout pour une partie : l'Amérique pour les Etats Unis
- Une partie pour le tout : l'Angleterre pour le Royaume Uni
- La catégorie pour l'un des membres de la catégorie : la pilule pour les pilules contraceptives (Z. Kövecses & G. Raden, 1998 : 50)
- L'un des membres de la catégorie pour la catégorie : une aspirine pour tout médicament anti-migraineux (Z. Kövecses & G. Raden, 1998 : 50)

Relations partie-partie<sup>1</sup> :

- L'instrument pour l'action : *to ski, to shampoo one's hair*
- L'agent pour l'action : *to butcher the cow, to author the book*
- L'action pour l'agent : *snitch*
- L'objet impliqué dans l'action pour l'action : *to blanket the bed*
- L'action pour l'objet impliqué dans l'action : *give me one bite*
- Etc.

De nombreux auteurs, comme G. Lakoff (1987), G. Nunberg (1979, 1995) ou encore G. Kleiber (1999), ont tenté de rendre compte des transferts référentiels de sens par métonymie en postulant des principes ou des règles générales de dérivation s'appliquant à tout un ensemble d'unités ou d'expressions lexicales (plutôt que d'opter pour une multiplication du nombre de sens assignés à une même unité ou expression linguistique donnée).

Mais avant d'aller plus loin, nous tenons à souligner que ce n'est pas parce qu'il y a métonymie qu'il y a nécessairement polysémie. Regardons les expressions typiquement prises en exemple pour illustrer le phénomène métonymique (G. Kleiber, 1999) :

- 1) *Je suis garé sur la place pour Ma voiture est garée sur la place*
- 2) *Je suis dans l'annuaire du téléphone pour Mon nom est dans l'annuaire du téléphone*
- 3) *Picasso est au Louvre pour Des œuvres de Picasso sont au Louvre*
- 4) *Georges Sand est sur l'étagère de gauche pour Des œuvres de Georges Sand...*
- 5) *Paul a été heurté à l'aile d'un camion pour La voiture de Paul a été heurtée à l'aile...*
- 6) *Alain Prost perd de l'huile pour La voiture d'Alain Prost perd de l'huile*
- 7) *L'omelette au jambon est partie sans payer pour Le client qui a commandé une omelette...*
- 8) *Marie se reboutonne pour Marie reboutonne son vêtement*

Ainsi dans ces énoncés, le fait que le pronom personnel *je* ne réfère pas au locuteur mais à sa voiture ou à l'inscription de son nom, ou que les noms des auteurs sont employés pour faire référence à leurs œuvres, etc., n'implique pas qu'il s'agisse d'unités polysémiques. Cette remarque nous a semblé nécessaire dans la mesure où il nous est arrivé de rencontrer, au cours de nos lectures, des chapitres entiers consacrés à de tels énoncés dans des ouvrages traitant exclusivement de la polysémie.

Ceci dit, la métonymie participe indubitablement à l'extension du lexique. Il s'agit en effet d'un important facteur de création lexicale, dans la mesure où elle permet d'employer une même expression pour désigner deux référents différents en relation de contiguïté et donc peut être à l'origine de l'apparition d'une polysémie. Ce sera le cas lorsque, le temps faisant son œuvre, le sens métonymique se conventionnalisera et sera ainsi représenté dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs. « *Metonymy is a regular source of polysemy, which results when a particular metonymic usage becomes entrenched and conventionalized* » (R.W.

---

<sup>1</sup> Les relations métonymiques mentionnées ici sont issues des travaux de Z. Kövecses & G. Raden (1998). Elles sont relatives au domaine conceptuel de l'action, lequel implique les entités agent, instrument, patient, résultat, etc. Nous avons choisi de maintenir les exemples en anglais qui sont selon nous bien plus représentatifs des relations métonymiques partie-partie.

Langacker, 2008 : 70). Nous parlerons de *polysémie par métonymie*<sup>1</sup>. C'est par exemple le cas pour le nom *récolte* qui est polysémique et dont les sens métonymiques 'produit de la récolte' et 'action de récolter' sont tous deux attestés en langue en tant que tels. Les entités mises en profil relèvent d'un même domaine conceptuel et sont en rapport de contiguïté (relation partie-partie le résultat pour l'action).

### 2.1.1. LE NOM *VERRE*

Nous allons maintenant reprendre l'exemple du nom *verre*, dont les deux sens comptable et massif sont – comme il est bien connu – métonymiques.

Comme nous l'évoquions le nom *verre* signifie soit '**contenant** d'un liquide utilisé pour boire' (sens comptable), soit '**substance** solide, cassante et transparente au rayonnement visible' (sens massif). Le sens 'contenant' est né d'une métonymie à partir du sens 'substance'. Il s'agit de deux valeurs sémantiques conventionnelles du nom *verre*. Aussi, elles sont enracinées dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, saillantes dans le réseau schématique modélisant la signification de *verre*, directement accessibles à partir du pôle phonologique [verre] et activables en contexte. En outre, toutes deux relèvent du même domaine conceptuel. Pour le premier, c'est l'entité substance qui est mise en profil, pour le second il s'agit d'une catégorie d'objets fabriqués à partir de cette substance<sup>2</sup>. Les deux entités auxquelles le nom *verre* réfère s'inscrivent ainsi dans une relation de contiguïté de type tout-partie (substance-l'objet). En ce qui concerne la représentation de la signification de *verre*, nous proposons de considérer que le sens 'substance' est schématique par rapport au sens 'contenant' qui de fait en est une élaboration. En effet, les spécifications du premier (schéma) sont toutes incluses dans celles du second, puisqu'un verre-contenant est fait de verre-substance.

Considérons en revanche les expressions *verre à eau*, *verre à vin*, *verre à whisky*, etc. Bien que les objets auxquels ces expressions font référence montrent des différences entre eux mais aussi des points communs avec les objets désignés par *verre* au sens 'contenant', il ne s'agit bien sûr pas de polysémie. Autrement dit, nous ne pensons pas qu'il s'agisse d'élaborations du sens schématique 'contenant' et nous considérons que ce sont des variations contextuelles référentielles de cette valeur, prédictibles à partir de 'contenant'. Ils ne seront pas représentés dans le réseau schématique de la signification du nom *verre* en tant que valeurs sémantiques conventionnelles au même titre que 'contenant' et 'substance'. Et ils ne sont accessibles qu'indirectement et ne sont activables qu'à partir du pôle phonologique [verre] par l'intermédiaire de la valeur 'contenant'. Nous rejoignons en cela le point de vue de R.W. Langacker qui pense qu'un nombre raisonnable de sens distincts pour chaque polysème

<sup>1</sup> La polysémie métonymique est parfois appelée « *polysémie ouverte* » (P.D. Deane, 1988).

<sup>2</sup> Toutefois, ce type de phénomène (le nom de la matière employé pour désigner l'objet) n'est pas systématique. Tous les noms de matière (comme *bois*, *acier*, *plastique*, etc.) ne donne pas lieu à de nouveaux sens permettant de dénoter des objets constitués de cette matière.



devrait être représentés dans le lexique, en l'occurrence uniquement les sens conventionnels non prédictibles.

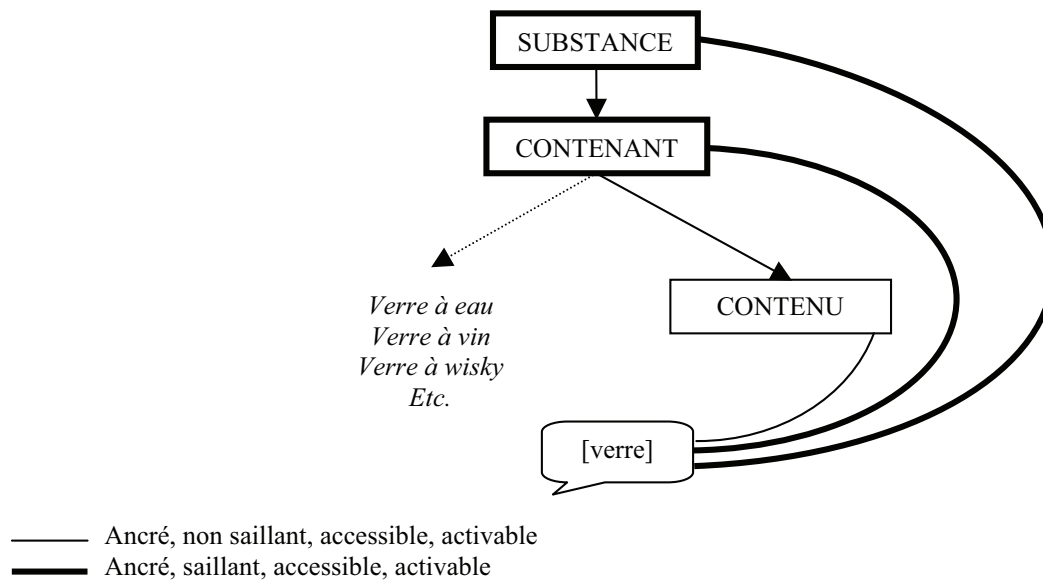
Les sens 'substance' et 'contenant' ne sont pas les uniques valeurs attestées du nom *verre*. En effet, cet item peut également renvoyer au '**contenu** du contenant verre' comme c'est le cas dans les expressions *boire un verre*, *verser un verre*, *finir un verre*, etc. Là aussi, il s'agit d'une polysémie par métonymie apparue cette fois-ci à partir du sens 'contenant'. Ainsi, soit le nom *verre* profile le contenant, soit il profile le contenu (plus précisément le volume du contenu). Les deux entités sont en relation de contiguïté de type partie-partie permettant que l'on puisse faire référence au contenu par le contenant, et le domaine conceptuel est le même permettant ainsi une projection ou un changement de profil d'une entité à l'autre (contenant et contenu).

Qu'en est-il des spécifications de la valeur 'contenu' du nom *verre* ? De nombreux domaines cognitifs, basiques ou non, composent la base conceptuelle du sens 'contenu', notamment (R.W. Langacker, 2008 : 47) :

- Le domaine de l'espace (il s'agit du domaine basique d'instanciation) et du volume,
- Le concept schématique de liquide,
- La conception du contenant verre,
- La conception de l'action consistant à remplir un contenant de liquide,
- La sensation d'humidité,
- Des connaissances culturelles liées à la pratique de remplir un contenant de liquide pour boire ce liquide,
- Etc.

En raison de la présence de la conception d'un contenant dans la matrice associée à la valeur 'contenu', toutes les spécifications du sens 'contenant' de *verre* sont de fait incluses dans celles de la valeur 'contenu', laquelle porte en outre des informations supplémentaires. Le sens 'contenant' est donc schématique par rapport au sens 'contenu' qui en est donc une élaboration. Et parce que 'contenant' est une élaboration de la valeur 'substance', celle-ci est de fait une valeur schématique pour 'contenu'. Seulement, elle est schématique à un plus haut degré et semble donc plus éloignée sémantiquement de 'contenu' que de 'contenant'.

Le diagramme que nous proposons ci-dessous tient compte des remarques que nous venons de faire à propos de la signification du nom *verre*, plus particulièrement en ce qui concerne ses trois valeurs associées au pôle phonologique [verre] : 'substance' (sens schématique par rapport à 'contenant'), 'contenant' (sens schématique par rapport à 'contenu') et la valeur 'contenu'. Nous mentionnons simplement pour information les valeurs référentielles de type *verre à eau*, *verre à vin*, *verre à whisky*, etc. Précisons d'ailleurs que ce n'est pas parce que chacune de ces valeurs n'a pas le statut de sens à part entière que les locuteurs-auditeurs n'en ont aucune représentation dans leur lexique mental. Les conceptions des différents types de verre font en effet partie des connaissances encyclopédiques auxquelles donne accès le nom correspondant. Elles font donc partie de sa signification.



#### Ebauche du réseau schématique du nom *verre*

**Synthèse : polysémie par métonymie du nom *verre*.** En Grammaire Cognitive, le nom polysémique *verre* est appréhendé comme une catégorie complexe dont les différents membres sont ses différents sens conventionnels. Afin de construire le réseau schématique permettant de modéliser la signification de ce nom, nous en avons retenu pour l'instant trois que nous avons notés 'substance' (emploi massif), 'contenant' et 'contenu' (emplois comptables). Chacun d'entre eux est relié à un autre par une relation de catégorisation de type élaboration. Plus précisément, le sens 'substance' est schématique par rapport à 'contenant' et 'contenant' par rapport à 'contenu'. Ces trois valeurs sont des exemples de polysémies par métonymie. Autrement dit, toutes trois relèvent d'un même domaine conceptuel. Pour le sens le plus schématique 'substance', ce sont les informations relatives aux caractéristiques du matériau verre qui sont mises en profil. Pour le sens 'contenant', ce sont celles associées à la catégorie bien particulière des objets faits de verre dont la fonction est de contenir un liquide destiné à être bu. Enfin, pour le sens 'contenu', ce sont les connaissances sur les liquides destinés à être bus. Les trois entités sont toutes en relation de contiguïté : tout-partie entre 'substance' et 'contenant' et partie-partie entre 'contenant' et 'contenu' et il y a donc bien projection intra-domaniale d'une entité sur une autre, permettant de faire référence à l'une en employant la même unité linguistique. On va parler de la substance pour le contenant, et du contenant pour le contenu. Notons pour en finir provisoirement avec la signification du nom *verre* et sa représentation sémantico-conceptuelle que les valeurs 'substance' et 'contenu' sont considérées comme des exemplaires prototypes de la catégorie.

#### 2.1.2. LE NOM *BUREAU*

Passons maintenant à un second exemple de polysémie par métonymie et considérons le nom *bureau*, plus particulièrement l'un de ses sens (conventionnels) que nous

paraphraserons par l'expression '**meuble** composé d'une surface plane et horizontale posée sur un plusieurs supports, généralement muni de tiroirs ou de casiers, utilisé pour des travaux intellectuels plus particulièrement d'écriture'<sup>1</sup>. Ce sens s'exprime dans des expressions comme *Je vais faire mes devoirs sur mon bureau*, *Mon bureau est en désordre*. Selon nous, il s'agit du sens prototypique de la catégorie lexicale *bureau*. Parmi les domaines cognitifs composant sa base conceptuelle, l'on peut notamment trouver :

- L'espace comme domaine basique d'instanciation.
- La forme (grossièrement un plateau reposant sur un ou plusieurs supports avec des tiroirs ou casiers fixés sur ou sous le plateau). Comme c'était le cas pour le nom *table*, le domaine de la forme d'un bureau présuppose celui de l'espace, les notions de résistance, de solidité, etc.
- L'orientation typique dans l'espace (un plateau horizontal sur des supports verticaux et non pas l'inverse, des tiroirs et/casiers accessibles). Ce domaine incorpore ceux de l'espace, la verticalité, l'horizontalité et la conception de la forme typique d'un bureau, etc.
- Le matériau dans lequel il est fabriqué (bois, verre, métal, etc.).
- La hauteur.
- La fonction : un bureau est un type de meuble conçu pour les travaux d'écriture essentiellement.
- Une multitude d'autres domaines et informations conceptuels : meuble d'usage domestique, des lieux de travail ou des lieux publics, les bureaux sont généralement accompagnés de chaises et de fauteuils, les bureaux relèvent soit de l'artisanat (ébénistes, menuisiers), soit de la production industrielle et sont alors identifiables de part leur marque, leurs matériaux, leur design, etc., par conséquent un bureau est un objet marchand susceptible d'être acheté et a donc un prix, etc.

Sont également présentes dans la base conceptuelle du prédicat de la valeur 'meuble' de *bureau* des connaissances liées aux différents types de bureau : cabinet, bureau Mazarin, bureau de pente, bureau américain, secrétaire, etc. Mais comme pour le nom *verre* et ses variations référentielles contextuelles *verre à eau*, *vin*, *whisky*, etc., ce n'est pas parce qu'il s'agit de référents différents qu'il s'agit de sens différents qui seraient des élaborations du sens alors schématique 'meuble'. De fait, ils ne sont pas représentés dans le réseau schématique au même titre que les valeurs sémantiques conventionnelles (nous les noterons toutefois pour information).

Par métonymie à partir du sens de bureau 'meuble', est apparu un deuxième sens pour ce nom que nous paraphraserons par l'expression '**local** dans lequel est installé le meuble appelé bureau'. Il s'exprime par exemple dans les phrases *J'ai passé l'aspirateur dans mon bureau ce matin* ou *La porte d'entrée de mon bureau a été forcée*. Il y a polysémie par

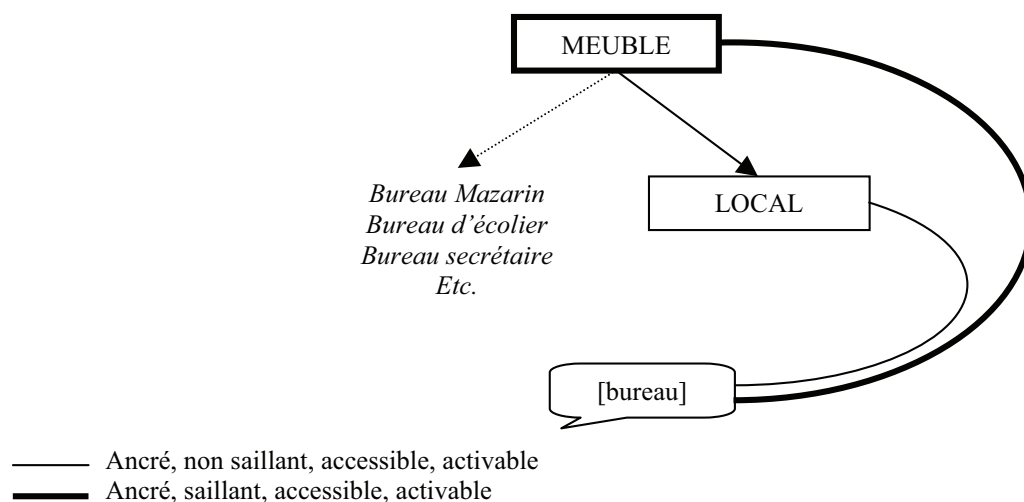
---

<sup>1</sup> Cf. l'étymologie de *bureau* : ce nom dérive de l'ancien français *burel* qui désignait, au XII<sup>ème</sup> siècle, une étoffe grossière. Par la suite, dans les années 1310, le mot *buriaus* dénotait un tapis sur lequel on faisait les comptes, puis le meuble qui servait à cet usage (1360).

métonymie en ce que le même nom désigne deux référents différents, lesquels sont en relation de contiguïté (rapport de type contenu/le meuble – contenant/le local qui contient ce meuble). Il s'agit donc bien d'une projection intra-domaniale. Tantôt est mise en profil la conception du meuble, tantôt la conception de la pièce abritant ledit meuble, chacune faisant partie des connaissances encyclopédiques portées par un même domaine conceptuel.

Le sens noté 'meuble' de *bureau* est schématique par rapport à celui noté 'local', lequel en est donc une élaboration. En effet, ce dernier comporte logiquement dans sa base conceptuelle l'ensemble des spécifications du schéma – dont il est en conséquence une élaboration – et des informations supplémentaires, par exemple des connaissances sur le fait que le meuble bureau est l'élément d'un mobilier particulier comprenant bibliothèque, chaises, armoire, etc. (*les bureaux de Michelin ont déménagé rue Machin au printemps*), la forme (*le bureau ovale*) et la dimension/espace du local (*un bureau spacieux*), la fonction d'un tel local c'est-à-dire d'être dédié à l'activité intellectuelle, à la production et au transfert d'informations, etc.

Nous proposons comme première esquisse de réseau schématique représentant la signification du nom *bureau* la figure suivante :



#### Ebauche du réseau schématique du nom *bureau*

**Synthèse : polysémie par métonymie du nom *bureau*.** Le nom polysémique *bureau* est, en Grammaire Cognitive, une catégorie complexe dont les différents membres sont ses différents sens conventionnels. Pour l'heure, nous avons retenu deux sens pour cet item. Le premier, que nous avons paraphrasé par l'expression 'meuble', est selon nous à la fois le sens prototypique de *bureau* mais aussi un sens schématique par rapport à la seconde valeur sémantique que ce nom est susceptible de revêtir en emploi et que nous avons notée 'local' (schématisation pleine). Le sens 'meuble' permet en outre de catégoriser toutes les entités référentielles qui sont des types de bureau (meuble), cependant ces dernières ne sont pas considérées comme des valeurs sémantiques conventionnelles mais davantage comme de simples variations contextuelles. A ce titre, elles ne figurent pas comme des valeurs

sémantiques à part entière dans le réseau schématique représentant la signification du nom *bureau*, mais restent accessibles et activables via la valeur ‘meuble’.

Il s’agit en outre ici d’un cas de polysémie par métonymie. Les deux sens ‘meuble’ et ‘local’ réfèrent en effet à deux entités distinctes du monde extralinguistique mais dont les conceptualisations relèvent du même domaine conceptuel d’où la possibilité d’une projection intra-domaniale entre les deux éléments qui sont en rapport de contiguïté, à savoir une relation de type partie-partie le contenant pour le contenu.

**Synthèse sur la polysémie par métonymie.** Au niveau conceptuel, la métonymie permet d’expliquer le lien entre certains des sens d’un polysème, comme nous avons pu le voir à travers l’exemple des noms *verre* et *bureau*. Dans le cadre de la linguistique cognitive, et plus particulièrement de la Grammaire langackérienne, il s’agit de sens pour lesquels les entités mises en profil (les référents conceptuels) dans la base conceptuelle :

- relèvent d’un même domaine conceptuel (projection intra-domaniale),
- sont en relation de contiguïté : partie-tout, tout-partie et partie-partie.

Dans les deux exemples étudiés, il est intéressant de noter que les sens métonymiques sont reliés dans le réseau schématique modélisant la signification du polysème par une relation d’élaboration. Il serait donc pertinent à l’avenir d’étudier d’autres cas de polysémie par métonymie afin de vérifier s’il est possible de généraliser et déterminer si un sens apparu suite à une métonymie s’avère toujours être l’élaboration d’un sens schématique, en l’occurrence celui à partir duquel a lieu la métonymie.

## 2.2. POLYSEMIE PAR METAPHORE

Après la polysémie par métonymie, nous allons maintenant aborder un second type : la polysémie par métaphore.

En rhétorique, la métaphore est « *une figure qui consiste dans l’emploi d’un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l’absence de tout élément introduisant formellement la comparaison ; par extension, la métaphore est l’emploi de tout terme auquel on en substitue un autre qui lui est assimilé après la suppression des mots introduisant la comparaison* » (J. Dubois *et al.*, 2002). Soit, dans un langage plus formel, un lexème L avec un sens x. Il y a métaphore lorsqu’un locuteur-auditeur emploie L pour référer à une entité y à laquelle L ne pourrait pas référer s’il était employé dans son sens x, sachant que l’entité y est dans une certaine mesure similaire aux entités x. Par exemple, le nom *corne* (L) désigne l’appendice des bovins (x) mais aussi un instrument de musique et un klaxon (y). Ces deux emplois sont rendus possibles par le fait que les cornes de bovins peuvent être utilisées pour produire un son puissant. Utilisées en tant que telles, les cornes de bovins sont similaires à des instruments de musique (du point de vue de la fonction et de l’usage qu’il en est fait), et à des klaxons (par rapport au son produit).

De même que pour la métonymie, les cognitivistes (G. Lakoff & M. Johnson, 1980 ; G. Lakoff 1987 ; G. Lakoff & M. Turner 1989 ; R. Gibbs, 1994, 1999 ; etc.) ne considèrent pas la métaphore uniquement d'un point de vue rhétorique. Selon eux, la métaphore est comme la métonymie l'une des pierres angulaires de la cognition humaine, en tant que procédé très fréquent permettant de référer aux éléments de la vie quotidienne. « *Our ordinary conceptual system, in terms of which we both think and act, is fundamentally metaphoric in nature* » (G. Lakoff & M. Johnson, 1980 : 3), au point que « *metaphor allows us to understand our selves and our world in ways that no other modes of thought can* » (G. Lakoff & M. Turner, 1989 : xi), « *metaphor is anything but peripheral to the life of the mind. It is central to our understanding our selves, our culture, and the world at large* » (*Ibid.* : 214).

Si la métaphore et la métonymie sont deux processus cognitifs différents, elles ont cependant elles la même fonction : permettre la compréhension.

« Metaphor and metonymy are different kinds of processes. Metaphor is principally a way of conceiving of one thing in terms of another, and its primary function is understanding. Metonymy, on the other hand, has primarily a referential function [...]. But metonymy also serves the function of providing understanding [...]. Thus metonymy serves some of the same purposes that metaphor does, and in somewhat the same way, but it allows us to focus more specifically on certain aspects of what is being referred to. It is also like metaphor in that it is not just a poetic or rhetorical device. Nor it is just a matter of language » (G. Lakoff & M. Johnson, 1980 : 36-37).

De fait, ces deux procédés ont parfois été confondus. « *Metonymy and metaphor are sometimes confused because each is a connection between two things* » (G. Lakoff & M. Turner, 1989 : 103).

« *Metaphor is basically a property transferring semantic operation* » (R. Jakobson, 1956 : 4). Pour cet auteur, si la métonymie relève de l'axe syntagmatique des contiguïtés, la métaphore est liée à l'axe paradigmatique des similarités : « *tout thème en appelle un autre, soit par similarité, soit par contiguïté* ». Lors d'emplois métaphoriques ou métonymiques, le locuteur spéculé sur la capacité de son interlocuteur à repérer les mêmes régularités et à faire fonctionner les mêmes mécanismes paradigmatiques ou syntagmatiques, avec les mêmes correspondances sémantiques. Par exemple, si un locuteur formule l'énoncé *Paul est un hippopotame*, il fait le pari que son interlocuteur repère des propriétés identiques pour Paul et pour un hippopotame, en l'occurrence la propriété gros, et qu'il aboutisse à l'interprétation *Paul est gros comme un hippopotame*.

Un premier type de métaphore sont celles du type *Achille est un lion*, lesquelles sont basées sur une comparaison. Cette comparaison est fondée sur la perception de ressemblances entre deux entités (*perceived resemblance*, cf. J. Grady (1997, 1999)). Il ne s'agit pas là de ressemblances physiques. Dire qu'*Achille est un lion* signifie qu'Achille est courageux ou féroce comme un lion, non pas qu'il ressemble par certains aspects de son physique à un lion. En fait, c'est en raison de nos connaissances culturelles à propos des lions qu'associer cet animal à Achille permet d'exprimer des qualités qui leur sont communes.



Les métaphores de ressemblance basées sur des similitudes physiques sont dites métaphores images (*image metaphors*, cf. G. Lakoff & M. Turner, 1989). Il s'agit d'une sous-catégorie des métaphores de ressemblances. C'est le cas par exemple pour *Paul est un hippopotame*. En fait, métaphore de ressemblance et métaphore image peuvent se résumer à la formule « x est (comme) y ».

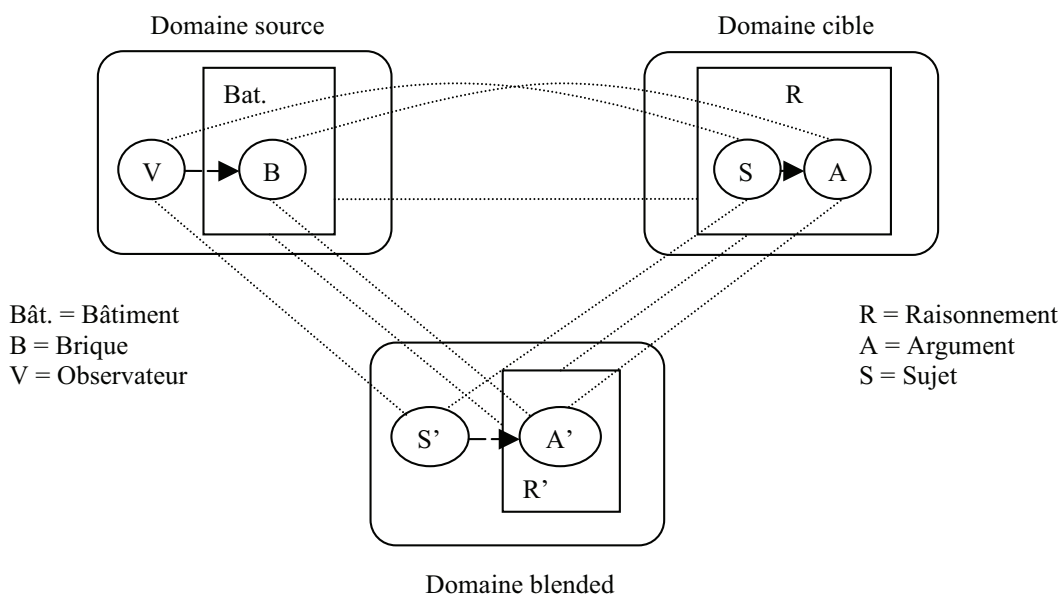
Cependant, les métaphores de ressemblance et les métaphores images ne sont pas celles qui ont retenu l'attention des cognitivistes. Ceux-ci se sont davantage intéressés aux métaphores du langage quotidien permettant de référer à des relations interindividuelles comme le mariage (G. Lakoff & M. Johnson, 1980), par exemple dans les énoncés *Nous sommes à un croisement de nos vies, On ne peut plus faire demi-tour, Ce fut une route sinueuse*, etc. A partir de tels exemples, G. Lakoff & M. Johnson ont postulé l'existence d'un système conceptuel stable, organisé et récurrent, qui structure notre système cognitif, basé sur des métaphores bien précises. Ils ont remarqué qu'aucun domaine conceptuel autre que celui des voyages ne permettait de parler métaphoriquement du mariage. Leur hypothèse est qu'il y a un lien conventionnel au niveau conceptuel entre les domaines des relations amoureuses et celui des voyages. Aussi, la conception de l'amour, soit la cible (le domaine décrit) est conventionnellement structurée en termes de voyage, soit la source (le domaine en termes duquel la cible est décrite). Cette association est appelée une *métaphore conceptuelle*. C'est donc le lien conventionnel entre deux domaines différents qui est à l'origine de bon nombres des emplois métaphoriques des unités et expressions de la langue dans la vie de tous les jours.

Nous voyons ici que la métaphore et la métonymie se différencient quant à la nature de la projection domaniale que chacune met en jeu. Ainsi, la métaphore consiste en une projection (*mapping*) inter-domaniale (G. Lakoff & M. Turner, 1989), c'est-à-dire une projection d'une entité sur une autre entité relevant toutes deux de deux domaines conceptuels différents<sup>1</sup>. L'un est domaine source (celui du référent) et l'autre le domaine cible (celui du référé), celui dans lequel la signification est globalement préservée. La métaphore permet alors d'employer des expressions dites concrètes et de les transposer vers des domaines plus abstraits pour lesquels aucun autre terme n'est disponible pour aider à mieux exprimer des conceptualisations complexes. « *Targets domains are abstract, diffuse and lack clear delineation; as a result they 'cry out' for metaphorical conceptualization* » (Z. Kövecses, 2002 : 20). C'est grâce à une métaphore du concret (domaine source du bâtiment) vers l'abstrait (domaine cible du raisonnement) que l'on conçoit un raisonnement comme un bâtiment : les arguments sont les briques du raisonnement, un raisonnement tient debout, bâtir un raisonnement, etc. D'autres exemples de correspondances métaphoriques sont bien connus : un voyage – la vie (*j'ai fait fausse route* pour *j'ai fait un mauvais choix*) ; les métaphores d'orientation selon lesquelles le mieux est vers le haut ou l'avant, le négatif est vers le bas ou vers l'arrière (*les résultats régressent, je coule*) ; les métaphores dans le domaine psychologique : l'important vu comme gros, l'intimité ou la similarité vue comme

<sup>1</sup> La métonymie est quant à elle perçue comme une projection intra-domaniale (voir p. 215).

une proximité (*une amie proche*), l'affection vue comme la chaleur (*un ami chaleureux*) ; les métaphores générales : une organisation vue comme une structure physique, des états comme des lieux, le changement comme le mouvement, savoir comme voir ou comme entendre (*j'entends bien ce que vous me dites*).

Si les cognitivistes ont d'abord analysé la métaphore en termes de projections entre un domaine source et un domaine cible, ils ont introduit plus récemment la théorie dite du *blending* (*blending theory*), basée sur celle des espaces mentaux (G. Fauconnier, 1997 ; G. Fauconnier & M. Turner, 1998, 2002) et selon laquelle « *metaphor resides in a set of connections among a source space, a target space, and a blended space* » (R.W. Langacker, 2008 : 51). Le domaine source, généralement plus concret, reste bien évidemment le point de départ de la projection métaphorique vers le domaine cible. Le domaine *blended* est quant à lui conçu comme le résultat de la projection de la source sur la cible. « *It is a hybrid conception, fictive in nature, combining selected features of each input space* » (*Ibid.*). L'idée est que les domaines sources et cibles sont des domaines de connaissances relativement stables et bien enracinés dans l'appareil cognitif des individus, alors que les domaines *blended* sont des structures temporaires construites au cours de la construction du sens.



**Le blend de *Les arguments sont les briques du raisonnement* d'après R.W. Langacker (2008 : 52)**

Le schéma ci-dessus représente les domaines et leurs connections. Si l'on reprend l'énoncé métaphorique *Les arguments sont les briques du raisonnement*, le domaine source correspond à la conception par un observateur (V) (*viewer*) d'un bâtiment (Bât.) construit de briques (B). Les éléments du domaine cible sont le raisonnement (R), les arguments (A) et le « sujet » de la personne qui est à l'origine du raisonnement, c'est-à-dire le sa conscience subjective (G. Lakoff, 1996). Les connections entre les espaces sont représentées par des lignes en pointillés. Des connections sont établies entre le bâtiment et le raisonnement, les

briques et les arguments et entre l'observateur et le sujet. Ces connections sont la base de l'interprétation métaphorique de l'énoncé. Le domaine *blended* est ensuite formé à partir des domaines source et cible dont les éléments connectés se mêlent en de nouvelles entités hybrides retenant seulement certaines de leurs propriétés. L'entité labellisée (A') mêle la nature abstraite d'un argument avec les propriétés physiques d'une brique, qui rend alors possible le fait qu'un argument puisse servir à construire quelque chose. (R') est un raisonnement, mais plus spécifiquement il s'agit d'un raisonnement conçu comme une construction. C'est le domaine *blended* qui fournit le contenu conceptuel de l'énoncé *Les arguments sont les briques du raisonnement* : bien qu'il soit fictif, l'événement qui y est représenté est précisément ce que l'énoncé décrit.

Tout comme la métonymie, nous pouvons nous rendre compte que la métaphore est un important facteur de création sémantique, responsable de l'apparition de polysémie. Elle peut concerner la plupart des catégories syntaxiques comme des adjectifs (des idées *larges*, une théorie *solide*), des noms (les *fondations* d'une théorie), des verbes (les prix *grimpe*, la société *avance*), des prépositions (*dans* l'informatique). Toutefois, ce n'est pas parce qu'il y a une métaphore qu'il y a nécessairement polysémie. Pour que ce soit le cas, il faut que l'usage métaphorique se détache de sa source littérale et atteigne une autonomie suffisante pour évoluer indépendamment et acquérir des propriétés supplémentaires, en somme qu'il se conventionnalise. Dans l'exemple ci-dessus *Les arguments sont les briques du raisonnement*, ni *argument* ni *brique* ne sont des emplois polysémiques (mais ce sont des emplois métaphoriques). Autrement dit, la base conceptuelle de *argument* ne comportera aucune information relative aux briques et vice-versa. Il n'y a aucun lien entre *argument* et *brique* si ce n'est celui qui se crée ponctuellement par l'émergence du domaine *blended* au cours de l'emploi métaphorique. Et il n'est pas (encore ?) question de conventionnalisation. En revanche, ça a été par exemple le cas pour l'adjectif *brillant*. A l'origine, cet item dénote certaines qualités visuelles. Dans l'expression *un étudiant brillant*, l'adjectif est employé métaphoriquement (un étudiant brille par ses capacités intellectuelles) mais est tout de même considéré comme un sens à part entière, représenté dans le contenu sémantico-conceptuel de l'item enregistré dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs. De nombreux sens, aujourd'hui attestés, sont originellement des sens métaphoriques qui ont été lexicalisés, c'est-à-dire qui sont passés dans le langage courant. En particulier, les mutations de type métaphorique sont fréquentes dans l'évolution qui fait passer les termes spécialisés dont l'usage était restreint à une communauté limitée, dans le vocabulaire général. Par exemple, le verbe *freiner* présente aujourd'hui des sens sans rapport avec les moyens de transport. Nous parlerons de *polysémie par métaphore*.

### 2.2.1. LE NOM *TABLE*

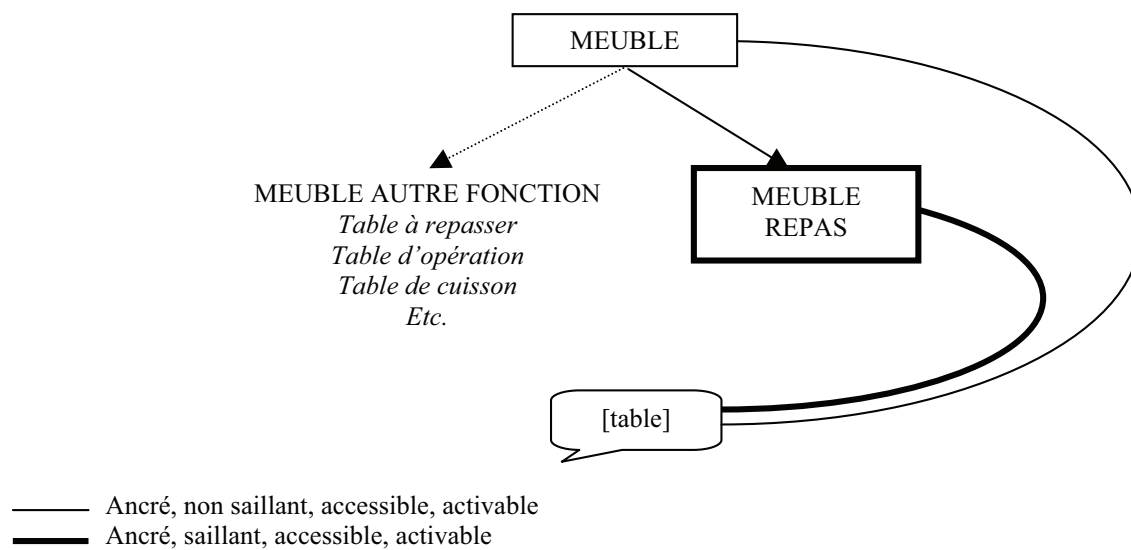
Nous avons vu dans le paragraphe précédent que le nom *table* avait pour sens '**meuble** composé d'une surface plane et horizontale posée sur un plusieurs supports (pieds, tréteaux,

etc.) et utilisé pour les **repas**'. Or, il ne s'agit pas du seul et unique sens que peut prendre cet item en discours. En effet, les emplois du nom *table* ne se limitent pas au domaine du mobilier. Les exemples suivants (liste non exhaustive) sont des emplois plus ou moins techniques, relevant d'un vocabulaire spécifique à des domaines d'activités particuliers.

Une *table* en géographie est la partie culminante d'un plateau élevé et de dimension réduite. En géologie, une *table* dénote une grosse dalle de roche portée par un piédestal de glace. Dans les salins et marais salants, une *table* est la surface du fond d'un bassin sur lequel les eaux saturées déposent leur sel. En anatomie, une *table* est l'une des lames de tissu compact qui constituent les faces des os plats de la voûte du crane. Il peut également s'agir d'une surface plane manufacturée : en architecture une *table* est une surface rectangulaire et saillante sur le parement d'un mur, dans le secteur du bâtiment une *table* est une grande plaque de revêtement en plomb, zinc, etc., dans le domaine de la bijouterie, une *table* est la facette horizontale formant la partie supérieure d'une pierre taillée. Une *table* est une surface plane manufacturée conçue et réalisée pour servir à une activité : la *table* de lancement en astronautique est le dispositif qui supporte un véhicule spatial et qui le maintient jusqu'à son lancement, la *table* d'opération en chirurgie sur laquelle le patient est étendu et qui permet de l'opérer dans la position voulue grâce à un jeu de commande, *table* à repasser, *table* de cuisson qui supporte les foyers, la *table* de coupe dans l'industrie textile sur laquelle sont étalés et superposés des plis d'étoffe et dans lesquels sont découpés les éléments des articles à confectionner. Le nom *table* désigne aussi la partie plane d'un objet, outil ou instrument principalement : le dessus d'une enclume, la face de la tête d'un marteau qui vient percuter l'objet à enfoncer, la partie d'une machine-outil destinée à recevoir la pièce à travailler, etc. Enfin, notons des emplois tels que *table* de lecture ou *table* de mixage en audiovisuel qui dénotent respectivement la platine tourne-disque d'une chaîne hi-fi et un appareil permettant de superposer des signaux sonores, ou encore *table* interurbaine ou *table* d'écoute dans le secteur des télécommunications qui désignent respectivement le tableau réunissant un ensemble d'appareils de communication et le poste permettant d'enregistrer et d'écouter les conversations téléphoniques de tiers. Chacun de ces appareils se caractérise par sa forme : un boîtier dont les deux plus grandes surfaces sont planes.

Par rapport au sens de *table* que nous avons noté 'meuble composé d'une surface plane et horizontale posée sur un plusieurs supports (pieds, tréteaux, etc.) et utilisé pour les repas' et au vu de certains des emplois que nous avons relevés (en l'occurrence *table* d'opération, *table* de cuisson, *table* de coupe, etc.), nous proposons de considérer un sens schématique que nous paraphraserons simplement par '**meuble** composé d'une surface plane et horizontale posée sur un ou plusieurs supports'. Ce sens schématique subsume les différents emplois du nom *table* que nous venons de citer. Il contient toutes leurs spécifications conceptuelles. Ceux-ci sont des valeurs référentielles contextuelles. Chacune d'entre elles renvoyant à un type particulier de table en tant que meuble. Ces dernières ne sont donc pas représentées dans le réseau schématique en tant que sens conventionnels au même

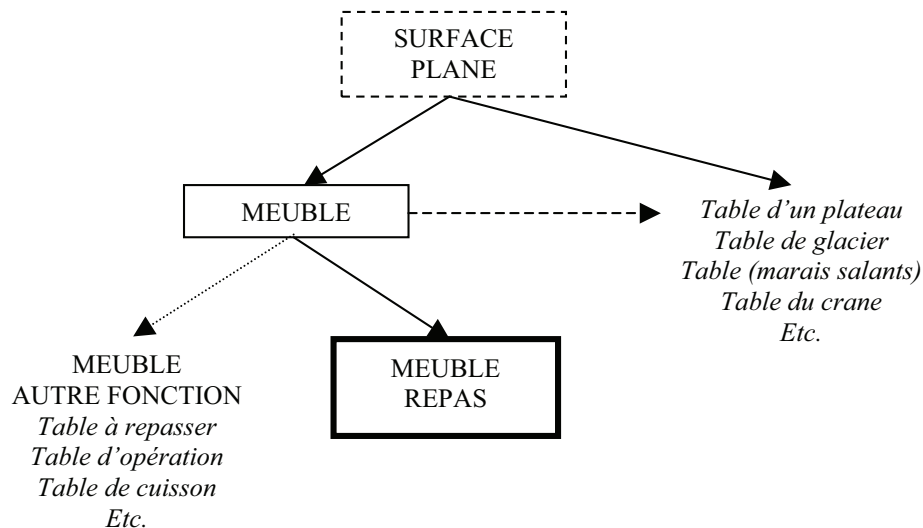
titre que ‘meuble’. Ces valeurs seraient ainsi accessibles à partir du pôle phonologique [table] et activables en discours que par l’intermédiaire de la valeur schématique ‘meuble’. A la suite de notre réflexion, nous avons admis que le sens ‘meuble composé d’une surface plane et horizontale posée sur un plusieurs supports (pieds, tréteaux, etc.) et utilisé pour les repas’ est la valeur sémantique prototypique du nom *table*. Elle est donc enracinée, saillante, accessible et activable. De plus, cette valeur est une élaboration d’un schéma qui contient l’ensemble des informations que le sens prototypique porte dans sa base conceptuelle. Il s’agit du même schéma qui subsume les valeurs référentielles citées ci-dessus. Nous proposons l’ébauche de réseau schématique suivante pour modéliser une partie de la signification du nom *table*, réseau que nous compléterons par la suite :



#### Ebauche du réseau schématique du nom *table*

Intéressons-nous maintenant aux autres emplois du nom *table* pour lesquels il n’est pas question d’un meuble : *table* d’un glacier, *table* d’un marais, *table* du crane, *table* d’un mur, etc. Il s’agit selon nous d’emplois métaphoriques obtenus en l’occurrence à partir du sens schématique que nous avons paraphrasé par l’expression ‘meuble composé d’une surface plane et horizontale posée sur un ou plusieurs supports’. En effet, il y a projection d’un domaine source, la conception du meuble au nom de *table*, à un domaine cible différent bien sûr pour chacun des emplois évoqués, par exemple celui de la conception d’un plateau en géographie, des marais salants, de l’anatomie du crane humain, etc. Ces emplois métaphoriques du nom *table* sont rendus possibles par des similarités entre les référents de chacun d’entre eux, ce qui donne lieu à la présence d’informations relatives à la conception d’une surface plane dans les bases conceptuelles des prédicats correspondants. Il va ainsi y avoir des informations communes (la conception d’une surface plane) dans la base conceptuelle de la valeur ‘meuble’ et dans les bases de chacune des valeurs référentielles. D’autres informations, en revanche, seront spécifiques à chacune des bases conceptuelles considérées. Chacun des emplois évoqués sont des extensions du sens ‘meuble’ qui

fonctionne alors comme leur prototype. De fait, une valeur schématique, que nous noterons '**surface plane**' et qui rassemble les informations communes au prototype et à ses extensions, les subsume dans le réseau schématique associé à la catégorie *table*. En outre, il s'agit selon nous de la valeur la plus schématique du nom *table*. Ce n'est pas un sens conventionnel comme 'meuble', elle n'est ni saillante, ni activable. Mais elle est néanmoins enracinée (même si ce n'est que très peu), ce qui lui permet de faire le lien entre les sens polysémiques, et n'est accessible qu'indirectement au travers d'eux.

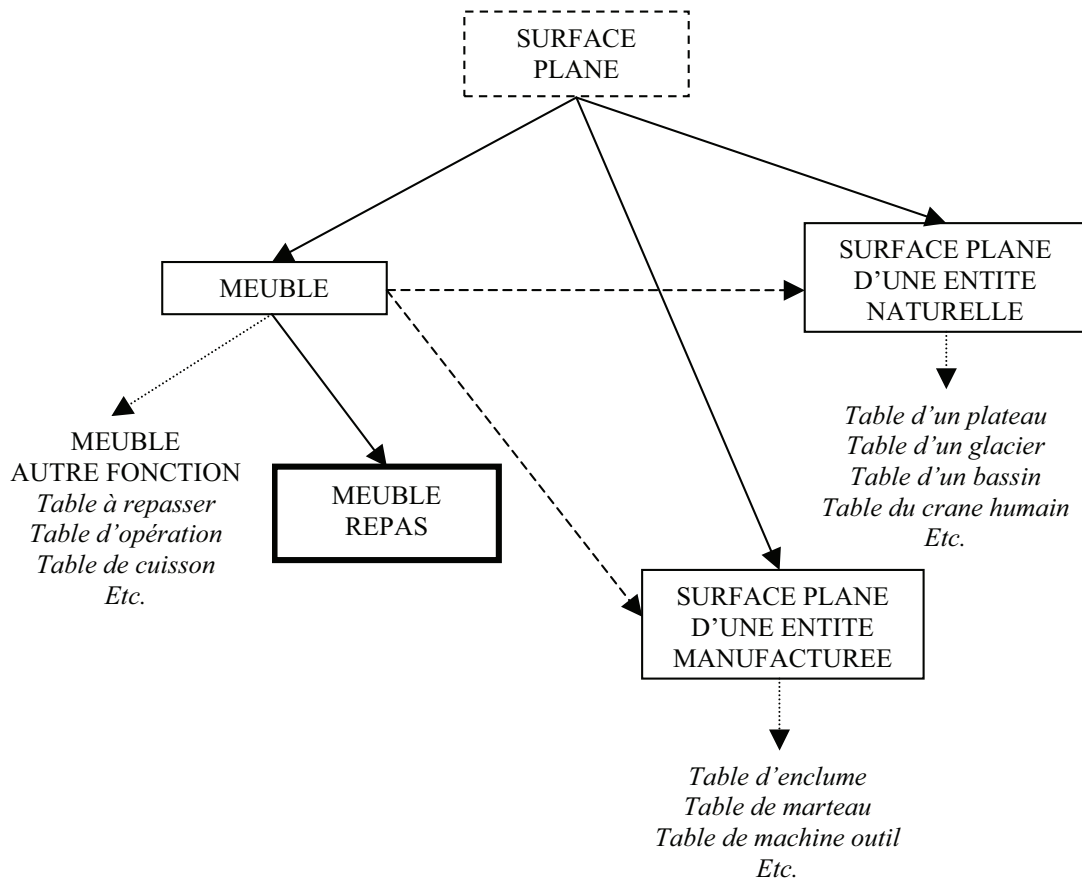


- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable  
 ——— Ancré, non saillant, accessible, activable  
 ——— Ancré, saillant, accessible, activable

#### Ebauche du réseau schématique du nom *table*

Il est même possible selon nous d'affiner le réseau schématique associé au nom *table* en envisageant d'organiser encore plus précisément les diverses et nombreuses extensions du sens 'meuble' – qui est alors le prototype par rapport à ces dernières – selon que la conception de la surface plane est celle d'une entité naturelle comme pour table de glacier, table d'un bassin de marais salants, table du crane humain, ou celle d'une entité manufacturée comme en architecture, dans le bâtiment, en bijouterie, etc. Ainsi, *table* présenterait dans le réseau permettant de modéliser sa signification deux autres valeurs sémantiques conventionnelles que nous notons '**surface plane d'une entité naturelle**' et '**surface plane d'une entité manufacturée**'. Il s'agit alors d'extensions de la valeur 'meuble – repas'. Là aussi, chacune de ces différentes valeurs peut être considérée comme une simple variante contextuelle au niveau référentiel et donc ne pas être représentée en tant que valeur conventionnelle de la catégorie *table*. Nous ne les mentionnerons qu'à titre informatif dans le réseau schématique que nous proposons pour représenter la signification du nom *table*.





- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable  
 ——— Ancré, non saillant, accessible, activable  
 ——— Ancré, saillant, accessible, activable

### Ebauche du réseau schématique du nom *table*

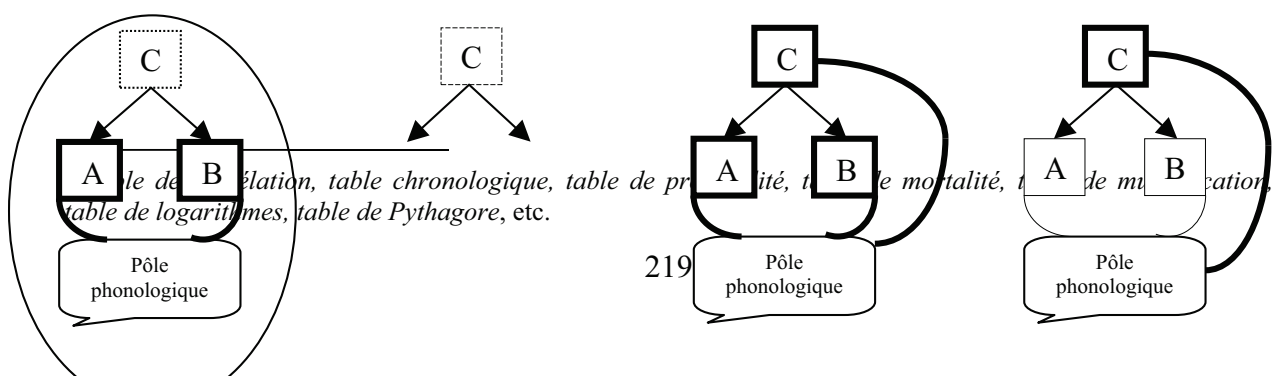
Intéressons-nous maintenant au nom *table* lorsqu'il est employé dans des expressions telles que *table des matières*, *table de probabilité*, *table de mortalité*, *table de multiplication*, etc. où *table* prend la valeur sémantique que nous noterons 'recueil de données'. Nous proposons de considérer là encore qu'il s'agit de variations contextuelles référentielles du sens '**recueil organisé de données**' et qu'à ce titre, elles n'ont pas à apparaître en tant que sens à part entière dans le réseau schématique de la signification du nom *table*.

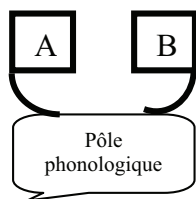
A première vue, il semble difficile de concevoir un lien qui permettrait de relier le sens 'recueil de données' du nom *table* aux sens que nous avons déjà mentionnés ('meuble', 'meuble-repas', 'surface plane d'une entité naturelle', 'surface place d'une entité manufacturée' et la valeur schématique 'surface plane'). Il ne s'agit visiblement pas d'une polysémie par métonymie (aucun rapport de contiguïté entre les entités conceptuelles et/ou référentielles mises en relation). Est-ce alors un cas de polysémie par métaphore ?

A ce sujet, un petit retour en arrière le long du parcours sémantique de ce mot au fil du temps est éclairant. Les dictionnaires étymologiques indiquent que les emplois actuels du nom *table* au sens 'recueil de données' ont pour étymon le latin *tabula*, qui signifiait 'planche'.

Dès l'Antiquité et jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle, on appelait plus particulièrement *table* une plaque, faite de bois, de cire ou encore d'airain, de dimension réduite, servant pour écrire, graver ou dessiner. Bien sûr, suite à l'utilisation d'autres supports comme le papier, cet emploi a totalement disparu aujourd'hui. Toutefois, le nom *table*, en tant que support pour l'écriture, est à l'origine de tous les emplois qui permettent de désigner un recueil de données ou d'informations sous une forme non linéaire. En effet, au fil du temps, le sens de *table* (plaque) s'est peu à peu spécialisé pour désigner un tableau tracé sur une plaquette où l'inscrivait les lois, les listes d'électeurs, les proclamations publiques, etc. De sorte qu'aujourd'hui, le nom *table* dénote une présentation sous forme de liste ou de tableau dans lesquels les renseignements sont groupés de façon systématique, par exemple une *table analytique* ou la *table des matières* d'un livre<sup>1</sup>. L'étymon *tabula* appelle indubitablement l'idée de plan, de surface plane. D'ailleurs, les sens de *table* que nous avons répertoriés dans les paragraphes précédents ont tous pour origine l'étymon *tabula* et non pas l'étymon *mensa* (le meuble table en latin). Il y a donc une parenté génétique entre les valeurs 'recueil de données' et 'meuble'/'surface plane', etc.

La question est alors de savoir si ce lien étymologique est toujours vivace à l'esprit des locuteurs-auditeurs du français (parenté sémantique). Si tel n'est pas le cas, le nom *table* serait considéré au même titre que les célèbres *côte*, *pompe* et *grève*, comme un polysème perçu aujourd'hui comme de l'homonymie. Son contenu sémantico-conceptuel serait alors représenté, dans le continuum de D. Tuggy (1993) à l'extrême gauche. Le schéma (la base conceptuelle de *tabula*) ne serait quasiment pas enraciné, ni saillant, ni accessible, ni activable, pour ainsi dire non conscient à l'esprit des locuteurs-auditeurs. Ces derniers seraient incapables de faire le lien entre les valeurs du nom *table*, 'recueil organisé de données' et 'surface plane' ainsi que les élaborations de 'surface plane'. Et, ces deux valeurs qui elles sont en revanche enracinées, saillantes, accessibles et activables seraient considérées comme des valeurs homonymiques du nom *table*.





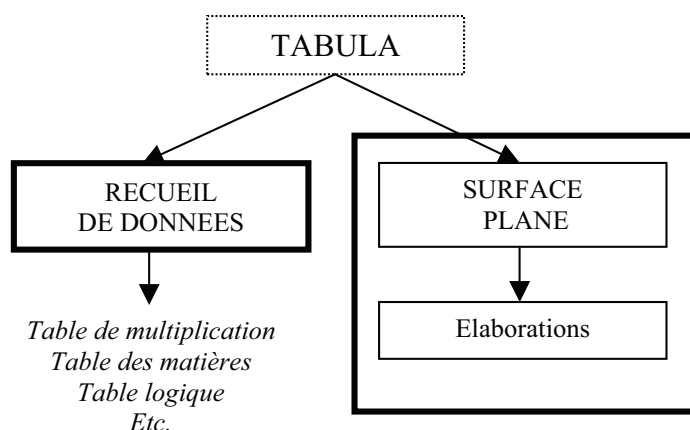
Homonymie

Polysémie

Multi-facialité

Indétermination

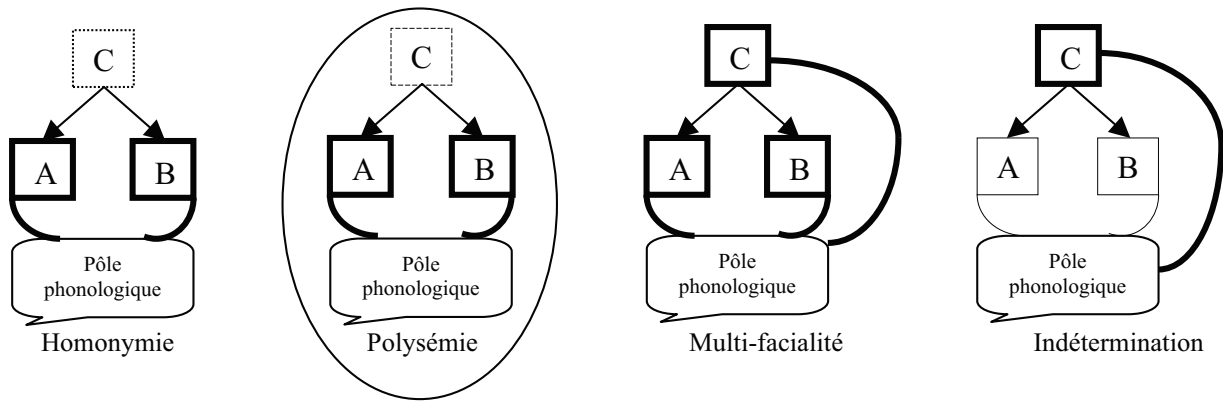
- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable



- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Ebauche de représentation de la signification du nom *table* (hyp. Homonymie)**

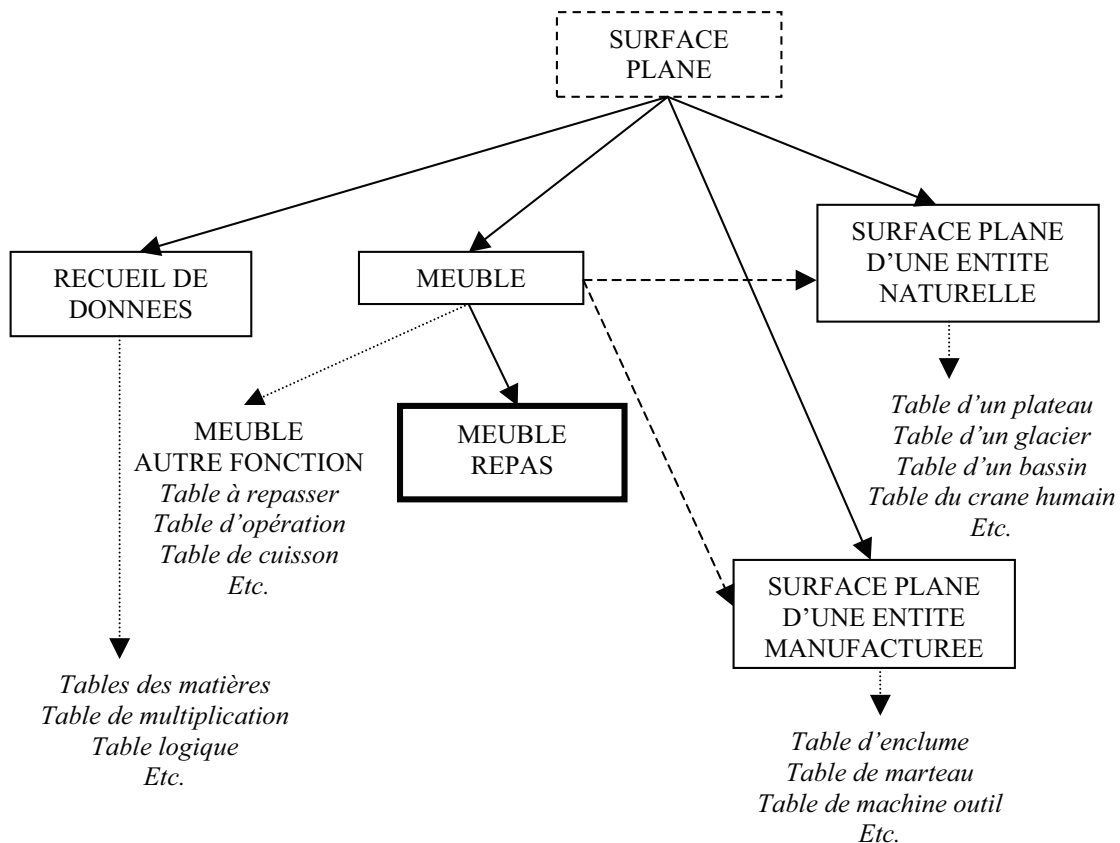
En revanche, s’il s’avérait que le lien étymologique (*tabula*) était toujours enraciné, conscient à l’esprit des locuteurs-auditeurs – c’est-à-dire si les locuteurs-auditeurs sont toujours capables de percevoir un lien entre les sens ‘recueil organisé de données’ et ‘surface plane’ (à savoir le concept de plan), le nom *table* entre dans la catégorie des items polysémiques « traditionnels ».



- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Proposition de continuum des représentations de la signification des mots à sens multiples**

Ainsi, la valeur ‘recueil organisé de données’ serait considérée comme une élaboration du sens schématique ‘surface plane’. Le réseau schématique permettant de modéliser la signification de *table* (polysème) serait alors, d’après nos hypothèses :



- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Ebauche de représentation de la signification du nom *table* (hyp. Polysémie)**

Sémantiquement parlant, il est impossible de trancher entre homonymie ou polysémie pour le nom *table*, bien que notre intuition fasse aller notre préférence à la « représentation polysémique ». Les lexicographes ne sont d'ailleurs pas d'accord entre eux et attribuent à cet item tantôt des sens reliés au sein de la même entrée dictionnaire, tantôt des sens distincts relevant des deux entrées séparées. Il semble que seul le recours à la psycholinguistique permettrait de vérifier si les locuteurs-auditeurs du français, parmi ceux qui n'ont pas de connaissances approfondies en étymologie, sont encore aujourd'hui capables de faire le lien entre le sens schématique 'surface plane' et le sens 'recueil de données'.

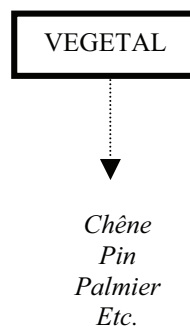
**Synthèse : polysémie par métaphore du nom *table*.** En Grammaire Cognitive, le nom polysémique *table* est une catégorie lexicale complexe dont les différents membres sont ses sens conventionnels plus ou moins schématiques. La valeur la plus schématique du réseau est selon nous la conception d'une surface plane, laquelle est certes enracinée mais n'est ni saillante, ni activable tout en restant accessible (indirectement) à partir du pôle phonologique [table] par l'intermédiaire de ses élaborations – à savoir les valeurs sémantiques conventionnelles représentées dans le réseau schématique modélisant la signification du nom *table*. L'une d'entre elles est le sens que nous avons noté 'meuble', lequel est schématique par rapport au sens que nous considérons comme prototypique 'meuble-repas'. D'autres sont les sens 'surface plane d'une entité naturelle' et 'surface plane d'une entité manufacturée'. Ces derniers sont des sens polysémiques par métaphore, extensions du sens 'meuble' sur la base d'informations conceptuelles similaires dans leur base. Il s'agit des informations relatives à la conception d'une surface plane, qui forment donc un schéma subsumant l'ensemble de ces valeurs. Enfin, la dernière est la valeur 'recueil de données' (sachant que la question se pose quant à la vivacité du lien supposé entretenu avec la valeur 'surface plane'). Toutes ces valeurs, élaborations du sens schématique 'surface plane', apparaissent comme des sens conventionnels du polysème *table*, et à ce titre sont enracinées, saillantes, activables en emploi et accessibles à partir du pôle phonologique [table]. Ce n'est pas le cas des différentes valeurs référentielles que nous avons évoquées – non exhaustivement.

### 2.2.2. LE NOM *ARBRE*

Passons maintenant à un autre exemple de polysémie par métaphore : le nom *arbre*. Son sens prototypique, celui à partir duquel ont lieu les extensions de sens sur la base de propriétés communes et de similarités entre les entités (référentielles et/ou conceptuelles) auxquelles chacun des sens prototypiques et extensions sont associés, est celui que nous avons noté '**végétal**' déjà décrit au chapitre précédent. Nous avons vu que sa base conceptuelle évoquait de nombreux domaines conceptuels, parmi lesquels on peut citer celui de l'espace, de la forme qui appelle les conceptions des différents constituants du végétal arbre (branches, tronc, racines, etc.), celui de l'orientation typique dans l'espace incluant la notion de verticalité par exemple, sans oublier les domaines conceptuels relatifs aux fonctions que l'on

attribue à l'entité arbre végétal comme le fait qu'elle puisse servir de matériau de construction ou bien de combustible pour le chauffage notamment, et tout un ensemble de connaissances encyclopédiques (il existe différents types d'arbres, feuillus, à aiguilles, etc. ; les arbres feuillus perdent leurs feuilles en hiver, etc.).

Soulignons toutefois que le réseau schématique que nous avons présenté (R.W. Langacker, 1987) n'était à proprement parler pas une représentation d'un des aspects de la signification du nom *arbre* mais plutôt une illustration de comment sont catégorisées en tant qu'arbre 'végétal' toutes sortes d'entités (chêne, pin, palmier, etc.) dont les spécifications correspondent en partie ou totalement à son sens 'végétal'. Il s'agit de valeurs référentielles contextuelles (et non pas des sens conventionnels) que nous mentionnerons dans le réseau schématique de arbre qu'à titre informatif.



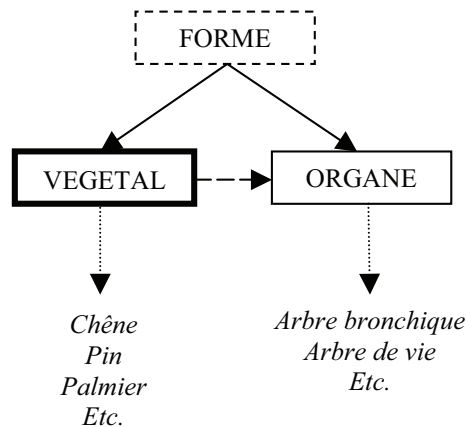
— Ancré, saillant, accessible, activable

Outre sa valeur 'végétal', le nom *arbre* montre d'autres sens conventionnels et s'impose donc comme un item polysémique. Il peut en effet également être employé pour désigner d'autres entités, notamment un type bien particulier de représentation graphique (*arbre généalogie*, *arbre syntaxique*, etc.), certains organes anatomiques (*arbre de vie*, *arbre bronchique*, etc.), ou encore des pièces mécaniques (*arbre d'une balance*, *d'une grue*, *d'un moulin*, *d'un presseur*, *arbre à cames*, etc.).

Intéressons nous tout d'abord aux expressions dans lesquelles le nom *arbre* permet de référer à un organe. C'est sur la base de similarités de forme entre l'arbre en tant que végétal et certains des organes anatomiques des êtres vivants que ce nom permet métaphoriquement de les désigner. Par exemple, l'agencement des constituants de l'arbre bronchique (bronches principales, lobaires, segmentaires, etc.) rappelle indubitablement celui des constituants d'un arbre végétal (tronc, branche et les ramifications entre eux). Il en est de même pour l'arbre de vie. Du point de vue cognitif, il y a ainsi projection inter-domaniale entre un domaine source (la base conceptuelle du prédicat de arbre 'végétal') et un domaine cible (la base conceptuelle associée à un organe donné) sur la base d'informations communes. Il s'agit en l'occurrence d'informations conceptuelles relatives à la configuration de forme des deux entités dénotées par le nom *arbre* dans les matrices des prédicats. Ainsi, dans le réseau schématique associé au nom *arbre*, le sens (prototypique) 'végétal' est relié au sens '**organe**' par une relation d'extension, tous deux seront ensuite subsumés par une valeur schématique que nous noterons



‘configuration de forme’ rassemblant les informations conceptuelles que partagent le sens prototypique et ses extensions. A noter : les valeurs sémantiques attestées ‘végétal’ et ‘organe’ sont enracinées, saillantes, activables en emploi et accessibles à partir du pôle phonologique. En revanche, le schéma ‘forme’, s’il est enraciné et reste accessible à partir du pôle phonologique [arbre] par l’intermédiaire de ses élaborations, puisqu’il fait le lien entre les deux sens polysémiques en question, n’est pas saillant et n’est pas activable, conformément aux hypothèses représentées par le continuum que nous avons proposé précédemment. Le sens ‘organe’ sera quant à lui schématique par rapport aux conceptions de arbre bronchique, arbre de vie, etc. La encore, nous pouvons envisager qu’il s’agit de valeurs référentielles, indirectement reliées au pôle phonologique [arbre], simples variations contextuelles du sens conventionnel ‘organe’ qui fonctionne donc comme un schéma vis-à-vis d’elles.

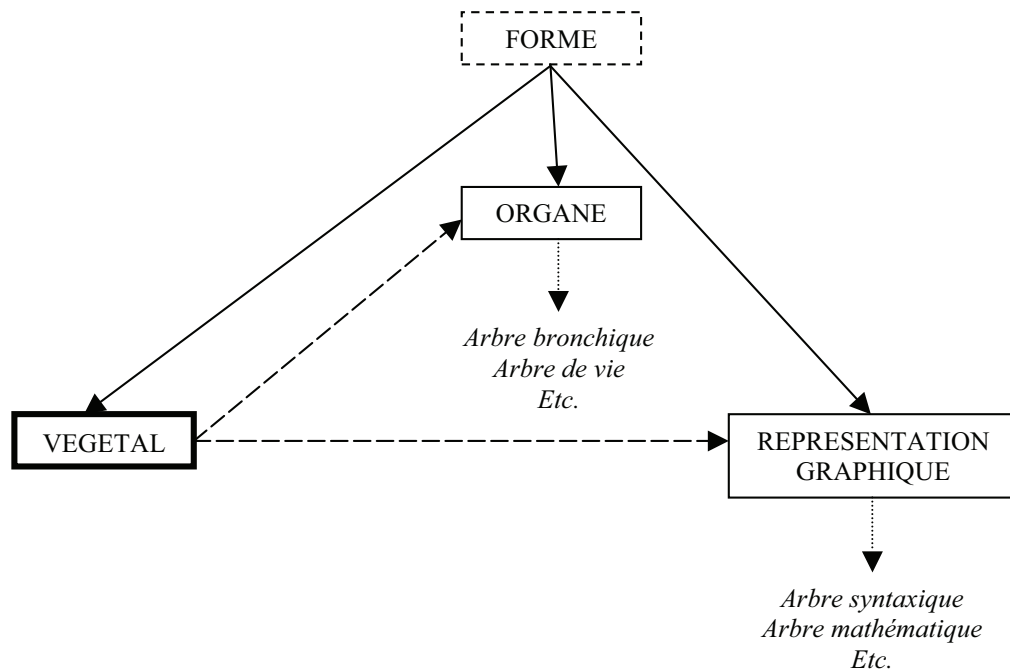


- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable  
 —— Ancré, non saillant, accessible, activable  
 ——— Ancré, saillant, accessible, activable

#### Ebauche du réseau schématique du nom *arbre*

Considérons maintenant les expressions où *arbre* désigne une représentation graphique, par exemple dans les expressions *arbre syntaxique*, *arbre mathématique*, etc. Il s’agit de la représentation graphique d’une structure. Par exemple, un arbre syntaxique représente la structure syntaxique d’un énoncé ; un arbre mathématique des relations sur un ensemble ; un arbre de probabilité toutes les différentes possibilités d’un ensemble d’événements ; un arbre informatique une structure de données récursive ; etc. Les représentations « en arbre » des structures ont une forme qui évoque les ramifications du végétal du même nom. Le sommet de la représentation est ainsi analogiquement assimilé à la cime d’un arbre, les éléments à l’extrémité inférieure aux racines, les segments permettant de les relier aux branches, les éléments intermédiaires aux feuilles, etc. Nous représenterons ces différentes valeurs comme des instanciations contextuelles d’un sens schématique que nous noterons ‘représentation graphique’.

De même que pour le sens arbre 'organe', nous pensons que le sens '**représentation graphique**' est une extension métaphorique du sens (prototypique) 'végétal' apparue sur la base de similarités entre les types de référents conceptuels et référentiels désignés. Il s'agit là aussi de similarités de configuration de forme (sens schématique) entre les constituants d'un arbre en tant que végétal (domaine source) et celle d'un arbre en tant que représentation graphique (domaine cible). De fait, la valeur 'représentation graphique' est considérée comme une élaboration du schéma 'configuration de forme'.



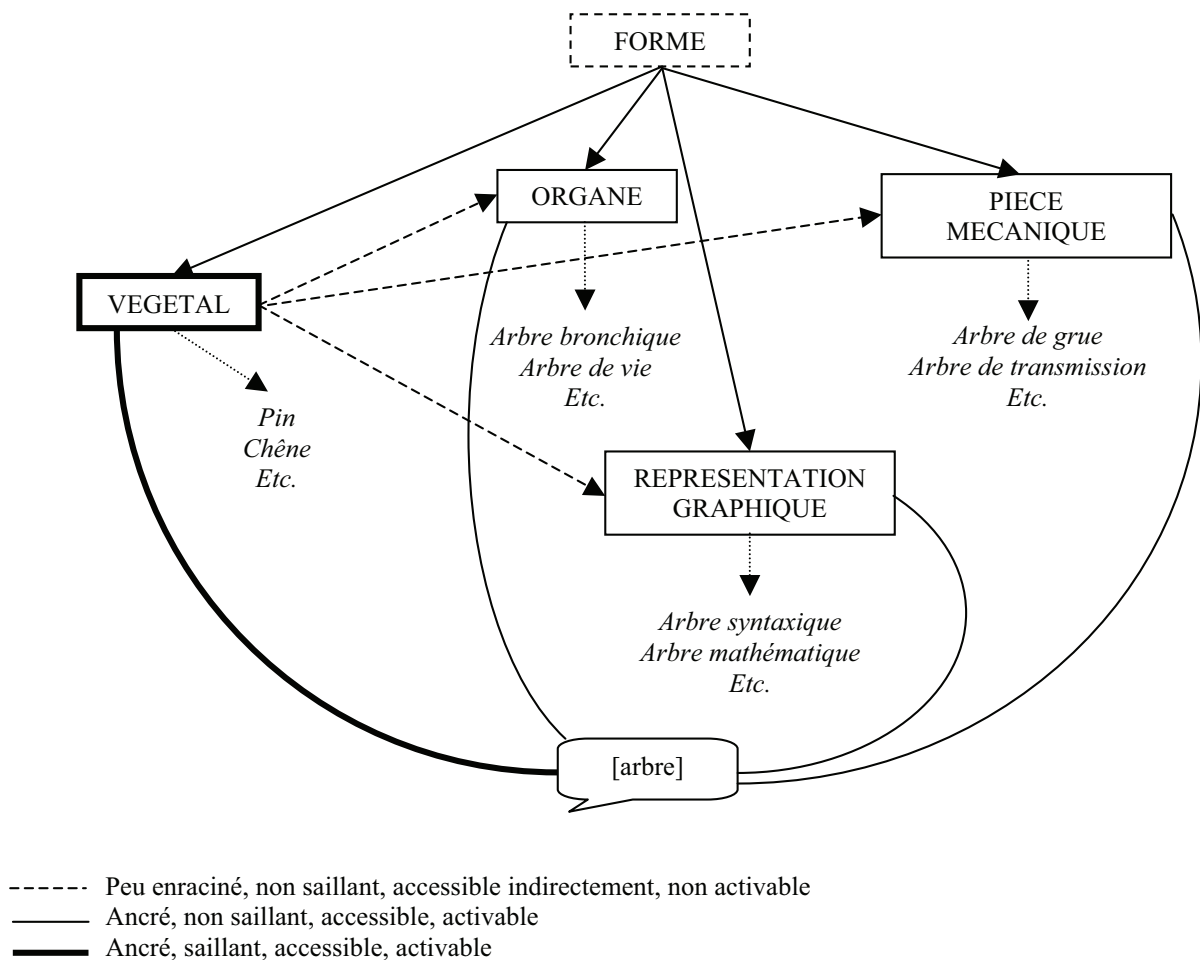
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

#### Nouvelle ébauche du réseau schématique du nom *arbre*

**Remarque.** Intéressons nous plus particulièrement à l'expression *arbre généalogique*. Il s'agit selon nous de la retombée linguistique d'une métaphore conceptuelle que nous noterons LA FAMILLE EST UN ARBRE. Le domaine source est celui des arbres (végétaux) ; le domaine cible celui de la famille. Nous projetons nos connaissances et notre expérience des arbres sur le domaine de la famille, ce qui nous permet d'en comprendre certains aspects. Par exemple, l'idée même d'une sève nourrissante, passant par toutes les ramifications de l'arbre et le faisant fructifier ont donné naissance à des expressions comme *les fruits, les rejetons, la souche* d'une famille.

Enfin, le nom *arbre* peut également être employé pour dénoter une pièce mécanique, et plus précisément la pièce maîtresse qui, dans une machine, sert de support à d'autres pièces animées (*arbre d'une balance, d'une grue, d'un moulin, d'un pressoir, arbre de transmission, arbre de renvoi, etc.*). Il s'agit d'une pièce rotative dont la principale fonction consiste à

transmettre une puissance mécanique à des éléments intérieurs ou extérieurs à la machine dont elle fait partie. Cet emploi du nom *arbre* est également une polysémie par métaphore, née de la projection de nos connaissances et expériences des entités du domaine conceptuel source des arbres (végétaux) sur les entités du domaine conceptuel cible de la mécanique et sur la base de similarités avec le tronc du végétal : il est de forme cylindrique et sert de support à d'autres éléments mécaniques comme des engrenages, des poulies, des volants, des manivelles, des pignons de chaînes, etc. comme le tronc sert de support aux branches. Le sens '**pièce mécanique**' serait une extension du sens 'végétal', lequel serait alors une élaboration du schéma 'configuration de forme'. Le sens 'pièce mécanique' serait alors schématique par rapport aux instanciations *arbre* d'une balance, d'une grue, arbre de transmission, etc., lesquelles en sont des instanciations contextuelles référentielles, que nous représenterons ci-dessous simplement à titre informatif mais qui ne sont pas des valeurs sémantiques conventionnelles à proprement parler.



#### Ebauche du réseau schématique du nom *arbre*

**Synthèse : polysémie par métaphore du nom *arbre*.** Selon nous, le nom *arbre* présente entre autres quatre sens conventionnels dans son réseau schématique, que nous avons paraphrasés 'végétal', 'organe', 'représentation graphique' et 'pièce mécanique'. Il s'agit d'un

cas de polysémie par métaphore dans la mesure où les trois dernières valeurs sont nées sur la base de similitudes des entités qu'elles désignent avec les entités conceptuelles et référentielles que *arbre* au sens (prototypique) 'végétal' dénote. Ces similitudes portent au niveau de leur configuration de forme. Un arbre végétal est une entité naturelle composée de racines (dans le sol), desquelles part un tronc, sur lequel se rattachent des branches portant des feuilles. C'est par analogie avec cette forme caractéristique d'un arbre que sont rendus possibles les emplois du nom avec les sens 'organe', 'représentation graphique' et 'pièce mécanique'. Au niveau conceptuel, cela va se traduire par le partage, dans la base conceptuelle de chacune des valeurs, d'informations conceptuelles quant à la conception de la forme des entités désignées. De sorte que les valeurs sémantiques 'organe', 'représentation graphique' et 'pièce mécanique' sont chacune dans une relation de schématisation partielle avec la valeur 'végétal', toutes les quatre étant surplombées par une valeur encore plus schématique, notée 'configuration de forme', rassemblant les informations qui leur sont communes, à savoir les connaissances sur la forme typique des arbres quels qu'ils soient. 'Configuration de forme', en tant que valeur la plus schématique de *arbre*, est enracinée et reste accessible par l'intermédiaire de ses élaborations, ce qui permet de faire le lien entre elles, mais n'est ni saillante, ni activable. Les sens que nous avons retenus sont, quant à eux, enracinés, saillants, activables et directement accessibles pour les locuteurs-auditeurs à partir du pôle phonologique [arbre], ce qui n'est pas le cas pour les différentes valeurs référentielles.

**Conclusion sur la polysémie par métaphore.** Au niveau conceptuel, la métaphore (tout comme la métonymie) permet d'expliquer le lien entre certains des sens d'un polysème, comme nous avons pu nous en rendre compte à travers les exemples des noms *table* et *arbre*. Il existe deux types de métaphore : les métaphores de ressemblance dont les métaphores images, et les métaphores conceptuelles (*arbre généalogique*). Dans le cadre de la linguistique cognitive et plus particulièrement de la Grammaire de R.W. Langacker, les sens polysémiques par métaphore sont des sens pour lesquels les entités mises en profil (les référents conceptuels) dans leur base conceptuelle :

- appartiennent à des domaines conceptuels différents (projection inter-domaniale),
- montrent des similarités à quelque niveau que ce soit (forme, propriété, qualité, etc.).

Ne sont représentés dans la modélisation de la signification des unités et expressions linguistiques que les sens dits conventionnels et non pas les diverses et mouvantes valeurs référentielles qui sont des instanciations contextuelles de ces valeurs sémantiques attestées.

De plus, dans les exemples étudiés (*table* et *arbre*), nous avons pu nous rendre compte que les sens nés d'une métaphore sont tous des extensions du sens « de départ » ; autrement dit que les sens métaphoriques sont reliés par une relation d'extension au sens d'origine au sein du réseau schématique représentant la signification des polysèmes. Il sera donc intéressant à l'avenir de s'interroger sur la possibilité de déterminer s'il s'agit d'un systématisme.

### 2.3. POLYSEMIE LIEE AUX INFORMATIONS CONCEPTUELLES SUR LA FONCTIONNALITE

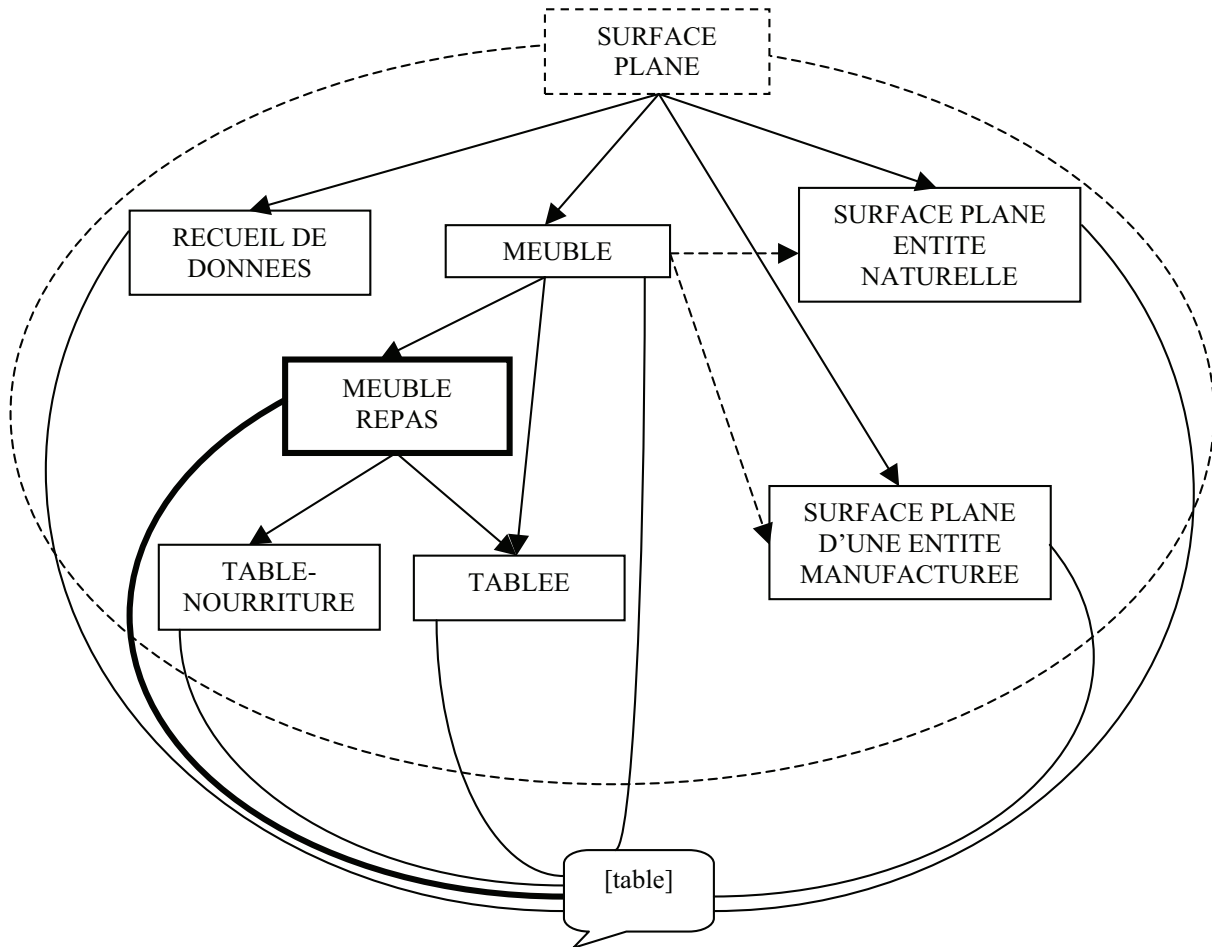
Au côté de la polysémie par métonymie et la polysémie par métaphore, nous postulons l'existence d'un troisième type de polysémie, que nous appellerons *polysémie liée aux informations conceptuelles de fonctionnalité*. Il nous semble en effet que certains polysèmes présentent des sens conventionnels qui ne sont issus à proprement parler ni d'une métonymie, ni d'une métaphore. Il s'agit davantage selon nous de sens construits à partir de certaines des propriétés liées à la fonctionnalité des entités conceptuelles ou référentielles désignées pour le sens « de départ ». Pour mieux illustrer ce point de vue, nous nous intéresserons aux noms *table*, *bureau* et *verre*.

#### 2.3.1. LE NOM *TABLE*

Comme évoqué précédemment, nous avons retenu pour le nom *table* les valeurs sémantiques plus ou moins schématiques 'surface plane', 'meuble', 'meuble-repas', 'entité naturelle', 'entité manufacturée', et 'recueil organisé de données'. Or, force est de reconnaître que dans une expression du type *La table est excellente dans ce restaurant*, aucun de ces sens ne s'exprime. Sans oublier bon nombre de locutions figées comme *aimer la table*, *les plaisirs de la table*, *faire table commune*, *tenir table ouverte*, etc. Ici, le nom *table* évoque dans sa base conceptuelle la conception des repas, laquelle intègre des domaines conceptuels tels que la nourriture, les processus de manger et boire, le goût, le plaisir, le résultat de l'activité de cuisiner, etc. En effet, dire qu'une table est excellente revient à considérer que la nourriture qui y est servie est excellente (bien cuisinée, préparée à partir de produits de bonne qualité, etc.). Dans cet emploi, c'est un sens que nous noterons '**table-nourriture**' qui s'exprime. Il s'agit d'une valeur attestée : elle est enracinée, saillante, accessible à partir du pôle phonologique [table] et activable en contexte. Rappelons que le sens 'meuble-repas' relevé pour *table* est associé dans la base conceptuelle à des informations relatives à la fonctionnalité du référent dénoté : une table est un meuble dont la fonction première est de servir de support à la nourriture composant les repas. De telles connaissances font ainsi partie intégrante de la matrice de la valeur 'meuble-repas' de *table*. Elles seraient ainsi selon nous à l'origine du sens paraphrasé par 'table-nourriture', dans la base conceptuelle duquel elles se retrouvent. La relation entre ces deux sens du nom *table* serait en outre une relation d'élaboration. En effet, la valeur 'table-nourriture' contient toutes les spécifications de la valeur 'meuble-repas', laquelle est schématique par rapport à celle-ci. 'Table-nourriture' est bien entendu reliée au pôle phonologique [table].

De plus, *table* peut également être employé pour désigner l'ensemble des personnes assises autour du meuble du même nom, qu'il s'agisse du meuble consacré au repas par exemple dans l'expression *Toute la table s'est levée pour porter un toast*, ou d'un meuble « générique », par exemple dans l'expression *Certaines tables étaient plus tristes que d'autres*, en parlant par exemple d'une cérémonie où le public est assis autour de tables

séparées. Ici, c'est le sens que nous noterons '**tablee**' qui s'exprime. Il s'agit également d'une valeur conventionnelle : elle est enracinée, saillante, accessible et activable. Selon nous, ce sens est né de la fonctionnalité du meuble table (valeur 'meuble'), dont l'utilisation canonique selon sa fonction suppose un certain nombre d'acteurs, en l'occurrence l'ensemble des personnes ayant pris place autour d'une même table, informations de fonctionnalité qui se retrouvent donc (parmi d'autres) dans la base conceptuelle de la valeur '**tablee**'. Celle-ci est par conséquent une élaboration des sens (alors schématiques) 'meuble' et 'meuble-repas'.



- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

#### **Réseau schématique du nom *table***

**Synthèse : la polysémie du nom *table*.** Le polysème *table* est ainsi associé à un réseau schématique composé de nombreuses unités de sens plus ou moins schématiques. La valeur la plus schématique est celle que nous avons notée 'surface plane'. Elle est peu enracinée, non saillante, accessible indirectement et non activable. Du fait de son haut degré de schématicité, elle ne peut pas selon nous être considérée comme un sens conventionnel. Ses élaborations sont 'recueil de données' (si tant est que le lien de parenté entre ces deux

valeurs soit toujours vivace pour les locuteurs-auditeurs), ‘meuble’, ‘surface plane d’une entité naturelle’, ‘surface plane d’une entité manufacturée’. Toutes sont des sens conventionnels. Chacune de ces instanciations du schéma est ensuite schématisée par rapport à d’autres valeurs sémantiques et/ou permet de catégoriser des entités référentielles comme membre de la catégorie des entités étiquetées *table*. Nous en avons retenu un certain nombre, toutefois notons qu’il existe d’autres emplois du nom *table* qui devraient figurer dans la représentation de sa signification et de nombreuses valeurs contextuelles référentielles que nous n’avons pas évoquées pour ne retenir que les plus fréquentes.

Selon nous, les sens du nom *table* sont reliés par métaphore (‘meuble’ – ‘surface plane d’une entité naturelle’ ; ‘meuble’ – ‘surface plane d’une entité manufacturée’) ou par le fait que leurs bases conceptuelles partagent les mêmes informations liées à la fonctionnalité de l’entité dénotée (‘meuble-repas’ – ‘table-nourriture’ ; ‘meuble-repas’ – ‘tablee’). Rappelons que le réseau schématisé élaboré pour modéliser la signification du nom *table* n’est pas fixe dans l’appareil cognitif des locuteurs-auditeurs et est donc susceptible d’évoluer en fonction de l’acquisition de nouvelles connaissances sur les entités appelées *table*. Par exemple, il semble cohérent de supposer que les informations relatives à la conception de la partie plane d’une entité manufacturée ou naturelle soient acquises plus tard que celles relatives à la conception du meuble. En effet, ces emplois du nom *table* restent peu fréquents dans le langage quotidien en raison de leur technicité.

### 2.3.2. LE NOM BUREAU

Comme nous l’avons évoqué, l’item *bureau* peut référer à un meuble ou au local d’un bâtiment dans lequel se trouve ce meuble. Or, le nom *bureau* est susceptible de présenter un autre emploi et de désigner un lieu où s’effectue une activité professionnelle : comme par exemple dans la phrase *Lucie se rend à son bureau tous les lundis*. Nous noterons cette valeur **‘établissement professionnel’**. Ici, le sens du nom *bureau* n’est pas radicalement différent du sens que nous avons paraphrasé par l’expression ‘local’. Sa base conceptuelle comporte ainsi toutes les spécifications portées par la conception de l’entité bureau et de l’entité local. Cependant, elle comporte aussi des informations supplémentaires : des informations relatives aux différents éléments constituant l’entité bureau en tant qu’établissement professionnel (par exemple la conception des différentes pièces d’un bâtiment comme le hall d’entrée, les toilettes, la salle d’attente, les différents bureaux, etc. ; des informations concernant ses différentes propriétés caractéristiques, comme ses dimensions, sa localisation géographique, etc. ; des informations liées à la fonctionnalité telles que le lieu ou un établissement où s’effectue, généralement selon un horaire fixe, un travail régulier rétribué, de nature plutôt intellectuelle ; les différents types de référents, différenciables selon la nature de l’activité qui y est effectuée (*bureau de tabac* dans le domaine du commerce, *bureau de théâtre, de location* (théâtre), *bureau d’assistance juridique, d’aide sociale, de placement* (administration sociale), *bureau des hypothèques, d’enregistrement* (droit civil), *bureau de conciliation* (justice), *bureau d’études, bureau de police*, etc.), etc.). Nous postulons par conséquent que le



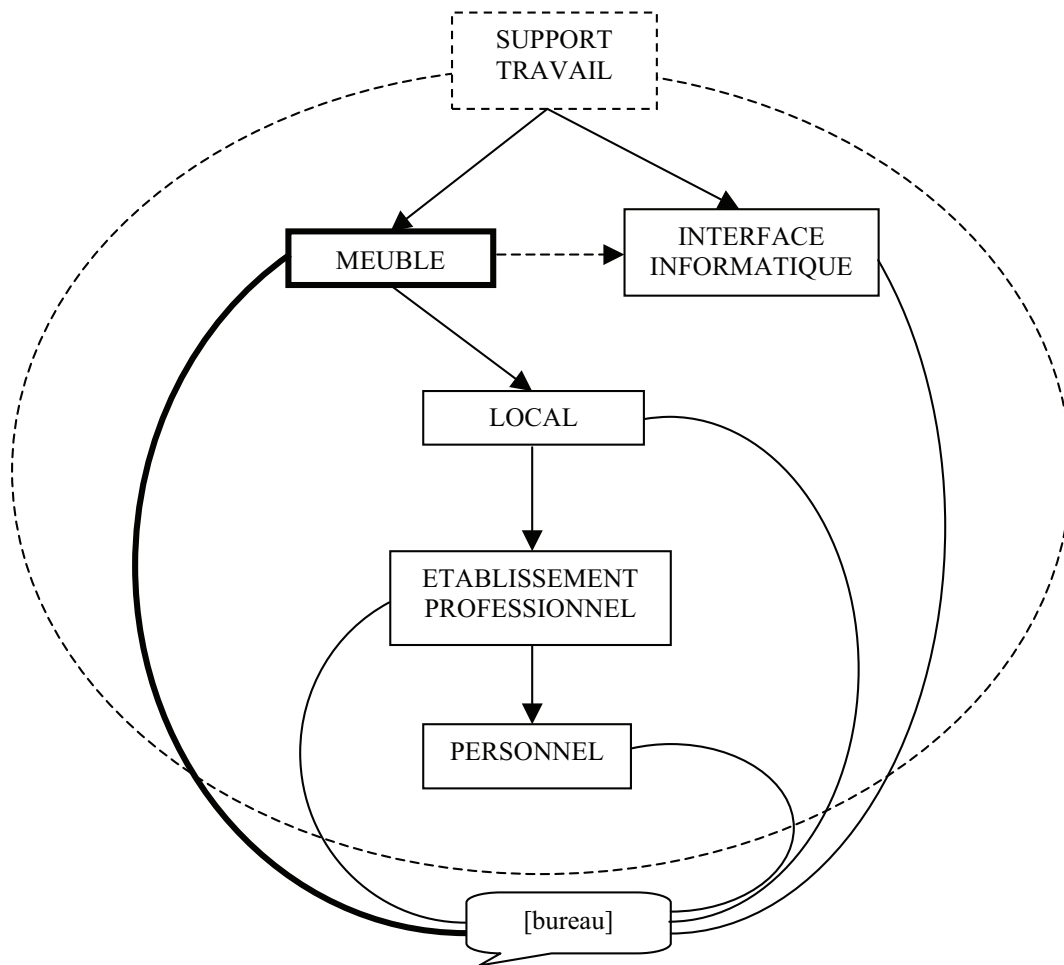
sens 'local' (schématique) subsume le sens 'établissement professionnel' qui en est une élaboration. Lui-même est schématique par rapport aux valeurs associées aux différents types de bureau qui, elles, sont des variations référentielles liées au contexte de la valeur 'local' et qui ne sont donc pas directement reliées au pôle phonologique [bureau] dans le réseau schématique. Il s'agit ainsi selon nous d'un sens né des informations liées à la fonctionnalité de l'entité désignée par le nom *bureau* lorsqu'il envisagé en tant que local, informations que l'on retrouve donc dans la base conceptuelle de la valeur 'établissement professionnel'.

Il est en outre possible d'envisager une autre valeur sémantique pour le nom *bureau*, née des informations encyclopédiques de fonctionnalité présentes dans la base conceptuelle de la valeur 'établissement professionnel'. Il s'agit du sens que nous noterons '**personnel** (travaillant dans le même bureau)'. Il s'exprime par exemple dans les expressions *Quand le téléphone sonne, tout le bureau dresse l'oreille l'air de rien* ou *Les bureaux de la préfecture ont lancé un sondage*. La valeur 'personnel' est ainsi une élaboration de 'établissement professionnel', qui fonctionne donc comme un schéma par rapport à elle. En effet, toutes les informations et domaines conceptuels portés dans la base conceptuelle du prédicat 'personnel' de fait se retrouvent, parmi d'autres, dans celle de 'établissement'.

Enfin, le nom *bureau* est également conventionnellement employé en informatique pour dénoter une interface graphique. Généralement, il s'agit de la première image qui s'affiche à l'écran une fois que l'ordinateur a fini de démarrer et qu'il est prêt à répondre aux commandes de l'utilisateur. Elle reste visible lorsqu'aucune fenêtre d'application logicielle n'est ouverte ou qu'elles ont toutes été réduites. Ce sens, que nous noterons 'interface graphique' partage dans sa base conceptuelle des informations avec la valeur 'meuble'. Autrement dit, la valeur '**interface graphique**' évoque non seulement des connaissances sur le fait qu'un bureau est une entité spécifiquement conçue pour permettre à ses utilisateurs de travailler sur des documents (soit des informations liées à la fonctionnalité du sens 'meuble' à l'origine du sens 'interface graphique', le bureau informatique étant quant à lui conçu comme un espace virtuel à partir duquel seront accessibles différents documents<sup>1</sup>), mais aussi des connaissances supplémentaires liées au domaine de l'informatique. Nous proposons de considérer que la valeur sémantique conventionnelle 'interface graphique' est une extension de la valeur 'meuble', lesquelles sont subsumées par un schéma que nous noterons '**support travail**' et qui contient les informations de fonctionnalité communes à leurs bases conceptuelles respectives. Bien sûr, le schéma 'support travail' s'il est enraciné (voire très peu enraciné) et accessible par l'intermédiaire de ses élaborations, n'est ni saillant ni activable en tant que valeur sémantique conventionnelle du nom *bureau*.

---

<sup>1</sup> L'emploi de *bureau* est apparu pour la première fois été utilisée en 1973, avec la sortie de l'ordinateur Xerox Alto qui a été le premier à proposer une interface graphique.



- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

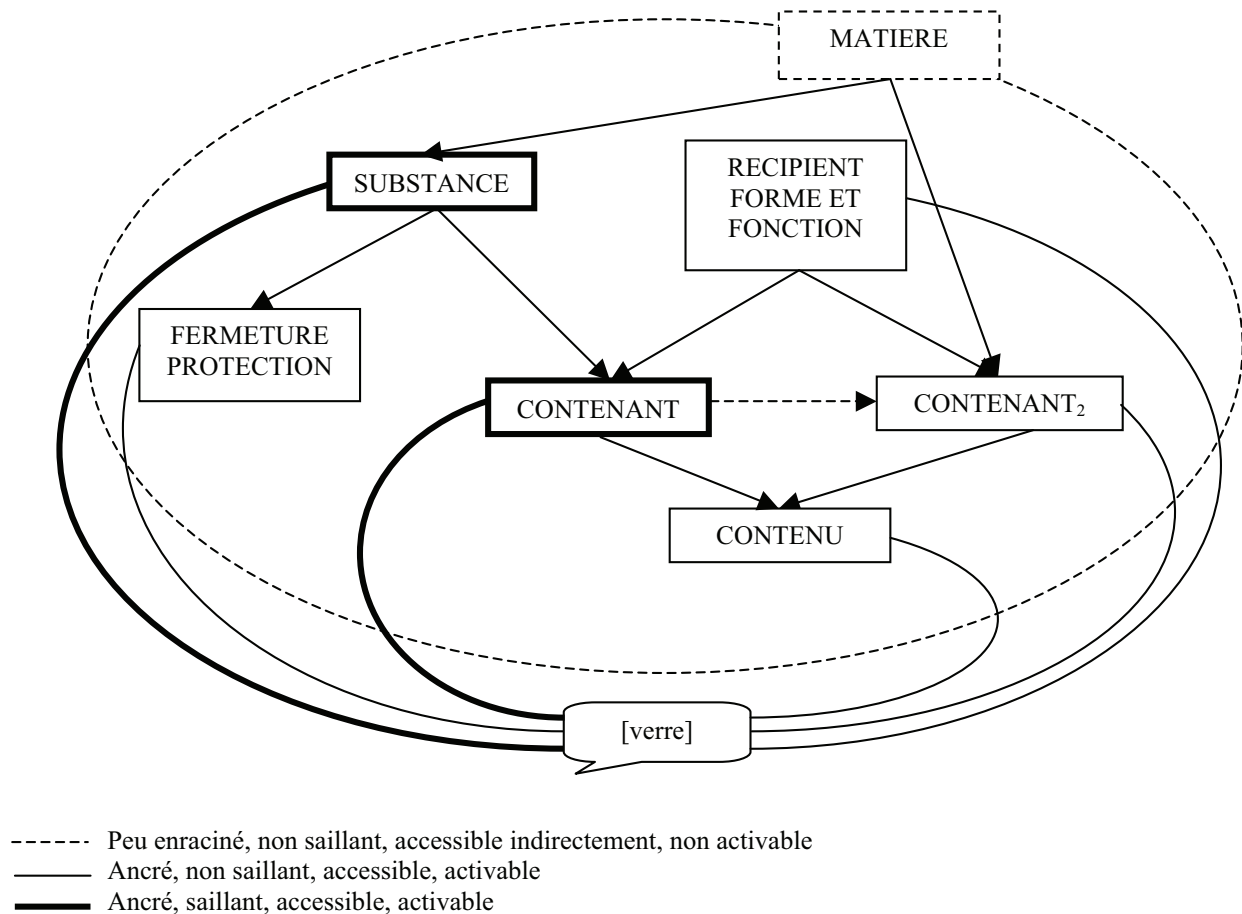
**Réseau schématique du nom *bureau***

**Synthèse : polysémie du nom *bureau*.** Le nom *bureau* est un polysème dont les différents sens conventionnels sont plus au moins schématiques. Dans le réseau que nous avons élaboré pour représenter sa signification, nous avons retenu les valeurs sémantiques conventionnelles ‘meuble’ (sens prototypique), ‘local’, ‘établissement professionnel’, ‘personnel’ et ‘interface graphique’. Certaines sont plus schématiques que d’autres et réciproquement certaines sont plus spécifiques que d’autres. La plus schématique est selon nous la valeur non attestée car trop schématique notée ‘support travail’, uniquement accessible pour les locuteurs-auditeurs à partir du pôle phonologique [bureau] par l’intermédiaire de ses élaborations, qui lui sont directement ou indirectement reliées. Enfin, certains des sens de *bureau* représentés dans le réseau modélisant sa signification sont reliés par métonymie (‘meuble’ – ‘local’), d’autres partagent les mêmes informations de

fonctionnalité dans leurs bases conceptuelles ('meuble' – 'interface informatique' ; 'local' – 'établissement professionnel' ; 'établissement professionnel – 'personnel').

### 2.3.3. LE NOM *VERRE*

Comme nous l'avons évoqué, le nom *verre* est un exemple de polysémie par métonymie entre les sens 'substance' et 'contenant', ainsi qu'entre 'contenant' et 'contenu'. Mais le nom *verre* peut prendre d'autres sens en emploi. L'un d'entre eux, que nous noterons '**contenant<sub>2</sub>**' est né d'informations communes dans la base conceptuelle du sens 'contenant', informations liées à la fonctionnalité de la classe des entités dénotées. En effet, tous les contenant de liquide destiné à être bu qui s'appellent *verre* ne sont pas forcément en verre (plastique, métal, etc...). Nous postulons qu'il ne s'agit pas d'une élaboration du sens schématique 'substance' mais d'une extension du sens prototypique 'contenant'. Les informations partagées par le prototype et son extension forment alors un schéma, que nous avons noté 'récipient', représenté dans le réseau associé au nom *verre*. Les informations schématiques dans la base conceptuelle associée à 'récipient' seraient notamment des éléments relatifs à la configuration de forme d'un verre (un cylindre creux fermé à l'une de ses extrémités) en tant que récipient mais aussi à sa fonctionnalité (contenir un liquide destiné à être bu). Un autre sens du nom *verre*, que nous paraphraserons par l'expression '**fermeture, protection**' serait quant à lui une élaboration du sens schématique 'substance' (*le verre d'une montre, le verre d'un cadre*, etc.). Il comporterait également des spécifications correspondant à celles liées à la fonctionnalité de cette substance, c'est-à-dire des différentes utilisations qu'il en est fait par l'homme (architecture, joaillerie, art de la table, etc.).

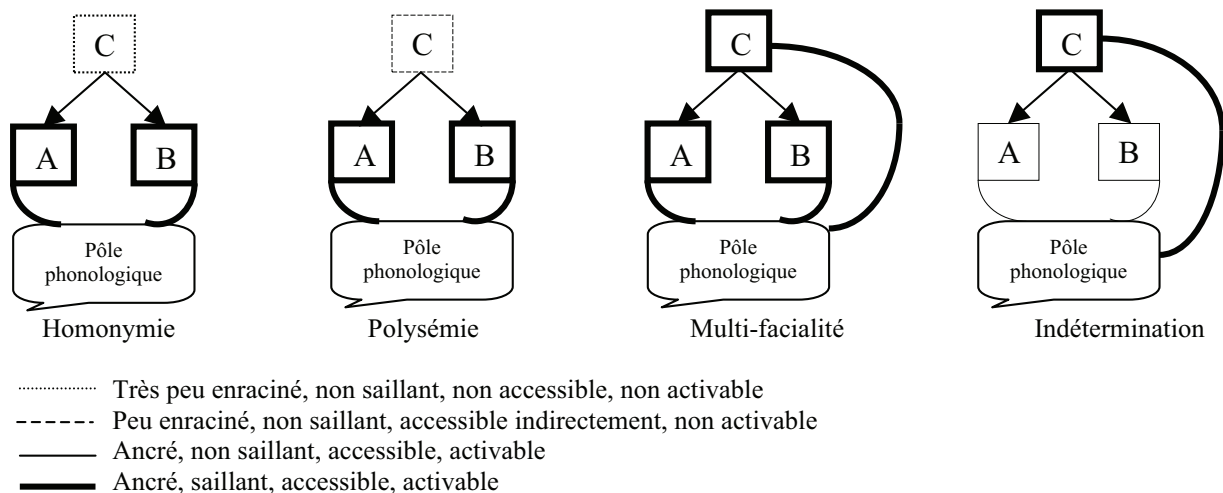


### Réseau schématique du nom *verre*

**Synthèse : polysémie du nom *verre*.** Le nom *verre* est un nom polysémique pour lequel nous avons retenu les sens ‘substance’, ‘contenant<sub>1</sub>’, ‘contenant<sub>2</sub>’, ‘contenu’ et ‘fermeture protection’. Nous proposons de noter ‘matière’ la valeur la plus schématique dans le réseau permettant de modéliser la signification du nom *verre*. Elle contiendrait des informations relatives aux domaines conceptuels de l’étendue et de la masse, qui sont les caractéristiques des entités désignées par ce nom. Cette valeur est en outre peu enracinée comparativement aux autres valeurs constituant le réseau schématique modélisant la signification du nom *verre*. Elle n’est en outre ni saillante, ni activable et n’est accessible qu’indirectement au travers de ses élaborations. Il ne s’agit non plus pas, en raison de son haut degré de schématicité, d’un sens conventionnel du nom *verre*. ‘Matière’ subsumerait ‘substance’ et ‘contenant’, qui en seraient donc des élaborations et contiendraient des informations relatives aux propriétés de la matière physique verre. ‘Substance’ et ‘contenant<sub>1</sub>’ seraient les sens les plus prototypiques du nom (cf. R.W. Langacker, 2008), sachant que le premier est le schéma du second. Toutes les élaborations sont en revanche des sens conventionnels de *verre*, et peuvent donner lieu à des valeurs référentielles et contextuelles qui, elles, ne sont pas représentées dans le réseau schématique.

## 2.4. MULTI-FACIALITE

Passons maintenant à un autre type d'items à sens multiples, à savoir les items à multi-facettes. Toujours selon l'hypothèse que nous avons émise dans le chapitre précédent, la représentation de la signification des unités linguistiques multi-faciales occuperait la troisième position (en partant de la gauche) sur le continuum que nous avons adapté à partir des travaux de D. Tuggy (1993).



### Proposition de continuum des représentations de la signification des mots à sens multiples

Mais avant de nous intéresser plus longuement aux réseaux permettant de modéliser la signification de ce type d'item à sens multiples, à leur points communs et différences avec ceux élaborés pour représenter la signification des polysèmes, il nous faut tout d'abord définir ce qu'est une facette.

La notion de facette est née de la réflexion de D.A. Cruse (1996, 2000a, 2000b), W. Croft & D.A. Cruse (2004). Leur postulat est qu'il existe « *une sorte de variation sémantique qui se situe entre la polysémie et la variation contextuelle "simple"* » (D.A. Cruse, 1996). Ils introduisent la notion de facette pour expliquer qu'une unité linguistique peut présenter deux sens différents et renvoyer à deux référents différents, tout en maintenant l'idée que ce nom n'est pas polysémique au sens traditionnel. Mais de même que les sens d'un polysème, les facettes seraient représentées « *de façon permanente dans le lexique mental* » (*Ibid.*) et à ce titre figurent donc dans le réseau modélisant la signification des mots qui les présentent, chacune étant associée à sa propre base conceptuelle. Cependant, les facettes montrent des différences par rapport aux sens polysémiques comme ceux que nous avons retenus pour les noms *verre*, *table*, *bureau* et *arbre*. C'est ce que nous allons tenter d'illustrer à travers l'exemple du nom *livre*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Autres exemples de mots à facettes : *lettre*, *CD*, *film*, *discours*, *mère*, *poulet*, *les noms de pays*, etc. (W. Croft & D.A. Cruse, 2004).

Précisons tout d'abord que le nom *livre* est susceptible de présenter trois valeurs sémantiques différentes dénotant trois référents distincts. Lorsque *livre* est employé au masculin (*livre*<sub>1</sub>), il dénote un document. En revanche, au féminin (*livre*<sub>2</sub>), il dénote une monnaie ou une unité de poids. Outre une première opposition possible par le genre, son étymologie révèle que *livre* est une unité homonymique et qu'il faut distinguer entre *livre*<sub>1</sub> et *livre*<sub>2</sub>. *Livre*<sub>2</sub> a, quant à lui, pour étymon le nom latin *libra* signifiant 'poids' et renvoie à un volume équivalant, depuis la Révolution Française, à 500 grammes. En parallèle, *livre*<sub>2</sub> désigne une monnaie correspondant, à l'origine, à la valeur d'une livre d'argent passée à 500 grammes lors de l'adoption du système métrique. Ceci dit, dans nos analyses, nous nous concentrerons sur le nom *livre*<sub>1</sub> dont l'étymon latin est *liber* et que nous noterons simplement *livre*.

Selon D.A. Cruse (2000a, 2000b) et W. Croft & D.A. Cruse (2004), *livre* est un exemple typique d'item à facettes<sup>1</sup>. Dorénavant, nous parlerons donc des facettes de *livre* (que nous paraphraserons entre astérisques) et non plus des sens de *livre*.

*Livre* présente deux facettes : l'une que nous noterons \*tome\*<sup>2</sup> activée par exemple dans l'expression *un livre jaune*. Ici, *livre* fait référence à un objet physique constitué de plusieurs pages reliées entre elles entre deux couvertures. Parmi les nombreux domaines de la base conceptuelle de la valeur sémantique \*tome\*, nous pouvons citer celui de l'espace (domaine basique d'instanciation) ; la conception des différents constituants de l'entité livre à savoir couverture, page, encre, colle, etc. ; des informations sur la fonctionnalité d'un livre qui consiste à être un objet de lecture ; des connaissances encyclopédiques sur le fait qu'un livre peut être un élément d'une bibliothèque, d'une collection, qu'il existe différents types de livre en fonction du public qui est susceptible de les lire, sur les procédés de fabrication d'un livre, sur le fait qu'un livre peut être un objet marchand, etc.

L'autre facette du nom *livre*, nous la noterons \*contenu informatif\*<sup>3</sup>. Elle est activée par exemple dans la séquence *un livre passionnant*. Ici, *livre* désigne un ensemble d'idées véhiculées dans un support (en l'occurrence l'objet physique décrit ci-dessous). Point de domaine de l'espace comme domaine basique d'instanciation dans la base conceptuelle de la valeur sémantique \*contenu informatif\* car c'est une entité abstraite qui est ici dénotée, correspondant à l'ensemble des informations qui sont inscrites dans les pages du livre en tant qu'objet physique. Sont donc représentées également des connaissances sur le fait que l'entité livre est le résultat du travail d'un auteur (écrivain, photographe, essayiste, etc.), qu'il existe

<sup>1</sup> En fait, plusieurs analyses du nom *livre* ont été proposées. L'une estime que *livre* est un polysème présentant deux sens, selon que ce nom renvoie à un objet concret ou à un objet abstrait. Une autre choisit l'approche de la référence indirecte et utilise des fonctions pragmatiques pour expliquer le changement de référents (G. Nunberg, 1978 ; M. Bierwisch, 1983, G. Fauconnier, 1984) ou des procédés très proches (D. Kayser, 1997). Une autre s'appuie sur l'ellipse tout en maintenant un unique référent associé à l'item *livre* (G. Gross, 1990 ; D. Le Pesant, 1996), grâce aux notions de combinaison prédicative ou de métonymie intégrée (G. Kleiber, 1990, 1991, 1992 a et b, 1995 ; G. Kleiber & M. Riegel, 1989, 1981).

<sup>2</sup> Nous noterons les facettes entre astérisques pour les distinguer des sens polysémiques.

<sup>3</sup> W. Croft et D.A. Cruse la note [TEXT].

différents types de livre comme roman, anthologie, essai, etc. mais aussi la conception de ses « constituants » (abstraites) que sont les mots, les phrases, les chapitres, etc.

Il ne semble pas à première vue y avoir de grandes différences entre les sens d'un polysème et les facettes des mots multi-facettes. La définition que donne G. Kleiber (1999 : 55) de la polysémie pourrait d'ailleurs tout à fait s'appliquer aux mots multi-facettes, puisqu'il la désigne comme :

- « (i) une pluralité de sens liée à une seule forme,
- (ii) des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints mais qui se trouvent unis par tel ou tel rapport. »

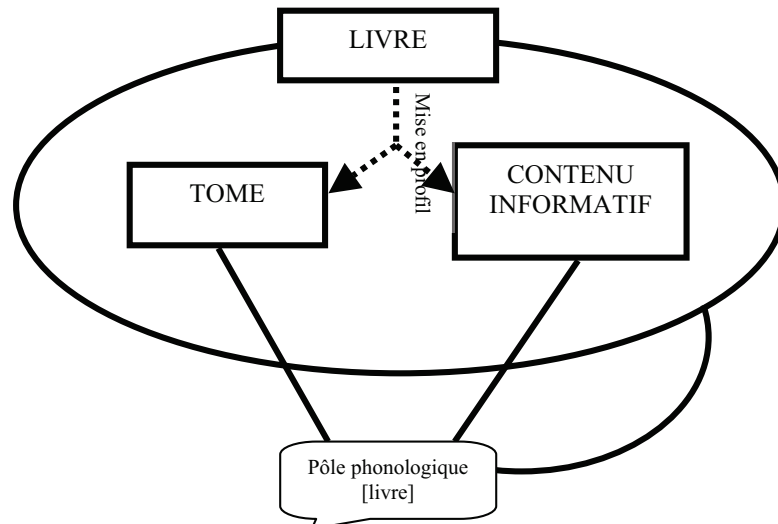
D'une part, les facettes d'un même item entrent donc parfaitement dans ce cadre, car elles sont à la fois « *sémantiquement* » et « *génétiquement* » reliées. D'autre part, comme les sens polysémiques, les facettes montrent un fort degré d'autonomie (W. Croft & D.A. Cruse, 2004) et peuvent donc se comporter indépendamment les unes des autres. En emploi, chacune des facettes d'un item peut en effet être activée sans que la ou les autres ne le soit(en)t. Par exemple, dans la phrase : *Je ne m'intéresse pas à l'intrigue, c'est le livre en lui-même qui m'intéresse* (2004 : 119) : c'est uniquement la facette \*tome\* qui est ici activée ; alors que dans *Je ne m'intéresse pas à la reliure, c'est le livre en lui-même qui m'intéresse* (*ibid.*) : c'est la facette \*contenu informatif\* qui s'exprime. En tant que portions de sens autonomes, elles s'inscrivent chacune dans des relations sémantiques qui leur sont spécifiques. W. Croft et D.A. Cruse parlent à ce titre d'autonomie relationnelle (*relational autonomy*). Par exemple, si l'on considère la facette \*tome\*, *livre* est un hypéronyme de *livre de poche*, *livre broché*, *livre relié*, etc. En revanche, si l'on considère la facette \*contenu informatif\*, *livre* est un hypéronyme de *biographie*, *roman*, *polar*, etc. Ainsi, les hyponymes de *livre* forment bien deux taxonomies parallèles, sans aucun lien entre elles expliquant que la phrase *\*Certains des livres étaient des livres de poche, d'autres étaient des romans* (2004 : 118) soit inacceptable car il est impossible de coordonner *roman* et *livre de poche* qui relèvent de deux taxonomies différentes. Bien plus significatif encore, c'est parce que les facettes sont des unités de sens autonomes que lors d'un processus compositionnel au cours de la construction du sens d'expressions résultant de la combinatoire du nom *livre* avec d'autres éléments, ces autres éléments peuvent ne porter que sur l'une des facettes. Autrement dit, ils peuvent s'appliquer indépendamment à la facette \*tome\* ou sur la facette \*contenu informatif\*. Nous avons vu que W. Croft et D.A. Cruse parlent alors d'autonomie compositionnelle (*compositional autonomy*). C'est le cas par exemple lorsqu'un adjectif vient modifier le nom *livre*, comme dans les expressions déjà citées. Dans *un livre jaune*, l'adjectif ne modifie que la facette \*tome\*. A l'inverse, dans *un livre passionnant*, l'adjectif ne modifie que la facette \*contenu\*.

Nous allons maintenant voir en quoi un item multi-facette diffère d'un item polysémique, toujours au travers de l'exemple du nom *livre*. *Livre* peut présenter en emploi un sens plus global, comparativement à ses deux facettes, associé à un concept global que nous noterons 'livre-document' et qui correspond à l'unification des deux facettes \*tome\* et



\*contenu informatif\*. Dans l'expression *publier un livre* (2004 : 120), le verbe s'attache simultanément aux deux facettes et donc au concept global 'livre-document'. Il est en effet impossible de publier quelque chose qui ne comprenne pas à la fois un texte et une quelconque manifestation physique de ce texte, et donc il est impossible que le verbe *publier* ne porte que sur la facette \*tome\* ou que sur la facette \*contenu informatif\*. Cette capacité à pouvoir exprimer un sens global constitue la différence majeure entre les items polysémiques et les items à facettes. Comme nous l'avons vu, les sens polysémiques d'un même item ne peuvent pas être réunis en un sens global parce qu'ils sont dans une relation d'antagonisme et s'excluent mutuellement en emploi (si l'un est activé, l'autre ne peut pas l'être ou alors il y a ambiguïté). Cette capacité à l'unification pour les facettes, et réciproquement l'impossibilité pour les sens polysémiques, doit être prise en compte lors de l'élaboration de la représentation conceptuelle des ces deux types d'items.

A partir du constat que soit le sens global, soit l'une des deux facettes peut être activé(e) en emploi, nous considérons que toutes ces valeurs sont enracinées et saillantes dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, accessibles à partir du pôle phonologique [livre] et bien sûr activables. Rappelons que pour un polysème traditionnel, seuls les sens conventionnels (et non pas le schéma) montraient des degrés comparables d'enracinement, saillance, accessibilité et activation. De plus, il nous faut souligner une autre différence au niveau de la représentation de la signification de la polysémie et de la multifacialité. Les facettes d'un item multi-facettes ne sont pas des élaborations du sens global, comme le sont les sens conventionnel par rapport au sens schématique d'un polysème. Pourquoi ? Parce que par définition, les élaborations d'un schéma comportent toutes les spécifications de la valeur schématique qui les subsume. Or, ce n'est pas le cas pour les facettes. En effet, \*tome\* et \*contenu informatif\* ne contiennent que certaines des informations de 'livre-document', ce qui est logique si l'on considère que 'livre-document' est le résultat de l'unification de \*tome\* et \*contenu informatif\*. Ainsi, nous proposons de considérer que les facettes sont en fait le résultat de la mise en profil de certaines des informations portées par la valeur qui les subsume dans le réseau permettant de modéliser la signification de l'item auquel elles sont associées. Lorsque c'est la facette \*tome\* qui s'exprime, ce sont les informations relatives à un livre en tant qu'objet physique portées dans la base conceptuelle de 'livre-document' qui sont mises en profil. Inversement, lorsqu'il s'agit de la facette \*contenu informatif\*, ce sont les informations relatives à un livre comme entité abstraite qui sont mises en profil. Les facettes nées de la mise en profil de certaines des informations se sont conventionnalisées au fil du temps, jusqu'à devenir de véritables valeurs sémantiques conventionnelles. Ainsi, au final, nous proposons de représenter le contenu conceptuel de *livre* comme suit :



— Ancré, saillant, accessible, activable

### Représentation du réseau associé à *livre*

**Synthèse : multifacialité du nom *livre*.** Le nom *livre* est un item multi-facettes. A ce titre, il est considéré en Grammaire Cognitive comme une catégorie lexicale complexe dont les membres sont ses différents emplois conventionnels. Nous en avons retenu trois : les deux facettes \*tome\* et \*contenu informatif\*, un sens global ‘livre-document’. ‘Livre-document’ résulte de l’unification des deux facettes. Sa base conceptuelle comporte toutes les spécifications de ces dernières. \*Tome\* et \*contenu informatif\* sont le résultat de la mise en profil de certaines des informations associées au prédicat ‘livre-document’. Et, en tant qu’emplois conventionnels, nous considérons que les valeurs sémantiques ‘livre-document’, \*tome\* et \*contenu informatif\* sont enracinées, saillantes, directement accessibles à partir du pôle phonologique [livre] et activables en emploi.

### **CONCLUSION. ANALYSE D’EXEMPLES DE NOMS EN GRAMMAIRE COGNITIVE**

Dans l’objectif de modélisation de la signification des items à sens multiples et reliés, nous avons fait l’hypothèse en nous basant sur les réseaux introduits en Grammaire Cognitive de R.W. Langacker (1987, 1991, 2008) et repris les travaux de D. Tuggy (1993) que les représentations du potentiel informationnel des unités à sens multiples de la langue s’organisent le long d’un continuum allant de l’homonymie à l’indétermination. Selon nous, les positions médianes sur ce continuum sont occupées par les représentations de la polysémie et de la multi-facialité. Les degrés d’enracinement et de saillance, ainsi que les possibilités d’accessibilité directe à partir du pôle phonologique et d’activation en contexte sont les paramètres sur lesquels nous nous appuyons pour construire les réseaux et les situer les uns par rapport aux autres sur le continuum.

**Polysémie.** Nous avons représenté la signification des polysèmes par un réseau dit schématique. Les différents éléments constitutifs de la modélisation de la base conceptuelle de

tels items sont leurs sens conventionnel et des valeurs sémantiques schématiques. Les sens conventionnels sont les valeurs attestées, susceptibles d'être observées en emploi (activables). Elles sont en outre mutuellement exclusives, et ne peuvent être unifiées en une valeur sémantique globale. Elles sont enracinées et saillantes, directement accessibles à partir du pôle phonologique du polysème auquel elles sont associées. En revanche, la valeur la plus schématique n'est pas considérée comme une unité de sens conventionnel. Elle n'est ni saillante, ni activable et uniquement accessible aux locuteurs-auditeurs par ses différentes élaborations. En revanche, elle est peu enracinée. De fait, elle peut faire le lien entre les différents sens du polysème.

De plus, nous avons fait l'hypothèse de l'existence de trois types de sens polysémiques : les sens reliés par métaphore, les sens reliés par métonymie et les sens reliés en ce qu'ils partagent des informations dites de fonctionnalité dans leur base conceptuelle. Pour la polysémie par métaphore, les entités auxquelles il est fait référence pour chacun des sens appartiennent à des domaines conceptuels différents mais montrent certaines similarités, par exemple de forme, de propriété, etc. (projection interdomaniale) Dans les cas de polysémie par métonymie, les entités mises en profil dans la base conceptuelle des sens reliés par une telle opération relèvent d'un même domaine conceptuel (projection intra-domaniale) et sont en relation de contiguïté (partie-tout, tout-partie et partie-partie). Enfin, pour le dernier type de polysémie, les sens apparentés partagent des informations similaires liées à la fonctionnalité de l'entité désignée. On pourrait à ce titre s'interroger sur le fait que ce dernier type de polysémie soit une sous-catégorie de métaphore, au même titre que les métaphores dites de ressemblance.

**Multi-facialité.** Nous avons également représenté la signification des items multi-facettes par un réseau. Toutefois, il ne s'agit pas d'un réseau schématique comme pour les polysèmes traditionnels. Les éléments mis en jeu dans la modélisation sont en effet le sens global et les différentes facettes, sachant que le premier correspond à l'unification des secondes. Cette capacité à l'unification des facettes en un sens global permet de distinguer la polysémie de la multi-facialité (les sens polysémiques, mutuellement exclusifs, ne peuvent être rassemblés en une valeur sémantique unique). Ainsi, la base conceptuelle contient toutes les informations potentiellement portées par chacune des facettes. Et, chacune des facettes correspond à une mise en profil de certaines des informations associées au sens global. Toutes trois sont des valeurs sémantiques conventionnelles, elles sont enracinées, saillantes, accessibles directement aux locuteurs-auditeurs par l'intermédiaire du pôle phonologique et activables en emploi.





## CONCLUSION

### PARTIE 2 – ROLYSEMIE ET REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION

Que retenir de cette seconde partie de notre travail de thèse, intitulée Polysémie et représentation de la signification ? Rappelons tout d'abord que nous avons choisi de situer nos analyses dans le cadre de la Grammaire Cognitive initiée par R.W. Langacker. L'hypothèse selon laquelle le langage est une capacité cognitive à part entière et non pas un module séparé des autres facultés de la cognition des individus, est une idée majeure de cette théorie. Toutes les branches de la linguistique (phonologie, sémantique, syntaxe, etc.) seront abordées dans une perspective conceptuelle.

Dans la droite ligne de la Grammaire Cognitive, nous avons ainsi postulé que les unités linguistiques sont associées, dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, à un potentiel informationnel structuré, pouvant faire l'objet d'acquisitions et d'évolution. Cette structure d'informations est mise en œuvre dans toute activité langagière, de production et de réception. Elle est constituée d'éléments relevant tous du système global de nos connaissances, issus de la conceptualisation nos expériences du monde qui nous entoure et de notre vie intérieure. La signification devient donc, en Grammaire Cognitive, synonyme de conceptualisation. Les composants du potentiel d'un item linguistique doivent donc être considérés comme des informations conceptuelles. Une unité de la langue n'est pas associée uniquement à des informations de nature linguistique (orthographique, phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, etc.) mais à des informations de nature encyclopédique, c'est-à-dire relatives à l'ensemble des connaissances (linguistiques mais aussi physiques, sociales, culturelles, etc.) qu'appelle l'unité en question. Toutefois, nous nous intéressons, sans pour autant exclure les autres, aux informations conceptuelles d'ordre sémantico-encyclopédique. En Grammaire Cognitive, il s'agit de ce que R.W. Langacker appelle le pôle sémantique d'une unité. Coordonné à un pôle phonologique (et orthographique), tous deux forment une unité dite symbolique linguistique. C'est ce type d'unité, une fois conventionnalisée, qui constituera le lexique mental des locuteurs-auditeurs d'une langue. Une unité symbolique linguistique conventionnelle donne accès, au travers de son potentiel informationnel, à une base conceptuelle structurée en un réseau de domaines cognitifs plus ou moins complexes. En effet, la Grammaire Cognitive considère que la signification des items linguistiques équivaut à la matrice des connaissances que présuppose l'item, soit un ensemble d'informations plus ou moins basiques, plus ou moins centrales, en constante évolution du fait de l'acquisition variable de nouvelles connaissances par un individu au cours de son développement.

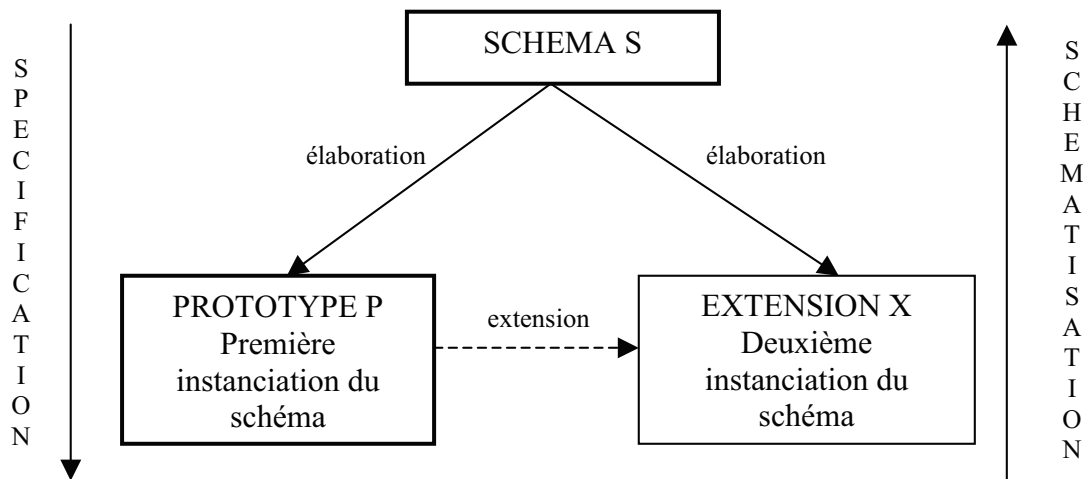
Ceci dit, nous faisons également l'hypothèse que les structures informationnelles reliées aux expressions de la langue sont organisées selon des régularités pouvant faire l'objet d'une modélisation. Nous envisageons ainsi des régularités au niveau de l'architecture de la

structure. Pour une unité polysémique – objet de notre présente étude – plusieurs types de représentations ont été proposés, d’abord en psycholinguistique. Globalement, on oppose des représentations séparées (une pour chacun des sens polysémiques d’une unité dont l’un est considéré comme le sens premier à partir duquel sont dérivés tous les autres) à une représentation unique, celle d’un noyau sémantique abstrait à partir duquel sont générés l’ensemble des sens polysémiques de la dite unité. Les premières sont celles privilégiées par les modèles objectivistes du sens, les secondes par les modèles sémantiques constructivistes. Il s’agit d’ailleurs de l’orientation adoptée par la Grammaire Cognitive qui a opté pour une représentation de la signification au moyen de réseaux dits schématiques.

Nous avons étudié plus particulièrement les noms polysémiques *verre*, *bureau*, *table* et *arbre*. En Grammaire Cognitive, on considère qu’un nom désigne 1) prototypiquement une entité sur sa base conceptuelle correspondant à la conception d’un objet physique et 2) schématiquement une entité correspondant à la conception d’une chose (*thing*). Il s’agit ici de référents conceptuels. En effet, R.W. Langacker envisage trois niveaux de référence. Outre le niveau conceptuel auquel la référence équivaut au profilage d’une entité conceptuelle particulière parmi toutes celles composant la matrice, il faut considérer le niveau de la langue et celui du discours auquel a lieu le raccordement entre les unités linguistiques et les éléments de la réalité extralinguistique. Au niveau de la langue, un nom réfère à un type de chose (référence intralinguistique). Au niveau du discours, un nom réfère à une instance (virtuelle ou actuelle) d’un type de chose. Tout dépend bien sûr du sens avec lequel est employé le nom, lorsqu’il est polysémique.

En effet, la Grammaire Cognitive envisage les polysèmes comme des catégories complexes dont les membres sont leurs différents sens. Chacun est associé à sa propre base conceptuelle, rassemblant l’ensemble des domaines et des informations plus ou moins complexes que présuppose l’unité linguistique polysémique lorsqu’elle est employée avec ce sens. Les valeurs sémantiques d’un polysème sont reliées entre elles au moyen de relations de deux types : extension et élaboration, sur le modèle suivant :





### Organisation d'un réseau schématique

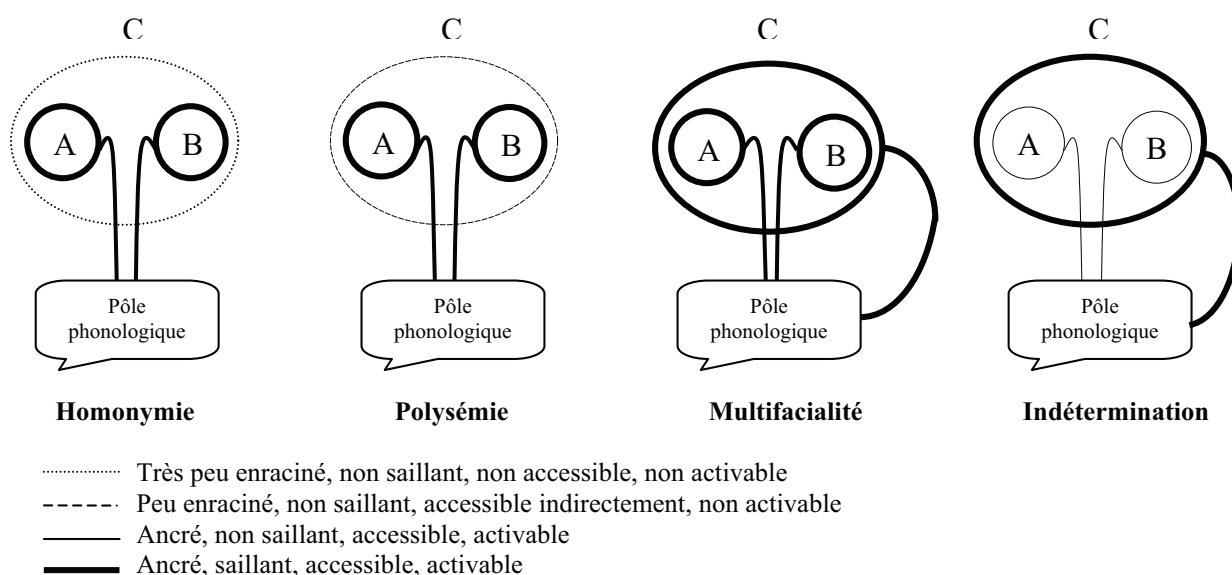
La relation – horizontale – dite d'extension unit un sens alors prototypique à des sens périphériques. Le sens prototypique est le plus saillant cognitivement parlant comparativement à ses extensions. Les domaines et informations contenus dans la base conceptuelle du prototype et dans celle de son/ses extension(s) ne se correspondent pas en tous points. Autrement dit, certains sont communs aux deux valeurs, d'autres sont propres à chacune d'entre elles. La relation – verticale – d'élaboration relie un sens alors schématique à des sens qui en sont des instantiations. Le schéma est généralement moins saillant que ses instantiations. Et, tous les domaines et informations conceptuels dans la base conceptuelle du schéma sont inclus dans celle de ses instantiations. Notons que, comme le montre la figure ci-dessus, les relations par extension présupposent et intègrent de fait les relations schématiques.

Au final, le réseau schématique permettant de modéliser la signification d'un item polysémique se compose par conséquent d'un certain nombre de valeurs sémantiques dont le statut diffère. Il peut s'agir de valeurs prototypiques par rapport à d'autres, lorsqu'elles sont reliées par une relation d'extension. Il peut s'agir de valeurs schématiques par rapport à d'autres lorsqu'elles sont reliées par une relation d'élaboration.

En outre, il nous faut souligner que ne sont représentés dans les réseaux schématiques permettant de modéliser la signification des polysèmes que 1) les sens conventionnels et 2) le sens schématique faisant le lien entre eux ce qui évite une prolifération incontrôlée des éléments constitutifs des représentations. Les premiers sont des enracinés et saillants à un haut degré dans le réseau, directement accessibles à partir du pôle phonologique de l'item en question et activables en emploi. Ils peuvent être considérés comme des valeurs sémantiques autonomes, c'est-à-dire capables de se comporter en emploi indépendamment les uns des autres. Par exemple, les sens polysémiques sont mutuellement exclusifs (autonomie attentionnelle), s'inscrivent dans des relations sémantiques spécifiques (autonomie relationnelle) et participent indépendamment au processus de construction du sens (autonomie compositionnelle). Mais surtout, ils résistent à toute unification en un sens global. Quant aux valeurs schématiques, si elles sont également enracinées pour pouvoir faire le lien entre leurs

instanciations, elles le sont moins que les sens conventionnels. Et, elles ne sont pas saillantes. De plus, elles ne sont pas accessibles directement à partir du pôle phonologique, mais indirectement par l'intermédiaire de leurs élaborations. Enfin, elles ne sont pas activables en emploi. En résumé, la modélisation en réseaux de la signification des polysèmes comporte à la fois des représentations de généralisations abstraites (sens schématiques) véhiculant des domaines conceptuels composés des informations encyclopédiques, communes aux différents sens enracinés et conventionnels du mot polysémique, ainsi que les représentations des prédicats de chacun de ces sens. Ne sont pas représentés ni les sens ponctuels, issus d'une création individuelle – du moins jusqu'à ce qu'ils se conventionnalisent ; ni les valeurs référentielles contextuelles des différents sens conventionnels. Par exemple, les différents types de verre (au sens 'contenant') que sont notamment les verres à eau, les verres à vin, les verres à bière, etc., ne doivent pas être considérés comme des valeurs sémantiques conventionnelles et donc ne seront pas représentés. En revanche, cela ne signifie pas que les locuteurs-auditeurs n'ont pas de connaissances générales représentées sous l'entrée lexicale *verre* à propos des différents types de référents (conceptuels et/ou extralinguistiques). Cette remarque est valable pour les différents types de bureau au sens 'meuble', de table au sens 'surface plane d'une entité naturelle' et 'surface plane d'une entité manufacturée', d'arbre au sens 'végétal', 'organe', etc.

Les degrés d'enracinement, de saillance, d'accessibilité à partir du pôle phonologique et d'activation en emploi sont de surcroît les paramètres qui nous permettent d'envisager un continuum, que nous avons élaboré à partir des travaux de D. Tuggy, le long duquel s'organisent les représentations des unités linguistiques à sens multiples :



**Continuum sur lequel s'organisent les représentations de la signification  
des unités linguistiques à sens multiples**

La polysémie occupe la seconde position sur le continuum, et se situe entre homonymie et multifacialité. Les items multi-facettes sont un autre type d'unités à sens

multiples et reliées et montrent de grandes similarités avec les polysèmes, notamment en matière d'autonomies relationnelle et compositionnelle. Toutefois, ils s'en distinguent en ce que les sens ou facettes observables en emploi peuvent être unifié(e)s en un sens global, ce qui est impossible pour les sens polysémiques (autonomie attentionnelle). A la différence du sens schématique des polysèmes, celui d'une unité multi-facette est franchement enraciné, saillant, directement accessible à partir du pôle phonologique et activable en emploi.

Enfin, nous avons esquissé une typologie des différents sens polysémiques. Nous avons ainsi retenu en premier lieu la polysémie par métonymie. En Grammaire Cognitive, la métonymie est considérée, outre un procédé référentiel, comme une opération conceptuelle fondamentale participant à la construction du sens en production et réception. Elle consiste en une projection au sein d'un même domaine conceptuel entre deux entités qui sont en relation de contiguïté (partie-tout/tout-partie et partie-partie). Autrement dit, un nom avec un sens x pourra être employé au sens métonymique y si les entités conceptuelles correspondant à x et y 1) relèvent du même domaine conceptuel et 2) renvoient à une entité pouvant être conceptualisée comme le tout ou la partie de l'autre. Sera ainsi mis en profil et donc exprimé soit le sens originel, soit le sens métonymique. Si l'on prend l'exemple du nom *verre*, les sens 'contenant' et 'contenu' sont nés par métonymie à partir du sens 'substance'. En termes de représentation au moyen d'un réseau schématique, les sens métonymiques seraient nécessairement des élaborations du sens profilé originellement (avant métonymie) c'est-à-dire à partir duquel a lieu la projection. En effet, puisque le schéma contient dans sa base conceptuelle l'ensemble des domaines et informations conceptuels de sesinstanciations – qui sont elles plus spécifiques et qui par conséquent comportent davantage d'éléments dans leur base conceptuelle – il paraît logique d'envisager qu'un sens obtenu par métonymie à partir de lui et correspondant donc à la conception du tout ou d'une partie, en soit une instanciación.

Nous avons ensuite évoqué la polysémie par métaphore. Comme la métonymie, il s'agit en Grammaire Cognitive d'un mécanisme à la fois référentiel et conceptuel participant à la construction du sens. En revanche, la métaphore consiste elle en une opération cognitive de projection entre deux entités relevant de deux domaines conceptuels différents. Pour que ce soit possible, il faut que les entités partagent certains points communs. Autrement dit, il faut que leur représentation conceptuelle partage certaines informations. Ainsi, un nom avec un sens x pourra être employé au sens métaphorique y si les entités conceptuelles correspondant à x et y 1) s'inscrivent dans deux domaines différents et 2) montrent des informations communes. Les référents désignés par le nom au sens x et y doivent par conséquent présenter des similarités, des ressemblances (visuelles par exemple), ce qui va se traduire, en termes de représentations mentales, par des conceptualisations en partie identiques pour x et y. Par exemple, c'est parce que l'entité désignée par le nom *table* au sens 'meuble' présente une surface plane que ce même nom peut être employé métaphoriquement pour désigner la surface plane d'une entité naturelle ou manufacturée. En termes de représentation de la signification par un réseau schématique, les sens nés d'une métaphore sont des extensions des sens originels. En effet, le sens (prototypique) contient par définition des informations

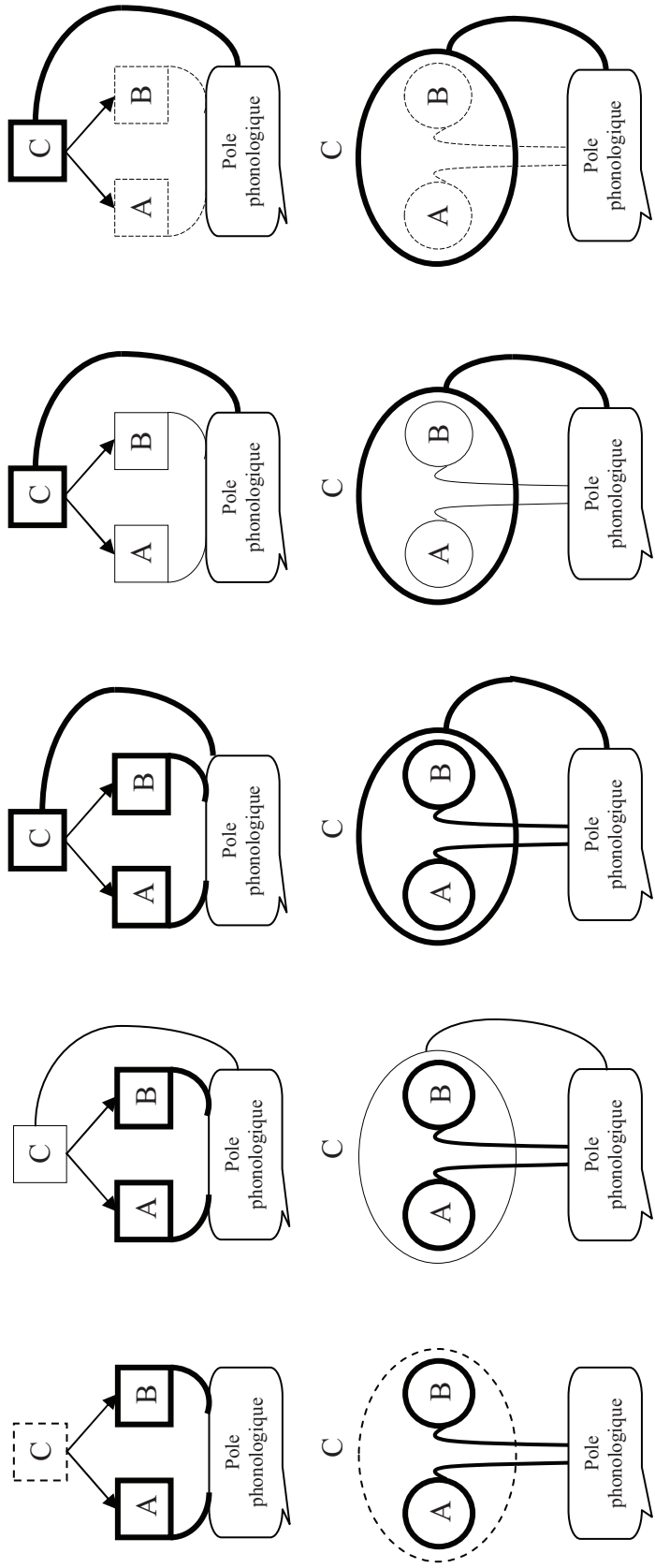
conceptuelles communes avec ses extensions, en plus d'informations qui sont propres à chacun d'eux. Ces informations partagées sont celles issues de la conceptualisation des similarités que présentent les entités désignées et qui rendent donc possible la métaphore.

Nous avons enfin envisagé un dernier type de polysémie, qui est selon lié au partage pour les sens concernés, d'informations relatives à la fonctionnalité de l'entité extralinguistique qui est alors dénotée. Par exemple, c'est parce qu'une table au sens 'meuble-repas' désigne spécifiquement un meuble dont la fonction est de servir aux repas que ce nom peut être employé avec un autre sens, 'table-nourriture', désignant alors les entités comestibles composant les repas. La polysémie liée aux informations dites de fonctionnalité se distingue de la polysémie par métonymie en ce que les sens reliés par ce procédé peuvent être en relation d'extension (par exemple pour le nom *bureau*, le sens 'interface graphique' est une extension du sens (prototypique) 'meuble') et vice-versa elle se distingue de la polysémie par métaphore en ce que les sens reliés peuvent être en relation d'élaboration (par exemple pour *verre* le sens 'fermeture – protection' est une instanciation du sens schématique 'substance').

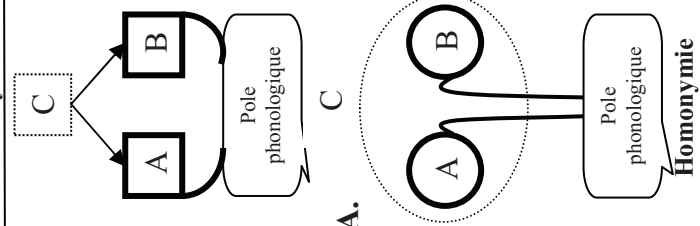




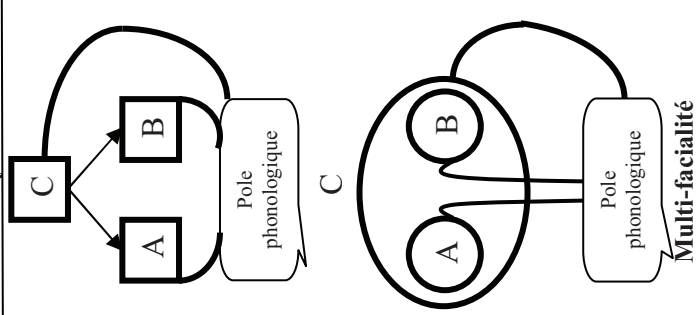
**Continuum  
proposé par  
D. Tuggy  
(1993 : 281)**



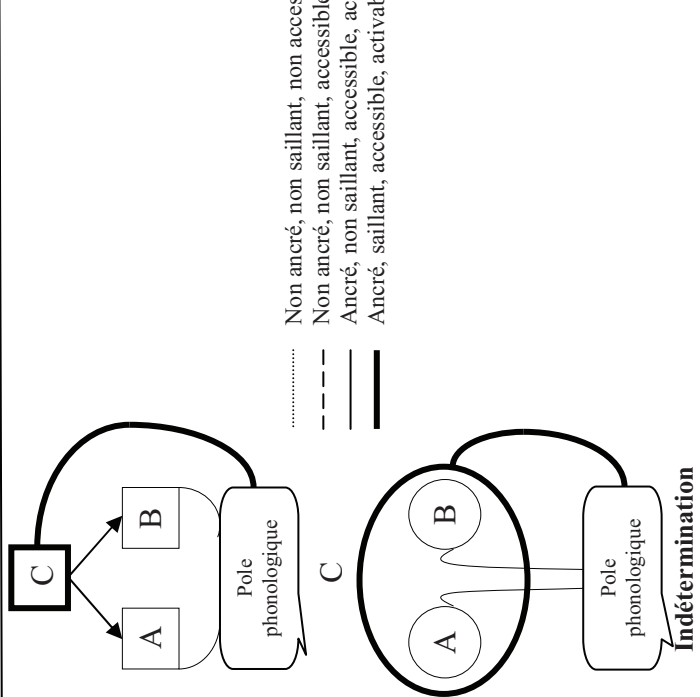
**Homonymie**



**Polysémie**

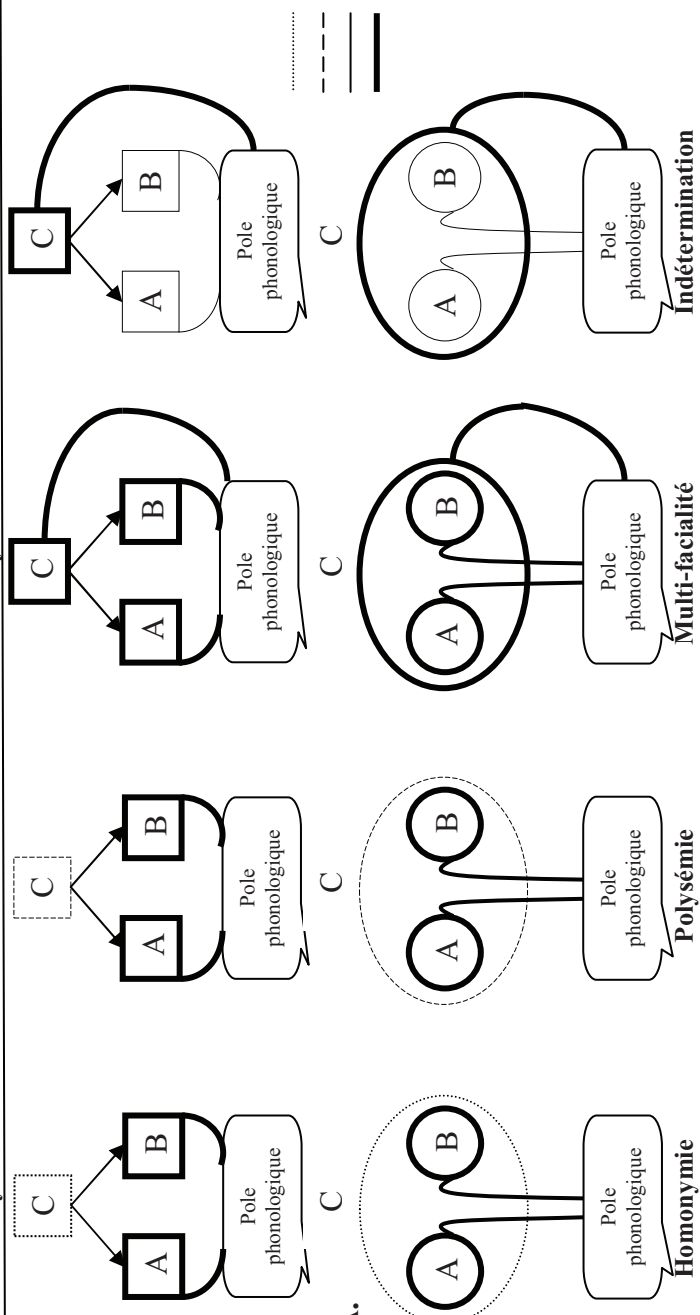


**Indétermination**



- ..... Non ancré, non saillant, non accessible, non activable
- Non ancré, non saillant, accessible, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Continuum  
proposé nous (A.  
Rudel & M.  
Mazaleyrat,  
2009)**



**Homonymie**

**Polysémie**

**Multi-facialité**

**Indétermination**



**PARTIE 3**  
**POLYSEMIE ET CONSTRUCTION DU SENS**

**CHAPITRE 1**  
**LA CONSTRUCTION DU SENS, UN PROCESSUS DYNAMIQUE**

1. La notion de contexte
2. La construction du sens : approche classique
3. La construction dynamique du sens : approche cognitive

**CHAPITRE 2**  
**LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS ADJECTIF-NOM ET NOM-ADJECTIF**  
**IMPACT DE LA POLYSEMIE**

1. L'adjectif
2. L'adjectif en Grammaire Cognitive
3. Construction du sens des expressions complexes Adj-N et N-Adj
4. La combinaison Adj-N et N-Adj en Grammaire Cognitive

**CHAPITRE 3**  
**LES ADJECTIFS *CURIEUX* ET *PAUVRE* EN GRAMMAIRE COGNITIVE**  
**A LA RECHERCHE DE REGULARITES DANS LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS**  
***CURIEUX-N / N-CURIEUX* ET *PAUVRE-N / N-PAUVRE***

1. L'adjectif *curieux* en combinaison avec un nom
2. L'adjectif *pauvre* en combinaison avec un nom

### PARTIE 3 POLYSEMIE ET CONSTRUCTION DU SENS

Pour reprendre l'expression de C. Fuchs (1996), les polysèmes en tant qu'items à sens multiples sont des unités linguistiques « *virtuellement ambiguës* » s'ils sont considérés isolément hors de tout contexte. En revanche, « *un mot susceptible, en tant qu'unité de dictionnaire, d'avoir plusieurs sens, n'en aura généralement plus qu'un seul lorsqu'il se trouve entouré d'autres mots sur la chaîne* » (C. Fuchs, 1996 : 94). Autrement dit, un polysème inséré dans un contexte discursif particulier n'est plus associé qu'à un seul sens. Comme l'a souligné E. Benveniste : « *Le sens d'une phrase est son idée, le sens d'un mot est son emploi (toujours d'acception sémantique). A partir de l'idée chaque fois particulière, le locuteur assemble des mots qui, dans cet emploi, ont un sens particulier* ». On dit alors que l'ambiguïté virtuelle est levée<sup>1</sup> au cours du processus de construction du sens de l'expression complexe comportant un polysème. Si le contexte d'emploi permet plusieurs interprétations d'un même item, comme il est courant dans certains jeux de mots, l'ambiguïté virtuelle peut être maintenue et devient alors une ambiguïté effective. Sauf indication contextuelle plus large, l'auditeur est en principe dans l'impossibilité de faire un choix entre les interprétations co-possibles. Heureusement, une ambiguïté effective n'est généralement définie que dans un contexte donné, de taille limitée et elle peut disparaître si on augmente la taille du contexte.

Cette troisième et dernière partie de notre thèse est consacrée à la question de la polysémie lors de la construction du sens d'une expression complexe en réception. Il s'agira de déterminer quelle influence a ce phénomène langagier sur le processus de compréhension et d'interprétation pour les auditeurs. Nous traiterons cette problématique dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, à partir de la combinatoire entre un adjectif et un nom. Nous nous interrogerons plus particulièrement sur l'existence éventuelle de régularités interprétatives qui permettent, pour un polysème donné, de prédire le sens qu'il prendra systématiquement au cours de la construction du sens d'une expression complexe dans laquelle il serait intégré.

---

<sup>1</sup> D'ailleurs, soulignons que lorsque les locuteurs-auditeurs d'une langue attribuent des sens à des mots isolés, ils les associent en fait inconsciemment à des contextes adaptés : *chien* aura pour sens 'animal' dans un contexte adéquat, 'personne méprisable' dans un autre contexte adéquat, etc.

# CHAPITRE 1

## LA CONSTRUCTION DU SENS, UN PROCESSUS DYNAMIQUE

**A**vant d'aborder plus en détail la problématique que pose la construction du sens d'une expression complexe issue de la combinaison d'unités linguistiques (polysémiques ou non), il nous faut tout d'abord définir ce qu'est exactement ce processus. Nous proposons de présenter dans un premier temps l'approche classique qui assimile la construction du sens à un processus étapiste, modulariste et statique. Nous montrerons que les difficultés émergeant d'une telle analyse conduisent à envisager une autre approche dans laquelle la construction du sens est appréhendée comme un processus global et dynamique. Nous verrons de surcroît que le contexte y joue un rôle fondamental. Pour une meilleure compréhension, il s'agit d'ailleurs de la notion sur laquelle nous allons nous concentrer dès maintenant.

### 1. LA NOTION DE CONTEXTE

La notion de *contexte* appelle le plus souvent des définitions assez générales. En témoigne par exemple la formulation de B. Laursen (1995) : « *en principe le contexte d'un segment est l'ensemble des éléments susceptibles d'influencer son interprétation* ». En fait, il semble que cette notion pose certaines difficultés d'ordre terminologique lorsqu'il s'agit de la définir. Le terme *contexte*, si l'on y a souvent recours, n'est que rarement défini d'une manière rigoureuse et recouvre selon les auteurs une gamme importante de phénomènes. A. Martinet (1985) notamment estime que le contexte consiste simplement en « *ce qui précède ou ce qui suit* » un segment langagier. Pour L. Bloomfield (1970), il s'agit de phénomènes relevant aussi bien de la syntaxe, de la sémantique que de l'expérience. En ce qui concerne W. Labov (1976), le contexte renvoie aux relations sociales. J.J. Katz (1972) ou encore J. Searle (1979) l'assimilent à l'expérience du monde. Pour J. Dubois & C. Dubois (1971), le contexte est synonyme de « *situation* » et « *distribution* », et pour E. Benveniste (1966) de « *emploi* » et de « *distribution* ». En plus, si la terminologie change d'un auteur à l'autre, elle peut aussi varier chez un même auteur qui emploiera indifféremment les expressions *chaîne, environnement, parole, discours, entour*, etc.

Bref, le contexte est une notion plutôt floue, « *vague, complexe, difficile à délimiter* » (G. Kleiber, 1997). Les difficultés à la définir sont selon nous liées au fait que le terme même de *contexte* recouvre deux réalités distinctes quoique intimement liées. D'une part le contexte désigne les éléments hétérogènes (linguistiques et extralinguistiques) qui participent à la construction du sens d'une expression complexe. D'autre part, le contexte désigne les sites, également hétérogènes (linguistiques et extralinguistiques également), d'où proviennent ces éléments.

### 1.1. CONTEXTE LINGUISTIQUE OU COTEXTE

Le *contexte linguistique* ou *cotexte* d'un item est l'ensemble des éléments de nature linguistique qui co-occurrent à ses côtés dans une situation d'énonciation donnée. Le contexte linguistique peut faire l'objet d'autant de distinctions qu'il existe de niveaux linguistiques (cf. A. Martinet, 1960). Par exemple, l'unité *va* dans l'expression *Jean va bien* (M. Mahmoudian, 1997) a pour cotexte phonologique /zã/ et /biɛ/, pour cotexte morphologique le sujet *Jean*, pour cotexte syntaxique l'ensemble des contraintes qui régissent la combinaison des unités lexicales en présence et en particulier celle liée à la présence du sujet *Jean*, pour cotexte sémantique celles – notamment la présence de l'adverbe *bien* – qui influencent la réalisation du sens renvoyant à l'état de santé pour *va*.

Dans nos prochaines analyses, nous nous intéresserons essentiellement au cotexte immédiat<sup>1</sup> (sémantique et syntaxique), correspondant à l'ensemble des éléments linguistiques qui, d'une façon ou d'une autre, influencent la réalisation sémantique des items lexicaux (simples ou complexes) constituant une expression complexe au cours de la construction de son sens en emploi.

La question qui se posera alors concerne l'étendue du contexte linguistique à prendre en compte pour analyser la construction du sens d'une expression complexe. Autrement dit, il s'agira de déterminer dans une séquence langagière jusqu'à quelle distance des unités composant l'expression complexe en question peuvent se trouver les éléments qui en conditionnent le sens.

Souvent, l'étendue du cotexte pertinent n'est pas précisée<sup>2</sup> et il est sous-entendu que la totalité du texte/discours doit être prise en compte<sup>3</sup>. Pour certains auteurs, le contexte linguistique est limité à l'énoncé (par exemple chez Z. Harris, 1951). S'arrêter à l'énoncé a pour principal avantage de permettre la mise en place d'une procédure finie pour révéler les effets cotextuels. Cependant, force est de reconnaître que dans certains cas, le cotexte pertinent se situe hors énoncé. Par exemple, dans une étude portant sur l'adjectif *curieux*, les linguistes J. François, J.L. Manguin & B. Victorri (2003) ont conclu qu'en fonction du seul cotexte fourni dans les échantillons du corpus Frantext sur lesquels ils se sont appuyés pour leur étude, il était impossible de déterminer si l'adjectif en combinaison avec le nom *regard* prenait le sens 'intéressant' ou le sens 'intéressé' dans 2% des cas analysés. Des constatations comparables ont alors incité à envisager un contexte linguistique ouvert, sans que soit spécifié le cadre d'influence cotextuelle. Une telle démarche permet ainsi de rendre compte des cas où des éléments ne se situant pas dans un voisinage immédiat s'influencent mutuellement. Mais il reste alors à expliquer où les locuteurs-auditeurs cherchent et comment ils identifient les

<sup>1</sup> Nous pourrions être amené à distinguer entre le cotexte gauche ou antérieur (les unités lexicales se situant avant l'item étudié sur la chaîne langagière) et le cotexte droit ou ultérieur (après l'item étudié).

<sup>2</sup> A ce titre, voir la critique du contexte de A. Martinet par G. Mounin (1979).

<sup>3</sup> Et si on accepte la notion d'intertexte, on est même conduit à « *une étendue discursive théoriquement illimitée* » (C. Kerbrat-Orrechioni, 1996).

éléments pertinents pour la construction du sens d'une expression complexe intégrée à un cotexte non délimité.

## 1.2. CONTEXTE EXTRALINGUISTIQUE

Par opposition au contexte linguistique ou cotexte, le *contexte extralinguistique* fait référence à l'ensemble de « *tous les éléments cognitifs, situationnels ou intertextuels, susceptibles d'intervenir dans le processus de construction ou d'identification du sens* » (F. Cusin-Berche, 2003 : 20). Cette notion recouvre aussi bien l'ensemble des informations encyclopédiques associées aux items et expressions de la langue<sup>1</sup> que les éléments prosodiques qui accompagnent l'énonciation, les relations interpersonnelles entre les locuteurs-auditeurs, leur bagage socioculturel, toutes leurs connaissances de la situation d'énonciation (temps, lieu, la présence éventuelle d'objets, etc.), etc. Pour résumer, il s'agit de « *l'ensemble des éléments extralinguistiques présents dans l'esprit des sujets ou également dans la réalité physique extérieure au moment de la communication et auxquels on peut assigner un rôle dans le conditionnement de la forme ou de la fonction des éléments linguistiques* » (F. François, 1969), autrement dit « *l'ensemble des faits connus par le locuteur et l'auditeur au moment où l'acte de parole a lieu* » (C. Germain, 1973)<sup>2</sup>.

De même que les éléments cotextuels, les éléments extralinguistiques jouent un rôle fondamental dans la construction du sens d'une expression complexe. Par exemple (F. Cusin-Berche, 2003 : 17), l'expression *rechercher son ascendant* ne signifie pas la même chose pour le généalogiste et pour l'astrologue. De même, l'un des sens de l'adjectif *mortel* (cf. *Le Nouveau Petit Robert*) est paraphrasable pour tous par l'expression 'extrêmement ennuyeux' mais la génération des « vingt ans » peut aussi l'utiliser avec une connotation laudative pour qualifier un événement, un objet, une personne perçus comme 'extraordinaire'.

Tout comme pour le cotexte, la question de l'étendue du contexte extralinguistique à prendre en compte pour la construction du sens d'une expression complexe se pose également. D'après certains auteurs, l'environnement le plus large peut faire office de contexte, jusqu'à englober l'ensemble de nos connaissances :

« The context of an utterance must be held to include, not only the relevant external objects and the actions taking place at the time, but the knowledge shared by the speaker and hearer of all that has gone before. More abstractly, it must be held to comprehend all the conventions and presuppositions accepted in the society in which the participants live, insofar as these are relevant to the understanding of the utterances » (J. Lyons, 1963 : 83).

Par rapport à la construction du sens d'une expression complexe, contexte linguistique et contexte extralinguistique sont la plupart du temps complémentaires. Cette

<sup>1</sup> Sachant que conformément aux postulats de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, cadre théorique dans lequel nous inscrivons nos analyses, la signification d'une unité linguistique se compose de toutes les informations encyclopédiques que les locuteurs-auditeurs lui associent (voir p. 198).

<sup>2</sup> Il en est de même chez E. Buysens, A. Martinet, G. Mounin et L. Prieto.

complémentarité est particulièrement visible dans la compréhension et l'interprétation des métaphores et des métonymies.

Comme nous l'avons vu, les emplois métaphoriques induisent, par définition, une ambivalence sémantique de l'item linguistique concerné et imposent un transfert référentiel étroitement associé au maintien, au moins partiel, du sens antérieur de départ. Considérons par exemple (F. Cusin-Berche, 2003 : 23), l'énoncé *Passer son temps à ouvrir et fermer la fenêtre*. Ici, le nom *fenêtre* peut être appréhendé comme un emploi métaphorique (contexte informatique), ou comme un emploi canonique (contexte d'un bâtiment) avec le sens 'ouverture pratiquée dans un mur, une paroi, pour faire pénétrer l'air et la lumière à l'intérieur d'un local, et normalement munie d'une fermeture vitrée' (TLFi). Les deux sont conceptuellement très proches l'un de l'autre. Les mêmes informations – que nous noterons 'espace délimité où apparaissent des données extérieures' – sont présentes dans la base conceptuelle des deux valeurs sémantiques considérées. Et, les données cotextuelles et extralinguistiques ne se contredisent pas, quel que soit l'emploi considéré du nom *fenêtre*. On peut même dire qu'elles se complètent lorsqu'elles permettent, dans la situation appropriée, de faire émerger le sens métaphorique.

Pour les métonymies, par exemple (*Ibid.*) dans *les clients coupés / mal alimentés* désignant des clients d'EDF dont l'alimentation électrique a été coupée / ayant une alimentation électrique défaillante, ce sont des connaissances d'ordre extralinguistique qui permettent de saisir que les items *coupés* ou *mal alimentés* ne s'appliquent pas aux clients en tant qu'êtres humains (ce qui aurait pu se produire dans un contexte médical) mais qu'ils renvoient à leur alimentation en électricité. Comme pour les métaphores, il n'y a pas contradiction entre les éléments cotextuels et contextuels mais complémentarité permettant de faire émerger le sens métonymique pertinent.

Notons qu'il n'y a cependant pas nécessairement convergence entre le cotexte et le contexte extralinguistique, autrement dit les indices cotextuels peuvent parfois aller à l'encontre des indications contextuelles extralinguistiques. C'est le cas dans certains usages discursifs, comme dans les antiphrases du type *Quel beau temps !* ou *Que tu as bonne mine !* où la portée ironique repose sur l'inadéquation antinomique entre le sens produit par la co-occurrence des éléments linguistiques et la situation dans laquelle est émis l'énoncé ; mais aussi dans les litotes du type *Vas, je ne te hais point* et les euphémismes du type *malentendant – sourd*. Ces trois figures attestent du fait que les différents aspects du contexte peuvent en certaines circonstances être contradictoires, c'est-à-dire que le sens construit à partir du cotexte est susceptible d'être invalidé par un contexte plus large. Dans ces derniers exemples, seuls les éléments contextuels non linguistiques vont permettre à l'auditeur de décrypter le message correspondant aux intentions de sens du locuteur.

Enfin, dans certains cas, seul le recours au contexte extralinguistique peut permettre de construire le sens d'une expression complexe, le cotexte s'avérant insuffisant. C'est le cas par exemple pour la construction du sens de l'expression *L'alcool le rend drôle* dans laquelle,

considérée isolément, l'adjectif peut être synonyme de soit 'curieux, bizarre', soit 'marrant, rigolo'.

### 1.3. LES QUESTIONS SOULEVEES PAR LA NOTION DE CONTEXTE

Outre les questions liées à l'étendue des contextes linguistiques et extralinguistiques, celle de la pertinence des différents facteurs contextuels se pose quand il s'agit de construire le sens d'une expression complexe. Certains éléments contextuels seront en effet plus importants que d'autres pour la compréhension et l'interprétation. Et, l'on ne devra pas mobiliser toutes les connaissances portées par la signification des unités constitutives d'une expression complexe, ni tout ce que l'on connaît de la situation d'énonciation, lors de la construction du sens de ladite expression complexe. Certaines d'ailleurs n'ont aucune influence sur le processus. Nous savons par exemple que le son se déplace à 360 m/s mais cette information ne joue aucun rôle pour comprendre et interpréter l'expression *Monte le son, je n'entends rien*. Il est à ce titre dommage que les définitions usuelles de la notion de situation n'indiquent pas qu'il faille distinguer les éléments extralinguistiques jouant un rôle dans la construction de ceux qui n'en jouent pas, comme par exemple dans la formulation de L. Prieto « *la situation pertinente est celle qui influence la réalisation du sens* ».

Comment le récepteur saisit-il que dans l'infinité des faits contextuels linguistiques et extralinguistiques, le message prend appui sur tels faits précis et non pas sur tels autres ? Il est très difficile de répondre sachant que sens et contexte sont en interaction constante. Pour construire le sens d'une expression complexe, les locuteurs-auditeurs doivent d'une part s'appuyer sur la signification en langue des items constitutifs pour déterminer quels éléments contextuels sont susceptibles de contribuer au sens *hic et nunc* de l'expression ; d'autre part ils doivent avoir recours au contexte pour dégager les éléments constitutifs de la signification susceptibles de s'exprimer. Autrement dit, le sémantisme d'une unité linguistique en emploi confère de la pertinence à certains de ses éléments contextuels et il est en retour actualisé par ceux-ci. Par exemple, dans l'énoncé *Veux-tu aller me chercher une pomme ?*, l'interaction entre le contexte et le sens suppose que l'auditeur connaisse les informations véhiculées dans le potentiel sémantique de *pomme*, que ce nom est polysémique et qu'il peut signifier soit un fruit, soit un accessoire d'arrosoir, et donc qu'il cherche dans le contexte des éléments susceptibles de favoriser l'un ou l'autre des sens.

**Résumé.** Dans le « brouhaha » terminologique qui accompagne la notion de contexte, un consensus a tout de même été trouvé autour de la distinction entre un contexte linguistique (cotexte) formé de l'ensemble des éléments linguistiques (morphèmes, lexèmes, syntagmes) constitutifs d'une séquence langagière ; et un contexte extralinguistique d'autre part regroupant de nombreux éléments de nature encyclopédique, prosodique, socioculturelle, situationnelle, etc. Tous ces éléments, qu'ils soient linguistiques ou extralinguistiques, sont susceptibles de participer à la construction du sens d'une expression complexe. Et, leur intervention est envisagée différemment dans les deux grandes approches qui font école sur



cette question, à savoir une analyse plus classique dans laquelle le contexte joue un rôle secondaire et une analyse plus cognitiviste où le contexte joue un rôle central.

## 2. LA CONSTRUCTION DU SENS – APPROCHE CLASSIQUE

Cette seconde section est consacrée à la présentation de l'approche dite classique de la construction du sens, en vigueur notamment dans les théories sémantiques référentialistes, logico-formelles, etc. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la manière dont est pris en compte le contexte (linguistique et extralinguistique) pour construire le sens des expressions complexes, et aux difficultés qui en découlent lorsqu'il s'agit d'analyser certains phénomènes interprétatifs.

### 2.1. COMPOSITIONNALITE ET MODULARISME

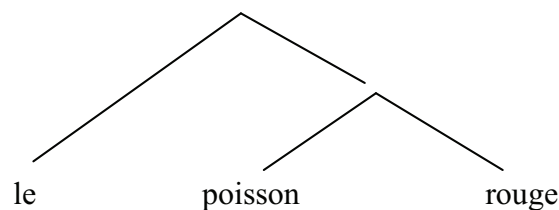
La conception classique de la construction du sens – encore aujourd'hui très répandue – repose en partie sur le *principe de compositionnalité*. Autrement dit, c'est selon un processus dit compositionnel que le sens d'une expression complexe est construit. L'idée ? Toute expression est composée de mots, chaque mot a un sens et le sens de l'expression résulte de la combinaison des sens des mots qui la constituent, en fonction de leur agencement les uns par rapport aux autres. Plus précisément, c'est la structure syntaxique de l'expression qui sert de guide à un calcul ascendant pour la construction de son sens, à partir de celui des unités plus petites qui la composent.

L'approche classique, en plus d'être compositionnelle, s'appuie sur la notion de *modularité* (J. Fodor, 1983). La théorie du modularisme s'inscrit dans la lignée des travaux de N. Chomsky, selon qui « [...] *la structure de l'esprit est modulaire, un système de sous-systèmes en interaction qui disposent de leurs propriétés spécifiques* » (1984 : 89). L'hypothèse est que l'esprit humain serait organisé en un certain nombre de modules spécialisés dans l'exécution de certaines fonctions cognitives. Leur fonctionnement serait en outre automatique, inconscient, rapide et parallèle, c'est-à-dire que les modules seraient indépendants les uns des autres. Parmi tous les modules liés à la perception, la motricité, la mémoire, etc. il y en aurait un consacré au traitement du langage et serait composé de sous-modules : sémantique, syntaxique, morphologique, phonologique, etc. L'ensemble serait coordonné par un système central qui permettrait d'intégrer et de mettre en relation simultanément les informations issues des différents modules. Au cours de la construction du sens d'une expression complexe, les sous-modules linguistiques (lexical, syntaxique, sémantique...) agiraient séquentiellement, de façon autonome, de sorte qu'un locuteur-auditeur confronté à une séquence langagière (en situation de réception) ne pourrait saisir directement son sens, mais devrait se livrer à plusieurs types d'analyses préalables.

Du point de vue modulariste, le module phonologique permet tout d'abord de reconnaître les mots constitutifs d'une expression. Puis intervient le module syntaxique qui permet quant à lui 1) d'identifier ses constituants syntaxiques atomiques, terminaux,

autrement dit les différents items linguistiques qui la constituent, et 2) de déterminer quelle est sa structure syntaxique, c'est-à-dire quels sont les items combinés au sein des différents constituants syntaxiques de l'expression, et quelles sont les relations selon lesquelles ils se combinent. C'est ensuite le module sémantique qui attribue un sens à chacun des items constitutifs de l'expression complexe. Pour ce faire, il est supposé une sous-composante dictionnaire qui donne une (ou des) lecture(s) à chacun des items. Après assignation de celles-ci, une deuxième sous-composante du module sémantique intervient – on parle alors souvent de règles de projection – pour combiner les différentes lectures. Sur la base des constituants syntaxiquement bien formés de l'expression complexe, on obtient ainsi des lectures dérivées pour tous les constituants du niveau syntaxique supérieur. Plusieurs lectures dérivées peuvent être construites à un même niveau si, au début du processus, plusieurs lectures initiales étaient possibles pour les items constitutifs de l'expression complexe (polysémie). Les règles de projection procèdent donc de bas en haut (*bottom-up*, calcul ascendant) c'est-à-dire à partir des lectures des items terminaux, en passant par les lectures dérivées, jusqu'à ce que soit assignée une lecture linguistique globale à l'expression complexe toute entière. Et, si plusieurs lectures globales sont possibles malgré le filtre de la syntaxe et des restrictions de sélection, on considère alors qu'intervient un module pragmatique qui permet de sélectionner la lecture globale compatible avec le contexte extralinguistique d'emploi de l'expression.

Prenons pour exemple l'expression complexe *le poisson rouge* (en admettant que les mots qui la constituent sont monosémiques). Le module syntaxique permet d'identifier comme éléments terminaux les items *le*, *poisson* et *rouge*, et de les assembler selon l'arbre ci-dessous. Puis c'est au tour du module sémantique d'assigner à ces items les sens 'couleur' pour l'adjectif *rouge*, 'animal vertébré aquatique à sang froid' pour le nom *poisson* et 'défini, connu' pour l'article *le*. Enfin, les règles de projection donnent lieu à une première lecture dérivée pour le constituant *poisson rouge* puis à une lecture linguistique globale finale pour *le poisson rouge*.



Classiquement, la syntaxe prime sur la sémantique, dont l'analyse est (généralement) traduite sous forme de proposition logique par une simple interface qui ne fait qu'appliquer le principe de compositionnalité et qui assure une correspondance univoque entre l'arbre syntaxique et la forme logique.

Afin d'illustrer le fonctionnement du processus classique compositionnel et modulaire, nous allons reprendre un exemple donné par J.J. Katz (1972) : combinaison de l'adjectif polysémique *handsome* avec un substantif pour former une expression complexe [Adj N].

Selon le linguiste, trois sens sont représentés dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs de l'anglais sous l'entrée *handsome* :

- 1) 'beautiful with dignity' pour les personnes et les artefacts, par exemple *a handsome boy*,
- 2) 'gracious or generous' pour certaines attitudes, par exemple *a handsome welcome*,
- 3) 'moderately large' pour les quantités, par exemple *a handsome sum of money*.

Voici comment J.J. Katz représente la signification de *handsome* :

HANDSOME [+ adj] (physical) (object) (beautiful) (dignified in appearance)  
 <(human ^ artefact)>

(gracious) (generous) <(conduct)>

(moderately large) <(amount)>

Les marqueurs entre < > représentent les restrictions de sélection pour chacun des trois sens répertoriés. Les restrictions de sélection (J.J. Katz & J. Fodor, 1963), qui accompagnent les règles de projection lors de la construction du sens des lectures dérivées et globales, n'autorisent la combinaison que des unités ou expressions qui sont compatibles entre elles d'un point de vue sémantique. L'objectif est alors d'éviter de manipuler un nombre trop important de lectures ainsi que l'apparition de lectures dérivées non pertinentes. Ainsi, les restrictions de sélection dans la représentation de la signification de *handsome* indique que 1) *handsome* ne peut pas se combiner avec n'importe quel nom mais seulement avec ceux qui satisfont à l'une des restrictions de sélection de l'adjectif, à savoir les noms dénotant des entités humaines ou artefacts, des attitudes ou enfin des quantités ; 2) lorsque *handsome* se combine avec un nom, le sens retenu pour l'adjectif est celui dont la restriction de sélection est compatible avec la lecture du nom en combinaison. Par exemple, étant donné la représentation de *chair*<sup>1</sup> (J.J. Katz, 1972 : 40), la lecture dérivée finale de *handsome chair* serait (object) (physical) (non-living) (artifact) (furniture) (portable) (something with four legs) (something with a back) (something with a seat) (seat for one) (beautiful with dignity). La lecture lexicale de *chair* ne contenant ni (conduct), ni (amount), les restrictions de sélection des autres sens de *handsome* empêchent toute autre combinaison.

**Sytnhèse.** Classiquement, on considère que le processus de construction du sens s'appuie essentiellement sur le cotexte. La première étape de la construction du sens d'une expression complexe selon le processus compositionnel modulaire classique fournit aux items lexicaux terminaux les lectures lexicales à partir du dictionnaire du module sémantique. Puis, ces lectures se combinent au moyen des règles sémantiques de projection, en fonction de restrictions de sélection, et conformément à la structure grammaticale de la phrase qu'aura déterminée au préalable le module syntaxique, pour former des lectures dérivées. Les règles de projection combinent ensuite les lectures dérivées autant de fois que nécessaire – les restrictions de sélection opèrent à chaque étape – jusqu'à obtenir une lecture globale de

---

<sup>1</sup> Voir p. 41 de cette thèse.

l'expression complexe toute entière. Ce n'est que si plusieurs lectures globales sont possiblement construites que le module pragmatique intervient pour sélectionner la lecture globale qui soit la plus compatible avec le contexte extralinguistique d'emploi de l'expression en question.

## 2.2. « ETAPISME » OU LE ROLE DU CONTEXTE VU COMME FILTRE

Parce que compositionnelle et modulariste, la conception classique de la construction du sens est « *étapiste* » (B. Victorri : 1997) : après analyse par le module syntaxique déterminant l'agencement des unités constitutives de l'expression, intervient celle par le module sémantique puis par le module pragmatique. L'idée est que la phase sémantique de ce processus séquentiel correspond au « décodage » de l'expression sur la base de son cotexte interne. En résulte la représentation du sens dit linguistique de l'expression (proposition logique). Ensuite, c'est au cours d'une seconde phase, d'ordre pragmatique cette fois-ci et consistant en un processus inférentiel qui prend en compte les facteurs extralinguistiques, qu'est construit le sens global d'emploi de l'expression (voir J. Moeschler & A. Reboul, 1994).

Le traitement de la polysémie se déroule aux étapes sémantique puis pragmatique. Du point de vue classique, l'idée est que l'auditeur du message doit d'abord résoudre le problème posé par la pluralité de sens en ne s'appuyant que sur les formes linguistiques présentes dans l'énoncé (le cotexte interne), avant de prendre en compte par la suite les éléments extralinguistiques. Si le cotexte ne permet pas à lui seul de lever l'ambiguïté (d'où l'intérêt de la notion de restriction de sélection), l'auditeur se trouve dans l'obligation, avant de passer à la seconde phase, de construire plusieurs représentations logiques concurrentes – lesquelles ont la même « force » – de l'expression complexe qu'il est en train d'interpréter. Ce n'est qu'à l'étape suivante (pragmatique) qu'il aura recours au cotexte extérieur et au contexte extralinguistique pour sélectionner ou *filtrer* l'interprétation pertinente parmi toutes celles qu'il a préalablement construites.

« [...] le "contexte filtre" – métaphore destinée à indiquer que le contexte d'emploi d'une formulation potentiellement ambiguë fonctionnerait comme une sorte d'"entonnoir" qui optimalement ne laisserait passer que la bonne signification et qui bloquerait la ou les autres » (C. Fuchs, 1996 : 94).

La conception du contexte-filtre a par ailleurs été confirmée par plusieurs expériences menées en psycholinguistique, lesquelles tendent à montrer que la toute première phase d'accès lexical – lorsqu'un mot est présenté à un locuteur-auditeur – c'est-à-dire lors de l'identification du mot et de l'activation de tous les sens possibles, est insensible aux effets du contexte. Celui-ci n'interviendrait qu'ultérieurement dans une seconde phase (pragmatique) de désactivation-sélection du sens pertinent. Par exemple, D. Swinney (1979, 1981) a cherché à savoir si l'on avait simultanément accès à tous les sens d'un mot ambigu lorsque celui-ci était présenté à l'oral dans un contexte phrasique (conception étapiste de la construction du

sens) ou si seul le sens pertinent était activé en fonction des éléments contextuels, c'est-à-dire que le mot serait désambiguïsé dès son identification. Sur la base de ses résultats, il conclut que la désambiguïsation a lieu quelques dizaines de millisecondes après l'identification du mot ambigu. Autrement dit, le locuteur-auditeur aurait accès, pendant un laps de temps très bref, à tous les sens d'un mot ambigu dès son identification, et ce n'est que quelques millisecondes plus tard que seule l'acception du mot compatible avec le contexte resterait disponible. Il s'agit de l'hypothèse en psycholinguistique de *l'accès exhaustif*<sup>1</sup>. Remarquons que d'autres expériences, par exemple R. Conrad (1974) ; M. Tanenhaus, J. Leiman & M. Seidenberg (1979) ; P. Holley-Wilcox & M. Blank (1980) ; W. Onifer & D. Swinney (1981) ; M. Seidenberg, M. Tanenhaus, J. Leiman & M. Bienkowsky (1982) ; G. Oden & J.L. Spira (1983) ; W. Kintsch & E. Mross (1985) ; J. Pynte, P. Dô & P. Scampa (1986) ; M. Lucas (1987) ont abouti à des conclusions similaires.

Ainsi, comme le résume J.F. Le Ny (1989 : 94), « [...] les différents sens que peut prendre un mot ambigu sont tous activés lors de son identification et [...] le travail d'interprétation mené sur l'énoncé sert, en quelque sorte, à "choisir" l'interprétation correcte ». Ce fait suggère que le contexte n'intervient qu'après coup, c'est-à-dire après l'identification et l'activation de tous les sens possibles du mot ambigu<sup>2</sup>. De tels résultats ont renforcé le postulat modulariste selon lequel l'accès lexical serait autonome des analyses syntaxiques, sémantiques et pragmatiques (G.B. Simpson & H. Kang, 1994 ; D. Swinney, 1991).

L'idée selon laquelle ce n'est qu'une fois construites toutes les interprétations possibles qu'intervient le contexte<sup>3</sup> pour sélectionner l'interprétation pertinente parmi toutes celles assignées à l'occurrence de l'expression en question (étape pragmatique), a amené à considérer que le contexte joue un rôle (secondaire) de désambiguïsateur. D'où l'adage classique « *ça dépend du contexte* » : dans un contexte x, l'expression aura tel sens, dans un contexte y, tel autre sens, etc. Seulement, il est rare que soit précisé ce qui opère ou ce qui est crucial pour la levée d'ambiguïté. De fait, le contexte est à chaque fois considéré comme statique, prédéterminé, relatif à un sens donné.

### 2.3. DE LA NECESSITE DE PRENDRE LE CONTEXTE DES LE DEBUT DU PROCESSUS DE CONSTRUCTION DU SENS

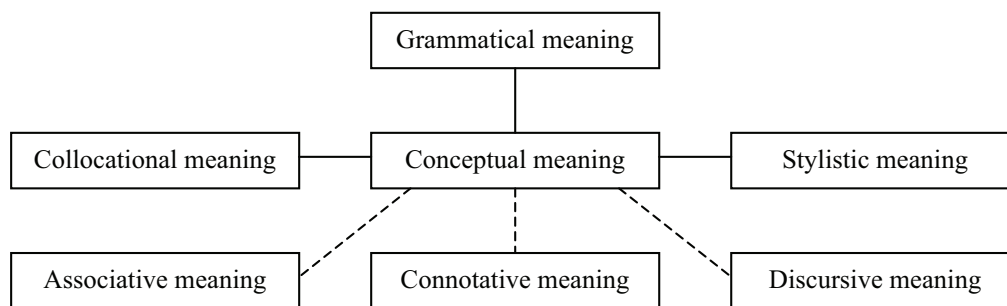
<sup>1</sup> Ou *Choice-point decision* (D.J. Foss & S.M. Jenkins, 1973), *Exhaustive computation hypothesis* (P.W. Carey, J. Meyhler & T.G. Bever, 1970 ; C. Conrad, 1974).

<sup>2</sup> Dès lors qu'a été envisagé que le choix de l'interprétation correcte n'intervient qu'après l'identification du mot ambigu, les psycholinguistes ont conclu qu'il fallait distinguer deux phases dans l'accès lexical : identification perceptive d'une part et accès à la signification d'autre part. Autrement dit, il y aurait une ligne de démarcation entre les processus cognitifs de type perceptif et le processus cognitifs de type sémantique et interprétatif. L'identification ou l'activation de la représentation de la forme du mot (signifiant) produirait une activation de la signification ou de la représentation sémantique de ce mot (signifié). C'est ce que tendent à prouver les expériences de J. Pynte (1989), J.F. Le Ny (1985).

<sup>3</sup> Contexte pris au sens large, linguistique et/ou extralinguistique.

Les analyses classiques modularistes relatives à la construction du sens des expressions complexes par composition se heurtent à des difficultés de trois ordres : la nécessaire adhésion à une conception isolationniste de la signification, l'impossibilité de traiter certains phénomènes interprétatifs et l'omniprésence de la polysémie.

L'hypothèse classique compositionnelle et modulaire repose en fait sur la conception dite *isolationniste* de la signification, c'est-à-dire l'idée qu'il est possible de déterminer quel est le sens d'une unité lexicale en dehors de tout contexte. Comme nous l'avons vu dans la première partie de cette thèse, l'analyse hors contexte s'est longtemps imposée comme la seule approche sémantique jugée valable car ne relevant que de la langue, c'est-à-dire de phénomènes stables, réguliers, indépendants des circonstances particulières de l'énonciation. C'est notamment le point de vue des modèles sémantiques classiques, structuralistes et formels (R. Montague, J. Barwise, R. Cooper, etc.) qui ne définissent la signification des items de la langue qu'hors contexte et qui, de fait, n'aboutissent qu'au sens dit linguistique ou littéral, généralement le sens référentiel, dénotatif et analytique. Est alors laissé de côté « *le sens spirituel, sens détourné [...] que le sens littéral fait naître dans l'esprit par les circonstances du discours, par le ton de la voix ou par la liaison des idées exprimées avec celles qui ne le sont pas* » (P. Fontanier, 1830 : 58-59). Or, la signification des mots est loin de se limiter à ses aspects dénotatifs. Comme le souligne A. Neubert (1978 : 243), elle est une « *configuration of conceptual (referential), figurative, stylistic, connotative and expressive meanings which is, in addition, conditioned by grammatical and collocational means* ». Et si pour beaucoup d'items lexicaux et plus particulièrement ceux référant aux entités et aux événements le sens référentiel ou dénotatif reste central, il reste réducteur que de ne prendre en compte que celui-ci pour construire compositionnellement le sens d'une expression complexe.



**Word meaning as a conglomerate of meaning aspects**  
**(dotted lines signal optional aspects)**<sup>1</sup>

Beaucoup pensent en outre qu'il est impossible d'avoir accès à la signification entière (aspects conceptuels, grammaticaux, connotatifs, stylistiques, discursifs, etc.) des items du lexique lorsqu'ils sont considérés isolément, en dehors de tout contexte. Notons que déjà en

<sup>1</sup> D'après W. Martin (1997 : 61).



1966, E. Benvéniste affirmait que « *le "sens" d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaison qui en résultent* ». Pour déterminer le contenu sémantique global d'un mot, l'idée à s'être développée est qu'il faut adopter une méthodologie consistant à saisir au préalable ses différents sens susceptibles d'apparaître dans des contextes particuliers pour construire son potentiel sémantique. Il est aujourd'hui d'usage de distinguer pour un mot (C. Hagège, 1986) : 1) son potentiel sémantique ou signification globale au niveau de la langue, composé(e) de tous les sens potentiels susceptibles d'être observés en discours ; 2) les sens effectifs observés en emploi, au niveau du discours.

Outre la difficulté à expliquer la construction d'un sens autre que littéral pour une expression complexe donnée, on a reproché à l'approche classique d'être incapable de traiter certains phénomènes interprétatifs sans risque d'erreurs ou de contradictions.

Considérons par exemple et pour commencer le verbe *grossir* et ses deux sens 'prendre du poids' et 'agrandir' (G. Kleiber, 1994 : 11). Selon l'adage classique « ça dépend du contexte » reposant sur l'idée d'un contexte prédéterminé et statique, *grossir* doit prendre le sens 'agrandir' dans celui de l'optique et 'prendre du poids' dans celui de l'alimentation. Or selon les règles classiques, l'ultime intervention d'un contexte-filtre peut ne pas aboutir à la bonne interprétation pour des expressions comme *L'opticien grossit au milieu de ses lunettes* ou *Les jumelles ont grossi*.

L'approche classique du contexte rencontre également des problèmes pour justifier certains effets de sens, notamment dans les cas de sous-détermination lorsqu'une unité dotée d'un seul sens au niveau de la langue prend en discours des valeurs différentes. Par exemple (*Ibid.*), la conjonction *et*. Elle est équivalente au niveau de la langue au connecteur  $\wedge$  en logique des propositions (*le ciel est bas et lourd*). Or, *et* présente un sens différent dans des phrases du type *Le drapeau est rouge et bleu* (simultanéité dans le temps) ou *Paul alluma une cigarette et but un verre* (succession dans le temps). Ainsi si l'on s'en tient au modèle classique, il faut conclure à l'existence de sens différents pour *et* afin de maintenir l'idée d'un contexte désambiguïsateur, car il est impossible d'expliquer autrement comment un unique sens peut donner lieu à des valeurs distinctes.

Le contexte joue aussi un rôle primordial dans la construction du sens d'expressions pour lesquelles une interprétation compositionnelle n'est pas pertinente. C'est notamment le cas pour les idiomes (*casser sa pipe, les carottes sont cuites, tirer les marrons du feu, etc.*) dont les interprétations compositionnelles et idiomatiques varient du tout au tout, ainsi que pour les locutions figées (*faire main basse, prendre soin, prêter attention, etc.*) qui, elles, ne supportent pas d'interprétation par composition.

Enfin, l'approche classique du contexte éprouve des difficultés à expliquer la construction du sens d'expressions issues de la combinaison entre un prédicat et un argument, quand ce type de combinatoire demande le recours à une information non exprimée. Prenons l'exemple des adjectifs épithètes. Certains d'entre eux vont chercher l'aspect de l'objet qu'il



prédique dans les informations encyclopédiques, et non pas linguistiques (les seules prises en compte par l'approche classique), associées au nom. Dans *une voiture rapide* ou *une bonne danseuse*, l'adjectif ne s'applique pas à l'ensemble des informations portées par le nom : une voiture rapide est une voiture qui se déplace vite (informations liées à la motorisation) et une bonne danseuse est douée en tant que danseuse uniquement (informations liées aux capacités physiques et artistiques). La prise en compte classique du contexte se trouve également dans l'incapacité de fournir une interprétation aux énoncés déviants : une expression du type *L'idéal de l'anneau se plonge facilement dans un corps* (D. Kayser, 1987) est incompréhensible hors contexte mais tout à fait acceptable dans le contexte du langage mathématique, ainsi qu'aux énoncés contenant des expressions indexicales, anaphoriques, etc.

De plus, la présence plus que probable d'items polysémiques dans une expression complexe – rappelons que d'après J. Picoche 95 % du vocabulaire courant est polysémique – risque de provoquer une explosion combinatoire lors du calcul du sens selon la démarche classique (étape sémantique). Par exemple, l'expression *Il défendait avec une grande assurance cet article, alors qu'il n'en avait parcouru que les quelques lignes qui composaient son chapeau* (B. Victorri, 1997) comporte de nombreux mots polysémiques : *défendre* (interdire, soutenir), *parcourir* (accomplir un trajet, examiner rapidement), *assurance* (garantie, confiance en soi), *article* (objet de commerce, texte, mot), *ligne* (trajet, trait, fil), *chapeau* (couvre-chef, en-tête), etc. Comme le fait très justement remarquer B. Victorri, il s'avère difficile de mener un calcul ascendant à partir de la signification des unités lexicales constitutives de cet énoncé, dans la mesure où ces dernières n'acquièrent du sens qu'en fonction du sens des autres unités avec lesquelles elles se combinent : le sens de *chapeau* dépend de celui de *article* qui dépend lui-même de celui de *ligne*, lequel dépend de *chapeau* et ainsi de suite. « *Si l'on devait examiner l'ensemble de toutes les possibilités avant de choisir la meilleure, on arriverait vite à des nombres astronomiques (plusieurs centaines de milliers si l'on compte une moyenne de cinq sens distincts par unités, ce qui est sans doute sous-évalué* » (B. Victorri, 1997). Si l'on rajoute à cela que la polysémie touche aussi les unités grammaticales (les déterminants, les prépositions, les adverbes modaux et aspectuels, les marques de temps verbaux...) ainsi que les fonctions syntaxiques (par exemple la fonction sujet peut renvoyer soit à l'agent du procès (*Pierre court*), soit au siège du procès (*la maison brûle*), soit à l'instrument (*la clé ouvre*), on ne peut nier qu'une fois le processus compositionnel arrivé à terme, on aboutit à des centaines de milliers de possibilités interprétatives pour une seule expression complexe.

**Synthèse.** Classiquement, la construction du sens est envisagée sous l'angle de la compositionnalité et de la modularité. De fait, elle est assimilée à un processus étapiste, séquentiel, au cours duquel l'analyse sémantique se calque sur l'analyse syntaxique. Toutes les interprétations d'une expression complexe en cours de traitement par un locuteur-auditeur seraient alors construites dans un premier temps. Et, le contexte n'intervient qu'à l'issue du mécanisme pour sélectionner-filtrer la plus pertinente. Le contexte ne joue donc, du point de

vue classique, qu'un rôle secondaire de désambiguïsation et n'impacte pas à proprement parler la construction du sens. Pour reprendre les mots de G. Kleiber (1994 : 14), il est conçu comme « *une simple bonne à tout faire [que l'] on ne sonne qu'en cas de besoin* », « *un bouche-trou interprétatif* ».

Conséquemment, les modèles classiques du contexte lorsqu'il s'agit d'analyser la construction du sens appréhendent tout mot comme une « *unité de discours définie par son contexte* » (J. Dubois & D. Dubois, 1971) et privilégient donc un système de représentation fondé sur l'homonymie<sup>1</sup>. En effet, en affirmant que le contexte joue le rôle de filtre, de tels modèles invitent à considérer que les mots à sens multiples et reliés comme les polysèmes et les facettes, sont pourvus de sens distincts repérables dans des types de contexte différents. Par exemple, le verbe *élever* serait ainsi associé à trois sens distincts *élever un fardeau*, *élever un enfant* et *élever un animal*, de la même manière que le sont les homonymes dont les relations ne sont que formelles (identité graphique et phonologique). On attribue ici au contexte un rôle heuristique, ce qui revient indirectement à dénier l'existence d'une signification en langue et donc pour les polysèmes l'existence d'un lien entre les différents sens.

En conséquence, autant de difficultés ont incité bon nombre de linguistes à délaissier l'approche classique du contexte pour expliquer la construction du sens des expressions complexes. Ils se sont alors tournés vers une approche moins statique, plus dynamique, dans laquelle le contexte est pris en compte dès le début du processus interprétatif. Comme le résume notamment B. Victorri, « *on n'échappe pas [...] à la nécessité de faire une place importante aux conditions d'énonciation dans la caractérisation du comportement sémantique des unités de la langue. [...]. Il faut donc définitivement renoncer à l'étapisme et admettre que les conditions d'énonciation sont indissociables, à quelque niveau que ce soit, du processus d'assignation du sens* » (1997).

### **3. LA CONSTRUCTION DYNAMIQUE DU SENS – APPROCHE COGNITIVE**

Il s'agit maintenant de présenter comment est appréhendée la construction du sens dans une perspective cognitiviste. Comparativement à l'approche classique, nous verrons notamment que si le principe de compositionnalité est en partie maintenu, les deux démarches divergent sur de nombreux points : modularisme, dynamisme et contextualisme.

#### **3.1. CONTRE LE MODULARISME**

Face aux difficultés rencontrées par l'approche classique étapistique de la construction du sens, de plus en plus de linguistes ont opté pour une approche basée sur l'idée que la construction du sens des expressions complexes serait en fait non modulaire. De ce point de vue, les diverses compétences langagières permettant l'analyse syntaxique, sémantique, pragmatique, etc. d'un message linguistique ne seraient pas mises en jeu par étapes

---

<sup>1</sup> Voir notamment *Le dictionnaire de la langue française* et le *Lexis*.

indépendantes les unes des autres et/ou successives. Au contraire, elles seraient utilisées conjointement et en interaction au cours du processus de compréhension et d'interprétation par les auditeurs.

C'est notamment la voie choisie par les sémanticiens cognitivistes, lesquels n'adhèrent pas à l'hypothèse de l'existence de modules ou de sous-systèmes propres au langage et distincts des autres aspects de la cognition humaine. Ils pensent au contraire que « [...] *principles of linguistic structures reflect what is known about human cognition from other disciplines, particularly the other cognitive science (philosophy, psychology, artificial intelligence and neuroscience)* » (V. Evans, 2006 : 40-41). Il s'agit, en Grammaire Cognitive, de ce que l'on appelle le « *Cognitive Commitment* » (l'engagement cognitif), d'après quoi nos connaissances à propos de la langue et de son fonctionnement doivent refléter des principes cognitifs généraux plutôt que des principes cognitifs spécifiques au langage.

Rejeter l'hypothèse du modularisme a évidemment une grande incidence sur l'appréhension de la construction du sens. De fait, la syntaxe perd le primat dont elle jouissait classiquement sur la sémantique et la pragmatique. L'idée est que les aptitudes syntaxiques, dont font montre les locuteurs-auditeurs (par exemple la capacité à reconnaître les catégories syntaxiques de mots donnés, leurs emplacements possibles dans l'expression complexe relativement aux autres mots qui la constituent), sont insuffisantes pour orienter la construction du sens et qu'elles doivent être adaptées ou transgressées en fonction de divers éléments lexicaux, sémantiques et pragmatiques. En résumé, opter pour une démarche non modulaire quand on s'intéresse à la construction du sens des expressions complexes, c'est affirmer que les connaissances sur la langue dans leur ensemble sont accessibles aux locuteurs-auditeurs de manière continue et simultanée tout au long du processus de construction du sens.

### 3.2. UN PROCESSUS QUI RESTE COMPOSITIONNEL MAIS DYNAMIQUE

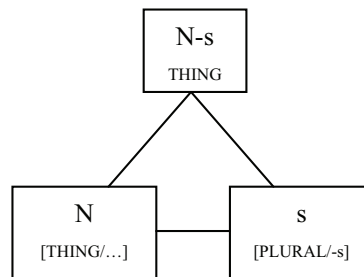
Concevoir la construction du sens d'une manière non modulaire, ce n'est toutefois pas rejeter le principe de compositionnalité selon lequel le sens d'une expression complexe est en partie déterminé par celui des mots qui la constituent... Comme le reconnaît R.W. Langacker (2008 : 167) : « *An expression is said to be compositionnal to the extent that its composite structure derives in a regular, predictable way from its component structures. Compositionality is an essential feature of language, enabling us to create and understand endless supply of new expressions* ». Seulement et contrairement à l'approche classique, les cognitivistes considèrent que le sens global d'une expression complexe ne saurait être uniquement déterminé à partir de la signification des items lexicaux qui la constituent, d'autant plus lorsqu'ils sont envisagés indépendamment les uns des autres. Si classiquement la construction du sens par composition se base principalement sur la syntaxe, elle est fondée en Grammaire Cognitive sur des schémas constructionnels (*constructionnal schema*).

Qu'est-ce qu'un schéma constructionnel ? Il s'agit d'un regroupement de nature symbolique (structure/pôle sémantique – structure/pôle phonologique) établi par convention,

précisément analogue à l'expression complexe qu'il caractérise. Les schémas constructionnels permettent d'assembler des unités symboliques entre elles en fonction de leur sens. Ils sont acquis progressivement par les locuteurs-auditeurs au cours de leur apprentissage du langage, par schématisation et par abstraction des occurrences d'expressions complexes qu'ils sont amenés à comprendre et interpréter. Une fois acquis, ils servent de base pour appréhender de nouvelles expressions, inédites, construites sur le même schéma.

A titre d'illustration, reprenons le schéma constructionnel que donne V. Evans (2006 : 592) régissant la construction du pluriel des noms en anglais, soit N-s :

[<sub>THING</sub> N-S [<sub>THING/...</sub>][<sub>PLURAL/-s</sub>]]



**Le schéma du pluriel des noms en anglais**  
**(d'après R.W. Langacker, 1987 : 446)**

L'expression complexe, c'est-à-dire la construction N-s issue de la combinaison entre un nom (N) et la marque du pluriel (s), représente une CHOSE (*THING*) schématique. Elle est donc composée de deux éléments. Le premier est l'un des membres de la classe des noms (N). Schématiquement, il profile sur sa base conceptuelle une chose (*thing*) (pôle sémantique)<sup>1</sup>. Il est représenté schématiquement au pôle sémantique par THING. Le second est une unité symbolique (S) couplant une représentation schématique (PLURAL) à son pôle sémantique avec une représentation sémantique spécifique (s) à son pôle phonologique. Ce schéma indique aussi comment sont systématiquement construits les noms au pluriel en anglais : rajout de la lettre s et/ou du son [s] au radical nominal c'est-à-dire un item associé à une entité profilant une chose sur sa base conceptuelle. Ainsi, ce sont les schémas constructionnels régissant la construction des expressions complexes qui permettent la combinaison du sens des unités plus petites qui la constituent, par couplage de leurs structures sémantiques.

L'idée en Grammaire Cognitive est que toutes les expressions complexes, et pas seulement les mots comme c'est le cas pour l'exemple que nous venons de reproduire, sont régies par des schémas constructionnels : la combinaison d'un nom et d'un adjectif<sup>2</sup>, d'un verbe et son complément, d'un verbe et son sujet, etc.

Ainsi, à travers la notion de schéma constructionnel, la Grammaire Cognitive souligne le fait que pour construire le sens des expressions complexes, il n'est pas suffisant de ne

<sup>1</sup> Et en tant que schéma général de classe, aucune spécification phonologique (...) ne lui est associée.

<sup>2</sup> Voir p. 316.

prendre en compte que l'agencement syntaxique de ses composants, il faut aussi tenir compte de leur sens. « *The issue of compositionality must therefore be formulated in terms of whether the composite structure derives from component structures in the manner specified by a constructional pattern* » (*Ibid.* : 169).

Il y a cependant parfois des écarts entre le sens construit au final<sup>1</sup> pour une expression complexe donnée et le sens attendu à partir des sens des unités constitutifs et des schémas constructionnels grâce auxquels elles se combinent. La raison ?

« The component structures and compositional schemas are not the only resources available in creating or understanding it. Also available for exploitation are general knowledge, apprehension of the context, and imaginative capacities like metaphor, metonymy, fictivity and blending. As a consequence, most expressions are only partially compositional, their actual meaning diverging in some respect from anything derivable by strictly compositional terms » (*Ibid.* : 170).

Ainsi, lorsque l'on veut étudier la construction du sens d'une expression complexe, il faut certes tenir compte du sens des unités constitutives (composition), du schéma constructionnel qui régit leur combinaison, mais aussi de l'influence du contexte. D'où la distinction que font les linguistes cognitivistes entre le sens codé (*coded meaning*) associé à une expression/construction particulière et le sens qui émerge du contexte (*pragmatic meaning*). Le sens codé correspond *grosso modo* au sens dit littéral, mais comme les mots et expressions de la langue sont toujours employés en contexte, le sens contextuel est considéré comme le sens « véritable ». « *In reality, the meanings associated with words always involve pragmatic meaning, and coded meaning is nothing more than a statement of the prototypical meaning abstracted from the range of pragmatic (situated) interpretation associated with particular words. According to this view, pragmatic meaning is 'real meaning' and coded meaning is an abstraction* » (V. Evans, 2006 : 113).

En termes moins cognitivistes<sup>2</sup> pour parler des interactions entre les éléments mis en jeu au cours de la construction du sens d'une expression complexe, l'idée est que les parties s'influencent entre elles, les parties influencent le tout et le tout influence les parties<sup>3</sup> – sachant que les parties sont les unités linguistiques constitutives, elles-même susceptibles d'être des constructions plus ou moins complexes et que le tout englobe l'expression résultante et son contexte. C'est-à-dire que si l'on ne peut nier que les unités lexicales simples ou complexes ont un sens qui leur est propre (*coded meaning*), ce sens dépend ensuite en emploi à la fois des éléments qui la composent (le cotexte interne), des éléments provenant du contexte : le cotexte externe et des facteurs extralinguistiques (*pragmatic meaning*). De fait, on peut considérer que le sens d'une unité constitutive d'une expression complexe évolue au fur et à mesure que d'autres unités sont prises en compte, tout en subissant l'influence de ces

<sup>1</sup> Par exemple le sens du verbe *understand* n'est pas le résultat de la combinaison de *under* avec *stand* (R.W. Langacker, 2008 : 169).

<sup>2</sup> Voir le principe de compositionnalité gestaltiste de C. Fuchs & B. Victorri (1996).

<sup>3</sup> Certains linguistes rejettent cependant l'idée selon laquelle le sens attribué à un segment d'un énoncé varierait avec l'énoncé considéré, par exemple C. Rulh (1989) ou bien M. Launay (1986).

dernières. Il s'agit d'un double mouvement marquant un grand dynamisme : une nouvelle unité est susceptible d'interagir avec toutes les autres déjà prises en compte c'est-à-dire qu'elle peut influencer leur sens ; parallèlement, les unités déjà présentes dans l'expression agissent également sur le sens de la nouvelle unité intégrée. Ainsi, le sens est construit progressivement, au fur et à mesure de la prise en compte des items constitutifs de l'expression complexe. De fait, le sens d'une expression complexe évolue sans cesse, en fonction de l'émergence de nouvelles données. Il ne peut jamais être considéré comme élaboré de manière définitive et les locuteurs-auditeurs d'une langue gardent la possibilité de revenir sur le sens attribué préalablement si de nouvelles données contextuelles font leur apparition.

La notion de sens contextuel (*contextual meaning*), qui a donc pris le pas dans la perspective cognitiviste sur celle de sens littéral (*coded meaning*), permet d'envisager les aspects fondamentalement dynamiques voire instructionnels du sens (L. Fant, 1990). Ainsi, « *les expressions de la langue ne sont plus perçues comme des formes désincarnées dotées d'un sens littéral, et ensuite enfilées bout à bout pour fabriquer un discours [mais elles représentent] des indices relatifs à la construction du discours* » (G. Fauconnier, 1992 : 611). Pourquoi ? Parce que tout énoncé fait nécessairement appel à un contexte interprétatif<sup>1</sup> et donc que toute interprétation, même littérale, se révèle en réalité être contextuelle.

Voyons par exemple l'énoncé *Le chat est sur le tapis* (*The cat is on the map*) (R.W. Langacker, 2008 : 464-465). Considérée isolément, cette expression réfère à un animal domestique typique félin allongé sur un panneau d'étoffe ouvragé posé à plat sur le sol (*coded meaning*). Même isolée d'un éventuel cotexte, cette interprétation n'est en fait pas acontextuelle mais est basée en réalité sur des connaissances par défaut – pour *chat* celle qu'il s'agit d'un félin domestique dont le fait de dormir est l'attitude typique, pour *tapis* celle qu'un tapis est généralement étendu par terre. Pour construire son sens, les locuteurs-auditeurs font ainsi appel à de multiples connaissances liées à la dimension linguistique mais aussi physique, culturelle et sociale des éventuels contextes d'occurrence. Imaginons par exemple le même énoncé à l'exclamatif *Le chat est sur le tapis !* alors que le chat en question est en train de grimper sur le tapis décoratif accroché à l'un des murs du bureau de l'auditeur. Le contexte physique de cette expression inclut la description de cette scène bien précise. L'auditeur saura par exemple qu'il n'y a qu'un seul tapis dans la maison, qu'un seul chat, que le tapis est accroché au mur, et que les chats aiment grimper au mur. Ainsi, le locuteur et l'auditeur partagent des connaissances communes à propos de la nature physique du monde. La préposition *sur* par exemple renvoie à la notion de support, laquelle évoque celle de gravité et la tendance naturelle qu'ont les objets à tomber. Aussi, quand un chat est dit sur un tapis, c'est en fait que le tapis supporte le chat et qu'il empêche le chat de tomber. Les locuteurs-auditeurs de cette expression vont également interpréter cette phrase à l'aide de leurs

<sup>11</sup> R.W. Langacker (2008 : 465) insiste en outre sur le fait que « *there is no particular limit as to how far back in a discourse the currently relevant context extends, [...] nor is the context limited to the prior discourse* ».



connaissances culturelles. Ainsi, le ton exclamatif de *Le chat est sur le tapis !* traduit une alerte, une mise en garde. L'article défini permettant d'identifier un chat bien particulier – et ce même si le locuteur n'est jamais venu chez l'auditeur et donc qu'il ne sait pas combien il possède de chats – reflète le modèle culturel selon lequel les gens n'ont généralement qu'un seul animal domestique. Le besoin d'alerter l'auditeur sur le fait que le chat est sur le tapis (mural) est lié à d'autres connaissances culturelles, selon lesquelles seuls les objets de valeur (pécuniaire ou sentimentale) sont généralement accrochés aux murs, qu'ils ne sont pas sacrifiés au besoin des chats de faire leurs griffes, et qu'il est du devoir de l'invité de quelqu'un de prendre soin des biens de leurs hôtes. D'autres connaissances, de nature sociale cette fois-ci, entrent également en jeu lors de la construction du sens de l'expression *Le chat est sur le tapis !* R.W. Langacker mentionne à ce titre le rapport social qui s'instaure entre des invités et de leurs hôtes, et l'attitude sociale qui en découle (généralement il serait inconvenant qu'un invité hurle quelque chose à son hôte sauf si la situation (le chat en train d'abîmer un tapis) l'exige), etc.

En résumé, l'idée est que des facteurs contextuels interviennent obligatoirement au cours du processus de construction du sens. De plus dans la perspective cognitiviste, le contexte au sens général (à savoir les contextes linguistiques et extralinguistiques) est appréhendé comme une réalité cognitive. Si la conception classique du contexte relativement au processus de construction du sens ne se préoccupe pas de la représentation du savoir « sémantique » ou de celles des informations immédiates données par la situation linguistique et extralinguistique, l'approche cognitive implique par contre une telle représentation, d'une part pour les informations liées aux unités lexicales (réseaux, frames, etc.) et d'autre part pour la représentation de la situation immédiate (facteurs physiques, sociaux, culturels, etc.).

**Synthèse.** Dans la perspective cognitive, la construction du sens est envisagée comme un processus non modulaire mais qui reste dans une certaine mesure compositionnel. Avec l'introduction de la notion de schéma constructionnel, la sémantique des unités constitutives d'une expression complexe devient aussi importante que leur agencement syntaxique pour la compréhension et l'interprétation de cette dernière. S'impose également la nécessité de prendre en compte l'influence du contexte (linguistique et extralinguistique) dès le début du processus. En effet, l'idée est que toute conception isolationniste de la signification est une illusion et que toute interprétation, même dite « littérale », fait obligatoirement appel à des informations et connaissances extralinguistiques.

Ainsi, si l'approche classique du contexte quant à la construction du sens induisait de fait de concevoir un mot comme « *unité de discours définie par son contexte* », l'approche cognitiviste implique en revanche de le concevoir comme « *une unité de langue* » dont les réalisations discursives « *impliquent des variations de langue selon les contextes* » (J. Dubois & D. Dubois, 1971), ce qui favorise un système de représentation reposant sur la polysémie. Il s'agit d'ailleurs de la démarche que nous avons présentée dans la partie précédente de ce travail de thèse. Autrement dit, le modèle consiste à partir de l'analyse de contextes multiples



pour déterminer une signification globale (le sens le plus schématique) qui permettrait de présenter les différents sens (élaborations et/ou extensions) comme autant de dérivés sémantiques de cette signification. Reprenons l'exemple du verbe *élever*. L'idée est de dégager à partir des contextes d'emploi des trois sens qu'il est susceptible de présenter, *élever un fardeau, élever un enfant et élever un animal*, des traits communs, en l'occurrence des traits que l'on pourrait paraphraser par 'faire accéder au niveau supérieur'. Cette seconde approche amène à considérer le contexte comme pourvoyeur éventuel d'informations sémantiques secondaires ou comme actualisateur de traits sémantiques virtuels.

### 3.3. QUAND IL N'EST MEME PLUS QUESTION DE DESAMBIGUÏSATION PAR LE CONTEXTE

Nous avons vu que la conception classique du contexte comme filtre lui confère un rôle secondaire de désambiguïsateur au cours de la construction du sens d'une expression complexe. La conception cognitive en revanche souligne son rôle primordial en tant qu'élément décisif dans la construction du sens de toute expression complexe. « *[Le contexte] est partie prenante de tout processus d'interprétation* » (J. Moeschler, 1989 : 117), et ce dès le début du processus. De ce point de vue, l'idée est qu'il est vain de chercher à tout prix la décontextualisation pour analyser une expression complexe car l'absence de contexte est une illusion. Cela ne signifie néanmoins pas que l'étude sémantique d'une unité ou expression lexicale considérée isolément soit impossible. Elle est même souhaitable (*coded meaning*), mais force est de reconnaître qu'elle s'avère insuffisante car incomplète (*pragmatic meaning*).

Si l'on accepte l'idée que le contexte influence la construction du sens d'une expression et ce dès le début du processus, il n'est alors plus question de désambiguïsation en cas de mots à sens multiples (dont la polysémie). L'interprétation construite en fonction des divers facteurs contextuels accompagnant la réception de l'énoncé par l'auditeur sera de fait celle qui sera pertinente avec la situation d'énonciation et les intentions de signification du locuteur. Il interviendrait ainsi dès l'identification du mot, de sorte que seul le sens cohérent avec le contexte d'occurrence serait construit au niveau de l'énoncé, et les autres bloqués dès le départ de la construction du sens de l'expression complexe dans laquelle ils prennent place. Il s'agit de la vision diamétralement opposée à ce qui est prôné par l'approche classique (construction de tous les sens possibles puis sélection de l'interprétation pertinente donc désambiguïsation). On parle en psycholinguistique d'*accès sélectif*<sup>1</sup>, hypothèse apparue suite aux travaux menés sur l'activation interactive (J.L. McClelland, 1987)<sup>2</sup>. De nombreuses expériences en psycholinguistique sont venues confirmer cette hypothèse, par exemple H. Rubenstein *et al.* (1971) ; J.E. Jastrzembeski & R.F. Stanners (1975) ; R.W. Schvaneveldt,

<sup>1</sup> Ou *Unitary perception hypothesis* (P.W. Carey, J. Mehler & T.G. Bever, 1970), *Prior decision model* (D.J. Foss & C.M. Jenkins, 1973), etc.

<sup>2</sup> Modèles de l'accès sélectif, en conformité avec l'approche interactive du lexique (S. Glucksberg, R.J. Kreuz & S.H. Rho, 1986 ; G.B. Simpson, 1981 ; P. Tabossi, 1988 ; C. Van Petten & M. Kutas, 1987).

D.E. Meyr & C.A. Becker (1976) ; S. Glucksberg, M. Kreuz & M.S. Rho (1986) ; P. Tabossi (1988) ; C. Van Petten & M. Kutas (1987) et bien d'autres. De ce point de vue, lorsqu'une expression complexe comprend un mot à sens multiples, par exemple un polysème, un seul de ses sens s'exprime.

La Grammaire Cognitive a introduit la notion de *zone active* pour expliquer un tel phénomène (R.W. Langacker, 1984, 1987, 1991). Une zone active correspond à « *that part of an entity which is cognitively activated, and thus 'active, by virtue of linguistic context* » (V. Evans, 2007 : 5). Ainsi, la notion de zone active renvoie au fait que seulement une partie de la signification d'une unité linguistique est pertinente, et donc activée, lorsque cette unité se combine à une autre expression. Autrement dit, le phénomène des zones actives régule les combinaisons entre prédicats et arguments. Ainsi, dans l'expression *Donne-moi le livre noir qui est sur l'étagère*, la zone active dans la base conceptuelle de *livre* est la conception de l'un des constituants de l'artefact auquel il réfère, c'est-à-dire la couverture (information conceptuelle portée par la facette \*tome\*). Il ne s'agira pas bien sûr des autres constituants d'un livre, comme des pages ou de la colle à reliure noire(s)... En revanche dans l'expression *Jules a écrit un livre noir*, la zone active dans la base conceptuelle de la facette \*contenu informatif\* de *livre* la conception d'une histoire, d'un récit, etc. Aussi, « *the active zone phenomena [...enables] speakers and hearers to 'search through' the inventory of knowledge associated with each words and to 'select' and interpretation licensed by context* » (V. Evans, 2006 : 239).

Lorsqu'une expression complexe comprend un mot à sens multiples, notamment un polysème, il peut tout de même arriver que le contexte permette l'activation de plus d'un sens. L'ambiguïté virtuelle est alors dite effective. Toutefois, ce type d'ambiguïté ne saurait être que temporaire. Pour toutes les raisons que nous venons de citer (ne pas considérer les mots isolément, influence du contexte dès le début du processus de construction du sens, etc.), un facteur extérieur interviendra toujours, à un moment ou à un autre, pour orienter l'interprétation en cours dans un sens ou dans un autre (c'est le cas de le dire). Si l'on reprend l'exemple *C'est un livre noir*, dans lequel l'adjectif *noir* est polysémique et le nom *livre* montre plusieurs facettes, il est vrai que hors contexte il y a une ambiguïté effective, ce ne sera que rarement le cas en situation. En contexte, l'auditeur aura nécessairement des indices qui lui permettront d'interpréter la séquence selon qu'il s'agit d'un livre dont la couverture est de couleur noire (le locuteur lui montre ostensiblement du doigt, lui décrit pour lui permettre de le reconnaître dans une bibliothèque, etc.) ou s'il s'agit d'un livre dont l'histoire est triste (le locuteur le met en garde sur les sentiments que la lecture pourrait provoquer chez l'auditeur, lui confie la raison pour laquelle il n'a pas aimé lire ce livre, etc.). Il est fort peu probable que l'expression *C'est un livre noir* garde son ambiguïté en situation. Nous rejoignons les thèses selon lesquelles la polysémie est un fait de langue, qui mérite en tant que tel d'être décrit, et non pas un fait de discours. Restent bien sûr les exceptions du type jeux de mots, pour lesquelles le maintien de l'ambiguïté est voulu. Encore faut-il que le contexte

autorise l'ambivalence sémantique, c'est-à-dire que rien dans la situation d'énonciation ne vient contredire les sens exprimés.

### **CONCLUSION. LA CONSTRUCTION DU SENS, UN PROCESSUS DYNAMIQUE**

Si la signification est une notion complexe, sa transmission l'est également. Dans ce chapitre, nous avons essayé de montrer que la construction du sens d'une expression complexe fait appel à un grand nombre de facteurs – et plus particulièrement des paramètres contextuels – et aux interactions de ceux-ci. La façon dont ils interagissent est complexe et ils ont chacun un poids différent, variable. De surcroît, il ne semble pas y avoir de relation hiérarchique entre eux, ni de relations constantes ou préétablies. La notion de contexte, lorsque l'on s'intéresse à la construction du sens d'expressions complexes, soulève de nombreuses questions.

La démarche classique ne lui reconnaît qu'un rôle secondaire. De ce point de vue, la construction du sens est envisagée comme un processus modulaire et compositionnel. Ainsi, les locuteurs-auditeurs pour comprendre une expression complexe, mèneraient successivement plusieurs types d'analyse (phonologique, syntaxique, sémantique...) et construiraient dans un premier temps toutes les interprétations (littérales) possibles, en se basant sur la distribution des unités constitutives de l'expression en question (hypothèse en psycholinguistique de l'accès exhaustif). Ce n'est qu'ensuite, au cours de l'analyse pragmatique, qu'ils auraient recours au contexte (cotexte externe et contexte extralinguistique) pour sélectionner l'interprétation correspondant à la situation d'énonciation. Le contexte joue le rôle de filtre pour désambiguïser l'expression en traitement. Et, le sens construit apparaît comme le produit de l'interaction entre le sens littéral et les informations relatives au contexte d'interprétation. Celui-ci est donné comme prédéterminé et statique : à chaque sens possible correspond un contexte type. Autrement dit, la variation est neutralisée au nom de l'unité. L'approche classique cherche à restituer une invariance par delà les variations en neutralisant le rôle du cotexte. Comment ? Les valeurs associées à l'unité (plusieurs ou une seule) sont en elles-mêmes hors variation. Le cotexte ne les fait pas varier mais il sélectionne telle ou telle valeur. Le problème qui se pose alors concerne les éléments du cotexte. Ils sont en effet susceptibles de prendre eux aussi plusieurs valeurs, notamment en cas de polysémie. Or, pour qu'il joue son rôle de filtre, il faut que le cotexte ait une valeur bien définie. La principale difficulté à laquelle se heurte l'approche classique – outre son incapacité à traiter certains phénomènes interprétatifs comme les expressions idiomatiques, les cas d'indétermination, etc. – concerne l'omniprésence de la polysémie en langue. En effet, puisque les mots et expressions de la langue sont majoritairement polysémiques, le nombre d'interprétations résultant de la combinatoire de tous leurs sens se révèle vite complètement incontrôlable. De plus, si l'on sait que l'effet du cotexte sur la valeur d'un mot est un fait empiriquement attesté, l'inverse est aussi vrai : la signification des mots influence l'interprétation du cotexte dans lequel ils s'inscrivent. Il y a donc interaction et non pas simple conditionnement en sens unique.

S'est développée ces dernières années une autre approche de la construction du sens dans laquelle le contexte (linguistique et extralinguistique) joue un rôle primordial et ce dès le début du processus. Il s'agit d'une démarche non modulariste où n'est construit que le sens de l'expression complexe qui est compatible avec son contexte d'emploi. En revanche, la démarche reste compositionnelle. De fait, les locuteurs-auditeurs sont sensés pouvoir accéder au sens qui s'exprime dans les circonstances précises d'énonciation (*pragmatic meaning*) sans obligatoirement passer par le sens littéral ou sens par défaut (*coded meaning*) de l'expression complexe en traitement. L'idée est que les sens non compatibles ne sont même pas envisagés par les locuteurs-auditeurs (hypothèse en psycholinguistique de l'accès sélectif). Ainsi, il n'y aurait pas à proprement parler de désambiguïsation. Il n'y aurait plus non plus de sens dit littéral, en lien direct avec une conception isolationniste de la signification. Ici, tout sens est nécessairement contextuel. Il s'agit en outre de la démarche à laquelle adhèrent les sémanticiens – et plus globalement les linguistes – cognitivistes. Une telle démarche n'équivaut cependant pas à nier la distinction langue-discours. En effet, on considère que certains des aspects généralement référentiels et dénotatifs du potentiel sémantique d'une unité lexicale relève indubitablement de la langue (*coded meaning*) c'est-à-dire du niveau de la constance, des éléments fixes de la langue d'où le caractère descriptif inhérent à toute signification ; et que d'autres aspects relèvent du discours (*pragmatic meaning*) c'est-à-dire du niveau de la contingence, de la variabilité où le sens est vu comme un effet de l'énonciation.

Si ces deux approches de la construction du sens ont chacune leurs partisans et leurs détracteurs, il est intéressant de noter que rien, en psycholinguistique, ne permet d'opter pour l'une plutôt que pour l'autre. En effet, et comme nous avons tenté de le souligner, certaines expériences tendent à montrer que l'accès au sens serait sélectif, d'autres que l'accès au sens serait exhaustif. De fait, aucune de ces deux hypothèses ne s'impose sans conteste – bien que la tendance actuelle à laquelle d'ailleurs nous adhérons soit celle d'une construction de la signification dynamique et contextualiste.

Notons pour finir que des approches intermédiaires prônant un accès mi-sélectif mi exhaustif ont été envisagées : le modèle de l'accès hiérarchisé (*reordered search* de T.W. Hogaboam & C.A. Perfetti, 1975 ; *reordered access model* de S.A. Duffy *et al.*, 1988). Ici, la construction du sens d'une expression complexe comportant un mot à sens multiples dépend de la fréquence des différentes acceptions du dit item. Ce serait donc le sens le plus fréquemment exprimé qui serait le plus disponible et donc le plus rapidement accessible. Et si, au cours du processus interprétatif, celui-ci se révèle incompatible avec les informations provenant du contexte, les locuteurs-auditeurs construiraient un autre sens, moins fréquent.

En bref, le seul consensus qui semble se dessiner en matière de construction du sens et du rôle que joue le contexte au cours du processus est... qu'il n'y a pas de consensus. Pour conclure sans conclure, nous citerons P. Marquer (2005 : 174) qui selon nous résume assez bien la situation : la construction du sens « *ne peut se réduire ni au modèle d'accès sélectif ni*

*au modèle d'accès exhaustif dans leur version stricte ; la plupart des chercheurs [...] insistent maintenant sur la nécessité de dépasser la dichotomie modularité/interactivité pour envisager un ensemble de résultats couvrant tout le continuum entre l'accès sélectif et l'accès exhaustif », en fonction de divers facteurs dont « le caractère plus ou moins contraignant du contexte ».*

## CHAPITRE 2

### LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS NOM-ADJECTIF ET ADJECTIF-NOM IMPACT DE LA POLYSEMIE

Il s'agit dans ce chapitre d'apporter des éléments concernant la construction du sens d'expressions complexes issues de la combinaison d'un nom, polysémique ou pas, et d'un adjectif là aussi polysémique ou pas. Si les noms ont fait l'objet de la seconde partie de notre travail, ce n'est pas le cas pour les adjectifs. Nous devons dans un premier temps nous intéresser à cette catégorie grammaticale et à ses spécificités d'abord dans une perspective traditionnelle puis dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker. Nous nous interrogerons ensuite sur les différents facteurs à intervenir dans le processus d'interprétation des séquences N-Adj et Adj-N pour l'essentiel, sans pour autant exclure d'autres séquences dans lesquelles l'adjectif serait par exemple attribut au nom qualifié. Notre objectif ici et dans le chapitre suivant consiste à étudier l'impact de la polysémie des unités constitutives (nom et adjectif) d'une expression complexe sur la construction du sens de ladite expression ainsi qu'à analyser comment la polysémie des noms et/ou des adjectifs est réduite dans les expressions [N Adj] et/ou [Adj N], plus particulièrement le rôle que jouent les paramètres linguistiques et extralinguistiques.

#### 1. L'ADJECTIF

##### 1.1. UNE CATEGORIE AUX FRONTIERES FLOUES

Qu'est-ce qu'un adjectif? Cette question a longtemps divisé ceux qui s'y sont intéressés : linguistes, philosophes, logiciens, etc. Généralement, l'adjectif est défini par rapport aux autres catégories grammaticales. Certains estiment que l'adjectif constitue une catégorie grammaticale autonome au même titre que le nom ou le verbe, alors que d'autres l'assimilent à la catégorie des adverbes ou des déterminants. D'autres encore pensent que l'adjectif ne peut être appréhendé que de manière négative. Pour L. Picabia (1978), « [...] *un adjectif n'est pas un verbe [...], ce n'est pas une forme participiale ni un substantif* ».

Ainsi, définir ce qu'est un adjectif ne semble pas chose aisée. Pourquoi? Vraisemblablement parce qu'historiquement, l'adjectif a d'abord été considéré comme une sous-catégorie du nom, avant que ne lui soit attribué un statut plus indépendant.

Déjà à l'Antiquité, « *on se pose la question de la nature de termes tels que blanc ou médecin et on s'interroge sur leur appartenance à la catégorie onoma (nom) ou rhema (verbe)* » (J. Goes, 1999). Pour Platon, l'adjectif appartenait à la classe des verbes, qu'il opposait à celle des noms. Les autres grammairiens grecs rassemblaient au contraire les noms

et les adjectifs. L'idée selon laquelle les adjectifs sont à distinguer des noms<sup>1</sup> remonte aux *Catégories* d'Aristote, ouvrage dans lequel le philosophe souligne que 1) la qualité (l'adjectif) peut être attribuée à une substance (le nom) sans pour autant pouvoir servir à la définir ; et 2) seules les qualités peuvent être graduées. De fait, les expressions *médecin* et *compétent en médecine* étaient toutes deux considérées comme des noms-adjectifs que l'on pouvait différencier en ce que la seconde acceptait la gradation. Héritiers directs d'Aristote, les grammairiens gréco-latins sont les premiers à employer le terme *adjectivum* pour désigner les expressions nécessairement adjointes au nom pour exprimer la qualité (ou la quantité).

Au Moyen Age, l'adjectif est resté attaché à la catégorie des noms. L'on s'intéressait alors plus particulièrement à 1) sa différence avec le substantif, 2) son caractère référentiellement vague et 3) ses liens avec le verbe par sa valeur prédicative notamment. Par exemple, la grammaire de Port-Royal considérait que l'adjectif se démarquait du nom par sa signification (« *ceux qui signifient les substances ont été appelés noms substantifs et ceux qui signifient les accidents en marquant le sujet auquel ces accidents conviennent, noms adjectifs* »), et surtout par sa manière de signifier (« *on a appelé adjectifs ceux mêmes qui signifient ces substances, lorsque par leur manière de signifier, ils doivent être joints à d'autres noms dans le discours* »).

L'idée que l'adjectif constitue une partie autonome du discours est apparue avec les travaux de l'abbé G. Girard (1747). Selon lui, « *[les mots] qu'on emploie à marquer les qualités se nomment ADJECTIFS : parce qu'ils sont ajoutés et unis aux substantifs pour qualifier les choses que ceux-ci dénomment. De sorte que c'est dans un service de qualification que consiste leur essence distinctive. Ils forment la quatrième espèce : tels sont beau, noir, doux, sage, mon, vôtre, premier* ». C. du Marsais et N. Beauzée sont les premiers à proposer un traitement unifié et global de la question de l'adjectif. C. du Marsais (1797) estime ainsi que la catégorie adjectivale rassemble tout ce qui se trouve autour du substantif aussi bien au niveau de la qualification qu'à celui de la détermination : « *qualifier un nom substantif, ce n'est pas seulement dire qu'il est rouge ou bleu, grand ou petit, c'est en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la restreindre, en sorte que pourtant toujours l'adjectif et le substantif pris ensembles ne présentent qu'un même objet à l'esprit [...]* ». N. Beauzée s'appuie ensuite sur ses travaux pour différencier d'une part les pronoms et les substantifs selon des critères référentiels liés à la dénombrabilité des référents, et d'autre part les adjectifs et verbes, considérés comme deux parties du discours autonomes ayant en commun leur caractère indéterminatif. Aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, les grammairiens s'intéressent enfin à la fonction de l'adjectif en ce qu'il peut être épithète, attribut ainsi qu'aux facteurs responsables de la place de l'adjectif épithète par rapport au nom auquel il s'applique.

---

<sup>1</sup> Plus précisément, les adjectifs étaient assimilés à une sous-catégorie de la classe des noms.



Ce bref retour dans le temps nous permet ainsi de mettre en avant le fait que les frontières de la classe des adjectifs ont fluctué tout au long de l'histoire de la grammaire. Certes, l'adjectif est aujourd'hui appréhendé comme une catégorie grammaticale autonome, tantôt proche des noms, tantôt des verbes. Cependant, les limites de la classe adjectivale restent encore floues, notamment quand il s'agit de la frontière entre substantifs et adjectifs.

## 1.2. VERS LE PROTOTYPE DE LA CATEGORIE ADJECTIVALE

Comme nous venons de l'évoquer, la catégorie des adjectifs montre des affinités avec d'autres catégories grammaticales, principalement celle des noms<sup>1</sup> (existence d'adjectifs substantivés comme *les riches*, *les malades*, *le haut* ; de substantifs adjectivés *une situation galère*, *des parents poules*, *des yeux noisettes* ; possibilité pour certains noms d'être employés en position attribut – *être professeur* vs. *être intelligent*). De fait, la théorie du prototype est apparue comme particulièrement bien adaptée à l'analyse d'une telle catégorie. Pour déterminer le prototype – meilleur exemple de la classe des adjectifs, on (cf. J. Goes, 1999) a dans un premier temps eu recours à la notion d'adjectifs primaires (M.A. Borodina, 1963).

### 1.2.1. ADJECTIFS PRIMAIRES

Les adjectifs dits *primaires* constituent une sous-classe à part. Sémantiquement parlant, ils expriment « *les propriétés fondamentales des êtres et des choses* » (B. Pottier, 1985), c'est-à-dire les propriétés traduisant certaines données immédiates de sens (perception et sensation), et les dimensions sémantiques évaluables et/ou spécifiables. Ce type de propriété dénotée par un adjectif primaire « *ne se prête pas à l'analyse sous la forme d'une combinaison d'éléments plus simples* » (M. Riegel, 1985), ce qui exclut de fait les adjectifs dérivés d'un nom (comme *algorithmique* ou *symptomatique*) ou d'un verbe (comme *analysable* ou *aimable*). Les adjectifs très anciens qui ne se laissent plus décomposer parce que leur base dérivationnelle est aujourd'hui tombée dans l'oubli ne doivent pas pour autant être assimilés à des adjectifs primaires, par exemple *heureux*, *anxieux* ou *primitif* (J. Goes). Remarquons enfin qu'il existe aussi des adjectifs qui ne sont ni primaires ni dérivés.

Voici une liste d'adjectifs primaires, répartis en classes sémantiques par M.A. Borodina (1963)<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> La catégorie adjectivale montre également des affinités avec celle des verbes (participes présents et passés, valence des adjectifs, similarités distributionnelles).

<sup>2</sup> Dans la classification établie par M.A. Borodina, certains adjectifs peuvent se ranger dans différentes sous-classes. C'est le cas, par exemple, de l'adjectif *beau* qui relève à la fois de l'appréciation et de la propriété physique.

<b>Dimension</b>	<i>bas, court, creux, droit, étroit, gauche, grand, haut, large, long, petit, plat, profond, vaste, etc.</i>
<b>Temps</b>	<i>ancien, bref, jeune, neuf, vieux, etc.</i>
<b>Appréciation</b>	<i>bon, cher, joli, mauvais, etc.</i>
<b>Couleur</b>	<i>blanc, bleu, brun, clair, fauve, jaune, noir, rouge, roux, vert, etc.</i>
<b>Propriété physique</b>	<i>amer, âpre, beau, chaud, courbe, dense, doux, droit, dur, épais, ferme, fixe, flasque, flou, frais, froid, gras, grêle, gros, laid, léger, lourd, maigre, malade, mince, mobile, mûr, plein, sain, sauf, sec, sourd, svelte, tiède, vide, etc.</i>
<b>Modalité</b>	<i>faux, vrai.</i>
<b>Disposition personnelle</b>	<i>brave, calme, faible, fier, fort, franc, gai, humble, ivre, juste, lâche, las, libre, noble, pauvre, propre, riche, rude, sage, sale, sobre, sot, sûr, triste, etc.</i>
<b>Vitesse</b>	<i>lent, leste, rapide, etc.</i>

Soulignons que l'inventaire des adjectifs primaires peut varier selon les auteurs (A. Blinkenberg, 1993 ; E. Reiner, 1976 ; M.A. Borodina, 1963 ; M. Noailly, 1999, etc.). La seule constante parmi toutes les listes établies est que les items sélectionnés correspondent à l'idée que l'on se fait généralement de ce que devrait être un adjectif, et qu'il s'agit des adjectifs les plus fréquemment employés par les locuteurs-auditeurs, du français en l'occurrence. De fait, J. Goes (1999) a proposé de considérer les adjectifs primaires comme des prototypes – meilleurs exemplaires – de la catégorie des adjectifs : « *en prenant comme seul point de vue la fréquence et la notion de qualité de base ensemble avec une description globale des langues, nous avons pu constater qu'il existe des adjectifs prototypes – meilleurs exemplaires* ». Cependant, les adjectifs primaires n'ont pas longtemps été considérés comme prototypiques pour la catégorie adjectivale, en raison de certaines de leurs particularités. En effet, ils ne permettent pas par exemple de classer d'autres instances adjectivales et présentent des caractéristiques non spécifiques à l'adjectivité. Les adjectifs primaires peuvent en outre prendre un sens très général jusqu'à devenir de simples items intensifs montrant un sens vague et se ressemblant les uns les autres : *un grand lecteur ≈ un énorme lecteur, haut goût ≈ bon goût, deux bonnes heures ≈ deux grandes heures*. Ils sont principalement antéposés alors que la majorité des adjectifs se postposent (en fonction épithète), etc.

En conséquence, J. Goes a ensuite envisagé le prototype adjectival comme une entité abstraite ne correspondant à aucun adjectif précis, primaire ou pas, mais rassemblant l'ensemble des propriétés caractéristiques de la catégorie.

### 1.2.2. DES PROPRIÉTÉS PROTOTYPIQUES DE L'ADJECTIF

Ainsi, J. Goes (1999) propose notamment de retenir comme traits pour la définition du prototype abstrait de l'adjectif :

**Morphologie : accord en genre et en nombre avec le substantif recteur.** L'une des premières caractéristiques de l'adjectif est sa dépendance fonctionnelle relativement à un

substantif, de laquelle découle l'accord en genre et en nombre entre ces deux parties du discours. « *L'adjectif implique l'antériorité logique d'un support substantival, l'accord en genre et en nombre étant la marque de cette incidence* » (J. Giraud, 1964). Ainsi, l'accord en genre et en nombre peut être considéré comme une condition nécessaire – mais non suffisante – d'adjectivité.

**Morphosyntaxe : gradation en *très*.** Autre propriété propre à la catégorie adjectivale : la possibilité de gradation. « *Dans toutes les langues on peut justifier une catégorie A [adjectif] distincte de N [nom] et V [verbe], la classe A inclut des mots indiquant des couleurs, tailles, formes, etc. Le SP(A) [spécifieur de l'adjectif] inclut des mots spécifiant le degré de ces qualités* » (J. Edmonds, 1986). Si de nombreuses parties du discours peuvent être quantifiées, l'item *très* a la particularité de ne pouvoir s'appliquer qu'aux adjectifs et aux adverbes<sup>1</sup>. La gradation en *très* reste en effet très rare pour les substantifs sauf s'ils sont « adjectivés » – *je suis très métro, j'avais très peur* – et exclue pour les verbes. Si la gradation par *très* est une propriété importante pour tester le degré d'adjectivité des parties du discours, elle n'est ni nécessaire ni suffisante pour la définition de la catégorie adjectivale.

L'accord en genre et en nombre avec le nom et la possibilité de gradation en *très* sont deux des caractéristiques parmi les plus représentatives de l'adjectif. Il existe cependant d'autres critères d'adjectivité permettant de construire le prototype abstrait de la catégorie que nous verrons par la suite, dont la nécessité d'un support substantival, l'éventuelle influence réciproque de la place de l'adjectif sur son sémantisme ou encore la possibilité pour un adjectif de présenter des fonctions différentes (épithète et/ou attribut).

### 1.3. COMPORTEMENT SYNTAXIQUE DE L'ADJECTIF

#### 1.3.1. L'ADJECTIF EPITHETE

La notion d'épithète a d'abord été cantonnée à la stylistique (cf. la *Rhétorique* d'Aristote). Etait alors dit épithète tout ce qui était surajouté. La notion d'épithète a ensuite quitté le domaine de la rhétorique pour devenir une fonction grammaticale. Aujourd'hui, afin d'éviter la confusion entre une épithète et le complément du nom, elle a été définie comme « *épithète = X NI X où X se joint directement à un nom propre ou un nom commun, en antéposition ou postposition. Il n'en est séparé ni par une pause (virgule), ni par un autre syntagme* » (J. Goes, 1999).

Traditionnellement, le terme épithète est réservé à l'une des fonctions de l'adjectif<sup>2</sup>. Ainsi, un adjectif est épithète « *quand il entre dans le groupe nominal dont le mot principal*

<sup>1</sup> Il existe cependant des adjectifs non gradables par *très* (\* *un triangle très isocèle*).

<sup>2</sup> D'autres parties du discours sont susceptibles de remplir la fonction épithète : un participe passé ou une forme en -ant (*un vase brisé, une activité fatigante*), un substantif (*une cité dortoir, un train fantôme*), un adverbe (*un homme bien*), une préposition (*les gens pour*), un numéral ordinal ou cardinal (*Richard II, une idée première*), un adjectif indéfini (*aucune issue, nulle différence, un certain âge*), un syntagme prépositionnel (*une brosse à dents, l'âge de fer*), un syntagme nominal (*une ambiance bon enfant, un homme d'affaire*), une subordonnée relative complétive (*la vache qui lit*), une complétive (*la pensée qu'elle doit mourir*), etc. (Voir F. Venant, 2007).

*est le nom auquel l'adjectif est joint [...] ; il n'y a dans ce cas aucun verbe qui mette en rapport l'adjectif avec le nom. Ainsi dans la porte étroite, une extraordinaire aventure, un petit bonhomme, étroite, extraordinaire et petit sont des épithètes* » (*Ibid.* : 47). De part son statut, l'adjectif épithète apparaît comme le modifieur le plus étroitement lié au nom (cf. M. Riegel, 1993).

Un adjectif épithète peut s'antéposer et/ou se postposer au nom auquel il s'applique. Remarquons qu'en ancien français, la tendance était nettement à l'antéposition. Désormais c'est la postposition qui est l'ordre normal en français (M. Noailly, 1999), l'antéposition restant toujours possible. « *Théoriquement, tout adjectif épithète peut se placer avant ou après le substantif auquel il se rapporte* » (R.L. Wagner & J. Pinchon, 1962). La capacité à pouvoir s'antéposer et se postposer en fonction épithète est une autre des propriétés caractéristiques de l'adjectif par rapport aux autres épithètes, et fait figure de critère d'adjectivité.

### 1.3.2. L'ADJECTIF ATTRIBUT

« *Pour la grammaire, l'attribut est la manière d'être ou la qualité dont l'énoncé reconnaît l'appartenance à quelqu'un ou à quelque chose par le moyen d'un verbe exprimé ou sous entendu : dans Notre homme est fou, fou est attribut du sujet, avec lequel il est mis en rapport par l'intermédiaire du verbe être ou d'un verbe similaire (sembler, paraître, devenir)* » (J. Dubois *et al.*, 2002 : 58). L'adjectif peut ainsi remplir la fonction attribut<sup>1</sup>, lorsqu'il « *exige ou implique la présence d'un verbe (celui-ci pouvant être "sous entendu", on dit qu'il est attribut du nom ; c'est le cas dans Il est remarquable, On le considère comme sincère, Il se montre sérieux, et avec un verbe non exprimé dans Jacques, tranquille, se met à parler* » (*Ibid.* : 17).

Relativement à la fonction attribut, l'adjectif montre des particularités intéressantes : il est la seule partie du discours à pouvoir remplir à lui seul cette fonction sans avoir besoin d'être introduit par une préposition ou un déterminant ; il ne fait jamais partie d'une forme verbale ; il est toujours pronominalisé par *le* (*François est beau / François l'est*). Ces observations amènent J. Goes à conclure que « *l'adjectif est le prototype de l'attribut, et que ce sont plutôt le substantif et le participe qui possèdent une certaine adjectivité dans les cas où ils remplissent cette fonction* » (1999).

**Le prototype abstrait de l'adjectif.** C'est au vu des critères que nous venons d'énumérer que J. Goes (*Ibid.*) définit enfin le prototype abstrait de l'adjectif : « *susceptible de gradation dans toutes ses fonctions, il se prête avec une certaine aisance au mouvement*

<sup>1</sup> D'autres parties du discours peuvent remplir la fonction attribut : les participes passés et les formes en -ant (*Mathieu est déçu, ce film est déprimant*), les substantifs sans déterminant (*il est chômeur, je ne suis pas très chocolat*), les pronoms (*apprendre à être quelqu'un*), les adverbes (*Matteo est mieux*), mais aussi les syntagmes nominaux (*Blaise est un ami fidèle*), les syntagmes prépositionnels (*Bertrand est de bonne humeur, Bernard est à Paris, Julie est en forme*), les relatives substantivales (*ce n'est pas qui je croyais*), les constructions infinitives (*partir, c'est mourir un peu*), les circonstancielles temporelles ou hypothétiques (*le bonheur, c'est quand tu t'endors en souriant*). Voir F. Venant (2007).

*ANTEPOST [mouvement de la postposition vers l'antéposition et vice versa] et passe tout aussi allègrement en position attribut. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous ne pensons pas que les adjectifs qui ne correspondent pas à ces critères ne soient pas des adjectifs, ils sont cependant "de moins bons adjectifs" ».*

#### 1.4. LE ROLE SEMANTIQUE DE L'ADJECTIF

Le sémantisme de l'adjectif est abordé dès le milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle, comme en témoigne l'ouvrage *Logique et principe de la grammaire*, écrit par C. du Marsais (1769). On peut déjà y lire que lorsque l'adjectif se combine à un substantif, le syntagme ainsi formé ne représente dans l'esprit des locuteurs qu'une seule et même idée. C'est donc la notion de qualification qui était déjà ébauchée. E. Reiner (1968) précise cette idée : selon elle, le sens d'une expression composée d'un nom et d'un adjectif est le résultat de l'union interne de ses éléments constitutifs.

La question du sémantisme de l'adjectif amène en fait à distinguer entre adjectifs qualificatifs et adjectifs relationnels. A partir des deux séries d'exemples suivantes :

- (1) *(le costume) féminin, (un animal) aquatique, (l'épopée) napoléonienne, (le territoire) français, (une montre) métallique, (une fleur) bleue*
- (2) *(un costume) étrange, (un) bel (animal), (une) magnifique (épopée), (un) riche (territoire)*

J. Marouzeau (1922) écrit : « dans la première série d'exemples la qualité appartenait en propre à l'objet, indépendamment de notre appréciation ; dans la seconde série, elle n'existe plus qu'en tant qu'elle est ressentie par nous. L'adjectif a dans le premier cas une valeur objective, intellectuelle, et subjective, affective dans le second ». Ce critère sémantico-psychologique a longtemps servi pour distinguer les adjectifs dits qualificatifs (subjectifs), des adjectifs déterminatifs (objectifs) dont l'une des sous-classes est celle des adjectifs relationnels.

« La tradition linguistique et grammaticale distingue deux grandes catégories parmi les adjectifs : les adjectifs qualificatifs comme *important*, et les adjectifs relationnels comme *laitier*. Les premiers ne peuvent pas avoir une interprétation actancielle à la différence des seconds : l'adjectif *laitier* au sein du syntagme nominal *production laitière* est un argument du nom prédicatif *production*, ce qui n'est pas le cas pour l'adjectif *important* dans le syntagme *production importante*. Le terme d'adjectif de relation ou relation a été introduit par Bally (1965) et permet d'exprimer cette idée de "relation" habituellement exprimée par une préposition. Ces mêmes adjectifs sont appelés pseudo adjectifs par les écoles transformationnelles et générativistes » (B. Daille, 2001).

Fondamentalement, les adjectifs qualificatifs participent à la caractérisation du référent dénoté par le nom auquel ils s'appliquent. Les adjectifs de relation relèvent eux de la détermination du nom. Tous deux partagent les propriétés d'accord en nombre et en genre avec le nom qu'ils accompagnent et la possibilité d'occuper la fonction d'épithète. En revanche, ces deux classes se différencient par leurs propriétés respectives morphologiques, paraphrasiques, syntaxiques

et sémantiques qui s'appliquent soit à l'adjectif seul, soit au groupe nominal dans lequel il apparaît.

#### 1.4.1. L'ADJECTIF QUALIFICATIF

Depuis J. Damourette & E. Pinchon (1927-1950), l'adjectif dit qualificatif consiste en un apport notionnel à un *support* nominal (M.L. Honeste, 2001) : apport d'une « *qualité* », d'une « *propriété* » ou d'une « *caractéristique* » en fonction de la relation sémantique établie entre le substantif et l'adjectif en question. Ainsi lorsqu'un locuteur qualifie une entité, il lui attribue en fait une *qualité* par exemple *grand*, *haut*, *rouge*, *fragile*, *curieux*, *pauvre*, etc. La qualité devient une *propriété* après qu'elle a été reconnue comme propre à l'entité en question comme dans *un grand homme*, *un haut dignitaire*, *une robe rouge*, etc. De là, peuvent avoir lieu des opérations de catégorisation visant à regrouper dans une même catégorie toutes les entités présentant la même propriété. Quand une propriété est discriminante (c'est-à-dire si elle permet de distinguer une notion des autres notions) elle devient une *caractéristique*. Un adjectif permet ainsi la caractérisation ou la spécification du support nominal auquel il s'applique.

**La caractérisation**<sup>1</sup>. On parle de « caractérisation » lorsque les propriétés désignées par l'adjectif qualificatif sont considérées comme intrinsèques au référent du nom qualifié. La caractérisation rend ainsi compte du contenu sémantique du nom. Elle est essentiellement assurée par la fonction attribut. M.L. Honeste (2001) distingue trois cas de figure :

1. L'étendue du champ d'application du substantif coïncide avec son extension : la propriété convoquée par l'adjectif est alors contenue dans l'intension du nom (propriété dite notoire). Elle peut intervenir dans deux cas :
  - les énoncés génériques souvent à caractère définitoire : *le caillou est dur*.
  - les énoncés causaux ou concessifs non nécessairement génériques : *quoique petit, ce nain est capable de prouesses sportives*.
2. L'étendue du champ d'application du nom est limitée comparativement à son extension : la propriété convoquée s'applique alors seulement aux éléments de la classe convoquée dans le discours (*étonnés, les lapins restaient bouche bée*).

---

<sup>1</sup> Parmi les adjectifs qualificatifs, certains forment la classe des adjectifs intensifs (C. Romero, 2004) qui permettent donc d'intensifier un nom : *énorme* (envie), (chaleur) *terrible*, (mystère) *insondable*, (beauté) *inéarrable*, (froid) *glacial*... Ils consistent en « une opération qui met en jeu la notion de degré (c'est-à-dire un cas particulier de qualification) ». Appliqués à un nom gradable, ou scalaire, leur action consiste à « situer l'occurrence en haut de l'échelle qui définit le nom » (*énorme envie* ne qualifie pas *envie*, ne le range pas non plus dans une classe, mais signifie qu'on se situe en haut de l'échelle des envies). L'adjectif intensif peut également s'appliquer à un nom non gradables (de *vraies vacances* sont des vacances dont les propriétés qui constituent le sens de *vacances* sont réunies ou intensifiées). Toutefois, il n'existe pas vraiment d'adjectif purement intensif. Il y a bien sûr des adjectifs de nature intensive, comme *extrême* (*extrême bonté*), mais ils peuvent présenter des emplois qualificatifs (*expérience extrême* : qui comporte des risques ; *partie extrême* : qui se trouve au bout). Réciproquement, des adjectifs qualificatifs peuvent s'employer de manière intensive (par exemple *rare hospitalité*, *lenteur procédurale*).



3. L'adjectif rend compte d'un point de vue, d'un jugement, sur le nom et non d'une propriété. Dans ce cas, l'étendue du champ d'application du substantif n'a plus aucune importance : *toute/la rose est belle*.

**La spécification.** On parle de « spécification » lorsque l'adjectif rajoute une qualité au nom spécifié et entraîne par là même la constitution de sous-catégories, par exemple *les hommes savants*. Selon M.L. Honeste, la matière notionnelle que fournit l'adjectif est alors « informe » pour pouvoir s'adapter à la configuration d'une notion nominale particulière qui lui sert de support (le nom spécifié). L'action du support nominal sur la configuration notionnelle de l'adjectif est différente selon que l'adjectif précède ou non le substantif. Ainsi, un *brave homme* n'est pas nécessairement un *homme brave*, de même qu'un *grand homme* n'en est pas pour autant un *homme grand*. Ce ne sera pas le cas pour tous les adjectifs, par exemple il y aura très peu de différence entre une *grosse femme* et une *femme grosse*.

#### 1.4.2. L'ADJECTIF RELATIONNEL

« *Les adjectifs qualificatifs sont divisés en adjectifs qualificatifs proprement dits (exprimant une qualité) et adjectifs de relation ou relationnel* » (J. Dubois et al., 2002 : 17). Ces derniers sont des adjectifs dénominaux (*i.e.* dérivés de nom), comme *universitaire, porcin, économique*. Il y a bien sûr un lien entre le nom qualifié et celui dont ils dérivent. C'est alors l'usage qui définit le ou les rapports exprimé(s). Ainsi, *l'agitation révolutionnaire* peut être l'agitation pour faire la révolution, l'agitation de ceux qui veulent faire la révolution, ou encore l'agitation qui est la révolution (*Ibid.*, 2002 : 16). Si les adjectifs relationnels ne sont pas qualificatifs à proprement parler, ils « *indiquent le caractère particulier d'un objet par la relation avec un autre objet* » (A. Kalik, 1967). Ils entraînent ainsi une sous-catégorisation en raison de l'influence sémantique de leur base nominale encore très présente (B. Bosredon, 1988, 1991). En fait, ils renferment en eux-mêmes une relation grammaticale claire, dépendante du substantif qualifié : *une tumeur vertébrale* (dans la (ou les) vertèbre(s)), *la colonne vertébrale* (faite de vertèbres), *le voyage présidentiel* (le président voyage), *l'élection présidentielle* (on élit le président).

Sur le plan syntaxique, les adjectifs relationnels ne peuvent pas assumer la fonction attribut (\* *ces élections sont présidentielles*) et peuvent difficilement s'antéposer (\* *les présidentielles élections*). Ils ne peuvent pas non plus se coordonner avec un adjectif qualificatif : \* *un voyage agréable et présidentiel*. Notons enfin que certains adjectifs de relation oscillent entre des emplois qualificatifs et des emplois relationnels. Par exemple, *populaire* montre des emplois qualificatifs comme dans l'expression *les traditions (très) populaires* (que les gens apprécient), mais aussi dans des emplois relationnels, par exemple dans l'énoncé *une démocratie populaire* (du peuple). Certains emplois peuvent même être ambigus : *une chanson populaire* peut aussi bien être une chanson à succès qu'une chanson traditionnelle.



**Synthèse.** Définir ce qu'est un adjectif s'avère relativement difficile, car si l'on considère aujourd'hui que les adjectifs constituent une catégorie grammaticale autonome, ils montrent indubitablement des similitudes avec celle des noms et des verbes. Des propriétés caractéristiques (prototypiques) de l'adjectif se dégagent toutefois : nécessité d'un substantif support ; accord en genre et en nombre avec ledit substantif ; possibilité de gradation en *très* ; possibilité d'occuper la fonction épithète (anté et/ou postposition) et/ou attribut, etc. Enfin, les adjectifs se partagent en deux sous-classes : 1) les adjectifs dits qualificatifs dont la propriété exprimée est en fait l'une des propriétés intrinsèques du référent du substantif recteur et 2) les adjectifs relationnels dont la propriété exprimée vient se rajouter à celles du référent substantival.

Après avoir brièvement présenté l'adjectif du point de vue traditionnel, nous allons maintenant nous intéresser à l'adjectif dans le cadre théorique que nous avons choisi pour nos analyses, celui de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker (1987, 1991, 2008).

## 2. L'ADJECTIF EN GRAMMAIRE COGNITIVE

### 2.1. UNE RELATION ATEMPORELLE

Dans la partie précédente de notre travail, nous avons vu qu'en Grammaire Cognitive c'est l'entité mise en profil dans sa base conceptuelle qui permet de déterminer la catégorie grammaticale d'une expression. Rappelons que le profil d'une expression est ce qu'elle désigne au sein de sa base conceptuelle, laquelle correspond à sa signification. Si les noms profilent une chose (*thing*), qu'en est-il des adjectifs ?

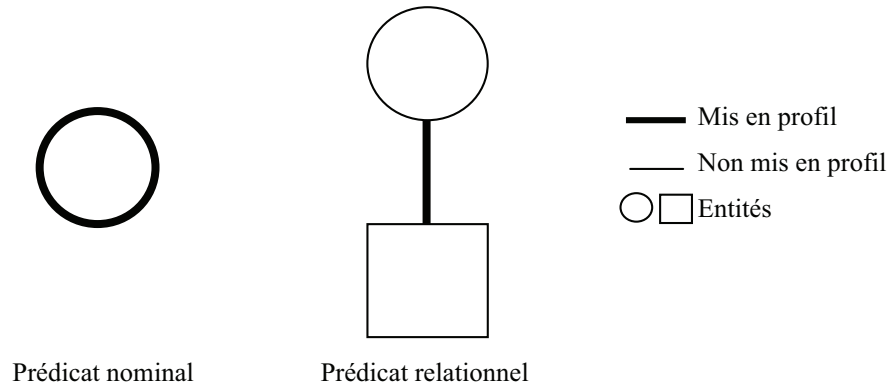
En termes langackeriens, les adjectifs sont des relations<sup>1</sup>. Voici comment le linguiste résume la différence entre les prédicats nominaux et les prédicats relationnels :

« A nominal predication presupposes the interconnections among a set of conceived entities, and profiles the region thus established. On the other hand, a relational predication presupposes a set of entities, and profiles the interconnections among these entities » (R.W. Langacker, 2002 : 74-75).

Ainsi, si les substantifs mettent en profil dans leur base conceptuelle une région composée d'entités inter-reliées, les adjectifs désignent quant à eux l'interconnexion entre au moins deux entités. Rappelons à ce titre que R.W. Langacker (2008 : 98) emploie le terme *entité* pour appeler tout ce à quoi on peut faire référence conceptuellement : des choses (*things*), des relations mais aussi des quantités, des sensations, des dimensions, des localisations, etc. Les figures ci-dessous représentent ainsi la différence entre un prédicat nominal dont le profil est une région sur un domaine conceptuel (éventuellement constituée « à l'intérieur » d'entités interconnectées) et un prédicat relationnel dont le profil est une interconnexion entre – au moins – deux entités.

---

<sup>1</sup> Les autres expressions relationnelles en Grammaire Cognitive sont les verbes, les adverbes, les prépositions, les participes, les infinitifs.



### Prédicat nominal vs. Prédicat relationnel<sup>1</sup>

Toute relation, comme l'adjectif, est selon R.W. Langacker *conceptuellement dépendante* en ce qu'elle profile une (ou des) interconnexion(s) qui ne peuvent pas être conçues indépendamment des participants qu'elle met en jeu, c'est-à-dire des entités qu'elle relie. Ainsi, les participants qu'elle évoque sont des éléments intrinsèques à la conceptualisation de toute relation et sont donc inclus dans la base conceptuelle de la relation. Leur représentation fait ainsi partie du profil relationnel au même titre que la connexion instaurée entre eux par la relation. En ce qui concerne les adjectifs, les participants relationnels sont le nom qualifié et la propriété exprimée par l'adjectif.

Dans une relation, l'une des entités interconnectées est appelée le trajecteur (*trajector* ou *tr*) et l'autre le site (*landmark* ou *lm*) de la relation<sup>2</sup>. Notons qu'il y a nécessairement une asymétrie entre les différents participants relationnels mis en profil, asymétrie liée à leur saillance respective. En effet, le trajecteur bénéficie d'un statut particulier en ce qu'il est caractérisé comme la *figure* au sein du profil relationnel alors considéré comme la base. Par définition, la figure est l'élément le plus saillant comparativement aux autres éléments de la base, celui sur lequel est portée l'attention. En tant que figure, le trajecteur est caractérisé comme le *focus* primaire dans la relation profilée, d'où son important degré de saillance. Par exemple dans l'expression *pull rouge*, la combinaison du nom *pull* et de l'adjectif qualificatif *rouge* s'effectue sur la base d'une correspondance entre les participants de la relation adjectivale, soit le nom, plus précisément le profil du nom, et le trajecteur (schématique) porté par la base conceptuelle de *rouge*. Le profil de *pull* correspond au trajecteur de *rouge* et élabore sa caractérisation schématique. On dit alors – certes improprement – que *pull* est le trajecteur de *rouge*. Les autres participants (les sites) sont les *foci* secondaires de l'attention dans la relation profilée et sont donc moins proéminents. Si l'on reprend l'adjectif *rouge*, la relation met en jeu un site unique, correspondant à une certaine région sur le domaine de la couleur. Soulignons que l'organisation trajecteur-site est inhérente à la signification des

<sup>1</sup> Les cercles figurent les choses (*things*) et les carrés les entités (une entité pouvant tout à fait être une chose).

<sup>2</sup> L'organisation trajecteur-site est un reflet du phénomène de la perception liée à l'organisation figure-fond.

expressions relationnelles, même si l'un des deux participants n'est pas exprimé explicitement. C'est notamment le cas pour les adjectifs.

En effet, les adjectifs sont des relations qui n'ont explicitement qu'un seul participant focal, à savoir le trajecteur. Les adjectifs modifiant traditionnellement des noms, il s'agit toujours de la représentation schématique d'une chose (*thing*) que le nom viendra spécifier ensuite plus en détail. Il s'agit donc du profil du nom qualifié par l'adjectif. Le site des adjectifs est quant à lui implicite. Selon R.W. Langacker (2008 : 116), dans l'expression *nappe carrée* (*square tablecloth*), le trajecteur schématique de l'adjectif est élaboré par le nom *nappe*. Et, son site – implicite – pourrait être 'à l'état de carré'. En résumé, la relation profilée par un adjectif tient entre son trajecteur et toute entité qui ne peut pas, pour quelque raison que ce soit, être un participant séparé, cible du *focus*. Alternativement, l'entité qui n'est pas le trajecteur, donc le site, peut être abstraite et pleinement spécifiée par l'adjectif lui-même. Par exemple, les adjectifs comme *rouge* ou *grand* situent leur trajecteur sur une échelle représentant le degré auquel ils expriment une certaine propriété. Il n'y a qu'un seul participant focal car l'adjectif spécifie en lui-même à la fois la propriété et la position scalaire. Ni la propriété exprimée ni la position sur l'échelle ne sont conceptualisées comme des entités indépendantes, et donc aucune d'entre elles ne requière une identification séparée. Ainsi, un adjectif de degré comme *grand* localise le trajecteur sur une échelle indiquant l'étendue jusqu'à laquelle il montre une propriété particulière, en l'occurrence la taille. Un adjectif de couleur, comme *rouge*, connecte une chose (*thing*) à une région particulière du domaine conceptuel de la couleur. Dans de tels cas, c'est l'adjectif lui-même qui identifie l'entité qui n'est pas le trajecteur, c'est-à-dire le site (une région scalaire ou une certaine qualité), laquelle n'est ni indépendamment saillante ni porteuse individuellement du *focus* (ce n'est pas le *focus* primaire mais le *focus* secondaire).

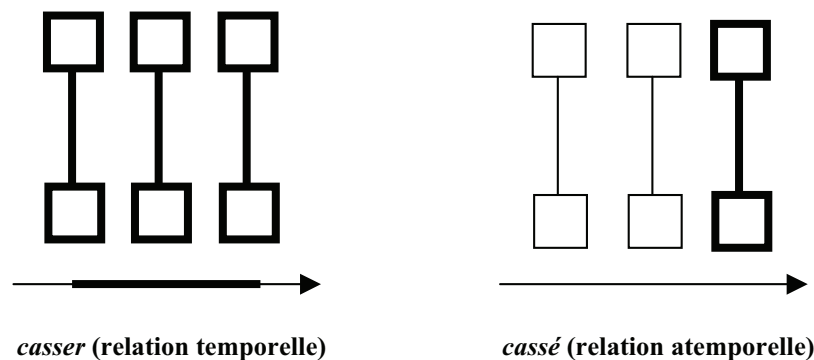
Si en Grammaire Cognitive les adjectifs sont assimilés à des relations, il s'agit plus précisément de relations atemporelles<sup>1</sup>, par opposition aux relations temporelles que sont les verbes. Pour reprendre la définition qu'en donne R.W. Langacker (1987 : 486), une relation atemporelle est une relation « *lacking a positive temporal profile ; summary rather than sequential scanning characterizes the processing of the relation* ». Le profil d'une relation est dit temporel lorsqu'il est nécessaire de recourir à une succession d'états pour représenter les différentes phases du processus exprimé. Ces différentes phases sont alors conceptualisées comme autant de points distincts du temps conçu (*conceived time*), chacun de ses points correspondant à la conceptualisation d'un des états successifs du processus. Autrement dit, aucune des sous-parties de la structure conceptuelle résultante n'est alors identique à une autre, ce qui donne lieu à une représentation cognitive qui a le statut de processus (*process*). Il s'agit d'une conceptualisation du temps comme un processus dynamique, caractérisant des

---

<sup>1</sup> Autres relations atemporelles : les adverbes, les prépositions, les participes présents, les infinitifs, etc.

événements<sup>1</sup>. Comme leur nom l'indique, les relations atemporelles n'ont pas de profil temporel. Il n'est pas question de temps conçu mais de temps de traitement mental (*processing time*). « *We can think of processing time as 'real' time, in the sense that any cognitive process requires processing time. In this sense, processing time is a medium of conceptualization. On the other hand, conceived time refers to the cognitive representation of TIME, where time is an object of conceptualisation* » (V. Evans, 2006 : 535). En bref, la conceptualisation du temps (conçu) est primordiale pour la représentation des relations temporelles mais ne joue aucun rôle pour la représentation des relations atemporelles. La représentation en question sera dite statique, le temps y étant représenté comme un tout unifié.

Enfin, l'adjectif est une relation atemporelle dite simple. « *A simple atemporal relation defines a state and can also be termed a stative relation* » (R.W. Langacker, 1987 : 220). Dire qu'une relation atemporelle est statique ne signifie cependant pas que le temps est nécessairement un paramètre secondaire pour le prédicat en question. Cela veut simplement dire que sa conceptualisation n'est pas saillante dans la matrice de la dite relation. Reprenons l'exemple de R.W. Langacker (1987 : 221) : l'item *cassé* pris en tant qu'adjectif. Sa base est le prédicat processuel *casser*, soit une relation temporelle reposant sur le temps conçu (représenté dans le diagramme ci-dessous par une flèche), laquelle désigne une série d'états distribués à travers le temps. L'adjectif qui en dérive, par contre, ne désigne sur la même base que l'état final du processus global *casser*. L'évolution exprimée par *cassé* n'est donc pas saillante dans la signification de l'adjectif. Elle fait partie de la base mais n'est pas mise en profil.



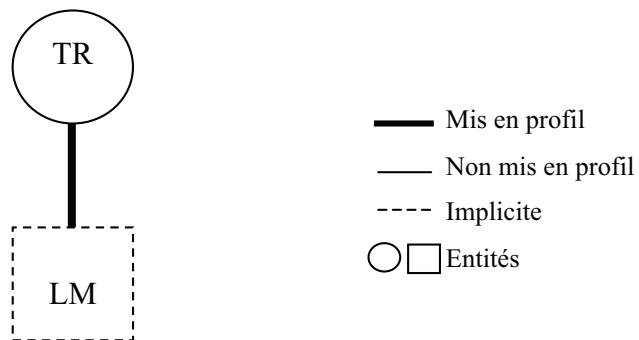
Notons tout de même que le fait qu'un adjectif soit une relation statique n'implique pas qu'une personne ou un objet doté(e) de la propriété exprimée par cet adjectif ne la possède qu'instantanément, au moment de la conceptualisation. Par exemple, la propriété exprimée par *rouge* peut tout à fait perdurer dans le temps (conçu), l'entité dite *rouge* n'est pas forcément rouge qu'à un moment donné. Le caractère statique implique seulement que les

<sup>1</sup> « *Langacker likens the distinction between summary and sequential scanning to the difference between looking at a photograph (summary scanning) and watching a film (sequential scanning). While all aspects of a scene are simultaneously present in a photograph which presents a static scene, a film involves a sequence of scenes, each different from the next* » (V. Evans, 2006 : 535).

spécifications de la situation exprimée sont toutes satisfaites dans la conceptualisation atemporelle de cette situation.

## 2.2. EXEMPLE

Comme nous l'avons vu, une prédication relationnelle adjectivale met en jeu deux entités distinctes interconnectées, et c'est l'interconnexion – soit la relation – qui est mise en profil<sup>1</sup> dans la base conceptuelle. Les entités reliées sont le trajecteur (tr) et le site (lm) de la relation, sachant que le premier est plus saillant que le second, lequel est d'ailleurs implicite dans le cas des adjectifs.

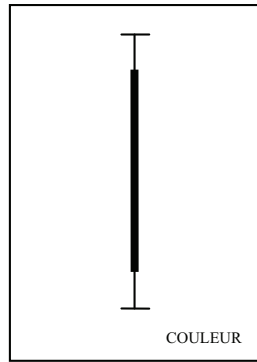


### Représentation schématique d'un prédicat relationnel

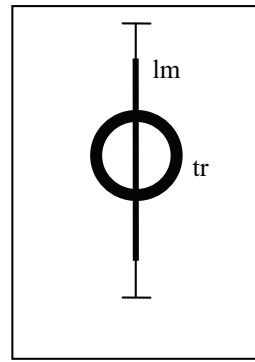
Reprenons l'exemple de l'item *rouge* (R.W. Langacker, 1987 : 216). Lorsque *rouge* est employé en tant que nom, par exemple dans l'expression *Le rouge est une couleur chaude*, il désigne sur sa base conceptuelle une entité correspondant à une région dans le domaine conceptuel de la couleur représentée par un trait en gras dans le diagramme (a) ci-dessous.

*Rouge*, considéré en tant qu'adjectif, est une relation. Par définition, il met en jeu au moins deux participants : le trajecteur et le site. Ceux-ci ainsi que leur interconnexion sont donc profilés sur la base conceptuelle de l'item. Le trajecteur de *rouge* est un nom. Il s'agit donc d'une entité désignant sur sa base conceptuelle une chose (*thing*). Elle est schématiquement représentée par un cercle dans le diagramme (b) ci-dessous. L'idée est que *rouge* situe son trajecteur – le nom auquel il s'applique – à une certaine position sur l'échelle de la couleur. Et, lorsque le trajecteur est élaboré par un nom, il devient l'élément le plus saillant dans la base conceptuelle de l'adjectif. Le site de *rouge* est en revanche implicite. Il s'agit de la même région sur la base conceptuelle – une région sur le domaine de la couleur – que celle mise en profil par le nominal *rouge*. Par rapport au trajecteur, il est moins saillant. Il lui sert de support pour sa localisation. Remarquons que dans la figure ci-dessous, les deux entités tr et lm interconnectées ne sont pas représentées séparément, leur position relative est directement donnée par l'organisation de la base conceptuelle de l'adjectif.

<sup>1</sup> Alors que les diagrammes des prédications nominales montrent une seule région continue mise en profil, généralement représentée par un cercle.



**(a) Rouge (nom)**



**(b) Rouge (adjectif)**

### 2.3. DEFINITION SEMANTICO-CONCEPTUELLE DE LA CATEGORIE ADJECTIVALE

Comme pour les noms (mais aussi les verbes, adverbess, prépositions, etc.), R.W. Langacker estime qu'il est possible de donner une définition sémantico-conceptuelle de la classe des adjectifs, c'est-à-dire une définition conceptuelle prototypique basée sur un archétype conceptuel fondé sur l'expérience ainsi qu'une caractérisation sémantique schématique.

« *It is prototypical [...] for adjectives to specify properties (blue, tall, intelligent)* » (R.W. Langacker, 2008 : 95). Le prototype de la catégorie adjectivale est donc la conception schématique, très générale et abstraite de propriété. De plus, nous avons vu que les adjectifs profilent sur leur base conceptuelle une relation. Il s'agit d'une relation atemporelle au sens où la représentation cognitive qui en résulte est statique dans le temps. Enfin, en tant que relation atemporelle statique, les adjectifs désignent un état (*state*), correspondant au fait de présenter une propriété. Par conséquent, la représentation schématique d'un adjectif est notée de la manière suivante (V. Evans, 2006 : 570) :

[[STATE]/[...]]

R.W. Langacker utilise la notation [STATE] pour représenter le contenu conceptuel schématique véhiculé par le pôle sémantique d'un adjectif. Le contenu du pôle phonologique n'est en revanche pas spécifié [...] puisque [STATE] est un schéma général, valable pour toutes les instances d'adjectifs.

### 3. CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS COMPLEXES ADJ-N ET N-ADJ

Afin de souligner la complexité de la construction du sens des expressions complexes N-Adj et Adj-N, nous allons maintenant nous intéresser aux différents facteurs à prendre particulièrement en compte pour analyser ce processus, en plus de ceux que nous avons déjà recensés dans les chapitres précédents.

### 3.1. LES FACTEURS A PRENDRE EN COMPTE AU NIVEAU DE L'ADJECTIF

S'intéresser à l'adjectif pour étudier la construction du sens des expressions complexes Adj-N et N-Adj nécessite de tenir compte tout d'abord de 1) sa signification c'est-à-dire l'information contenue dans sa base conceptuelle (les domaines conceptuels composant sa matrice) et 2) le nombre et la nature des substantifs auxquels il peut s'appliquer. « *Les premiers éléments constitutifs de l'extension de l'adjectif apparaissent ici : d'un côté, c'est l'information que l'adjectif véhicule lui-même, de l'autre côté, c'est le nombre de substantifs qu'il peut qualifier. Les deux notions sont séparables, mais non équivalentes, et peuvent encore être mises en relation avec la fréquence de l'adjectif* » (J. Goes, 1999).

#### 3.1.1. L'EXTENSION DE L'ADJECTIF

Précisons pour commencer que les adjectifs sont fondamentalement de nature syncatégorématique. Autrement dit, il s'agit de mots dont le sens ne peut s'exprimer que par le rapport qu'ils entretiennent avec les autres, soit les noms auxquels ils s'appliquent. Ainsi, l'on ne peut pas considérer que les adjectifs ont une existence référentielle autonome (M. Riegel, 1993). En fait, les items adjectivaux ne peuvent signifier une ou plusieurs propriétés que par l'intermédiaire des noms avec lesquels il se combinent. Parler de l'extension de l'adjectif c'est évoquer l'ensemble des propriétés qu'il est susceptible d'évoquer en fonction du ou des nom(s) qualifié(s). En effet, la propriété exprimée par *froid* est différente selon qu'il s'agit d'un *café froid*, d'un *homme froid* ou d'un *accueil froid*. En d'autres termes, l'extension d'un adjectif correspond à son potentiel informationnel (B. Larsson, 1994), lequel est donc intrinsèquement lié aux substantifs avec lesquels il est susceptible de se combiner<sup>1</sup>.

Il est à ce titre intéressant de s'interroger sur la question de la distribution des adjectifs. Selon M. Glatiny (1967), « *il n'est [...] pas possible de limiter leur distribution* ». Autrement dit, il est impossible de dénombrer l'ensemble des noms pouvant être qualifiés par un adjectif donné. En effet, si l'on considère par exemple l'adjectif *sec*, force est de reconnaître qu'il peut servir à caractériser des noms désignant des êtres humains, des parties du corps, des paysages... F. Venant (2007) recense également des emplois dans lesquels *sec* s'applique à des noms de mouvement, vent, coup, main, visage, corps, terre, éclat, ton, éclair, fleur, lit, boue, souffle, arbre, sol, manière, torrent, cou, etc. Elle aboutit d'ailleurs à la conclusion qu'à peu près n'importe quoi peut être qualifié de *sec*. En fait comme le montre *sec*, plus l'extension d'un adjectif est grande, plus grand est le nombre de propriétés qu'il peut exprimer, plus « *son sens est vague* », plus il est susceptible de s'appliquer à un grand nombre de substantifs et... plus son extension est grande (M. Forsgren, 1978). Analyser la construction du sens d'un syntagme composé d'un nom et d'un adjectif implique donc de prendre en compte l'influence réciproque qui s'établit nécessairement en emploi entre ces deux types d'items, notamment l'interaction entre l'extension de l'adjectif et le sens du nom en combinaison.

---

<sup>1</sup> Voir ci-dessous p. 309.



### 3.1.2. LA POLYSEMIE DE L'ADJECTIF

Un adjectif est polysémique lorsqu'il est capable, par l'intermédiaire des noms qu'il qualifie, de renvoyer à plus d'une propriété, les propriétés exprimées montrant un lien entre elles. De fait, un adjectif polysémique montre une grande capacité à s'appliquer à un important nombre de substantifs différents. En bref, plus l'extension d'un adjectif est grande, plus sa polysémie est importante. Nous considérerons ainsi que la signification d'un adjectif polysémique se compose d'un certain nombre de domaines conceptuels correspondant chacun à la conception d'une propriété. La polysémie d'un adjectif se « mesure » donc selon nous au nombre de domaines conceptuels auxquels il est associé.

Plus précisément, un adjectif correspond à une certaine valeur bien particulière sur chacun des domaines qui lui est associé. Prenons l'exemple de l'item *dur* pour deux de ses propriétés. Dans l'expression *un lit dur*, il renvoie à une certaine valeur sur le domaine du confort. Ainsi *un lit dur* évoque un lit dont le matelas n'est pas moelleux, un lit sur lequel il ne fait pas bon dormir. Dans l'expression *un professeur dur* en revanche, l'adjectif est associé à une valeur sur le domaine du comportement avec autrui. Ainsi, *un professeur dur* évoque un professeur sévère envers ses élèves, qui s'émeut peu facilement, qui montre peu de bienveillance à leur encontre. Ici, il s'agit de valeurs évaluatives relatives, par exemple pour les adjectifs exprimant des propriétés de taille ou de volume. Elles peuvent également se rattacher au point de vue du locuteur, notamment pour les adjectifs exprimant la beauté ou la laideur. Les valeurs associées à un adjectif peuvent aussi être absolues, comme celles des couleurs ou des formes géométriques.

Prenons l'exemple de l'adjectif *bon* pour illustrer nos propos. Il s'agit d'un adjectif évaluatif lié au point de vue du locuteur.

D'une part, *bon* peut signifier la propriété pour un individu ou un objet (concret ou abstrait) de répondre positivement à ce qui est attendu de lui, sous le rapport de sa nature. Ainsi, dans l'expression *Jacques est un homme bon*, l'adjectif active de par la présence du nom *homme* la conception d'une qualité sur un domaine intégrant celle de la bonté. Plus précisément, *bon* active un domaine conceptuel lié à une forme de comportement social. Considérer que Jacques est un homme bon, c'est considérer qu'il se distingue par ses qualités propres en tant qu'individu, par exemple il aime faire le bien, qu'il est généreux, charitable. Il est porté à aider les autres, en mettant spontanément en œuvre les moyens matériels ou d'assistance morale susceptibles de favoriser leur épanouissement ou leur bonheur. Comparons avec l'expression *Jacques est un bon fils*. Ici, si le nom *fils* active également le concept d'individu, il active aussi le domaine conceptuel des relations sociales interpersonnelles familiales, en l'occurrence la relation de parenté existant entre un parent et leur enfant (de sexe masculin). C'est à ce domaine conceptuel que s'attache l'adjectif *bon* lorsqu'il est antéposé à *fils*. Considérer que Jacques est un bon fils, c'est juger qu'il a le comportement que l'on peut attendre d'un fils, que son attitude est conforme à la norme, à l'idée que l'on peut se faire d'un fils (il aime ses parents, il les respecte, etc.). Ces remarques

sont valables pour des expressions comparables (*bon camarade, bon ami*) dans lesquelles *bon* renvoie à une propriété que l'on peut attendre du référent du nom qualifié sous le rapport de sa nature (un bon camarade est solidaire, un bon ami est disponible, etc.). Passons à *Lucie est une bonne âme*, expression dans laquelle l'adjectif *bon* active un domaine intégrant la notion de moralité à laquelle serait associée la valeur de l'adjectif. Le nom *âme* active, par l'intermédiaire du concept d'individu qui, comme nous l'avons vu, donne accès à de nombreux domaines conceptuels dont ceux des qualités morales (cf. *un homme bon*) une forme de qualité associée à ce domaine et c'est à cette qualité que s'attache l'adjectif *bon*. Il dépend alors, non seulement du point de vue du locuteur, mais également du nom en lui-même. Il en est de même dans l'expression *Lucie a un bon style à l'écrit* qui indique que le locuteur juge que le style de Lucie est de qualité. *Bon* active le domaine conceptuel correspondant à la propriété d'être agréable à lire, domaine porté par le contenu conceptuel du nom *style* (comme une qualité). L'adjectif correspond alors à une valeur évaluative sur ce domaine. *Bon* est alors synonyme de *beau, agréable*, etc. Il est susceptible de prendre le même sens dans *un bon livre* (écrit dans un style jugé agréable à lire, dont l'histoire est jugée agréable à lire).

D'autre part, *bon* peut signifier la propriété d'individu ou d'un objet considéré essentiellement sous le rapport du stéréotype de la fonction de son référent. Il reste alors un adjectif évaluatif lié au point de vue du locuteur et au nom qu'il qualifie. Par exemple, dans l'expression *A la réunion de mercredi un bon député a pris la parole*<sup>1</sup>, la valeur activée par l'adjectif *bon* est une valeur évaluative par rapport à la fonction de député. Ainsi, un bon député est jugé comme présentant les qualités requises par la fonction même de député. Et, un bon député (*bon* s'applique à la fonction de député) peut ne pas être un homme bon (*bon* s'applique à la nature de homme) alors qu'un député est un homme. Notons toutefois que dans le discours, les choses ne sont pas toujours vues exclusivement sous le rapport de leur nature ou sous le rapport de leur fonction, et les deux points de vue se cumulent souvent à propos de la même chose. Ainsi, le même syntagme peut se rattacher aux deux points de vue. *Bon air* peut signifier air pur sous le rapport de sa nature et air vivifiant, salutaire sous le rapport de sa fonction. Mais l'un des deux points de vue prédomine généralement sur l'autre. Pour les objets abstraits, c'est généralement l'aspect de la nature qui prédomine, pour les objets concrets, celui de la fonction. Dans les emplois ci-dessus, l'adjectif *bon* a un caractère de grande généralité sémantique et pourrait, le plus souvent, être remplacé par un adjectif plus spécifique. D'où la précarité des démarcations sémantiques, qui, plutôt que des frontières ou des démarcations permanentes, indiquent des dominantes ou des effets de sens fréquents.

Enfin, l'adjectif *bon* peut signifier une valorisation intensive ou affective. C'est le cas dans des expressions telles que *une bonne grippe, deux bons kilomètres, faire bonne mesure* dans lesquelles *bon* renvoie à un degré important, une intensité élevée pour des éléments envisagés du point de vue de leur plénitude, de leur accomplissement. Remarquons pour finir que dans l'usage familier, l'adjectif *bon* tend à s'accoler à un ou plusieurs adjectifs, et perd

<sup>1</sup> Merci à Michel Chambreuil à qui nous avons emprunté cet exemple.

ainsi toute signification précise et ne garde qu'une valeur affective (*un bon gros baiser, une pauvre vieille bonne femme, de bons petits rhumatismes, etc.*).

Pour résumer, l'étude succincte et loin d'être exhaustive de quelques exemples montre que l'adjectif *bon* a d'une part une grande extension et d'autre part qu'il est susceptible d'activer différents types de domaines conceptuels, sur lesquels il correspond à une valeur évaluative relative liée au point de vue du locuteur. L'adjectif *bon* se distingue donc également par sa polysémie. Il prendra un sens différent selon le domaine activé dans sa base conceptuelle lorsqu'il se combine à un nom. Et c'est en fonction du nom qu'il qualifie qu'est activé un domaine conceptuel particulier pour l'adjectif. Ainsi, un autre facteur qu'il est nécessaire de prendre en compte pour étudier la construction du sens des expressions Adj-N et N-Adj est la polysémie des adjectifs. Selon la propriété exprimée par l'adjectif (et le sens du nom en combinaison), le syntagme résultant de la combinaison aura en effet un sens différent. Mais un autre facteur semble intervenir pour la construction du sens des expressions Adj-N et N-Adj : la place de l'adjectif par rapport au substantif recteur. Il s'agit du point que nous allons approfondir au paragraphe suivant.

Remarquons néanmoins avant d'aller plus loin que ce n'est pas parce qu'un même adjectif peut prendre des valeurs différentes sur un même domaine qu'il est polysémique. Ainsi *gros* n'est pas polysémique lorsqu'il exprime une propriété de volume. Cet adjectif ne prend en effet pas un sens différent dans les expressions *une grosse souris* et *un gros éléphant*. Il ne s'agit que d'une modulation contextuelle liée notamment à la référence du nom en combinaison. Soulignons de plus que certains domaines conceptuels sont associés à plusieurs adjectifs. Par exemple, les items *acre, sucré, salé, insipide, fade, succulent, doux, etc.* se rapportent à celui du goût, *frais, froid, chaud, tiède, brûlant, etc.* à celui de la température, et *imbécile, abruti, bête, idiot, niais, stupide, intelligent, etc.* à celui de l'intelligence.

### 3.1.3. LA PLACE DE L'ADJECTIF

Un autre facteur à prendre en compte pour analyser la construction du sens des expressions Adj-N et N-Adj, donc un nom en combinaison avec une épithète adjectivale, est la place de l'adjectif par rapport à son substantif recteur. Pourquoi ? Parce qu'un adjectif en fonction épithète est susceptible d'exprimer une propriété différente selon qu'il est antéposé ou postposé au nom qu'il qualifie. Ce facteur est bien entendu lié au précédent, la polysémie de l'adjectif, laquelle est liée à l'extension de l'adjectif.

L'un des particularités des adjectifs de la langue française en fonction épithète est leur capacité à pouvoir s'antéposer et/ou se postposer. Nous n'entrerons pas ici dans le débat de savoir si tous les adjectifs peuvent occuper les deux positions par rapport au substantif recteur. Nous considérerons comme R.L. Wagner & J. Pinchon (1967 : 152) que « *théoriquement, tout adjectif épithète peut se placer avant ou après le substantif auquel il se*

*rapporte* »<sup>1</sup>. Notre objectif dans ce paragraphe est de présenter les éventuelles incidences liées au changement de position d'un adjectif sur la construction du sens d'une expression complexe.

Soulignons tout d'abord que la position de certains adjectifs par rapport au nom qualifié peut n'avoir aucune influence sur le sens du syntagme résultant. C'est le cas notamment de *gros* dans *un gros chien – un chien gros*, ou aussi de *plein, léger, doux, profond, épais, court, nu*, etc. (J. Goes, 1999 : 87). De nombreux adjectifs montrent toutefois un sens différent en fonction de leur position quant au substantif recteur. Il s'agit d'ailleurs d'un important facteur de polysémie. Ainsi, *un pantalon propre* n'est pas forcément *mon propre pantalon*, ni un *gros menteur* un *menteur gros*, ni *un curieux homme* un *homme curieux* (cf. le célèbre exemple de M. Wilmet (1981) « *Curieux homme qui ne s'intéresse à rien* »), *ma chère voiture* était peut-être *une voiture chère*, etc. Si l'on reprend l'exemple de l'adjectif *bon*, on note également une différence entre *un bon médecin* (un médecin apte à remplir sa fonction) et *un médecin bon* (un médecin qui est porté à aider les autres).

Les théories tentant d'expliquer le changement de sens d'un adjectif épithète en fonction de sa place dans le syntagme nominal sont nombreuses (E. Faucher, 1971 ; L. Waugh, 1977 ; A. Blinkenberg, 1933 ; M. Forsgren, 2005 ; etc.). L'idée générale se dégageant de l'ensemble de ces travaux est la suivante : la variation sémantique serait un effet de la place de l'adjectif et non pas sa cause. Ainsi, l'adjectif en antéposition serait moins déterminatif qu'en postposition (L. Waugh) et il aurait donc tendance à s'inscrire à l'intérieur même du sémantisme du substantif auquel il s'applique. L'adjectif lui serait par conséquent plus intimement lié, car il impliquerait son sens dans celui du nom qualifié. L'adjectif en antéposition aurait donc une valeur plus subjective qu'en postposition. Par exemple, *un grand écrivain* est jugé grand en tant qu'écrivain uniquement. La propriété exprimée par *grand* s'applique à l'écrivain, pas à l'homme qui se cache derrière. C'est le contraire dans l'expression certes peu naturelle *un écrivain grand* où la propriété à laquelle renvoie *grand* est appliquée à l'homme, qu'il soit écrivain ou pas n'importe aucunement. En antéposition, il y a donc pour ainsi dire « *désémantisation* » de l'adjectif (J. Goes), son sens devenant perméable à celui du substantif auquel il s'applique. De fait, il peut arriver que le sens d'un adjectif ne se justifie que dans des circonstances précises d'apparition. Ainsi pourra-t-on parler d'*un jeune marié de soixante ans*. C'est le choix du substantif qui permet ici de spécifier le sens de *jeune*, car le personnage en question ne peut être qualifié de jeune qu'en tant que marié. Tout se passe en fait comme si l'adjectif antéposé s'amalgamait au substantif pour former un tout dont les deux éléments s'interdéfinissent mutuellement, de sorte que l'adjectif en antéposition ne spécifie pas un trait particulier mais l'ensemble informationnel du nom. Ceci explique alors

---

<sup>1</sup> Des régularités semblent tout de même se dégager. Selon J. Goes (1999 : 87), le taux global de postposition est de 65%. Cependant, pour les adjectifs les plus fréquents (la majorité des primaires sauf les couleurs), le taux d'antéposition monte à plus de 95%, pour les adjectifs de fréquence moyenne l'antéposition varie entre 30 et 50% et pour les moins fréquents elle passe à moins de 15%.

les différentes valeurs généralement attribuées à l'antéposition (quantifiante : *un seul homme* ; évaluative : *je suis dans l'absolue nécessité de m'absenter* (A. Blinkenberg, 1933) ; intensive : *l'immense écrivain*).

Les épithètes de nature – qui en tant que telles sont toujours antéposées au nom – font néanmoins exception. En effet, ces adjectifs expriment « *une caractéristique permanente, intrinsèque de l'être ou de la chose qualifiés* » (J. Dubois *et al.*, 2002 : 184)<sup>1</sup> et n'apportent donc aucune information nouvelle. L'exemple fréquemment cité est celui des *vertes prairies* dont on sait de toute façon qu'elles sont toujours vertes. L'épithète de nature ne qualifie ni ne spécifie le nom recteur. La caractérisation qu'il provoque se veut incontestée (et incontestable), vraie quelle que soit la situation référentielle. Bien qu'antéposée, l'épithète de nature ne résulte en conséquence pas d'un avis subjectif émis par le locuteur<sup>2</sup>. Notons en outre que tout adjectif perd la propriété d'être de nature lorsqu'il est postposé au nom. Par exemple, dans *les tomates rouges de l'épicier me font envie*, ou *le soleil et la neige blanche nous aveuglaient*, l'adjectif a une simple valeur explicative. Si la valeur des adjectifs antéposés est *a priori* subjective et intrinsèquement liée au sens du nom en combinaison, la valeur des adjectifs postposés est réciproquement plus objective. Leurs sens n'interféreraient pas avec le sémantisme des substantifs recteurs. Aussi, *un écrivain grand* est grand non pas en tant qu'écrivain mais en tant qu'être humain. L'idée est qu'un adjectif placé après le nom qualifié correspondrait à la rencontre de deux parties du discours indépendantes.

### 3.2. LES FACTEURS A PRENDRE EN COMPTE AU NIVEAU DU SUBSTANTIF

Si comme nous venons de le voir, de nombreux facteurs sont à prendre en compte au niveau de l'adjectif pour l'analyse de la construction du sens des expressions complexes Adj-N et N-Adj, il ne faut pas négliger l'impact du substantif. Afin d'illustrer l'influence du nom, prenons l'exemple de *vert* en combinaison avec plusieurs substantifs, lorsqu'il exprime une propriété de couleur.

Considérons dans un premier temps *vert* comme un adjectif de couleur. Il renvoie alors à une certaine valeur sur le domaine conceptuel de la couleur, par opposition à d'autres valeurs comme bleu, rouge, jaune, etc. Il s'agit d'une valeur absolue (même si la couleur verte peut présenter des nuances : vert clair, vert foncé, vert canard, vert kaki, etc.) : tel ou tel objet est vert ou ne l'est pas.

Dans l'expression *livre vert*, l'adjectif attribue une propriété de couleur au nom *livre*. *Livre vert* dénote ainsi un livre de couleur verte. Cependant, il est peu probable que cette expression fasse référence à un livre entièrement vert, c'est-à-dire à un livre dont l'ensemble des constituants (pages, encre, couverture, etc.) soient verts. Seule l'information relative à la couleur de la couverture (la zone active) sera en fait spécifiée par l'adjectif *vert* car il s'agit de

---

<sup>1</sup> Sur le plan sémantique, l'épithète de nature se distingue de l'épithète de caractère, qui indique « *une qualité individualisante (le bouillant Achille)* », et de l'épithète de circonstance, qui exprime « *une qualité occasionnelle, temporaire (une remarque astucieuse)* » (J. Dubois *et al.*, 2002 : 184).

<sup>2</sup> Sur les épithètes de nature, voir E. Delente (2005).



l'élément constitutif dont la surface est la plus importante, visuellement parlant. On peut donc supposer que c'est la facette \*tome\* qui est activée pour *livre* dans cet exemple. Notons en outre qu'ici le cotexte seul (en l'occurrence la présence de l'adjectif *vert*), aussi réduit soit-il, suffit à désambiguïser le nom *livre* qui, lorsqu'il est considéré isolément, est susceptible de faire référence soit au tome, soit au contenu informatif.

Si l'on reprend les noms que nous avons également étudiés dans la partie précédente de notre travail, la construction du sens des expressions *une table verte*, *un bureau vert* et *un arbre vert* peut s'analyser de la même manière. L'adjectif ne s'associe au sens strict qu'à l'un des constituants (zones actives) des entités désignées par les noms qualifiés, par exemple la peinture ou le vernis d'une table et d'un bureau lorsque ces noms dénotent un meuble, et le feuillage pour un arbre quand il désigne un végétal. Là aussi, il s'agit de l'élément le plus représentatif visuellement de l'entité en question. Ce qui explique qu'il est peu probable qu'un locuteur parle d'un arbre marron pour, par exemple, faire référence à un chêne au feuillage luxuriant, et ce même si son tronc et ses branches sont effectivement de cette couleur.

Nous devons toutefois noter que, dans ces expressions et contrairement au syntagme *un livre vert*, la présence seule de l'adjectif de couleur ne suffit pas à lever l'ambiguïté découlant de la polysémie des noms en combinaison. L'ambiguïté est par conséquent effective. Dans le syntagme *un bureau vert* par exemple, rien ne permet de déterminer s'il s'agit du meuble (recouvert de peinture verte), du local (dont les papiers peints des murs sont verts) ou de l'interface graphique (avec un fond d'écran vert)<sup>1</sup>. Il en est de même pour les expressions *une table verte* (soit un meuble peint en vert, soit un meuble (qu'importe sa couleur) recouvert d'une nappe, d'assiettes, de couverts, etc. de couleur verte...), *un arbre vert* (soit un végétal au feuillage vert, soit une pièce mécanique peinte en vert, soit une représentation graphique tracée à l'encre verte...) ou *un verre vert* (soit un récipient dont la matière constituante est verte, soit une quantité de liquide vert comme du sirop de menthe ou de la verveine du Velay...). Ainsi, pour lever l'ambiguïté de ce type d'expressions et donc savoir quel sens est activé pour le nom en combinaison avec l'adjectif *vert*, un auditeur doit nécessairement avoir recours, pour construire le sens conformément aux intentions de signification du locuteur, à un contexte (linguistique et/ou extralinguistique) plus large. Il n'y aura ainsi plus de problème d'interprétation dû à un phénomène d'ambiguïté si un syntagme du type *un bureau vert* est inséré dans un énoncé plus large, du type *J'ai acheté un bureau vert* (sens 'bureau-meuble') ou *On m'a installé dans le bureau vert au bout du couloir* (sens 'bureau-local').

Considérons maintenant l'expression *une voiture verte*. Hors contexte linguistique ou extralinguistique, ce syntagme est lui aussi ambigu dans la mesure où il peut donner lieu à des interprétations différentes. Toutefois, à la différence des énoncés que nous venons d'évoquer, l'ambiguïté ne vient pas du nom (*une voiture verte* fait inévitablement référence à un

<sup>1</sup> En revanche, lorsque *vert* en tant qu'adjectif de couleur se combine au nom *bureau*, il est peu probable que soient activés les sens 'bureau-établissement' et 'bureau-personnes responsables'.

véhicule) mais de l'adjectif. D'une part, *une voiture verte* peut désigner un véhicule de couleur verte (la zone active est la carrosserie). D'autre part, *une voiture verte* peut aussi dénoter un véhicule « écolo ». Dans un tel cas, l'adjectif *vert* correspond alors à une valeur particulière sur le domaine conceptuel de l'environnement, regroupant des notions relatives à la nature et à sa protection. Sur ce domaine conceptuel, *vert* est alors synonyme de *écologique*. Lorsqu'il prend cette valeur, *une voiture verte* peut signifier qu'il s'agit d'un véhicule non polluant si la zone active est le moteur de la voiture. *Une voiture verte* peut également dénoter un véhicule dont les matériaux de fabrication sont recyclables ou issus du recyclage : ce sont alors des informations relatives à ces matériaux qui seront spécifiées dans le contenu conceptuel de *voiture*, et l'adjectif s'associera à l'une des propriétés caractéristiques de ces matériaux. Ainsi, nous voyons que c'est en fonction des éléments du nom auxquels s'applique *vert* que celui-ci va prendre des valeurs spécifiques sur des domaines conceptuels différents. Et ici aussi, pour interpréter l'expression *une voiture verte* et savoir quelle valeur prend l'adjectif (et donc à quel domaine conceptuel il s'associe), il faut avoir recours à un contexte plus important (*C'est la voiture verte garée sur le parking* : couleur ; *J'ai acheté une voiture verte sans impact sur le changement climatique* : écologique) et/ou faire appel à des connaissances plus générales (*la Prius est une voiture verte* : écologique).

**Synthèse.** Comme le montre l'analyse succincte de quelques expressions issues de la combinaison d'un adjectif et d'un substantif, le sémantisme du nom joue un rôle primordial dans la construction du sens. Ce processus repose ainsi d'une part sur l'identification de la zone active quant au sens exprimé pour le substantif – selon la zone active identifiée, l'adjectif en combinaison et par conséquent l'expression complexe peut montrer de fortes variations sémantiques (*voiture verte*). D'autre part, le second facteur à intervenir dans la construction du sens des séquences Adj-N et N-Adj est la polysémie du substantif. Selon le sens que prend le nom en fonction du contexte et des intentions de signification du locuteur, l'expression complexe peut montrer un sens différent (*bureau vert*).

#### **4. LA COMBINAISON ADJ-N ET N-ADJ EN GRAMMAIRE COGNITIVE**

Intéressons-nous pour finir aux mécanismes intervenant dans la combinaison Adj-N et N-Adj pour la construction du sens en Grammaire Cognitive. Nous nous concentrerons essentiellement aux notions d'intégration conceptuelle, de schéma constructionnel et de valence.

##### **4.1. ADJ-N ET N-ADJ : INTEGRATION D'UNITES SYMBOLIQUES**

Comme nous l'avons évoqué, les unités linguistiques conventionnelles (mots) en Grammaire Cognitive sont des unités symboliques bipolaires, couplant une structure sémantique et une structure phonologique. Ces structures se combinent ensuite entre elles pour former de nouvelles structures symboliques, plus élaborées. Celles-ci peuvent à leur tour



se combiner avec d'autres et ce indéfiniment. « *In this way, expressions exhibiting any degree of symbolic complexity can be progressively assembled: words, phrases, clauses, sentences, even discourse* » (R.W. Langacker, 2008 : 161). De fait, les expressions issues de la combinaison d'un nom et d'un adjectif – deux unités symboliques – sont elles aussi des structures symboliques associant un pôle sémantique à un pôle phonologique.

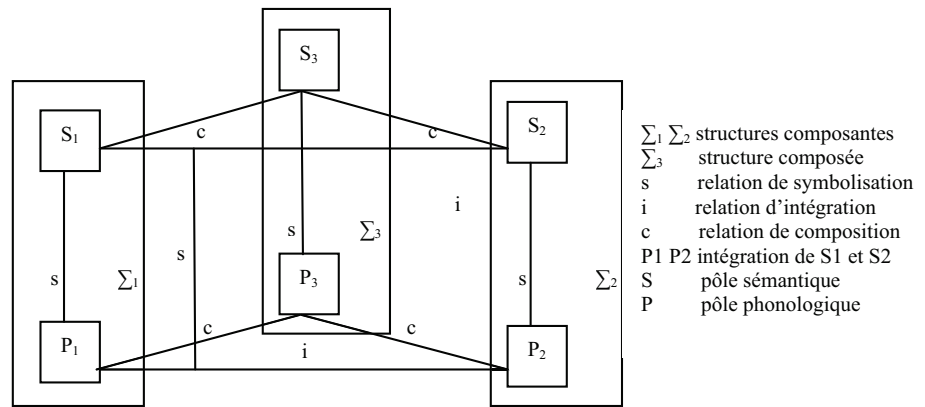
On parle alors d'*intégration*<sup>1</sup>. De ce point de vue, « *meaning construction involves integration of structure that gives rise to more than the sum of its parts* » (V. Evans, 2007 : 12). Nous retrouvons là l'idée d'une compositionnalité partielle, strictement additionnelle. Le mécanisme alors mis en jeu est donc l'intégration. Il s'agit d'une opération générale, basique et centrale de la cognition humaine.

L'intégration de deux mots en un syntagme se traduit en linguistique cognitive en termes de structures. Appliquons ceci à la combinaison entre un adjectif et un nom, lesquels sont donc chacun appréhendés comme une structure composante (*component structures*), et les expressions Adj-N et/ou N-Adj comme des structures composées (*composite structure*). A leurs propos, E. Sweetser (1999 : 131) affirme que « *the variability and complexity of these [both adjective-noun and noun-noun construction's interpretation] suggests that a variety of mechanisms may be involved in their semantic interpretation* ». L'un de ces mécanismes est donc l'intégration. Nous ne souhaitons pas ici entrer dans le détail de la théorie de ce processus, très complexe. Notre objectif est seulement d'en exposer les principes de fonctionnement en ce qui concerne la construction du sens des expressions complexes composées d'un nom et d'un adjectif.

Prenons l'exemple *livre noir*<sup>2</sup> signifiant tome de couleur noire, issu donc de l'intégration de deux structures composantes : le nom *livre* et l'adjectif *noir*. Ces éléments, *livre*, *noir* et *livre noir*, sont tous trois des structures symboliques. La construction peut être représentée comme suit :  $[[LIVRE]/[livre]] + [[NOIR]/[noir]] = [[LIVRE NOIR]/[livre noir]]$  (d'après R.W. Langacker, 2008 : 162). Le diagramme ci-dessous montre les structures et les relations mises en jeu dans une construction du type Adj-N et N-Adj.

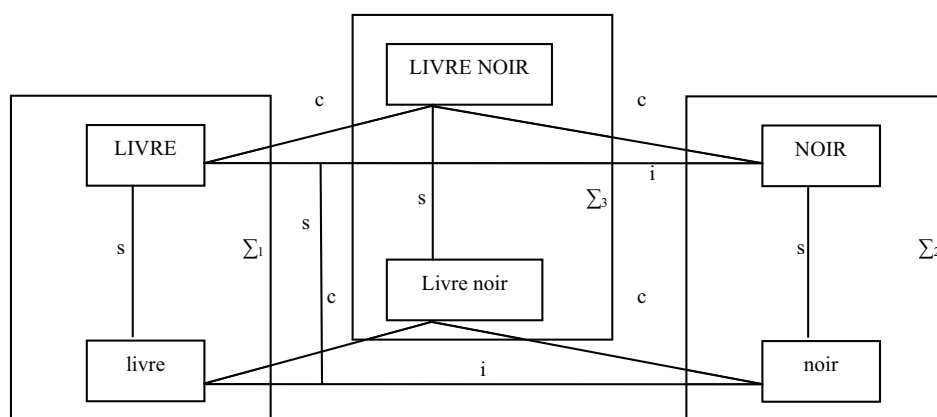
<sup>1</sup> On parle plus récemment d'*intégration conceptuelle* (*conceptual integration* ou *blending*), notion développée par G. Fauconnier et M. Turner à partir des théories de la métaphore conceptuelle et des espaces mentaux.

<sup>2</sup> Que nous adaptons des travaux de E. Sweetser (1999) sur *red ball*.



**Construction du type Adj-N et/ou N-Adj<sup>1</sup>**

Ce diagramme illustre les constructions simples dans lesquelles les structures symboliques composantes  $\Sigma_1$  et  $\Sigma_2$  ainsi que la structure composée  $\Sigma_3$ , chacune consistant en un pôle sémantique S et un pôle phonologique P, sont connectées par une relation de symbolisation s. Rappelons que la symbolisation est la relation entre deux structures, quand l'une relève de l'espace sémantique et l'autre de l'espace phonologique. Les trois entités réunies (structure sémantique, structure phonologique et relation de symbolisation qui les relie) forment donc une unité linguistique grammaticale du langage (un nom, un adjectif, etc.). A chacun des pôles, les deux structures composantes  $\Sigma_1$  et  $\Sigma_2$  sont reliées entre elles par une relation d'intégration i et une relation de composition c. C'est ainsi l'intégration, en ce qu'elle permet la combinaison des structures composantes pour former une structure composée, qui est la base de l'émergence d'expressions linguistiques complexes. L'intégration de P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub> symbolise en outre l'intégration de S<sub>1</sub> et S<sub>2</sub>.



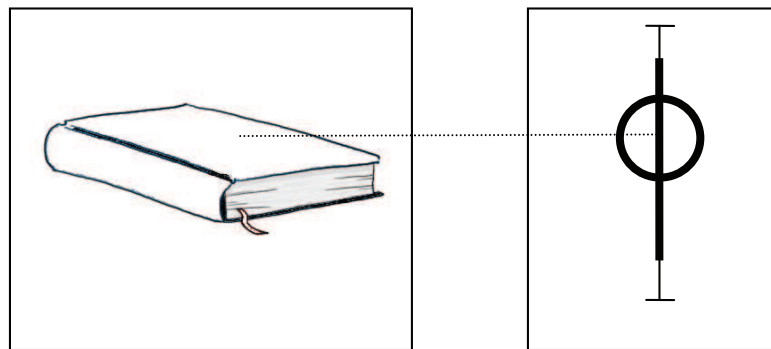
**Structures et relations inhérentes à une construction du type livre noir**

Reconsidérons la construction *livre noir*. Dans le diagramme que nous proposons ci-dessus, la représentation du nom *livre* et de l'adjectif *noir* sont simplifiées à l'extrême. Les structures

<sup>1</sup> R.W. Langacker (2008 : 162).

sémantiques de *livre* notée LIVRE et de *noir* notée NOIR comportent bien évidemment de nombreuses spécifications dans de nombreux domaines cognitifs organisées en fonction de leur centralité<sup>1</sup>. Mais pour des raisons pratiques et par souci de concision, nous nous contenterons d'évoquer les aspects de signification intervenant dans la construction en question. Aussi dans le cas de *livre noir*, on ne retiendra pour le nom *livre* uniquement le fait que cette unité profile une chose (*thing*), qui sera ensuite identifiée comme un tome (facette \*tome\*) et donc comme une entité physique, artefact, constituée de pages reliées entre elles entre deux couvertures.

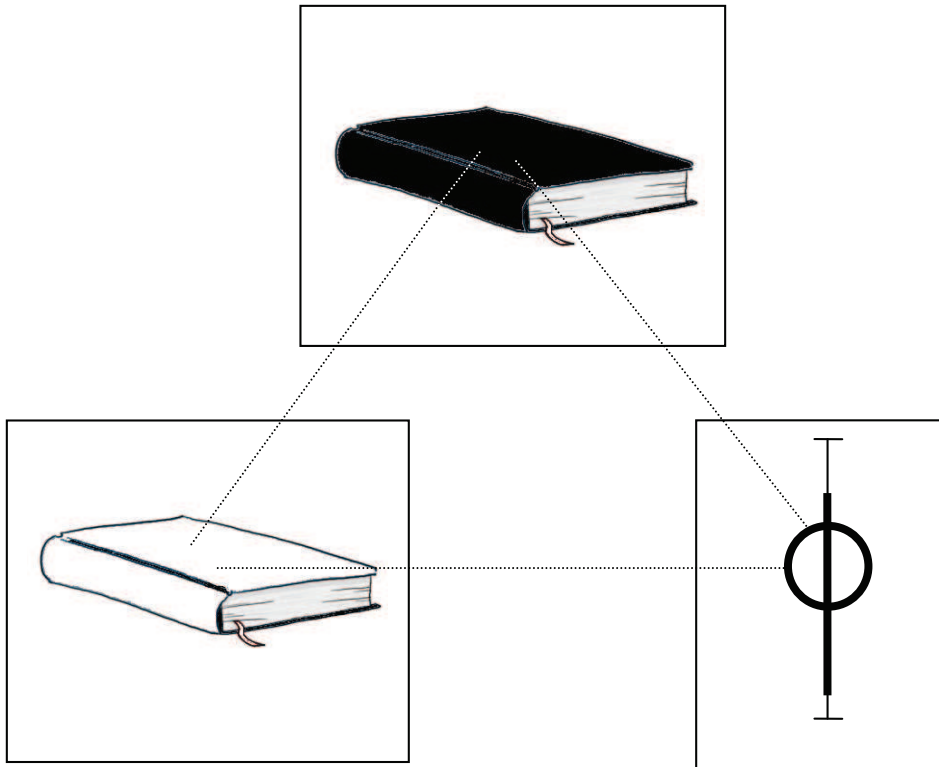
Le dessin ci-dessus figure ainsi les spécifications de *livre tome*, ce qui ne veut pas dire bien entendu que la signification de *livre* représentée dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs soit un dessin. L'adjectif *noir*, pour sa part, renvoie à une certaine valeur sur le domaine conceptuel du spectre des couleurs. Il profile un état (*state*) équivalant à la conception de la propriété 'être de couleur noire'.



**Intégration des structures sémantiques composantes *livre* et *noir***

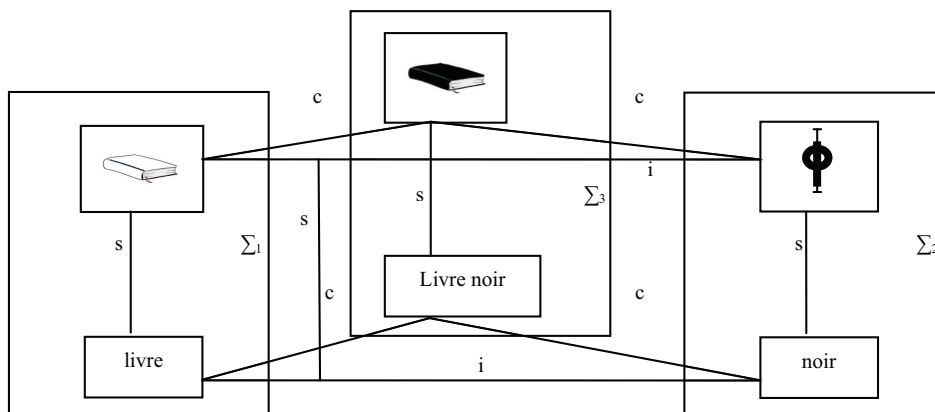
La ligne en pointillés indique comment les structures sémantiques de *livre* et *noir* sont intégrées sur la base de leurs correspondances. Plus précisément, elle montre que la chose (*thing*) profilée par le nom *livre* correspond à l'état schématique profilé par l'adjectif *noir*. C'est là qu'intervient la notion de zone active. Comme nous l'avons vu au travers de l'exemple *livre vert*, un livre noir n'est pas un livre dont la totalité des constituants est noire. C'est par l'intermédiaire de la couleur de sa couverture – la zone active – qu'un livre sera qualifié de noir. Les relations d'élaboration sémantique dépendent ainsi de l'identification de la zone active appropriée pour le concept élaboré. Au final les spécifications des entités intégrées, c'est-à-dire la couverture et la propriété de couleur noire, se superposent et se mêlent pour former la structure composite *livre noir*, résultante de leur intégration.

<sup>1</sup> Voir p. 175.



**Intégration des structures sémantiques composantes *livre* et *noir*  
 pour former la structure composite *livre noir***

En ce qui concerne la construction du sens dans le cadre de la Grammaire Cognitive, le processus de composition est ainsi lié à la combinaison des structures composantes en fonction des correspondances qui s’instaurent entre leurs éléments constitutifs aux pôles sémantiques et phonologiques. Les éléments des structures composantes qui se correspondent entre eux correspondent au même élément au niveau de la structure composite qui résulte de l’intégration. Les structures et correspondances représentées dans les figures ci-dessus entre *livre* et *noir* aux niveaux sémantique et phonologique donnent lieu à la représentation ci-dessous, figurant la construction *livre noir* comme un tout.



**Structures et relations inhérentes à  
 la construction *livre noir***

*Livre noir* peut cependant ne pas signifier un livre dont la couverture est de couleur noire. Il peut en effet s'agir d'un livre dont l'histoire évoque des péripéties terrifiantes notamment meurtrières. En ce qui concerne le nom *livre*, c'est toujours une chose (*thing*) qui est mise en profil dans sa base conceptuelle laquelle sera ensuite identifiée comme un contenu informatif (facette). L'adjectif *noir*, polysémique, renvoie quant à lui à une certaine valeur sur le domaine conceptuel des émotions, synonyme de *peur*, *tristesse*, etc. Il profile un état équivalant à la conceptualisation de la propriété 'être de nature à faire peur, rendre triste, etc.'. Le mécanisme de construction du sens sera identique à celui décrit précédemment : la facette \*contenu informatif\* du nom *livre* est en correspondance avec l'état schématique profilé par l'adjectif *noir*. Leurs spécifications respectives se superposent et se mêlent pour former la structure composite *livre noir*, résultant de leur intégration.

Notons rapidement que le mécanisme est le même au niveau du pôle phonologique : il y a également intégration entre les deux structures phonologique [livre] et [noir] sur la base d'une correspondance qui identifie *livre* comme le mot précédant *noir* sur la séquence temporelle équivalant au déroulé de la séquence langagière.

**Synthèse.** La construction du sens en Grammaire Cognitive se fonde ainsi sur la combinaison de structures composantes, combinaison basée sur les correspondances qui s'instaurent entre leurs éléments profilés par leurs pôles sémantiques et phonologiques. L'expression complexe résultant de leur intégration respective est une structure composite. La construction obtenue est alors une entité séparée et non réductible à ses composants. En raison des relations de correspondance qui les connectent, l'ensemble (structures composantes et composite) forme un assemblage (*assembly*) d'unités symboliques. A ce titre, elles ne peuvent pas être considérées comme des éléments distincts non reliés. « *Though easily taken for granted, this symbolizing relationship between semantic and phonological integration is a critical aspect of constructional meaning. It ensures that integration at the two poles is coordinated, and is thus responsible for the symbolic link between [S3] and [P3] at the composite-structure level* » (R.W. Langacker, 2008 : 165).

#### 4.2. LE SCHEMA CONSTRUCTIONNEL

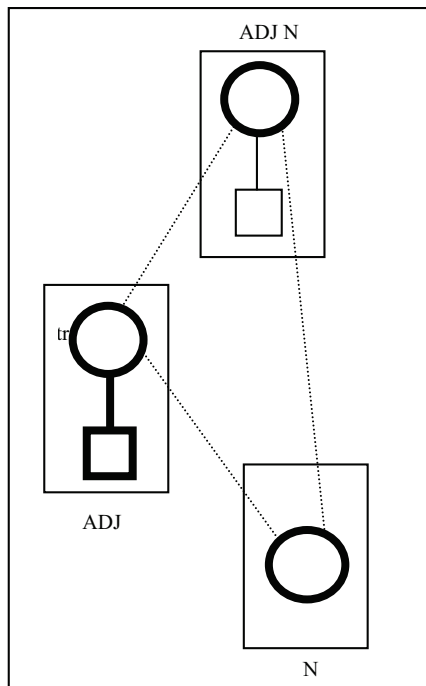
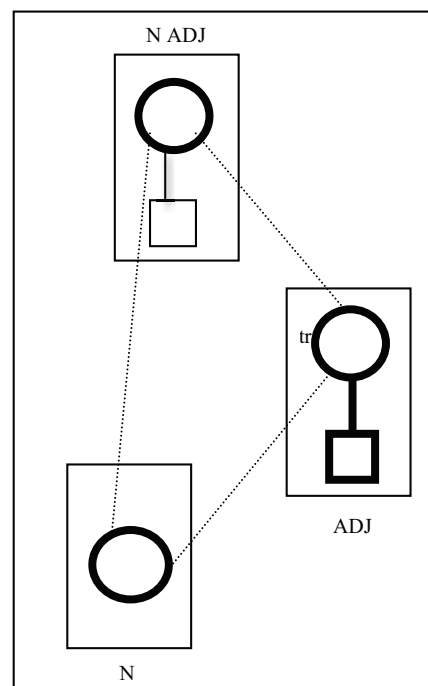
Quel est le rôle des schémas constructionnels en construction du sens (R.W. Langacker, 2008 : 167-174) ? Nous avons vu que le sens des expressions complexes est partiellement issu ou prédictible à partir des structures constitutives, construites par intégration des structures composantes en fonction des correspondances mises en jeu entre elles. Selon R.W. Langacker, les schémas constructionnels interviennent lors du processus d'intégration des structures composantes en indiquant quels sont les éléments qui se correspondent et ce qui est mis en profil dans la structure composite résultante. Ils sont donc à la base de la composition sémantique et grammaticale des expressions complexes.

« We know such things by virtue of knowing the grammar of our language. Grammar consists of conventionally established patterns for putting together symbolic assemblies. As viewed in GC, these patterns are themselves symbolic assemblies, precisely analogous to the complex expressions they characterize except for being schematic rather than specific. Since they are both constructions and schematic, they are naturally called constructional schemas. They are acquired through a process of schematization, being abstracted from occurring expressions as skeletal representations of shared organizational features. Once learned, a schema serves as a template for dealing with novel expressions on the same pattern » (R.W. Langacker, 2008 : 168).

En ce qui concerne les expressions complexes du français combinant un nom et un adjectif qui lui est épithète, il existe par conséquent deux schémas constructionnels permettant la construction de deux types d'unités conventionnelles. L'un correspond à l'antéposition et sera noté [Adj N], l'autre à la postposition [N Adj].

Nous avons souligné que la composition n'était que partielle, c'est-à-dire que le sens des expressions complexes n'était qu'en partie prédictible de ses éléments constitutifs. Elles tirent en plus une partie de leur sens du schéma constructionnel qui les sous-tend. Ainsi pour les constructions Adj-N et N-Adj, rien n'indique par exemple au niveau des éléments constitutifs que lorsque l'adjectif est placé en antéposition, son sens est plus subjectif que lorsqu'il est en postposition. Ce type de connaissances est véhiculé par le schéma constructionnel que les expressions instancient. De même, c'est le schéma constructionnel qui indiquera que le profil de l'expression complexe est identique à celui du nom en combinaison. Ainsi, « *since composition is more than just summation, the component structures alone are insufficient; the basis for prediction also has to include a conventionally established pattern. The issue of compositionality must therefore be formulated in terms of whether the composite structure derives from component structures in the manner specified by compositional schema* » (R.W. Langacker, 2008 : 169).

Les figures ci-dessous représentent les deux schémas constructionnels relatifs aux constructions Adj-N et N-Adj. Considérons leurs pôles sémantiques. A ce niveau, les structures composantes et composite sont donc très schématiques. Sachant que l'adjectif profile une relation atemporelle statique dont le trajecteur est une chose (*thing*) et dont le site est implicite et que le nom profile quant à lui une chose (*thing*), les schémas constructionnels indiquent la correspondance existant entre le trajecteur adjectival et la chose profilée par le nom, qui sera également profilée au niveau de la structure composite résultant de l'intégration.

Schéma constructionnel [Adj-N]Schéma constructionnel [N-Adj]

Notons néanmoins que ces schémas constructionnels, indiquant comment sont intégrés un adjectif et un nom, ne garantissent pas en eux-même que les lexèmes combinés sont compatibles d'un point de vue sémantique. Ils ne sont en fait que des conventions pour la construction d'expressions complexes, cependant d'autres paramètres interviennent. Une expression complexe (par exemple *livre moussu*) peut être jugée grammaticale au sens où elle respecte le schéma constructionnel qui la sous-tend (soit le schéma [N-Adj] : *moussu* est un adjectif, *livre* un nom, l'objet profilé par le nom correspond au trajecteur de l'adjectif et est également profilé au niveau de la structure composite l'adjectif suit immédiatement le nom), mais conceptuellement incohérente. De même, certains adjectifs ne peuvent pas s'antéposer. Même si le schéma constructionnel est respecté par exemple dans *\* / ? noir livre*, l'expression peut ne pas être acceptable, sémantiquement parlant.

Ce sont d'autres facteurs intervenant dans la construction du sens des expressions complexes du type Adj-N et N-Adj qui indiqueront quelles sont les combinaisons sémantiquement et syntaxiquement possibles, à savoir les relations de valence.

#### 4.3. LES RELATIONS DE VALENCE

« *When two or more symbolic structures combine to form a more elaborate expression, [R.W. Langacker] speak[s] of there being a grammatical valence relation between them. [...] The term grammatical construction is applied to the entire ensemble: the component structure, their mode of integration, and the resulting component structure* » (R.W. Langacker, 1987 : 277). Ainsi, les relations de valence<sup>1</sup> correspondent à l'ensemble des

<sup>1</sup> Notons que l'expression « *valence* » a d'abord été employée pour désigner le nombre de participants qu'un verbe requiert pour présenter un sens complet.



relations unissant une tête aux satellites qui lui sont dépendants. On parle donc de relations de valence entre une tête nominale et ses satellites adjectivaux. Quatre principaux facteurs déterminent la valence d'une tête : 1) les relations de correspondance, 2) l'imposition de profil, 3) la distinction entre autonomie conceptuelle vs. dépendance conceptuelle et 4) la notion de constituance.

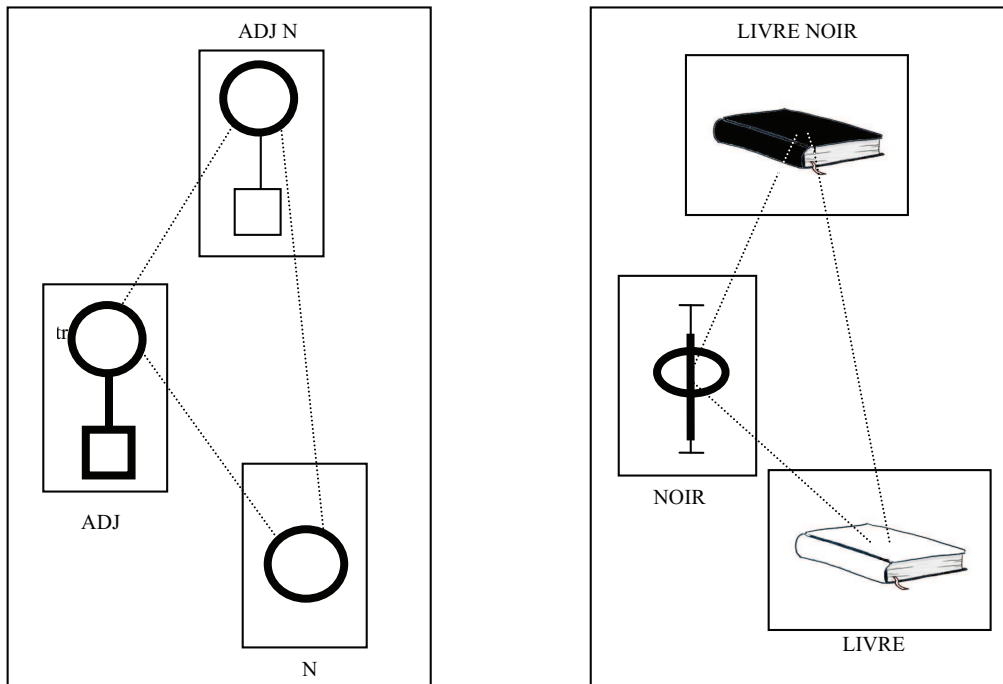
**Relations de correspondance.** « [*Correspondence*] indicates how component and composite structures fit together in a coherent assembly (as opposed to being an arbitrary collection of unrelated elements) » (R.W. Langacker, 2008 : 183). Comme l'évoque cette citation, au niveau du pôle sémantique, la correspondance spécifie d'une part les points communs conceptuels (*conceptual overlap*) entre deux structures composantes, fournissant ainsi la base pour leur intégration. « *The term 'correspondence' relates to the idea that the component structures within a composite structure or construction share some common aspects of their structure* » (V. Evans, 2006 : 584). C'est parce qu'il existe des points de correspondances entre deux structures composites que ces dernières peuvent être intégrées en une structure composite cohérente.

En ce qui concerne les expressions Adj-N et N-Adj, les éléments en correspondance sont le profil du nom (un objet – *thing*) et le trajecteur de l'adjectif qui est donc élaboré par le profil nominal. « [...] *A correspondence identifies the adjectival trajector with the thing profiled by the noun, which is also profiled at the composite-structure level* » (R.W. Langacker, 2008 : 191). Reprenons l'expression complexe *livre noir*. Sa construction est rendue possible par des informations conceptuelles communes, mises en correspondance au niveau des pôles sémantiques des deux structures composantes *livre* et *noir*.

En l'occurrence, l'adjectif *noir* profile une valeur particulière dans le domaine conceptuel du spectre des couleurs. Son trajecteur (schématique) doit alors être spécifié comme un objet physique (*thing*). Autrement dit, *noir* porte dans sa signification l'idée qu'il doit être en rapport avec une entité (le trajecteur) dont il viendra spécifier la propriété de couleur. Le nom profile un objet physique (*thing*) à savoir un tome, dont l'une des propriétés, en considérant que la conception du constituant couverture est la zone active, est une couleur – non spécifiée. Dans *livre noir*, *livre* est par conséquent le trajecteur de *noir*. Tous deux sont en relation de correspondance. Cette correspondance entre les deux structures composantes se retrouve au sein de la structure composite résultante de leur intégration *livre noir*, chacune d'entre elles lui fournissant des informations (en l'occurrence la spécification de couleur). L'association des pôles sémantiques de *livre* et *noir* dans l'expression complexe *livre noir* est donc issue de la mise en correspondance du trajecteur de l'adjectif et du profil du nom, comme l'illustrent les figures ci-dessous<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> La correspondance relève de la référence conceptuelle. Les lignes figurant une correspondance dans un diagramme indiquent que les deux éléments reliés réfèrent à la même entité, qu'ils sont deux manifestations d'une même entité dans la structure composite. Les boîtes représentent l'ensemble de l'information fournie à propos des entités correspondantes, c'est-à-dire la base conceptuelle évoquée pour leur caractérisation.



### Relation de correspondance<sup>1</sup>

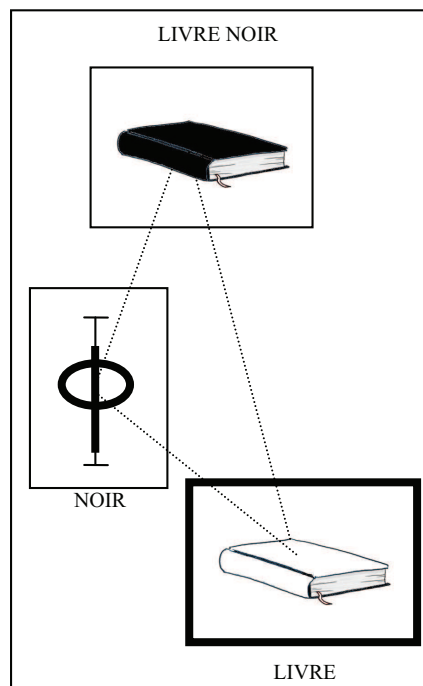
Quand des structures sont combinées entre elles mais que les relations de correspondance sont violées, la structure composite résultante est considérée comme mal formée, agrammaticale. C'est ce qui se passe dans le célèbre exemple de N. Chomsky (1957): *Colorless green ideas sleep furiously*. Cette phrase est certes correcte syntaxiquement mais ne respecte pas les restrictions de sélection au point de vue sémantique. L'adjectif *green* par exemple se doit de sélectionner un nom qui renvoie à une entité physique douée d'une couleur, ce qui n'est pas le cas de *ideas*, d'où (entre autres raisons) l'agrammaticalité de cet énoncé.

**L'imposition de profil.** « *It is typical in construction for the composite semantic structure to profile the same entity as one of the component structures* » (R.W. Langacker, 2008 : 192). Lorsque deux structures composantes se combinent, la structure composite issue de leurs composition et intégration « hérite » du profil de l'une d'entre elles. On dit alors que l'expression qui « donne » son profil à l'expression complexe à laquelle elle participe est le déterminant du profil (*profile determinant*) et on parle d'imposition de profil. « *Profile determinacy relates to which of the component structures determines the profile of the composite structure as a whole* » (V. Evans, 2006 : 585).

Le déterminant du profil d'une construction complexe équivaut à ce que l'on appelle traditionnellement la tête d'une expression. Il s'agit de l'unité linguistique qui présente la même catégorie grammaticale que l'expression dans laquelle elle est insérée. La tête des

<sup>1</sup> D'après R.W. Langacker (2008 : 171).

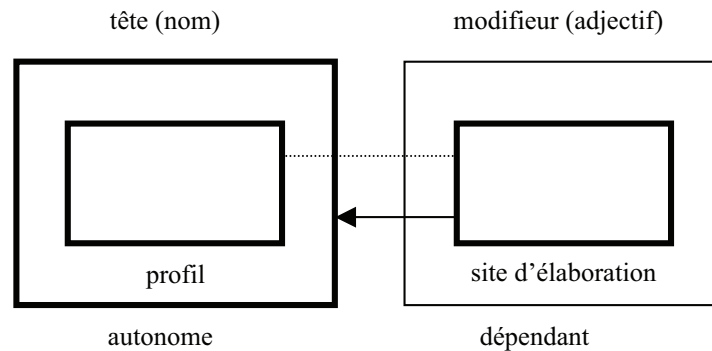
constructions Adj-N et N-Adj est le nom. Son modifieur est l'adjectif. C'est le nom modifié qui va leur transmettre son profil à la construction composite. Les expressions Adj-N et N-Adj quelles qu'elles soient, profilent systématiquement un objet (*thing*). On reconnaît d'ailleurs là l'une des hypothèses fondamentales de la Grammaire Cognitive, selon laquelle la catégorie grammaticale d'une expression est déterminée par la nature de son profil. Le déterminant du profil est généralement représenté dans une boîte aux contours épais.



**Intégration de livre et noir**

**Autonomie conceptuelle vs dépendance conceptuelle.** Nous avons vu le cas des structures Adj-N et N-Adj où c'est le nom qui vient élaborer le trajecteur schématique de l'adjectif au cours de la combinatoire. En Grammaire Cognitive, on appelle site d'élaboration ou e-site l'élément schématique qui est élaboré par un autre composant. « *It is typical in a construction for one component structure to contain a schematic substructure which the other component serves to elaborate, i.e. characterize in finer-grained detail* » (R.W. Langacker, 2008 : 198). L'une des caractéristiques « naturelles » des structures portant un e-site, comme les adjectifs, ne peuvent pas apparaître seules mais doivent être supportées par d'autres. Un adjectif s'applique nécessairement à un nom. Il en est par conséquent conceptuellement dépendant. Par contre, le nom est conceptuellement autonome, au sens où il n'a pas besoin d'autres structures pour la construction de son sens. Au niveau du pôle sémantique, ce sont donc les noms qui sont les structures autonomes et les relations, dont les adjectifs, les structures dépendantes parce qu'elles contiennent une sous-structure saillante, le e-site, qui doit être élaborée par le nom.

En bref, pour les expressions Adj-N et N-Adj dont les têtes sont les noms et les adjectifs les modificateurs, « *a modifier is a component structure that contains a salient substructure elaborated by the head. In this cas, the head is autonomous, and the modifier is dependent* » (R.W. Langacker, 2008 : 203). D'où le diagramme suivant :



#### Construction tête-modifieur

Voici pourquoi, en termes cognitivistes, les structures dépendantes que sont les adjectifs ne peuvent pas être décrites isolément mais uniquement lorsqu'elles sont en relation avec les structures autonomes (les noms) les supportant.

**Constituance.** En Grammaire Cognitive, la notion de constituance fait référence à l'ordre dans lequel se combinent les structures composantes pour former des structures composites de plus en plus élaborées. « *[Constituance] relates to the construction of progressively more complex composite structure* » (V. Evans, 2006 : 588). Les relations de constituance ne jouent pas vraiment de rôle dans la construction des structures Adj-N et N-Adj dans la mesure où elles ne sont le résultat de la combinaison que de deux éléments. L'ordre dans lequel ils apparaissent est quant à lui lié aux deux schémas constructionnels du français, liés aux valeurs attribuées à l'antéposition et à la postposition.

#### **CONCLUSION. LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS N-ADJ ET ADJ-N**

La catégorie des adjectifs est aujourd'hui reconnue comme une catégorie grammaticale autonome. En ce qui concerne leur caractérisation, les adjectifs dits primaires sont généralement considérés des plus prototypiques même s'ils ne présentent pas toutes les propriétés typiques de la catégorie, qui sont : nécessité d'un substantif recteur, accord en genre et surtout en nombre avec ce dernier, possibilité de gradation en *très*, capacité à présenter des fonctions différentes (épithète en position anté et/ou postposée ; attribut).

Les adjectifs peuvent être organisés en deux sous-catégories : les adjectifs qualificatifs à la valeur subjective ou affective des adjectifs relationnels dont la valeur est plus objective, intellectuelle. Tous apportent une qualité/propriété/caractéristique au nom auquel ils s'appliquent. Les adjectifs relationnels se distinguent en ce qu'ils sont dérivés d'une base

nominale et entretiennent une relation bien particulière avec le substantif qu'ils modifient en lui apportant une sous-catégorisation plutôt qu'une qualification proprement dite.

En Grammaire Cognitive, l'adjectif est considéré comme une relation. L'idée est qu'un adjectif désigne sur sa base conceptuelle l'interconnexion entre deux entités que sont le trajecteur et le site. Le trajecteur et le site sont conceptuellement dépendant l'un de l'autre. L'un ne peut pas être conceptualisé sans l'autre. En revanche, le site d'un adjectif est implicite. Il est porté par la base conceptuelle de l'adjectif même et ne met pas en jeu une entité extérieure à son potentiel informationnel. Le trajecteur quant à lui est une sous-structure du contenu conceptuel de l'adjectif qui doit nécessairement être élaborée par la tête, en l'occurrence un nom. Il s'agit de plus de l'élément le plus saillant comparativement au site et aux autres entités de la base conceptuelle de l'adjectif. Il est élaboré par le profil du nom auquel s'applique l'adjectif. La correspondance établie entre ce trajecteur schématique et le profil du nom l'élaborant est la base de l'intégration des deux structures composantes, adjectivale et nominale. Le nom modifié par l'adjectif hérite du profil de la tête (le nom). Et comme le profil d'un nom est une chose (*thing*), l'expression composite soit la séquence N-Adj ou Adj-N désigne elle aussi une chose (*thing*) sur sa base conceptuelle.

Ceci dit, la construction du sens des expressions complexes issues de la combinaison d'un adjectif et d'un nom repose sur de nombreux facteurs – aussi bien au niveau de l'adjectif – notamment son extension, sa polysémie et sa place par rapport au substantif recteur – qu'au niveau du nom, notamment sa polysémie ou bien ses zones actives. Sans oublier les différents paramètres contextuels linguistiques et extralinguistiques que nous avons évoqués précédemment.



### CHAPITRE 3

#### LES ADJECTIFS *CURIEUX* ET *PAUVRE* EN GRAMMAIRE COGNITIVE A LA RECHERCHE DE REGULARITES DANS LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS *CURIEUX-N* / *N-CURIEUX* ET *PAUVRE-N* / *N-PAUVRE*

**A**près avoir abordé la problématique de la construction du sens et l'influence qu'a le contexte sur ce processus, il s'agit maintenant d'étudier dans le détail comment les locuteurs-auditeurs interprètent des expressions complexes. Nous nous intéresserons dans ce chapitre à la combinatoire des deux catégories d'items linguistiques qui ont retenu notre attention dans les lignes précédentes, à savoir les adjectifs et les noms. Nous nous concentrerons sur deux adjectifs qualificatifs précis : *curieux* et *pauvre*. Nous les avons choisis en raison de leur caractère polysémique afin d'analyser entre autre l'impact de ce phénomène sur la construction du sens, notamment quant à l'activation des informations sémantico-conceptuelles véhiculées par les items en combinaison et par là même l'activation de leur sens. Nous aborderons essentiellement la combinatoire entre un nom et un adjectif pour la fonction épithète de l'adjectif, position antéposée ou postposée. D'autres aspects pourront être abordés, concernant essentiellement la position attribut de l'adjectif. Pour chaque élément analysé, nous partirons d'énoncés intégrant cet élément et d'hypothèses sur leur interprétation en fonction de différents facteurs contextuels linguistiques et extralinguistiques. Notre objectif ? Déterminer s'il est éventuellement possible de déceler des régularités systématiques gouvernant la construction du sens des expressions Adj-N et N-Adj.

#### 1. L'ADJECTIF *CURIEUX* EN COMBINAISON AVEC UN NOM

Dans la première section de ce chapitre, nous proposons tout d'abord une analyse sémantico-cognitive de l'adjectif qualificatif *curieux*<sup>1</sup>. Cet adjectif a certes déjà fait l'objet de plusieurs études telles que celles de H. Bat-Zeev Schyldkrot (1997) ou J. François, J.L. Manguin & B. Victorri (2003). Notre objectif est d'apporter une dimension cognitive aux études linguistiques déjà élaborées de cet item lexical, ce qui nous permettra d'expliquer différents phénomènes, notamment les différences de sens observées lorsque *curieux* se combine avec un nom, en fonction épithète mais aussi attribut.

Avant de modéliser la représentation de sa signification dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, nous devons donc déterminer quelles sont les informations sémantiques présentes dans la base conceptuelle de cet adjectif, ainsi que la manière dont les différents domaines de connaissances organisent sa base conceptuelle. Pour ce faire, au vu des fortes variations sémantiques auxquelles est sujet cet adjectif, nous devons dans un premier temps décider si les différents sens de *curieux* sont de nature homonymique ou polysémique. Enfin, nous étudierons comment est construit le sens d'expressions complexes issues de la

---

<sup>1</sup> A. Rudel & H. Mazaleyrat (2008), A. Rudel & H. Mazaleyrat (2009).



combinaison de l'adjectif *curieux* avec un substantif. Nous nous interrogerons notamment sur l'existence de régularités qui permettraient de prédire son sens en emploi. Enfin, nous verrons que l'activation des informations et par là même de son sens dépend de nombreux facteurs, entre autres choses de la place de l'adjectif ainsi que de la sémantique du substantif recteur.

## 1.1. LA SEMANTIQUE DE L'ADJECTIF *CURIEUX*

### 1.1.1. *CURIEUX* : HOMONYMIE OU POLYSEMIE ?

D'une manière générale, lorsqu'il s'agit de décider si une unité linguistique à sens multiples relève de l'homonymie ou de la polysémie, le premier réflexe consiste à consulter un dictionnaire. Nous nous sommes donc penché dans un premier temps sur les articles lexicographiques donnant la définition de l'adjectif qualificatif *curieux* en français. Nous étudierons plus particulièrement l'article du *Petit Larousse* (1992) :

**CURIEUX, EUSE** : adj. nom (lat. *curiosus*, qui a soin de).  
1. Animé du désir de comprendre, d'apprendre, de voir, etc.  
*Avoir un esprit curieux de tout*. 2. Avidé de connaître qqch qui doit rester caché ; indiscret. ◇ *Regarder (qqn) comme une bête curieuse*, de façon insistante et indiscreète. ◆ adj. singulier, surprenant. *Il m'est arrivé une curieuse aventure*.

Nous avons plus particulièrement retenu cet article car il fait bien ressortir selon nous les difficultés rencontrées pour quiconque s'intéresse à la sémantique de l'adjectif *curieux*. Ici et comme dans la majorité des dictionnaires contemporains, le corps d'article associé à *curieux* se divise en deux parties. La première comporte deux définitions, dans chacune desquelles *curieux* qualifie une entité se montrant avide de connaissances. En fonction du type de connaissances, *curieux* revêt soit une valeur morale méliorative, soit une valeur péjorative. La seconde partie ne comprend quant à elle qu'une seule définition, sous la forme des synonymes *singulier* et *surprenant*.

Compte tenu des seuls éléments présents dans cet article lexicographique, repérer un fil conducteur entre ses deux parties paraît délicat. Il est alors pertinent de se demander si *curieux* relève de l'homonymie. Rappelons que selon J. Dubois *et al.* (2002), « dans le lexique, un homonyme est un mot qu'on prononce et/ou qu'on écrit comme un autre, mais qui n'a pas le même sens que ce dernier ». Selon les codes de la lexicographie, les dictionnaires traduisent le phénomène de l'homonymie – des signes linguistiques distincts présentant des sens différents dépourvus de tout lien – en présentant pour chacun des sens recensés deux articles indépendants l'un de l'autre. Nous voyons que *curieux* ne fait toutefois pas l'objet de deux analyses distinguées d'une manière aussi franche. Ainsi, même si aucun lien flagrant n'apparaît entre les deux définitions, les lexicographes du *Petit Larousse* n'ont pas choisi de considérer *curieux* comme homonymique.

Pouvons-nous alors parler de polysémie ? Rappelons que d'après G. Kleiber (1999, 55), la polysémie caractérise<sup>1</sup> :

- « (i) une pluralité de sens liée à une seule forme,
- (ii) des sens qui ne paraissent pas totalement disjoints mais qui se trouvent unis par tel ou tel rapport. »

La condition (ii) indique ainsi que deux sens sont apparentés s'ils sont à la fois « *génétiquement reliés* » et « *sémantiquement reliés* »<sup>2</sup>. Pour vérifier si ces deux types de liens unissent bel et bien les sens deux *curieux*, nous proposons de mener une double analyse. Une étude diachronique nous permettra de décider si les différents sens de *curieux* sont génétiquement reliés, alors qu'une analyse en synchronie s'attachera à déterminer s'ils sont également sémantiquement reliés.

### 1.2.2. EVOLUTION DIACHRONIQUE DE L'ADJECTIF *CURIEUX*

D'après le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* (1992) et le *Trésor de la Langue Française* (1985), *curieux* est issu du latin *curiosus*, dérivé de *cura* ('soin'), et signifiait 'celui qui prend soin jusqu'à l'indiscrétion' ; ce terme pouvait d'ailleurs désigner un espion. En ancien français, c'est l'idée de soin véhiculée par le mot *curius* qui a dominé jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle. Ce sens pouvait être paraphrasé par 'qui s'inquiète de, qui a soin de ou qui s'occupe avec sollicitude de'. Actuellement, ce sens a totalement disparu. C'est à partir du XII<sup>ème</sup> siècle que la signification de *curieux* a évolué simultanément vers deux pôles de sens distincts.

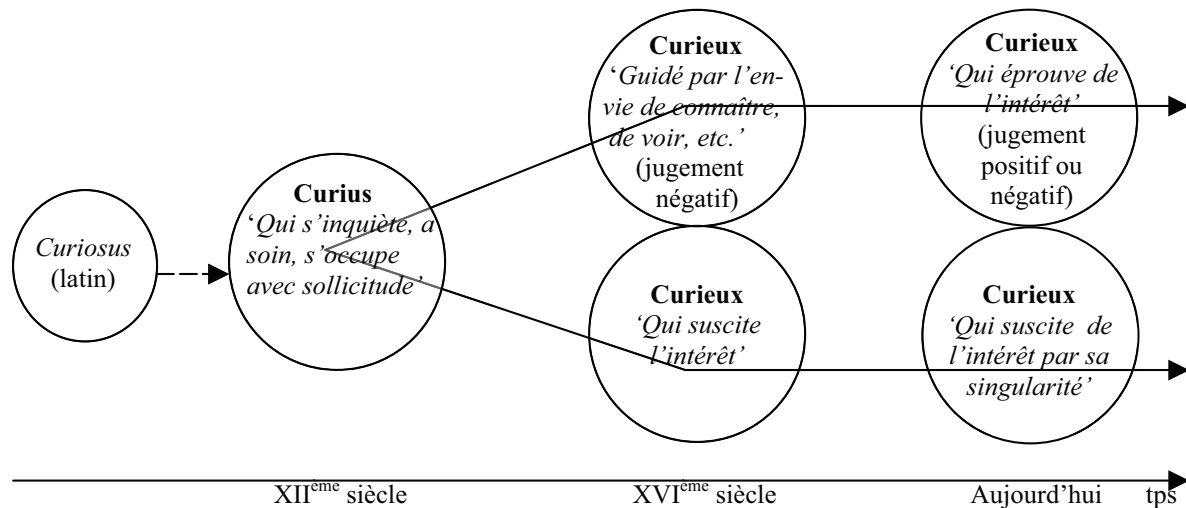
De la sorte, au XVI<sup>ème</sup> siècle, *curieux* pouvait signifier 'guidé par l'envie de connaître, voir, comprendre'. Notons que ce comportement était très souvent jugé négativement comme en témoignent les synonymes possibles *fouineur*, *indiscret*, etc. De nos jours, cette valeur négative n'est pas nécessairement exprimée et *curieux* peut simplement qualifier quelqu'un 'qui éprouve de l'intérêt pour quelque chose'. Parallèlement, toujours au XVI<sup>ème</sup> siècle, *curieux* qualifiait un être ou une chose 'qui suscite l'intérêt'. Il avait alors pour synonymes *original*, *extraordinaire*, etc. Aujourd'hui, ce sens s'est précisé et *curieux* désigne une personne ou un objet qui 'suscite l'intérêt par sa singularité'.

En nous inspirant des travaux de B. Pottier (1985a), nous proposons de représenter le parcours sémantique de l'adjectif *curieux* par le schéma suivant :

---

<sup>1</sup> Voir introduction p. 15.

<sup>2</sup> Les expressions « *génétiquement reliés* » et « *sémantiquement reliés* » sont empruntées à F. Récanati (1997). Voir également V. Nyckees (1998) : « un mot polysémique (un polysème) est un mot qui rassemble plusieurs sens entre lesquels les usagers peuvent percevoir un lien ».



### Evolution diachronique de l'adjectif curieux

Les sens actuels de *curieux* sont le résultat d'une évolution bidirectionnelle de la sémantique de cet adjectif. En révélant qu'ils sont issus d'un même étymon (*curiosus*), l'analyse diachronique indique ainsi qu'ils sont génétiquement reliés. Afin de conclure à la polysémie de *curieux*, nous allons nous placer dans une perspective synchronique puisqu'il reste à déterminer si ses sens sont également reliés sémantiquement.

#### 1.1.3. PANORAMA DES SENS DE CURIEUX EN SYNCHRONIE

L'adjectif *curieux* a déjà fait l'objet de nombreux travaux, lesquels estiment qu'il est polysémique. J. François, J.L. Manguin & B. Victorri (2003) lui attribuent trois valeurs en fonction de ses différents sens :

- STIMULUS, comme dans l'expression *une voiture curieuse*
- AGENT, comme dans *un homme curieux* au sens où il émet de l'intérêt
- DISPOSITION à accomplir le type d'action exprimé par la construction infinitive, comme dans la phrase *il est curieux d'avoir son avis*.

Cependant, les auteurs décident de regrouper « les valeurs AGENT et DISPOSITION, l'opposition principale étant entre STIMULUS d'une part, et AGENT/DISPOSITION de l'autre » (*Ibid.* : 13-14). Nous approuvons ce regroupement puisqu'il nous semble que les valeurs AGENT et DISPOSITION sont des manifestations d'un sens plus général. Nous corroborons également l'opposition principale ainsi formulée. En conséquence et dans la droite ligne de notre étude diachronique, nous préférons ne retenir que deux sens pour le polysème *curieux*. Nous rejoignons en cela le point de vue de H. Bat-Zeev Shyldkrot (1997, 121) qui lui attribue les deux sens : '*avide de connaître*' et '*étrange, bizarre, singulier*'.

Explicitons maintenant les deux sens que nous avons choisis d'associer à l'adjectif *curieux* :

- D'une part, *curieux* peut signifier 'qui éprouve de l'intérêt, qui est guidé par l'envie de connaître, etc'. Il s'agit alors d'une valeur évaluative relative au point de vue du locuteur qui qualifie une entité de curieuse. Ses synonymes sont ici *amateur, chercheur, intéressé, fouineur, indiscret, voyeur*, etc.<sup>1</sup> (J. François, J.L. Manguin & B. Victorri, 2003).

Lorsque *curieux* présente ce sens, il décrit un état psychologique, un tempérament. Par exemple, un garçon qualifié de *curieux* va montrer de l'intérêt, d'une manière générale (*un garçon curieux de tout*) ou pour un domaine particulier (*un garçon curieux d'architecture*). Le fait d'être curieux se traduit par un certain comportement qui sera la manifestation physique de cet état psychologique. Selon la nature de l'objet de la curiosité, le comportement de la personne curieuse sera jugé positivement, notamment comme un élève estimé curieux par son professeur d'histoire, ou négativement, comme les automobilistes curieux qui ralentissent devant un accident de la route.

- D'autre part, *curieux* peut signifier 'qui suscite de l'intérêt en raison de sa singularité'. Les adjectifs *bizarre, étonnant, étrange, intéressant, insolite, singulier*, etc. en sont alors des synonymes (J. François, J.L. Manguin & B. Victorri, 2003).

*Curieux* peut alors décrire l'aspect d'un objet (naturel ou artéfact), d'un événement ou d'une personne. L'employer avec ce sens, c'est implicitement faire référence à une norme. Par exemple, une maison *curieuse* ne ressemblera pas à une maison traditionnelle ; il peut s'agir d'une maison jugée non conventionnelle au niveau de la forme, des matériaux utilisés, etc. De même, une situation, un détail, une question peuvent également être *curieux* s'ils sont perçus comme sortant de l'ordinaire. Enfin, une personne peut être qualifiée de *curieuse* en raison de son aspect physique, de son comportement ou encore de son caractère.

Alors que les études de *curieux* auxquelles nous avons été confronté ne font pas explicitement état d'un lien entre ses différents sens, nos analyses nous permettent de dégager un élément commun aux sens retenus. De fait, en considérant les sens 'qui éprouve de l'intérêt' et 'qui suscite de l'intérêt', nous émettons l'hypothèse que l'idée d'intérêt se trouve au centre du sémantisme de *curieux*. Elle constituerait par conséquent le lien sémantique qui unit les sens du polysème, et nous permet ainsi d'affirmer que, en plus d'être génétiquement reliés, les deux sens de *curieux* sont sémantiquement reliés. Remarquons que les dires de H. Bat-Zeev Shyldkrot (1997 : 122-123) corroborent notre point de vue puisque selon les emplois de *curieux*, elle lui attribue comme synonymes *intéressé* et *intéressant*.

Cette hypothèse soulève de nombreuses questions, notamment concernant la pertinence de cette notion d'intérêt dans une perspective conceptuelle. Dans la section suivante, nous tenterons de déterminer comment peut s'organiser le contenu sémantique conceptuel associé à l'item *curieux*. Autrement dit, il s'agira de proposer une modélisation de la sémantique de cet adjectif, en tenant compte des deux sens que nous avons mis en évidence et du lien qui les unit.

---

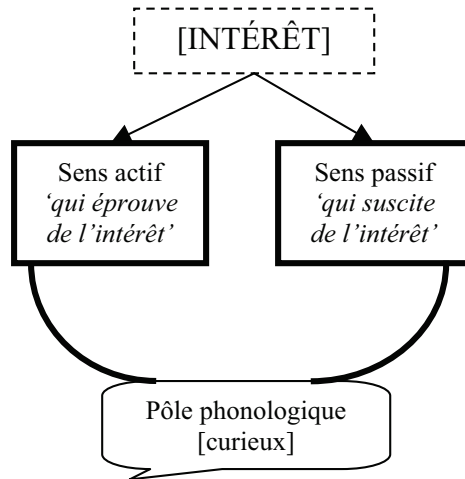
<sup>1</sup> Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que les synonymes proposés ne sont pas synonymes entre eux notamment suite à la notion de jugement, négatif ou positif.

## 1.2. REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION DE L'ADJECTIF *CURIEUX*

Au terme des analyses diachronique et synchronique que nous avons menées, nous sommes arrivé à la conclusion que *curieux* est polysémique. Comme suite aux deux sens que nous avons mis en évidence, nous empruntons la distinction proposée par le *Trésor de la Langue Française* entre un sens actif et un sens passif. Ainsi, lorsque *curieux* signifie '*qui éprouve de l'intérêt*', c'est le référent du nom qualifié qui fait l'action, au sens où il émet de l'intérêt. Il s'agit alors du sens actif. En revanche, lorsque *curieux* signifie '*qui suscite de l'intérêt*', l'entité dite curieuse est la cible de l'intérêt. D'une certaine manière, elle subit l'action et l'adjectif revêt un sens passif.

Dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, les unités linguistiques conventionnelles sont des structures symboliques composées d'un pôle sémantique et d'un pôle phonologique. L'adjectif *curieux* est donc noté [[CURIEUX]/[curieux]]. [CURIEUX] est la notation schématique du prédicat ou signification de l'item, lequel regroupe l'ensemble des informations sémantiques présumées par l'item sur sa base conceptuelle. Nous avons montré que l'adjectif *curieux* est polysémique et présente deux sens distincts. Dans le réseau schématique que nous allons élaborer pour représenter sa signification globale, nous devons envisager deux nœuds pour chacune des deux valeurs sémantiques – l'un représentant le sens passif, l'autre le sens passif, chacun des deux étant donc associé à de nombreux domaines conceptuels. Ainsi, nous distinguons une information sémantique principale parmi toutes celles qu'il véhicule. Nous la notons [INTÉRESSÉ] pour le sens actif '*qui éprouve de l'intérêt*' et [INTÉRESSANT] pour le sens passif '*qui suscite de l'intérêt*'.

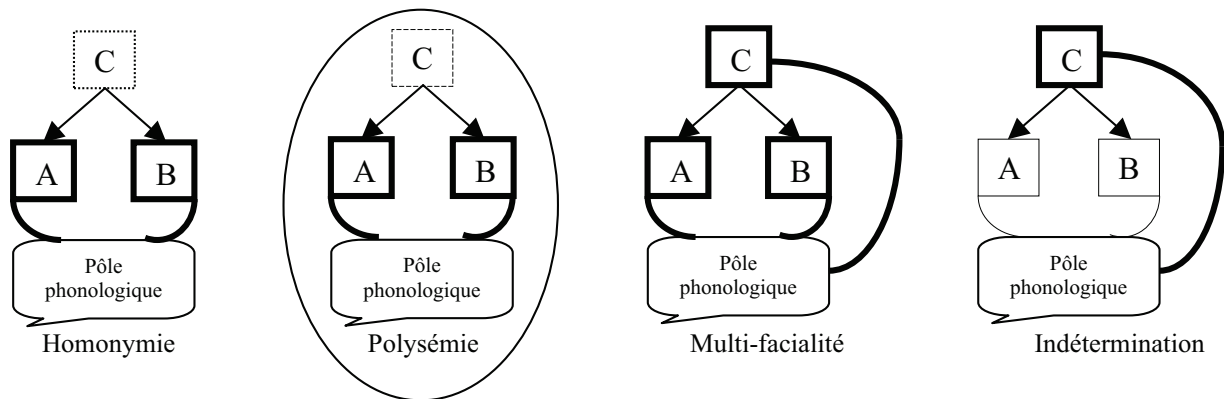
Nous avons également mis en évidence que, selon nous, le concept d'intérêt que nous notons [INTÉRÊT] est commun aux différents sens de *curieux*. Il correspond donc au lien qui les unit. Conformément à la théorie langackerienne, cette information sémantique fait partie du schéma ou sens schématique de l'adjectif. Fondamentalement abstrait, il subsume les sens actif et passif, qui en sont donc des élaborations. Celles-ci sont enracinées, saillantes, accessibles à partir du pôle phonologique et activables en emploi. En revanche, le schéma n'est que peu enraciné dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, et n'est ni saillant ni activable en emploi. Il ne sera de plus accessible qu'à travers les sens actif et passif.

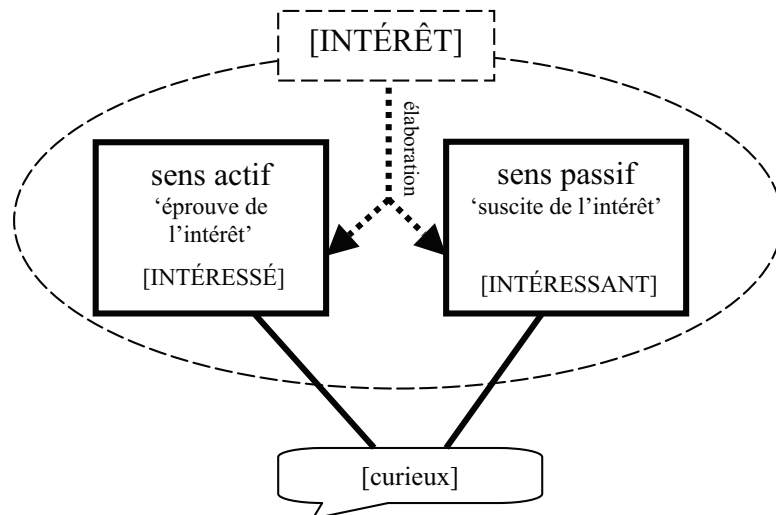


----- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable  
 ———— Ancré, saillant, accessible directement, activable

**Architecture de la représentation de la signification de *curieux***

Sur le continuum que nous avons élaboré à partir des travaux de D. Tuggy (1993), la représentation ci-dessous se situe en conséquence au niveau de la seconde position.





- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Représentation de la signification de *curieux***

Maintenant que nous avons déterminé les informations principales présentes dans la base conceptuelle de *curieux* et la manière dont elles peuvent s’organiser en un réseau schématique modélisant sa signification, nous allons nous intéresser à la construction du sens d’expressions complexes contenant cet adjectif et un nom. Nous étudierons plus particulièrement les différents paramètres qui jouent un rôle dans l’activation des informations auxquelles renvoie *curieux*.

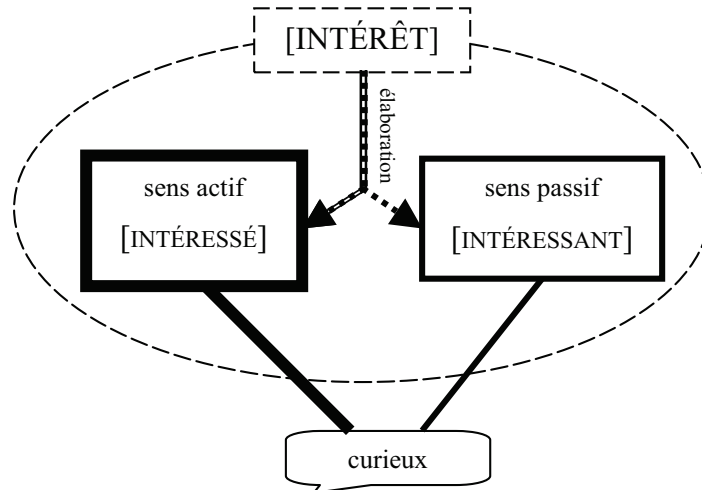
**1.3. LA CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS *CURIEUX-N* ET *N-CURIEUX* : A LA RECHERCHE DE REGULARITES**

Nous nous penchons ici sur la problématique de l’activation sélective des informations sémantico-conceptuelles au cours du processus de la construction du sens. Pour ce faire, nous nous interrogerons sur les différents paramètres qui entrent en jeu dans la sélection et l’activation des informations sémantiques associées à *curieux*. Nous étudierons plus particulièrement le rôle de la place qu’occupe *curieux* au sein du syntagme nominal principalement donc lorsqu’il occupe la fonction épithète, mais aussi de la sémantique du substantif avec lequel il se combine. Nous mettrons également en relief l’influence permanente du contexte, qu’il soit linguistique ou extralinguistique.

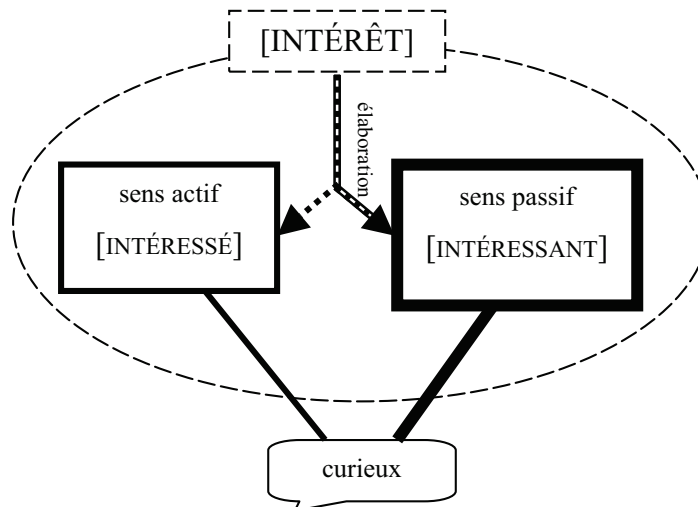
3.1. ACTIVATION SEMANTIQUE



En emploi, *curieux* revêt tantôt son sens actif, tantôt son sens passif. En nous basant sur la représentation de la base conceptuelle de *curieux* présentée plus haut, nous proposons deux figures adaptées aux différents sens de cet adjectif. Ainsi, la figure (a) ci-dessous illustre le sens actif, lorsque l'information sémantique principale [INTÉRESSÉ] est activée. La figure (b) représente le sens passif, avec l'information sémantique principale [INTÉRESSANT] activée.



**Figure (a). Activation du sens actif**



**Figure (b). Activation du sens passif**

L'étude succincte de quelques exemples d'expressions complexes du type *curieux-N* et *N-curieux* va nous permettre de souligner la complexité du processus de sélection et d'activation de l'information au cours de la construction du sens.

Examinons tout d'abord l'expression complexe une *voiture curieuse*. Dans le cadre de la Grammaire Cognitive, on considère qu'il s'agit une structure composite issue de l'intégration des deux structures composantes *voiture* et *curieuse*, sur la base du schéma construction [N Adj] et d'autres relations de valence. Au niveau du nom, *voiture* profile sur sa

base conceptuelle une chose (*thing*). A celui de l'adjectif, *curieuse* profile une relation atemporelle statique entre un trajecteur schématique saillant devant être élaboré et un site en arrière-plan, implicite en ce que l'adjectif le porte en lui-même. L'intégration entre ces deux éléments s'effectue sur la base de correspondances entre le profil du nom et le trajecteur de l'adjectif. Le profil de *voiture* vient élaborer le trajecteur de *curieuse*. *Voiture* est pour ainsi dire le trajecteur de *curieuse*. L'adjectif vient ainsi attribuer une propriété au nom. Il va s'agir en l'occurrence de la propriété [INTÉRESSANT] (fig. b), laquelle est activée dans la base conceptuelle de *curieux* lors de son emploi en combinaison avec le nom *voiture*. Une *voiture curieuse* signifie une voiture qui suscite de l'intérêt en raison de son étrangeté. Pour *voiture*, c'est le sens 'véhicule' qui est activé. Plus précisément, nous pouvons avancer que l'information sélectionnée de l'adjectif est activée sur sa base conceptuelle et peut renvoyer soit à l'aspect physique et notamment au constituant de la voiture qu'est la carrosserie, soit à la motorisation (zone active). Enfin, l'expression complexe née de la modification d'un nom par un adjectif va hériter du profil de la tête, c'est-à-dire le nom. Ainsi, le profil de *voiture curieuse* sera un objet (*thing*).

Dans l'expression une *personne curieuse*, les deux sens – actif et passif – peuvent s'exprimer pour l'adjectif. Dans le cas où l'information activée est [INTÉRESSÉ] (fig. b), une *personne curieuse* renvoie à quelqu'un avide de connaissances. Si c'est l'information [INTÉRESSANT] qui se dégage (fig. a), cette personne sera considérée hors d'une certaine norme soit par son aspect physique, soit par sa psychologie. Dans un co(n)texte si restreint, il s'agit ici d'un cas d'ambiguïté effective où plusieurs interprétations sont possibles. Le choix de l'auditeur est alors nécessaire et semble pourtant impossible. Il faut alors qu'il ait accès à des indications contextuelles plus larges pour lever l'ambiguïté effective.

Sur la base d'un schéma constructionnel et de relations de valence identiques, considérons à présent des expressions complexes comparables à *voiture curieuse* comme un *ami curieux*. Ici aussi, les deux informations associées à *curieux*, [INTÉRESSANT] et [INTÉRESSÉ], peuvent être activées et s'appliquer à *ami*. *Curieux* signifiera alors soit 'qui émet de l'intérêt', soit 'qui éprouve de l'intérêt'. Le nom *ami* dénote une personne – il renvoie donc aux domaines conceptuels très complexes définissant ce qu'est un individu – mais il peut également être envisagé du point de vue de la relation d'amitié. Ainsi, plusieurs cas de figures sont possibles lorsque *ami* et *curieux* se combinent, selon les informations activées dans le contenu conceptuel de chacune de ces deux unités. Un *ami curieux* peut signifier une personne qui montre de l'intérêt pour certains domaines de connaissances (activation de [INTÉRESSÉ] et INDIVIDU) ; ou à une personne dont certains aspects sont singuliers ([INTÉRESSANT] et INDIVIDU). Remarquons que dans ces deux interprétations, le fait que la personne en question soit l'ami d'une autre n'est pas prépondérant dans la construction du sens de l'expression complexe. *A contrario*, si la relation d'amitié est mise en avant au cours de l'élaboration du sens, c'est le sens 'relation' qui est activé pour *ami*. Dans un tel cas, l'information activée pour *curieux* est [INTÉRESSANT]. De la sorte, un *ami curieux* renvoie

à un individu dont le comportement ne correspond pas à celui que l'on pourrait attendre de la part d'un ami. Par exemple, il ne se montre pas très loyal, il n'est pas très disponible, etc.

Outre le fait de pouvoir se retrouver face à une ambiguïté effective lorsque *curieux* se combine à un nom, l'auditeur peut rencontrer un cas d'indétermination, c'est-à-dire lorsque plusieurs sens sont donnés à comprendre comme co-possibles. Il y a indétermination interprétative quand ces sens se présentent comme compatibles et co-présents dans un énoncé donné. Ce phénomène se trouve être récurrent dès lors que l'on s'intéresse à la polysémie. En effet, nous avons vu que le choix du sens associé à un item lexical polysémique est complexe. Ceci est notamment dû au fait que les divers sens d'un polysème sont apparentés car construits sur un socle sémantique commun. En contexte, ils ne se présentent donc pas nécessairement comme disjoints et exclusifs les uns des autres : ils peuvent se chevaucher, se neutraliser ou se confondre (au lieu de s'exclure comme c'est le cas pour les sens d'un homonyme). Ainsi, dans l'énoncé *Didier est un député curieux*, il faut arriver à déterminer quel est le sens du polysème *curieux*. En ne tenant compte que des éléments linguistiques présents dans cette séquence, l'auditeur est dans l'incapacité de savoir quel sens de *curieux* est activé. Pour palier à ce type d'indétermination interprétative, il sera indispensable, lors du processus d'interprétation, de tenir compte du contexte particulier dans lequel cet adjectif est employé. Il faudra ainsi prendre note à la fois des paramètres cotextuels (l'influence mutuelle des expressions lexicales quant à l'activation sélective des éléments de la base conceptuelles de chacun des unités combinées) et de paramètres extralinguistiques.

Reprenons l'exemple d'une expression complexe dans laquelle *curieux* est combiné à *homme* : *Jacques est un homme curieux*. Considérée isolément, cette phrase est ambiguë. L'ambiguïté peut n'être levée que si le contexte s'élargit. D'une part, il peut s'agir du contexte linguistique ou cotexte. Par exemple, si la phrase de départ est complétée par l'expression *il s'intéresse à tout*, l'information [INTÉRESSÉ] est activée dans le contenu conceptuel de *curieux* qui prend alors son sens actif (fig. a). A l'inverse, si l'énoncé est complété par *il ne fait jamais rien comme tout le monde*, il y a activation de l'information [INTÉRESSANT] et *curieux* revêt son sens passif (fig. b). D'autre part, le contexte extralinguistique peut lui aussi permettre de lever l'ambiguïté portée par la phrase *Jacques est un homme curieux*. Si l'auditeur a connaissance du fait que Jacques montre de l'intérêt pour le monde qui l'entoure, il attribuera à *curieux* son sens actif (activation de l'information [INTÉRESSÉ], cf. fig. a). En revanche, si l'auditeur sait que la personnalité de Jacques est singulière, il lui donnera son sens passif (activation de l'information [INTÉRESSANT], cf. fig. b).

Par ces exemples, nous pouvons nous rendre compte que les processus combinatoires sont différents selon les noms et que les interactions entre l'adjectif et le substantif sont multiples. L'interprétation d'expressions contenant *curieux* résulte donc de mécanismes complexes. Elle dépend notamment des informations présentes dans la structure conceptuelle de l'adjectif et dans celle du nom. Qui plus est, les deux items s'influencent quant à

l'activation des dites informations et donc de leur sens. Le nom va sélectionner et activer des informations associées à *curieux*, et inversement *curieux* va sélectionner et activer des informations (zone active) associées au nom qu'il qualifie.

La suite de ce travail se centrera sur l'étude de l'adjectif *curieux* dans un contexte réduit, à savoir le contexte du syntagme nominal. En ce qui concerne la combinatoire de l'adjectif polysémique *curieux* avec un substantif, nous pensons qu'il est possible de déceler des régularités dans le processus de construction du sens, en fonction de la place qu'occupe l'adjectif (antéposition et/ou postposition) et du sémantisme du nom qu'il qualifie.

### 1.3.2. PLACE ET FONCTION DE L'ADJECTIF

Nous avons déjà évoqué le fait qu'il y avait un rapport entre place et sens de l'adjectif par rapport à son substantif recteur. Qu'en est-il pour l'adjectif *curieux* en combinaison avec un nom ?

Nous pouvons nous appuyer sur une série de paires minimales pour mettre en évidence les variations sémantiques engendrées par la place de l'adjectif :

- (1) une *curieuse* voiture – une voiture *curieuse*
- (2) un *curieux* roi – un roi *curieux*
- (3) une *curieuse* femme – une femme *curieuse*
- (4) une *curieuse* nouvelle – une nouvelle *curieuse*
- (5) une *curieuse* maison – une maison *curieuse*
- (6) un *curieux* enfant – un enfant *curieux*

Certaines de ces paires ne montrent pas de grande différence de sens entre anté et postposition : (1) une *curieuse* voiture – une voiture *curieuse*, (4) une *curieuse* nouvelle – une nouvelle *curieuse*, (5) une *curieuse* maison – une maison *curieuse*. Dans de tels cas, l'information activée dans la base conceptuelle de *curieux* est [INTÉRESSANT] et le sens qui se dégage est 'qui suscite de l'intérêt' (sens passif). *Curieux* présente donc le même sens en antéposition et en postposition dans ces syntagmes nominaux.

Cependant, nous pouvons remarquer la possibilité de fortes variations sémantiques dans d'autres de ces paires : (2) un *curieux* roi – un roi *curieux*, (3) une *curieuse* femme – une femme *curieuse*, (6) un *curieux* enfant – un enfant *curieux*. En effet, dans de telles expressions, le sens exprimé en antéposition est le sens passif de *curieux* puisque c'est l'information [INTÉRESSANT] qui est activée. Par contre, en postposition, les sens actif et passif sont tous deux possibles car les deux informations sont co-présentes sans s'exclure l'une l'autre. Dans un contexte si restreint, nous nous retrouvons donc face à une ambiguïté effective et par conséquent à une indétermination interprétative.

L'étude de ces syntagmes nominaux met en relief la différence de sens entre *curieux*-nom et nom-*curieux* qui peut être minimum comme maximum. Au vu de ces variations sémantiques, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que les informations associées à l'adjectif qui seront activées en combinatoire et le sens exprimé sont en partie déterminés par la place.

Reprenons les exemples utilisés ci-dessus pour étudier la sémantique de *curieux* en fonction attributive.

- (1') une *curieuse* voiture – une voiture *curieuse* – cette voiture est *curieuse*
- (2') un *curieux* roi – un roi *curieux* – ce roi est *curieux*
- (3') une *curieuse* femme – une femme *curieuse* – cette femme est *curieuse*
- (4') une *curieuse* nouvelle – une nouvelle *curieuse* – cette nouvelle est *curieuse*
- (5') une *curieuse* maison – une maison *curieuse* – cette maison est *curieuse*
- (6') un *curieux* enfant – un enfant *curieux* – cet enfant est *curieux*

Lors de son emploi en fonction attribut, nous pouvons remarquer qu'en (1'), (4') et (5'), l'information [INTÉRESSANT] est activée au sein de la base conceptuelle de *curieux*, de même que pour l'antéposition et la postposition de cet adjectif en emploi épithétique. Par ailleurs, pour les expressions (2'), (3') et (6'), les deux informations [INTÉRESSANT] et [INTÉRESSÉ] sont envisageables lorsque *curieux* est attribut. Nous retrouvons ici le même phénomène qu'en postposition puisque les deux sens de cet item lexical sont probables, les informations sémantiques étant co-présentes et ne s'excluant pas l'une l'autre. Par conséquent, l'indétermination interprétative est également présente dans ce contexte limité. Ceci nous amène à la conclusion que les informations activées pour *curieux* en fonction attribut sont identiques à celles qui le sont lorsqu'il est épithète postposé. Les variations sémantiques ainsi mises en avant sont liées aux sens potentiels de l'adjectif (avant toute activation d'informations) ainsi qu'à la place et à la fonction qu'il occupe.

Dans la mesure où *curieux* est considéré dans sa combinatoire avec le nom, il paraît alors évident de s'interroger également sur l'impact du substantif recteur. De la sorte, nous allons étudier l'influence de la sémantique du nom dans l'activation de l'information et donc dans la construction du sens d'expressions complexes contenant l'adjectif *curieux*.

### 1.3.3. IMPORTANCE DE LA SEMANTIQUE DU NOM

Si nous reprenons les paires minimales (1) à (6), nous pouvons constater que la place de *curieux* n'entraîne pas de variation de sens lorsqu'il est employé avec certains noms :

- (1) une *curieuse* voiture – une voiture *curieuse*
- (4) une *curieuse* nouvelle – une nouvelle *curieuse*
- (5) une *curieuse* maison – une maison *curieuse*

Nous remarquons que, selon la classification des noms établie par N. Flaux & D. Van De Velde (2000), ces substantifs appartiennent à la classe des noms de type /inanimé/.

*A contrario*, *curieux* montre une potentielle différence de sens entre anté et postposition lorsqu'il est combiné à d'autres noms :

- (2) un *curieux* roi – un roi *curieux*
- (3) un *curieux* homme – un homme *curieux*
- (6) un *curieux* enfant – un enfant *curieux*

Dans ces syntagmes nominaux, nous pouvons constater qu'il s'agit de noms de type /animé/.

Ainsi, *curieux* peut présenter un sens différent selon le substantif avec lequel il est employé. Les variations sémantiques de cet adjectif ne sont donc pas uniquement liées à la place qu'il occupe. Elles s'expliquent non seulement à travers la sémantique de l'adjectif lui-même mais aussi à travers la sémantique du substantif recteur. De la sorte, *curieux* est sensible à la classe du nom avec lequel il se combine. Puisqu'il existe une importante interaction entre leurs contenus conceptuels respectifs, il s'avère nécessaire de prendre en considération le sémantisme de l'adjectif **et** du nom lorsque ces derniers se combinent.

La place et la fonction de l'adjectif, ainsi que la classe du nom en combinaison ne sont pas les seuls paramètres à intervenir dans la construction du sens des expressions complexes nom-*curieux* et *curieux*-nom. En effet, même dans les configurations n'entraînant pas de difficultés pour l'interprétation en ce qui concerne le sens de l'adjectif, il faut tenir compte des informations activées dans le contenu sémantico-conceptuel du nom en combinaison, en particulier s'il est polysémique.

Prenons par exemple l'expression *livre curieux*. Dans la séquence *un livre curieux*, la détermination du sens de l'adjectif ne pose pas de difficulté dans la mesure où il se combine à un nom dénotant une entité inanimée. L'information [INTÉRESSANT] est nécessairement activée dans le contenu conceptuel de *curieux* qui revêt alors son sens passif. Il n'en reste pas moins que l'expression *un livre curieux* peut être interprétée de différentes manières, selon les informations qui seront activées pour le nom. En effet, le nom *livre* est une unité polysémique. Par hypothèse, il donne accès à de nombreuses informations dans son contenu conceptuel. D'une part, le nom *livre* renvoie la facette \*tome\* qui permet de caractériser l'entité livre comme un objet physique constitué d'un assemblage de pages reliées entre deux couvertures. D'autre part, le nom *livre* contient présente la facette \*contenu informatif\* qui permet d'associer ce substantif à un ensemble d'idées véhiculées au moyen d'un support. Chacune de ces deux facettes peut être sélectionnée et activée lorsque *livre* se combine avec un adjectif. En effet, le locuteur peut ne faire référence qu'à une seule des facettes, comme dans *un livre rouge* (\*tome\*) ou dans *un livre polémique* (\*contenu informatif\*), ou au concept dans sa totalité, par exemple *un livre publié* (activation conjointe de \*tome\* et de \*contenu informatif\*).

Dans les expressions *un livre curieux* et *un curieux livre*, l'adjectif peut s'attacher d'une part à la facette \*tome\* et ces expressions pourraient par exemple désigner un livre avec une forme triangulaire. D'autre part, la facette \*contenu informatif\* peut être activée, et ces mêmes expressions pourraient par exemple renvoyer à un livre jugé non conventionnel du point de vue de la narration, de l'histoire ou des idées exposées.

Dans le seul contexte du syntagme nominal, l'auditeur est dans l'incapacité de savoir si, par l'emploi de l'expression *un livre curieux*, le locuteur évoque l'objet physique (\*tome\*), le contenu (\*contenu informatif\*) ou du concept dans sa globalité. En revanche, un élargissement du cotexte peut aider l'auditeur dans sa tâche d'interprétation. Ainsi, dans des énoncés comme *j'ai lu un livre curieux* et *j'ai vu un livre curieux*, il est possible de déterminer



quelle facette est activée, respectivement \*contenu informatif\* et \*tome\*. Dans de tels cas, ce sont les verbes qui permettent de sélectionner l'ensemble d'informations pertinent et donc de comprendre en quoi ce livre est curieux.

Lorsque le contexte linguistique ne fournit aucune piste pour l'interprétation, la prise en compte du contexte extralinguistique peut être utile voire nécessaire. Par exemple, si le locuteur qualifie de *curieux* le livre qu'il tient à la main en le montrant à l'auditeur et que ce livre ne se distingue pas physiquement des autres, l'auditeur saura que le locuteur fait référence au contenu et que *curieux* s'attache à la facette \*contenu informatif\*.

L'analyse de la séquence *un livre curieux* nous permet de souligner une nouvelle fois les interactions complexes intervenant entre le nom et l'adjectif lorsqu'ils se combinent. Outre l'influence d'éléments linguistiques et extralinguistiques extérieurs à la combinatoire nom-adjectif, les informations sémantiques internes au substantif pourront ainsi avoir un impact dans le processus de construction du sens, en particulier si ce dernier est polysémique.

#### 1.3.4. REGULARITES

Si la construction du sens est un phénomène complexe, dans le cas précis des expressions issues de la combinaison de *curieux* et d'un nom, il est possible de déceler des régularités qui permettent de prédire quel sera le sens activé pour l'adjectif.

Lorsque cet adjectif se combine avec un nom /inanimé/, qu'il soit épithète (antéposé ou postposé) ou attribut, c'est l'information [INTÉRESSANT] qui est activée et le sens passif qui s'exprime. Cependant, en combinaison avec un nom /animé/, il est plus délicat de prédire son sens. Si *curieux* est épithète antéposée, l'information [INTÉRESSANT] est activée et donc le sens passif se dégage. En revanche, il n'est pas possible de prévoir quels seront l'information et le sens activés lorsque *curieux* est épithète postposée ou attribut. De fait, les sens actif et passif sont tous les deux possibles. L'auditeur se trouve donc face à un cas d'indétermination interprétative lorsque *curieux* (épithète postposée ou attribut) qualifie un nom dénotant une entité animée. Seul le recours à un contexte plus large permet de lever l'ambiguïté, et donc de déterminer quel est le sens activé.

Le tableau suivant est un récapitulatif des différents sens possibles de *curieux* selon sa place, sa fonction et la classe des noms avec lesquels il se combine.



		Fonction de l'adjectif <i>curieux</i>		
		Epithète		Attribut
		Antéposé	Postposé	
Classe du nom	/inanimé/	[INTÉRESSANT] sens passif	[INTÉRESSANT] sens passif	[INTÉRESSANT] sens passif
	/animé/	[INTÉRESSANT] sens passif	? ?	? ?

**Régularités sémantiques de l'adjectif *curieux* en combinaison avec un nom**

**Synthèse.** L'adjectif que nous avons choisi d'étudier est « *un curieux adjectif pour des linguistes curieux* », comme l'affirment J. François, J.L. Manguin & B. Victorri (2003, 13). *Curieux* présente deux sens : un sens actif, 'qui éprouve de l'intérêt', et un sens passif 'qui suscite de l'intérêt'. Ces deux sens étant reliés génétiquement et sémantiquement, ils attestent du caractère polysémique de cet adjectif.

D'un point de vue cognitif, les sens de l'adjectif *curieux* sont associés à de nombreuses informations sémantiques, lesquelles sont enregistrées dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs dans une structure conceptuelle organisée. Le pôle sémantique de cet adjectif se compose selon nous de deux informations sémantiques principales, que nous avons notées [INTÉRESSÉ] et [INTÉRESSANT]. Elles correspondent respectivement au sens actif et au sens passif de *curieux*. Le lien les unissant, noté [INTÉRÊT], fait partie intégrante du contenu conceptuel de ce dernier. Il constitue le cœur du sens schématique de l'item *curieux*, à partir duquel sont élaborés les sens actif et passif. Il correspond ainsi à l'élément commun aux représentations conceptuelles des sens de ce polysème.

En emploi, les informations sémantiques sont activées de manière sélective au cours du processus de construction du sens. L'activation de l'information [INTÉRESSANT] permet celle du sens passif ; l'activation de l'information [INTÉRESSÉ] celle du sens actif.

Lors de sa combinatoire avec un nom, l'adjectif *curieux* peut montrer des variations sémantiques. Néanmoins, il est possible de déceler des régularités dans la construction du sens des expressions complexes nom-*curieux* et *curieux*-nom, notamment en fonction de la place de l'adjectif au sein du syntagme nominal (antéposé ou postposé au substantif recteur) et de la classe à laquelle appartient le nom en combinaison (/animé/ ou /inanimé/). Ainsi, lorsque *curieux* est épithète antéposée et/ou lorsqu'il se combine avec un nom /inanimé/, ce sont l'information [INTÉRESSANT] et le sens passif qui sont activés. En revanche, prédire l'information et le sens activés pour *curieux* lorsqu'il est attribut ou épithète postposée à un nom /inanimé/ paraît impossible. Du fait de l'ambiguïté virtuelle inhérente à *curieux*, ce type de configuration peut mener à une ambiguïté effective, voire à une indétermination interprétative. Seul le recours à un contexte (linguistique et/ou extralinguistique) plus large permettra alors à l'auditeur de construire le sens de l'expression complexe conformément aux intentions du locuteur.

La combinaison de l'adjectif *curieux* avec un nom auquel il est épithète n'est pas la seule à montrer des régularités du point de vue de la construction du sens. C'est aussi le cas pour les expressions nom-*pauvre* et *pauvre*-nom auxquelles nous allons consacrer le second point de ce dernier chapitre de notre thèse.

## 2. L'ADJECTIF PAUVRE EN COMBINAISON AVEC UN NOM

La seconde partie de ce chapitre est axée quant à elle sur la construction du sens des syntagmes résultant de la combinaison de l'adjectif qualificatif *pauvre* avec un nom<sup>1</sup>. Nous déterminerons tout d'abord quelles sont les informations sémantiques présentes dans la base conceptuelle de cet adjectif et la manière dont elles peuvent s'organiser entre elles. Puis, en nous appuyant sur la représentation conceptuelle que nous proposons d'associer à *pauvre* dans le cadre de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, nous montrerons que les variations sémantiques de ce dernier découlent en partie, comme c'était le cas pour l'adjectif *curieux*, de la configuration interne de tels syntagmes, notamment en fonction de la place de *pauvre* par rapport au substantif recteur. Nous étudierons essentiellement des syntagmes nominaux dans lesquels *pauvre* qualifie un nom en fonction épithète. Nous allons ainsi mettre en évidence l'existence de régularités sémantiques liées tantôt à l'antéposition, tantôt à la postposition de l'adjectif.

### 2.1. LA SEMANTIQUE DE L'ADJECTIF PAUVRE

Tout comme l'adjectif *curieux* que nous venons d'évoquer, l'adjectif *pauvre* est polysémique. Son statut est d'ailleurs nettement plus simple à définir que celui de *curieux*. La sémantique de *pauvre* répond en effet à la double condition formulée par G. Kleiber (1999 : 55) : il présente plusieurs sens reliés entre eux. En effet, ses sens sont à la fois « *génétiquement reliés* » (c'est-à-dire s'ils sont issus d'un même étymon, en l'occurrence du latin *pauper*) et « *sémantiquement reliés* » (le lien historique entre les sens polysémiques est toujours présent à l'esprit des locuteurs-auditeurs, comme il est évident dans les exemples que nous aborderons dans la suite de ce travail).

Si l'on en croit les définitions proposées dans divers dictionnaires, nous retiendrons deux sens distincts et reliés pour l'adjectif *pauvre*. D'une part, nous formulerons l'un de ses sens par l'expression 'qui présente une insuffisance numéraire'. L'adjectif *pauvre* s'emploie alors pour qualifier tout ce à quoi manque l'abondance voulue.

Par exemple, il peut s'agir d'une insuffisance d'argent. Ainsi, une *personne pauvre* désigne quelqu'un qui possède à peine le strict nécessaire pour subvenir à ses besoins, qui a très peu de revenus, d'argent. Par métonymie de type [Habitant → Lieu habité], l'adjectif peut

---

<sup>1</sup> H. Mazaleyrat & A. Rudel (2009a).

qualifier un lieu qui est habité par des personnes pauvres, comme dans les expressions une *demeure pauvre*, un *logis pauvre*. Il peut même s'appliquer à un pays (un *pays pauvre*) dont la situation financière et économique n'est pas prospère, dont les habitants sont pauvres. *Pauvre* peut également signifier une insuffisance d'un autre type qu'une insuffisance d'argent. Ainsi, *pauvre* peut indiquer que le référent désigné par le nom auquel il s'applique ne possède que peu des éléments qui le définissent en tant que tel, des éléments propres ou inhérents à l'entité désignée. Un *minerais pauvre* renferme une faible quantité de minéraux. Dans le même ordre d'idée, un *gisement* ou un *filon pauvre* ne contiennent pas beaucoup d'éléments exploitables (minerais, fossiles, sel, pétrole, gaz, etc.). Un *sol pauvre* est peu fertile car il ne contient pas beaucoup d'éléments nutritifs. En chimie, un gaz est dit *pauvre* lorsqu'il n'est constitué que de peu de carbone, un *mélange pauvre* présente quant à lui une faible quantité d'éléments inflammables. De plus, quelqu'un dont le vocabulaire est *pauvre* ne connaît pas beaucoup de mots. En stylistique, une *rime pauvre* ne porte que sur la dernière voyelle, la consonance est donc réduite au minimum (battu-perdu), par opposition à *une rime riche* (qui porte sur au moins trois phonèmes : porte-morte, cheval-rival).

Le tableau ci-dessous récapitule non exhaustivement les noms auxquels *pauvre* peut s'appliquer :

<b>Entité qualifiée de <i>pauvre</i></b>	<b>Éléments manquants</b>
Homme	Argent, ressources, revenus
Minerais	Minéraux
Gisement, filon	Minéraux, fossiles, sel, pétrole, gaz
Sol, terrain, pré	Nutriments, eau
Gaz (spéc. chimie)	Carbone
Mélange (spéc. chimie)	Matières inflammables
Vocabulaire	Mots
Rime	Phonèmes

Pour résumer, avec le sens que nous avons formulé 'qui présente une insuffisance numéraire', l'emploi de l'adjectif *pauvre* pour qualifier un nom correspond à la verbalisation d'une constatation. Il s'agit d'une constatation émise par le locuteur, selon qui l'entité désignée par le nom ne possède pas tous ou en nombre insuffisant les éléments propres aux entités de la classe de référents à laquelle l'entité qualifiée appartient.

Intéressons nous maintenant à l'autre sens que nous retiendrons pour *pauvre*. Nous formulerons par l'expression 'qui est déplorable'. Employé avec ce sens, *pauvre* est l'expression, la verbalisation d'un jugement de valeur que fait le locuteur. Ce jugement de valeur relève souvent de l'apitoiement. Aussi, on parlera du *pauvre monde* sur lequel s'abat la misère, du *pauvre roi* qui s'est fait décapité, du *pauvre diable* qui inspire la commisération. Il peut également s'agir d'une marque de dédain, de mépris comme dans les expressions *pauvre type* ou *pauvre andouille*.

Lorsqu'un locuteur emploie l'adjectif *pauvre* au sens 'qui est déplorable', il veut dire que l'entité désignée par le nom qu'il qualifie ne possède pas certaines des qualités que l'on peut attendre d'elle et que cette situation dommageable provoque un sentiment de pitié ou de mépris pour le locuteur. Ainsi, qualifier un logis de *pauvre* (*il habite un pauvre logis*), c'est certes constater que l'entité désignée par *logis* est en piteux état (le toit a des fuites, il est mal meublé), mais c'est surtout exprimer que l'on trouve déplorable le fait que le logis en question ne possède pas toutes les qualités d'un logis digne de ce nom. De même, l'expression de *pauvres souliers percés* fait référence à des souliers qui ne possèdent pas toutes les qualités que l'on peut attendre de ce type d'objet (s'ils sont percés, ils ne sont plus étanches et l'on a les pieds mouillés, or la fonction première de souliers est de protéger les pieds). En parlant d'un auteur ou d'un artiste, *pauvre* indique qu'il est mauvais en son genre. Aussi, dire un *pauvre écrivain* c'est trouver qu'il manque par exemple de style et donc qu'il s'agit d'un piètre écrivain.

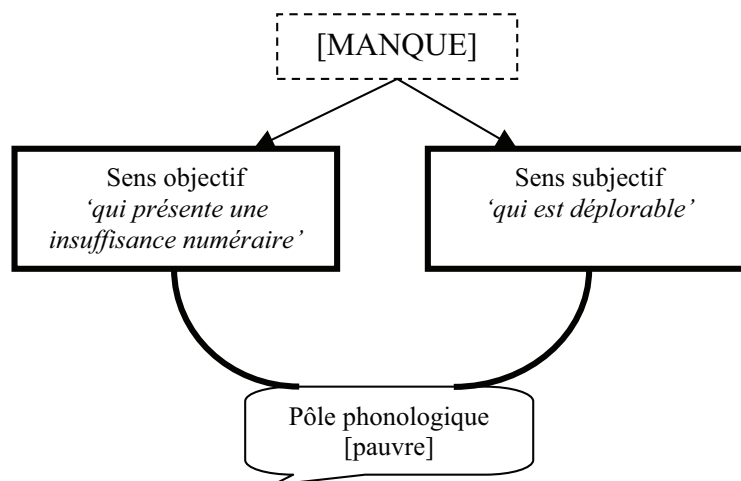
Nous proposons d'appeler sens objectif le sens de *pauvre* que nous avons formulé par l'expression 'qui présente une insuffisance numéraire'. En effet, employé avec ce sens, *pauvre* correspond à une caractérisation de nature objective et descriptive de l'entité désignée par le nom. Le sens de *pauvre* que nous avons paraphrasé par l'expression 'qui est déplorable' serait quant à lui un sens plus subjectif. Il exprime ici une caractérisation subjective (par le locuteur) de l'entité désignée par le nom, caractérisation qui prend en l'occurrence la forme d'un jugement de valeur (apitoiement, mépris/dédain). L'information véhiculée par l'adjectif est alors de nature évaluative (dire *un pauvre homme* c'est émettre un avis sur un homme que moi, locuteur, je juge pauvre).

## 2.2. REPRESENTATION DE LA SIGNIFICATION DE L'ADJECTIF *PAUVRE*

Afin d'élaborer la représentation sémantique de l'adjectif *pauvre* dans une perspective conceptuelle, la question qui se pose alors est de déterminer comment envisager les deux sens de cet item ainsi que leur lien de ce point de vue. Rappelons que dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker, les unités linguistiques conventionnelles sont des structures symboliques composées d'un pôle sémantique et d'un pôle phonologique. L'adjectif *pauvre* est donc noté [[PAUVRE]/[pauvre]]. [PAUVRE] est la notation schématique du prédicat ou signification de l'item, lequel regroupe en domaines l'ensemble des informations sémantiques présupposées par l'item sur sa base conceptuelle. Nous avons montré que l'adjectif *pauvre* est polysémique et présente deux sens distincts. Son réseau schématique représentant sa signification globale va comporter deux sous-structures, l'une représentant le sens objectif, l'autre le sens subjectif. De plus, chacune de ces valeurs sémantiques sera associée à de nombreux domaines et informations conceptuels et nous en distinguons une principale parmi toutes celles véhiculées. Nous la noterons [DEPOURVU EN QUANTITE] pour le sens objectif et [DEPOURVU EN QUALITE] pour le sens subjectif. Ainsi, lorsque l'information [DEPOURVU EN QUANTITE] est activée, le sens objectif de

*pauvre* se dégage et il signifie par conséquent ‘qui présente une insuffisance numéraire’. Si c’est l’information [DEPOURVU EN QUALITE] qui est activée, *pauvre* revêt alors son sens subjectif et signifie donc ‘qui est déplorable’.

De plus, nous proposons de considérer la notion de manque comme étant commune aux différents sens de cet adjectif. Elle doit donc aussi être représentée au niveau de sa base conceptuelle puisqu’elle permet d’établir un lien entre les sens objectif et subjectif de *pauvre*. Nous la noterons [MANQUE]. Conformément à la théorie langackerienne, cette information sémantico-conceptuelle fait partie du schéma ou sens schématique de l’adjectif (R.W. Langacker, 1987 : 68, 132-138 ; D. Tuggy : 1993, 279<sup>1</sup>). Fondamentalement abstrait, il subsume les sens objectif et subjectif, qui en sont donc des élaborations. Celles-ci sont enracinées, saillantes, accessibles directement à partir du pôle phonologique et activables en emploi. En revanche, le schéma – surtout qu’il s’agit selon nous de la valeur la plus schématique dans le réseau permettant de modéliser la signification de *pauvre* – est peu enraciné dans le lexique mental des locuteurs, ni saillant ni activable et il ne sera accessible indirectement qu’à travers les sens objectif et subjectif. Lors de l’emploi de *pauvre*, l’idée est que son sens schématique serait élaboré de manière à ce que soit exprimé tantôt le sens objectif, tantôt le sens subjectif.

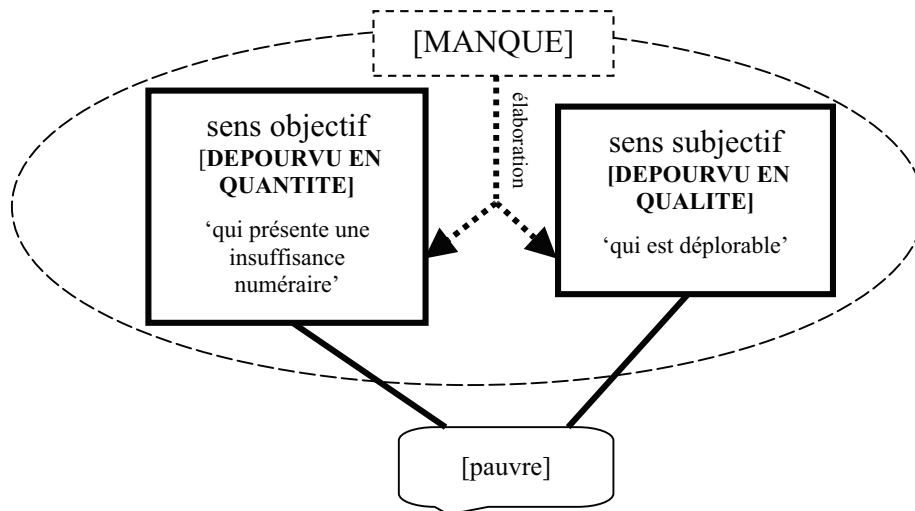
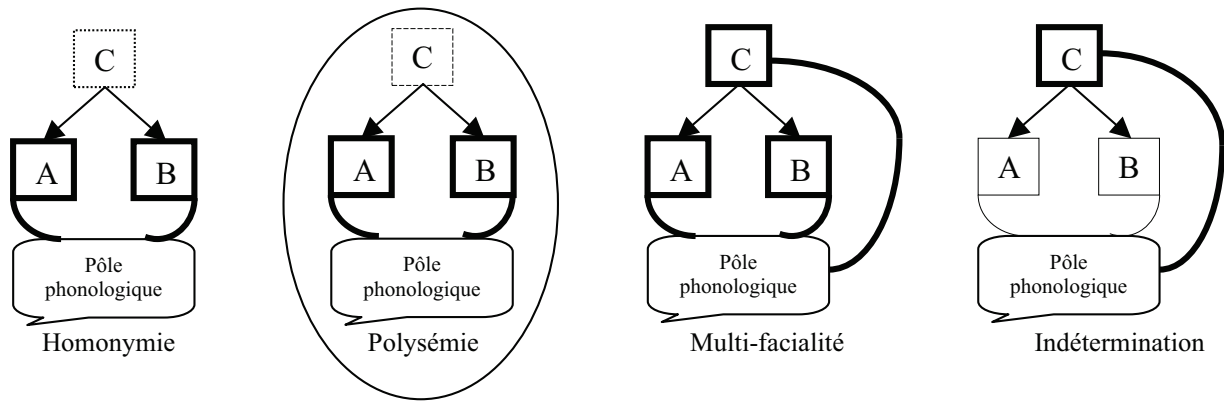


----- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable  
 ——— Enraciné, saillant, accessible, activable

**Architecture de la représentation de la signification de *pauvre***

Sur le continuum des représentations de la signification des mots à sens multiples que nous avons élaboré à partir des travaux de D. Tuggy (1993), celle de l’adjectif *pauvre* se situe par conséquent en seconde position.

<sup>1</sup>Dans le cadre théorique de la Grammaire Cognitive, J. R. Taylor (1992 : 20) utilise également cette terminologie dans ses écrits traitant des adjectifs et plus particulièrement de l’adjectif *old* en anglais.



- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

### Représentation de la signification de l'adjectif *pauvre*

A partir de la représentation de la signification que nous proposons pour l'adjectif *pauvre*, nous allons aborder la construction du sens des expressions complexes N-*pauvre* et *pauvre*-N (adjectif qualificatif épithète au nom) afin de déterminer s'il est possible de déceler des régularités dans le processus interprétatif.

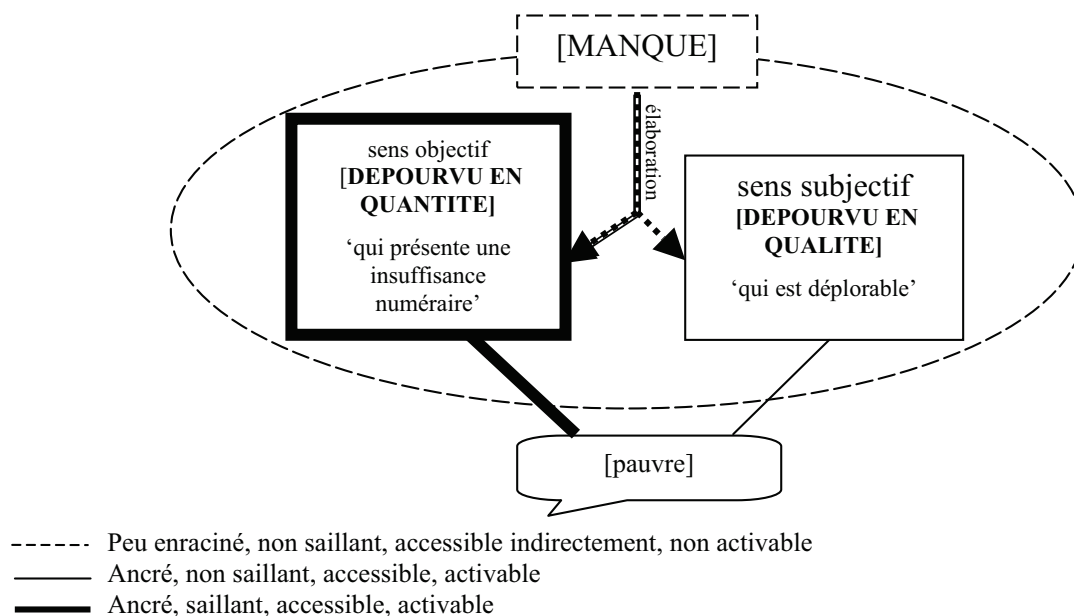
### **2.3. CONSTRUCTION DU SENS DES EXPRESSIONS NOM-PAUVRE ET PAUVRE-NOM : A LA RECHERCHE DE REGULARITES**

Nous allons maintenant nous pencher sur la problématique de l'activation sémantique des sens objectif et/ou subjectif de l'adjectif *pauvre* en combinaison avec un substantif au cours du processus de la construction du sens des expressions N-*pauvre* et *pauvre*-N. Pour ce faire, nous nous interrogerons sur certains des paramètres qui entrent en jeu dans la sélection et l'activation des informations sémantico-conceptuelles associées à *pauvre*, et par là même

l'activation de ses sens. Nous étudierons particulièrement le rôle de la place qu'occupe *pauvre* au sein du syntagme nominal.

### 2.3.1. ACTIVATION SEMANTIQUE

*Pauvre* va revêtir, en emploi, tantôt son sens objectif, tantôt son sens subjectif, en fonction des informations activées dans la base conceptuelle de l'adjectif. Par exemple, regardons l'expression un *homme pauvre* signifiant une personne adulte de sexe masculin qui manque de moyens financiers. Dans le cadre de la Grammaire Cognitive, *homme pauvre* est une structure composite issue de l'intégration de deux structures composantes, *homme* et *pauvre*, sur la base du schéma constructionnel [N Adj]. Au niveau du nom, *homme* profile sur sa base conceptuelle une chose (*thing*). A celui de l'adjectif, *pauvre* profile une relation atemporelle statique entre un trajecteur saillant qui devra être élaboré et un site implicite porté par sa propre base conceptuelle. L'intégration a lieu sur la base d'une correspondance (relation de valence) entre le profil du nom et le trajecteur de l'adjectif. C'est le profil du nom qui élabore le trajecteur de *pauvre*. C'est ainsi que l'adjectif attribue une propriété au substantif. Ici, il s'agit de la propriété d'être dépourvu d'un certain nombre d'éléments. Ainsi, l'information sémantico-conceptuelle principale qui est activée pour *pauvre* est [DEPOURVU EN QUANTITE] et c'est donc le sens objectif qui s'exprime pour l'adjectif.

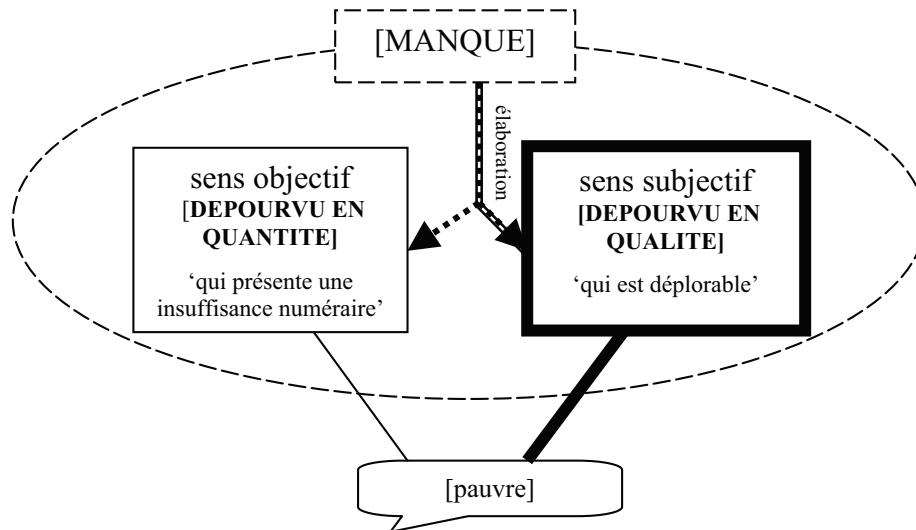


#### Construction du sens objectif dans le contenu conceptuel de *pauvre* pour l'expression un *homme pauvre*

Si l'on considère à présent l'expression un *pauvre homme*, il ne s'agit plus de quelqu'un qui manque de moyens financiers mais d'une personne inspirant la pitié (pour diverses raisons). Cet homme, sur lequel on s'apitoie, présente un défaut d'éléments propres à l'Être Humain. Ainsi, on le plaint de ne pas posséder toutes les qualités qui font de lui un



homme en tant que tel. Autrement dit, dans l'expression *pauvre homme*, le référent qualifié par l'adjectif ne possède pas toutes les qualités qui sont le propre de l'homme. Par exemple il peut être question d'un individu qui n'a pas toutes ses capacités intellectuelles, qui possède un niveau culturel très bas, etc. Dans ce cas, la principale information sémantique qui est activée dans la signification de *pauvre* est l'information [DEPOURVU EN QUALITE], et c'est donc le sens subjectif qui s'exprime.



- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Construction du sens subjectif dans le contenu conceptuel de *pauvre***  
**pour l'expression *un pauvre homme***

2.3.2. PLACE DE L'ADJECTIF ET SEMANTISME DU NOM

Nous allons maintenant nous intéresser à la construction du sens des syntagmes N-*pauvre* et *pauvre*-N, ceci afin de rechercher des régularités sémantiques. Nous allons principalement nous concentrer sur le rapport entre place et sens et nous mettrons en avant le fait que, pour l'adjectif *pauvre*, les informations activées et le sens construit diffèrent selon que l'adjectif est antéposé ou postposé au nom qu'il qualifie.

Nous pouvons nous appuyer sur une série de paires minimales issues de la combinatoire de l'adjectif *pauvre* avec les noms *analyse*, *homme*, *quartier*, *femme*, *sol*, *écrivain*, *lumière* et *enfant*.

- (1) une *pauvre* analyse – une analyse *pauvre*
- (2) un *pauvre* homme – un homme *pauvre*
- (3) un *pauvre* quartier – un quartier *pauvre*
- (4) une *pauvre* femme – une femme *pauvre*
- (5) un *pauvre* sol – un sol *pauvre*

- (6) un *pauvre* écrivain – un écrivain *pauvre*
- (7) une *pauvre* lumière – une lumière *pauvre*
- (8) un *pauvre* enfant – un enfant *pauvre*

Dans ces paires, nous pouvons remarquer une différence de sens systématique entre anté et postposition. En antéposition, c'est le sens subjectif qui se dégage. L'adjectif *pauvre* prend donc le sens 'qui est déplorable' et c'est l'information sémantique [DÉPOURVU EN QUALITÉ] qui est activée au sein de la base conceptuelle de cet adjectif. Par contre, en postposition, c'est le sens objectif (que nous avons paraphrasé par 'qui présente une insuffisance numéraire') qui se dégage. L'information activée dans le contenu conceptuel de *pauvre* est [DÉPOURVU EN QUANTITÉ]. Il s'agit donc ici de régularités liées au cotexte, et plus précisément à la distribution des unités linguistiques composant l'expression complexe en question.

Outre l'influence de la position de l'adjectif épithète *pauvre* par rapport à son substantif recteur, il est également pertinent de se pencher sur l'influence du nom en combinaison en ce qui concerne la construction du sens de tels syntagmes nominaux. En effet d'après les paires minimales utilisées plus haut, nous pouvons remarquer que lorsque *pauvre* est postposé à un nom de la classe /humain/, c'est bien l'information [DÉPOURVU EN QUANTITÉ] qui est activée, mais nous pouvons préciser qu'il s'agit toujours un manque d'argent (et/ou) de biens comme l'illustrent les exemples (2) un homme *pauvre*, (4) une femme *pauvre* (6) un écrivain *pauvre*, (8) un enfant *pauvre*. L'impact de la classe du nom en combinaison semble ainsi évidente dans la construction du sens des expressions N-*pauvre* et *pauvre*-N. Il s'agit là de régularités liées au contexte extralinguistique et plus particulièrement aux connaissances générales qu'ont les locuteurs-auditeurs à propos des entités désignées par le nom *homme*.

### 2.3.3. REGULARITES

Les variations sémantiques ainsi mises en avant quant à la position de *pauvre* par rapport à son substantif recteur sont liées aux sens potentiels de l'adjectif avant toute élaboration du sens schématique. Tout comme c'est le cas pour l'adjectif *curieux*, la place occupée par l'adjectif *pauvre* au sein du syntagme nominal lorsqu'il occupe donc la fonction épithète est déterminante pour l'activation d'informations sémantico-conceptuelles et par conséquent pour la construction du sens. En effet, si la construction du sens est un phénomène complexe, dans le cas précis des expressions issues de la combinaison de *pauvre* et d'un nom, il est possible de déceler des régularités qui permettent de prédire quel sera le sens activé pour l'adjectif. Le tableau suivant est un récapitulatif des sens possibles de *pauvre* selon sa place.

<b>Antéposition</b>	<b>Postposition</b>
Activation de l'information [DEPOURVU EN QUALITE]  Sens subjectif : 'qui est déplorable'	Activation de l'information [DEPOURVU EN QUANTITE]  Sens objectif : 'qui présente une insuffisance numéraire'

**Régularités sémantiques de l'adjectif *pauvre* en combinaison avec un nom**

**Synthèse.** *Pauvre* est un objectif polysémique qui présente deux sens : un sens objectif que nous avons formulé par l'expression 'qui présente une insuffisance numéraire' et un sens subjectif paraphrasé 'qui est déplorable'. Tous deux sont associés à de nombreuses informations sémantico-conceptuelles, enregistrées dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs dans une structure conceptuelle organisée. Le pôle sémantique de cet adjectif se compose selon nous de deux informations sémantiques principales, que nous avons notées [DEPOURVU EN QUANTITE] et [DEPOURVU EN QUALITE]. Elles correspondent respectivement au sens objectif et au sens subjectif de *pauvre*. Le lien les unissant, noté [MANQUE], fait partie intégrante de la base conceptuelle de ce dernier. Il s'agit de la valeur la plus schématique du réseau permettant de modéliser sa signification et est à l'origine des deux sens observables en emploi qui en sont ainsi des élaborations. Il correspond ainsi à l'élément commun aux représentations conceptuelles des sens de ce polysème.

En emploi, les informations sémantiques sont activées de manière sélective au cours du processus de construction du sens. L'activation de l'information [DEPOURVU EN QUANTITE] permet celle du sens objectif ; l'activation de l'information [DEPOURVU EN QUALITE] celle du sens subjectif.

Lors de sa combinatoire avec un nom dans des expressions du types N-*pauvre* et *pauvre*-N, le sens construit pour l'adjectif varie en fonction de la place de l'adjectif au sein du syntagme nominal (antéposé ou postposé au substantif recteur. Ainsi, lorsque *pauvre* est épithète antéposée, ce sont l'information [DEPOURVU EN QUALITE] et le sens subjectif qui sont activés. Lorsque *pauvre* est épithète postposée, ce sont en revanche l'information [DEPOURVU EN QUANTITE] et le sens objectif qui sont activés.

**CONCLUSION. LES ADJECTIFS *CURIEUX* ET *PAUVRE* EN GRAMMAIRE COGNITIVE**

L'étude des expressions issues de la combinaison du nom avec les adjectifs *curieux* et *pauvre* en fonction épithète montre que la construction du sens est un processus impliquant de nombreux paramètres. L'un d'eux concerne le sémantisme de l'adjectif et du nom, notamment s'il s'agit de polysèmes (sans oublier le phénomène des zones actives pour les substantifs). En effet, plus les unités linguistiques constitutives seront susceptibles de prendre des sens différents en emploi, plus la construction du sens des expressions résultant de leur combinaison s'avèrera complexe. Dans le cas précis des séquences N-Adj et Adj-N, il est cependant possible de déceler certaines régularités permettant de prédire quel sens va revêtir l'adjectif. Nous avons ainsi mis en avant des systématismes sémantiques liés à la position de

l'adjectif par rapport à son substantif recteur. En antéposition, la valeur de l'adjectif sera davantage due à un jugement de valeur du locuteur quant à l'entité désignée par le nom qualifiée. *Curieux* antéposé prendra ainsi son sens passif 'qui suscite de l'intérêt' et *pauvre* son sens subjectif 'qui est déplorable'. En postposition, au contraire, la valeur de l'adjectif sera plutôt due à une description par le locuteur de l'entité désignée par le nom sans qu'entre trop en compte son point de vue. Pour *curieux* postposé il s'agit du sens actif 'qui éprouve de l'intérêt' et pour *pauvre* du sens objectif 'qui présente une insuffisance numéraire'. Ainsi, il semble que les configurations syntagmatiques adjectif-nom et nom-adjectif possèdent chacune une interprétation conventionnelle et régulière et nous proposons de considérer que les constructions résultant de la combinaison d'un adjectif épithète à un substantif doivent s'envisager comme des paires forme-sens, au sein desquelles la forme est directement corrélée avec un sens déterminé. Ici, la structure adjectif-nom (antéposition) est systématiquement associée à l'expression, à travers l'emploi de l'adjectif en antéposition, du jugement de valeur que fait le locuteur à propos du référent désigné par le nom, d'où l'expression d'une certaine subjectivité. La structure nom-adjectif (postposition), quant à elle, est systématiquement associée à un autre effet de sens. Il n'est alors plus question de l'expression d'un jugement de valeur mais plutôt d'une simple constatation objective de la part du locuteur, constatation concernant, bien entendu, le référent dénoté par le nom.

Si de telles régularités sont en lien avec le contexte linguistique ou cotexte – et plus précisément à la distribution des unités linguistiques constituant les expressions complexes dont il faut construire le sens, d'autres régularités sont à relier au contexte extralinguistique. Nous avons par exemple vu que l'adjectif *curieux* prenait son sens passif lorsqu'il était combiné à un nom de la classe /inanimé/, d'où la nécessité de mobiliser des connaissances générales à propos de l'entité dénotée par le substantif pour interpréter des expressions du type N-*curieux* et *curieux*-N. En ce qui concerne l'adjectif *pauvre*, il faut également avoir recours à des connaissances générales sur les entités désignées par le nom homme (ou des unités comparables comme femme, enfant, etc.) pour interpréter plus finement des expressions du type *homme pauvre*. Si c'est bien le sens objectif qui s'exprime (cf. postposition), il est plus précisément question d'une insuffisance d'argent ou de biens lorsque l'adjectif qualifie en postposition un nom de la classe /humain/.

Comme suite à nos analyses pour des séquences Adj-N et N-Adj, nous avons voulu mettre en évidence la nécessité à prendre en compte aussi bien les cotextes interne et externe aux unités constitutives que les contextes linguistique et extralinguistique lorsque l'on s'intéresse à la construction du sens d'expressions complexes.

## CONCLUSION ET PERSPECTIVES

**S**i la polysémie s'impose aujourd'hui comme un sujet d'étude incontournable en sémantique, elle n'en reste pas moins un phénomène complexe à analyser notamment lorsqu'il est question de la représentation de la signification des polysèmes ainsi que de la construction du sens d'expressions complexes combinant un item polysémique à d'autres unités linguistiques. Nous avons choisi d'aborder de front ces deux problématiques en ce que, bien que distinctes, elles sont intimement liées, de la première va dépendre la seconde. Ainsi, cette thèse répond à un double objectif : apporter une réflexion 1) sur la modélisation du sémantisme des polysèmes et 2) sur les processus interprétatifs d'expressions potentiellement ambiguës.

Ancré dans un cadre linguistico-cognitif, le postulat principal sur lequel repose notre travail stipule que toute unité linguistique est associée dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs à une structure conceptuelle organisée représentant sa signification. Il s'agissait par conséquent de s'interroger dans un premier temps sur la nature des éléments constitutifs de telles représentations. Les différents modèles sémantiques que nous avons présentés nous ont ainsi permis de mettre en avant la grande disparité des éléments de signification retenus selon l'approche considérée.

Les sémantiques classiques vériconditionnelles par exemple font exclusivement figurer dans la représentation de la signification d'une unité linguistique (polysémique ou non) des traits dont la fonction première est d'assurer la désignation d'une entité référentielle, décrivant chacun les propriétés caractéristiques de l'entité du monde à laquelle cette unité réfère. Ils sont en outre considérés comme des traits stables car supposés objectifs c'est-à-dire nécessairement perçus par l'ensemble des locuteurs-auditeurs. Ils sont donc assimilés à des conditions nécessaires et suffisantes auxquelles doit satisfaire l'unité associée pour que l'établissement de la référence puisse avoir lieu. Peu à peu, d'autres traits que référentiels ont été retenus. Les modèles du prototype (versions standard et étendue) envisagent ainsi une signification toujours compositionnelle mais encyclopédique, composée de la liste des traits correspondant aux propriétés typiques caractérisant la catégorie de référents dénotés.

Les structuralistes représentent quant à eux la signification au moyen de sèmes, soient des traits différentiels dégagés afin de distinguer la signification d'items lexicaux relevant d'un même champ sémantique. Généralement, trois types de sèmes sont évoqués : génériques, spécifiques et virtuels. Sèmes génériques et spécifiques sont invariants car liés à la nature ou à la fonction des référents désignés et donc réalisés dans tous ses emplois, valables hors contexte pour tout individu. Les sèmes virtuels sont eux variables, équivalant à des traits connotatifs dont la réalisation dépend des facteurs fluctuants des contextes d'usage. Les sèmes ne correspondent pas aux propriétés des référents qu'ils permettraient de décrire. Le but est de

conférer à la sémantique un rôle strictement linguistique. La sémantique interprétative (F. Rastier) s'inscrit dans le prolongement de telles approches. On y différencie des sèmes inhérents liés à la dénotation, et des sèmes afférents qui eux sont construits au cours du processus interprétatif par des inférences contextuelles. Les analyses sémantiques sont menées en contexte, de sorte que les « significations » dégagées correspondent davantage à des sens ponctuels, uniquement valables dans le cadre d'analyse choisi. Il s'agit de l'un des apports les plus remarquables de la sémantique interprétative, comparativement aux théories précédentes : les unités du lexique ne sont plus appréhendées isolément, ou alors dans le seul contexte artificiel créé par une classe sémantique en structuralisme. Soulignons également un point commun à chacune d'entre elles : signification et référence sont toujours étroitement liées. Et cela reste le cas même pour les modèles se réclamant de l'aréférentialisme, dont l'objectif manifeste est pourtant d'aboutir à une signification autonome de la réalité extralinguistique. L'approche de J. Picoche en fait également partie. Certes, celle-ci diffère des précédentes sur de nombreux points. La signification est envisagée comme un signifié de puissance couplé à des mécanismes de pensées (cinétismes) responsables de l'apparition des différents sens observables en discours. Situé au niveau linguistique, le signifié de puissance est la signification invariante des unités, considérée là aussi comme indépendante des entités du monde. Cependant, le référent reste souvent implicitement convoqué pour permettre la révélation des éléments requis pour représenter la signification, soit des sèmes déterminés à partir des valeurs observées en discours, mais considérées hors de leurs éventuels emplois.

Enfin, nous avons présenté des modèles axés sur l'hypothèse que les items de la langue ne réfèrent ni à des objets réels ou contrefactuels du monde (réel ou possible) mais à des entités que construisent mentalement des individus. La signification est de nature schématico-constructive, abstraite et invariante, à l'origine tout en étant distincte des sens en discours que peut prendre l'unité à laquelle elle est associée. C'est le cas par exemple des formes schématiques supposées caractériser toute unité lexicale. Il s'agit d'une sorte de « scénario », situé au niveau de la langue, qui convoque et mobilise les éléments du contexte pour s'auto-informer jusqu'à ce que soit construit le sens en contexte. M.L. Honeste introduit quant à elle – aspect novateur comparativement aux modèles évoqués précédemment – un troisième niveau intermédiaire à ceux du discours (où a lieu le rattachement référentiel) et de la langue, le niveau conceptuel. Il n'y aurait donc pas de correspondance directe et univoque entre le monde extralinguistique réel ou imaginaire d'une part et le lexique d'autre part. Le tout est selon elle articulé autour de représentations mentales construites subjectivement à partir de nos expériences psycho-sensorielles et ce seraient elles qui fourniraient leur signification aux mots. Celle-ci est alors « cognitive » en ce qu'elle ne véhicule que la représentation d'une expérience et ne se réduit donc pas à des aspects purement descriptifs, mais comporte aussi des éléments affectifs, fonctionnels, intentionnels, etc.

Que retenir des différentes approches sémantiques que nous avons présentées quant à la nature des éléments retenus pour représenter la signification ? Tout d'abord, nous pouvons noter la progressive prise en compte de composants significationnels de plus en plus variés. De strictement référentiels, ils sont aujourd'hui assimilés à des connaissances encyclopédiques. L'argument généralement avancé est celui que la signification ne peut être une simple description objective de la réalité, et donc que toutes les informations présupposées pour un item sont en fait le fruit des conceptualisations des locuteurs-auditeurs basées sur leurs expériences sensorielles de la réalité. Ils n'auraient accès au monde que tel qu'il leur paraît être, en fonction d'un point de vue, et ce que l'on nomme la réalité ne serait donc qu'une construction de l'esprit qui ne préexisterait pas au discours. En conséquence, dans cette perspective la référence ne peut être qu'intralinguistique : les expressions renverraient seulement à des représentations mentales élaborées qui n'auraient de validité et d'existence que par et dans le discours – et non pas à des référents éléments d'un monde extralinguistique.

Cependant à vouloir éviter tout aspect référentiel, les significations auxquelles aboutissent certains modèles sémantiques sont si abstraites que l'on en arrive à se demander comment peut avoir lieu le raccordement entre l'item et l'entité à laquelle il réfère. Or, n'oublions pas que le langage a pour fonction première de désigner. La référence ne peut donc pas être uniquement intralinguistique et il y aura nécessairement, à un moment où à un autre, raccordement référentiel entre les représentations mentales et les objets extérieurs. D'où l'intérêt selon nous de considérer des éléments de signification dont certains sont descriptifs aux côtés de composants plus subjectifs, affectifs, sociaux, culturels, etc. En parallèle, ce glissement s'est accompagné d'une ouverture flagrante de la sémantique sur la prise en compte du contexte en général, et des contextes d'emploi des unités linguistiques analysées en particulier. On a ainsi pris conscience que le contexte devait nécessairement être pris en compte, ce qui a conduit à envisager la signification comme relativement variable, et non plus comme fondamentalement stable parce que référentielle.

Soulignons également l'introduction de différents niveaux d'analyse en matière de représentation de la signification. Longtemps, n'était envisagé qu'un unique niveau, confondant d'ailleurs signification en langue et référence/dénotation. Face aux difficultés rencontrées, on ne s'est ensuite intéressé qu'au niveau linguistique, laissant sciemment de côté la question de l'établissement de la référence, supposé avoir au niveau discursif. Ce n'est que récemment, depuis les années 1980 et l'avènement des approches linguistiques cognitivistes, qu'un troisième niveau a été introduit. Il s'agit bien entendu du niveau conceptuel, dont les éléments fourniraient, au niveau linguistique, la signification associée aux unités de la langue dont la référence s'établit au niveau du discours.

Nous avons quant à nous choisi comme cadre théorique pour notre travail de thèse celui de la Grammaire Cognitive de R.W. Langacker. La signification d'une unité linguistique, ou « *prédicat* » constituant son pôle sémantique, est représenté par une structure



formée de l'ensemble des connaissances présupposées par l'unité qui lui associée. Il s'agit de la « *base conceptuelle* » du prédicat. Elle se compose d'un réseau de domaines conceptuels caractérise son potentiel informationnel. Un domaine conceptuel est une structure cohérente de connaissances plus ou moins complexes issues des conceptualisations que font les locuteurs-auditeurs de leurs expériences du monde. Les informations retenues pour retranscrire une base conceptuelle ne sont pas séparées en deux modules, informations de nature sémantique d'une part et informations de nature encyclopédique d'autre part. Toutes sont supposées contribuer à la signification des unités de la langue. Les items ne sont pas envisagés comme de simples « contenant » d'informations. Au contraire, ces dernières sont susceptibles d'évoluer en fonction de multiples facteurs. De surcroît, notons que ces informations ne se situent pas toutes au même niveau. Certaines sont centrales et font obligatoirement partie de la base conceptuelle, d'autres plus périphériques sont optionnelles. Ainsi, la conception encyclopédique de la signification dans le cadre de la Grammaire Cognitive n'impose pas que toutes les connaissances que nous avons à propos d'une entité doivent être recensées et décrites avant de se livrer à une analyse linguistique, mais seulement celles pertinentes pour la description sémantique d'une expression linguistique donnée dans un contexte donné.

Outre la question de la nature des éléments retenus pour représenter la signification d'une unité linguistique, se pose également celle de son architecture. Rappelons notre postulat : toute unité linguistique est associée dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs à une structure informationnelle organisée représentant sa signification. Nous avons également émis l'hypothèse qu'en cas d'unité linguistique à sens multiples et reliés, sa structure d'informations doit refléter sa polysémie.

La polysémie d'un item lexical n'a pas toujours été prise en compte. En effet, ce phénomène a longtemps été considéré comme un accident, une exception au profit de la monosémie. La langue était alors perçue comme une nomenclature : un mot → un référent → un sens. Il était d'usage de :

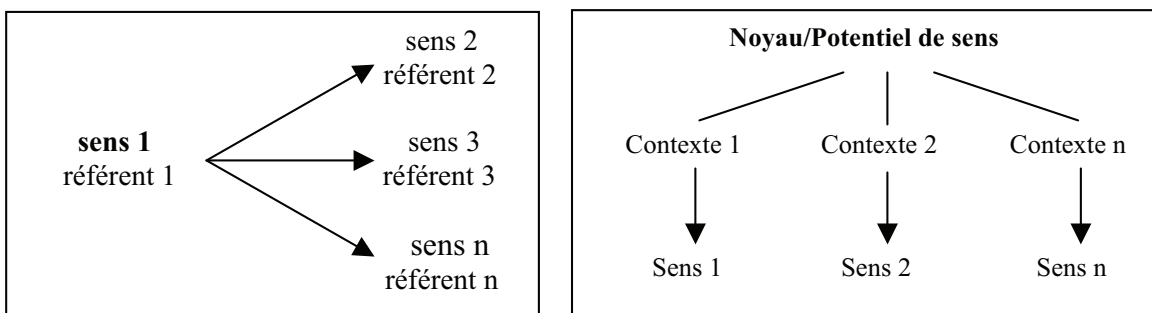
- n'envisager qu'une seule et unique représentation par unité linguistique. Elle devait alors être assez générale et abstraite pour englober les différents emplois, traités comme des réalisations contextuellement déterminées de cette représentation. Le risque est bien sûr d'aboutir à des représentations si puissantes qu'elles prévoient des emplois pour lesquels le mot associé n'est pas approprié.

- analyser les polysèmes comme des homonymes et les rattacher à autant d'entrées lexicales distinctes que de sens polysémiques, chacune liée à sa propre représentation sémantique indépendante. Le lien éventuel entre les sens n'est donc pas représenté. Le risque ici est alors d'aboutir à une multiplication incontrôlée et incontrôlable des représentations sémantiques, susceptiblement élaborées pour chaque nuance de sens.

- considérer, comme en sémantique interprétative, que la polysémie est un artefact de l'analyse linguistique traditionnelle. Les sens polysémiques sont alors appréhendés comme

autant d'interprétations ponctuelles d'un item en discours. Et puisque tout item doit être analysé en discours puisqu'il n'apparaît jamais isolément, il ne peut pas être polysémique en discours. Cependant, si le bien-fondé d'une telle approche ne peut être nié, il est également pertinent de souligner selon nous que ce n'est pas parce que la polysémie n'est pas (toujours) visible en discours qu'elle n'existe pas en langue. En faire un artefact permet d'en faire abstraction mais revient également à occulter tout le pan « créatif » de la nature même des langues naturelles.

Au fil de la première partie de notre travail de thèse, nous avons pu nous rendre compte que deux types de structuration avaient été envisagés pour représenter le contenu sémantico-conceptuel des polysèmes.

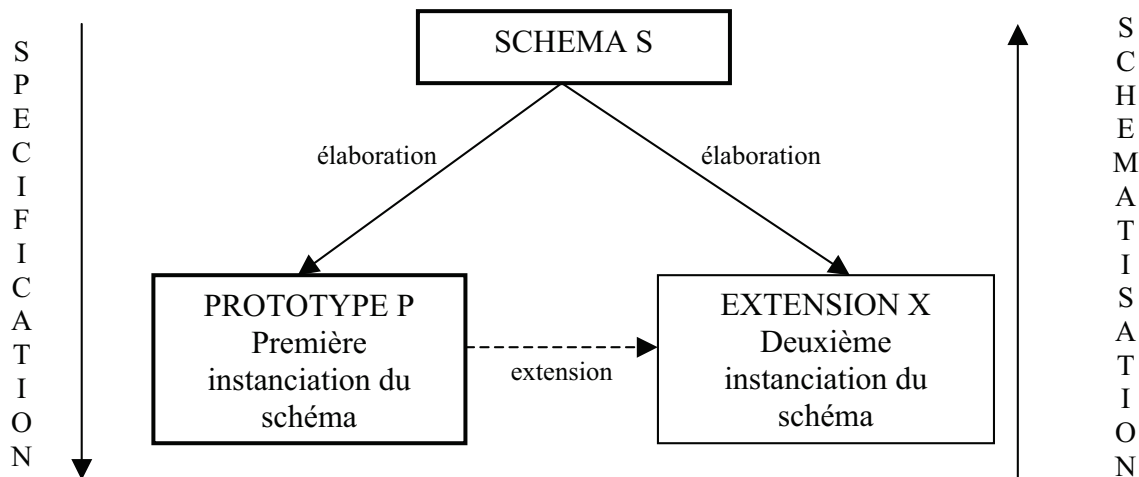


La première hypothèse est celle d'une structuration de la signification en sens premier et sens secondaires. Il s'agit du mode de représentation préférentiellement adopté par les théories sémantiques référentialistes qui associent aux polysèmes autant de sens qu'ils ont de référents. L'un d'entre eux est alors considéré comme le sens de base dont sont dérivés les autres sens par divers procédés. Le sens premier est généralement le sens considéré comme étant le plus concret, c'est-à-dire celui dont le référent est le plus facilement descriptible par des traits référentiels. Cependant, aucun critère formel qui permettrait de déterminer unanimement le sens premier d'un item de la langue n'a encore à ce jour été trouvé. S'agit-il du plus concret ? du sens étymologique ? du sens le plus fréquemment exprimé en discours ? ou prototypique ? Seulement, le « flou » recouvrant le choix du sens premier est indubitablement, selon nous, au départ des critiques formulées à l'encontre d'une telle hypothèse de structuration.

Le second type de structuration proposé pour représenter le contenu sémantico-conceptuel des polysèmes est celui organisé autour d'un noyau ou potentiel sémantique. Il s'agit d'un ensemble de traits plus ou moins abstraits à partir desquels sont obtenus les sens d'une unité linguistique, y compris le sens considéré comme premier donc, suite à différents mécanismes contextuels d'enrichissement et/ou de spécification. Le noyau de sens n'est donc pas un sens à proprement parler, il ne sera pas observé tel quel en discours. L'hypothèse d'un noyau sémantique spécifique à toute unité linguistique est idéale pour analyser la polysémie. D'ailleurs, les modèles théoriques qui s'en réclament ont généralement été élaborés dans cette

perspective. Situé au niveau de la langue, le noyau de sens postulé, spécifique à une unité linguistique, se pose comme l'origine des différents sens polysémiques construits et exprimés en discours. De fait, il permet de faire le lien entre eux. Cependant, l'hypothèse du noyau de sens est-elle bien compatible avec la prise en compte de la polysémie ? En effet, si l'on suppose que l'entrée lexicale correspondant à un polysème est associée au niveau linguistique à une seule et unique représentation (celle du noyau de sens) et donc que les sens en discours construits au coup par coup ne sont pas représentés dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, alors l'on ne peut plus parler de polysémie telle que nous l'envisageons dans notre postulat.

Voilà pourquoi nous avons retenu la linguistique cognitive, et plus précisément la Grammaire Cognitive comme cadre théorique de nos analyses. D'une part, la polysémie est ainsi considérée comme la norme en langue. D'autre part, est postulé que sous l'entrée lexicale associée à une unité linguistique, seul un nombre raisonnable de sens distincts devait être représenté dans le lexique ainsi qu'une représentation super-ordonnée qui permet de les relier entre eux – et non pas un unique noyau de sens ou au contraire exhaustivement tous les sens possiblement exprimés. L'idée est que les items de la langue présentent généralement une variété de sens conventionnels inter-reliés, chacun étant bien entendu caractérisé par une base conceptuelle comportant l'ensemble des domaines et informations conceptuels qui forment son prédicat. La signification (les différentes valeurs sémantiques reliées) forme une catégorie complexe organisée en un réseau dit schématique.



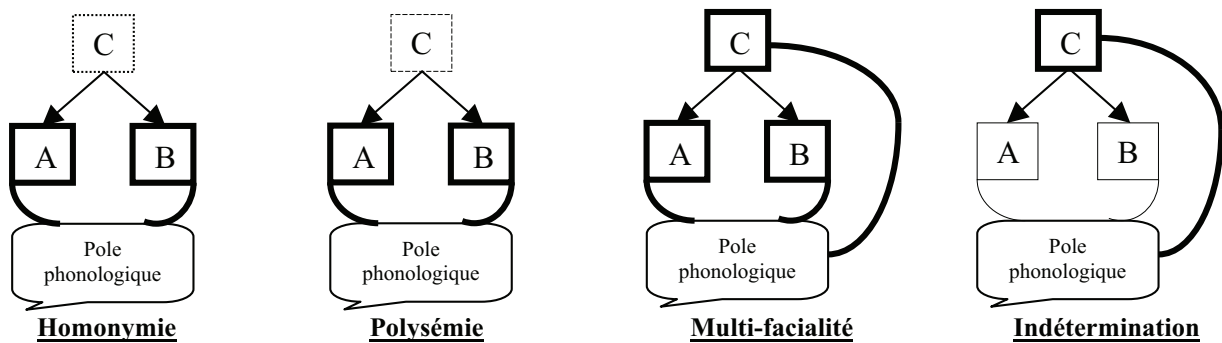
**Organisation d'un réseau schématique**

Les sens d'un polysème sont reliés, au sein du réseau, par des relations dites d'extension ou d'élaboration. L'extension relie un sens prototypique, saillant, à un sens qui, lui, est plus périphérique. Prototypes et extensions se distinguent en ce que leurs spécifications ne se correspondent pas en tous points. Ces éléments communs sont intégrés en un schéma. Une valeur schématique est reliée dans un réseau à des valeurs qui lui sont donc

plus spécifiques par une relation d'élaboration. De fait, le schéma est pleinement compatible avec ses élaborations c'est-à-dire que les spécifications (domaines et informations conceptuels) portées par la valeur schématique se retrouvent dans leur globalité pour chacune des valeurs qui sont élaborées à partir d'elle.

La valeur la plus schématique du réseau permettant de représenter la signification d'un polysème peut être assimilée à la représentation superordonnée évoquée ci-dessus. On peut la considérer comme une valeur sémantique abstraite, jamais réalisée telle quelle en discours, mais qui est à l'origine des sens qui seront susceptiblement construits lors de l'emploi de l'unité linguistique à laquelle elle est associée. Les autres valeurs sémantiques représentées dans le réseau sont ainsi toutes des élaborations du sens le plus schématique. Il s'agit des sens dits conventionnels de l'unité. Mais le réseau, en raison de la souplesse que lui autorisent les relations structurantes de catégorisation (extension et élaboration) unissant les valeurs sémantiques constitutives, peut expliquer, puis intégrer si conventionnalisation, les sens créatifs non attestés en langue. Ne sont cependant pas représentés dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs, les valeurs référentielles contextuelles de chacune des valeurs sémantiques conventionnelles, prototypiques, schématiques ou périphériques.

Représenter la signification des polysèmes en un réseau schématique présente ainsi de nombreux avantages. Ainsi, nous proposons de généraliser ce type de structuration (réseau schématique) à l'ensemble des unités linguistiques à sens multiples (polysèmes, homonymes, items multi-facettes et items vagues).



- ..... Très peu enraciné, non saillant, non accessible, non activable
- Peu enraciné, non saillant, accessible indirectement, non activable
- Ancré, non saillant, accessible, activable
- Ancré, saillant, accessible, activable

**Continuum des représentations de la signification  
des unités linguistiques à sens multiples et reliés**

Nous proposons ainsi de représenter la signification des mots à sens multiples le long d'un continuum allant de l'homonymie à l'indétermination, en passant par la polysémie et la multifacialité. Leur position dépend du degré d'enracinement et de saillance, et par conséquent d'accessibilité à partir du pôle phonologique et de la possibilité d'activation, des

sens schématiques et des sens issus de leurs élaborations constituant chacun le réseau permettant de modéliser leur signification. Le tableau ci-dessous récapitule les différences et points communs de chacun des éléments constituant le continuum.

<b>Type de sens multiples</b>	<b>Schéma</b>	<b>Elaborations</b>
<b>Homonymie</b>	N'est que très peu enraciné Non saillant Non conscient à l'esprit des individus Ni accessible ni activable	Enracinées et saillantes Accessibles et activables
<b>Polysémie</b>	Enraciné mais non saillant Accessible indirectement et non activable	Enracinées et saillantes Accessibles directement et activables
<b>Multifacialité</b>	Enraciné et saillant Accessible et activable	Enracinées et saillantes Accessibles et activables
<b>Indétermination</b>	Enraciné et saillant Accessible et activable	Enracinées mais non saillantes Accessibles et activables

Les réseaux schématiques que nous avons élaborés pour certaines unités linguistiques nous ont en outre permis d'esquisser une typologie de différents sens polysémiques. Il semblerait ainsi que les sens obtenus par métonymie à partir d'un autre des sens d'un polysème en sont nécessairement des élaborations. En revanche, les sens obtenus par métaphore à partir d'un autre des sens d'un polysème en seraient obligatoirement une extension. Enfin, un troisième type de sens polysémiques émerge lorsque les sens considérés partagent des informations communes dites de fonctionnalité portées dans la base du sens de départ, les valeurs sémantiques peuvent alors être reliées par extension ou par élaboration.

Il s'agit ici d'une ébauche de polysémie qui mériterait sans aucun doute d'être approfondie. Nous pourrions par exemple nous interroger sur le statut de la polysémie liée aux informations de fonctionnalité. Ne serait-ce pas finalement une sous-catégorie de polysémie par métaphore ? Il serait également judicieux d'envisager d'autres types de polysémie que les trois que nous avons retenus, dont les sens seraient liés à des informations d'autre nature que fonctionnelle.

Il serait aussi intéressant, à ce stade de notre réflexion, de se tourner vers la psycholinguistique afin de vérifier la validité de nos hypothèses aussi bien par rapport à la représentation de la signification que pour le continuum proposé. Or, et comme nous l'avons évoqué précédemment, il semble que pour l'instant la psycholinguistique n'arrive pas à se positionner clairement quant à la représentation de la signification des polysèmes. Si, d'une part elle ne distingue pas toujours la polysémie de l'homonymie ce qui la conduit à formuler des hypothèses similaires pour ces deux types de phénomènes pourtant très différents, d'autre part la psycholinguistique ne semble pas être capable d'aboutir à des conclusions définitives

sur la question de la représentation de la signification des polysèmes. Ainsi, de nombreuses expériences auraient tendance à montrer que l'entrée polysémique donne accès dans le lexique mental des locuteurs-auditeurs à une seule représentation (soit de ce que l'on appelle le sens premier, soit de ce que l'on nomme un noyau de sens) accompagnée de règles diverses et variées qui permettent de construire les sens pouvant être exprimés lors de l'emploi du dit polysème. Seulement, d'autres analyses, tout aussi nombreuses, tendraient elles à montrer qu'un polysème est associé à autant d'entrées qu'il présente de sens (cf. homonymie), chacune associée à une représentation sémantique qui lui est spécifique. Et enfin, les conclusions d'autres études invitent à considérer que l'entrée d'un polysème, si elle renvoie à une unique représentation, celle-ci serait super-ordonnée à d'autres sous-représentations associées à chacun des sens polysémiques. Sans nier l'apport de la psycholinguistique aux analyses de la polysémie qui ont été faites en sémantique, il serait selon nous primordial que ces deux disciplines puissent se compléter l'une l'autre et ainsi fournir des bases de travail fixes et unanimement reconnues.

La troisième et dernière partie de cette thèse s'intéresse à la problématique de la construction du sens d'une expression complexe, notamment lorsqu'elle est constituée d'au moins une unité linguistique polysémique. Nous avons pu souligner quelques uns des paramètres à intervenir au cours du processus. Au niveau des unités constitutives tout d'abord et plus particulièrement lorsqu'elles sont polysémiques, la question est de déterminer lequel de ses possibles sens va s'exprimer en discours. Il s'agit d'un point primordial, puisqu'afin d'éviter toute difficulté dans la transmission d'un message, le sens construit par l'auditeur en réception doit généralement être le même que celui qu'à voulu signifier le locuteur en production. Au niveau du rôle joué par le contexte ensuite, il a fallu s'interroger sur la manière dont est pris en compte de l'ensemble des facteurs susceptibles d'intervenir lors de la construction du sens. Classiquement, on considère que le contexte ne joue qu'un rôle secondaire dans la construction du sens, laquelle est assimilée à un processus compositionnel et modulaire reposant sur la syntaxe de l'expression complexe à interpréter. La construction du sens se déroule ici en deux grandes étapes, d'abord une analyse linguistique au cours de laquelle toutes les interprétations possibles de l'expression complexe sont construites, puis une analyse pragmatique au cours de laquelle le contexte intervient comme un filtre pour désambiguïser et sélectionner la bonne interprétation. Il s'agit de l'hypothèse de l'accès exhaustif en psycholinguistique. La principale difficulté rencontrée vient de la présence d'unités polysémiques (soit la grande majorité des unités lexicales en langue naturelle), qui conduit à une explosion combinatoire très vite incontrôlable lors de la construction de toutes les interprétations possibles, avant sélection de la plus pertinente par le contexte.

Ainsi, on a plus récemment envisagé que le contexte doit intervenir dès le début de la construction du sens. Dans cette perspective, le processus reste compositionnel mais n'est plus vu comme modulaire (par étapes successives et indépendantes les unes des autres le contexte n'étant pris en compte qu'à la dernière), mais comme un processus global au cours duquel les différentes analyses sont menées conjointement et en interaction par les locuteurs-

auditeurs. Et, seul est construit le sens conforme aux intentions de signification du locuteur et compatible avec le contexte d'énonciation. Il s'agit de l'hypothèse de l'accès sélectif en psycholinguistique. Il n'est même plus nécessaire de parler de désambiguïsation et tout sens apparaît comme contextuel. Certes, il est toujours reconnu l'existence d'une signification en langue, seulement elle est nécessairement différente du sens obtenu en emploi, celui-ci étant en constante évolution au fur et à mesure que sont pris en compte les éléments co(n)textuels au cours de la construction du sens.

Néanmoins, soulignons que de nombreuses questions restent ouvertes notamment quant à la notion de contexte. Malgré la distinction entre contexte linguistique ou cotexte et contexte extralinguistique, il est encore difficile aujourd'hui de déterminer quelle est l'étendue pertinente pour la construction du sens d'une expression complexe donnée. Force est en effet de constater que l'on ne sait toujours pas expliquer pourquoi tel élément co(n)textuel joue un rôle et pourquoi tel autre non. Les analyses restent menées au cas par cas dans l'espoir de déceler des régularités qui puissent être théorisées, ce que nous avons essayé de faire pour la construction du sens des expressions complexes Adj-N et N-Adj, soit la combinaison d'un adjectif en fonction épithétique à un nom.





**A**

Abelson, 55, 154  
 Agnoli, 160  
 Anscombe, 31  
 Aristote, 37-38, 51, 190, 294, 297  
 Asprejan, 45, 165  
 Attal, 31  
 Austin, 57  
 Azuma, 162

**B**

Baldinger, 30, 67  
 Barnes, 190  
 Barsalou, 154, 159  
 Barwise, 279  
 Bat-Zeev Schyldkrot, 329, 332-333  
 Beauzée, 294  
 Becker, 289  
 Becks, 67  
 Bednall, 162  
 Benvéniste, 106, 267, 269, 280  
 Berlin, 49, 55, 62  
 Berrendonner, 31  
 Besner, 162  
 Bever, 278, 289  
 Bienkowsky, 278  
 Bierwisch, 37, 251  
 Blank, 278  
 Blinkenberg, 296, 312-313  
 Bloomfield, 269  
 Bobrow, 148, 154  
 Borgo, 150  
 Borodina, 295-296  
 Bosch, 192  
 Bosredon, 301  
 Bottineau, 84, 98  
 Brachman, 148  
 Brainbridge, 167  
 Bréal, 15-16, 28, 84  
 Briscoe, 165  
 Button, 162  
 Buysens, 271  
 Bybee, 55

**C**

Cadiot, 15, 32, 102, 107  
 Caramazza, 164  
 Cardelli, 150  
 Carey, 278, 289  
 Carnap, 38  
 Carter-Sobell, 166  
 Catlin, 192  
 Chambreuil, 171, 310  
 Charaudeau, 97  
 Chauviré, 43  
 Chawk, 150, 152-153

Chevalier, 83, 85  
 Chomsky, 37-38, 40, 274, 324  
 Clark, 164  
 Coleman, 52, 55  
 Collins, 148  
 Conrad, 278  
 Cooper, 279  
 Copestake, 165  
 Copi, 192  
 Corbin, 32, 60  
 Cormack, 188, 191  
 Coseriu, 30, 67, 74, 78  
 Croft, 141-142, 163, 215, 218, 250-252  
 Cruse, 122, 141-142, 157, 164-165, 168, 188-189, 192, 215, 250-252  
 Culioli, 32, 107, 113, 116, 131  
 Cusin-Berche, 271-272  
 Cuykens, 56

**D**

Dubois C., 269  
 Dubois D., 49, 51, 55, 116, 145, 282, 288  
 Dubois J., 26, 40, 70, 80, 216, 225, 269, 282, 288, 298, 301, 313, 330  
 D'Arcais, 162  
 Daille, 299  
 Damourette, 300  
 Darmesteter, 28  
 De Vogüé, 32, 102-103, 105, 107-109, 112, 131  
 Deane, 187, 192, 220  
 Delente, 313  
 Delmas, 32  
 Desclès, 50, 55, 127, 147, 150  
 Dô, 278  
 Du Marsais, 294, 299  
 Ducrot, 31  
 Duffy, 291  
 Durkin, 162

**E**

Eco, 73  
 Edmonds, 297  
 Evans, 61, 146, 165, 168, 171-172, 174, 176-177, 180, 187, 206, 217, 283-285, 289, 305, 307, 316, 323-324, 326

**F**

Faltz, 153  
 Fant, 31, 286  
 Fargues, 149  
 Faucher, 312  
 Fauconnier, 117, 174, 217, 228, 251, 286, 316  
 Felbaum, 168  
 Ferber, 154  
 Fillmore, 37, 52, 55, 58, 60, 149, 155  
 Fodor, 40-42, 141, 274, 276  
 Fontanier, 279  
 Forsgren, 308, 312  
 Forster, 162

Foss, 278, 289  
Fougner Ryding, 217  
Franckel, 32, 102-105, 107-111, 131  
François, 270-271, 329, 332-334, 344  
Franks, 157  
Frazier, 162, 167  
Freedman, 166  
Frege, 38  
Frisson, 162, 167  
Fuchs, 16, 32, 102, 107, 116, 267, 277, 285

## G

Galmiche, 37  
Gamallo, 150  
Gaskell, 162  
Geckeler, 30, 67  
Geeraerts, 46, 52-53, 58, 171, 188, 190-193, 195  
Genette, 216  
Georgescu, 151  
Germain, 271  
Gerrig, 164  
Gibbs, 168, 217, 226  
Girard, 294  
Giraud, 297  
Givson, 52, 57-58  
Glatiny, 308  
Glucksberg, 289  
Goes, 293, 295-298, 308, 312  
Goodman, 166  
Grady, 226  
Greimas, 30, 67, 76  
Grober, 164  
Gross, 251  
Guarino, 150  
Guillaume, 67, 82-85, 89, 102, 107  
Guiraud, 73-74

## H

Habert, 15  
Hagège, 63, 280  
Harris, 270  
Heger, 30, 67, 144  
Heidorn, 149  
Heringer, 188  
Hilty, 30, 74  
Hjelmslev, 67  
Hogaboam, 291  
Holley-Wilcox, 278  
Honeste, 89, 103, 112, 116-131, 300-301, 357, 362  
Hudson, 183  
Huffman, 186  
Hunt, 160

## I

Ioudine, 144

## J

Jackendoff, 46, 56, 151

Jacquet, 28, 33, 75  
Jakobson, 68, 226  
Jastrzembski, 162, 289  
Jenkins, 278, 289  
Johnson, 42, 61, 116-117, 120, 175, 216-217, 226-227  
Joly, 32, 83  
Jong, 44  
Joordens, 162

## K

Kalik, 301  
Kang, 278  
Katz, 40-45, 47-48, 269, 276, 361  
Kay, 52, 55  
Kayser, 251, 281  
Keenan, 153  
Kempson, 188, 191  
Kerbrat-Orrechioni, 40, 270  
Kintsch, 278  
Kirnsher, 167  
Kishner, 168  
Kleiber, 3, 5, 15, 25-28, 30, 34, 46-47, 49-52, 54, 56-62, 64, 68, 74, 87, 102, 105, 106, 113-115, 125, 133-134, 163, 179, 219, 251-252, 269, 280, 282, 331, 345  
Klein, 162, 166, 168  
Klepousniotou, 162, 166  
Konerding, 155  
Kövecses, 217-219, 227  
Kreuz, 289  
Kutas, 289

## L

Labov, 55, 269  
Lakoff, 42, 52, 54-55, 57-59, 61-62, 116-117, 120, 171, 175, 179, 192, 216-217, 219, 226-228  
Lancri, 32, 101  
Lang, 37  
Langacker, 19-20, 37, 54-56, 116, 122, 137, 139-142, 160-168, 170, 172-177, 179-187, 193-195, 197, 199-201, 203, 258-267, 271, 284-287, 289, 293, 302-307, 316-317, 320-326, 329, 334, 346-348  
Larreya, 32, 101  
Larsson, 74, 308  
Launay, 285  
Laursen, 269  
Le Ny, 49, 145, 278  
Le Pesant, 251  
Leacock, 45  
Lebaud, 32  
Lecocq, 146  
Lehrer, 165  
Leiman, 278  
Lerot, 26  
Levin, 216  
Lewandowsky, 167  
Light, 166

Lounsbury, 55  
Lucas, 278  
Lyons, 46, 147, 149, 271

## M

Mahmoudian, 270  
Manguin, 270, 329, 332-333, 344  
Manning, 162  
Marouzeau, 299  
Marquer, 145, 160, 162, 292  
Marslen-Wilson, 162  
Martin R., 28, 69-73, 75-76, 83, 89, 100, 117, 144, 150  
Martin W., 155-159, 279  
Martinet, 269-271  
Masson, 166  
Mazaleyrat, 329, 345  
McClelland, 289  
Mehler, 289  
Mel'cuk, 17  
Melka, 44  
Meyhler, 278  
Meyr, 289  
Miller, 151, 158  
Millis, 162  
Milner, 27  
Minsky, 154-155  
Moerdijk, 158  
Moeschler, 31, 277, 288  
Molder, 55  
Montague, 37-38, 153, 279  
Mounin, 37, 270-271  
Moura, 188  
Mross, 278  
Murphy, 147-148, 162, 164-166, 168, 178

## N

Némo, 32, 102, 107, 188  
Neubert, 279  
Noailly, 296, 298  
Nogier, 149-150  
Norrick, 188, 192  
Nunberg, 44, 165, 192, 219, 251  
Nyckees, 15, 55, 70, 73, 75, 331

## O

Oden, 278  
Ogden, 38  
Onifer, 278  
Onyshkevych, 217  
Otero, 206  
Oversteegen, 44

## P

Paillard, 32, 102-105, 107-109, 112-113, 131  
Perfetti, 166, 291  
Peters, 188  
Pickering, 162, 167

Picoche, 28, 53, 56, 62, 67, 73-76, 82 83, 85-102, 107, 116-117, 123, 125-126, 131, 281, 356, 362  
Pinchon, 298, 300, 311  
Pinal, 188  
Polguere, 17  
Pottier, 30, 47, 67-69, 74-76, 83, 87, 97, 144, 147, 295, 331  
Prieto, 271, 273  
Puget, 149  
Pustejovsky, 164-165  
Putnam, 38, 56  
Pynte, 161, 278

## Q

Quayle, 32  
Quillian, 148  
Quine, 188

## R

Raden, 218-219  
Raphael, 148  
Rastier, 30, 46, 48-49, 53, 55, 61, 73, 76-82, 89, 97, 119, 134, 144, 147-149, 153-154, 157  
Ravin, 45  
Reboul, 31, 277  
Récanati, 16, 27, 40, 42, 331  
Reiner, 296, 299  
Rey-Debove, 145, 160  
Reyer, 162  
Rho, 289  
Rice, 165, 168  
Richards, 38  
Riegel, 251, 295, 298, 308  
Robins, 16  
Rodd, 162  
Romero, 300  
Rosch, 49-52, 54-57, 62, 117, 119, 125, 160  
Rosenthal, 144  
Rotgé, 32  
Rubenstein, 162, 289  
Rudel, 329, 345, 368  
Ruhl, 37  
Rulh, 165, 186, 285

## S

Sabah, 69, 148  
Sadock, 188, 189  
Saunier, 32, 108  
Saussure, 68, 81  
Scampa, 278  
Schank, 55, 149-151, 154  
Schawrze, 56, 158  
Schepping, 158  
Schifko, 30  
Schlyter, 55  
Schreuder, 37, 162  
Schroten, 44  
Schvaneveldt, 289  
Searle, 26, 216, 269

Ségui, 146  
Seidenberg, 163, 278  
Siblot, 30  
Simpson, 278, 289  
Souesme, 32  
Sowa, 148-152, 154  
Sperber, 31  
Spira, 278  
Stanners, 289  
Stefanini, 83  
Svorou, 60  
Sweetser, 61, 316  
Swinney, 278

## T

Tabossi, 289  
Taeger, 55  
Tanenhaus, 278  
Taylor, 37, 58, 348  
Thavaud-Piton, 83-84  
Todorov, 73, 216  
Tuggy, 3, 5, 19, 139, 168, 187-188, 193-199, 202,  
214, 216, 234, 250, 254, 260, 335, 348-349  
Turner, 217, 226-228, 316  
Tyvaert, 39, 53

## U

Ullman, 16

## V

Valin, 83

Van Deemter, 188  
Van Orden, 162  
Van Petten, 289  
Vandeloise, 55, 91, 116  
Venant, 28, 33, 297-298, 308  
Verkuilj, 44  
Victorri, 16, 28, 31-33, 102-107, 114, 116, 131,  
270, 277, 281-282, 285, 329, 332-333, 344

## W

Wagner, 83, 298, 311  
Waugh, 312  
Wegner, 155  
Weinrich, 42-43, 45, 67  
Whitfield, 67  
Whorf, 160  
Wiegand, 155  
Wierzbicka, 44, 74, 144, 151, 155, 175  
Williams, 162  
Wilmet, 83, 312  
Wilson, 31  
Winograd, 154  
Wittengenstein, 57  
Woods, 148  
Wotjak, 30

## Z

Zanotto, 188  
Zubin, 60  
Zwicky, 189

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE J.C. (1996) *Théories et méthodes en sémantique française*, Thèse d'habilitation à diriger les recherches (HDR), Paris, Université Paris VIII.
- ANSCOMBRE J.C. & DUCROT O. (1983) *L'argumentation dans la langue*, Paris-Liège : Pierre Mardaga.
- ARISTOTE (Tricot J., 1989) *De l'interprétation*, Paris : Vrin.
- ARISTOTE (Tricot J., 2005) *Seconds analytiques*, Paris : Flammarion.
- ASPREJAN J. (1974) « Regular polysemy », *Linguistics*, 142, 5-32.
- ATTAL P. (1994) *Questions de sémantique. Une approche comportementaliste du langage*, Louvain-Paris : Peeters.
- AUSTIN J.L. (1961) *Philosophical papers*, Oxford : Clarendon Press.
- AZUMA T. & VAN ORDEN G.C. (1997) « Why SAFE is better than FAST : the relatedness of word's meanings affects lexical decision time », *Journal of Memory and Language*, 36, 484-504.
- BAT-ZEEV SCHYLDKROT H. (1997) « Synonymie et polysémie : le cas de *curieux* comme parcours sémantique d'un mot », *Langue française*, 128 : 113-125.
- BAINBRIDGE J.V., LEWANDOWSKY S. & KIRNSHER K. (1993) « Context effects in repetition priming are sense effects », *Memory and Cognition*, 21, 471-481.
- BALDINGER K. (1970) *Theoria semantic, hacia uns semantic moderna*, Madrid : Alcala (trad. fr. 1984, *Vers une sémantique moderne*, Paris : Klincksieck).
- BARNES J. (1984) *Complete works of Aristotle. The revised Oxford Translation Vol. 2*, Princeton : Princeton University Press.
- BECKS D. (1978) « Traits distinctifs sémantiques, une correction s'impose... », *Cahiers de lexicologie*, 60, 51-69.
- BENVENISTE E. (1966) *Problèmes de linguistique générale I*, Paris : Gallimard.
- BENVENISTE E. (1974) *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BERLIN B. & KAY P. (1969) *Basic color terms : their universality and evolution*, Berkeley (Cal.): California University Press.
- BERRENDONNER A. (1994) « Anaphores obscures et objets indirects », in Schnedecker C., Charolles M., Kleiber G. & David J. (Eds.) *L'anaphore associative (aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris : Klincksieck, 209-230.
- BIERWISCH M. (1983) « Semantische und Konzeptuelle Repräsentation lexikalischer Einheiten », in Ruzicka R. & Motsch W. (Hersg.), *Untersuchungen zur Semantik*, Berlin : Akademie Verlag, 61-99.
- BIERWISCH M. & SCHREUDER R. (1992) « From concepts to lexical items », in *Cognition*, 42 (1-3), 23-60.
- BLINKENBERG A. (1933) *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague : Det kgl Danske Videnskabernes Selskabs historic – filologiske Meddelelser, XVII, 1 et XX, 1 (2 vol.).
- BLOOMFIELD L. (1970 [1933]) *Language*, New York : Holt, Rinehart and Winston (trad. fr. *Le langage*, Paris : Payot).
- BOBROW D.G. & COLLINS A. (1975) *Representation and understanding : Studies in Cognitive Science*, New York : Academic Press.
- BORODINA M.A. (1963) « L'adjectif et les rapports entre sémantique et grammaire en français moderne », *Le Français Moderne*, XXXI-3, 193-198.
- BOSCH P. (1979) « Vagueness, ambiguity, and all the rest », in Van de Velde W. & Vandeweghe W. (Eds.) *Sprachstruktur, Individuum und Gesellschaft*, Tübingen : Niemeyer, 9-19.
- BOSREDON B. (1988) « Un adjectif de trop : l'adjectif de relation », *L'information grammaticale*, 37, 3-7.
- BOSREDON B. (1991) « Prédicativité et lexicalisation », *Studia Romanica Posnaniensia*, 16, 85-100.
- BOTTINEAU D. (2005) « Le statut théorique de la polysémie en psychomécanique du langage », in Soutet O. (Dir.) *La polysémie*, Paris : Presses de l'Université Paris Sorbonne, 75-86.
- BRACHMAN R.J. (1977) « What's in a concept: structural foundations for semantic networks », *Int. Journal of Man-Machine Studies*, 9, 127-152.
- BRACHMAN R.J. (1979) « On the epistemological status of semantic networks », in Findler N. (Ed.) *Associative Networks : Representation of knowledge by computers*, New York – Londres : Academic Press, 3-49.

- BREAL M. (1887)** « L'histoire des mots », *Revue des deux mondes*, 82/4, 187-212.
- BREAL M. (1897)** *Essai de sémantique (sciences des significations)*, Paris : Hachette et Cie.
- BYBEE J.L. & MOLDER C.L. (1983)** « Morphological classes as natural categories », *Language*, 59, 251-270.
- CADIOT P. (1994)** « Représentations d'objets et sémantique lexicale : qu'est-ce qu'une boîte ? », *French language studies*, 4, 1-23.
- CADIOT P. (1999)**, « Les sens de *jouer* : esquisse d'une approche par le biais des attaches prépositionnelles », *Recherches en linguistique et psychologie cognitive*, 11, 105-129.
- CADIOT P. & HABERT B. (1997)** « Aux sources de la polysémie nominale », *Langue française*, 3-11.
- CADIOT P. & NEMO F. (1997)** « Propriétés extrinsèques en sémantique lexicale », *French language studies*, 7, 127-146.
- CADIOT P. & NEMO F. (1997a)** « Pour une sémiogénèse du nom », *Langue Française*, 113, 24-34.
- CADIOT P. & NEMO F. (1997b)** « Analytique des doubles caractérisations, logique de conformité et identité lexicale », *Sémiotiques*, 13, 123-144.
- CADIOT P. & VISETTI Y-M (2001a)** *Pour une théorie des formes sémantiques : motifs, profils, thèmes*, Paris : PUF.
- CADIOT P. & VISETTI Y-M (2001b)** *Motifs, profils, thèmes: Une approche globale de la polysémie*, *Cahiers de lexicologie*, 79, 5-46.
- CARAMAZZA A. & GROBER E. (1976)** « Polysemy and the structure of the subjective lexicon », in Rameh C. (Ed.) *Georgetown University roundtable on languages and linguistics. Semantics: Theory and application*, Washington DC : Georgetown University Press, 181-206.
- CAREY P.W., MEYHLER J. & BEVER T.G. (1970)** « Judging the veracity of ambiguous sentences », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 9, 243-254.
- CATLIN J.C. & CATLIN J. (1972)** « Intentionality : a source of ambiguity in English ? », *Linguistic Inquiry*, III, 504-508.
- CHARAUDEAU P. (1974)** « Les bases de l'analyse lexicosémantique », *TraLiLi*, 12, 209-228.
- CHAUVIRE C. (2001)** « Ce que les linguistes ont appris de Wittgenstein », in Sebestik J. & Soulez A. (Eds.) *Wittgenstein et la philosophie d'aujourd'hui*, Paris : L'Harmattan.
- CHAWK M. (2000)** *Information sur les formations et les professions : Analyse des connaissances et des représentations des élèves et évaluation des documents textuels de l'ONISEP* (Thèse de doctorat), Lyon, Université Jean-Moulin Lyon 3.
- CHEVALIER J.C. (1996)** « De Guillaume à une linguistique du signifiant », *Modèles linguistiques*, 33, XVII, 1, 77-92.
- CHOMSKY N. (1957)** *Syntactic Structures*, La Hague: Mouton.
- CHOMSKY N. (1984)** *Modular Approaches to the Study of the Mind*, San Diego : California State University Press.
- CLARK H.H. & GERRIG R.J. (1983)** « Understanding old words with new meanings », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 22, 591-608.
- COLEMAN L. & KAY P. (1981)** « Prototype semantics : the English word LIE », *Language*, 57, 26-44.
- CONRAD C. (1974)** « Context effects in sentence comprehension : a study of the subjective lexicon », *Memory & Cognition*, 2, 130-138.
- COPESTAKE A. & BRISCOE T. (1995)** « Semi productive polysemy and sense extension », *Journal of semantics*, 12, 15-67.
- COPI I. (1972)** *Introduction to logic*, New York : Th McMillan Compagny.
- CORBIN D. (1996)** « Décrire un affixe dans un dictionnaire », in Kleiber G. & Riegel M. (Eds.) *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 79-94.
- CORBIN F. (1987)** *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève : Droz.
- COSERIU E. (1964)** « Pour une sémantique diachronique structurale », *TraLiLi*, 2/1, 139-186.
- COSERIU E. (1966)** « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire », *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée (1964)*, Nancy : Presses universitaires de Nancy, 175-217.
- CROFT W. (1993)** « The role of domains in the interpretation of metaphors and metonymies », *Cognitive Linguistics*, 4, 335-370.
- CROFT W. (1998)** « Linguistic evidence and mental representation », *Cognitive Linguistics*, 9, 151-173.
- CROFT W. & CRUSE D.A. (2004)** *Cognitive Linguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- CRUSE D.A. (1982)** « On lexical ambiguity », *Nottingham Linguistic Circular Nottingham*, 11, 2, 65-80.
- CRUSE D.A. (1986)** *Lexical Semantics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- CRUSE D.A. (1996)** « La signification des noms propres de pays en anglais », in Rémi-Giraud S. & Rétat P.



(Dir.) *Les mots de la nation*, 93-102.

- CRUSE D.A. (2000a)** *Meaning in Language, an introduction to semantics and pragmatics*, Oxford : Oxford University Press.
- CRUSE D.A. (2000b)** « Aspects of microstructure of words meaning », in Ravin Y. & Leacock C. (Eds.) *Polysemy, theoretical and computational approaches*, Oxford : Oxford university press, 30-51.
- CULIOLI A. (1983)** « A propos de *quelque* », in Fisher S. & Franckel. J.J. (Eds.) *Linguistique, énonciation, aspects et détermination*, Paris : Editions EHESS, 21-29.
- CUSIN-BERCHE F. (2003)** *Les mots et leurs contextes*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- CUYKENS H. (1984)** « Towards a non-unified theory of word meaning », in Testen D., Mishra V. & Drogo J. (Eds.) *Lexical Semantics, Papers from the parasession on lexical semantics*, Chicago : Chicago Linguistic Society, 71-81.
- DAILLE B. (2001)** « L'identification en corpus d'adjectifs relationnels : une piste pour l'extraction automatique de terminologie », *Traitement Automatique des Langues (TAL)*, 42(3), 815-832.
- DAMOURETTE J. & PINCHON E. (1927-1950)** *Essai de grammaire française. Des mots à la pensée* (7 vol.), Paris : Edition d'Artrey.
- DARMESTER A. (1887)** *La vie des mots dans leurs significations*, Paris : Delagrave.
- DEANE P. (1988)** « Polysemy and Cognition », *Lingua*, 75, 325-361.
- DE JONG F., OVERSTEEGEN L. & VERKUIJL H. (1988)** *Betekenis en taalstructuur. Inleiding in de Formele Semantiek*, Dordrecht : Reidel.
- DELENTE E. (2005)** « L'épithète de nature ou *Les terroristes sont-ils dangereux* », in François J. (Ed.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaire de Caen, 241-256.
- DESCLES J.P. (1987)** « Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs », *Langages*, 87, 55-78.
- DESCLES J-P. (1993)** « Dialogue sur les prototypes et la typicalité », in Sabah G. (Ed.) *Modèles et concepts pour la science cognitive, hommage à J.F. Le Ny*, Grenoble : PUG, 139-163.
- DUBOIS D. (1983)** « Analyse de vingt-deux catégories sémantiques du français », *L'année psychologique*, 83, 465-489.
- DUBOIS D. (1986)** *La compréhension de phrases : représentations sémantiques et processus* (Thèse d'état), Paris, Université de Paris VIII.
- DUBOIS D. (Ed.) (1991)** *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris : Editions du CNRS.
- DUBOIS D. et al. (1973)** *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- DUBOIS J. & DUBOIS C. (1971)** *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris : Larousse.
- DUBOIS J. et al. (1966)** *Dictionnaire du français contemporain*, Paris : Larousse.
- DUBOIS J. et al. (2002 [1994])** *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.
- DUFFY S.A., MORRIS R.K. & RAYNER K. (1988)** « Lexical ambiguity and fixation times in reading », *Journal of Memory and Language*, 27, 429-446.
- DURKIN K. & MANNING J. (1989)** « Polysemy and the subjective lexicon : Semantic relatedness and the salience of intraword senses », *Journal of psycholinguistics research*, 18, 577-612.
- DUMARSAIS C. (1769)** *Logique et principe de grammaire*, Paris.
- DUMARSAIS C. (1797 [1730])** *Traité des tropes*, Paris : Le Nouveau Commerce.
- EDMONDS J. (1986)** « Les parties du discours en grammaire générative », *Recherches linguistiques de Vincennes*, 14/15.
- EVANS V. (2006)** *Cognitive Linguistics, an introduction*, Edinburgh : Edinburgh University Press.
- EVANS V. (2007)** *A glossary of Cognitive Linguistics*, Edinburgh-Salt Lake City : Edinburg University Press – University of Utah Press.
- FOUGNER RYDING A. (2003)** « La métonymie conceptuelle », in Nilsson K., Schult Ulriksen S. & Dørum H. (Eds.) *Romansk Forum* 17, Oslo : Universitetet i Oslo, 71-84.
- FANT L. (1990)** « On the relevance of the semantics/pragmatics distinction », *Copenhagen studies in languages*, 13, 16-40.
- FARGUES J. (1986)** « Conceptual graphs for semantics and knowledge processing », *IBM Journal of Research and Development*, 30, 1, 70-79.
- FARGUES J. (1989)** « Des graphes pour coder le sens des phrases », *Pour la science*, 137, 52-60.
- FAUCHER E. (1971)** « La place de l'adjectif, critique de la notion d'épithète », *Le Français Moderne*, 39 : 2, 119-127.
- FAUCONNIER G. (1984)** *Espaces mentaux*, Paris : Editions de Minuit.
- FAUCONNIER G. (1992)** « Galilée, les étoiles et la grande syntaxe », in Tasmowski L. & Zribi-Hertz A.

(Eds.) *De la musique à la linguistique, hommage à Nicolas Ruwet, Communication & Cognition*, 605-620.

- FAUCONNIER G. (1997)** *Mappings in thought and language*, Cambridge : Cambridge University Press.
- FAUCONNIER G. & TURNER M. (1998)** « Conceptual integration networks », *Cognitive Science*, 22, 2, 33-187.
- FAUCONNIER G. & TURNER M. (2002)** *The way we think : Conceptual blending and the mind's hidden complexity*, New York : Basic books.
- FELBAUM C. (2000)** « Autotroponymy », in Ravin Y. & Leacock C. (Eds.) *Polysemy*, Cambridge : Cambridge University Press, 52-67.
- FERBER J. (1983)** *Mering : un langage d'acteurs pour la représentation et la manipulation des connaissances* (thèse de docteur ingénieur), Paris, Université de Paris VI.
- FILLMORE C. (1968)** « The case for case », in Bach E. & Harms R.T. (Eds.) *Universals in linguistic theory*, New York : Holt, Rinehart & Winston, 1-88.
- FILLMORE C. (1975)** « An alternative to checklist theories of meaning », in Cogen C. et al (Eds.) *Proceedings of the first annual meeting of the Berkeley linguistics society*, Berkeley : Berkeley Linguistics Society 1, 123-131.
- FILLMORE C. (1982)** « Towards a descriptive framework for spatial deixis », in Jarvella R.J. & Klein W. (Eds.) *Speech, place and action*, Londres : John Wiley and Sons Lt, 31-59.
- FLAUX N. & VAN DE VELDE D. (2000)**, *Les noms en français esquisse de classement*, Paris-Gap : Ophrys.
- FODOR J. (1983)**, *The modularity of mind*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, (trad. fr. 1986, *La modularité de l'esprit*, Paris : Editions de Minuit).
- FONTANIER P. (1830 [2009])** *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.
- FORSGREN M. (1978)** *La place de l'adjectif épithète en français contemporain. Etude quantitative et sémantique*, Stockholm : Almqvist et Wiksell.
- FORSGREN M. (2005)** « La place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? », in François J. (Ed.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 257-278.
- FORSTER K.I. & BEDNALL E.S. (1976)** « Terminating and exhaustive search in lexical access », *Memory and Cognition*, 4, 53-61.
- FOSS D.J. & JENKINS C.M. (1973)** « Some effects of context on the comprehension of ambiguous sentences », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 12, 577-589.
- FOUGNER RIDING A. (2003)** « La métonymie conceptuelle », *Romansk Forum*, 17, 2003/1, 71-85.
- FRANCKEL J.J. & PAILLARD D. (1997)** « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, 32, 129, 52-63.
- FRANCKEL J.J., PAILLARD D. & SAUNIER E. (1997)** « Modes de régulation de la variation sémantique d'une unité lexicale. Le cas du verbe *passer* », *La locution : entre lexique, syntaxe et pragmatique (dec. 1994)*, ENS St Cloud, publication de l'INALF, Paris : Klincksieck, 49-68.
- FRANÇOIS F. (1969)** « Contexte et situation », in Martinet A. (Dir.) *La linguistique, guide alphabétique*, Paris : Edition Denoël.
- FRANÇOIS J., MANGUIN F. & VICTORRI B. (2003)** « La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique combinatoire », *Cahiers du CRISCO*, 14, Caen : Presses Universitaires de Caen.
- FRAZIER L. & RAYNER K. (1990)** « Taking on semantic commitments : Processing multiple meanings vs. multiple senses », *Journal of Memory and Language*, 29, 181-200.
- FRISSE S. & PICKERING M.J. (1999)** « The processing of metonymy : Evidence from eye movements », *Journal of experimental psychology : Learning, Memory and Cognition*, 25, 1366-1383.
- FUCHS C. (1996)** *Les ambiguïtés du français*, Paris : Orphys.
- FUCHS C. & VICTORRI B. (1996)** *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.
- GALMICHE M. (1991)** *Sémantique linguistique et logique*, Paris : PUF.
- GEERAERTS D. (1986)** « Functional explanations in diachronic semantics », *Belgian journal of linguistics*, I, 67-93.
- GEERAERTS D. (1987)** « On necessary and sufficient conditions », *Journal of semantics*, 5, 275-291.
- GEERAERTS D. (1988)** « Cognitive grammar and the history of lexical semantics », in Rudzka-Ostyn B. (Ed.) *Topics in cognitive linguistics*, Amsterdam : Benjamins, 647-677.
- GEERAERTS D. (1989)** *Wat er in een woord zit. Facetten van de lexicale semantiek*, Leuven: Peeters.
- GEERAERTS D. (1993)** « Vagueness's puzzle, polysemy's vaguaries », *Cognitive Linguistics*, 4, 223-272.

- GENETTE G. (1968)** *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.
- GEORGESCU I. (1985)** « The Hypernets Method for representing Knowledge », in Bibel W. & Petkoff B. (Eds.) *Artificial Intelligence, methodology, systems, applications*, Amsterdam – New York : North Holland – Elsevier, 47-58.
- GERMAIN C. (1973)** *La notion de situation en linguistique* (thèse d'université de III<sup>ème</sup> cycle), Ottawa, Editions de l'université d'Ottawa.
- GIBBS R. (1994)** *The poetics of mind*, Cambridge : Cambridge University Press.
- GIBBS R. (1999)** « Speaking and thinking with *metonymy* », in Panther K.U. & Radden G. (Eds.) *Metonymy in Language and Thought*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Co, 61-76.
- GIRARD G. (1747)** *Les vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode* (2 vol.), Paris : Le Breton.
- GIRAUD J. (1964)** « Vrais et faux adjectifs adverbialisés », *Le français dans le monde*, 29, 31-33.
- GIVSON T. (1986)** « Prototypes : between Plato and Wittgenstein », in Craig C. (Ed.) *Noun classes and categorization*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Co, 77-102.
- GECKELER H. (1971)** *Strukturelle Semantik und Wortfeld Theorie*, München : Fink.
- GLATIGNY M. (1967)** « La place des adjectifs épithètes dans deux œuvres de Nerval », *Le Français moderne*, 35, 201-220.
- GLUCKSBERG S., KREUZ M. & RHO M.S. (1986)** « Context can constraint lexical access : implications for models of language comprehension », *Journal of experimental psychology : learning, memory and cognition*, 12, 323-335.
- GOES J. (1999)** *L'adjectif, entre nom et verbe*, Paris-Louvain-la-Neuve : Duculot.
- GRADY J. (1997)** « THEORIES ARE BUILDING revisited », *Cognitive Linguistics*, 8, 4, 267-290.
- GRADY J. (1999)** « A typology of motivation for conceptual metaphor : correlation vs. resemblance », in Gibbs J., Raymond W. & Gerard J. (Eds.) *Metaphor in cognitive linguistics*, Amsterdam : John Benjamins, 79-101.
- GREIMAS A.J. (1966)** *Sémantique structurale*, Paris : Larousse.
- GROSS G. (1990)** « Définition des noms composés dans un lexique-grammaire », in Courtois B. & Silberztein M. (Eds.) *Dictionnaires électroniques du français, Langue française*, 8, 84-90.
- HAGEGE C. (1986)** *L'homme de parole, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris : Fayard.
- HAGEGE C. (1987)** « Compte-rendu de Craig C. (Eds), Noun classes and categorization », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, LXXXII-2, 64-70.
- HARRIS Z. (1951)** *Structural linguistics* : Chicago, Chicago University Press.
- HEGER K. (1964)** *Monem, Wort, Satz und Text*, Tübingen : Narr.
- HEGER K. (1969)** « La sémantique et la dichotomie de langue et de parole », *Travaux de linguistique et de littérature*, 8, 47-111.
- HEIDORN G.E. (1975)** « Automatic programming through natural language dialogue », *IBM Journal of research and development*, 20, 302.
- HERINGER H. (1981)** « Die Unentscheidbarkeit der Ambiguität », *Logos Semantikos, Studia Linguistica in Honorem Eugenio Coseriu 1921-1981*, 93-126.
- HILTY G. (1983)** « Der distinktive und referentielle Charakter semantischer Komponenten », in Stimm H. & Raible W. (Eds.) *Zur Semantik des Französischen*, Wiesbaden : ZrPh Beiheft, 9, 33-39.
- HJELMSLEV L. (1984 [1943])** *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris : Éditions de Minuit.
- HOGABOAM T.W. & PERFETTI C.A. (1975)** « Lexical ambiguity and sentence comprehension », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 14, 265-274.
- HOLLEY-WILCOX P. & BLANK M. (1980)** « Evidence for multiple access in the processing of isolated words », *Journal of experimental psychology : human perception and performance*, 6, 75-84.
- HONESTE M.L. (1996)** « Chiens et loups : essais d'imaginaire collectif », in Honeste M.L. & Sauter R. (Eds.) *Animots*, CIEREC Travaux LXXXVIII, St Etienne : Publication de l'Université de St Etienne, 119-138.
- HONESTE M.L. (1998)** « Expérience cognitive et polysémie lexicale : l'exemple des mots de l'espace en français », *Polysémie, synonymie, antonymie. Relations dans le lexique, aspects théoriques et applicatifs*, Lodz-Pologne ; Wydawnictwo Uniwersytetu Lodzkiego, 93-101.
- HONESTE M.L. (1999)** « Un mode de classification sémantique : la polysémie ? », *Faits de Langue*, 14, 27-36.
- HONESTE M.L. (2000a)** *Approche cognitive de la sémantique lexicale* (Mémoire d'habilitation à diriger les recherches), St Etienne, Université Jean Monet.
- HONESTE M.L. (2000b)** « Approche cognitive du temps : lexique et représentations », in Sessa J. (Ed.) *Le*



*cours du temps*, St Etienne : Publications de l'Université de St Etienne, 69-86.

- HONESTE M.L. (2001)** « Approche cognitive de la fonction adjectivale », in François J. (Ed.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 135-150.
- HONESTE M.L. (2002)** « Faut-il donner du temps au temps ? Sur la représentation du temps-notion dans le lexique français ? », in Lowe R. (Ed.) *Le système des parties du discours. Sémantique et syntaxe. Actes du IXe Colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage*, Québec-Canada : Presses de l'Université Laval, 470-484.
- HONESTE M.L. (2002)** « Du bruit dans la catégorisation », *Actes du Colloque International "Les Relations Intersémiotiques" du 16-18/12/1999*, Lyon : PUL.
- HONESTE M.L. (2003)** « Polysémie et référence », in Rémi-Giraud S. & Panier L. (Dir.) *La polysémie ou l'empire des sens*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 149-155.
- HONESTE M.L. (2005a)** « Approche cognitive de la fonction adjectivale », in J. François (Ed.) *Actes du Colloque L'adjectif en français et à travers les langues*, Université de Caen, du 28 au 30 juin 2001, Caen : Presses Universitaires de Caen, 135-149.
- HONESTE M.L. (2005b)** « La théorie des schémas conceptuels intégrés : un prolongement guillaumien ? », *Langue française*, 3/2005, 68-83.
- HONESTE M.L. & PICOCHÉ J. (1993a)** « Un dictionnaire des mots français de haute fréquence : projet et bilan provisoire », in Hilty G. (Dir.) *Actes du XX<sup>ème</sup> congrès international de linguistique et philologie romane*, Zurich du 6 au 11 avril 1992, tome IV, section VI, Tübingen : Basel, 269-281.
- HONESTE M.L. & PICOCHÉ J. (1993b)** « L'expérience de l'espace et sa symbolisation vue à travers la polysémie des mots *bord* et *côté* », *Faits de langue*, 1, 163-173.
- HONESTE M.L. & PICOCHÉ J. (1994)** « Les figures éteintes dans le lexique de haute fréquence », *Langue Française*, 101, 112-124.
- HUDSON R.A. (1998)** « Coordination and grammatical relations », *Journal of Linguistics*, 25, 57-94.
- HUFFMAN A. (1997)** *The categories of grammar : French lui and le*, *Studies in Language Comanion Series 30*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Co.
- HUNT E. & AGNOLI F. (1991)** « The worfian hypothesis: A cognitive psychology perspective », *Psychological Review*, 98, 377-389.
- IOUDINE P. & ROSENTHAL M. (1955)** *Petit dictionnaire philosophique*, Moscou : in Huit.
- JACKENDOFF R. (1983)** *Semantics and cognition*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- JACKENDOFF R. (1990)** *Semantic structures*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- JACQUET G., VENANT F. & VICTORRI B. (2005)** « Polysémie lexicale », in Enjalbert P. (Dir.) *Sémantique et TALN*, Paris : Hermès.
- JAKOBSON R. (1932 [1971])** « Zur Struktur des russischen Verbums », in Jakobson R., Fant C. & Halle M. (Eds.) *Preliminaries to speech analysis*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, 3-15.
- JAKOBSON R. (1936)** « Beitrag zur Allgemeinen Kasuslehre », *Travaux du cercle linguistique de Prague*, 6, 240-288.
- JAKOBSON R. (1956)** *Fundamentals of language* Part. II, La Haye : Mouton (trad. fr. 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris : Edition de Minuit).
- JASTRZEMBESKI J.E. & STANNERS R.F. (1975)** « Multiple word meanings and lexical search speed », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 14, 534-537.
- JASTRZEMBESKI J.E. (1981)** « Multiple meanings, number of related meanings, frequency of occurrence, and the lexicon », *Cognitive psychology*, 13, 278-305.
- JONHSON M. (1987)** *The body in the mind : the bodily basis of meaning, imagination and reason*, Chicago : Chicago University Press.
- JOORDENS S. & BESNER D. (1994)** « When banking on meaning is not (yet) money in the bank : Explorations in connectionist modeling », *Journal of Experimental Psychology : Learning, Memory, and Cognition*, 20, 1051-1062.
- KALIK A. (1967)** « L'expression des rapports de déterminé à déterminant / adjectif de relation », *Le Français Moderne*, 35, 270-285.
- KATZ J.J. (1972)** *Semantic theory*, New York : Harper and Row.
- KATZ J.J. (2004)** *Sense, reference and philosophy*, New York : Oxford University Press.
- KATZ J.J. & FODOR J.A. (1963)** « The structure of a semantic theory », *Language*, 39, 170-210 (trad. fr. « Structure d'une théorie sémantique et applications au français », *Cahiers de lexicologie*, 1966, 9, 39-72 et 1967, 10, 47-66).
- KAYSER D. (1987)** « Une sémantique qui n'a pas de sens », *Langages*, 87, 33-45.
- KAYSER D. (1997)** « La sémantique lexicale est d'abord inférentielle », *Langue Française*, 113, 92-106.

- KEENAN E. & FALTZ L. (1985)** *Boolean Semantics for Natural- Language*, Reidel-Netherlands : Dordrecht.
- KEMPSON R. & CORMACK A. (1981)** « Ambiguity and Quantification », *Linguistics and Philosophy*, 4, 259-309.
- KERBRAT-ORRECHIONI C. (1977)** *La connotation*, Lyon : PUL.
- KERBRAT-ORRECHIONI C. (1996)** *La conversation*, Paris : Seuil.
- KINTSCH W. & MROSS E. (1985)** « Context effects in word identification », *Journal of memory and language*, 24, 336-349.
- KISHNER J.M. & GIBBS R.W. (1996)** « How just gets its meanings : Polysemy and pragmatics in psychological semantics », *Language and Speech*, 39, 19-36.
- KLEIBER G. (1983)** « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? », *Le français moderne*, 51-2, 99-117.
- KLEIBER G. (1984)** « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94.
- KLEIBER G. (1986)** « Déictiques, embrayeurs, « token-reflexives », symboles indexicaux, etc. : comment les définir », *L'information grammaticale*, 30, 3-22.
- KLEIBER G. (1988)** « Prototypes, stéréotypes : un air de famille », *DRLAV*, 38, 1-61.
- KLEIBER G. (1990)** *La sémantique du prototype. Catégorie et sens lexical*, Paris : PUF.
- KLEIBER G. (1991)** « Paul est bronzé versus La peau de Paul est bronzée. Contre une approche référentielle analytique », in Stammerjohann H. (Ed.) *Analyse et synthèse dans les langues romanes et slaves*, Tübingen : Gunter Narr Verlag, 109-134.
- KLEIBER G. (1992a)** « Mais qui donc est sur l'étagère de gauche ? ou Faut-il multiplier les référents ? », *Travaux de linguistique et de philologie*, XXX, 107-124.
- KLEIBER G. (1992b)** « À propos de Du Mozart : une énigme référentielle », in Gréciano G. & Kleiber G. (Eds.) *Systèmes interactifs*, Metz : Université de Metz, 241-256.
- KLEIBER G. (1994)** « Contexte, interprétation et mémoire: Approche standard vs approche cognitive », *Langue Française*, 103, 9-22.
- KLEIBER G. (1995)** « Polysémie, transferts de sens et métonymie intégrée », *Folia Linguistica*, XXIX, 1-2, 105-132.
- KLEIBER G. (1997)** « Quand le contexte va, tout va et... inversement », in Guimier C. (Ed.) *Co-texte et calcul du sens*, Caen : Presses Universitaires de Caen, 11-29.
- KLEIBER G. (1999)** *Problème de sémantique, la polysémie en questions*, Villeneuve d'Asq : Presses universitaire du Septentrion.
- KLEIBER G. (2004)** « Polysémie et catégories », *Verbum*, XXVI-1, 101-117.
- KLEIBER G. (2008)** « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un sens interdit », *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris : France, 87-101.
- KLEIBER G. & RIEGEL M. (1989)** « Une sémantique qui n'a pas de sens n'a vraiment pas de sens », *Linguisticae Investigationes*, XIII, 2, 405-417.
- KLEIN D.E. & MURPHY G. (2001)** « The representation of polysemous words », *Journal of Memory and Language*, 45, 259-282.
- KLEIN D.E. & MURPHY G. (2002)** « Paper has been my ruin : Conceptual relations of polysemous words », *Journal of Memory and Language*, 47, 548-570.
- KLEPOUSNIOTOU E. (2002)** « The processing of lexical ambiguity : Homonymy and polysemy in the mental lexicon », *Brain and Language*, 81, 205-223.
- KLEPOUSNIOTOU E. (2007)** « Reconciling linguistics and psycholinguistics: on the psychological reality of linguistic polysemy », in Rakova M. et alii. (Eds.) *The Cognitive basis of polysemy, Metalinguistica 19*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 17-46.
- KONERDING K.P. & WIEGAND E.M. (1994)** « Framebasierte Wörterbuchartikel Zur Systematisierung der lexikographischen. Präsentation des Bedeutungswissens zu Subsentiven », *Lexicographica*, 10, 100-170.
- KÖVECSES Z. (2002)** *Metaphor : a practical introduction*, Oxford : Oxford University Press.
- KÖVECSES Z. & RADEN G. (1998)** « Metonymy : developing a cognitive linguistics view », *Cognitive Linguistics*, 9, 1, 37-77.
- LABOV W. (1973)** « The boundaries of words and their meanings », in Bailey C.J. & Shuy R. (Eds) *New ways of analyzing variations in English*, Washington : Georgetown University Press, 340-373.
- LABOV W. (1976)** *Sociolinguistique*, Paris : Éditions de Minuit.
- LAKOFF G. (1980)** *Metaphors we live by*, Chicago : Chicago University Press.
- LAKOFF G. (1982)** « Categories: An essay in cognitive linguistics », in The Linguistic Society of Korea (Ed.), *Linguistics in the Morning Calm*, Seoul : Hanshin Publishing Company, 139-193.

- LAKOFF G. (1986)** « Classifiers as reflection of mind », in Craig C. (Ed.) *Noun classes and categorization*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Co, 13-51.
- LAKOFF G. (1987)** *Women, fire and dangerous things*, Chicago : University of Chicago Press.
- LAKOFF G. (1996)** « Les universaux de la pensée métaphorique: la question de la variation dans l'expression linguistique », Conférence tenue à l'ENA, *Diversité des langues et représentations cognitive*, Paris.
- LAKOFF G. & JOHNSON M. (1980)** *Metaphors we live by*, Chicago: University of Chicago Press.
- LAKOFF G. & TURNER M. (1989)** *More than cool reason : a field guide to poetic metaphor*, Chicago : University of Chicago press.
- LANCRI A. (1996)** « Recherche d'un invariant et variation diachronique : le cas de TO/TOO en anglais », *Modèles Linguistiques*, XVII-1, Paris : Paris IV - Sorbonne.
- LANG E. (1987)** « Semantik der Dimensionsauszeichnung räumlicher Objekte », *Grammatische und Konzeptuelle Aspekte von Dimensionadjektiven*, Berlin : Akademie Verlag, 287-458.
- LANG E. (1991)** « A two-level approach to projective prepositions », in Rauh G. (Dir.) *Approaches to Prepositions*, Tübingen : Newmeyer, 127-167.
- LANGACKER R.W. (1968)** *Language and its structure : some fundamental linguistic concepts*, New York : Harcourt, Brace and World.
- LANGACKER . R.W. (1984)** « Active Zones », *Proceedings of the annual meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 10, 172-188 [repris dans R.W. Langacker (1991)].
- LANGACKER R.W. (1987)** *Foundations of cognitive grammar Vol. 1.*, Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER R.W. (1991)** *Foundations of Cognitive Grammar, Descriptive Application Vol.2*, Stanford : Stanford University Press.
- LANGACKER R.W. (2002)** *Concept, image, symbol : The cognitive basis of Grammar* (2<sup>nd</sup> ed.), Berlin : Mouton de Gruyter.
- LANGACKER R.W. (2008)** *Cognitive grammar : A basic introduction*, New-York : Oxford University Press.
- LARREYA P. (1996)** « On the semantics of so and as », *Sigma*, 17-18, 97-130.
- LARSSON B. (1994)** *La Place et le Sens des adjectifs épithètes de valorisation positive*, Lund : Lund University Press.
- LARSSON B. (1997)** *Le bon sens commun , Etudes Romanes de Lund 57 Remarques sur la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*, Lund : Lund University Press.
- LAUNAY M. (1986)** « Effet de sens : Produit de quoi ? », *Langages*, 82, 13-39.
- LAURSEN B. (1995)** « Normalité et contexte = Normality and context », *Français moderne*, 63, 2, 187-209.
- LECOCQ P. & SEGUI J. (1989)** Présentation du numéro « L'accès lexical », *Lexique*, 8, 7-12.
- LEHRER A. (1970)** *Theory of meaning*, Englewood Cliffs (N.J.) : Prentice-Hall.
- LE NY J.F. (1979)** *La sémantique psychologique*, Paris : PUF.
- LE NY J.F. (1985)** « Comment (se) représenter les représentations », in Ehrlich S. (Ed.) *Psychologie française*, 30, 231-238.
- LE NY J.F. (1989)** *Science cognitive et compréhension du langage*, Paris : PUF.
- LE PESANT D. (1996)** « Résolution de certains problèmes de polysémie par reconstruction de la suite la plus longue », *BULAG*, 21 : 163-173.
- LERAT P. (1983)** *Sémantique descriptive*, Paris : Hachette Université.
- LEROT J. (1983)** *Abrégé de linguistique générale*, Louvain-la-Neuve : Cabay.
- LEVIN S. (1977)** *The Semantics of Metaphor*, Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- LIGHT L.L. & CARTER-SOBELL L. (1970)** « Effects of changed semantic context on recognition memory », *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 9, 1-11.
- LOUNSBURY R.G. (1966)** « Analyse structurale des termes de parenté », *Langages*, 1, 75-99.
- LUCAS M. (1987)** « Frequency effects on the processing of ambiguous words in sentence contexts », *Language and Speech*, 30, 25-46.
- LUDI G. (1985)** « Zur Zerlegbarkeit von Wortbedeutungen », in Schwarze C. & Wunderlich D. (Eds.) *Handbuch des Lexikologie*, Königstein : Athenaum, 64-102.
- LYONS J. (1963)** *Structural Semantics*, Oxford : Blackwell.
- LYONS J. (1970)** *Linguistique générale. Introduction à la linguistique théorique*, Paris : Larousse.
- LYONS J. (1978)** *Eléments de sémantique*, Paris : Larousse.
- LYONS J. (1987)** *Sémantique linguistique*, Paris : Larousse.
- McCLELLAND J.L. (1987)** « The case for interactionism in language processing », in Coltheart M. (Ed.)



- Attention and Performance XII: The Psychology of Reading*. Hillsdale (NJ) : Erlbaum, 3-36.
- MAHMOUDIAN M. (1997)** *Le contexte en sémantique*, Peeters : Louvain-la-Neuve.
- MAROUZEAU J. (1922)** *L'ordre des mots dans la phrase latine, I Les groupes nominaux*, Paris : Champion.
- MARQUER P. (2005)** *L'organisation du lexique mental, des « contraires » aux expressions idiomatiques*, Paris : L'Harmattan.
- MARTIN R. (1972)** « Esquisse d'une analyse formelle de la polysémie », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 10, 125-136.
- MARTIN R. (1976)** *Inférence, antonymie et paraphrase. Eléments pour une théorie linguistique*, Paris : Klincksieck.
- MARTIN R. (1979)** « La polysémie verbale, esquisse d'une typologie formelle », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, 17, 251-261.
- MARTIN R. (1983 [1992])** *Pour une logique du sens*, Paris : PUF.
- MARTIN W. (1988)** « Variation in lexical frequency », in Van Reenen P. & Van Reenen-Stein K. (Dir.) *Spatial and Temporal Distributions, Manuscript constellations*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Co 139-152.
- MARTIN W. (1991)** « On the dynamic organization of (computer) lexicons », in Granger S. (Ed.) *Perspectives on the English lexicon, Cahiers de l'institut linguistique de Louvain*, 17.43-50, Louvain-la-Neuve : Université Catholique de Louvain, 43-50.
- MARTIN W. (1994)** « Knowledge representation schemata and dictionary definition », in Carlon K. et al. (Eds.) *Perspectives on English: Studies in honour of Professor E. Vorlat*, Leuven : Peeters, 237-256.
- MARTIN W. (1997)** « A frame-based approach to polysemy », in Cuykens H. & Zawada B. (Eds.) *Polysemy in cognitive linguistics*, Amsterdam : John Benjamins, 57-82.
- MARTINET A. (1960)** *Eléments de linguistique générale*, Paris : Armand Colin.
- MASSON M.E.J. & FREEDMAN L. (1990)** « Fluent identification of repeated words », *Journal of experimental psychology : Learning, Memory and Cognition*, 16, 355-373.
- MAUBOURGUET P. (1992)** *Petit Larousse*, Paris : Larousse.
- MAZALEYRAT H. (2009)** « Ambiguïtés sémantiques et lexicographie bilingue » (communication affichée), *ColDoc 2009 Les ambiguïtés dans les sciences du langage*, 25-26 juin 2009, Université Paris Ouest La Défense.
- MAZALEYRAT H. & RUDEL A. (2008)** « Conceptual modeling and sense construction. The example of the French adjective curieux », *9<sup>th</sup> Conference on Conceptual Structure, Discourse, and Language (CSDL 9)*, 18-20 octobre 2008, Case Western Reserve University, Cleveland, Ohio, USA. Actes acceptés pour la publication d'un volume édité par CSLI publications, parution avril 2010.
- MAZALEYRAT H. & RUDEL A. (2009a)** « Construction syntagmatique et activation sémantique. Etude de l'adjectif pauvre en fonction épithète », *Troisième colloque international de l'Association Française de Linguistique Cognitive (Aflico 3)*, 27-29 mai 2009, Université de Paris Ouest, Nanterre La Défense.
- MAZALEYRAT H. & RUDEL A. (2009b)** « Construction de la signification et régularités sémantiques. Le rôle du contexte pour l'interprétation d'énoncés comportant une expression polysémique » (communication affichée), *XIIèmes Rencontres Jeunes Chercheurs (Cotexte, Contexte, Situation)*, 29-30 mai 2009, Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- MEL'CUK I. & POLGUERE A (1995)** *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- MELKA F. & SCHROTEN J. (1992)** « On semantic representation », *Cahiers de lexicologie*, 60, 1992-1, 37-50.
- MILLER G.A. (1978)** « Semantic relations among words », in Morris H., Bresnan J. & Miller G. (Eds.) *Linguistic theory and psychological reality*, Cambridge (Mass.) : MIT Press, 60-118.
- MILLIS M.L. & BUTTON S.B. (1989)** « The effect of polysemy on lexical decision time : Now you see it, now you don't », *Memory and Cognition*, 17, 141-147.
- MILNER J.C. (1978)** *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris : Le Seuil.
- MINSKY M. (1975)** « A framework for representing knowledge », in Winston P.H. (Ed.) *The psychology of computer vision*, New-York : McGraw Hill, 211-277.
- MINSKY M. (1977)** « Frame system theory », in Johnson-Laird P. & Wason C. (Eds.) *Thinking: Readings in Cognitive Science*, Cambridge : Cambridge University Press, 355-376.
- Modèles linguistiques (1996)** « L'invariant », XVII, vol. 1, 69-231.
- MOERDIJK A. (1990)** « Metonymie uit een Ander Vaatje », in Van Der Meijden A.H.G. & Anbeek T. (Eds.) *Handelingen 40ste Nederlands Filologencongres*, Den Haag : SDU, 111-122.



- MOESHLER J. (1989)** *Modélisation du dialogue. Représentation de l'inférence argumentative*, Paris : Hermès.
- MOESHLER J. (1993)** « Lexique et pragmatique. Les données du problème », *Cahiers de linguistique française*, vol. 14, 7-35.
- MOESHLER J. & REBOULA A. (1994)** *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Le Seuil.
- MOUNIN G. (1972)** *La linguistique au XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris : PUF.
- MOUNIN G. (1979)** « La linguistique comme science auxiliaire dans les disciplines juridiques », in Gemar J.C. (Dir.) *La traduction juridique, Meta*, 24-1, 9-17.
- MURPHY G. (1991)** « Meaning and concepts », in Schwanenflugel P. (Ed.) *The psychology of word meaning*, Hillsdale (NJ) : Erlbaum, 11-35.
- MURPHY G. (2002)** *The big book of concepts*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- MURPHY G. (2007)** « Parsimony and the psychological representation of polysemous words », in Rakova M. et al. (Eds.) *The Cognitive basis of polysemy, Metalinguistica 19*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 47-70.
- NEMO F. (2002)** « De la génération du sens. Remarques sur la sous-détermination », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 12, 7-15.
- NEUBERT A. (1978)** « Kinds of lexical meaning », *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, 26, 241-246.
- NOAILLY M. (1999)** *L'adjectif en français moderne*, Paris : Ophrys.
- NOGIER J.F. (1991)** *Génération automatique de langage et graphes conceptuels*, Paris : Hermès.
- NORRICK N. (1981)** *Semiotic Principles in Semantic Theory*, Amsterdam : John Benjamins
- NUNBERG G. (1978)** *The pragmatics of reference*, Bloomington : Indiana University Linguistics Club.
- NUNBERG G. (1979)** « The non-uniqueness of semantic solutions : polysemy », *Linguistics and philosophy*, 3, 143-184.
- NUNBERG G. (1995)** « Transfers of meaning », *Journal of Semantics*, 12, 109-132.
- NYCKEES V. (1998)** *La sémantique*, Paris : Belin.
- ODEN G. & SPIRA J.L. (1983)** « Influence of context on the activation and selection of ambiguous word senses », *Quarterly Journal of experimental psychology*, 35A, 51-64.
- OGDEN C. & RICHARDS I. (1923)** *The meaning of meaning : a study of the influence of language upon thought and of the science of symbolism*, Londres : Routledge & Kegan Paul.
- ONIFER W. & SWINNEY D. (1981)** « Accessing lexical ambiguities during sentence comprehension : effects off frequency of meaning and contextual bias », *Memory & Cognition*, 9, 225-236.
- ONYSHKEVYCH B. (1998)** « Nominal Metonymy Processing », *Coling - Acl '98 : The Computational Treatment of Nominals*, Montréal : Université de Montréal.
- OTERO P. (1998)** !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!
- PAILLARD D. (2000)** « Les mots du discours comme mots de la langue II », *Le Gré des langues*, 16, 99 - 115.
- PERFETTI C.A. & GOODMAN D. (1970)** « Semantic constraint on the decoding of ambiguous words », *Journal of experimental psychology*, 86, 420-427.
- PICABIA L. (1978)** *Les constructions adjectivales en français*, Genève : Droz.
- PICOCHÉ J. (1977)** *Précis de lexicographie*, Paris : Nathan-Université.
- PICOCHÉ J. (1986)** *Structures sémantique du lexique français*, Paris : Nathan.
- PICOCHÉ J. (1988)** « Le signifié de puissance des verbes *pouvoir, devoir, falloir* », *Bulletin de l'association internationale de psychomécanique du langage*, 5, 413-422.
- PICOCHÉ J. (1989a)** « Orientations en lexicologie », *Le français dans le monde, Numéro spécial consacré au lexique*, 86-92.
- PICOCHÉ J. (1989b)** « Polysémie n'est pas ambiguïté », *Cahiers de praxématique*, 12, 75-89.
- PICOCHÉ J. (1990)** « Étude psychomécanique des grands polysèmes et propositions pour un dictionnaire », *ALPHA*, 3/4, 13-22.
- PICOCHÉ J. (1991)** « Structure sémantique du verbe prendre en français moderne et en moyen français », *Études de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond*, n° spécial de la revue *LINX*, 161-177.
- PICOCHÉ J. (1992)** « Signifié de puissance et prototype en lexicologie », in Lorenzo R. (Dir.) *Actas do XIX congresso internacional de lingüística e filologia románicas*, 2, Coruna, 207-220.
- PICOCHÉ J. (1993)** *Didactique du vocabulaire du Français*, Paris : Nathan.
- PICOCHÉ J. (1994)** « La définition continue des polysèmes, ses bases, ses ressources, ses limites », in Fuchs C. & Victorri B. (Eds.) *Le continu en sémantique linguistique, actes de la table ronde internationale* (Caen, 22-24 juin 1992), 77-92.
- PICOCHÉ J. (1995)** *Études de lexicologie et de dialectologie*, Paris : CILF.

- PICOCHÉ J. (1997)** *Dictionnaire étymologique du français*, Paris : Le Robert.
- PICOCHÉ J. (2001)** « Subduction et transduction dans le vocabulaire », in De Carvalho P. & Soutet O. (Dir.) *Actes du 8e colloque international de psychomécanique du langage de Seysselle des 19-20 et 21 juin 1997 : La psychomécanique aujourd'hui*, Paris : Champion, 249-263.
- PICOCHÉ J. & HONESTE M.L. (1994)** « Les figures éteintes dans le lexique français de haute fréquence », *Langue Française*, 101, 112-124.
- PICKERING M.J. & FRISSON S. (2001)** « Processing ambiguous verbs: evidence from eye movements », *Journal of experimental psychology. Learning, memory, and cognition*, 27(2), 556-573.
- PINKAL M. (1995)** *Logic and Lexicon. The semantics of the indefinite*, Dordrecht : Kluwer.
- POSNER M. (1986)** « Empirical studies of prototypes », in Craig C. (Ed.), *Noun classes and categorization*, Amsterdam : John Benjamins, 53-61.
- POTTIER B. (1963)** *Recherches sur l'analyse sémantique en linguistique et en traduction mécanique*, Nancy : Publications de la Faculté des Lettres de Nancy.
- POTTIER B. (1964)** « Vers une sémantique moderne », *TraLiLi*, 2, 107-137.
- POTTIER B. (1965)** « La définition sémantique dans les dictionnaires », *TraLiLi*, 3, 33-49.
- POTTIER B. (1974)** *Linguistique générale, Théorie et Description*, Paris : Klincksieck.
- POTTIER B. (1979)** « Sémantique et topologie », *Festschrift Kurt Baldinger*, Narr : Tübingen, 3-10.
- POTTIER B. (1985a)** *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris : Klincksieck.
- POTTIER B. (1985b)** « De l'adjectif », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XXIII-1, 301-305.
- POTTIER B. (1987)** *Théorie et analyse en linguistique*, Paris : Hachette.
- PRIETO L. (1964)** *Principes de noologie : fondements de la théorie fonctionnelle du signifié*, La Haye : Mouton.
- PUGET D. (1993)** *Aspects sémantiques dans les systèmes de recherche d'information* (Thèse de Doctorat), Toulouse, Université Paul Sabatier de Toulouse.
- PUSTEJOVSKY J. (1995)** *The Generative Lexicon*, Cambridge (Mass.) : MIT Press.
- PUTNAM H. (1983)** *Realism and reason*, Cambridge : Cambridge University Press.
- PUTNAM H. (1988)** *Representation and reality*, Cambridge (Mass) : MIT Press.
- PYNTE J. (1983)** *Lire, identifier, comprendre*, Lille : Presses Universitaires de Lille.
- PYNTE J. (1989)** « Descriptions linguistiques et modèles psycholinguistiques », *Bulletin de psychologie, psychologie cognitive : questions vives*, 42, 390, 520-523.
- PYNTE J, DÔ P. & SCAMPA P. (1986)** « Lexical decisions during the reading of sentences containing polysemous words », in Kornblum S. & Requin J. (Eds.) *Preparatory States and Processes*, Hillsdale New Jersey : Erlbaum.
- QUINE W. (1969)** *Ontological Relativity and Other Essays*, New York : New York University Press.
- RADDEN G. & KÖVECSES Z. (1996)** « Towards a Theory of Metonymy », in Panther K.U. & Radden G. (Eds.) *Metonymy in Language and Thought*, Hambourg : John Benjamins Publishing Co, 17-59.
- RASTIER F. (1985)** « Principes et conditions de la sémantique componentielle », in Ruprecht H.G. & Parret H. (Eds.) *Exigences et perspectives de la sémiotique. Recueil d'hommages à A.-J. Greimas*, Amsterdam : Benjamins, 1, 505-527.
- RASTIER F. (1987)** *Sémantique interprétative*, Paris : PUF.
- RASTIER F. (1991)** *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : PUF.
- RASTIER F. (1994)** « Le problème du style pour une sémantique du texte », in Cahné P. & G. Molinié (Eds.) *Actes du Colloque international Qu'est-ce que le style ?*, Paris : Presses Universitaires de France, 263-282.
- RASTIER F. (1996)** *Textes et sens*, Paris : Didier.
- RASTIER F. (2001)** *Arts et sciences du texte*, Paris : PUF.
- RAVIN Y. & LEACOCK C. (2000)** *Polysemy : theoretical and computational approaches*, Oxford : Oxford University Press.
- RECANATI F. (1997)** « La polysémie contre le fixisme », *Langue française*, 113, 107-123.
- REINER E. (1968)** *La place de l'adjectif épithète en français : théories traditionnelles et essai de solution*, Wien-Stuttgart : W. Braumüller-Band.
- REINER E. (1976)** *Studie zur Stellung des attributiven Adjektivs im neuern Französischen*, Vienne : Braumüller.
- REY A. (1992 [2006])** *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, Paris : Le Robert.
- REY-DEBOVE J. (1975)** « Lexique et dictionnaire. L'inventaire du monde », in Pottier B. (Ed.) *Comprendre la linguistique*, Verviers (Belgique) : Marabout, 175-212.
- RICE S.A. (1992)** « Polysemy and lexical representation: The case of three English prepositions »,

*Proceedings of the 14<sup>th</sup> Annual conference of the cognitive science society*, Hillsdale New Jersey : Erlbaum, 89-94.

**RIEGEL M. (1985)** *L'adjectif attribut*, Paris : PUF.

**RIEGEL M. (1993)** « Grammaire et référence : à propos du statut de l'adjectif qualificatif », *L'information grammaticale*, 58, 5-10.

**ROBINS R.H. (1967)** *A short history of linguistics*, New York : Longmans.

**RODD J., GASKELL G. & MARSLEN-WILSON W. (2002)** « Making sense of semantic ambiguity : semantic competition in lexical access », *Journal of Memory and Language*, 46, 245-266.

**ROMERO C. (2004)** « Les adjectifs intensifs », in François J. (Ed.) *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen : Presses Universitaire de Caen, 449-462.

**ROSCH E. (1974)** « Linguistic relativity », in Silverstein A. (Ed.) *Human communication: Theoretical explorations*, Hillsdale (New Jersey) : Lawrence Erlbaum Associates, 95-121.

**ROSCH E. (1975)** « Cognitive reference points », *Cognitive psychology*, 7, 532-547.

**ROSCH E. (1977)** « Human categorization », in Warren N. (Ed.) *Advances in cross-cultural psychology* Vol. 1, Londres : Academic Press, 1-72.

**ROSCH E. (1978)** « Principles of categorization », in Rosch E. & Lloyd B. (Eds.) *Cognition and categorization*, Hillsdale : Erlbaum, 27-48.

**ROSCH E. & MERVIS C. (1975)** « Family resemblances : studies in the internal structure of categories », *Cognitive psychology*, 7, 573-605.

**RUBENSTEIN H., LEWIS S.S. & RUBINSTEIN M.A. (1971)** « Homographic entries in the internal lexicon : effects of systematicity and relative frequency of meanings », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 10, 57-62.

**RUDEL A. & MAZALEYRAT H. (2008)** « A propos d'un curieux adjectif : approche sémantico-cognitive de l'adjectif *curieux* », *RSP*, sous presse.

**RUDEL A. & MAZALEYRAT H. (2009)** « Construction of meaning in context : polysems and multi-facets items within noun phrases », *The International Conference on Grammar and Text (GRATO)*, 2-4 juillet 2009, Faculdade de Ciências Sociais e Humanas da Universidade Nova de Lisboa (FCSH-UNL), Lisbonne, Portugal.

**RUHL C. (1989)** *On monosemy : a study in linguistic semantics*, Albany : SUNY Press.

**SABAH G. (1989)** *L'IA et le langage* (2 vol.), Paris : Hermès.

**SABAH G. (2002)** « Intelligence Artificielle, représentation des connaissances et traitement automatique des langues », *Quelle harmonie pour les langues de l'Europe ? L'aide des TIC pour un espace plurilingue* (Colloque les 20ans de l'AILF).

**SADOCK J.M. (1986)** « Some Notes on Noun Incorporation », *Language*, 62, 1, 19-31.

**SAUSSURE F. FE (1916 [1972])** *Cours de linguistique générale*, Lausanne : Payot.

**SCHANK R.C. (1975)** *Conceptual Information Processing*, New York : Elsevier.

**SCHANK R.C. (1977)** « Conceptual dependencies: A theory of natural language understanding », *Cognitive Psychology*, 3, 4, 552-630.

**SCHANK R.C. & ABELSON R. (1977)** *Scripts, plans, goals and understanding*, Hillsdale (N.J.) : Erlbaum.

**SCHLYTER S. (1982)** *Vagheit, Polysemie und Prototypentheorie, Papers from the Institute of Linguistics Society of Stockholm*, 46, Stockholm : University of Stockholm, Institute of Linguistics.

**SCHREUDER R. & D'ARCAIS G.B. (1989)** « Psycholinguistic issues in the lexical representation of meaning », in Marslen-Wilson W. (Ed.) *Lexical representation and process*, Cambridge (Mass.) : The MIT Press, 409-537.

**SCHVANEVELDT R.W., MEYER D.E. & BECKER C.A. (1976)** « Lexical ambiguity, semantic context, and visual word recognition », *Journal of experimental psychology : human perception and performance*, 2, 243-256.

**SCHWARZE C. (1985)** « Lexique et compréhension textuelle », *Sonderforschungsbereich*, 99-112.

**SCHWARZE C. & SCHEPPING M.T. (1995)** « Polysemy in a two-level semantics », in Urs E. et al. (Eds.) *Lexical knowledge in the organization of language*, Amsterdam : John Benjamins, 241-270.

**SEARLE J.R. (1972)** *Les actes de langage*, Paris : Herrmann.

**SEARLE J. (1979)** *Sens et expression*, Paris : Editions de Minuit.

**SEGUI J. (1989a)** « Traitement de la parole et lexique », *Lexique*, 8, 13-28.

**SEGUI J. (1989b)** « L'accès au lexique : données expérimentales et modèles », in Calliope (Ed.) *La parole et son traitement automatique*, Paris : Masson, 215-231.

**SEIDENBERG M.S., TANENHAUS M.K., LEIMAN J.M. & BIENKOWSKY M. (1982)**



- « Automatic access of the meanings of ambiguous words in context: Some limitations of knowledge-based processing », *Cognitive Psychology*, 14, 489-537.
- SIBLOT P. (1995)** « Noms et images de marque : de la construction du sens dans les noms propres », in Noailly M. (Ed.) *Nom propre et dénomination*, Paris : Klincksieck, 147-160.
- SIMPSON G.B. (1981)** « Meaning dominance and semantic context in the processing of lexical ambiguity », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 20, 120-136.
- SIMPSON G.B. & KANG H. (1994)** « Inhibitory processes in the recognition of homograph meanings », in Dagenbach D. & Carr T.H. (Eds.) *Inhibitory Processes in Attention, Memory, and Language*, San Diego : Academic Press, 359-381.
- SOWA J.F. (1976)** « Conceptual graphs for a data base interface », *Journal of IBM Research and Development*, 20-4, 336-357.
- SOWA J.F. (1984)** *Conceptual structures*, Reading (Mass.) : Addison-Wesley.
- SOWA J.F. (1988)** « Using a lexicon of canonical graphs in a semantic interpreter », in Evens M. (Ed.) *Relational models for the lexicon*, Cambridge : Cambridge University Press, 113-137.
- SOWA J.F. (1992)** « Conceptual graphs as a universal knowledge representation », *Computer Math. Applic.*, 23, 2-5, 75-93.
- SWEETSER E. (1990)** *From etymology to pragmatics. Metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge : Cambridge University Press.
- SWEETSER E. (1999)** « Compositionality and blending : semantic composition in a cognitively realistic framework », in Janssen T. & Redeker G. (Eds.) *Cognitive linguistics : foundations, scope and methodology*, Berlin : Mouton de Gruyter, 129-162.
- SWINNEY D. (1979)** « Lexical access during sentence comprehension : (re)consideration of context effects », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 18, 645-659.
- SWINNEY D. (1981)** « Lexical processing during sentence comprehension : effects of higher order constraints and implications for representation », in Myers T., Laver J. & Anderson J. (Eds.) *The cognitive representation of speech*, Amsterdam : North-Holland, 201-209.
- SWINNEY D. (1991)** « The Resolution of Interdeterminacy During Language Comprehension : Perspectives on Modularity in Lexical, Structural and Pragmatic Process », in Simpson G.B. (Ed.) *Understanding Word and Sentence*, North-Holland : Elsevier Science Publishers B.V., 367-385.
- TABOSSI P. (1988)** « Accessing lexical ambiguity in different types of sentential contexts », *Journal of Memory and Language*, 27, 324-340.
- TANENHAUS M., LEIMAN J. & SEIDENBERG M. (1979)** « Evidence for multiple stages in the processing of ambiguous words in syntactic contexts », *Journal of verbal learning and verbal behavior*, 18, 427-440.
- TAYLOR J. (1989 [1995])** *Linguistic Categorization, Prototypes in Linguistic Theory*, Oxford : Clarendon Press.
- TAYLOR J.R. (1992)** « Old problems : Adjectives in Cognitive Grammar », *Cognitive Linguistics*, 3-1 : 1-36.
- TAYLOR J. (1994)** « The two-level approach to meaning », *Linguistische Berichte*, 149, 3-26.
- THAVAUD-PITON S. (2002)** *Sémantique lexicale et psychomécanique guillaumienne* (Thèse de docteur de l'université), Paris, La Sorbonne.
- TLFi Trésor de la langue française informatisé** <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- TODOROV T. (1970)** « Problèmes de l'énonciation », *Langages*, 17, 3-11.
- TUGGY D. (1993)** « Ambiguity, polysemy and vagueness », *Cognitive Linguistics*, 4-3 : 273-290.
- TYLER A. & EVANS V. (2001)** « Reconsidering prepositional polysemy networks : the case of over », *Language*, 77, 724-765.
- TYVAERT J.E. (1992)** « Quelques remarques d'ordre logique à propos de l'approche prototypique en sémantique lexicale », *Cahiers de lexicologie*, 60, 19-36.
- VALIN R. (1994)** *L'envers des mots, analyse psychomécanique du langage*, Québec : Presses de l'Université Laval - Paris : Klincksieck.
- VAN DEEMTER K. & PETERS S. Eds. (1995)** *Semantic ambiguity and underspecification*, Stanford (Cal.) : CSLI Publication.
- VANDELOISE C. (1986)** *L'espace en français*, Paris : Le Seuil.
- VANDELOISE C. (1993)** « Autonomie du langage et cognition », *Communication*, 53, 69-101.
- VANDELOISE C. (1995)** « De la matière à l'espace : la préposition dans », *Cahiers de grammaire*, 20, 123-145.
- VAN PETTEN C. & KUTAS M. (1987)** « Ambiguous words in context : an event-related potential analysis

- of the time course of meaning activation », *Journal of Memory and Language*, 26, 188-208.
- VENANT F. (2007)** *Représentation et calcul dynamique du sens. Exploration du lexique adjectival du français* (Thèse de doctorat), Paris, EHESS.
- VICTORRI B. (1997)** « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2, 41-62.
- VICTORRI B. & FUCHS C. (1996)** *La polysémie, construction dynamique du sens*, Paris : Hermès.
- VOGUE S. DE & PAILLARD D. (1997)** « Identité lexicale et hétérogénéité de la variation co-textuelle », in Guimier C. (Ed.) *Co-texte et calcul du sens*, table ronde, Université de Caen, 2-3 février 1997, Caen : Presses universitaires de Caen, 41-62.
- ULLMAN S. (1951)** *The Principles of Semantics*, Glasgow : Jackson.
- WAGNER R.L. & PINCHON J. (1962)** *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette.
- WAUGH L. (1977)** *A semantic analysis of word order. Position of the adjective in French*, Leiden : E.J. Brill.
- WEGNER I. (1985)** *Frame-Theorie in der Lexikographie*, Tübingen : Niemeyer.
- WEGNER I. (1989)** « Lexikographische Definition und Frame Theori im allgemein einsprachigen Wörterbuch », in Hausmann F.J. et al. (Eds.) *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires*, Berlin : Mouton de Gruyter, 893-899.
- WEINRICH U. (1966)** « Exploration of semantic theory », in T.A. Sebeok (Ed.) *Current trends in Linguistics* Vol. 3, La Hague : Mouton, 395-477.
- WHORF B.L. (1969 [1956])** *Linguistique et anthropologie*, Paris : Editions Denoël-Gonthier.
- WIERZBICKA A. (1985)** *Lexicography and Conceptual Analysis*, Ann Arbor : Karoma Publishers.
- WIERZBICKA A. (1996)** *Semantics : primes and universals*, Oxford : Oxford University Press.
- WILMET M. (1981)** « La place de l'épithète qualificative en français contemporain », *Revue de linguistique romane*, 177-178, 17-73.
- WILMET M. (1986)** *La détermination nominale*, Paris : PUF.
- WILSON D. & SPERBER D. (1990)** « Linguistic form and relevance », *UCL working papers in linguistics*, 2, 96-112.
- WILLIAMS J.N. (1992)** « Processing polysemous words in context : Evidence for interrelated meanings », *Journal of Psycholinguistic Research*, 21, 193-218.
- WITTGENSTEIN L. (1953)** *Philosophical investigations*, New-York : The McMillan Co.
- ZANOTTO M. & MOURA H. (2000)** « Semantic indeterminacy and the negotiation of meaning », in Verschueren J. et al. (Eds.) *The Handbook of Pragmatics*, Amsterdam : John Benjamins.
- ZUBIN D.A. & SVOROU S. (1984)** « Perceptual schemata in the spatial lexicon : a cross-linguistic study », *Papers from the parasession in lexical semantics of the Chicago Linguistics Society*, 346-358.
- ZWICKY A. & SADOCK J.M. (1975)** « Ambiguity tests and how to fail them », in Kimbal J. (Ed.) *Syntax and semantics* 4, 1-36.